





HISTOIRE

DU LUXE

5688. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

HISTOIRE

DU LUXE

PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

PAR

H. BAUDRILLART

Membre de l'Institut

TOME QUATRIÈME

LE LUXE DANS LES TEMPS MODERNES

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1881

HISTOIRE DU LUXE

PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LE LUXE MODERNE

Le luxe moderne ne diffère guère moins de celui du moyen âge que le luxe de cette dernière époque ne diffère du luxe antique.

Considéré sous le rapport des arts, le luxe du moyen âge est éminemment religieux. Les arts profanes s'en dégagent peu à peu, mais ils en revêtent longtemps les formes et en suivent les phases successives.

Envisagé au point de vue des pompes mondaines, le luxe de la même période est avant tout militaire, féodal

et chevaleresque, il éclate dans les costumes guerriers, dans les harnais, dans les armures. La royauté, à mesure que son rôle s'agrandit, emprunte ces magnificences en y ajoutant les splendeurs toujours accrues de la cour.

Tout autre sous bien des rapports est le luxe moderne à partir du dix-septième siècle. Ce qui appartenait en propre au moyen âge subit une décadence. Seule la royauté redouble d'éclat, tellement que ce luxe monarchique semble resplendir au sommet de la société comme un astre rayonnant. Le luxe religieux passe au second rang. Il brille encore sans doute dans les temples, dans les ornements des prêtres, dans les imposantes cérémonies du culte catholique : mais ce qu'il avait d'éblouissant, d'original et d'unique au temps des saint Éloi ou des Suger, s'efface ou se subordonne par une double raison : la richesse qu'y concentrait la piété reçoit d'autres emplois, et ce n'est plus du sanctuaire que part l'inspiration des arts d'ornementation non plus que de l'art même en général. La balance se déplace en faveur du luxe laïque et civil. Celui-ci cesse d'être aristocratique dans le grand sens du mot, il n'est plus que nobiliaire. De même qu'il s'est sécularisé, il se nivelle, en devenant de plus en plus le partage de la bourgeoisie enrichie.

L'antiquité et le moyen âge offraient ce trait commun que l'art y dominait de beaucoup sur l'industrie, le beau, ou du moins le fastueux, sur l'utile.

Tout change avec les temps modernes.

L'industrie prend le pas sur l'art, et le luxe lui-même vise au bien-être.

Je ne veux pas dire que ces traits soient exclusifs. L'art continue assurément à jouer un grand rôle, et le faste ne renonce pas à l'orgueil d'être une brillante inutilité. Mais les caractères que je viens de signaler ne sont pas moins ceux qui dominent et qui tendent à se prononcer sans cesse davantage.

La diffusion des jouissances élégantes et du superflu, qui pénètre successivement dans toutes les classes, prend de plus en plus aussi le caractère de nécessité. Ce qu'on nommait naguère luxe, passe à l'état d'habitude dans la vie quotidienne. La civilisation matérielle avec ses inconvénients, mais aussi avec ce qu'elle a de salutaire et de bienfaisant, marque par là de plus en plus haut son niveau pour la masse des hommes tout entière.

Raconter cette évolution qui transforme le luxe à mesure que la société elle-même se métamorphose; montrer comment les anciennes classes privilégiées achèven de se décomposer sous l'action de besoins surexcités d'ostentation et de jouissances abusives qui portent profondément atteinte à l'esprit de désintéressement et de dévouement à la chose publique, qui doit être l'âme des classes gouvernantes, et qu'invoquaient comme leur titre au pouvoir et à l'estime les aristocraties militaires; suivre les applications principales du luxe à la vie privée, à l'industrie, à la vie publique; mettre la France, centre principal de nos études, en rapport avec les autres pays, — enfin marquer les idées et les transformations introduites par la Révolution et les suivre jusqu'à l'époque actuelle, — tel est l'objet non moins vaste qu'élevé, non moins intéressant et varié dans ses détails qu'important

dans ses résultats sociaux, que nous nous proposons dans ce volume, destiné à servir de complément et de conclusion à ceux qui précèdent.

Nous disons à dessein de conclusion : si l'histoire est le chemin, elle n'est pas le but. En glorifiant la civilisation, nous n'avons pas perdu de vue la pensée morale qui en est la règle essentielle. L'industrie de luxe ou d'utilité est la création de l'esprit ; elle doit en rester la servante, travailler à l'affranchir de la matière par des goûts moins grossiers, et en faisant servir à élever la condition de tous tant d'instruments qu'il dépend de nous de faire tourner au bien particulier et public.

Nous avons vu quels sont les écueils du luxe, les tentations du bien-être accru et plus raffiné dans les deux situations où notre civilisation risque autant que jamais de placer l'homme. S'il s'attache immodérément aux jouissances même permises, il perd ce qui fait son unique valeur, sa liberté, sa dignité, sa vertu. Obéit-il à ce luxe abusif par sa nature même, qui n'est que l'idolâtrie de la jouissance raffinée et de l'orgueil poussé jusqu'à une folle ostentation, il aboutit à des abîmes. Nul remède si ce n'est dans le maintien de la supériorité du principe moral, et dans un accroissement donné à la force de ce principe. Problème difficile, mais non insoluble pour les sociétés modernes. Il y a assez d'individus qui concilient la richesse et ses manifestations brillantes avec la sagesse et la vertu, pour que les sociétés se proposent le même but, et pour qu'elles tendent à éliminer de plus en plus de la civilisation ces éléments corrupteurs de luxe malsain et de voluptueux sybaritisme.

CHAPITRE II

LE LUXE EN FRANCE AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE INTRODUCTION DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE ET PROGRÈS GÉNÉRAL DES CONDITIONS

I

L'INDUSTRIE DE LA SOIE ET LA QUESTION DU LUXE DÉBATTUE ENTRE HENRI IV ET SULLY — LUTTE DE L'ESPRIT ANTIQUE ET DE L'ESPRIT MODERNE

Avec Henri IV triomphe cette sagesse politique qui était restée étrangère à la plupart des Valois. Il en est de ce grand règne, qui vient après les troubles de la Ligue, comme de celui de Charles V, venant après les troubles de Paris pendant la domination d'Étienne Marcel et après la Jacquerie : ce fut éminemment un règne réparateur! La fortune de la France s'y refait comme sa grandeur. L'industrie s'y développe à côté de l'agriculture. —Ère de prospérité qui a laissé de longs souvenirs. Le luxe blâmable, onéreux, n'y fut que l'accessoire, et, si le prince n'est pas exempt de tout reproche pour des dépenses imputables à ses faiblesses que la légende a

illustrées, il est aussi le promoteur des industries les plus fécondes et ne laisse à nul autre l'honneur de marcher en tête du mouvement civilisateur de son pays. Nous n'avons pas à retracer dans son entier un tel tableau, et nous ne chercherons pas à agrandir un sujet déjà bien vaste. Nous aurons assez fait d'y toucher par le côté qui intéresse le luxe.

L'introduction de l'industrie de la soie en France forme un des principaux épisodes de l'histoire du luxe en France. Ce que nous en savions achève de s'éclairer pour nous à la lecture des lettres de Henri IV et des papiers d'un des plus actifs promoteurs de cette industrie, Barthélemy de Laffemas, papiers récemment publiés dans les documents inédits de l'histoire de France. Parlons-en ici avec quelques détails.

Nous avons vu la soie introduite en Europe au sixième siècle par deux moines venant des Indes, d'abord à Constantinople, où ils apportaient, dit-on, dans une canne creusée, la précieuse graine qu'ils apprenaient à utiliser avec le secret d'élever le ver et de fabriquer le riche tissu. Cette culture et cet art répandus dans l'Anatolie, dans les montagnes du Liban, en Chypre et dans les Cyclades, à Athènes, à Corinthe, dans la Morée, en Sicile et dans le nord de l'Italie, gagnent l'Espagne, où les Arabes, devenus les maîtres, en dotent les provinces assujetties; puis passent en France, où le commerce, on l'a vu plus haut, dès les Carolingiens, apportait de splendides étoffes; mais, quand les communications eurent été rendues plus fréquentes et les besoins plus variés par les croisades, commencèrent les premiers essais de produc-

tion indigène et de plantation du mûrier. On n'en saurait fixer la date bien précise. Faut-il voir un dernier témoin survivant de ces plants antiques dans le mûrier plusieurs fois séculaire dont on admire encore le tronc vénérable, entouré d'un mur, près d'Alton? C'est du moins ce qu'affirme une tradition toujours vivante dans le Dauphiné. Ce que nous savons avec certitude, c'est que, sous Louis XI, puis sous Louis XII, il y eut des plantations de mûriers aux environs de Tours et dans le comtat Venaissin ; il y en eut en Provence sous Charles VIII ; il semble même que, sous Charles IX, le célèbre Olivier de Serres ait un prédécesseur dans un jardinier de Nîmes, Traucat. Ses essais sont déjà savants, nombreux, et cet homme actif et habile, dévoué à son idée, joint à la pratique la théorie dans un traité instructif où il recommande la propagation du précieux arbuste.

Qui ne sait que la fabrication a déjà ses centres dans Avignon, Nîmes, Tours, à Lyon enfin? Mais cette fabrication indigène était faible, comparée aux importations que le commerce extérieur faisait affluer à cette cour des Valois, si éprise de tout ce qui brille. L'Italie, au quinzième et au seizième siècle, habille la France avec sa soie. Florence, la république marchande, fournit à la cour galante et guerrière de Paris ses plus beaux atours. Qu'était-ce que Lyon alors devant un tel centre de production, malgré les édits royaux qui y constituaient des priviléges à titre d'encouragements, sous Louis XI en 1466, sous Charles VIII en 1494? En vain les prohibitions à l'entrée étaient prononcées dans l'édit de 1572 rendu par René de Biragues contre les velours, satins,

damas, taffetas, étoffes rayées ayant or ou argent et qui provenaient de l'étranger. A peine la production indigène représentait-elle le sixième de cette grande consommation, laquelle ne cessait de s'accroître avec la richesse et plus encore avec la vanité nationale[1].

Enfin vint le premier des grands rois modernes, ce soldat héroïque et toujours plein d'esprit même sur le champ de bataille, ce politique si avisé dans le cabinet. Henri IV commence par se servir de l'arme des prohibitions fourbie sous Charles IX contre la concurrence étrangère. Cependant il s'aperçoit que ce moyen extrême nuit à la production, sans arrêter la consommation abusive qui continue à s'alimenter par la contrebande. Il limite d'abord (1600) aux draps et étoffes d'or et d'argent fabriqués à Milan la prohibition de l'année précédente. Dès 1596, il établit[2] les premières plantations de mûriers dans les allées du jardin des Tuileries. Était-ce de sa seule impulsion ? Non ; ce prince réfléchi n'agissait pas ainsi par caprice ; il suivait les conseils du meilleur des guides, le célèbre agronome Olivier de Serres, âme patriotique, en même temps qu'écrivain abondant et pittoresque. Quelle éloquence pressante et persuasive anime sous la plume de cet homme si dévoué au bien public ces conseils d'introduire le mûrier et le ver à soie dans les provinces du centre ! Il va jusqu'à en faire l'objet d'une sorte de prédication populaire, comme

[1] V. le *Reiglement des manufactures*, par B. de Laffemas, et les autres écrits du même où il revient à plusieurs reprises sur l'état de la production de la soie à cette époque.

[2] B. Laffemas, *Recueil de ce qui se passe à Paris*, etc.

dans l'admirable petit livre *la Cueillette de la soye*, refondu depuis dans son vaste *Théâtre d'agriculture*[1].

Ne craignons pas d'insister sur les origines historiques de cette grande industrie nationale, source d'une vraie richesse, luxe utile malgré tout et que l'art accompagne. Le génie industriel de la France ne peut plus refuser cet hommage au contrôleur général dont nous avons prononcé le nom avec éloge, B. de Laffemas. Quelle intelligence et quel zèle! Quelle expérience personnelle bien rare alors dans tout ce qui se rapporte à la fabrication, au commerce[2]! Quel spectacle aussi que celui du vainqueur d'Ivry à l'école d'Olivier de Serres, dont il se fait lire le livre pendant ses repas! Comme il le presse d'envoyer les plants qu'il a résolu de placer dans les jardins de ses palais, dans la campagne de Paris, au bois de Vincennes! Au commencement de 1601, il reçoit 20 000 pieds qui viennent s'ajouter aux premiers plants du jardin des Tuileries, ou qui sont plantés au château de Madrid, au parc de Fontainebleau, etc.; au bout de trente mois nul homme ne pouvait atteindre le sommet de ces arbustes. 60 000 mûriers envoyés du Languedoc ne réussissaient pas moins bien. L'élève du ver et même la manufacture étaient organisés dans différents endroits du bois de

[1] Cet écrit forme le xve chap. du Ve livre, t. II, p. 107-147, édit. 1804-1805. — V. particulièrement *La preuve du plan et profit des meuriers*. Paris, Pautonnier, 1603.

[2] Et à l'état aussi des plantations! Il établit que les soies écrues obtenues dans les localités du midi où existe le mûrier, soutenaient avantageusement la comparaison avec l'Italie. Voir, sur ces questions relatives à la soie, son *Règlement général pour dresser les manufactures en ce royaume*. Paris, 1597.

Boulogne [1] : essais si heureux que les soies, soumises à l'examen, étaient trouvées plus fines, plus brillantes que celles d'Italie et de Sicile. Merveilleux résultat : elle rendaient à raison de quinze onces la même quantité d'étoffe que dix-huit onces de soie italienne!...

La presse vint en aide à la découverte. Voici une prédication d'un nouveau genre! Ne croyez pas que ce soit simplement par ordre que Paris, Orléans, Tours, Lyon, aient reçu la graine du mûrier, la semence du ver à soie et les procédés de culture. Laffemas — rivalisant d'ardeur avec Olivier de Serres — prodiguait de vrais traités de littérature industrielle, populaires, clairs, substantiels. Il indiquait les précautions à prendre, il stimulait le zèle par la supputation des bénéfices, il commentait en homme pratique le conseil qu'avait déjà donné l'auteur du *Théâtre d'agriculture* à plusieurs provinces de « *tirer de leurs terres le trésor de soye qui y estoit caché, et par ce moyen de mettre en évidence des millions d'or y croupissant* ».

La soie, c'est de l'or, on l'a dit depuis avec une précision qui n'a fait que confirmer en les dépassant les prévisions des deux célèbres promoteurs.

La coopération directe d'Henri IV dans l'introduction de ce luxe productif, attestée par tous les documents, montre une puissance de conviction étonnante. Il devait l'exprimer — et c'est ici ce qui nous intéresse — sous une forme théorique. En soutenant l'idée de deux hommes spéciaux, il la reprend à son compte, il la marque de

[1] *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, t. II.

son empreinte originale et supérieure, il fait, on va le voir, à sa manière, son « traité du luxe ».

C'est l'opposition faite par Sully à l'introduction de cette industrie qui devait lui faire prendre ce rôle plus décidé.

D'où venait chez un si grand ministre cette antipathie poussée jusqu'à l'hostilité contre ce nouvel accroissement de la richesse industrielle? N'était-ce chez Sully qu'une boutade? Comment le supposer de la part d'un tel esprit?

Sa conviction réfléchie était qu'il y avait péril à encourager des raffinements selon lui déjà excessifs.

Les abus, en effet, étaient réels et graves.

La France s'était mise à jouir de la paix avec ivresse. Lasse des troubles et des privations que la guerre impose, elle s'élançait de nouveau vers le faste et le plaisir.

Mais pourquoi parler ici de la France? La France des classes moyennes et du peuple, cette France rurale et industrielle, profitait du repos qui lui était rendu pour travailler; elle ne demandait qu'à voir s'ouvrir de nouvelles sources à son activité industrieuse.

Malheureusement il n'en était point ainsi de cette noblesse, si brave et si guerrière, mais si facile à entraîner, si étrangère dès lors à l'esprit et aux devoirs qui eussent pu faire d'elle une aristocratie politique, protectrice des intérêts communs, utile à l'agriculture et aux arts. Elle désertait pour la cour la terre, crime irrémissible aux yeux du ministre! C'est à un de ces « beaux fils » qu'il adressait la fameuse apostrophe sur

ceux qui « portaient leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur leur dos ».

Allait-on ajouter de nouvelles facilités à cet abus des riches vêtements qui remettait en honneur jusqu'aux modes du temps de Henri II, accroître encore cette prodigalité de l'étoffe qui avait déjà excité tant de plaintes? Fallait-il justifier, en les aggravant, ces censures de d'Aubigné, dépeignant le costume de cour : « Il faut un pourpoint de quatre ou cinq taffetas l'un sur l'autre; des chausses où, tant grise qu'écarlate, il entre huit aunes d'étoffe pour le moins, et un bourrelet ou lodier au tour des reins? »

Les femmes, renchérissant sur ces excès, reprenaient les vastes dimensions du *vertugadin*, dont le règne ne devait cesser qu'en 1630, se jetaient dans la profusion des broderies et des dentelles, qu'accompagnait un ruissellement inouï des pierres précieuses[1].

[1] Les femmes! Nous touchons ici au point délicat sous le règne du roi vert-galant, au point de vue des dépenses de luxe. M. Poirson, le récent et savant historien d'Henri IV, a pourtant raison d'écrire : « Les dépenses que Henri fit pour ses maîtresses, mais la plupart en pleine paix, et toutes avec mesure, ne nuisirent point à la fortune publique : l'état florissant du royaume, l'état prospère des finances, l'énorme réserve en argent comptant qu'il laisse à sa mort, le prouvent de reste. » (*Histoire du règne de Henri IV*, t. IV, liv. VIII, ch. v.) — Toutefois on ne peut ici oublier ces dépenses, justement blâmées par Sully. Ses profusions pour Gabrielle d'Estrées et le faste déployé par cette favorite causèrent un mécontentement d'autant plus grand que le moment était plus critique ; c'était quand l'Espagnol continuait à s'acharner sur la France, dans les provinces même voisines de Paris, au milieu de saisons funestes, de maladies contagieuses et de misères qu'il fallut des années pour soulager, que la cour était en fêtes ! On ne voyait pas sans murmure ces ballets, ces mascarades et ces collations où les femmes chargées de pierreries faisaient assaut de luxe, et où Gabrielle donnait le ton : « Le samedi 12 novembre (1594), écrit l'Estoile, on me

La reine n'était guère plus raisonnable que les maîtresses; elle donnait l'exemple de cette surcharge de perles et de pierreries qui allait jusqu'à gêner les mouvements; elle étalait sur sa robe, au baptême de son enfant, trente-neuf mille perles et trois mille diamants.

fit voir un mouchoir qu'un brodeur de Paris venait d'acheter pour Mme de Liancourt, laquelle le devoit porter le lendemain à un ballet, et en avoit arrêté le prix avec lui à 1700 écus, qu'elle lui devoit payer comptant. » Les aperçus que donne l'Estoile sur les parures et les toilettes de Gabrielle ne sont pas exagérés. On a publié une notice historique (dans la bibliothèque de l'École des chartes (1841) sur l'inventaire des biens meubles de Gabrielle d'Estrées : rien n'égale la richesse, la somptuosité et les recherches d'art et de magnificence dont s'environnait cette favorite, tant dans son ameublement que dans sa personne : « Le vendredi 17 mars (1595), dit l'Estoile, il fit un grand tonnerre à Paris avec éclairs et tempête, pendant laquelle le roi étoit à la campagne qui chassoit autour de Paris avec sa Gabrielle, nouvellement marquise de Monceaux, côte à côte du roi qui lui tenoit la main! Elle étoit à cheval, montée en homme, tout habillée de vert, et rentra à Paris avec lui en cet équipage. » Dans l'inventaire de la garde-robe de Gabrielle, on lit la description de cet élégant habit de cheval : « Un capot et une devantière pour porter à cheval, de satin couleur de zizolin, en broderie d'argent, mis en bâtons rompus; dessus des passe-poils de satin vert. Le capot doublé de satin vert gaufré, et dessus le rebras des boutonnières en broderie d'argent. Et la dite devantière doublée de taffetas couleur de zizolin, avec le chapeau de taffetas couleur de zizolin garni d'argent, prisé 200 écus. » (Le *zinzolin*, qu'on trouve ici écrit zizolin, est une couleur d'un violet rougeâtre.) On ne fait que recueillir l'impression contemporaine en attestant l'impopularité de cette femme séduisante surtout par la grâce de ses manières, la gentillesse et l'agrément de son esprit, et qui ne manquait ni de raison ni de cœur. Ses efforts, car elle en fit pour se concilier le peuple de Paris, restèrent en pure perte. L'indignation fut grande lorsqu'on apprit soudainement, au milieu des fêtes de la mi-carême (12 mars 1597), qu'Amiens venait d'être surpris par les Espagnols. Henri IV partit pour réparer en hâte cet échec. Gabrielle quitta Paris une heure avant lui en litière : elle ne se sentait pas en sûreté, le roi absent. On lui en voulait de son faste, et on ne pouvait lui pardonner d'avoir distrait le roi de ses affaires et de l'avoir endormi dans les plaisirs.

Bassompierre, qui transmet une partie de ces détails, écrit que lui-même, pour cette cérémonie, faisait faire un habillement qui lui coûtait quatorze mille écus; il en payait six cents pour la façon seulement de cet habit composé d'étoffes d'or et brodé en perles, et achetait une épée garnie de diamants qu'il payait cinq mille écus avec de l'argent gagné au jeu[1]. Sully remarque ce contraste criant avec l'effroyable misère du peuple, et l'Estoile écrit (1596) que « pendant qu'on apportait à tas de tous les côtés à l'Hôtel-Dieu les pauvres membres de Jésus-Christ, si secs et si atténués qu'ils rendaient l'esprit, on dansoit à Paris, on y *mommoit* ». Un tel luxe, quand il y avait 20000 pauvres venus de la campagne, outre les pauvres de Paris même, quand il mourait des milliers de personnes en quelques jours, quand on voyait des femmes tuer leurs enfants, ne trouvant pas à les nourrir! En face de cette famine, « les banquets se faisaient à quarante-cinq écus le plat (environ 440 francs d'au jourd'hui), avec les collations magnifiques à tous ser vices, où les confitures sèches étaient si peu épargnées que les dames et les demoiselles étaient contraintes de s'en décharger sur les pages et sur les laquais[2] ».

Pousser au luxe, lorsque les femmes de la bourgeoisie étalaient elles-mêmes une profusion d'étoffes, de bagues, de pierreries et une richesse de chaussures que constate l'Estoile[3], avec tous les autres raffinements et toutes les

[1] Bassompierre, *Journal de ma vie*, t. I.
[2] L'Estoile, *Regist.*, *Journal de Henri IV*, p. 270.
[3] Et de même Agrippa d'Aubigné (*loc. cit.*) : « Puis des souliers à cric et à pont-levis, avec crevés jusqu'à la semelle, et, en levier, des bottes, la

folies qui marquaient la renaissance de la tranquillité et de la félicité publiques, ne devait-on pas se faire scrupule d'y songer?

On explique ici l'opposition de Sully, on ne la justifie pas. Je dis seulement qu'elle était conforme à son rôle de modérateur et de réformateur, qui avait son opportunité et même sa grandeur, quelque exagération systématique qu'il pût y mettre. Ah! soyons-lui reconnaissant de ce rôle avant tout. Applaudissons au ministre économe et rigide, qui, à la demande de payer les dépenses du baptême d'un fils que le roi avait eu de Gabrielle d'Estrées, comme s'il s'agissait d'un fils de France, répondait : « Il n'y a point d'enfant de France! » Applaudissons à l'homme intègre et sincère qui, non moins hardiment, répliquait à Mme de Verneuil, déclarant devant lui qu'il était bien permis au roi de faire des présents à ses parents et à ses maîtresses : « Tout cela serait bon, madame, si Sa Majesté prenait l'argent en sa bourse; mais de lever cela sur les marchands, artisans, laboureurs et pasteurs, il n'y a nulle raison, estant ceux qui nourrissent le roi et vous tous, et se contentent bien d'un seul maître, sans avoir tant de cousins, de parents et de maîtresses à entretenir. » Applaudissons à celui qui, modérant les prodigalités pour les maîtresses, retenait chez le roi son goût pour les fêtes et les autres dépenses, et

chair en dehors, le talon très-haut, avec des pantoufles très-haussées, le sur-pied de l'éperon fort large, ainsi que les courroies de dessous; puis des découpures sur le pied de la botte, inventées par Pompignan pour faire des bottines nommées ladrines, bas de soie incarnadin, puis enfin inventées par la petite Lambert. »

l'obligeait presque à s'en défendre dans une lettre piquante adressée à Sully lui-même : « Les uns me blâment d'aimer trop les bâtiments et les riches ouvrages; les autres, la chasse, les chiens, les oiseaux; les autres, les cartes, les dés et autres sortes de jeux; les autres, les dames, les délices et l'amour, les festins, bouquets, sopiquets et friandises; les autres, les assemblées, comédies, bals, danses et courses de bagues, où, disent-ils pour me blâmer, l'on me voit encore comparaître avec ma barbe grise aussi réjoui et prenant autant de vanité d'avoir fait une belle course, donné deux ou trois fois dedans, gagné une bague de quelque belle dame, que je pouvais faire en ma jeunesse, ni que faisait le plus vain homme de ma cour[1]!... »

Oui, sachons gré à Sully d'avoir inspiré au roi tant de beaux projets d'économie, et jusqu'à ces sages réponses comme celle qu'il fit lorsque, étant venu au Havre en 1603, les députés de la ville voulurent lui offrir une fête. « Employez mieux votre argent, en le donnant à ceux qui ont souffert de la guerre; ils y trouveront leur compte et moi le mien. »

Honorons enfin le grand ministre qui combattit le mauvais luxe, accrut le travail, l'ordre, l'économie, par nombre de mesures financières conçues avec intelligence, exécutées avec énergie. C'était refréner le mauvais luxe que de poser, par des moyens dignes d'une politique vraiment moderne, dans le premier essai de comptabilité publique qui date de lui, la maxime d'appliquer à chaque

[1] Lettre d'Henri IV à Sully, du 8 avril 1607.

partie de la dépense une partie de la recette, sans qu'elle fût jamais détournée par un autre emploi. C'était refréner le mauvais luxe des traitants que de s'opposer à la fureur de ces hommes avides qui exploitaient le pays avec une telle audace que, sur 150 millions de francs demandés aux contribuables, à peine 30 millions entraient dans le trésor public. C'était refréner le mauvais luxe des gouverneurs de province que de réprimer la licence qu'ils avaient prise de lever des contributions pour leur propre compte et de leur seule autorité : moyen par lequel un duc d'Épernon se faisait 60 000 écus de rente[1]. C'était enfin refréner le mauvais luxe que de supprimer les faveurs de toute espèce que l'habileté des courtisans avait surprises au roi sous toutes les formes, et qui permettaient à un duc de Soissons, auquel Henri avait cru n'accorder qu'une gratification peu considérable par le droit de percevoir quelques sous sur chaque balle de marchandises sortant de son royaume, de se faire un revenu de 300 000 francs.

Mais cette opposition de Sully, il faut le reconnaître, avait des causes plus philosophiques et plus profondes dans la manière dont il envisageait la société et la loi.

Il limitait les besoins de l'homme plus que ne le comporte le mouvement d'une civilisation progressive.

Lui-même était simple de costume. « Il allait ordinairement vêtu de drap gris, avec un pourpoint de satin ou de taffetas sans découpure ni broderie. Il louait ceux

[1] Il osa résister à Sully, « *qui soutint en homme de guerre son opération* » (Forbonnais, *Recherches sur les Finances,* t. I, p. 38).

qui se vêtaient de la sorte, etc.[1]. » Il resta pourtant moins étranger qu'on ne pourrait le croire au faste de la représentation, comme on le vit plus tard dans sa retraite, où il se fit entourer d'une pompe toute seigneuriale.

Comme le législateur spartiate, il s'imaginait qu'il avait autorité sur la vie privée. Il se croyait le droit d'interdire certains modes de travailler et de produire. Il suffisait pour cela qu'ils lui parussent peu favorables aux bonnes mœurs et à l'idée trop étroite qu'il se faisait des conditions de la prospérité nationale, presque exclusivement renfermées à ses yeux dans l'agriculture. Il était prêt à répéter avec Xénophon à propos des gens de métier et des marchands : « Que faire de ces gens la plupart assis tout le jour et cloués à des métiers dont les produits énervent les consommateurs et nous font dépenser de l'argent? »

Ses opinions rétrogrades sur le luxe se montrent dans une page singulière, extrêmement frappante. Elle nous a rappelé certains utopistes de notre temps. C'est tout un ensemble d'idées et de projets sur le régime économique et politique de la France où le célèbre ministre montre à nu toute sa pensée. « On peut être assuré, écrit-il, que, si j'avais été cru, je n'aurais toléré ni les carrosses, ni les autres inventions du luxe, qu'à des conditions qui auraient coûté cher à la vanité. Des règlements particuliers devaient prescrire aux procureurs généraux de poursuivre et de punir exemplairement ceux qui, par le scan-

[1] Péréfixe, 3e partie.

dale d'une vie prodigue et dissolue, portaient un notable préjudice au public, aux particuliers ou à eux-mêmes. Le moyen qu'on leur donnait pour pouvoir le faire était de leur joindre en chaque juridiction trois personnes publiques appelées *censeurs* ou *réformateurs*, choisies de trois ans en trois ans dans une assemblée publique, et autorisées par leur charge, à laquelle étaient attachées toutes sortes d'exemptions, — non-seulement à dénoncer aux juges tous pères, enfants de famille et telles autres personnes accusées de porter la dissolution au delà des bornes de l'honneur, et *les dépenses superflues au delà de leurs facultés*, — mais encore à obliger les juges eux-mêmes, en les prenant à partie en cas de refus, à apporter le remède qui leur était prescrit contre les excès dans l'un et l'autre genre. » — Voyez ensuite quels détails où tout est prévu, disons-le plutôt, voyez quelle inquisition, quelle tyrannie! « Deux monitions devaient précéder toute poursuite criminelle, mais à la troisième on intentait une espèce d'action de curatelle par laquelle *les mauvais ménages voyaient le maniement de leurs biens et effets passer en des mains qui ne leur en laissaient précisément que les deux tiers*, et réservaient l'autre pour l'acquit de leurs dettes. Nulle condition n'en était exceptée, *et aucun citoyen n'aurait vraisemblablement évité cette censure, parce qu'elle avait elle-même à répondre de ses actions à un tribunal supérieur dont les ministres étaient aussi bien qu'elle fixés dans leur devoir par la menace d'une peine égale au déshonneur.* » Est-ce tout? Non, dans ce système ultra-préventif rien n'est oublié par le nouveau Lycur-

gue. « Il aurait été établi en même temps qu'aucune personne, de quelque qualité et condition qu'elle pût être, n'eût pu emprunter une somme *censée considérable par rapport à ses facultés*, ni aucune autre la lui prêter, sous peine de la perdre, sans qu'il fût déclaré dans les contrats ou obligations à quoi on prétendait employer cet emprunt. »

Ainsi, le ministre de Henri IV pénétrait de toutes façons dans la famille pour corriger les mœurs et régler les dépenses.

Avec cette manière peu scrupuleuse de traiter la liberté individuelle, l'industrie de la soie ne devait pas être beaucoup respectée. On pouvait sans plus de façons la décourager par tous les moyens.

Il ne s'en fait pas faute dans la façon dont il reçoit la députation des marchands de soie de Paris, réclamant contre une mesure qui les atteignait. Le sire Henriot, chargé de la harangue, ayant mis genou en terre avant de la commencer, Sully le releva brusquement, et, après l'avoir tourné de tous côtés pour contempler à l'aise son habit à l'antique, doublé de soieries de diverses couleurs, selon les habitudes de sa profession : « Eh ! là, mon bonhomme, venez-vous ici avec votre compagnie pour vous plaindre? Mais vous êtes plus beau que moi ! Comment donc! voici du taffetas, voici du damas, voici du brocart ! » Et il se moqua de la députation sans l'entendre, d'une manière si cruelle, que les marchands, confus, disaient en s'en allant : « Le valet est plus rude et plus glorieux que le maître. »

Quel mélange d'idées antiques et de vues modernes

dans le programme à tant d'égards admirable qu'il soumit au roi, et où il signale comme principales causes de l'affaiblissement de la monarchie « les subsides outrés, les monopoles, principalement sur le blé ; le négligement du commerce, du trafic, du labourage, des arts et métiers ; le grand nombre des charges ; les frais de ces offices ; l'autorité excessive de ceux qui les exercent ; les frais, les longueurs et l'iniquité de la justice ; *l'oisiveté, le luxe et tout ce qui y a rapport ; la débauche et la corruption des mœurs ;* la confusion des conditions ; les variations dans la monnaie ; les guerres injustes et imprudentes ; le despotisme des souverains, leur attachement aveugle à certaines personnes, leur prévention en faveur de certaines conditions ou professions ; la cupidité des ministres et gens en faveur ; l'avilissement des gens de qualité, le mépris et l'oubli des gens de lettres, la tolérance des méchantes coutumes et l'infraction des bonnes lois ; la multiplicité des édits embarrassants et des règlements inutiles[1]. »

Plus fidèle à la partie de ce programme qui règlemente les dépenses et le luxe qu'à celle qui encourage les arts et métiers et blâme les règlements inutiles, Sully rentrait dans le sentier battu des lois somptuaires qui frappent sur l'excessive richesse des costumes, s'y prenant seulement d'une manière un peu plus habile et usant de termes spirituels et mordants. Une de ses ordonnances finit ainsi : « Défense de porter ni or, ni perles, ni diamants, excepté cependant aux filles de

[1] *Œconomies royales.*

joie et aux filous, auxquels nous ne prenons pas assez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner attention à leur conduite. » Avis à ceux et à celles qui désormais porteraient or, diamants et perles!

Les dames cachèrent leurs bijoux, elles se rejetèrent sur les rubans, les *faveurs*. La soie semblait bénéficier de tout ce que perdaient les pierres précieuses. C'était comme une autre tête de l'hydre qui renaissait. Et le luxe insatiable ne se contentait pas de la tolérance des mœurs : il demandait, il recevait des encouragements! Sully le pouvait-il souffrir? De là l'explication célèbre entre le roi et lui, où le lecteur va voir se développer en face l'un de l'autre deux systèmes puissants et spécieux, mais dont un seul avait pour lui l'avenir.

II

DIALOGUE D'UN GRAND ROI ET D'UN GRAND MINISTRE

C'est à l'Arsenal, chez Sully, qu'eut lieu cet entretien à jamais célèbre, entre le roi et le ministre, entretien qui avait pour objet immédiat l'industrie de la soie, mais qui visait bien plus haut.

C'est la question des destinées mêmes de l'industrie qui se posait d'une manière solennelle et décisive.

Au fond du débat se retrouvait cette question plus générale et plus philosophique : les besoins des sociétés humaines peuvent-ils, doivent-ils rester stationnaires? L'essor des nations modernes vers les satisfactions d'un

bien-être plus raffiné et plus complet doit-il être entravé ou secondé?

Comment s'étonner de voir deux grands esprits, quoiqu'ils le fussent inégalement, et que le roi surpassât le ministre, différer sur un problème à quelques égards nouveau alors, et encore aujourd'hui si souvent controversé?

On sent à l'accent des interlocuteurs, lorsqu'on lit cette scène dans les *Économies royales* [1], que le moment d'une explication était venu. Sully grondait, s'opposait sourdement, suscitait des traverses, comme s'en plaint Laffemas, ne cédait qu'à contre cœur.

Henri IV voulait mettre un terme à cette situation fausse et pénible qui tenait tout en suspens.

Il ne se contentait pas d'ailleurs d'avoir la force : il voulait y joindre, auprès d'un homme qu'il estimait fort, l'autorité morale qui tient à de solides motifs. Avoir raison devant Sully, c'était avoir raison devant la France.

La brusquerie du début annonce bien ce parti pris d'un roi qui sent en effet qu'il a la raison de son côté.

« Je ne sais pas, dit-il, quelle fantaisie vous a pris de vouloir vous opposer à ce que je veux établir pour mon contentement particulier et enrichissement de mon royaume, et *pour oster l'oisiveté de parmi mes peuples*.

— Que s'il plaisait à Votre Majesté, réplique Sully, d'écouter en patience mes raisons, je m'assure qu'elle serait de mon opinion.

— Oui-da, dit le roi ; mais aussi veux-je que vous en-

[1] T. I, ch. xv.

tendiez après les miennes, car je m'assure qu'elles vaudront mieux que les vostres. »

Quelles sont-elles, ces raisons données par le ministre? C'est d'abord la haine des raffinements.

Puis c'est la crainte que le travail industriel ne fasse dégénérer la race française, déchoir ses qualités militaires, bien mieux entretenues par l'agriculture.

On croit entendre Michel de Lhospital quand Sully accuse le faste « et l'excessive despense qui ont été, dit-il, les principales causes de la ruine des royaumes et républiques, les destituant de loyaux, vaillants et laborieux soldats desquels Votre Majesté a plus besoin que de tous ces petits marjolets de cour et de ville, revestus d'or et de pourpre. »

Et il invoque la vieille simplicité en l'exagérant un peu selon l'usage : « Il s'est veu que des chanceliers, premiers présidents, secrétaires d'affaires, et plus relevés financiers, n'avoient que de fort médiocres logis, ne portoient point de plus riches étoffes de soye que du taffetas, et à quelques-uns d'eux leurs femmes, que le chaperon de drap ; n'avoient ni tapisseries de prix, ni lits de soye, ni vaisselle d'argent ; ne donnoient que de fort petits mariages à leurs enfants, et ne traitoient leurs parents et amys que chacun n'apportât sa pièce sur la table. »

Le politique prend à partie ce qu'il y a d'énervant dans les occupations industrielles. Il allègue : « Que l'emploi des subjects en ceste sorte de vie, qui semble plutôt méditative, oisive et sédentaire, et non pas active, les désaccoutumera de celle opérative, pénible et laborieuse, en laquelle ils ont besoin d'estre exercez pour for-

mer de bons soldats. » L'état physique de nos ouvriers de manufactures a souvent donné raison à ces prophéties, on ne peut le nier. Mais quoi? fallait-il donc aussi condamner tous les travaux de fabrique qui ont le même inconvénient? Où serait-on allé avec ces exclusions? Ne valait-il pas mieux accepter ces industries, sauf à remédier aux inconvénients le plus possible? Une autre raison fait honneur à l'élévation des vues du grand ministre, elle est digne d'un homme d'État moderne, et il la défend dans un magnifique langage. Avec quelle force il indique pour les produits qu'un pays ne tire pas de lui-même un autre moyen de se les procurer, moyen auquel il n'hésite pas à reconnaître un caractère providentiel! Ce moyen, c'est l'échange, c'est le commerce avec les autres peuples. Vouloir tout produire, erreur contraire aux desseins de Dieu! « Autant qu'il y a de divers climats, régions et contrées, autant semble-t-il que Dieu ait voulu diversement faire abonder certaines proprietez, commoditez, denrées, matières, arts et métiers spéciaux et particuliers qui ne sont point communs ou pour le moins de telle beauté aux autres lieux, afin que, pour le commerce et trafic des choses dont les uns ont abondance et les autres disette, *la fréquentation, conversation et société humaines* soient entretenues entre les nations, tant éloignées puissent-elles être les unes des autres. » Admirables paroles! Mais la faculté providentielle des échanges n'interdit pas à un peuple de *naturaliser*, quand cela est possible, une culture, de s'assimiler une industrie.

Henri IV ne pouvait rien opposer à ces dernières vues,

si conformes aux siennes, et il n'avait rien non plus à retrancher du panégyrique de l'agriculture. Il en avait toujours senti l'importance, et sans cesse il y revient de lui-même dans ses lettres, dans ses discours, dans ses actes. A lui l'honneur d'un des édits les plus favorables aux intérêts agricoles, l'édit de 1595, avant que la surintendance des finances n'eût été confiée à Rosny. N'avons-nous pas vu qu'il s'était fait l'élève enthousiaste d'Olivier de Serres? La protection donnée à l'agriculture est sans doute une des gloires de Sully. Le roi peut en revendiquer la part personnelle qui s'oppose à ce qu'on fasse de lui un défenseur exclusif et outré de l'industrie.

A plus forte raison, il n'avait garde de se faire le défenseur de ces excès de recherches, de ces prodigalités qu'il jugeait de la même façon que le ministre aux conseils duquel il conformait en général ses actes, tout en se laissant parfois entraîner sur la pente contraire.

Seulement il ne condamnait pas l'usage en blâmant l'abus. Il se plaçait sur le terrain le plus favorable : combattre l'oisiveté, ouvrir de nouvelles sources de travail, de nouveaux moyens d'existence à la population.

Il ne frappait pas l'industrie d'un injuste anathème, et il y voyait une des formes du travail national auquel il ne refusait pas les encouragements.

La culture du mûrier, l'élève du ver à soie, n'était-ce pas d'ailleurs l'agriculture aussi qui recevait par là progrès et augmentation?

Sully prétendait que le climat de la France ne s'y prêterait pas. Le roi triomphait en lui opposant l'expérience

et l'autorité d'Olivier de Serres dont il avait remarqué ces paroles : « Pour faire tant plus expérimenter au mesnager la libéralité de la nature, je le vestirai et meublerai pompeusement, en lui donnant l'adresse d'avoir abondance de soye, dont il tirera grands deniers, et ce par l'admirable artifice de vers qui la vomissent toute filée estant nourris de la feuille du meurier. » Il avait appris du même grand agronome patriote « la manière de faire la soye, incognue de nos ancestres, à faute de s'en vouloir enquérir, ayant longtemps cru comme de père en fils ce bestail ne pouvoir vivre ailleurs qu'au pays de son origine. Mais le temps, maistre des arts, a montré combien vaut la raisonnable recherche des choses honnestes, de telle curiosité étant sortie la vraye science de gouverner ce bestail, qu'aujourd'hui on emploie avec aussi peu de hasard que les terres sont semées et les vignes plantées pour avoir du blé et du vin. Ainsi souvent advient de rencontrer ce qu'on cherche, Dieu bénissant le labeur et le travail de ceux qui employent leur entendement non-seulement pour eulx, mais aussi pour l'utilité publique[1]. »

Henri avait enfin une dernière raison qu'il tenait en réserve.

Il voyait venir Sully avec ses lois somptuaires, et il n'en sentait au moins ici ni la nécessité ni l'opportunité.

Non moins galant que politique, il craignait de mettre contre lui les femmes, et il lançait à son ministre cette originale boutade : « J'aimerais mieux combattre le roi

[1] *Théâtre de l'agriculture*, t. II, liv. V, ch. XIV.

d'Espagne en trois batailles rangées que tous ces gens de justice, de finances et d'écritoires, et surtout les femmes et les filles, que vous me jetteriez sur les bras par tant de bizarres règlements. »

Ainsi la volonté du roi était arrêtée, et elle devait entraîner celle du ministre, qui n'eut qu'à faire sa soumission, mais sans que son interlocuteur eût la satisfaction de le convaincre. « Puisque telle est votre volonté absolue, répliqua-t-il, je n'en parle plus ; le temps et la pratique vous apprendront que la France n'est nullement propre à de telles babioles. »

Ces « babioles » étaient appelées, comme source de travail et de richesse, à un assez bel avenir.

Les prévisions d'Olivier de Serres et de Henri IV étaient prodigieusement dépassées. Ils estimaient à 4 millions d'écus d'or, qui vaudraient 40 millions de francs de notre monnaie, la consommation de la France. On évaluait naguère cette consommation à 300 millions de francs, et la production annuelle de nos soieries dépassait 400 millions, ouvrant une marge à l'exportation à laquelle ils ne songeaient pas. L'importation, qui était presque tout pour Henri IV, ne procurait plus que les deux cinquièmes de la consommation française, la production indigène suffisait au reste et fournissait une partie des denrées exportées.

Le succès économique de l'introduction de la soie fut-il donc acheté au prix de ces inconvénients moraux et physiques redoutés par Sully? Le côté agricole de cette industrie échappait à ces périls. Quant à la production purement industrielle, la crainte de voir

dégénérer la race s'est réalisée plutôt dans des centres industriels consacrés à la fabrication de tissus de première utilité, comme la laine, qu'assurément le ministre de Henri IV n'avait pas prétendu proscrire. Sans nier les inconvénients attachés à l'organisation des manufactures et aux populations qu'elles agglomèrent, on ne pouvait interdire le développement de l'industrie. L'aurait-on pu, devait-on se proposer un résultat qui eût empêché la France de suffire à ses propres besoins, et qui l'aurait placée dans une situation d'infériorité irremédiable devant les autres peuples?

Poser de telles questions, c'est les résoudre.

Sully prit le parti de donner l'exemple. Lui-même faisait une grande plantation de mûriers dans son gouvernement du Poitou.

Le roi entraînait le clergé de la même façon. Tandis qu'il prescrivait par une déclaration l'établissement d'une pépinière de 50 000 mûriers pour chaque diocèse, il obtenait le concours des évêques après s'être assuré déjà celui des curés. Tous les documents relatifs à cette grande affaire de l'introduction de la soie le montrent n'ayant point de repos qu'il n'ait augmenté le nombre des magnaneries modèles, en même temps qu'il s'efforce par tous les moyens d'arracher à l'Italie le secret de sa supériorité dans les étoffes d'or, plus brillantes et pourtant moins coûteuses, parce qu'elles employaient moins de matière précieuse. Turata, habile artisan du Milanais, et une élite d'ouvriers italiens, accourus à sa demande[1],

[1] B. Laffemas, *Recueil de ce qui se passe à Paris*, etc.

apprennent aux nôtres à perfectionner tous les tissus, à donner aux couleurs une vivacité, un naturel merveilleux.

Privilèges de vente, libéralités du gouvernement, promesse d'anoblissement au bout de douze années d'existence manufacturière, rien n'est négligé, et quand Laffemas vient à mourir (1605), le roi ne cesse pas d'agir. Il presse l'achèvement de la grande manufacture de soieries dans une partie du parc des Tournelles affectée à cette vaste construction (1606). Ne croirait-on pas que, désireux de compléter Sully, Henri IV s'est fait lui-même son propre Colbert[1]?

En effet, le rôle de ce grand homme ne se borne pas à l'encouragement de cette industrie. Sa bienveillance s'étend sur toutes, et en particulier sur celles qui touchent le luxe, appelées déjà sous son règne à un très-beau développement, que le magnifique progrès de l'agriculture a trop effacé peut-être.

Que d'actes concourent à ce but !

Combien on en citerait en puisant presque au hasard dans ces volumineux recueils où est déposée la gloire industrielle de ce règne prospère : lettres patentes, datées du camp d'Amiens (août 1597), pour l'établissement d'une manufacture de cristal et de glaces à Melun[2]; pri-

[1] Puisque nous racontons ici les origines et les difficultés de cette grande industrie de luxe à sa naissance, il convient de nommer parmi ses promoteurs, outre Henri IV et Olivier de Serres avec B. de Laffemas, le chancelier de Bellièvre, qui soutint de Serres avec énergie. C'est à ce chancelier qu'est dédié l'opuscule du grand agronome, intitulé : *La seconde richesse du meurier blanc*, dans le *Théâtre d'agriculture*, t. II, p. xxxvj.

[2] B. Laffemas, *Recueil de ce qui se passe en l'assemblée de commerce*

vilége pour la fabrication et la vente de cette sorte de verrerie, soit à Paris, soit dans un rayon de trente lieues autour de Paris, accordé aux gentilshommes italiens qui se chargent de l'entreprise, privilége partagé seulement par deux fabricants français.

Dubourg, célèbre dans cet art, Laurent, son émule, sont chargés de diriger le premier établissement. Une manufacture flamande est logée dans la maison des Gobelins, avec une subvention de cent mille livres du temps (environ 360 000 du nôtre). Ce n'était pas payer trop cher l'esprit d'émulation et de perfectionnement. Une manufacture, plus tard transférée à la Savonnerie, reçut l'approbation de la chambre supérieure du commerce, et fut installée dans le Louvre même ; elle produisit ce qu'il y avait de plus beau en Turquie, en Perse, au Caire et à Alexandrie, dans des conditions de perfection égale, sinon supérieure, et de moindre prix (1608).

Le même progrès était accompli pour les toiles fines façon de Hollande, établies à Rouen ; pour la dentelle, apportée par deux entrepreneurs des Pays-Bas à Senlis; pour les tapisseries de cuir doré et drapé, de toutes couleurs, si fort recherchées au commencement du dix-septième siècle.

Or, s'agit-il là de purs raffinements poursuivis par la vanité ? Nullement.

Parmi d'autres témoignages qui en attestent le but sé-

à Paris. Il y est dit (p. 125) que « les Italiens seront tenus d'apprendre l'industrie et l'invention de leurs verres de cristal aux Français, qu'ils prendront pour apprentis, ce qu'ils avaient ci-devant refusé, etc. »

rieux, Sauval[1] a marqué l'intention de toutes ces créations.

Ce but, tel qu'il l'indique, était, outre l'éclat et l'élégance, d'augmenter le travail et les salaires.

Il montre « une colonie de sculpteurs, d'architectes, de tapissiers et autres semblables, occupant les galeries du Louvre ; car le dessein de Henri IV était de loger dans son Louvre les plus grands seigneurs et les plus excellents maîtres du royaume, afin de faire comme une alliance de l'esprit et des beaux arts avec la noblesse et l'épée. Mais parce que son palais n'était pas encore en état de loger tant de monde, il se contenta d'abord d'y voir des artisans, tous au reste en grande réputation, et les premiers de leur siècle chacun en son genre. »

Il embellit Paris dans les mêmes vues d'art et d'utilité. Il est visible que pour lui tout ce qui est élégance et beauté forme un élément essentiel de la richesse et de la civilisation d'un grand pays. Non-seulement il bâtit des hôpitaux et agrandit l'Hôtel-Dieu, fonde des églises, multiplie les fontaines, ouvre des égouts, perce des rues nouvelles, élargit les anciennes, jette des ponts, établit des quais superbes, transforme, assainit des quartiers entiers, mais il songe au beau : il construit ou achève ici la place Royale, là le pavillon de Flore, des parties admirables de l'Hôtel de Ville et du palais de Fontainebleau, il ajoute au Louvre des galeries, etc. Roi qui tient véritablement sa place entre François Ier et Louis XIV, mais sans céder aux mêmes excès[2] !

[1] *Histoire et recherches des antiquités dans Paris*, t. II.

[2] V. sur les beaux-arts sous Henri IV les solides et intéressants chapitres VIII et IX du livre IX, au tome IV du livre de M. Poirson.

Les sciences, les lettres, les arts ont leur place dans son règne, et, parmi d'autres établissements, il crée le Jardin des plantes et développe le Collége de France.

Replacée au milieu de tant de créations, d'encouragements utiles, l'introduction de l'industrie de la soie perd par là le caractère d'une pensée isolée pour entrer dans le plan d'un vaste système.

III

JUGEMENT DES CONTEMPORAINS — LE LUXE APPRECIÉ DANS UN PREMIER ESSAI D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Des hommes éminents qui par leurs travaux représentent l'économie politique de cette grande époque ont rendu justice à ce genre de luxe utile et à tout ce fécond labeur d'un règne illustre. C'est d'abord un des personnages les plus éclairés en ces matières, Isaac Laffemas, frère de Barthélemy, qui s'écrie dans un langage véridique, bien qu'on y trouve une pointe de l'exagération espagnole qui pénétrait alors dans notre littérature : « Vos sujets béniront Votre Majesté et d'âge en âge rendront votre mémoire vivante en la bouche de la postérité. N'est-ce pas leur en donner les occasions tous les jours par tant de nouveaux establissements d'ouvrages que vous distribuez par les villes de vostre royaume, les excitant à votre exemple d'aymer ce qui leur apporte des commodités? Témoins ces orgueilleux bâtiments de la place Royale, dont le front menace de ruine les étrangers

qui vivaient de vos dépouilles, et dont la seule batterie de mortiers, que nos Français y ont montée, fait peur à tout un pays... Vous avez commencé le premier d'embrasser les manufactures, et leur faire rendre la navette aussi préjudiciable aux étrangers que l'épée[1]. » — Avec plus de force encore, avec un esprit de réflexion bien plus suivi, nous rencontrons les mêmes dispositions dans un ouvrage trop oublié, le premier qui porte ce même nom d'économie politique, inspiré par ce développement industriel, et qui mérite d'être signalé, au point de vue de la question de luxe, parce que la théorie se fait jour ici à côté de la pratique.

Le *Traité d'œconomie politique*, par Monchrestien de Wateville, est le premier qui traite d'nne manière un peu scientifique ces questions de consommation des richesses. Il prend parti contre le faste en général et les raffinements excessifs comme Sully, et invoque l'autorité pour les réprimer, sauf d'importantes réserves. Il appelle le luxe « avorton de la fausse gloire, auquel jamais rien ne coûte trop, et duquel procèdent ces dépenses excessives qui causent ordinairement la ruine des meilleures maisons et la pauvreté des plus illustres familles. A cause de lui ces mots de reproche : un tel porte un bois, un moulin, une prée sur son dos... Si l'on continue ainsi, il ne sera plus question désormais d'être, mais de paraître. Qui plus reluira sera de meilleur or. Mais gare de la touche ! »

Voici qui compense ces vues sévères, en ce qu'elles risqueraient d'avoir d'excessif.

[1] *Histoire du commerce de France*, dans les *Archives curieuses*, t. XIV.

Monchrestien loue les créations qui profitent au travail et à l'éclat de la civilisation. Il défend l'industrie et l'usage de la soie contre leurs détracteurs, et se refuse à faire dépendre la vertu d'une étoffe.

Il écrit que « la pudeur, fidèle garde des vertus, reluit aussi bien sous la soie que sous le bureau (bure). L'habit mesquin et sordide montre je ne sais quoi de vilenie[1]. »

Partisan de l'extension de la culture des mûriers et de la fabrique de velours, des satins et taffetas, des bas de soie, etc., il s'inspire des mêmes idées pour la teinture des étoffes, l'art du tailleur, la tannerie.

Il fait le plus pompeux éloge de l'architecture, si développée sous Henri IV. Il la juge digne de toutes sortes d'encouragements sous le rapport de la richesse et des salaires. « Notre excès, — dit-il à ce sujet, mêlant la critique à la louange, mais de façon à faire dominer l'éloge, notre excès est grand en tout, et nous serait un grand bien qu'il fût ramené à la modération. Maintenant, aussi bien que jadis on faisait à certain peuple, on peut nous reprocher que nous bâtissons, comme si nous ne devions jamais mourir, et banquetons comme si nous devions mourir dès demain. A la vérité, le dernier est le fait d'un pourceau : mais le premier sent son homme. Car, sans doute, ces pays ne sauraient avoir de plus beaux et durables ornements que les superbes logis. A joindre, qu'en outre le contentement qu'ils apportent à ceux qui les font faire, plusieurs pauvres gens y sont employés en soulagement du peuple[2]. »

[1] *Traité d'œconomie politique*, analysé et commenté par M. Jules Duval, p. 77.

[2] Id., *ibid.*, p. 109-110.

Aussi les travaux qui ajoutent à la beauté de la capitale sont-ils salués par le vieil écrivain avec un véritable enthousiasme.

« C'est bien la vérité, s'écrie-t-il, qu'il ne se trouve nation au monde de plus vif esprit que la française, mieux née aux armes, aux lettres, à la marchandise, aux artifices (industrie). Vos Majestés [1] le peuvent assez remarquer tous les jours en passant par les rues de votre grande ville de Paris, qui n'est pas une cité, mais une nation, comme disait Aristote au sujet de Babylone, et pour enchérir par-dessus son dire autant que la vérité le permet, qui n'est pas une nation, mais un monde. »

Ainsi, pour l'écrivain comme pour le prince, tout se tient et s'enchaîne.

La « question de la soie », comme on dirait aujourd'hui, lui semble solidaire d'un progrès plus général. On ne saurait mieux voir que l'avénement de cette industrie se trouvait lié intimement à tout un ensemble de faits et d'idées, soit qu'on l'approuvât comme Henri IV, soit qu'on le combattît comme Sully.

En se reportant à ce moment solennel qui mit aux prises deux intelligences supérieures et deux points de vue opposés, on aperçoit clairement en effet que la victoire ne pouvait entre eux rester longtemps indécise. Il devient évident que le vieil esprit des règlements somptuaires tire à sa fin. La liberté de la vie privée, cette liberté la plus précieuse de toutes, étend sa place au soleil, elle proclame ses droits à ses risques et périls

[1] Le *Traité d'œconomie politique* de Montchrestien de Wateville était dédié à Louis XIII et à la reine-mère.

Bien plus, les productions mêmes qui semblent avoir pour caractère l'agrément plus que la nécessité, se recommandent auprès des princes, qui semblaient les juger uniformément funestes, de l'idée du travail utile.

Cette justification par l'utilité publique de certains arts, où l'individu n'avait cherché jusque-là que des jouissances toutes privées, sans se préoccuper de savoir si elles ouvraient ou non des sources de travail, est un signe encore plus caractérisé que tous les autres de l'avénement des temps nouveaux. L'esprit de réflexion, de discernement, s'applique au luxe, à la production, à la consommation. On a souci de mettre l'intérêt privé en règle avec l'intérêt général. On laisse la sévérité chrétienne s'imposer certaines privations, on commence à comprendre que le législateur n'a pas pour devoir de l'imposer lui-même par force en entravant l'essor de certaines industries. A tous ces titres, on peut dire que l'ère moderne a véritablement commencé.

CHAPITRE III

PARIS SOUS LOUIS XIII

A chaque période correspond une face particulière du luxe que nous nous attachons à mettre en lumière. Sous le règne de Henri IV, ce sont les industries de luxe; sous celui de Louis XIII, la transformation de Paris, les constructions civiles, les applications des arts décoratifs à la vie privée. Les mœurs nouvelles achèvent de rompre avec le moyen âge et avec l'époque de la Renaissance. Ce sont là les traits les plus saillants du tableau que nous allons retracer; période transitoire, mais décisive, qui a son originalité propre, et qui annonce les splendeurs de l'époque de Louis XIV.

I

UN NOUVEAU PARIS

Avant les transformations qui de nos jours ont si profondément modifié l'aspect de Paris, aucune n'eut plus d'importance et ne mérite plus d'attention que celle qui

a lieu sous Louis XIII. Voici une grande nouveauté : l'autorité, poussée par une ardeur d'amélioration dont rien n'avait donné encore l'idée à ce point, forme, exécute le plan le plus étendu. L'exemple venait de Henri IV. Mais l'œuvre nouvelle dépasse de beaucoup les changements opérés par ce grand roi et ses prédécesseurs. C'est véritablement le Paris moderne qui commence, et non-seulement la ville matérielle, mais la société, la vie élégante des cercles, des salons, le théâtre ; tous les caractères moraux et sociaux enfin qui constituent l'originalité et la vie propre de la grande capitale.

Un de nos illustres contemporains, Victor Cousin, protestait, en y insistant avec une rare éloquence, contre la confusion qui était faite trop souvent, sous le rapport littéraire, entre la « période Louis XIII », dont il vantait avec raison la forte originalité, et le « siècle de Louis XIV ». Cette distinction n'est pas applicable seulement aux lettres. Il y a, pour Paris, à tous les points de vue qu'on vient d'indiquer, une « période Louis XIII », et cette période est une date, une époque dans son histoire, et par conséquent, à bien des égards, dans celle du luxe et de la civilisation. Entre nous et ce Paris là, il y a moins loin qu'entre ce même Paris du commencement du dix-septième siècle et celui de la Ligue, qui n'en était séparé pourtant que par un petit nombre d'années.

Nous pouvons nous faire une certaine idée de l'étendue des démolitions et des constructions accomplies sous Louis XIII dans des vues de luxe comme d'agrandissement par ce signe qu'il y eut une crise formidable de loyers. L'autorité, qui hésitait moins qu'aujourd'hui à

s'ingérer dans les faits économiques et dans les relations privées, se hâta de prendre les locataires sous sa tutelle, et réduisit tous les loyers d'un quart (1622). Les propriétaires n'en tinrent nul compte, et l'on assiste alors à une de ces luttes instructives entre la loi naturelle qui régit les intérêts selon les fluctuations de l'offre et de la demande, et la loi positive qui prétend la faire céder à des considérations d'humanité ou de politique. L'autorité s'y reprend à plusieurs fois, emprunte le secours du Parlement, qui fait publier, en 1633, un nouveau règlement pour le rabais du loyer des maisons, et rappelle ces prescriptions cinq fois jusqu'en 1649, le tout en vain. On luttait inutilement contre l'inévitable fatalité des villes qui se transforment et s'embellissent, et sont obligées de faire les frais de leur luxe. Les nouvelles maisons, plus commodes et plus magnifiques, installées sur des terrains nouveaux et plus chers, devaient nécessairement être louées plus chèrement. Comment éviter que les anciens propriétaires, qui n'avaient pas eu les mêmes frais à supporter, ne profitassent néanmoins des mêmes circonstances? Tout donne lieu de croire qu'un certain renchérissement resta comme la conséquence forcée d'exigences nouvelles. Paris dès lors paye le prix de son ambition de faire figure, la première figure dans le monde civilisé.

Essayons de dire ce que fut cette ville nouvelle sortie de terre à la voix de Marie de Médicis et de Richelieu. L'utilité, la beauté, la magnificence, — trois choses distinctes, plus d'une fois séparées, — s'y réunissent dans des proportions également dignes d'être remarquées.

Tels bâtiments, même, dont l'utilité était le seul objet, contribuèrent, sans y prétendre, à la variété, à l'agrément de la ville. Combien de ces maisons religieuses, élevées en trente ans au nombre de soixante-neuf, avec leurs dépendances, leurs cours, leurs enclos, leurs jardins devinrent par leur architecture, par leurs arbres, par leur caractère original, une des parures de la capitale!

Le hasard est souvent un grand artiste dans la construction des villes. Mais il ne faut pas s'y fier exclusivement; la nécessité même, en pourvoyant aux besoins au fur et à mesure, finit par produire de monstrueux entassements. Il faut alors une intervention plus réfléchie, un acte de volonté, un plan. De ce plan sortirent les nouveaux quartiers qui furent accueillis par un cri d'admiration [1].

Encore un charmant luxe de l'Italie : des jardins pompeux et pleins d'agrément, décorés par la végétation d'arbres indigènes ou exotiques et par tout un peuple de statues, jardins annexés presque toujours à des palais, eux-mêmes d'une imposante grandeur et où les arts réunissent leurs merveilles.

[1] Très-grand fut l'effet que produisirent, en apparaissant avec une rapidité presque soudaine, le *Marais*, passant de l'état de culture à la dignité de quartier à la mode, *l'île Saint-Louis* offrant tout à coup aux yeux une masse de belles maisons richement habitées, le grand et le petit *Pré aux Clercs*, qui voient leurs prairies et leurs jardins remplacés par des habitations nombreuses, souvent de la plus noble élégance, le quartier *Montmartre*, alors moins marchand et moins populaire; et, sur tous ces points, près de la foule des maisons d'un aspect propre et d'une disposition plus commode, les plus superbes hôtels, ornement vraiment digne d'une grande capitale.

Richelieu, qui se mêlait de tout, s'occupa de Paris. Le plus grand promoteur de la centralisation ne pouvait négliger la capitale. Ami éclairé des arts plus encore que des lettres, malgré ses prétentions contraires, il n'eut garde d'oublier ce qui pouvait ajouter à l'éclat de la ville où les arts avaient leur principal foyer.

Le fondateur de l'Académie française porta aussi son attention sur le bâtiment et sur la décoration des palais.

En même temps que le Jardin des plantes donnait un lieu d'études aux savants, une belle et vaste promenade à la foule, le jardin de son propre palais devint un des rendez-vous de la population parisienne, que devait attirer plus tard dans ses galeries l'accumulation de tout ce que le luxe des grandes villes peut entasser de trésors.

Partout on retrouve cette action puissante du ministre qui vise au grand, à l'éclatant, au solide.

On sent dans les choses les plus diverses l'influence de ce moment glorieux de l'esprit français que caractérisent ses trois plus fiers génies : Descartes, Pascal, Corneille, en attendant Bossuet.

La pierre alors, ainsi que les hommes, semble avoir une fière tournure. Elle est grave et ornée. Elle impose et elle plaît. Un air de parenté unit et rapproche tout ce que ce temps produit.

Paris lui-même en fut fier, presque enivré.

Il admira l'aqueduc d'Arcueil, imposant morceau d'architecture qui rappelait les travaux des Romains, le quai Malaquais, tant de belles fontaines réparties sur divers points, l'Imprimerie royale créée, le Louvre continué, l'Hôtel de Ville accru, la place Royale achevée, les statues

équestres de Henri IV et de Louis XIII, l'église et le collége de la Sorbonne restaurés, et ce « Palais-Cardinal », devenu bientôt le Palais-Royal.

La population tout entière applaudit aux vers d'une comédie immortelle, *le Menteur*, prélude elle-même de tant de pompeuses merveilles, bien supérieures à toutes celles que la matière offre en spectacle :

Paris semble à mes yeux un pays de romans;
J'y croyais ce matin voir une île enchantée;
Je la laissai déserte et la trouve habitée.
Quelque Amphion nouveau sans l'aide des maçons
En superbes palais a changé ces buissons.
. . . .
Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie.

Ainsi Corneille l'atteste : ce qui frappait les yeux d'une génération faite pour comprendre ces belles nouveautés, c'était la pompe, l'air de grandeur!

Paris possédait aux époques précédentes des monuments admirables, d'exquises beautés enveloppées de laideurs. Un art plus savant, plus ordonné, se montre enfin, et l'unité semble se faire là comme ailleurs.

Cette *pompe* et cette grandeur, ces splendeurs d'une capitale qui paraît prendre une pleine conscience de son rôle, se rencontrent à la fois dans les applications de l'art aux monuments publics et dans les édifices particuliers.

Le nom de Médicis semble encore présider à ces magnificences qui ne sont plus pourtant celles du seizième siècle, aux créations d'un nouvel art décoratif, original et indigène. Rubens règne, il est vrai, dans cette su-

perbe galerie du Luxembourg, avec les vingt-quatre tableaux que ce maître consacre à l'histoire allégorique de Marie de Médicis. Mais ailleurs, je vois resplendir les plus grands noms de la peinture française : Nicolas Poussin, Eustache Lesueur, déjà Charles Lebrun.

Moment unique où le grand art daigne en France, à Paris, se mettre non plus seulement au service de la royauté, mais de la population tout entière, et, chez les riches particuliers, se prêter à des œuvres décoratives ! Poussin et Lesueur ! Pour porter de tels hommes à décorer les édifices des œuvres de leur pinceau, il fallait un gouvernement empressé à réclamer le concours du génie, sans prétendre encore lui imposer sa voie ; il fallait des personnes assez opulentes pour lui offrir non-seulement une rémunération suffisante, mais pour présenter à ses travaux un théâtre éclatant. Décider le génie d'un Lesueur, ce génie chaste, discret, réservé, tout intérieur, à faire quelque diversion à des œuvres plus purement personnelles et idéales, ne semblait pas une chose facile, et peut-être se demandera-t-on si elle était désirable. Oui, puisque ce ne fut qu'un simple accessoire. Oui, puisqu'en suivant le plus ordinairement la route tracée par leur seul instinct, de tels maîtres ont été encouragés à attacher aux murs mêmes des bâtiments de la grande ville, églises, cloîtres, riches hôtels, des œuvres pleines de puissance et de charme, visitées par de nombreux amateurs, mises sous les yeux de la foule comme le plus noble des plaisirs et comme une grande école de goût.

Sans doute quelques-unes de ces grandes œuvres décoratives ne devaient voir le jour qu'à la fin du règne,

ou même deux ou trois ans après la mort du cardinal et du roi. Mais tous ces artistes étaient formés. Nicolas Poussin avait produit bon nombre de ses admirables compositions, lorsqu'il fut, en 1640, chargé de décorer la grande galerie du Louvre. Forcé par les tracasseries de Vouët d'interrompre deux ans après ce travail, en le quittant pour retourner à Rome, il laissait des dessins faits pour le Louvre sur la suite des Travaux d'Hercule, et d'autres cartons très-précieux. Protégé par le roi et par le cardinal, il avait peint pour l'église de Saint-Germain le tableau de la *Cène;* pour le noviciat des jésuites à Paris, le *Miracle de saint François-Xavier*. Sans parler d'autres ouvrages de grande importance, il avait travaillé à des frontispices de livres, à des décorations d'armoiries, à des dessins de cheminée. Le célèbre tableau de la Vérité que le Temps enlève et soustrait aux atteintes de l'Envie et de la Discorde avait été fait déjà pour l'appartement du roi au Louvre.

Signe éclatant d'un luxe passionné pour les arts, qui met son orgueil à faire servir le beau à l'ornement des maisons mêmes, et qu'on remarque dans des hôtels comme l'hôte-Lambert. C'est un homme de la haute bourgeoisie, un magistrat, Lambert de Thorigny, qui décore son petit palais à l'italienne, à l'exemple des Augustin Chigi et autres seigneurs romains. Lesueur y achève de nombreuses grisailles, entre autres celles de l'escalier, et peint dans le cabinet du président cette délicieuse histoire de l'Amour, dont on n'a au Louvre que les épisodes principaux. Pendant qu'il abandonne cette tâche pour peindre la *Vie de saint Bruno*, Lebrun travaille à l'ornementa-

tion de l'hôtel, et Lesueur, de retour, fait la chambre de la présidente, le petit appartement des bains, et çà et là quelques plafonds, quelques trumeaux, quelques lambris de dimension moyenne[1].

L'art décoratif n'a eu que rarement, il n'aura désormais qu'en des occasions trop peu fréquentes, cette élévation et cette pureté. On peut lui désirer plus d'éclat; on ne saurait lui souhaiter plus de délicate noblesse, plus de cette âme dont il croit trop souvent pouvoir se passer.

C'est ainsi que nombre d'opulentes demeures furent transformées en de véritables musées; une quantité de

[1] « Lebrun de son côté, écrit M. Vitet dans sa noble et touchante notice sur Eustache Lesueur, avait choisi, comme on pense, le sujet le plus propre à le faire valoir, sujet à grand fracas, *l'Apothéose d'Hercule*. Il le traita dans le goût des Carraches, avec savoir, ampleur et majesté, mais sans sortir du lieu commun, tandis qu'à ses côtés Lesueur redoublait de grâce, de distinction et de délicatesse. On peut dire qu'il se surpassa, surtout dans la salle des Muses (la chambre de la présidente), et rien ne fait mieux connaître ses admirables facultés, la souplesse de son esprit, son aptitude à percevoir toutes les formes du beau, que de mettre en regard ses créations presque simultanées du cloître des Chartreux et de l'hôtel Lambert. Sa vocation, sa pente naturelle le portent au style religieux, mais de quelle bonne grâce il se prête à un autre langage! Son imagination presque dévote accepte sans restriction, quoique avec une chaste réserve, toutes les données de la mythologie : il semble qu'il voulait frayer la route à Fénelon pour passer du cloître dans l'Olympe en lui montrant comment on peut mêler au plus sévère parfum d'antiquité cette tendresse d'expression et cette sensibilité pénétrante qui n'appartiennent qu'aux âmes chrétiennes. Aussi vous ne trouverez dans ces figures de dieux et de déesses ni les sévérités de la statuaire antique, ni les mignardes voluptés des danseuses de ballet; c'est un type à part, une forme qu'il a trouvée et qui a non-seulement l'attrait de la nouveauté, mais le charme d'une douce pureté de lignes unie à la simplicité d'expressions toujours vraies. »

Combien il y a loin de là à l'idée de vaines somptuosités, loin de là même aux magnificences dignes d'estime et parfois d'admiration, dont Lebrun restera le modèle presque accompli!

plafonds, de dessus de portes, de dessus de cheminées, de trumeaux, de panneaux, sont exécutés chez M. de Nouveau, à la place Royale, chez M. de Fieubet, rue des Lions, près l'Arsenal, chez M. de Guénégaud, rue Saint-Louis, au Marais, chez M. Lecamus, rue Vieille-du-Temple, chez M. le président Brissonnet, près des Enfants-Rouges, chez Mme la comtesse de Tonnay-Charente, rue Neuve-Saint-Médéric, chez Mme de Seneçay, à Conflans, près Charenton, etc.[1].

Beaucoup de ces richesses dispersées, soit chez les particuliers, soit même dans les églises décorées par des grands peintres, ont été perdues, comme il était inévitable. Quant à nous associer au regret que de si éminents artistes aient daigné travailler pour le luxe décoratif, encore une fois nous ne le saurions, puisqu'il en reste des traces admirables, puisque ces chefs-d'œuvre contribuaient à faire de Paris une rivale des villes d'Italie, une des capitales de l'art en Europe.

Faut-il ajouter que ce qui est de magnificence préoccupe les hommes de ce temps d'une façon presque exclusive? Le luxe semble leur faire oublier telles choses aussi importantes que la propreté, l'hygiène, la police

En vain, sous Henri IV, avait-on commencé à pratiquer le nettoiement des rues de Paris, en faisant enlever les boues moyennant une petite taxe payée par chaque maison. Malherbe n'avait que trop raison, dans son pronostic, lorsqu'il écrivait à Peiresc, le 5 octobre 1608 : « Il y a, à cette heure, un grand ordre à Paris pour

[1] Ces noms sont indiqués par Guillet de Saint-Georges dans sa notice sur Lesueur, notice contrôlée par l'Académie.

les boues, parce que les maisons sont taxées une fois de plus qu'elles ne l'étaient; mais j'ai peur que cette grande furie ne dure pas, qu'insensiblement nous retournions au premier désordre, et qu'il y fasse crotté comme devant. »

On devait retrouver dans ce Paris de Louis XIII les vieilles rues encombrées d'immondices, remplies d'eaux stagnantes qui en faisaient une sorte de marais pestilentiel. Ces rues, à la nuit tombante, devenaient un vrai coupe-gorge. Pas de sécurité, pas d'éclairage, nul pavage commode, aucune précaution prise contre une quantité de causes de maladie.

Quant à répartir seulement d'une façon un peu meilleure les conditions élémentaires de la vie, l'air et la lumière, nul n'y songeait. La masse misérable ne comptait pas. Y a-t-il si longtemps qu'on a songé pour la première fois à placer l'utilité près de l'éclat, à faire en sorte que cette utilité profite à tous? Au dix-huitième siècle, Voltaire, un des premiers, devait faire entendre ce vœu philanthropique. Assainir Paris commencera à peine alors à paraître une nécessité à des réformateurs passionnément soucieux des embellissements. Longtemps encore cette dernière pensée reste dominante, et des esprits, — faut-il dire chagrins ou judicieux? — se demanderont parfois si les villes n'ont pas ressemblé trop longtemps à ces femmes éprises de magnificence, qui font passer leur santé après leur plaisir et la propreté même après le luxe.

II

LA VIE SOCIALE

Voyons maintenant comment le luxe élégant de la vie sociale se ressentit de l'état général de la culture intellectuelle. On est en présence d'une société qui se raffine, quelquefois à l'excès, jusqu'à la subtilité prétentieuse, mais pourtant, sauf chez quelques esprits bizarres, elle s'épure presque toujours sous le rapport du goût. L'influence de Malherbe se fait sentir, bien que notre vieille poésie conserve sa saveur originale avec Mathurin Régnier, peintre hardi jusqu'au cynisme des mauvaises mœurs, auxquelles lui-même n'échappe pas. Le théâtre ennobli devient une des passions les plus élevées comme les plus vives d'un public presque exclusivement réduit jusqu'alors à l'emphase mêlée de platitude de ce qui s'appelait la tragédie, et au burlesque qui usurpait la place de la comédie véritable. L'esprit de conversation s'inaugure. Il a ses centres de prédilection. C'est le temps des *Précieuses*, mot pris d'abord dans un sens favorable. Si l'hôtel de Rambouillet, même sous sa forme primitive, n'est pas une école sans défauts, c'est une école à bien des égards profitable. Dans cette société, dont Balzac et Voiture sont les oracles, la langue gagne en délicatesse. La marquise de Rambouillet, « l'incomparable Arthénice », comme on disait alors, ouvre sa fameuse « chambre bleue », rendez-vous pré-

féré des beaux esprits et des femmes les plus distinguées, créé par elle parce que les mœurs de la cour de Henri IV offensaient sa pureté, comme le ton goguenard et fanfaron blessait la délicatesse de son esprit. Un luxe de bon goût devait être la conséquence de cette révolution salutaire. Cela est sensible dans le costume à la fois gracieux et sévère qui se forma entre 1624 et 1635, un peu par force, à cause des prohibitions dont Richelieu frappa la plupart des objets de garniture, mais plus encore par la passion des esprits éclairés de ce temps-là pour tout ce qui avait l'air de grandeur. Sa destinée fut la même que celle de la politique, si pleine d'ascendant, de notre pays : il s'imposa à l'Europe, de sorte que la France reconquit dans sa plénitude l'empire de la mode, qu'elle partageait depuis cent ans avec l'Italie et l'Espagne[1]. Le costume féminin, à partir de 1629, rompt avec la profusion ruineuse des dentelles, et avec l'excès des clinquants à dater de 1634. Il répudie de même la bigarrure, les grands ramages, les collerettes guindées, les vertugadins, les coiffures en hauteur. — C'est, si j'ose parler ainsi, *le style* même de ce temps qu'on retrouve dans les modes, moins tourmentées, où enfin le buste peut se montrer sans être déformé, grâce à la robe ample, étoffée, coupée avec une grâce et une largeur qui laissent leur liberté aux mouvements. La noblesse, le grand air éclate partout, et visiblement gagne à ce costume plus sévère, pourtant orné, qui d'ailleurs laisse à la fantaisie sa place très-grande dans cette époque intermédiaire.

[1] V. Quicherat, *loc. cit.*

Paris voit par exemple les grandes dames porter le chapeau d'homme, à plumes. Une *hongreline* de fin drap ou de velours complète le costume d'amazone.

Nobles héroïnes de la Fronde, vous avez déjà le costume cavalier qui vous convient!

A ce progrès du costume, réconcilié avec le beau et la convenance, il se mêle sans doute des frivolités, coquetteries qui sont à l'élégance solide en fait d'habillement ce qu'étaient en littérature les mièvreries de tel ou tel auteur de ruelle, comparées à la manière sobre et noblement ornée des bons écrivains. Telle la mode des mouches, qui devait durer jusqu'à la Régence, et si exigeante qu'une dame du bon ton ne put avoir moins de cinq ou six de ces petits morceaux de taffetas noir gommé qu'on appliquait sur le visage pour en faire ressortir la blancheur. Tel l'abus des fards et des odeurs. La céruse et le vermillon gardèrent tout leur empire, et les parfums les plus odorants, devenus dès longtemps une nécessité impérieuse, imprégnèrent le linge, les habits, les gants, même les chaussures. Il y a aussi quelque excès dans les bijoux. On continua à se parer de carcans tournés autour du cou, et de colliers étalés sur la poitrine. Les pendants d'oreilles accrurent leurs dimensions. Les anneaux qui décoraient les doigts prirent le nom de bagues. Les femmes riches portèrent la montre à la ceinture et l'éventail à la main. En somme, c'étaient là des modes d'une élégante distinction, exemptes pour la plupart des extravagances des siècles précédents.

On rencontre aussi chez les hommes quelques usages un peu bizarres. La conséquence de l'espèce de fureur

qui se porta sur le tabac encore plus souvent prisé que fumé par les « petits-maîtres », qu'imitèrent bientôt les bourgeois, fut de faire de la tabatière un objet à la mode, souvent précieux, en écaille, en ivoire, en argent, en or, que rehaussait parfois un travail exquis.

En voyant le costume, encore au début du règne, si chargé de choses bouffantes, pendantes et volantes, acquérir la sobriété qui lui manquait, se simplifier en un mot; en voyant s'introduire l'usage d'étoffes unies et de couleurs neutres ou sombres, les garnitures de boutons remplacer celles de rubans, les pans s'écartant vers le bas, le haut-de-chausses corrigé d'une manière conforme à ce svelte habit; l'étoffe réduite de plus de moitié, les jambes (on disait alors les *canons*), tout en restant flottantes, laisser deviner ce qui était dedans, et s'inaugurer le pantalon, dont le « pantalon » des Vénitiens suggéra l'idée, est-il possible de ne pas reconnaître dans ces changements comme des signes nouveaux, et ne vous semble-t-il pas que le Paris de Louis XIII devance celui qui a suivi la Révolution? Un tel vêtement eut pour caractère et pour effet de rapprocher certaines classes et d'en séparer d'autres plus qu'elles ne l'étaient. D'une part, ce qu'il avait de simple permit aux petits gentilshommes de l'adopter. Avec le chapeau à larges bords, le collet, l'épée au côté, on alla partout: la petite noblesse se fit de cour. D'un autre côté, ce qu'il y avait de militaire dans ce costume en éloigna les artisans, lesquels avaient bien pu, au siècle précédent, se donner tant bien que mal des airs de gentilshommes. Plus que jamais roturiers, ils furent eux et leurs descendants

voués à la serge et à la bure. Mais le nivellement dans la noblesse même était aussi un événement.

Les mêmes changements, en général heureux, modifient, dans cette période remarquable et sous tant de rapports décisive, le luxe du logement. Les appartements sont disposés dès lors en vue de cette vie sociale qui multiplie les relations. On sacrifie moins le commode au fastueux. On vise à mêler l'utilité à l'élégance. Le mobilier s'en ressent. On abandonne un peu le rouge et le tanné pour imiter la « chambre bleue », qui fait dominer la mode du velours bleu rehaussé d'or et d'argent. On imite aussi de l'hôtel de Rambouillet les hautes fenêtres sans appui, ouvertes sur le ciel et sur les jardins, et les appartements de réception avec de longues enfilades de pièces, invention de Mme de Rambouillet elle-même, selon le piquant récit de Tallemant des Réaux, qui raconte que « Mme de Rambouillet, personne habile en toutes choses, fut elle-même l'architecte de son hôtel, mal satisfaite de tous les dessins qu'on lui faisait (c'était du temps du maréchal d'Ancre), car alors on ne savait que faire une salle à un côté, une chambre à l'autre et un escalier au milieu. Un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : Vite du papier, j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. Elle en fit le dessin, on le suivit de point en point. » — « C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire des portes hautes et larges vis-à-vis les unes des autres. »

En même temps que le luxe décoratif s'élevait jusqu'à l'art, et qu'on recherchait la peinture décorative

qui s'attache aux murs et à divers accessoires, les tableaux de prix devenaient l'objet d'une vive compétition. On a la liste d'une grande partie des acheteurs des tableaux de Lesueur. C'est aussi un des caractères du temps que, à côté des noms nobiliaires, comme ceux du maréchal du Plessis, de madame la princesse de Guéménée, de madame la comtesse de Tournechaux, de M. de Cambray, de M. de Pontchartrain, etc., figurent, parmi ces acheteurs d'objets d'art, une foule de noms qui sentent la pure bourgeoisie. Tels sont ceux de M. Lecoigneux, M. Dufresnoy, M. Bézart, M. Héron, M. Bacque, M. Guilloin, M. Pilon, médecin, M. Boudan, M. Buron, chirurgien, M. Poncet, M. Plaisan, M. Balthazar, et tant d'autres qui rappellent une origine plébéienne.

Les châteaux, en province, gracieux monuments de cette architecture vraiment française inaugurée à la même époque, suivent l'exemple de Paris et s'enrichissent des œuvres de l'art. Ici encore Richelieu donne le ton à son siècle. Le ministre qui n'hésitait pas à offrir 40 000 écus d'un tableau de la résurrection de Lazare, peint pour la cathédrale de Narbonne par Fra Sébastien, dépensait, suivant Germain Brice[1], plus de 10 millions pour son château de Richelieu. Ce château, qu'un historien de l'administration du grand cardinal[2] appelle « la demeure la plus splendide de la France avant la construction de Versailles », réunissait toutes les mer-

[1] *Description de Paris*, t. I, p. 232. — Cité par F. Caillet : *l'Administration en France sous le cardinal de Richelieu*, ch. xv.

[2] J. Caillet, *loc. cit.*

veilles de l'art antique et de l'art italien. On y voyait des peintures de Philippe de Champagne, du Poussin, de Fréminet, etc. Philippe de Champagne! le peintre le plus aimé et le plus encouragé par Richelieu et qui décorait, en illustrant de son pinceau les actes glorieux du grand ministre, la galerie de l'aile gauche du Palais-Cardinal[1]; Philippe de Champagne, ce peintre que nous revendiquons avec raison, « parce qu'il a consacré tout son talent à la France, qu'il y a vécu, qu'il y est mort, et que sa mémoire est toute française[2]! » Vous les retrouverez, ces peintures de nos maîtres, dans ces décorations des châteaux, éparses sur tout notre territoire, avec une multitude d'œuvres décoratives qui les rappellent sous l'habile pinceau de leurs élèves!

L'intérieur de nos demeures s'ornait à la fois d'une foule d'objets qui ajoutent à l'agrément de l'existence autant qu'à son éclat. Sous le ministère de Richelieu, un Eustache Grandmont et un Jean Antoine d'Authonneuil obtiennent la permission de fonder, à Paris et ailleurs, une manufacture de glaces et de miroirs, avec jouissance du privilège pour dix ans; un Pierre du Pont et un Simon Lourdet, associés, reçoivent le privilége de fabriquer toutes sortes de tapis, ainsi qu'autres ameublements et ouvrages du Levant, en or, argent, soie, laine, pour dix-huit années[3], et travaillent dans un vieux bâti-

[1] V. pour tout ce qui concerne ce palais l'*Histoire du Palais-Royal*, par M. Vatout. 1 vol. in-8°.

[2] V. Victor Cousin, *Considérations sur l'art français* dans le volume : *le Vrai, le Bien, le Beau.*

[3] *Recherches de l'Art français*, t. I, p. 207.

ment, grossièrement construit, à Chaillot, dans une maison nommée la « Savonnerie », parce qu'on y faisait d'abord du savon. De la Savonnerie sortirent des « tapis à la turque ». Tours, Lyon et Montpellier fabriquaient des satins « façon de Genève », des fils d'or, des velours et des taffetas de prix, tandis que Poitiers, Nevers et Niort préparaient les peaux de vache, de buffle et de chamois. Chose remarquable! Ces industries de luxe deviennent comme à Florence, dans la France monarchique, un titre de noblesse. Un arrêté déclare *nobles*, ainsi que leurs enfants, Henri du Pont et Simon Lourdet, « sans qu'on puisse à eux ou à leur postérité imputer le trafic qu'ils feront des marchandises procédant de leurs manufactures pour actes dérogeants à noblesse [1] ». Gribelin, élève des émailleurs Toutin et Dubié, eut un logement au Louvre.

On vit aussi figurer parmi les objets recherchés les livres richement reliés et ornés d'une façon nouvelle par les peintres et les graveurs. Les plus grands artistes eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'y exécuter des dessins: ainsi fit N. Poussin pour un Virgile, un Térence, une Bible, sortis de l'Imprimerie royale.

Pour animer ces hôtels, remplis de tant de richesses d'art, les fêtes devinrent de plus en plus nombreuses et brillantes. La cour en donna l'exemple comme toujours. Louis XIII en avait le goût. Les ballets, dansés avec toutes sortes de scènes plaisantes et de décorations merveilleuses, furent mis à la mode. Un autre usage

[1] *Notice sur l'origine et les travaux des manufactures de tapisserie et de tapis réunis aux Gobelins.* 1 vol. in-8°, par M. R. de Lacordaire.

sent moins le faste, mais donne l'idée d'une sociabilité plus douce : l'habitude de la musique de chambre se répand alors dans la ville.

Autre nouveauté dans Paris : la circulation animée et brillante des voitures, favorisée par l'élargissement des rues et des quais. On est loin du temps où Diane de Poitiers venait le matin de Saint-Germain à Paris, sur « un courtaud roide et bien allant ». La magnificence, non la commodité, recommandait ces voitures haut perchées, lourdes, mal suspendues, que distinguaient la richesse et la finesse des draperies qui revêtaient les panneaux, la beauté de l'attelage, l'habillement du cocher et des laquais. Les promenades en équipage, cette exhibition du luxe de voitures, de chevaux, de vêtements, datent de cette époque de sociabilité. On eut pour ces promenades, dans les carrosses où s'étalaient les riches toilettes, le Cours-la-Reine et le faubourg hors de la porte Saint-Antoine ; la mode s'en répandit dans les principales villes de province qui eurent à partir de ce temps leur « mail » ou leur « cours » avec promenades en voitures.

III

CE QUE PENSAIT DU LUXE DE PARIS UN BOURGEOIS OPTIMISTE DE 1622

Si nous avons vu le « Paris matériel » fier de ses embellissements, le nouveau « Paris social » ne ressentit

pas une moins orgueilleuse satisfaction de ces nobles nouveautés.

J'en trouve une curieuse preuve dans un pamphlet de l'époque dirigé contre le bon vieux temps, et qui porte ce titre : *La chasse au vieil grogniart de l'antiquité.*

On ne rencontre guère d'expression à la fois plus enthousiaste et plus piquante de cette satisfaction un peu optimiste qui s'applaudit des nouveaux progrès.

Chez ce bourgeois heureux d'être venu au monde vers l'an 1600, quelle conviction de la supériorité du présent sur le passé, quelle candeur d'admiration sans égale!

Que tout est beau! que tout est grand! que tout est aimable! Oh! que nos aïeux étaient de pauvres gens! Malheur au *vieil grogniart* s'il trouve à y redire! Il est plaisant de nous vanter ses vieux barons féodaux armés de toutes pièces, quand nous avons nos gentilshommes fringants armés à la légère! On parle des antiques demeures royales; allons donc! le Luxembourg les a toutes éclipsées. La belle figure que font les chasses de nos anciens rois auprès des chasses princières d'aujourd'hui!

Quels grotesques aussi que les marchands du bon vieux temps! Ce sont de vrais « antiques » des plus ridicules, « ainsi que mesdames leurs épouses ». Et le voilà qui les peint toutes, « grandes et maigres, un long nez, n'ayant aucune dent de devant, avec un grand chapperon détroussé par derrière, etc., une demi-ceinture d'argent, trente-deux clés pendantes et une bourse,

où dedans il y avait toujours du pain bénit de la messe de minuit, trois tournois fricassés, une esguille avec son fil, deux dents qu'elles ou leurs aeïux s'estoient fait arracher, la moitié d'une muscade, un clou de girofle et un billet de charlatan pour pendre au col pour guérir la fièvre ».

Le portrait du financier d'autrefois est traité de même sorte. Quant aux mariages du « bon vieux temps », il épuise à les décrire les traits de la peinture la plus bouffonne :

« On voyait un père avec son habillement cy-dessus (celui que l'auteur vient de décrire plaisamment), un mouchouer et des gants jaunes à la main, roides comme s'ils avoient esté gelés, un bouquet troussé estoffé de lavande, conduire sa fille au moustier, les fluttes et grands cornets marchans devant l'espousée vestue comme la pucelle Saint-Georges, la vüe baissée, une escarboucle sur le front qui lui battait jusques sur le nez, la mère et toutes les autres parentes suivantes avec leurs grandes vertugales en cloches et leurs poignets fourrés, qui paraissoient comme poules qui trainent l'aisle. Au reste les filles à l'aage de 25 ans estoient des innocentes, qui jamais n'avoient rien vü, ni mesme communiqué avec personne ; je vous laisse à penser quels beaux discours amoureux elles faisoient. Pour les garçons, ils avoient l'esprit si grossier que rien plus ; ils ne portoient point de haut-de-chausses qu'ils n'eussent 15 ans, ils n'avoient fait leurs estudes qu'à 36 ans, et n'estoient mariés qu'à 45 ans, encore n'étoient-ils pas trop subtils ! Et leurs plus grandes

débauches, c'estoit le jour de caresme prenant, qu'ils mettoient une chemise breneuse avec une bosse devant et derrière, un masque de papier, des sous à la main pour jetter à tout venant. »

Combien a changé tout cela! « Qu'est-ce qu'un marchand à présent? Il n'est plus reconnu que par ses grands biens, vestu d'un habit de *coye* (manteau de pluche), communiquant sur la place de grandes affaires avec toutes sortes d'estrangers, trafiquant en parlant et devisant d'un trafic secret, plein de gain, d'industrie et de hasard, inconnu à l'antiquité et qui se rendra commun à la postérité. »

Ce qui frappe encore plus notre admirateur du temps présent, ce sont « les mariages (bourgeois), tout autres qu'à l'antiquité, soit pour le douaire ou la cérémonie; à présent, un simple marchand donne 100 000 livres; tel bourgeois 50 000 écus; tel financier, 200 000 écus, ce qui est cause d'une suite admirable en dépense extraordinaire, en chevaux, carrosses, serviteurs; et pour les assemblées, lorsque les mariages se font, ce n'est que pompe en vestements, en chaisnes, diamants et toutes sortes de dorures, non empruntées ni louées comme à l'antiquité, mais à eux appartenant en propriété, et n'y a qu'une chose fâcheuse en cela, c'est que les honneurs changent les mœurs en cette grande vogue, ils méprisent le limestre et partant leur parenté; *mais quoy, c'est la grandeur du temps!* Il faut que tout s'entresuive. Ce sont des banquets à six services, 4 et 6 pistoles par teste, etc.; *je croy que la France est au période de sa grandeur et que cela ne peut*

augmenter, mais diminuer... Le plus riche (jadis) s'appeloit *mille soudier*, c'est-à-dire qui pouvoit faire dépense de 50 livres par jour. Leurs meubles des champs estoient une grosse couche figurée d'histoires en bosse, un gros ban, un buffet remply de marmousets, une chaise à barbier de natte et pour vaisselle des tranchoirs de bois, des pots de grais, une éclisse à mettre le fourmage sur la table, un bassin à laver de cuivre jaune, et sur le buffet deux chandelles des roys riollées, une vierge Marie enchàssée et un amusoir à mouche, etc., etc. »

Puis notre partisan du progrès chante un hymne à son temps qu'il appelle « un siècle d'or » : tant et si bien que le *vieil grogniart* se reconnaît vaincu!

Et pourtant ce Paris moral et social de Louis XIII a aussi, comme le Paris matériel, son revers de médaille, ses dehors trompeurs, ses taches et ses « verrues », comme disait Montaigne, contre-partie des beaux côtés qu'offre cette grande époque. Si d'une part il se ressent des sévérités morales de Port-Royal, et présente dans les rangs obscurs des vertus dignes aussi d'admiration, la simplicité, le dévouement, le repentir, d'un autre côté des symptômes alarmants, qui annoncent déjà le Paris moderne, se laissent apercevoir. Le goût de faire figure et l'amour des jouissances y apparaissent, accrus par tous les excitants d'une capitale. Dans cette foule attirée à Paris par la passion de tout ce qui brille, par le besoin de vivre et de bien vivre, on aperçoit plus d'un précurseur de la *bohème* littéraire. Villon, Régnier lui-même, n'en tenaient-ils pas un peu? Mais vous trouvez alors des

types plus accusés et plus cyniques de la misère ambitieuse, désireuse de bruit et avide d'argent. Voici par exemple un sieur d'Esternod, gentilhomme et poëte, n'ayant ni sou ni maille, qui, poussé par le besoin, se sent violemment tenté de se faire *tire-laine*, — c'est-à-dire tout simplement d'arracher aux gens leur manteau le soir, comme le faisait alors une catégorie spéciale de voleurs.

> J'allois *pedetentim*, comme un vieillard caduque,
> J'allois de rue en rue en grattant ma perruque,
> Feuilletant dans mon chef *de inventione*, etc.

Or, que trouve dans son chef le sieur d'Esternod? L'idée de voler, retenu seulement dans cette noble tentation par la crainte que lui inspire le « brillant des lanternes ». Seul respect dont ce lettré famélique nous fasse part dans sa cynique confession, le respect de la police!

Certes je ne cherche pas des goûts de luxe distingués dans ces mœurs gauloises qui se conservaient avec plus de gaieté que de décence dans la jeunesse, et dans cette foule de petits bourgeois qu'on voyait se répandre aux environs comme dans les promenades de l'intérieur de Paris, foule qui ne songeait qu'à *grenouiller* (boire avec excès) et à folâtrer avec l'autre sexe. Voyez ces détails assez scabreux dans un écrit du temps : *la Promenade au Pré-aux-Clercs*. Mais ces goûts d'amusement ne vont pas sans folles dépenses, et, à côté de ces vieux désordres, on trouve les vices qui tiennent au désir de s'enrichir et de briller. Ce désir, il semble déjà mordre au cœur ces

jeunes nobles qui manquent d'argent, ces jeunes bourgeois qui veulent en avoir pour imiter les nobles dans leurs plaisirs et dans leur ostentation. Ces tendances au luxe frappent les contemporains eux-mêmes, qui n'ont pas tous l'optimisme de l'auteur que je citais tout à l'heure. Il suffit de lire par exemple un de ces écrits de circonstance où la critique se fait jour, les *Caquets de l'accouchée*[1]. Dans cet ingénieux bavardage, combien de vérités à brûle-pourpoint! Comme l'ambition vaniteuse et les vices qui se montrent à la suite y sont flagellés, dans ces classes surtout qui n'avaient pas encore à ce point pris l'habitude de regarder au-dessus d'elles! Avec quelle verve et quel entrain « cette accouchée » daube sur tous les travers du temps! « Il n'y a ni fils ni petit-fils de procureur, notaire ou avocat, qui ne veuille faire comparaison avec les enfants de conseillers, maîtres des requêtes, présidents et autres grands officiers : *l'on ne peut les distinguer ni en habits ni en dépenses superflues*. Ils hantent les banquets à deux pistoles par tête; ils empruntent argent, jouent aux dés, au piquet, à la paume, à la boule, vont à la chasse et *font le même exercice des grands*. Ils empruntent à usure de Traversier, de Dubillon et de l'Italien Facomini, qui sont les recéleurs de la jeunesse; et puis qu'en advient-il, enfin? Ils sont contraints de faire l'amour à la vieille, ou d'enjôler la fille d'une bonne maison... On ne voit que bâtards, que filles débauchées, etc. »

[1] V. dans la Collection Jannet.

La séduction, le jeu, l'habitude prise de tricher sans vergogne, voilà les vices fort augmentés qu'accuse cette peinture, qu'on retrouve pour la même époque dans les *Mémoires de Grammont*, tableau des mêmes vices séduisant par le talent du style, mais qui donne une si triste idée de ces gentilshommes, amis des plaisirs, du luxe et du jeu.

IV

LOIS SOMPTUAIRES SOUS LOUIS XIII

Vous trouverez encore sous Louis XIII des lois somptuaires qui prétendent régler même le luxe des repas. On a vu combien les recherches en avaient augmenté, particulièrement dans les dîners faits chez les traiteurs célèbres. Mesurer les dépenses que des particuliers y font à huis clos était une prétention singulière. Il est néanmoins décrété (1629) que chez le traiteur on ne pourra dépenser qu'un écu par tête, que chez soi on n'aura sur sa table que trois services; à chaque service un seul rang de plats, et dans chaque plat six pièces. On condamne à quarante livres d'amende les convives qui n'avaient pas dénoncé les infractions dont ils étaient les témoins; les officiers de justice, dans le même cas, devaient quitter la table de leur hôte, et poursuivre les contrevenants. La nature odieuse de ces prescriptions achevait de les rendre impuissantes. Il répugnait aux mœurs sociables et à la loyauté de la France, non moins qu'au progrès du goût des aises, de

mettre l'espionnage et la délation au service de mesures de police jusque dans l'intérieur des familles.

On poursuivait aussi par d'autres mesures analogues un but tout fiscal. Il s'agissait de faire revenir au trésor royal l'excès de matières précieuses que le luxe employait. L'édit du 18 novembre 1633 défend à tous sujets « de porter sur leurs chemises, collets, manchettes, coiffe, et sur autre linge aucune découpure et broderie de fil d'or et d'argent, passements, dentelles, points coupés, manufacturés tant dedans que dehors le royaume ». L'édit de mai 1639 prohibait pour les habillements l'emploi de toute espèce de drap d'or ou d'argent, fin ou faux, et toutes broderies où ces matières sont employées. La même pensée respire dans les moindres détails de l'ordonnance. On y voit que les plus riches habillements seront de velours, satin, taffetas, sans autre ornement que deux bandes de broderies de soie ; que les pages, laquais et cochers ne pourront être vêtus autrement qu'en étoffe de laine, avec des galons sur les coutures ; que les carrossiers ne pourront faire, vendre, ou débiter des carrosses ou litières brodés d'or ou d'argent ou de soie, et en dorer les bois.

La caricature servait de commentaire à ces édits, Lorsque paraissait l'édit somptuaire du 16 avril 1634, une estampe représentait la « Pompe funèbre de la Mode, avec les larmes de Démocrite et les ris d'Héraclite ». La Mode paraissait portée par quatre femmes, et suivie par tout un cortège de faiseuses, barbiers, brodeurs et tailleurs, qui élevaient en l'air des bâtons chargés de

dentelles et d'ajustements. Apparaissait au fond un sarcophage avec cette épitaphe :

> Ci-gist sous ce tableau, pour l'avoir mérité,
> La Mode qui causoit tant de folie en France.
> La mort a fait mourir la superfluité,
> Et va faire bientôt revivre l'abondance.

Les troubles de la minorité, l'effroyable misère du temps de la Fronde qui, à Paris, oblige le Parlement et les pouvoirs publics à faire trois fois la remise des loyers aux locataires, n'empêchent pas plus que les anciennes calamités analogues au moyen âge les excès de luxe et de plaisir[1]. Nous entrons dans la période Louis XIV. Voyons comment elle se prépare dans les temps difficiles qui l'ont devancée.

[1] On peut voir les preuves de ce contraste dans le livre de M. A. Feillet : *La misère au temps de la Fronde.*

CHAPITRE IV

LE LUXE SOUS LA MONARCHIE DE LOUIS XIV
LA MINORITÉ

I

OÙ EN EST LE LUXE A L'AVÈNEMENT DE LOUIS XIV. — LES GENS DE FINANCE. — LES FÊTES PENDANT LA MINORITÉ

Quel a été le rôle de Louis XIV dans le luxe de son temps?

A-t-il créé ce luxe si fameux? Nous en avons dit assez pour ne pas admettre cette opinion qui tend à exagérer la part, si grande d'ailleurs, du monarque le plus fastueux qu'ait eu la France.

Sous le rapport des arts d'ornement et des industries de luxe, on a vu combien de progrès avaient été accomplis.

Il en est de même des excès du faste et des raffinements.

Chez les financiers ces excès avaient pris, dès la minorité, des proportions inconnues.

On a ici pour témoin Louis XIV lui-même. C'est lui

qui, parlant des financiers du temps de sa jeunesse, les définit en ces termes : « Gens d'affaires qui, d'un côté couvraient leurs malversations par toutes sortes d'artifices, et les découvraient de l'autre *par un luxe insolent et audacieux*, comme s'ils eussent craint de me les laisser ignorer[1]. »

Une relation contemporaine signale cette fureur des *maltôtiers* enrichis qui les porte à faire étalage de leur opulence : « Ils sont entrés pauvres dans le maniement des fermes et des finances de Sa Majesté ; et dix ou douze ans d'emploi, et même beaucoup moins, les ont comblés de richesses si immenses, qu'elles surpassent celles des diverses familles qui sont depuis plusieurs siècles dans les dignités de l'épée et de la robe. » Tel de ces parvenus avait au doigt des bagues qui excédaient le prix de son ancien patrimoine. Tel autre, ancien laquais lui-même, étalait une longue suite de laquais.

La *maltôte*, comme on la nommait, se groupait dans certains quartiers, habitant des hôtels dignes de princes. La maison de Bretonvilliers, subsistante encore en partie à l'extrémité est de l'île Saint-Louis, était alors un objet de curiosité pour les étrangers. Ils admiraient son bel escalier, la grandeur des salles, la beauté des cheminées, la magnificence des appartements ornés des plus riches tapisseries, des peintures les plus parfaites, des plus précieux miroirs, des plus superbes meubles de la Savonnerie en velours cramoisi, semé de fleurs d'or, ses cabinets remplis d'objets curieux, enfin ses balcons ou-

[1] Louis XIV, *Mémoires*.

verts sur la Seine et sur la verdoyante campagne faisant vis-à-vis. Bretonvilliers, l'ancien receveur qui trônait dans ce palais, était riche à plus de trois millions de revenu de notre monnaie[1]. Les environs de Paris devenaient pour les riches financiers une résidence de luxe. Abel Servien, surintendant avec Fouquet en 1653, achetait des Guise la terre de Meudon, en changeait toute l'ordonnance, y créait des parterres échelonnés avec art, des étangs, des orangeries, un parc d'une demi-lieue à longues et larges allées, et s'y rendait par eau sur un yacht somptueux, fabriqué pour lui en Hollande.

On doit rattacher à la même origine le faste déployé par Mazarin. En effet, Mazarin n'est pas seulement un cardinal, un grand ministre, qui se pare des richesses reçues en récompense de ses services éclatants; il est un financier spéculateur, il faut dire plus, un dilapidateur des fonds publics, enrichi par des malversations, alors fort soupçonnées, aujourd'hui notoires. On peut juger de ses richesses par l'inventaire des *Merveilles du monde trouvées dans le palais Mazarin* (1649). Ce nom de *merveilles* s'applique bien à ce lit d'ivoire, à ces *cabinets* d'ébène ou d'écaille de tortue, avec tableaux enchâssés, supportés sur quatre lions en cuivre doré et surmontés de licornes; à ces statues d'Alexandre et de César, en porphyre; à ces tables de marbre sculptées; à cette chaise mécanique, précieuse rareté alors, où une fois assis on montait et descendait à volonté à l'aide de ressorts. De ce palais, qui occupait tout l'emplacement

[1] V. Tallemant des Réaux et aussi le *Journal de deux Hollandais.*

de notre grande Bibliothèque, on put faire, après la mort du cardinal, deux palais : l'hôtel Mazarin, sur la rue Vivienne, l'hôtel de Nevers, sur la rue de Richelieu.

Chez le fin et avisé Italien, le luxe devait être un moyen de servir sa politique, en même temps qu'une passion profonde. Cette passion lui arrachait une exclamation de regret au moment où il sentit venir la mort. « Il va donc falloir quitter tout cela ! » Et en parlant ainsi il jetait un dernier coup d'œil sur ses richesses d'art! Ordinairement parcimonieux, prodigue au besoin, il donne à souper au roi. à la reine mère, à la reine d'Angleterre et à Mademoiselle. Avec quel mélange d'ostentation et d'habile désir de plaire il les mène dans une galerie où on voyait, dit une relation, *tout ce qui vient de joli de la Chine*, des chandeliers de cristal et des miroirs, des tables et des cabinets, des senteurs, gants, rubans et éventails, tout cela rassemblé pour en faire don « aux dames et messieurs de la cour »! Dans sa loterie, point de billets blancs : *chacun eut son fait*, sans autre distinction que la valeur diverse des objets assignés par le sort. Mademoiselle gagne un diamant de 4000 livres. Le gros lot, un diamant de 4000 écus, échoit à un sous-lieutenant des gendarmes du roi. « Je pense, dit Mademoiselle de Montpensier, qu'on n'avait jamais vu en France une telle magnificence[1]. »

Sans mettre Mazarin au même niveau que Richelieu pour le luxe utile, comment lui contester aussi sa part

[1] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, 1658. — C. Gaillardin, *Histoire du règne de Louis XIV*. L'auteur donne de nombreux détails sur les mœurs de ce temps, t. II, ch. II et X.

légitime, surtout en présence de son admirable galerie, et de cette incomparable bibliothèque, où 100 000 ouvrages étaient rassemblés sur des tablettes en forme d'armoires, soutenues par des piliers de charpenterie cannelés et taillés élégamment : à droite les imprimés, à gauche les manuscrits grecs, hébreux, chaldéens, syriaques, latins, etc. ! Un livre tout seul, de l'épaissseur de deux doigts, était estimé à 1000 pistoles : recueil de planches sur parchemin où étaient peints en miniature les plus rares poissons de rivière et de mer, une grande quantité de coquilles, etc.

L'élan est donné. La noblesse aussi est entraînée sur cette pente où le roi aura peu à faire pour la lancer davantage... Le duc de Guise dépense en un jour plus de 10 000 écus à l'occasion d'un ballet, et il était mal dans ses affaires. A un souper chez le maréchal de l'Hospital, certains plats coûtent quatre cents écus. Un bal du chancelier Séguier fait grand bruit par la quantité des lustres et l'éclat des parures : on compte trente-six lustres de cristal à une soirée du duc de Lesdiguières, où on se livrait à un assaut des buffets à la collation. Cette époque de la régence d'Anne d'Autriche est toute à la joie, aux fêtes brillantes, comme si la régente et la France respiraient du joug qu'avait fait peser Richelieu. Saint-Évremond parle de ce moment, comme Voltaire parlera lui-même d'une autre régence, et s'écrie avec un ton de regret :

J'ai vu le temps de la bonne régence,
Temps où régnait une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour
Ne respiraient que la joie et l'amour.

A ces divertissements somptueux auxquels la reine n'avait pas attendu la fin du deuil pour se livrer soit publiquement, soit cachée à demi[1], venait se joindre la comédie qu'elle rétablissait malgré les plaintes du curé de Saint-Germain, mais avec l'autorisation de la majorité plus accommodante des docteurs de la Sorbonne. Combien de fêtes données, soit à propos des victoires, soit en l'honneur des étrangers d'un haut rang, à Paris, à Rueil chez la nièce de Richelieu, à Fontainebleau! Signalons la brillante création ajoutée aux autres représentations théâtrales par Mazarin, qui semblait avoir pris le gouvernement des plaisirs. C'est Mazarin en effet qui introduisit une des plus heureuses nouveautés, que l'ancien théâtre ne faisait que bien faiblement pressentir, et devenue une des grandes formes de l'art dramatique. Il fit connaître à la France ce genre italien, auquel nous avons donné pour nom propre celui de toute œuvre sérieuse ou bouffonne : *Opéra*. Il avait appelé d'Italie des musiciens, des chanteurs, des machinistes. La comédie en musique, ou la comédie à machines, fut essayée au commencement de 1646, dans la petite salle du Palais-Royal, devant une trentaine de personnes. On l'inaugura avec plus de magnificence de costumes et de mise en scène en 1647. On y dépensa 400 000 livres. C'étaient les splendeurs du luxe qui prenaient possession de la scène lyrique et dramatique. Nous voyons aujourd'hui quel chemin a été parcouru dans cette voie depuis 1646[2].

[1] V. les *Mémoires de Mme de Motteville.*

[2] V. sur ces débuts de l'Opéra : Saint-Évremond, Dissertation sur l'opéra, et son opéra contre les opéras.

J'ai fait entendre déjà que la fureur de jouer n'a pas attendu davantage le jeu enragé de la cour de Louis XIV. Bussy-Rabutin écrit à sa cousine : « J'ai gagné 800 louis d'or depuis quatre ou cinq jours » (1657). On jouait jusqu'à des bijoux, des points de Venise de grand prix ; les femmes s'en mêlaient. Le banquier de Mazarin, Hervaert, perd en une séance 100 000 écus. Gourville gagne un million en peu de temps. En un quart d'heure il gagne 50 000 livres au duc de Richelieu, obligé, pour le payer, de vendre une terre qu'il avait en Saintonge. On ne devait payer au jeu qu'en louis d'or. Rohan, pour parfaire une somme, faute de louis, ayant présenté au jeune roi deux cents pistoles d'Espagne, celui-ci ne voulut pas les recevoir. « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, s'écria Rohan, elles ne sont bonnes à rien ! » et il jeta les deux cents pistoles par la fenêtre[1]. Ce sont bien là les extravagances de prodigalité que le monde antique nous a présentées, mais c'est moins froidement calculé. L'étourderie n'est pas un vice romain ; les folies même à Rome avaient l'air prémédité.

Chose singulière ! dans cette première période, il n'y a que le roi de pauvre, il n'y a que le roi de simple. Celui qui sera « le grand roi » n'a réellement « que ce qu'il plaisait à ses ministres de lui donner ». Mazarin lui fait de temps en temps des cadeaux[2].

Ainsi, ce jeune prince soumis à tant de privations et d'épreuves pendant sa minorité, il en est, même alors que sa fortune s'est relevée, à n'avoir pas de table à lui,

[1] *Mémoires de la Fare. — Mémoires de Mme de Motteville.*

[2] *Voyage de deux Hollandais* (1657).

pas d'argent, nul moyen de se montrer généreux. Comment ne pas supposer quelque mauvaise humeur, quelque esprit de représailles, dans les édits somptuaires que le jeune roi signe à ce moment (1656) contre le luxe des vêtements? Il met une certaine âpreté à les faire exécuter lui-même, allant jusqu'à réprimander vertement La Basinière, un des trésoriers de l'épargne, qui avait paru devant lui avec un habit dont la petite oie était de deux cent cinquante aunes de ruban, et le forçant d'arracher sur place le gros galon qui ornait ses chausses[1].

II

UN PRÉCURSEUR DU LUXE DE LOUIS XIV

Mais quel faste ne pâlit devant celui de Nicolas Fouquet? On a tout dit sur ce scandaleux éclat, sur ce luxe concussionnaire, sur ces insolentes profusions. L'histoire ne s'est laissé désarmer ni par les qualités brillantes du surintendant, ni par les suppliques immortelles d'une Sévigné et d'un La Fontaine, adressées, ce semble, à la postérité non moins qu'à Louis XIV, ni même par une longue expiation supportée avec noblesse et courage. Il

[1] « *Petite oie* est proprement un *abatis*, c'est-à-dire ce qu'on retranche d'une oie quand on la prépare pour la faire rôtir, comme les pieds, les bouts d'ailes, le cou, le foie, le gésier. — Par une métaphore facile à comprendre, *petite oie* a désigné ces accessoires de toilette, plumes, rubans, dentelles, dont à cette époque le costume masculin était fort chargé. » (Génin.)

reste pour nous l'homme que nous montre Mme de Motteville, dans ses *Mémoires*, spirituel, capable, plein de ressources, hautain et *grand voleur*. Les merveilles de Vaux semblent annoncer celles de Versailles. Le surintendant donne l'exemple de ces créations de toutes pièces qui commencent par détruire les obstacles à tout prix. Il fait raser trois villages pour arrondir son domaine. Vrai luxe royal que celui de ce particulier qui emploie les plus grands artistes, confie à Le Vaux la tâche d'élever les bâtiments, à Le Nôtre le dessin des jardins, à Lebrun les peintures qui ornent l'intérieur de ses châteaux! Quel prince alors eût dépensé 9 millions, monnaie du temps, pour bâtir et décorer cette somptueuse demeure, où se réunissent les éblouissants prodiges de l'art et de l'industrie? On croit rêver quand on voit cet entassement de merveilles chez un particulier, cette quantité de fontaines jaillissantes, cette vaste nappe d'eau couverte de barques peintes et dorées, cette suite d'enchantements qu'offraient les appartements et le parc, etc. Les travaux exécutés furent tels que, plus tard, le duc de Villars, voulant tirer parti des tuyaux de plomb qui distribuaient l'eau souterrainement aux différentes pièces, les vendait près d'un demi-million[1]!

Que Louis XIV ait été inquiet, se soit montré blessé de ce faste qui accusait tant d'exactions et qui semblait le braver, qu'il ait été révolté des excès de dépenses de la fête fameuse donnée le 17 août 1661, comment s'en étonner? On s'explique par une juste indignation plus

[1] P. Clément, *Histoire de Colbert*, t. I, ch. VI.

encore que par la jalousie cette colère, qui, plus d'une fois, faillit lui faire ordonner cette nuit même l'arrestation du surintendant. Et comment le roi aurait-il pu ne pas être irrité en rencontrant au milieu de ces outrageuses magnificences la présomptueuse et menaçante devise : « *Quò non ascendam?* »

Non, l'on n'exagère pas en appelant un tel faste un luxe royal ! N'a-t-on pas là déjà comme l'image en abrégé de ce que sera la somptuosité de Louis XIV? Vous voyez ici jusqu'au premier exemple en grand de ces loteries, récemment importées d'Italie en France; la loterie du surintendant mettait en lots des bijoux, des costumes superbes, des armes de prix, des chevaux de luxe! N'est-ce pas le même système de « surprises »? A un signal les bassins se remplissent et les eaux s'élèvent. N'est-ce pas le même faste du service de table, égal à tout ce qu'on allait voir? Quels festins royaux devaient surpasser le repas donné dans cette fête sans exemple, évalué à 120 000 livres d'alors, dirigé par le célèbre cuisinier Vatel, et servi à six mille convives?... On n'y compte pas moins de trente-six douzaines d'assiettes d'or, et tout un magnifique service en or également. Autre rapprochement entre ce luxe de Fouquet et celui de Louis XIV : les merveilles du théâtre et Molière lui-même! C'est sur un théâtre élevé au bas d'une allée de sapins, qu'est représentée pour la première fois la pièce des *Fâcheux*. Et ce n'est pas le dernier trait qui fasse de ce luxe d'un roturier enrichi l'avant-coureur et le modèle de celui du grand roi ! N'y faut-il pas ajouter le chapitre des maîtresses, prises même dans la noblesse, et qui figurent au

nombre de ses dépenses pour des sommes folles; on trouve des dons de 30 000 livres, des promesses de 50 000 écus, des bijoux, des perles à l'infini, et jusqu'à des maisons données en cadeau[1].

Ce faste du grand financier, de l'habile surintendant, est d'ailleurs entendu avec autant d'intelligence que de somptuosité, et les arts y tiennent une place éminente. La recherche des antiques, le nombre et la valeur des statues, les tables de marbre et de bronze, surpassent tout ce qu'on avait pu voir encore chez un ministre puissant et opulent. Fouquet est un *collectionneur* presque à la façon de Verrès et des patriciens romains, préteurs et proconsuls, bien qu'il n'ait pas usé de moyens aussi cruels. Sa bibliothèque avait été recueillie avec le soin attentif d'une prédilection curieuse[2]. Ces six mille volumes avec leurs éditions de choix, leurs riches reliures, ces nombreuses Bibles d'un si grand prix, cette quantité d'ouvrages d'histoire et de sciences, ces trois cents manuscrits dont beaucoup étaient précieux à divers titres, attestent, outre le goût personnel du maître, dont l'esprit était ouvert à plus d'une curiosité, l'im-

[1] Ce n'était pas la galanterie seule qui présidait à ces prodigalités; l'ambition et l'intrigue y avaient part; nulle maîtresse n'était aussi libéralement traitée que la Beauvais, première femme de chambre de la reine mère. Un marquis de Créquy recevant 100 000 livres, un duc de Richelieu en recevant 200 000, un duc de Brancas ayant pour sa part jusqu'à la somme énorme de 600 000 livres, attestent à quel point cette noblesse besogneuse, avide elle-même de jouissances et de représentation, était déjà devenue vénale.

[2] V. les *Mémoires* de M. Chéruel sur la vie publique et privée de N. Fouquet. — P. Clément, le chapitre sur N. Fouquet dans son *Histoire de Colbert*, et aussi la *Correspondance de Colbert*, t. I, publiée par le même.

portance qu'on attachait alors à ce genre de luxe d'une nature pour ainsi dire intellectuelle[1].

Ami du luxe et des arts, est-ce donc assez dire? Non, il faut ajouter protecteur des arts, protecteur des lettres : rôle de Mécène que le surintendant ose jouer aussi avant Louis XIV! Ce rôle, ajouterai-je qu'il le joue avec plus de générosité que de délicat discernement, non qu'il manque de finesse, mais il manque de solidité et de grandeur, sur ce point assurément fort inférieur au roi! On retrouve en tout l'homme qui ne dépassait guère le genre à la mode de Voiture et de Sarrasin, qui n'allait pas au delà de l'agréable et de l'ingénieux, ami des vers faciles et licencieux, protégeant à ce titre les débuts de La Fontaine, qu'il pensionne sous cette clause que le poète acquitterait chaque quartier de sa pension par une pièce de vers, c'est-à-dire encourageant le La Fontaine des *Contes*, qui ne serait jamais devenu celui des *Fables*, entretenu dans les délices chez cet homme de luxe qui avait comme tous ses pareils le goût libertin!

Au ministre prodigue et fastueux la haute bourgeoisie trouve à opposer un autre parvenu ou plutôt

[1] Ce goût des beaux livres bien reliés et d'une belle impression se propageait dans la bourgeoisie. L'imprimerie recevait des encouragements en vue d'une perfection plus grande à donner ou à maintenir à ses productions. A Paris, on voit la Reynie protéger efficacement les imprimeurs zélés pour le progrès de leur art. Le 19 novembre 1671, il écrit à Colbert au sujet du sieur Vitré : « Sa longue expérience et la connaissance qu'il a des causes qui ont maintenu ou détruit l'imprimerie dans le royaume, selon la diversité des temps, ne nous ont pas été d'un médiocre secours. » Il propose en conséquence d'augmenter sa pension « qui étoit médiocre » et d'allouer aux sieurs Thiéry et Petit, pour la belle impression de leurs livres, une importante gratification.

un homme résolu à parvenir par toutes les qualités contraires. Quelle est cette figure sévère, ce personnage qui se pose d'abord en violente hostilité contre le brillant et corrompu dilapidateur? C'est Colbert : le génie de l'économie aux prises avec le génie du luxe ! Indigné, qui plus est ambitieux, c'est Colbert qui se charge de chasser de l'État l'homme de luxe, de le démasquer, de le confondre, et qui le dénonce au roi dans un mémoire tout entier de sa main, chef-d'œuvre de haine et de raison. Le voilà tout entier le bilan du luxe criminel et de la vénalité, accablant pour le malheureux Fouquet, qui a laissé s'assouvir l'avidité de tous les partisans, parce qu'il était leur complice, « en sorte qu'à la honte de toute la nation, pendant le temps que les armées n'étaient pas payées, l'on entendit publiquement un secrétaire du procureur général se vanter d'avoir 400 ou 500 000 livres en un exercice, un autre 12 000 ou 24 000 livres, et un trésorier de l'épargne de même se vanter d'avoir gagné 500 000 livres en une année d'exercice! » Comme on voit dans cette note terrible s'accuser ce jeu sans frein, accompagnement habituel d'un luxe insensé! Le surintendant a joué « jusqu'à 20 et 30 000 pistoles en une nuit », sans parler des autres dépenses, « portant le luxe et le faste à un point que beaucoup de gens de bien en concevaient de l'horreur ». De l'horreur!... Ainsi parle la haine, mais aussi la morale, la politique, la sage économie. Que trouver de plus fort contre cette mobilité de fantaisies qui jette les millions? « Dès lors, dit-il, que la maison de Vaux qui avait coûté 18 millions (*le procureur général Talon*,

dans son réquisitoire, porte cette dépense seulement à 9 millions) fut bastie, il s'en dégouste et commence de faire bastir dans Saint-Mandé et dans Belle-Isle, en sorte que son insatiable avidité et son ambition déréglée, lui donnant toujours des pensées, lui faisoit mépriser ce qu'il avoit autrefois estimé. C'est ce dégoût qui lui fit offrir cette maison à M. le cardinal, lorsqu'il y coucha en 1659, en partant pour ses voyages avant la paix, et ensuite en 1661. » Il n'omet rien le terrible réquisitoire, ni ces meubles, ni ces acquisitions de toutes sortes, ni sa table, « *toutes autres manies et publiques et secrètes*, en sorte que l'on a vu par les registres de ses commis qui ont paru, des 20 et 30 millions de livres qui ont passé par leurs mains en peu d'années pour ses dépenses particulières.... ». Il le montre « remplissant de biens immenses » ses frères, ses parents, ses amis, ses cousins, etc. Sans le vouloir, Colbert semble aller sur les brisées de La Bruyère, il dessine un caractère! Il peint l'*homme de luxe* avec une exactitude de détails et une énergie de traits que nul moraliste n'a surpassées.

Il serait donc injuste de faire de Louis XIV l'auteur responsable des goûts fastueux au dix-septième siècle. Il y a contribué assurément, mais il les y trouva, et, bien qu'il ait ajouté au mal, on peut se demander si, sans lui, le faste n'aurait pas été plus grossier. N'oublions pas que ce prince, dont on aime trop à faire un roi de théâtre, un pur souverain asiatique, eut du sérieux dans le caractère et dans l'esprit. Il se montre appliqué, laborieux, au milieu même de ses plaisirs, adonné également aux soins de la paix et à ceux de la guerre.

n'avait pas su deviner la pensée du roi. Il n'était pas entré dans cette profondeur d'orgueil. Il n'avait pas compris que le Louvre n'offrait pas à Louis ce qu'il cherchait, une création de toutes pièces, datant de lui seul. Placé au sein d'une capitale vaste et populeuse, le Louvre ne montrait pas assez le roi. Voici un rêve plus royal : une ville tout entière dépendante d'un palais, isolant pour la mieux montrer la majesté royale, à distance de ce Paris hanté déjà par plus d'un souvenir révolutionnaire et qui rappelait au prince son enfance en pleine Fronde et sa fuite entre les bras d'une mère éperdue d'effroi... Ne voyez-vous pas que la passion qu'il mit à l'accomplir montre à quel point ce projet lui tenait au cœur. Réalisez donc ce rêve, ô grand roi ! Mais ne le pouvez-vous faire sans choisir un emplacement si ingrat ? Saint-Simon a eu raison de reprocher à Louis « de s'être plu à *tyranniser la nature.* » Saint-Germain avait, remarque-t-il, une forêt toute plantée, de l'eau, un air qui n'avait pas besoin d'être assaini, des horizons superbes, des jardins et des terrasses admirables, et pouvait recevoir tous les embellissements imaginables comme résidence et comme château. A Versailles, il fallait créer jusqu'à la terre, à la place d'un sable mouvant et marécageux. Les faits ne devaient que trop donner raison aux censeurs. Il fallut emporter des chariots pleins de malheureux ouvriers, empoisonnés par les exhalaisons, opération qui se faisait la nuit pour ne pas effrayer les ateliers. N'importe : rien n'arrête cet emportement ; il faut bien exécuter coûte que coûte l'œuvre commencée. Pendant la surintendance de Louvois, des

orangers de la Meilleraye et de Verteuil sont donnés à Louis XIV par le duc de Mazarin. Louvois s'obstine à les transporter à Versailles, sans considération des neiges et des glaces, et s'étonne qu'ils arrivent sans feuilles et quelques-uns morts, bien que Foucault, chargé d'exécuter cet ordre, eût mandé assez spirituellement au ministre « que le roi pouvait prendre des villes en hiver, mais non pas faire sortir des orangers de leurs serres[1] ». Dès son entrée à la surintendance des bâtiments, Louvois menace, — il faut le lire en toutes lettres pour le croire, — *de la prison*, un sculpteur dont la statue se faisait attendre. « Des artistes aux simples artisans le traitement ne variait guère. En prison, les menuisiers dont les travaux ne marchaient pas ; en prison, les charretiers qui refusaient d'apporter de la pierre à Versailles ; en prison, et point d'argent.

« Je vous prie de leur apprendre, s'écriait le terrible ministre, que quand des ouvriers me manqueront, je suis résolu de les faire mettre en prison et de ne vider leurs parties de dix ans. » Cette façon de faire travailler qu'on ne peut comparer qu'aux moyens employés pour les fellahs ou les noirs réussit, comme ces moyens-là réussissent, pour quelque temps. Dieu sait au prix de quelles haines accumulées qui ne manqueront guère de trouver leur jour. Nous avons déjà noté l'esprit de minutie dans cette intelligence souvent haute, mais peu large de Louis XIV. Il éclate non moins que ses goûts de faste et son caractère dominateur dans toute cette affaire

[1] V. l'*Histoire de Louvois* de M. Camille Rousset, t. III, ch. VI.

des bâtiments. Le savant historien de Louvois, citant les documents originaux, remarque qu'un devis d'architecte et un compte de serrurerie ne sont pas plus fastidieusement explicites que les mémoires donnés par Louis XIV et renvoyés à Louvois avec une abondance d'annotations marginales et d'apostilles approbatives. « Ce n'est pas trop dire qu'on y compte les clous, les chevilles et les vis ; tout y est passé en revue, les grands et les petits appartements, les garde-robes, les cuisines, les caves, etc. Tous ces détails font la joie de Louis XIV, et Louvois, qui veut lui complaire, s'y complaît évidemment lui-même [1]. »

Éternelle impatience de la manie luxueuse des constructions ! Ce désir maladif de voir l'œuvre se terminer promptement avait compromis la solidité de Constantinople s'élevant au geste impérieux de Constantin. On retrouve ici la même hâte fébrile. Elle force l'architecte Mansard à user dans tous ses travaux d'une fatale précipitation et à négliger le choix des matériaux, l'appareil des assises et la main-d'œuvre de la construction. « Une vétusté précoce a frappé dans leur berceau des monuments si imparfaits, dit avec vérité Lemontey, et la continuelle nécessité de les soutenir par d'énormes réparations en a rendu la gloire fort onéreuse. Si l'on doutait de l'impatience effrénée qui produisit ce fâcheux résultat, on en reconnaîtrait facilement la trace dans la déclaration du 6 novembre 1660. Par ce firman, qu'on aurait dû écrire en caractères asia-

[1] V. l'*Histoire de Louvois* de M. Camille Rousset, t. III, ch. VI.

tiques, Louis XIV, jaloux de hâter quelques travaux du Louvre, prononce la peine des galères contre les ouvriers qui emploieraient leurs bras dans Paris à des constructions particulières[1]. »

Tout marche à partir de 1668 au but désiré. On s'était occupé (à dater de 1670) du jardin, des eaux amenées à grands frais de l'étang de Clagny et de la rivière de Bièvre, et plus tard des plateaux du sud et de la forêt de Marly, enfin de la construction des grands appartements du roi et de la reine, du labyrinthe, etc. La grande galerie est faite en 1678. Louis XIV s'établit à Versailles en 1682. En 1685 se place l'entreprise si laborieuse de la dérivation de l'Eure, dont on parlait avec mystère, et dont l'esprit précieux du temps annonçait l'apparition prochaine comme celle « d'une hôtesse étrangère, laquelle devait causer une grande surprise ». Entreprise colossale pour une pure satisfaction de vanité qui mettait aux prises les projets très-divers de deux hommes bien différents, Vauban et Louvois. 1685, quelle date que celle-là, la révocation de l'édit de Nantes ! Le règne s'est assombri. L'achèvement de Versailles coïncide avec ce funeste attentat contre la liberté de conscience qui, comme Colbert l'avait pressenti avec un profond chagrin, allait être aussi une ruine pour la France. Pendant que ces somptueux travaux se terminent, les affreuses exécutions s'accomplissent. De plus, la misère sévit. Des essaims de pauvres assiégent le nouveau palais. Le roi arme des soldats suisses contre ce peuple

[1] Lemontey, *Essai sur la monarchie de Louis XIV.*

d'indigents et emploie les mesures les plus violentes. En ce cruel moment Louis XIV va perdre son ascendant en Europe. Triste et amère déception réservée aux projets caressés avec le plus d'amour, poursuivis avec le plus de ténacité indomptable par la toute-puissance! Versailles se terminait en pleine humiliation du roi. Frappé dans ses plus chères affections de famille, détesté au dehors, de plus en plus isolé de ses sujets dans son Versailles, l'heure tombait mal pour jouir de son œuvre. Mais même alors cette volonté obstinée ne reculera pas. De 1684 à 1685, une véritable armée est employée aux travaux, une armée de 22 000 soldats et de 6000 chevaux. Cet abus de la force humaine ne fut pas sans inconvénients sérieux. Il fallut renvoyer ces soldats, exténués déjà, pour la guerre qui s'en ressentit fâcheusement. (Voir le *Journal* de Dangeau.)

Oui, l'histoire a droit d'être sévère, et le recours à ces moyens excessifs, trop faciles à prévoir dans des circonstances de situation et de sol si ingrates, aurait paru un empêchement à une pareille entreprise, s'il y avait eu ombre de cette liberté de contrôle qui doit toujours, sous peine de mortel péril, trouver sa place sous une forme ou sur une autre dans les institutions, quelles qu'elles soient.

Maintenant, que Louis XIV ait atteint le but propre et personnel auquel il visait, cela n'est pas douteux.

Aucune des pompeuses descriptions consacrées à cette merveille de la monarchie absolue n'est, pour donner l'idée d'un tel faste, au-dessus de la réalité. Ce rêve gigantesque, porté dans le cerveau d'un roi sans égal jusqu'alors,

avait enfin pris corps. Le monument qui le réalisait se modelait sur la pensée du monarque, devenu le dieu partout présent de ce palais, de ces jardins, de cette ville entière. On la voit se remplir des plus grandes familles qui groupent autour du roi leurs majestueux hôtels, avec leur suite dorée et leurs innombrables équipages. Quand la cour est présente, tout y est vie, mouvement incessant de la capitale à la résidence royale; la cour absente, tout se taît, tout est mort. Autour du faste royal, tous les luxes se sont donné rendez-vous, confondus avec ce grand luxe dans l'éclat de ses pompeuses solennités, mais reprenant une existence à part, dès que les spectacles inouïs que donne la royauté font relâche un seul instant.

On a comparé à l'Olympe ce prodigieux palais. Ce genre de comparaison est ordinairement fort outré ; ici la comparaison est, en un certain sens, au-dessous de la vérité. Dans l'Olympe, Jupiter souffre des dieux très-puissants, quoique inférieurs ; ici, dans cette apothéose que multiplia pour le roi sous toutes les formes le pinceau de Lebrun, il n'est pas seulement Jupiter, il est Mars, il est Apollon, comme il est à la fois Alexandre et tel ou tel empereur romain, lorsqu'il consent à n'être plus qu'un homme.

Grand reste encore l'effet produit par cet éblouissant palais, même aujourd'hui qu'il est dépouillé de son ameublement somptueux. Cet escalier des Géants, cette étonnante galerie des Glaces, cette succession de pièces merveilleuses, ce que la pensée ressuscite, ce que l'œil voit, tout cela fait naître et laisse une impression so-

lennelle qui n'attend pas et qui défie la réflexion.

Oui, disons-le : c'est la réflexion elle-même qui légitime cette impression si puissante. Et nous qui avons parlé en juge sévère de ce qui aurait pu s'opposer à ce faste royal, ne pourrons-nous donner les raisons qui empêchent de confondre une telle œuvre avec d'autres magnificences, vains monuments élevés par le pouvoir absolu à d'autres époques?

Nous n'hésitons pas à le dire : le temps, qui n'a en rien adouci la sentence que portèrent contre ces monuments du faste les contemporains et la postérité, est ici au contraire avant tout ce qui aujourd'hui relève, ennoblit, consacre cette œuvre du grand luxe monarchique. Un fonds de gloire solide et de grandeur nationale s'est comme mêlé avec ces pierres et tout ce royal éclat. C'est le temps qui a créé cette magie, ce charme souverain des souvenirs, que ne pouvaient mettre en ligne de compte les témoins de ces nouveautés. L'histoire vit dans ce palais, dans ces jardins, elle fait vivre jusqu'à cette mythologie comme un perpétuel symbole. L'illusion de tant d'ombres glorieuses ou de gracieuses apparitions qui se lèvent devant la mémoire, c'est aussi le temps qui nous la donne. Après tout, n'est-ce pas la France aussi qui s'y montre à nous brillante, honorée, puissante? que l'on critique avec raison certaines parties de cet art trop peu libre, et, sur quelques points, trop uniforme, les mérites qu'il offre ne produisent pas moins une impression très-forte par leur valeur propre, et comme image de ce siècle. Ce mélange de beautés et de défauts a là un lieu unique où il survit. Voilà Man-

sard, voilà Le Nôtre! N'est-ce pas dire sous d'autres formes : voilà l'analogue de l'éloquence, de la poésie, de l'art dramatique de ce temps, avec moins de variété, mais avec l'harmonie des lignes et la grandeur dominante? Cette forme absente laisserait un vide regrettable sous le rapport de l'histoire et de l'art. Ceux à qui parlent ces choses de l'ancienne France seraient privés, si ces grands témoins disparaissaient, de tout un ordre d'idées élevées et de nobles émotions[1].

Comment enfin oublier que ces magnificences devenues publiques, que ces splendides jardins, désormais salubres, c'est la nation, héritière du grand roi, qui en jouit et en profitera pendant des siècles?

Le chiffre des dépenses, quant à la construction de Versailles, est une question historique délicate. Les comptes ne sont pas complets, malgré de précieuses découvertes qui nous livrent les plus importants. En outre, les valeurs numéraires du passé doivent, si on veut qu'elles nous représentent une idée exacte, être converties en valeurs de notre temps. Cette opération ne permet, nous l'avons dit, que des calculs approximatifs. D'une part, la valeur des monnaies varie selon leur qualité; d'autre part, selon le rapport qu'elles soutiennent avec la quantité et la demande des choses auxquelles elles servent de commune mesure et contre lesquelles elles s'échangent.

[1] On peut exprimer de telles pensées lorsqu'on voit un historien national et favorable à la démocratie, M. H. Martin, consacrer à Versailles d'excellentes pages qui ne s'éloignent en rien de l'ordre de sentiments patriotiques que nous exprimons ici. Le dénigrement historique est au reste une preuve presque certaine de petitesse d'esprit ou de bassesse de cœur.

Mais, si des éléments si complexes, si variables depuis deux siècles, ne peuvent donner jamais pour résultats que des à-peu-près, hâtons-nous d'ajouter que c'est déjà beaucoup. Nous n'avions au sujet de Versailles, il n'y a pas longtemps, que des évaluations de fantaisie. Saint-Simon, qui se joue des chiffres, parlait de milliards, rien que pour Marly. Voltaire, favorable à ces travaux, se contentait du chiffre de cinq cents millions. Mirabeau, dans sa réaction anti-monarchique, alléguait sans preuves le chiffre de 1200 millions. J. B. Say évaluait la dépense à 900 millions, sans motiver cette évaluation. Volney, franchissant toutes les bornes, n'hésitait pas à mettre en avant la somme absurde de 4 milliards 600 millions, oubliant qu'on n'aurait su où la prendre, tant elle dépassait toutes les ressources imaginables de l'impôt et de l'emprunt.

On a aujourd'hui les comptes retrouvés dans les registres manuscrits de la Bibliothèque nationale et quelques autres indications qui permettent de se rapprocher beaucoup plus de la vérité, même en laissant encore une certaine marge aux différences d'évaluation. M. Henri Martin, dans son *Histoire de France*, termine son appréciation des travaux de Versailles en affirmant que le chiffre en est « énorme, il est vrai, mais non pas monstrueux[1] ». Il calcule que les frais de construction, de décoration et d'ameublement de Versailles, de 1664 à 1690, y compris les travaux hydrauliques et les jardins, plus les dépendances, c'est-à-dire Clagny, Trianon,

[1] *Histoire de France*, t. XIII, ch. LXXXI.

Saint-Cyr et les deux églises de la nouvelle ville de Versailles, s'élèvent à environ 107 millions (monnaie du temps), à quoi il faut ajouter un million ou un million et demi peut-être pour les dépenses des années 1661 à 1665, dont on ne connaît pas les comptes, et trois millions deux cent soixante mille francs pour la somptueuse chapelle, qui mit le comble et comme le dernier achèvement à ces grands travaux. — La proportion du marc au franc ayant varié sous Louis XIV, ajoute le même écrivain, il est difficile d'arriver à une réduction exacte en monnaie d'aujourd'hui. « On a calculé qu'il fallait doubler les chiffres, puis retrancher à peu près un neuvième. On aurait ainsi la valeur absolue, mais pour atteindre la valeur relative, si l'on considère l'avilissement des métaux précieux et le renchérissement des objets naturels ou fabriqués depuis un siècle et demi, on ne peut moins faire, à ce qu'il semble, que de doubler encore l'évaluation. On arrive ainsi à établir que la dépense de Versailles représenterait aujourd'hui plus de quatre cents millions. »

Un peu plus élevée, à vrai dire, est l'évaluation de M. P. Clément, qui, invoquant les mêmes documents, s'appuie en outre sur les papiers de Colbert, enfin sur les travaux de MM. Peignot et Eckard. Le mémoire de M. Peignot est intitulé : *Documents authentiques sur les dépenses de Louis XIV*. Celui de M. Eckard, plus complet, parut en 1836 sous ce titre : « *Etat au vrai de toutes les sommes employées à Versailles, Marly et dépendances ; au Louvre, Tuileries, canal du Languedoc, secours aux manufactures, pen-*

sions aux gens de lettres. » On trouve, entre les calculs de ces deux auteurs, une différence de 10 millions. Nous ne nous occupons ici que des bâtiments. Pour ce chapitre, la somme des dépenses, selon M. Eckard, ressort à 165 millions en monnaie du temps. Or, M. P. Clément raisonne sur cette donnée qu'il faut au moins quintupler pour avoir le chiffre exact aujourd'hui. En outre, il est à considérer que cette somme de 165 millions représentait alors une valeur énorme, si on l'envisage spécialement comme charge publique. A l'époque où la plupart des travaux auxquels elle fut affectée s'exécutèrent, le chiffre moyen du budget était de 90 millions, et il s'en fallait de beaucoup que la France le payât aussi aisément qu'elle paye nos budgets beaucoup plus considérables. Si l'on a égard au chiffre de la population, qui n'excédait guère alors 20 millions d'habitants, au grand nombre de privilégiés que leur naissance et leur genre de fonctions exemptaient de l'impôt, on demeure convaincu que cette somme de 165 millions dut être comparativement très-onéreuse aux populations.

Versailles et ses dépendances y entrent de beaucoup pour la plus grosse part. Le total, selon l'auteur de la *Vie de Colbert*, est de 116 978 229 livres en monnaie du dix-septième siècle. Les bâtiments proprement dits y figurent pour 81 151 414 livres. On y évalue les tableaux, étoffes, argenterie, antiques pour 6 386 774 livres; les meubles pour 13 000 000; la chapelle pour 3 260 241 livres; il faut y joindre 13 millions pour les autres dépenses de divers genres. Voilà la part de Versailles.

Quant au budget total des dépenses de faste royal et

aussi de luxe public constituées par les autres constructions, par les encouragements, les pensions, etc., il s'élèverait, si on ajoute aux dépenses constatées régulièrement un surcroît fixé un peu arbitrairement, mais vraisemblable, à environ un milliard en valeur d'aujourd'hui : chiffre qui joint aux effroyables dépenses de guerres, suffit à faire comprendre dans quelle détresse financière Louis XIV laissa la France[1]

III

AUTRES CONSTRUCTIONS DE LUXE

D'autres créations et restaurations de monuments méritent d'être mentionnées dans cette appréciation du faste monarchique au dix-septième siècle. Ces «satellites» de Versailles, comme on les a nommés, achèvent de montrer à l'œuvre le pouvoir absolu dans les constructions fastueuses ; car tel est l'objet de cette étude : nous cherchons les traits caractéristiques de l'absolutisme dans le luxe avec le même esprit d'observation que nous mettons ailleurs à marquer sous ce rapport l'action exercée par l'aristocratie et par la démocratie. Quel Français, quel étranger, visitant Paris et ses environs, n'interroge les souvenirs des deux Trianons? Ici encore, selon le procédé du pouvoir absolu, tout est créé! Les

[1] Voir, depuis la première édition de cet ouvrage l'importante publication de M. J. Guiffrey, dans les Documents inédits de l'Hist. de France : *Le Compte des bâtiments du roi, sous le règne de Louis XIV.*

bois et les dépendances remplacèrent un petit hameau appelé Trianon, et que le roi fit disparaître d'un clin-d'œil. Le principal de ces palais, commencé en hiver, était terminé au printemps. D'ici date l'invasion de *la chinoiserie* dans l'ornementation de luxe, attestée par la dénomination très-justifiée de *palais de porcelaine*, le corps de logis étant précédé de quatre petits pavillons dont la couverture était ornée de plaques de faïence imitant la porcelaine; l'intérieur du logis était peint en porcelaine aussi. Les murailles, toutes couvertes de glaces, l'ameublement qui était des plus somptueux, montrent un luxe en progrès. Ces nouveautés font l'admiration des contemporains, on en retrouve la trace dans le *Journal* de Dangeau, dans Félibien et dans les gazettes. Tout paraît surprenant, jusqu'aux pots de porcelaine où sont renfermés les plantes et les arbrisseaux : ces riens sont des événements.

Un luxe plus aimable dans cette agréable résidence est encouragé par le roi, celui des fleurs. Louis XIV se plaît à les répandre à profusion. Fleurs rares et parfumées, dont il aime à respirer l'odeur vers la fin de la journée. Les violettes, les orangers, les jasmins, les tubéreuses, les héliotropes, les jacinthes et les narcisses forment mille figures gracieuses dans des parterres sans cesse renouvelés. Cet amour des fleurs ira de ces palais aux riches demeures. Dans cette maison de porcelaine ou *Palais de Flore*, — nom plus glorieux qu'elle porte dans la langue de la cour, — Louis XIV donne des fêtes splendides : une de ces fêtes, à laquelle assistait Mme de Maintenon, égale les plus extraordinaires. Mais Louis aimai

à défaire pour refaire ensuite. Le palais de Flore tombait devant un de ces caprices. Il tombait avec la faveur de Mme de Montespan, pour faire place à une construction plus imposante qui correspond à l'avénement de Mme de Maintenon. Que le grand Trianon s'élève donc, forme nouvelle du luxe de construction à l'italienne, toute de marbre rose, avec une balustrade surmontant tout le développement de l'édifice et enrichie de statues, de corbeilles, d'urnes, de cassolettes. Ici les jardins disposés par Le Nôtre sont d'un goût agréable autant qu'orné. Il y règne un charme inaccoutumé, grâce aux eaux qui y répandent la vie et la fraîcheur. « On put croire qu'en passant de Versailles à Trianon, on avait changé de pays et de climat, et qu'on avait abordé dans quelque délicieuse villa d'Italie. La terre est tellement dorée par les fleurs, par les marbres et par les reflets qu'ils jettent dans l'eau, qu'il semble qu'un soleil plus chaud se lève sur cet horizon et colore tout ce paysage[1] ».

Passons rapidement[2] : indiquons seulement d'autres résidences sorties de terre ou transformées sur un signe royal comme Saint-Cloud avec son parc, dessiné aussi par ce même Le Nôtre qui créait le jardin français. Ce fut le type de la plupart des jardins et des parcs au dix-septième siècle. Rien ne se prêtait mieux à la décoration et au luxe. « Ce grand artiste apporta dans son art, avec la clarté de l'esprit français, un génie analogue à celui du grave Poussin et du sentencieux

[1] H. Fortoul, *Fastes de Versailles*.

[2] Les lecteurs qu'intéressent les détails trouveront amplement à satisfaire leur curiosité dans l'*Histoire des châteaux royaux*, par M. Vatout.

Corneille. Ses qualités furent siennes ; ses défauts lui vinrent de son siècle, et son exemple nous avertit de n'y point tomber[1]. »

Saluons aussi cette élégante résidence du château décoré par Mignard, Saint-Cloud, devenu alors le théâtre de fêtes brillantes dans un cadre charmant, et où Louis XIV arrivait de Paris dans une splendide gondole bariolée de banderolles aux vives couleurs, pour y être reçu par son frère, qui en avait fait son Versailles. Demeure remplie d'un des ameublements les plus riches d'alors, palais illustré de tant de manières depuis deux siècles, et aujourd'hui en ruines... Pourquoi faut-il que tout ici s'attriste pour nous des sombres images de l'invasion? Cet autre petit château, Meudon transformé aussi à la même époque et centre élégant de luxe et d'art, une ruine aussi ! Partout la trace de l'obus, des pierres noircies et disjointes, le vent sifflant au travers, et, si à Versailles, le royal palais n'a pas subi ces dévastations, l'imagination s'y retrace de plus pénibles scènes, l'histoire de la France humiliée, la France elle-même mutilée dans ces triomphantes galeries du grand roi.

Une ruine encore, mais ce n'est pas la guerre qui l'a faite, Marly, se dresse devant le regard à l'horizon comme une soudaine apparition du grand siècle.

Ruine grandiose et mélancolique, qui accuse aussi une de ces fantaisies luxueuses d'empereur romain que Louis XIV se permit sans compter avec l'argent de la France. De quelle expression désigner cette transforma-

[1] M. Charles Blanc, *Grammaire du dessin.*

tion féérique de ce qui n'était qu'un cloaque et un repaire de reptiles? Tant d'or et d'industrie prodigués afin de donner au roi une sorte de retraite à peu de distance de Versailles, pour aboutir à un échec, à la caducité précoce d'un monument inachevé! Et c'était au milieu de ces superbes parterres que le roi parlait de chercher la simplicité et la retraite, c'était dans ce château où sa gloire s'étalait encore à tous les yeux sous la forme de l'allégorie et de l'histoire, où jusqu'à vingt-neuf tableaux de Van der Meulen représentaient des villes prises par Louis en personne. Comment, quel que soit le charme de ces lieux, ne pas se dire que ces travaux furent exécutés par force? On réquisitionna des ouvriers carriers, de toutes les localités environnantes. Ils furent amenés à Marly et à Louveciennes pour y façonner « le pavé de Sa Majesté ». Tous les travaux particuliers se trouvèrent interrompus, et nul arrêt dans le travail ne fut permis aux ouvriers pendant deux années (1682-1684). Il en alla de même pour les travaux de l'aqueduc de Maintenon. Comme la spéculation des particuliers pouvait nuire à l'exécution des volontés royales, Louvois commença par interdire aux propriétaires de Maintenon de renchérir leurs loyers. Quand les travaux eurent atteint un degré d'avancement déjà grand, les terres remuées et l'agglomération des soldats travaillant sous un soleil brûlant, firent déclarer des maladies qui forcèrent de lever le camp (12 août 1686).

Les *restaurations* sont la partie faible, souvent déplorable, de ce faste royal.

Le luxe et l'art devaient médiocrement s'applaudir

Il n'hésite pas à quitter les plaisirs de la cour pour aller attaquer Valenciennes au mois d'avril, ou Gand au mois de mars. Son faste porte une empreinte personnelle qui n'est guère à l'usage des rois d'Asie. Il y met le bon goût et l'image d'une grandeur qui dépasse les pompes purement matérielles. S'il n'eût été qu'un de ces monarques absolus tout confits pour ainsi dire dans une majesté de commande, enveloppés d'un appareil propre à éblouir la foule, eût-il enlevé le goût délicat d'un Racine, d'une Sévigné, fût-il devenu l'objet de tant d'admirations sincères, enfin, au siècle suivant, aurait-il séduit l'esprit le plus sensé mais aussi le plus moqueur de son temps, l'esprit de Voltaire?

III

INFLUENCE PERSONNELLE DE LOUIS XIV SUR LE LUXE DU TEMPS

En montrant les goûts de luxe répandus jusqu'à l'excès avant Louis XIV, je n'ai pas entendu diminuer sa part d'influence.

Demandons-nous d'abord quel fut le principe et comme l'inspiration de ce faste qui devait, pendant un demi-siècle, tenir la France et le monde éblouis. N'y verrons-nous qu'un goût personnel? N'y a-t-il pas là aussi un calcul politique, un système? On ne saurait en douter aujourd'hui. L'emportement de la passion, qui poussait vers tous les genres d'éclat un jeune prince investi de la toute-puissance à vingt ans, n'en paraît pas

moins dans ces goûts chez lui développés à l'excès, mais la politique se joignit à la force du penchant. C'est la politique qui lui fit entendre que la royauté devait être mise désormais hors de pair par un faste qui rendît vain tout essai de rivalité et achevât d'environner de prestige la royauté aux yeux des peuples. C'est la politique qui lui conseilla de fixer la noblesse à la cour, d'avoir prise sur elle par ces nécessités d'argent qu'entraînent les exigences dispendieuses de la représentation.

Saint-Simon marque ce dessein avec une rare pénétration. « Il aima en tout, dit-il, parlant de Louis XIV, la splendeur, la magnificence, la profusion. *Ce goût, il le tourna en maxime par politique*, et l'inspira à sa cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en table, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur et pour certaines parties en nécessité. Il réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore satisfaction par une cour superbe et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles. » Les distinctions « naturelles », dont il est ici question, quel lecteur ne l'a deviné? ce sont les distinctions nobiliaires avec les priviléges de la préséance et les règles de l'étiquette, portées jusqu'à la plus superstitieuse minutie.

Faut-il conclure sur ce témoignage, que Louis XIV, corrupteur à dessein de son propre royaume, se soit

proposé de faire régner le luxe dans tous les états? Rien ne serait plus faux. Il fit des tentatives sincères pour réformer certains excès, et il exprimait à plusieurs reprises sa réprobation contre ceux qui dépensent au-delà de leurs moyens et plus que leur condition ne le comporte. Il flétrit dans ses *Mémoires* l'improbité des manœuvres qu'enfante le désir immodéré de paraître. En créant la chambre de justice contre les financiers (1661), il prétend, dit-il, « bannir le luxe du royaume ».

Il n'est pas très-difficile de reconstruire avec ses *Mémoires* son idéal de monarchie sous ce rapport : un roi environné de splendeurs, des grands formant cortége, des riches de moindre naissance, qui doivent leur luxe soit aux bienfaits du prince, soit à leur propre industrie ; puis, au-dessous, une nation laborieuse, active, où chacun se tient à sa place, où règne une solide aisance, et où les goûts restent modestes. N'est-ce pas là en effet, sous le pouvoir absolu, quand il n'a pas abdiqué toute honnêteté et qu'il ne se propose pas la corruption générale des peuples comme un moyen de les tenir asservis, le type même d'une société bien réglée?

Quant aux instincts personnels qui poussent vers le faste un prince bien fait, galant, épris de sa propre grandeur, où ne les voit-on pas éclater? Ils se trahissent dès les premiers temps de son règne par le soin qu'il prend de s'appliquer à lui-même tout ce qui est à sa convenance parmi les meubles du surintendant Fouquet, comme on le voit expressément indiqué dans ce même édit de 1661 où il prétend « bannir le luxe ». Ce procédé étrange, qui consiste à s'approprier les meu-

bles d'un concussionnaire, ne choquait pas dans un temps où on voyait les juges les plus intègres accepter les biens de celui qu'ils avaient condamné.

L'action exercée par Louis XIV sur le luxe ne se réduisit pas à l'exemple : elle fut active et directe. Elle est notamment sensible en ce qui concerne le costume, il s'y montre exigeant sur la beauté et l'éclat, ne croyant pas déroger à la dignité royale en le modifiant lui-même ou chez les jeunes courtisans. Un compliment, un sourire, un mot de reproche, voilà ses moyens d'action, et quels autres auraient été plus puissants sur les femmes qui, en déférant au royal désir, trouvaient à satisfaire tout ensemble leur coquetterie et leur désir d'agréer au prince? Une fois, à une représentation de *Bérénice*, les toilettes n'ayant pas toute la fraîcheur et toute la splendeur accoutumées, Louis en fait la remarque, et les costumes rajeunis étincellent de pierreries à la représentation suivante. En 1697, alors qu'on ne parlait que de réformer la dépense, on fait exception pour le mariage du duc de Bourgogne, et Louis exprime le désir « *que les costumes soient beaux* ». Ils le seront, n'en doutons pas! Quelle comédie, où toute la gravité du prince ne peut empêcher qu'on ne sourie de la lutte qui s'établit entre le monarque passionné pour l'éclat, et le politique à qui sa conscience et sa raison font sentir en ce moment la nécessité de l'économie! A ce signal de Louis XIV, personne « ne consulte plus ni sa bourse, ni son état, une émulation effrénée de richesses et d'inventions s'établit entre tous, l'argent suffit à peine, les boutiques se vident en très-peu de jours; les

choses en un mot sont à un point que le roi se repent d'y avoir donné lieu, et dit « qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes » ; il pouvait ajouter : et par les leurs! — Mais la bride était lâchée, il n'était plus temps d'y remédier, et au fond, ajoute notre malin observateur, « je ne sais si le roi en eût été fort aise », car il se plut fort pendant les fêtes à considérer tous les habits. On vit aisément combien cette profusion de matières et ces recherches d'industrie lui plaisaient, avec quelle satisfaction il loua les plus superbes et les mieux entendues, et que « le petit mot lâché de politique, » il n'en parla plus, et fut ravi qu'il n'eût pas été pris au mot. Celui qui se serait tenu à ce qu'il avait dit lui-même eût très mal fait sa cour[1]. »

Qu'est-ce donc, lorsqu'on voit le roi (1676) aller jusqu'à donner lui-même de l'argent à plusieurs dames pour leurs habits ! Une de ces dames, récemment réconciliée avec Mme de Montespan, reçut pour cette destination quatre cents louis.... « La plus incroyable chose du monde, dit un aimable témoin, c'est la dépense que font ces dames sans avoir le premier sou, hormis celles à qui le roi les donne. » Cela se passait un mois à peine après la perte de Philippsbourg : une fête devait être donnée à Villers-Cotterets, en l'honneur de la Saint-Hubert ; un instant contremandée, elle eut lieu quelques jours plus tard à Versailles avec un luxe inouï « de justaucorps en broderie, d'habits entiers des plus

[1] Saint-Simon, *Mémoires.*

beaux brocarts d'or et d'azur, de robes noires transparentes, de belles dentelles d'Angleterre, et de chenilles veloutées sur un tissu. » Renvoyons à la même plume de femme qui décrit ces choses éblouissantes avec des traits si vifs et comme en se jouant[1].

L'or, employé avec goût, mais avec profusion, tel est, en effet, un des caractères les plus saillants de ce genre de magnificence encouragée par le roi. Et pourtant ce sont surtout les dorures que Louis attaque par ses édits somptuaires, il est vrai presque toujours dans les conditions inférieures à la noblesse. Cette profusion de l'or et aussi des pierreries et des dentelles n'éclate pas seulement sur le costume des dames de la cour. Aux fiançailles de la fille de Monsieur (1698), c'est un duc d'Elbeuf qui revêt « un habit à manteau à fond noir avec des fleurs d'or, doublé d'un glacé d'or sur lequel était appliqué un grand point d'Espagne qui régnait tout autour du manteau ; » — « les chausses, garnies de dentelles en falbala, sont à trois rangs avec des rubans bleus et or ». Aux fêtes données en l'honneur de l'ambassadeur du roi de Perse, c'est Louis XIV lui-même, bien qu'il ne fût plus jeune, qui paraît en habit d'une étoffe or et moire brodée de diamants d'une valeur de plusieurs millions (environ douze millions cinq cent mille livres) : habit si pesant que le roi accablé « eut hâte, dit Dangeau, de s'en débarrasser après la cérémonie ». Louis mit à la mode ces casaques bleues brodées d'or et d'argent, qu'il fit pour distinguer ses principaux courtisans. Le baudrier

[1] Mme de Sévigné, *Lettres*, t. III, édit. de Sacy.

où passait l'épée, le rabat à dentelles, le chapeau décoré de plumes furent des modes qui durèrent une vingtaine d'années, et qu'adoptèrent toutes les cours, excepté celles d'Espagne et de Pologne.

Ne prêtons pas à des frivolités brillantes plus de sérieux qu'elles n'en ont, mais sachons reconnaître dans cette pompe et aussi dans cette symétrie qui est une des marques du règne une forme de monarchie qui garde sa place à part dans l'histoire. Le cérémonial y fut constitué selon les lois d'une étiquette qui rappelait la cour d'Espagne par sa gravité et ses exigences. Roi de la mode et du goût, comme il l'est à d'autres titres plus sérieux, la volonté de Louis XIV fait la loi : il semble appliquer à la toilette le même esprit réglementaire que son ministre Colbert au régime industriel. Curieux mélange de grandeur et de minutie, d'engouement pour la mode et de justesse d'appréciation dans ce qu'il y condamne! C'est tel jour un trait de l'habillement qu'il reprend, les manches des pourpoints, qui, extrêmement écourtées, étaient restées très-fendues; ce manque de goût le choque avec raison, et à l'occasion du deuil que prend la cour pour la mort de l'empereur Léopold (1665), il déclare qu'il faut en finir avec ces fentes, qui sont comme par enchantement abandonnées[1]. Une autre fois, c'est lui qui contribue à déterminer le choix de l'étoffe dans une pensée plus élevée de réforme, encourageant le retour aux étoffes qui ont un caractère moins frivole et forment une des parties les plus solides de la richesse

[1] Sévigné, Saint-Simon, Dangeau, etc.

nationale, c'est-à-dire les draps, les lainages fins. Lui-même porte un vêtement le plus souvent de drap d'ailleurs « fort brodé », dit Dangeau. Quant aux broderies, aux garnitures de dentelles et de rubans, il donne l'exemple de les reporter de l'habit sur la veste. Son exemple influe même sur la chaussure. Excepté les jours de grande fête où il plaçait sur son habit ses magnifiques pierreries, il n'en portait jamais qu'à ses boucles de souliers ou de jarretières ; la chaussure devint par là une des parties où se réfugia la richesse du costume. On mit aussi pour la première fois l'élégance dans la beauté du linge.

On peut dire qu'en général Louis XIV s'appliqua plutôt à réfréner dans le sexe masculin le faste des habits qu'il encouragea trop chez les femmes. Il n'a pas créé la mode des perruques si fort amplifiées, mais une fois qu'il les eut adoptées, après une résistance, qui tenait, dit-on, à la longueur et à la beauté de ses propres cheveux, la perruque, de plus en plus volumineuse et diversifiée, devint et est restée comme un des attributs du règne. Il fallait bien être majestueux jusqu'au bout ! O grand roi qui parlez de réforme, ne voyez-vous pas que ces ornements de tête exigent que tout soit à l'avenant ?... Le moyen d'être simple avec une perruque à trois marteaux ! Et quel appel à l'émulation des vanités ! Le marchand comme le marquis se piquera de porter perruque, et la perruque plus ou moins compliquée, étagée, marquera les rangs. Sachons donc parler gravement même de ces modes que le grand roi traita comme une chose grave, et qui le furent en effet

par leurs conséquences. Louis XIV, grâce au génie inventif de Binet, son pourvoyeur, eut dans un cabinet spécial tout un musée de perruques à son usage, qu'il variait selon les circonstances, et l'important Binet allait jusqu'à dire « qu'il dépouillerait toutes les têtes du royaume pour garnir celle de son roi ». En fait, la demande devint telle qu'il fallut mettre à contribution les têtes des vivants et des morts, même à l'étranger; le nombre des barbiers perruquiers doubla ; le commerce des cheveux prit des proportions telles que Colbert, s'inquiétant du renchérissement, parla d'empêcher l'importation qui, disait-il, ruinait la France. Il fallut que les barbiers perruquiers fissent la preuve que la vente des perruques à l'étranger rapportait plus d'argent au pays que l'achat des cheveux ne lui en coûtait. La même révolution dut suivre dans la forme des chapeaux qui, posés au sommet du gigantesque édifice, furent bas, à bords tantôt étroits, tantôt larges. Louis enfin créa une charge qui manquait à toutes celles qu'avaient imaginées ses prédécesseurs : il nomma un grand maître de la garde-robe. L'importance et la dignité du costume furent ainsi consacrées officiellement.

L'influence du roi sur les bâtiments, l'ameublement, la forme et l'ornementation des jardins, sur l'ensemble des arts décoratifs, ne sera pas moins appréciable. Tout sera « à la Louis XIV ». C'est son goût qui donnera le ton aux beaux-arts comme à la littérature. Mais son faste incomparable demeure pour ainsi dire incommunicable aussi par un certain côté que la monarchie absolue soustrait à toute espèce d'imitation et d'emprunt. La

partie principale, en effet, de ce faste sans égal, c'est la noblesse elle-même, passée à l'état de décoration d'une cour! Auprès d'un tel ornement de palais, le reste n'est que l'accessoire... Assistez en idée à ce superbe festin d'apparat donné au légat Chigi. Que sont ici la magnificence du service, et ces instruments de musique, et toutes ces pompes de l'opulence et du rang royal? Ah! ce n'est pas là le faste monarchique dans tout son orgueil, avec sa marque véritable. Regardez plutôt, je vous prie, ce personnel de princes, ces deux reines assistant elles-mêmes dans une tribune à la cérémonie, regardez Condé, oui, Condé lui-même qui présente au roi la serviette; voyez les plus grands noms de l'aristocratie attachés à des offices de table et de cour. Qu'ils déploient maintenant ces nobles toujours épris de luxe et de plaisirs, une représentation brillante, qu'importe au roi? Condé peut avoir son Chantilly! Il peut y montrer ces jets d'eau qui « ne se taisent ni jour ni nuit », et toutes les splendeurs princières. C'est à la royauté que l'ancien révolté allié aux Espagnols, que le glorieux vainqueur de Rocroy dédie ses fêtes les plus merveilleuses. — Suprême humiliation: la gêne du héros, née elle-même d'un luxe hors de toute mesure, assure sa soumission autant que la garantit sa fidélité elle-même. Le grand Condé ayant 8 millions de dettes, à qui son tailleur réclame 300 000 livres, qui, incapable pendant cinq ou six ans de donner un sol à la plupart de ses domestiques, trouve son antichambre encombrée de créanciers, et, comme la goutte le forçait de marcher lentement, s'appuie sur deux personnes

pour échapper à ces obsessions en passant plus vite, voilà le revers de la grande histoire, celle que Bossuet n'a pas écrite en composant l'oraison funèbre du vainqueur de Rocroy! C'est encore le roi lui-même qui paye les dettes du maréchal de Bellefonds, son premier maître d'hôtel. Le prince de Marcillac, pourvu déjà d'une pension de 12000 livres, « en attendant mieux », reçoit le gouvernement du Berry, et « garde la pension[1] ». Et maintenant songez à mal, nobles trop bien soumis, essayez de faire désormais des Frondes!

Ainsi se réalise cette pensée politique d'un luxe royal réduisant la noblesse à l'état de satellite et d'annexe. Cette pensée, Louis XIV l'accusera plus directement encore en mariant avec le duc de Chevreuse la fille aînée de Colbert, ce fils d'un marchand de drap de Reims, dit-on, à l'enseigne du *Long-Vêtu* (bien qu'il prétendît descendre d'une famille noble d'Écosse). Dans la lettre où il en donne notification au duc de Chaulnes, Louis XIV se sert d'une expression qui nous paraîtrait aujourd'hui, comme on dit, fort démocratique. Il dit qu'il conclut le mariage du « sieur de Chevreuse avec la fille du sieur Colbert ». Comme ici les mots non moins que la chose montrent qu'une révolution civile s'est accomplie! La richesse elle-même, comme le pouvoir royal, s'est faite niveleuse. Elle met de plein pied la roture et la noblesse. A l'importance de l'argent se joint celle du mérite personnel conduisant à tout, pourvu que la grâce royale lui vienne en aide. C'est ce qui fait que la roture occupe

[1] *Mémoires de Gourville.*

presque exclusivement dans la personne de fils du peuple ou de petits bourgeois parvenus aux premiers rangs, l'Église, la magistrature, l'armée, les ministères. Au-dessus de tout, le roi. Au-dessous, déjà l'égalité, en attendant la démocratie.

La même révolution s'est opérée dans le luxe, concentré comme le reste entre les mains du prince. Le grand luxe a cessé d'être féodal. Il achève avec Louis XIV de devenir monarchique. Les grands sans doute en auront leur part ; les bourgeois comblés des grâces royales auront la leur aussi, mais il n'y aura là plus guère que rayons émanés d'une source unique et plus haute. Cette désignation fameuse de *Roi-Soleil* ne se justifie pas seulement ici par l'éclat de l'astre royal, elle se vérifie encore davantage en ce sens qu'il est un centre universel d'attraction, — et que toute lumière vient de lui.

CHAPITRE V

SUITE DE LA MONARCHIE DE LOUIS XIV — LUXE ROYAL DES BATIMENTS

I

NÉCESSITÉ DE DISTINGUER DANS LE LUXE DE LOUIS XIV CE QUI EUT UN CARACTÈRE DE GRANDEUR OU D'UTILITÉ ET CE QUI FUT STÉRILE OU NUISIBLE.

Ce n'est pas seulement le manque d'exactitude dans les comptes financiers qui se rapportent aux dépenses de luxe que nous regrettons chez la plupart des historiens de Louis XIV, c'est le peu de soin qu'ils ont mis à discerner ce qui dans ces dépenses eut un caractère de tout point nuisible, et ce qui se présente soit avec un mélange de bien, soit à titre de dépenses utiles et fécondes. Il me paraît possible d'introduire en cette matière des distinctions plus nettes, d'établir des divisions plus précises, qui classent ces dépenses selon leur caractère économique plus ou moins fécond, plus ou moins destructif du capital national. On verra que les dépenses qui s'éloignent le moins de ce caractère de fécondité, sont aussi celles auxquelles la morale et l'intérêt politique

trouvent le moins à redire. La même vérité malheureusement se justifie trop souvent en sens contraire. La richesse, la moralité, l'État se trouvent souvent atteints, blessés du même coup.

Je m'attacherai donc à discerner : 1° ce qui fut faste brillant, excessif souvent jusqu'à encourir un juste blâme, mais non sans rejaillir jusqu'à un certain point en splendeur sur la France tout entière et non sans laisser quelques avantages subsistants ; 2° les prodigalités, fréquemment scandaleuses, satisfaction accordée sans compensation pour le pays aux passions personnelles du prince et aux cupidités qui en vivent ; 3° les dépenses servant à encourager les arts, les lettres, les industries de luxe qui, en définitive, profitèrent pour la plupart à la classe aisée par la consommation et à la classe pauvre par le travail. — (Nous pensons qu'il y a lieu de placer dans la première catégorie les bâtiments, qui jouent sous ce règne un si grand rôle.)

On a chance d'éviter par ces distinctions de répéter ce qui a été tant de fois écrit sur ce texte inépuisable de lieux communs apologétiques ou satiriques. Peut-être y trouverons-nous les éléments d'un jugement que nous voudrions pouvoir dire éclairé et réfléchi, en tenant compte des nécessités monarchiques qui s'imposent à l'historien du dix-septième siècle même dans ses plus légitimes critiques.

Quelle part de blâme mérite cette expression si caractéristique de « faste royal » de Louis XIV ? Tout y a-t-il été en pure perte pour le public ? Convient-il de ne voir là qu'une affaire de chiffres? Ces questions ne se ré-

solvent ni par l'engouement, eût-il pour interprètes les poëtes du dix-septième siècle versant au roi la louange toute pure, ni par les dédains, eussent-ils pour organe un poëte sceptique et railleur du nôtre, enthousiaste pourtant à ses heures, et habituellement mieux inspiré, Alfred de Musset, dans cette pièce moqueuse « sur quatre marches de marbre rose ».

Évitons les anachronismes de jugement qui iraient à faire un crime de tout luxe au grand roi du dix-septième siècle. Certes, il serait ridicule de reprocher à Louis XIV de ne pas s'être logé comme se loge aujourd'hui un président des États-Unis ou comme se logeait un simple stathouder. On peut concéder au grand roi une demeure à l'image de sa toute-puissance, sans que la critique perde tout droit. Il fallait se placer au moins dans les conditions d'exécution les plus favorables, éviter de produire à frais énormes et imparfaitement ce que la nature s'était plu à prodiguer dans tant de situations privilégiées. S'acharner pour établir sa demeure royale sur un point disgracié, offrant des difficultés de tout genre, nulle salubrité dans les travaux, faire peser de gaîté de cœur sur une nation obérée ce fardeau écrasant, c'était un injustifiable défi jeté à la nature. — N'a-t-on pas taxé d'orgueilleuse folie, en parlant des empereurs romains, l'acte d'une toute-puissance enivrée qui entreprend, dans des travaux où l'obstacle semblait un attrait de plus, de faire quelque chose de rien? C'est ce qui fait que le jugement des contemporains même les plus favorables pour Louis XIV s'est montré très-sévère, au commencement de l'entreprise. Mme de Sévigné, si disposée à admirer ce que

fait le roi, appelle Versailles « un favori sans mérite » (12 octobre 1678). Bussy insiste sur le manque d'eau (14 octobre 1678). Enfin, Colbert blâme ce qu'il est obligé d'exécuter en serviteur zélé. Dans ses papiers, mis au jour récemment, nous lisons : « Il restera donc à prendre le parti de ne rien faire qui vaille en conservant ce qui est fait, ou de ne rien faire que de petit en le rasant. En l'un et en l'autre *la mémoire éternelle qui restera du roi par ce bâtiment sera pitoyable. Il serait à souhaiter que le bâtiment tombât quand le plaisir du roi sera satisfait*[1]. » Colbert s'exprime avec non moins d'énergie dans une lettre à Louis XIV du 28 septembre 1665 : « Votre Majesté retourne de Versailles. Je la supplie de me permettre de lui dire sur ce sujet deux mots de réflexion que je fais souvent et qu'elle pardonnera, s'il lui plaît, à mon zèle. Cette maison regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Votre Majesté que sa gloire... O quelle pitié que le plus grand roi et le plus vertueux... *fût mesuré à l'aune de Versailles !* Et toutefois, il y a lieu de craindre ce malheur. »

Voilà l'avis des contemporains les plus prompts à l'admiration, les plus enclins à la complaisance. Modérer, si on se refuse à les arrêter, les dépenses de Versailles, et terminer le Louvre, ce palais de l'ancienne royauté, ce monument vraiment national, tel donc était le vœu de Colbert. Mais, si pénétrant qu'il pût être, le sage ministre

[1] *Papiers et correspondances de J. B. Colbert*, publiées par P. Clément. M. P. Clément a classé cette note, qui n'est pas datée, à l'année 1665 ; il pourrait bien se faire, dit-il, qu'elle fût de 1662 ou 1665.

des réparations de ces splendides châteaux qui devaient leur existence aux Valois. Elles sont plus défectueuses encore au point de vue du goût que regrettables pour la dépense. Près de trois millions en monnaie du temps furent consacrés à réparer et agrandir Fontainebleau, treize cent mille livres à enlaidir Chambord [1] : de déplaisantes constructions alourdirent cette capricieuse architecture d'une légèreté aérienne, sans que le séjour devînt commode et habitable. Faste sans goût qui accuse moins le roi que le temps pour qui les mérites sublimes de l'architecture religieuse du moyen âge et les grâces délicates de l'architecture civile de la Renaissance devaient rester également lettre close !

Je blâmerai moins une autre partie de ce faste royal, la somptuosité de l'ameublement de ces palais, et en particulier ce mobilier qui ajoutait tant à la splendeur de Versailles. De telles magnificences qui tenaient à l'éclat monarchique, étaient relevées par des mérites d'art incontestables, et il n'y a pas lieu de s'étonner que les témoins de ce luxe qui se confond souvent avec le beau aient laissé éclater un enthousiasme sincère. Il faut entendre Charles Perrault, le premier commis des bâtiments, célébrer en termes d'une précision qui font de cette page un document historique, « ces tables d'une sculpture et d'une ciselure si admirables que la matière toute d'argent et toute pesante qn'elle était, faisait à peine la dixième partie de leur valeur », louer avec enthousiasme « ces torchères ou ces grands

[1] Ces chiffres sont ceux que donne en les motivant M. P. Clément. M. C. Gaillardin présente des chiffres inférieurs.

guéridons, de huit à neuf pieds de hauteur, qui portaient des flambeaux ou des girandoles, de grands vases pour mettre des orangers, » et ces autres objets précieux, « ces cuvettes, ces chandeliers, ces miroirs, tous ouvrages dont la magnificence, l'élégance et le bon goût étaient peut-être une des choses du royaume qui donnaient une plus juste idée de la grandeur du prince qui les avait fait faire[1] ! » Avec quelle admiration d'autres écrivains parlent de vases d'argent massif remplissant la galerie qui menait à la salle du trône, de tous ces meubles en rapport avec ces appartements si superbement ornés, où le roi recevait les ambassadeurs !

Étranges et pourtant habituelles vicissitudes du faste royal sous cette forme particulière, le bâtiment ! Tant que le règne fut prospère et garda son prestige intact, un tel luxe ne fut pas impopulaire, ou, si quelques blâmes se firent entendre, ils se perdirent dans le concert de l'admiration universelle. La masse populaire était confiante. Elle se sentait soulagée par le bon ordre de l'administration, utilement occupée dans les carrières ouvertes à son travail. Elle voyait comme une chose naturelle ces magnifiques constructions où la royauté, environnée de l'auréole des plus brillants succès, aimait à s'entourer de toutes les pompes. La bourgeoisie en ressentait plutôt un sentiment de satisfaction que de regret. Elle subissait là comme ailleurs la fascination de cette monarchie arrivée à son apogée. En un mot l'opinion semblait regarder le luxe royal comme faisant en quelque

[1] *Hommes illustres*, article CLAUDE BALLIN, orfèvre.

sorte partie du luxe public, et la nation, tirant orgueil de ces splendeurs, ne songeait pas à en blâmer l'excès et à en supputer la dépense. Mais tout changea dans la seconde partie du règne. Les revers guerriers, le déclin d'un système industriel fécond, mais factice, la misère des campagnes, le caractère morose du gouvernement d'un roi qui n'avait quitté les allures brillantes que pour tomber sous le joug étroit d'une dévotion triste et persécutrice, tout assombrit, tout envenima les âmes. On enveloppa d'une haine commune les bons et les mauvais côtés de ce luxe. On en fit un des griefs les plus terribles contre Louis XIV. Sourdes colères, implacables rancunes que rien ne put calmer; il fallut soustraire aux outrages publics le corps inanimé de celui qui avait été le grand roi, et les mêmes fureurs devaient aller l'arracher à la tombe où il dormait depuis quatre-vingts ans sous les royales voûtes de Saint-Denis.

CHAPITRE VI

PRODIGALITÉS — FÊTES ET FAVORITES

I

DEUX THÉORIES DES DÉPENSES PUBLIQUES — LOUIS XIV ET COLBERT

Après les dépenses de bâtiment, qui laissèrent du moins après elles des traces d'utilité ou de grandeur, nous avons placé les prodigalités qui eurent pour objet la satisfaction du prince, sans aucune compensation pour le public dans le présent qu'elles accablèrent, dans l'avenir sur lequel elles devaient peser lourdement et longtemps.

On ne saurait mettre pourtant sur la même ligne les fêtes qui sont une partie du luxe monarchique, et dont on ne blâme que l'excès, et les dépenses non moins scandaleuses que ruineuses des favorites. On doit aussi traiter avec sévérité ces pensions et faveurs qui constituent dans cette dernière période de la monarchie un parasitisme de cour sans proportion avec ce qui s'était produit sous les Valois les plus célèbres par leurs profusions.

Question qui se pose d'abord : comment un prince, à qui les scrupules de conscience ne furent pas inconnus, paraît en avoir ressenti si peu en se livrant à des dépenses tellement excessives?... Dites-nous aussi comment un prince chrétien a bien pu multiplier les adultères et les étaler à tous les regards, comment un monarque pénétré du culte de l'hérédité royale et des convenances monarchiques, a bien pu légitimer les bâtards. La passion, voilà l'explication, mais non pas ici la seule. Louis XIV crut justifier sa pratique par une théorie.

Il répondait à Mme de Maintenon, qui lui demandait de l'argent pour les pauvres : « Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. »

Était-ce une simple boutade ou l'expression de cette idée très-juste que le travail vaut mieux que l'aumône? Non, sa pensée allait plus loin. Il voyait que toute dépense produit de la main-d'œuvre; il ne voyait pas la différence qui existe entre un emploi fructueux de la richesse et une dépense qui ne laisse rien après elle, il ne voyait pas que l'encouragement donné avec excès aux commerces frivoles est pris sur le fonds de productions plus utiles.

Vérités sans doute imparfaitement comprises alors, mais toujours entrevues par les partisans de l'économie, et que Louis XIV ignora systématiquement. Il put se dire que dissiper c'est produire, briller et s'amuser c'est faire aller le travail national; il contribuait donc au bien du peuple en se laissant aller à de dispendieux plaisirs!. . La trace de cette pensée se retrouve dans plus d'un do-

cument émané du grand roi. Pour mettre sa conscience en repos, il se faisait donner par la Sorbonne une consultation qui le déclarait maître absolu de la vie et des biens de ses sujets. « Les rois, écrit-il lui-même dans son *Instruction au Dauphin*, sont seigneurs et absolus, *et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés.* »

Audacieuse théorie qui allait au delà de la portée même du mot exorbitant : « L'État, c'est moi. » Ce mot plaçait la puissance royale au-dessus de tous les contrôles et au besoin peut-être de toutes les lois. Ainsi l'État n'admettait pas même comme inviolable le droit individuel de propriété ! Fallait-il qu'un dominateur plus absolu que Louis XIV se montrât sur ce point plus libéral ? « La propriété est inviolable », disait Napoléon (à l'occasion de la loi des mines, à la séance du Conseil d'État du 18 septembre 1809). Napoléon lui-même, avec les nombreuses armées qui sont à sa disposition, ne pourrait s'emparer d'un champ. Car violer le droit de propriété dans un seul, c'est le violer dans tous. » Louis XIV au contraire, poussé par le désir de satisfaire sans mesure ses goûts de faste, laisse peu à faire ici théoriquement aux écoles qui devaient plus tard abuser dans le sens révolutionnaire de ce principe dangereux de l'État omnipotent et propriétaire. Il réduisait la propriété personnelle à une possession pure et simple, à un précaire usufruit. L'ouvrage intitulé : *Testament politique de M. de Louvois*, ira jusqu'à donner à ces maximes l'expression la plus brutale : « Tous vos sujets, y lit-on, quels qu'ils soient, vous doivent leur personne, leurs

biens, leur sang, sans avoir droit de rien prétendre. En vous sacrifiant tout ce qu'ils ont, ils font leur devoir, et ne vous donnent rien puisque tout est à vous. » Aveugle qui ne verrait que les besoins exorbitants accrus par les profusions et le faste ont eu une part énorme dans ces théories de despotisme oriental qui légitimaient la confiscation ainsi que tous les attentats possibles contre les biens et les personnes!

On ne saurait dire combien ces excès ont contribué à faire sortir de ses voies naturelles ce qu'on a appelé la monarchie chrétienne et tempérée, en érigeant en principe l'arbitraire d'un pouvoir sans bornes.

Hâtons-nous de le dire d'ailleurs : un prince qui n'était ni un Caligula ni un Néron, qui avait de grandes qualités, qui gardait un fond de rectitude dans l'esprit malgré les sophismes dont il s'était laissé séduire, et de modération dans l'âme malgré les passions qui trop souvent l'entraînaient, ne pouvait se contenter de pareilles maximes pour se justifier à ses propres yeux. De plus honnêtes prétextes ne manquèrent pas à sa conscience. S'agit-il de travaux fastueux à commander? Il veut « bannir la fainéantise ». Il y revient à plusieurs reprises dans ses *Mémoires*, allègue ce motif dans l'édit qui renouvelle les priviléges des ouvriers logés au Louvre. S'agit-il de fêtes à ordonner? « Les divertissements sont utiles à tous les hommes pour délasser du travail, fournir de nouvelles forces, servir à la santé, calmer les troubles de l'âme et l'inquiétude des passions, inspirer l'humanité, polir l'esprit, ôter à la vertu une trempe trop aigre qui la rend quelquefois moins sociable et

moins utile[1]. » Les divertissements sont utiles à un roi pour montrer aux étrangers la prospérité de son État, pour faire voir à ses sujets son adresse en tous les exercices du corps et leur donner par ce qu'on voit, une idée avantageuse de ce qu'on ne voit pas. Ils conviennent particulièrement au roi de France, « parce qu'ils ne sont pas tant ceux des rois que de la cour et des peuples, et que le caractère singulier de cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince. »

Que pouvait Colbert pour combattre ces doctrines et pour modérer ces penchants qu'aucune digue n'arrêtait ni dans l'ordre légal ni dans l'état des mœurs et de l'opinion? On a volontiers représenté Louis XIV entre Colbert favorable à l'économie, et Louvois poussant aux dépenses, à peu près comme Hercule entre la vertu et le vice, qui cherchent à l'entraîner dans des routes différentes. Quelques conseils admirables de Colbert, aussi courageux qu'élevés et nobles d'accent, sembleraient justifier quant à ce grand ministre cette comparaison flatteuse. Malheureusement la vertu de Colbert fut elle-même fort tempérée par les complaisances du courtisan. Il ose avertir, dire ce qu'il pense, mais si le roi persiste, ce qui est l'ordinaire, Colbert passe outre, il obéit avec un empressement qui semble vouloir faire pardonner la hardiesse de ses conseils. On ne lira pas moins toujours cette belle protestation en faveur de l'économie qui n'excluait pas les dépenses pour les choses vraiment

[1] *Mémoires de Louis XIV*, texte de Pellisson.

grandes : « Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires. Je déclare à Votre Majesté, en mon particulier, qu'un repas de 3000 livres me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions pour la Pologne[1], je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir, s'il était nécessaire. Votre Majesté excusera, s'il lui plaît, ce petit transport (1666). »

Quant à Louvois il n'eut rien à apprendre au prince dans l'art de colorer ses dépenses par de belles raisons. Il ne fit qu'obéir aux goûts dont il sut habilement s'emparer pour établir son crédit. On connaît son propre penchant pour la magnificence, étrangement mêlé de parcimonie, et très-peu délicat sur le chapitre des beaux-arts, malgré son titre de surintendant des bâtiments après la mort de Colbert. Pourtant Louvois eut une véritable horreur pour les prodigues et la haine la plus digne d'éloge pour le luxe appliqué aux choses de la guerre[2].

II

LES FÊTES ROYALES

On n'a pas ici l'intention de présenter un tableau complet des fêtes brillantes dont la description remplit

[1] La Pologne, en proie à la guerre civile, était menacée, bientôt envahie par les Moscovites, et attaquée par les Turcs. Guy Patin craint (1667) de « voir disparaître ce boulevard de la chrétienté ».

[2] Cela ressort parfaitement de sa correspondance, ainsi que son manque de goût pour les arts (C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, ch. v et vi).

les chroniques. Il suffira de les caractériser par quelques traits. La majesté s'y associe à une variété, à un mouvement qui protestent contre l'image de solennité exagérée et monotone qu'on paraît quelquefois s'en faire. On verra quels autres caractères originaux marquent ces fêtes si célèbres. Mais d'abord quelle incomparable splendeur, à ne les envisager que par les côtés les plus matériels, et l'éclat féerique des flambeaux, et les éblouissantes magnificences de la parure, et les surprises inouïes d'illuminations qui font resplendir des jardins enchantés et briller de mille feux les toits dorés du palais! Les contemporains se laissaient charmer par ces réminiscences de la chevalerie, par cette mythologie en action animée et piquante pour les spectateurs et les acteurs de ces allégories ! Des ballets mêlés à la musique et au spectacle, l'union de l'art dramatique à ces amusements qui leur prête un caractère moins frivole, flattaient successivement les sens et l'esprit. Le roman à la mode, le roman héroïque et amoureux, mêlé à la chevalerie, prêtait ses couleurs au fameux carrousel de 1662, fête grandiose destinée à La Vallière, elle-même la plus touchante de ces héroïnes romanesques. Ces Romains, à la tête desquels figure le roi ; ces Persans, ces Turcs, ces Indiens, que commandent les princes du sang, c'était comme une mise en action du *grand Cyrus*. Les tournois revivaient dans les jeux, dans les devises et les emblêmes. Mais on était ramené en pleine réalité historique par cet autre emblême, pour la première fois figurant Louis XIV, d'un soleil dardant ses rayons sur un globe. Les termes orgueilleux qui l'accompagnaient

étaient beaucoup mieux faits pour un Philippe II, maître de domaines situés dans les deux hémisphères.

Splendeurs inouïes, plaisirs vifs et diversifiés, profusion sans bornes, inventions merveilleuses, mythologie pleine d'allusions, que ne trouve-t-on pas réuni dans cette fête des *Plaisirs de l'île enchantée* qui rappelle les plus prodigieuses solennités de l'Italie par ses magnificences, les fêtes de la cour de Bourgogne par ses machines à surprises et ses repas gigantesques, avec quelque chose de plus délicat et de plus fin qui n'appartient qu'à la société française et à la monarchie de Louis XIV! Six cents personnes de haut rang, les deux reines, environnées de trois cents dames placées sous des arcs de triomphe, ce roi qui figure Roger captif avec ses chevaliers des charmes d'Armide, les diamants de la couronne brillant sur son habit et sur le cheval qui le portait; les chevaliers couverts d'habits de toile d'argent et de broderies d'or et de jais, les trompettes portant des habits de satin et des soleils à leurs banderolles; au défilé qui précède la course de bagues, la cavalcade suivie d'un char de dix-huit pieds de haut, de vingt-quatre de long, de quinze de large, éclatant d'or et de diverses couleurs, représentant le char du soleil; les quatre Ages d'or, d'argent, d'airain et de fer, les douze Heures, gracieusement représentées par les plus belles dames de la cour, et les douze signes du Zodiaque suivant à pied, tout cela forme un spectacle original, éblouissant, tout à fait dans le goût de l'époque. Au ballet du soir, mêmes représentations mythologiques, allégoriques, le Printemps sur un cheval d'Espagne, l'Été sur un éléphant, l'Au-

tomne sur un chameau, l'Hiver sur un ours; derrière eux quatre groupes de jardiniers, de moissonneurs, de vendangeurs, de vieillards gelés sous leurs fourrures; enfin, Pan et Diane sur une montagne ombragée d'arbres qui se soutenait en l'air et s'avançait toute seule. Tout cela peut nous paraître par certains détails passé, vieilli, et pourtant revit plein de fraîcheur et d'imprévu dans les récits des contemporains. Et assurément ces inventions montraient plus d'esprit que tant de magnificences tout extérieures qu'on a vues depuis lors. « Tout était *caractérisé*, dit Voltaire. Des bergers portaient les pièces de la barrière qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalles les musettes et les violons... Les courses finies et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane descendirent (de la montagne mouvante) pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent qui portaient des bougies (vingt-quatre bougies chacune, et deux cents autres flambeaux de cire blanche tenus par autant de personnes couvertes d'un masque); et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte. Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent

sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés et qu'il leur abandonnait. »

Le mélange de la politique et des œuvres du génie donnait à ces divertissements une signification plus importante. Les devises, les vers récités célébraient à cette fète de 1664 le rétablissement de l'autorité souveraine, exaltaient le héros qui ramenait l'âge d'or, et les délices promises au monde par la naissance du Dauphin. Quant aux plaisirs de l'esprit, il nous a suffi de rappeler Molière. Ce grand nom du premier comique de tous les temps avec Aristophane se trouve mêlé à la plupart de ces solennités. C'est à cette fète de 1664 que furent joués la *Princesse d'Elide*, pleine d'allusions fines, le *Mariage forcé*, et, ce qu'on ne saurait oublier, les trois premiers actes de *Tartufe*, autorisé par le roi, malgré la cabale.

Pendant un demi-siècle, il n'est pas une de ces fêtes somptueuses qui n'ait eu son caractère propre, son agrément particulier. Mais qu'ajouteraient des descriptions plus circonstanciées à l'idée de magnificence monarchique que nous avons voulu mettre en relief? L'histoire du luxe doit mentionner du moins les fêtes brillantes dont Versailles, Compiègne, Saint-Germain, Fontainebleau, Trianon, Marly, Chambord furent les éclatants théâtres. Nous en subissons le charme avec Voltaire, avec Mme de Sévigné ; mais sur ce qu'il y eut d'excessif dans ces brillantes solennités, nous devons le reconnaître pour conclure, il faut juger comme Colbert.

III

LES FAVORITES

On ne vit jamais autant combien, dans les monarchies absolues, les caprices du prince prennent l'importance d'affaires d'Etat. Les favorites se trouvent élevées à la hauteur de personnages historiques. On peut en sourire ou s'en indigner : l'histoire peut souffrir dans sa gravité en se voyant contrainte de se rapprocher du genre des mémoires, si elle veut descendre dans ces détails misérables qui éclairent souvent de grands événements : ce n'en est pas moins une nécessité qui s'impose. Sans doute toutes les favorites n'ont pas eu un rôle politique. Mais il en est peu qui ne se rattachent d'une manière désastreuse à l'histoire financière tenue d'évaluer, autant qu'elle peut, ce qu'elles ont coûté. Le chiffre ressort souvent énorme, et combien d'éléments de cet étrange calcul nous échappent ! Combien de « fonds secrets », dont la trace est perdue, dans cette histoire des royales galanteries !

Cette arithmétique galante ne forme pas la partie la moins singulière, et elle est peut-être la plus instructive dans ces récits des amours royales. Les dons, les pensions, les faveurs de toute sorte forment comme les différents chapitres de ce scandaleux budget. C'est un des côtés de l'histoire du luxe parasite et de la prodigalité monarchique dans les derniers temps que je cherche à reconstituer, sans dénigrement systématique, mais sans en

rien taire. La royauté de Louis XIV représente ici, et c'est ce qui fait la moralité politique de ce travail, la monarchie absolue elle-même.

En lisant les *Mémoires* de Sully, on voit le grand ministre employer tous ses efforts pour que les maîtresses d'un roi trop facile aux amoureux attachements ne prennent pas d'influence sur les affaires. Louis XIV, à cet égard, porte en lui-même son Sully. Il garde la clef de la politique qu'il refuse de livrer à des femmes. Eut-il sous ce rapport pour Mme de Maintenon plus de condescendance? Ce qu'on entrevoit de l'influence politique de cette demi-reine est fâcheux, voilà tout ce que l'on en peut dire. Nous n'augurons pas mieux de celle qu'eût pu prendre l'orgueilleuse maîtresse qui eut le cœur du roi pendant tant d'années. Quelques écrivains sont allés jusqu'à dire que la fière humeur de Mme de Montespan fut pour quelque chose dans cette haute attitude de la politique qui marqua dans les rapports avec l'étranger la première partie du règne. Ils ont voulu en faire honneur à la marquise, qui a eu quelques courtisans posthumes par une fortune bien rare. Vaine tentative. On ne réussira pas à rendre l'histoire complice de ces tristes flatteries adressées aux favorites royales transformées en bons génies des arts, des lettres, de la diplomatie elle-même[1].

[1] Nous faisons allusion surtout à toute une galerie d'études écrites dans cet esprit sur les maîtresses royales, depuis les Valois, par feu M. Capefigue. Je ne cite ici ces publications que parce qu'elles indiquent une tendance malheureusement assez fréquente qui consiste à glorifier une certaine corruption qu'on identifie avec l'éclat et la suprême distinction. En vérité, en lisant ces apologies, on serait tenté de regretter que les rois de France

C'est une favorite du plus grand monde qui régna sur le luxe élégant en France pendant quinze années. Elle semblait prédestinée à ce rôle par ce qu'elle eut de qualités remarquables et de défauts brillants. Les mémoires et les lettres du temps s'accordent à la montrer belle d'une riche et éclatante beauté, étincelante d'esprit, pleine de verve, d'une verve souvent incisive et railleuse, toujours « amusante », a dit Saint-Simon, elle-même affolée d'amusements, non sans charité pour les malheureux et capable de bons mouvements, passant d'ailleurs du rire qui lui était habituel aux larmes et aux scènes violentes, quand la passion était en jeu. Ajoutons à ces traits une avidité qui devint de plus en plus exigeante, après avoir été quelque temps contenue par les premières hontes d'un rôle nouveau, puis un défaut poussé jusqu'au vice, le jeu. Nous ne faisons que rappeler la gourmandise, presque gloutonne, et qui, outre la bonne chère, ne dédaignait pas, par un goût fréquent chez plus d'une belle dame de ce temps, les vins forts et chauds de l'Espagne.

Le grave Colbert, « l'homme de marbre, » se montre bien faible dans ce genre d'affaires délicates. Colbert, mêlé à une intrigue d'amour, Colbert chargé de préparer les présents destinés à vaincre les refus d'un désintéressement joué ou vrai au début, et ne pouvant se soustraire à cet emploi, cela fait peine! C'est le

n'aient pas eu plus souvent encore de ces faiblesses qui ont si bien réussi, à ce qu'on nous assure, depuis Agnès Sorel jusqu'à Mme de Pompadour, et même, — car on a bu toute honte, — jusqu'à Mme du Barry, qui parut à temps, ose-t-on écrire, pour renverser Choiseul et son parti.

grand Colbert lui-même, au début de sa faveur, qui reçoit l'ordre de Louis XIV de faire fabriquer une petite cassette « bien propre », qui sera remplie de pierreries et où le roi puisera avec à-propos. Et de combien de détails il faut que le ministre s'occupe et qui lui sont prescrits comme des ordres! Ainsi cette cassette est toute une affaire. Il faudra y mettre « un collier de perles *que je veux qui soit beau*, deux paires de pendants d'oreilles, l'une de diamants *que je veux qui soient beaux*, et une, de toute pierre, une boîte et des attaches de diamant, une boîte et des attaches de toute pierre, etc.... Il faut avoir des pierres de toutes couleurs pour en pouvoir changer. *Il faut aussi* une paire de pendants d'oreilles de perles. *Il faut* encore quatre douzaines de boutons dont on changera les pierres du milieu, etc. [1] » Les détails continuent sur ce ton impératif jusqu'à la minutie. C'est aussi Colbert qui fut chargé de préparer un château, une merveille, à la porte de Versailles. Cette fois la marquise exigeait, parlait haut. C'était après le rapprochement qui suivit la fameuse rupture provoquée par Bossuet. En entrant dans l'ancienne maison de Clagny, elle la déclarait « bonne pour une fille d'opéra », la faisait abattre d'un signe.

On donna le nom d'Armide à cette magicienne qui supprimait les obstacles, créait des merveilles à l'aide de Mansard et de Le Nôtre, mais des merveilles qui laissaient des comptes à régler. « Continuez, écrit le roi à Colbert, à faire ce que Mme de Montespan voudra. » La pre-

[1] *Correspondance de Colbert*, t. I.

scription était large. Armide devait « vouloir » beaucoup de choses. Elle *voulut* à Clagny une demeure à souhait, un superbe château avec deux ailes en retour, une vaste cour en demi-lune, cinq perrons, une grande galerie, un escalier d'honneur menant à un spacieux vestibule, et de là au grand salon; elle *voulut* une magnifique orangerie, pavée de marbre, et « un petit bois sombre qui faisait fort bien, » au dire de Mme de Sévigné, « et un bois d'orangers où l'on se promène, où l'on est à l'ombre, avec des palissades à la hauteur d'appui, toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets, la plus belle, la plus surprenante, la plus enchantée qui se puisse imaginer [1] ». Le tout, en y comprenant les terres de Clagny et de Glatigny, dont le prix d'achat s'élevait à 405 500 livres, coûta la somme de 2 861 728 livres 7 sous 8 deniers [2]. — C'était le quart du budget de la marine, de la grande marine française de ce temps-là!

La toilette et les présents destinés à orner cette beauté superbe, cette « Junon tonnante et triomphante », forment aussi un fort gros budget. Qui ne se souvient ici encore de ce témoin féminin que tout amuse, que tout enchante, décrivant cette robe merveilleuse de Mme de Montespan « d'or sur or, rebrodée d'or, et par-dessus un or frisé, rebrochée d'un or mêlé avec un certain or qui fait la plus divine étoffe qui ait été jamais imaginée! » Ailleurs (26 juillet 1676), Sévigné la peint « tout habillée de point de France, coiffée de mille boucles; les deux boucles des tempes lui tombent fort bas sur les joues, des

[1] Mme de Sévigné, *Lettres* (7 août 1675), t. III, édit. de Sacy.
[2] Le Roi, *Les rues de Versailles.*

rubans noirs sur sa tête, des perles de la maréchale de l'Hôpital embellies de boucles et de pendeloques de diamants de la dernière beauté ; trois ou quatre poinçons, point de coiffe; *en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs.* »

Ces royales dépenses ne représentent pas seules les sommes absorbées par le faste de la favorite. Sans admettre que cette belle robe « toute d'or » fût, comme on le disait, un cadeau de Langlé, les courtisans — et même, ce qui nous semble inouï et paraissait alors naturel, la famille royale — semblaient pour elle lutter de générosité. Un jour, le frère du roi apportait comme étrennes à la favorite une soucoupe d'or ciselé avec un cordon d'émeraudes et de diamants, deux gobelets d'or, dont les couvercles étaient aussi garnis de diamants et d'émeraudes faisant pendant ; ce présent de bonne année avait coûté 10 000 écus. La reine elle-même et toutes les dames du palais donnèrent des étrennes à la favorite, et l'on ne disait pas qu'elle leur eût rien offert qui appelât de tels présents[1].

Que n'a-t-on pas dit de son jeu effréné? Ici les chiffres ont l'air fabuleux. Ils sont pourtant authentiques. *Le jeu de la Montespan*, cela devint proverbial. On voit qu'elle faisait parfois à la bassette des coups qui pouvaient aller à un million ! Elle grondait quand on ne les tenait pas, et le roi partageait alors sa mauvaise humeur. Un soir de Noël, elle perd 700 000 écus et regagne sur trois cartes 150 000 pistoles (la pistole valait un peu plus de

[1] P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV*, ch. VI.

10 francs). Trois mois plus tard, elle perd en une seule nuit 400 000 pistoles qu'elle parvient à regagner. Le roi abolit la bassette. On se rattrapa sur d'autres jeux. On ouvrit des loteries à gros lots. Cela continuait encore en 1682. Mme de Montespan perdit au hoca 50 000 écus. Le roi se fâcha : sa passion s'en allait.

Autre partie onéreuse de ce genre de parasitisme : une famille à pourvoir. Les uns veulent des places, les autres des pensions. L'altière marquise exigeait plus qu'elle ne sollicitait. Elle imposait Vivonne, son frère, comme maréchal de France. Mais les faveurs, les pensions faites à elle-même tiennent une place plus grande encore que celle des parents et des amis. Les chiffres mis au jour ont ici une rare éloquence. En 1675, la favorite se fait attribuer en partage avec la marquise de Thianges la succession en deshérence du sieur Dauvergne, propriétaire d'une des grandes boucheries de Paris. Les ordonnances dite de *comptant*, dont la connaissance était soustraite à la chambre des comptes, indiquent d'autres avantages non moins curieux assurés à Mme de Montespan. Elle reçoit pour l'entretien et la nourriture des ducs du Maine et du comte de Vexin, et des demoiselles de Nantes et de Tours, enfants naturels du roi, pour leurs domestiques, train, suite, équipages, 75 000 livres (soit, pendant nombre d'années, une rente de 150 000 livres). Elle reçoit le brevet d'une pension de 15 000 livres le 1er mai 1679. La disgrâce ne diminue pas la générosité royale. Les pensions augmentent même en proportion des frais qu'exige l'entretien des bâtards, dont le nombre s'était accru. Aussi le

chiffre indiqué pour l'année 1685 est-il de 500 000 livres. On trouve encore, dans les états de 1681, Mme de Montespan pour une somme modique, il est vrai, de 5000 livres, par *gratification, en considération de ses services*. Le même état donne à la duchesse de Fontanges, pour sa dépense extraordinaire pendant le voyage qu'elle fait, 20 000 livres ; pour sa pension pendant les six premiers mois de l'année 1681, la somme de 40 000 livres. Cette année 1681 abonde en dépenses de cette nature[1].

C'est Mme de Soubise, qui reçoit une pension de 14 000 livres. C'est une pension de 25 000 livres inscrite en faveur de la dame de Ludres, « ci-devant fille d'honneur de la reine, pour gratification, en considération de ses services ». C'est une autre dame, objet d'un ancien goût de la première jeunesse du prince, Mme de Beauvais, qui figure sur les états de 1679 pour une pension de 4000 livres ; sur ceux de 1684, pour 8000, et sur ceux de 1685, pour 30 000, à titre de gratification extraordinaire. « L'estime que le roi avait » pour Mme de Thianges se témoigne par des générosités du même genre : chaque année, 9000 livres de pension et 6000 de gratification. La gratification, à l'occasion du mariage de sa seconde fille avec le duc de Sforce, fut portée à 30 000 livres. On retrouve encore ici les parents et les protégés ; le jeune marquis de Mortemart, neveu de Mme de Montespan, reçoit 1 million (1679).

Joignez à cela de scandaleux marchés.

[1] V. *Les menus du comptant*, pour les années 1677 à 1682, aux Archives nationales.

Le secrétaire du comte de Toulouse Valincour écrivait à un armateur de Saint-Malo : « Si vous jugez à peu près à quoi peut monter le profit de Mme de Montespan pour la part qu'elle avait dans cet armement, je vous prie de me le mander, afin que je le lui puisse annoncer par avance à Fontevrault, où elle est et d'où elle demande souvent des nouvelles, comptant qu'il ne lui en saurait guère revenir moins d'un million. »

Mme de Montespan recevait encore du roi, depuis qu'elle avait quitté la cour, 100 000 francs par mois, somme qui fut réduite des deux tiers en 1707, à cause du mauvais état des finances[1].

Ce rôle de favorite fastueuse se soutint jusqu'au bout. N'avons-nous pas décrit cette maladie de paraître qui s'empare d'une âme et ne la quitte plus, cette avidité des brillants plaisirs qui survit à l'âge, à la beauté, à la faveur, à la fortune? On peut s'en donner ici le spectacle dans une femme qui n'était pas sans dignité, mais qui eut surtout beaucoup d'orgueil. Elle veut garder moins l'amour du prince que sa faveur. Elle tolère et semble favoriser des rivales comme Mlle de Ludres, comme Mlle de Fontanges. Elle s'obstine à se rattacher, même quand son règne est fini, à ces divertissements et à tout cet éclat dont la pitié du roi ne veut pas la sevrer. On le voit mettre à la disposition de celle qui tenait encore au dehors rang de favorite (1685) l'Opéra avec sa musique et ses danseurs; elle y donne une mascarade. C'est une série de fêtes chez elle, à Chambord, à Marly, etc.

[1] *Journal de Dangeau*, 17 janvier et juin 1707.

Ainsi cette héroïne du grand luxe de cour s'acheminait de plus en plus vers l'abandon complet. Jusqu'à cette pénitence assurément trop dure vers la fin pour n'avoir pas été sincère, on vit longtemps encore ce faste, qui devait la suivre dans ses dernières résidences, marquer, avec les œuvres de la charité, ses années finales. Telle on la vit dans sa terre du Petit-Bourg, dans son célèbre château d'Oiron, si rempli d'un air de magnificence, peuplé de ses portraits où sa beauté éclatait sous tous les costumes, et dont deux, en Madeleine repentante, attestaient que cette pénitence ne ressemblait guère à la pénitence pleine d'humilité de sa sœur Louise de la Miséricorde. Ici, les portraits multipliés du roi et de la famille royale, là, toute une chambre qu'on appelait la « chambre du roi », avec un lit à tentures sur un fond de velours noir, comme si elle attendait le royal époux! Depuis la mort de la reine, elle se croyait l'épouse, et le nom de maîtresse l'eût offensée.

Quel inventaire que celui du mobilier de ce château d'Oiron qui eut son originalité parmi les luxueuses résidences! Tout est richesse, abondance de diamants, de plaques d'or, d'objets d'argent, d'ivoire, d'écaille. Combien d'admirables tapisseries, de beaux portraits, de reliures superbes, enfin, de ces faïences renommées, entassées dans des caisses, et dont la fabrication avait illustré Oiron du quinzième au dix-septième siècle[1]!

[1] L'inventaire de ces richesses a été découvert dans les archives du château d'Oiron, par M. Hugues Imbert, membre de la Société de statistique de Niort, qui en a donné lecture à la Sorbonne, le 23 avril 1867, à la réunion annuelle des Sociétés savantes des départements. — Sur les faïences d'Oiron, voir le volume intitulé, *L'art de la faïence chez les Poitevins*, par M. B. Fillon, 1864, in-4°.

Cette femme, qui avait vécu pour l'orgueil et le plaisir, et devant qui on n'osait prononcer le nom de la mort, mourut en chrétienne avec une simplicité ferme et touchante, mais, s'il fallait chercher une sorte d'expiation posthume et comme une triste moralité dans cette histoire des scandales du luxe, on la trouverait dans les humiliations qui suivirent la mort. *Son corps si parfait*, selon l'expression de Saint-Simon, fut exposé aux maladresses d'un obscur chirurgien. Quelques valets restèrent seuls chargés des derniers soins. Quand le corps fut porté à l'église, des difficultés d'une autre sorte s'élevèrent. « La moindre bourgeoise aurait été traitée avec plus d'égards. » Son fils, le comte de Toulouse, qui l'aimait tendrement, n'était point là, et ses deux autres fils, le duc d'Antin et le duc du Maine, n'eurent d'autre souci que de cacher leur joie. D'Antin, seul témoin de la mort de sa mère, fit un grand étalage de deuil, qui ne l'empêcha pas de reprendre immédiatement ses habitudes et son jeu. Peu de jours après, il recevait magnifiquement le roi à Petit-Bourg, et il établissait sa fortune en faisant disparaître sans bruit, du soir au matin, cette fameuse allée de marronniers qui avait déplu. Le luxe royal allait continuer à se déployer, quoique avec moins d'éclat et dans de plus rares solennités. Des splendeurs comme celles-là ne se conçoivent pas sans une femme qui en soit le centre. Cette place ne devait plus être prise, et entre Louis XIV, fidèle aux somptueuses traditions, et Mme de Maintenon, prêchant la réforme, le règne achevait de se prolonger dans une majestueuse tristesse, où les divertissements ne devaient plus figurer que comme intermèdes.

IV

LA MAISON DU ROI — LES COMPTES DE DÉPENSES DE 1715

Nous avons présenté le tableau et interrogé les comptes du faste royal sous la monarchie absolue de Louis XIV. Une certaine précision dans les chiffres aurait été une nouveauté non sans intérêt en pareille matière, alors même que notre sujet ne nous en eût pas fait une obligation. Ce faste reste uni au déclin de la monarchie française comme un de ces magnifiques couchers de soleil plus éclatants que la plus brillante aurore, mais l'observateur y lit déjà l'annonce des tempêtes prochaines. Sans avoir le pressentiment d'une révolution aussi complète que celle qui devait se réaliser, les esprits doués de pénétration entrevirent, sous Louis XIV même, de grands changements. Ils ne craignirent pas de dénoncer ces signes précurseurs au risque de la disgrâce, de signaler dans le désordre financier l'indice des vices de la société et de la politique. Fénelon, aussi perspicace dans la partie critique de ses idées sur le gouvernement que chimérique dans ses vues réformatrices, ne diffère pas en cela d'un Vauban, ce grand observateur positif. Ces témoins illustres, ces amis de la monarchie, qui ne la rêvent même pas libérale au sens moderne du mot, rattachent cette situation fatale au faste dispendieux, aux prodigalités sans frein.

L'organisation de la maison du roi, que nous avons vue naître au moyen âge et prendre un certain développe-

ment au temps de saint Louis, forme un ensemble jusqu'alors sans analogue dans la vieille Europe, ensemble imposant ou monstrueux, selon le point de vue auquel on se place pour l'apprécier. Ce majestueux cérémonial fait spectacle, et par certains aspects complète le prestige de la monarchie. Par d'autres il provoque le sourire, tant il traite le roi en idole, tant il multiplie les charges, je ne dis pas seulement inutiles, mais ridicules et basses, confiées le plus souvent à des gentilshommes. Byzance est dépassée. Ce vaste appareil produit l'effet d'un vampire suçant jusqu'à les épuiser ce que Sully appelait les mamelles de l'État. Ces mamelles ne sont pas seulement « le labourage et le pâturage », mais les ressources si diverses créées par le génie fécond de la civilisation. Si vous regardez ce prodigieux appareil dans sa masse, il paraît gigantesque; si vous y pénétrez pour en voir de près les ressorts innombrables, vous êtes confondu de ce qu'il a fallu de subtilité d'imagination pour supposer tant de besoins, pour les créer en les supposant, et pour y faire converger tant d'efforts. « Messire Gaster », comme eût dit Rabelais ou La Fontaine, y compte tout un peuple de serviteurs et de valets. Tous ses actes acquièrent une solennité inouïe. Un nombreux personnel, même aux jours ordinaires, se tient sous les armes, depuis ceux qui officient dans les cuisines jusqu'à ceux qui officient à la table royale. Le cérémonial des grands repas met en mouvement un monde de hauts fonctionnaires occupés religieusement autour de l'assiette et du verre du roi. Il en est qui figurent dans la marche du cortége pour l'arrivée de la

« nef », grande pièce d'orfévrerie contenant les serviettes du roi entre des coussins de senteur. Il en est qui, selon la vieille coutume des monarchies orientales et de l'empire romain, sont consacrés à « l'essai » des plats, qu'ils goûtent avant le souverain. Les officiers du palais qui passent devant la nef font un salut, comme le prêtre passant devant l'autel. Tout cela a été fixé d'une façon sacramentelle par Louis XIV, et nous le retrouverons encore sous Louis XVI.

M. Taine[1], dans un tableau brillant et précis de ces charges de cour, a décrit ce service compliqué de la bouche d'après les pièces originales; il signale les trois divisions de la bouche, « la première pour le roi et ses enfants en bas âge; la seconde, nommée petit-commun, pour la table du grand maître, pour celle du grand chambellan et pour celle des princes et maîtresses qui logent chez le roi; la troisième, nommée grand-commun, pour la seconde table du grand maître, pour celle des maîtres d'hôtel, pour celle des aumôniers, pour celle des gentilshommes servants et pour celle des valets de chambre. Nous y reviendrons en traçant le tableau de l'ancienne monarchie à la veille de la révolution. Ce prodigieux luxe est l'œuvre de Louis XIV. Le Versailles du grand roi étale cette « fête de Gargantua », cette solennelle hiérarchie des cuisines, « grands officiers de la bouche, maîtres d'hôtel, contrôleurs, contrôleurs-élèves, commis, gentilshommes, panetiers, échansons et tranchants, écuyers et huissiers de cuisine, chefs, aides

[1] *Origines de la France moderne*, t. I, liv. II, ch. I.

et maîtres-queux, enfants de cuisine et galopins ordinaires, coureurs de vins et hâteurs de rôts, potagers, verduriers, lavandiers, pâtissiers, serdeau, porte-tables, gardes-vaisselle, sommiers des broches, maître d'hôtel de la table du premier maître d'hôtel, toute une procession de dos amples et galonnés, de ventres majestueux et rebondis, etc. » — Ajoutez que cela doit être multiplié par le nombre des résidences royales et aussi, sauf la différence de degré, par celui des princes. Qu'est-ce donc, si l'on y joint tous les autres services de la maison militaire et de la maison civile. qui ne comporteraient pas des dénombrements moins homériques !

Ces dépenses étaient de celles où Colbert aurait voulu tailler dans le vif. Dans ce même Mémoire adressé au roi dont nous avons emprunté un beau passage, il ose mettre sous les yeux du prince toutes les dépenses inutiles qu'il l'engage à retrancher. Telles sont celles pour les écuries que le roi a « triplées ». Cette augmentation est évaluée par le ministre à plus de 200 000 livres (monnaie du temps) en livrées, en nourriture d'hommes et de chevaux, en achats, en gages. Tel est le jeu, celui du roi, celui de la reine, tels sont « toutes les fêtes, repas et festins extraordinaires ». Le roi « trouvera que cet article monte encore à plus de 300 000 livres[1], que

[1] M. P. Clément se demande si ce chiffre qu'on trouve dans le manuscrit n'est pas réduit et si ce n'est pas 3 millions qu'il faut lire. Le chiffre est peut-être diminué, mais n'oublions pas qu'il faut quintupler pour avoir la somme actuelle. M. C. Gaillardin va jusqu'à sextupler dans son *Histoire du règne de Louis XIV*.

les rois, ses prédécesseurs, n'ont jamais fait cette dépense, et qu'elle n'est point du tout nécessaire ». Le ministre n'hésite pas à toucher certains points sensibles au cœur du monarque. Il continue cette revue intrépide des retranchements à faire à propos des meubles, des dépenses pour les gardes du corps, pour les compagnies de gendarmes écossais et de chevau-légers au service, soit du dauphin, soit de la reine. La solde, portée à 100 000 fr. par an pour chacune de ces dernières compagnies, il la taxe « d'exorbitante ».

Et remarquez qu'ici le ministre invoque les raisons politiques aussi bien que les motifs économiques. Il craint les jalousies qu'engendrent dans les autres corps de l'armée ces distinctions trop grandes pour les troupes du roi; il censure l'excessive beauté des habits et « ajustements » militaires, les jugeant non moins nuisibles pour faire la guerre qu'opposés à une sage économie. Quelle rude façon aussi de traiter ces revues trop fréquentes, spectacles ruineux qui causent de grands mouvements de troupes à cette fin de « devenir un divertissement pour les dames ! »

Que répondait, que pouvait répondre l'impérieux monarque à ces remontrances, enveloppées de toutes les formes du respect? Il se bornait, parfois après quelques velléités de réformes, à demander à Colbert de s'ingénier à découvrir de nouvelles ressources. Il sent que le travail est la plus féconde. Faudra-t-il rapporter à cette nécessité tant de brillantes créations qui ont illustré Colbert et le siècle de Louis XIV ?... Cette œuvre jugée si patriotique, et après tout si grande, ne fut-elle qu'un moyen

de procurer de l'argent au roi? Du moins faut-il reconnaître que, sans les grandes dépenses dont il fallait faire les frais, ces moyens énergiques et factices n'auraient pas été mis en jeu à ce point. Qu'on n'aille pas dire que le luxe de Louis XIV, en favorisant cette production à outrance, a en somme plus servi à enrichir la France qu'à la ruiner! La dépense absorba la recette et même au delà. Tous les produits dus au génie de Colbert et à l'activité nationale, jetés dans ce gouffre sans fond, ne parvinrent pas à le combler. La source féconde de l'activité productive fut elle-même atteinte par l'abus de ces règlements préventifs qui enchaînèrent les libres mouvements du travail. Ce système de protection et de restrictions, vrai système de serre chaude, produisit des fruits brillants et hâtifs, que le luxe et la guerre se hâtèrent de dévorer. Pourtant, grâce au génie national, ces semences bien ménagées auraient donné des produits plus durables, à condition de relâcher un peu le mécanisme réglementaire et protecteur au lieu de le tendre de plus en plus, ce que Colbert fit lui-même, laissant ainsi à ses successeurs un exemple sur lequel ils devaient renchérir encore.

Veut-on mesurer la part des concessions qu'obtinrent de Louis XIV, d'un côté la sagesse de Colbert et de l'autre la nécessité, on en jugera par certains rapprochements. — Le roi veut se réduire en 1686. Il se résout à ne dépenser que 4 millions en travaux, au lieu de 15 l'année suivante. Cette promesse est-elle tenue? Très-incomplétement. L'envie de voir une rivière à Versailles est la plus forte, et ce sont d'autres travaux plus importants qui souffrent des réductions. Le roi diminuera

effectivement ses dépenses en diamants. En 1693, il supprime le chocolat et les liqueurs pour son appartement, diminue de moitié les étrennes à ses fils et à ses bâtards; 200 chevaux sont retranchés aux écuries (1694); il envoie fondre à la Monnaie sa belle vaisselle ciselée. D'autres économies retombèrent sur le travail et sur les sciences. Il fit fermer les ateliers des Gobelins; les membres des Académies des sciences et des inscriptions cessèrent d'être payés. Le relâchement succède toujours à ces mesures de rigueur. On le voit dans ces temps désastreux fournir 100 000 livres au cardinal Radzieski, « soit disant avancés » par celui-ci pour l'élection manquée du prince de Conti au trône de Pologne; 100 000 francs à Maréchal, chirurgien de Paris, pour avoir fait à Fagon l'opération de la pierre; 12 000 livres de pension à Mlle Lillebonne, 5000 à la femme de Mansard, 4000 à Mlle de Croissy, sœur de Torcy; faire un présent de 18 000 livres en vaisselle d'argent aux nonces du pape à leur départ. Au besoin, on confisque, et on attribue le produit à de pures faveurs de cour. C'est ainsi que 1000 écus de rente sont attribués à Mlle d'Épinay; telle autre riche confiscation à l'abbé de Polignac, et une confiscation de 12 000 livres par an au prince d'Épinay. Que dire encore? Louis dépense 60 000 livres lorsque les souverains détrônés viennent le visiter à Fontainebleau. — En 1704, 15 000 livres par an sont affectées au comte de Verrue, 20 000 à l'évêque de Strasbourg sur d'autres confiscations, 800 000 au comte de Saint-Aignan; et, en 1708, au prince de Vaudemont et à la princesse des Ursins, une pension de

299 000 livres. La veuve de Condé, déjà riche, arrache au roi 30 000 écus de pension. De 1710 jusqu'à la fin on trouve le même mélange inégal d'économies et de prodigalités. Le roi ne donne pas les étrennes qu'il accordait à sa famille, ne prend pas les 40 000 pistoles qu'il recevait pour les siennes, les fait distribuer pour les besoins des frontières des Flandres. En 1712, non-seulement il gratifie Villars de 100 000 livres, mais il accorde à Torcy 100 000 écus sur les postes, 400 000 à la Rochefoucauld pour payer ses dettes, autant à Pontchartrain, etc. On va, on va ainsi toujours sur cette pente où l'on glissera jusqu'à la fin, jusqu'à la révolution. Aucun document n'est plus riche en renseignements que les comptes mis au jour de l'année 1715, bien qu'ils portent en partie sur des dépenses de luxe réduites par le malheur des temps. En présence du chiffre élevé pour lequel y figure l'armée, on est frappé de voir à quel point l'élément de luxe occupait une place exorbitante dans l'organisation militaire de la France du dix-septième siècle. Les états-majors y absorbaient près de la moitié des fonds. Plus tard, sous Louis XVI, on ne comptera pas moins de 1042 généraux sur un effectif de 152 000 hommes.

Le *budget des dépenses* de 1715, pour employer cette locution moderne, est d'environ 170 800 000 livres. La part du roi et de sa maison ressort encore à environ 11 millions, monnaie du temps. Les gages des grands officiers s'élèvent à 396,905 livres. On trouve 6000 livres pour les officiers de la paneterie, 9300 livres pour les officiers de fourriers, 4500 livres pour les officiers de fruiterie, 120 000 livres comme indemnité

au pourvoyeur, 24 000 livres au boulanger, 90000 livres pour livrées, etc., etc. Plus la dépense a le caractère de superflu, plus elle s'élève. Dans le service des écuries, les « médecins, les chirurgiens et apothicaires, » n'ont en tout que 2000 livres. La part des secours assez nombreux pour les hospices, les séminaires, les communautés de sœurs, les pauvres enfin, paraîtra très-modérée, comparée aux services de faste ; la bienfaisance coûte environ 300 000 livres, tandis que la seule argenterie, pour dépenses ordinaires, le garde-meuble et l'achat des pierreries, donnent pour cette année un total de 369 776 livres, les menus plaisirs 240 013 livres, les écuries 908 692 livres, en y ajoutant les achats très-diminués de chevaux portés seulement cette année à 12 000 livres. Les Cent-Suisses coûtent 53 094 livres ; la vénerie et la fauconnerie 346 572 ; la louveterie 35 073. Il faut compter aussi les dépenses de la maison des princes du sang. On a ainsi pour la maison de Madame 300 000 livres ; pour la maison du duc d'Orléans 660 000 livres ; pour celle de la duchesse d'Orléans 250 000. Les récompenses des officiers de la maison du roi sont de 149 490 livres ; le *comptant du roi*, c'est-à-dire les sommes qu'il perçoit dans le trésor chaque fois qu'il en a besoin, et dont il n'avait à justifier par aucune pièce de comptabilité, était encore de 924 000 livres. Les dépenses du roi et de la reine d'Angleterre figurent pour 600 000 livres. Les bâtiments, si réduits depuis les temps de prospérité, atteignent encore, cette année, près de 3 millions. L'indication des pensions faites par le roi donne un total de 9 445 900 livres.

Que restait-il à inventer comme ressources pour soutenir ces luxueux excès de la monarchie? Non contente de persister dans l'arbitraire des anciens impôts si mal répartis, elle se jette dans un arbitraire nouveau. Elle recourt à des expédients qui devinrent un des griefs les plus impopulaires invoqués contre l'ancien régime.

Je ne parle pas seulement de ces recours aux *affaires extraordinaires* qui furent si désastreuses, mais de la ferme générale avec ses abus tant de fois signalés, qu'elle devait expier si cruellement; elle eut pour origine ces excès de dépense auxquels on voulait subvenir à tout prix; elle date de 1681. Louis XIV, alors à l'apogée de sa puissance et de son éclat, avait besoin pour ses courtisans et pour lui-même d'une source plus commode et plus inépuisable que le crédit. Les habitués de l'Œil-de-Bœuf trouvèrent sous le nom de *croupes* un service de pensions à portée de leur main. Il ne fut pas rare qu'ils s'associassent aux chances des fermiers généraux, sans se soucier autrement que l'enjeu fût l'argent et le travail des populations durement pressurées.

L'histoire du luxe abusif et des prodigalités royales s'élève ici à la hauteur d'un grand enseignement historique et politique qui pourrait servir de conclusion à toute cette partie de notre travail.

M. Guizot, parlant du gouvernement de Louis XIV, après avoir reconnu qu'il n'y a jamais eu en France de pouvoir absolu plus complétement avoué de son siècle et de son peuple, ni qui ait rendu de plus réels services à la civilisation de son pays et de l'Europe en général, ajoute : « Par cela seul que ce gouvernement n'avait pas

d'autre principe que le pouvoir absolu, ne reposait que sur cette base, sa décadence a été subite et méritée. Ce qui manquait essentiellement à la France de Louis XIV, ce sont des institutions, des forces politiques indépendantes, subsistant par elle-mêmes, capables, en un mot, d'action spontanée et de résistance. Les anciennes institutions françaises, si tant est qu'elles méritent ce nom, ne subsistaient plus; Louis XIV acheva de les détruire[1]. »

Les abus ruineux dont j'ai présenté pour ainsi dire un état descriptif confirment pleinement cette vérité. Le manque de toute institution libre, de tout libre contrôle, explique seul ce luxe dispendieux, ces prodigalités sans mesure, et ces expédients pires que le mal auxquels ils étaient chargés de remédier.

Même les grandes œuvres industrielles de Colbert devaient se ressentir de cette origine caduque.

Il n'y a pas d'exemple d'une grande nation industrielle sans liberté. La raison en est simple : si la liberté économique est le ressort énergique, le seul qui ne s'use pas, des créations du travail, la liberté politique réglée, mais reposant sur des bases solides, en est la seule garantie.

Les nations qui sont entrées dans la voie de l'industrie ont besoin de sécurité et de crédit, deux choses qui ne peuvent être livrées aux fantaisies d'un seul homme, quel qu'il soit.

Voilà pourquoi, si on peut faire accepter momentané-

[1] *Histoire de la civilisation en Europe*, leçon XIV.

ment le pouvoir absolu à titre d'expédient plus ou moins précaire, en d'autres termes, la dictature, à une grande nation laborieuse et riche, on ne la lui fera jamais accepter comme principe et comme institution permanente et régulière.

En dépassant sans aucune mesure la part de luxe et de libéralités qui peuvent être tolérées dans une monarchie absolue, la vieille royauté s'exposa à perdre le respect et l'affection des peuples, comme à subir les critiques fondées des philosophes et des économistes, qui d'un commun accord signalèrent les vices moraux et sociaux, politiques et administratifs de l'ancienne France. Jamais on ne vit mieux toute la différence qui existe entre certains effets immédiats d'un régime et ses effets lointains. Ce qui rendait le présent si magnifique était escompté sur l'avenir. Le danger s'accusa d'autant plus que la monarchie absolue, par des mesures dont elle garde la responsabilité devant l'histoire, telles que les guerres commerciales et la révocation de l'édit de Nantes, semblait s'appliquer elle-même à épuiser ses propres ressources.

On a partagé le règne de Louis XIV en deux périodes, l'une de force, l'autre de faiblesse : l'on a même de nos jours trouvé de ce partage une raison toute physiologique dans la santé du prince. Lemontey écrit avant Michelet : « Au milieu de son règne, le monarque fut frappé d'une révolution humorale qui changea la force de son tempérament et le cours de ses idées. Sa carrière fut coupée en deux moitiés, dont la première forme sa vie héroïque, et la seconde sa vie subjuguée; enfin, puisqu'il faut dire cette vérité abjecte, le sort de

la monarchie dépendit d'une fistule[1]. » Sans discuter la part d'un accident tout physique, le changement qui s'opéra chez Louis XIV après sa maladie et sa conversion ne fut pas, en fait de luxe et de dépenses, aussi grand qu'on pourrait le croire. Les fêtes furent moins fréquentes, mais le furent pourtant encore et gardèrent une grande partie de leur éclat : mais surtout les dépenses de la maison royale ne subirent pas de ces diminutions étendues et durables qui attestent une réforme sérieuse. Au point de vue du luxe, le grand roi, à la différence de François Ier, mourut dans l'impénitence finale.

Le mal que la nation ressentit de ce genre d'abus ne fut pas seulement matériel, mais moral.

Il nous reste à le montrer.

[1] Lemontey, *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, t. V des *Œuvres complètes* (édit. 1829).

CHAPITRE VII

SUITE DE LA MONARCHIE DE LOUIS XIV — LA NOBLESSE ET LA BOURGEOISIE

I

LE LUXE ABUSIF DANS LA NOBLESSE

On a vu comment les abus du luxe précédèrent l'avénement de Louis XIV. Sous son règne, et par les exemples de la cour, il est vrai aussi que ce luxe sous certains rapports s'épura. Il se raffina au contact des arts. Il s'unit à l'utile avec l'industrie. En terminant cette étude sur la monarchie de Louis XIV, j'apprécierai ce qu'elle fit pour le luxe utile et fécond, vraiment civilisateur. Voyons d'abord jusqu'à quel point les exemples royaux, venant joindre leur influence à celle du temps qui poussait à ce genre d'excès, portèrent la contagion du mal dans la noblesse et dans la bourgeoisie.

Il est impossible de ne pas le remarquer : c'est encore Louis XIV qui donna l'exemple à la noblesse de s'entourer, à la guerre, de magnificences et des aises de la vie. Parlant du voyage que Louis fit dans ses conquêtes

nouvelles vers Dunkerque et Lille en 1670, Voltaire écrit que « la pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage », où le roi emmenait avec la reine, les princesses, et la duchesse d'Orléans, objet de toute cette pompe, et les plus belles dames de la cour. On le vit répandre avec profusion l'or et les pierreries aux courtisans et aux dames qui avaient le moindre prétexte pour lui parler. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille. La campagne de Flandre elle-même s'était faite trois ans auparavant avec une pompe extraordinaire. L'exemple royal, si bien d'accord avec les penchants d'une noblesse militaire envahie déjà par les goûts raffinés, devait avoir des conséquences immédiates. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* rappelle aussi que le baron d'Humière, déjà au siége d'Arras, en 1657, s'était fait servir en vaisselle d'argent à la tranchée et avait couvert sa table de mets recherchés. Pendant les campagnes, aussi bien qu'en temps de paix, on se piqua de somptuosité dans les équipages, dans les habits et dans la table même. Bientôt, il n'y eut pas d'officier supérieur qui ne voyageât en guerre dans une chaise de poste ornée de glaces, et qui ne fît une place au jeu, au plaisir. Cela put n'avoir que peu d'inconvénients d'abord, mais en eut plus tard. C'est la gloire de Louis XIV d'avoir rétabli la discipline; malheureusement, elle devait se relâcher, et le faste et les raffinements dans l'armée se développer en même temps. Il n'est pas douteux que de 1661 à 1715, le luxe abusif et les corruptions qui l'accompagnent n'aient fait de sensibles progrès dans la noblesse militaire. Sans prendre

toujours Saint-Simon à la lettre, je l'en crois quand il dit, en parlant de cette sorte de désordres : « C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui dévore tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris *et dans les provinces et les armées*, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à la proportion de leur table et de leur magnificence. » Il ajoute qu'ils ne s'épargnent pas à « voler » par la nécessité de soutenir leurs dépenses. Il y voit, comme toujours et à propos de tout, « la confusion des états » dont « les suites sont infinies et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général ». Il proclame que de ce mal la noblesse a la principale part. Ses *Mémoires*, dans lesquels il assure avoir lui-même et la duchesse sa femme plus d'une fois cédé au torrent, ceux de Gourville et d'autres, montrent où la noblesse en était venue sous ce rapport.

Le luxe déployé à Chantilly par le grand Condé est à peine moins étonnant que celui de Versailles. Ce prince n'est pas, tant s'en faut, le seul noble qui soit possédé par cette passion des bâtiments, des grands parcs, des eaux jaillissantes, devenue une épidémie. Les fêtes sont partout ruineuses autant que brillantes. Celle que Condé donne au roi, en avril 1671, est telle qu'il ne fallait pas moins que « loger et nourrir la France entière », dit Mme de Sévigné. On tapissa, on parfuma de jonquilles les allées et les salles du festin; il y avait pour 1000 écus de jonquilles : « Jugez du reste à proportion », ajoute le même témoin, qui raconte à propos

de cette fête la mort tragique du cuisinier Vatel. Traduisons en chiffres ces aimables récits. La chasse au clair de la lune et des lanternes, le souper du roi à son arrivée, un feu d'artifice qui coûta 16 000 livres, les ports de mer mis en réquisition pour la marée, « toutes les belles imaginations sans regarder à l'argent » qui remplirent le jour suivant des mêmes magnificences ingénieusement diversifiées, — tout cela revient à 180 600 livres! — Et ne voyons pas là encore une fois une exception telle qu'un prince du sang pouvait se la permettre! Il faudrait citer aussi la fête illuminée de deux mille lanternes, avec souper et bal, de la duchesse de Guise; les somptuosités chez les gouverneurs et les nobles aux États de Bretagne, les magnificences du duc de Chaulnes, ses soupers inouïs pour les vins, etc.

C'est encore Mme de Sévigné, dont les lettres sont les vrais mémoires de la vie mondaine de ce temps, qui elle-même nous fait part de son inquiétude en voyant son gendre faire en Provence le vice-roi, sa fille jouer gros jeu. Avec quel ferme bon sens, qui persiste sous toutes les grâces enjouées, elle leur signale à propos de ces profusions « des brèches sur d'autres brèches, des abîmes sur des abîmes! »

Les grands repas et divertissements offerts par la noblesse avaient lieu surtout à Fontainebleau, et se prolongeaient parfois plusieurs jours. On peut juger des parures que les femmes déployaient dans ces fêtes par Mme de Puysieux, employant pour 50 000 écus de points de Gênes à ses manchettes et à ses collets. Folie devenue générale à laquelle Bossuet adressait cette terrible objur-

gation : « Pourquoi tant de folles dépenses? Que sert ce luxe énorme dans vos maisons, tant d'or et tant d'argent dans vos meubles? Jeu cruel et sanglant où l'on consume des trésors immenses, où l'on engloutit les maisons et les héritages, où les pères et les mères se privent de la vue de leurs enfants, et dont on ne peut soutenir les profusions que par des rapines véritables! » Nulle exagération de prédicateur ici Les fêtes n'étaient pas seulement splendides, mais enivrantes; on peut en juger par les madrigaux de Benserade comme par les chants mêlés à certaines comédies-ballets de Molière, perpétuelles provocations au plaisir, où tout respire la mollesse des sentiments, où tout célèbre l'amour capricieux, où la vertu est traitée comme une bizarrerie inhumaine, où les leçons de la volupté sont rendues plus pénétrantes par les sons énervants de la musique qui se fait entendre dans les soirs brûlants de l'été, au milieu des parures, des flots de courtisans parés et de femmes éblouissantes. Où Bossuet aurait-il pris, sinon dans les aveux de la confession, cette formidable image : le « hennissement des cœurs lascifs »?

L'état de la famille dans la haute noblesse s'en ressent de la manière la plus fâcheuse. L'adultère est commun, très-souvent lié à la vie de monde et de luxe. Les dévergondages de Condé sont notoires. Il se sépara de sa femme, laquelle n'avait peut-être pas le droit de lui jeter la pierre, et la fit enfermer à Châteauroux. Disons toutefois que la noblesse comportait bien des degrés, des genres d'existence. Dans plus d'une ville même, et plus souvent qu'on ne pourrait le croire, toutes les bonnes

traditions d'honnête simplicité n'avaient pas disparu.

De la cour le jeu passe à la ville. C'est aussi, on l'espère du moins, un moyen de soutenir le luxe lui-même. Le roi entreprit de lutter contre ce fléau à l'aide de son actif et intelligent lieutenant de police, La Reynie. Celui-ci réduisit à deux le nombre des jeux qu'un gentilhomme avait permission d'établir. Il interdit à un sieur de Bragelonne, à une demoiselle Dalidor, de « donner à jouer ». Il menaça (1678) de faire punir le duc de Ventadour, lequel persistait à faire jouer le *hoca* où les millions s'engloutissaient. Le lieutenant de police punit les petits, dénonce les plus haut placés : ce fut en vain[1].

Au moment de quitter sa charge, La Reynie, honnêtement obstiné, recommande la continuation de cette tâche ingrate à son successeur d'Argenson (1697). Pontchartrain encourage d'Argenson dans une lettre écrite au nom du roi, qui lui-même invite le duc de Chartres, M. d'Effiat et plusieurs autres, à ne plus laisser jouer chez eux. On fit en ville quelques exemples. Il n'y en avait qu'un qui pût être efficace, et tout au plus : c'était que la cour cessât les jeux de hasard; on se garda de le donner.

« La danse est maintenant passée de mode, écrit la princesse Palatine au mois de mars 1696. Ici, en France, aussitôt qu'on est réuni, on ne fait que jouer au lansquenet ; les jeunes gens ne veulent plus danser. On joue des sommes effrayantes, et les joueurs sont comme des

[1] P. Clément, *La police sous Louis XIV.*

insensés. L'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à voir[1]. » C'est une chose connue que la noblesse trichait au jeu. Les mémoires d'Hamilton montrent assez que c'était presque une coutume qui n'entraînait pas de flétrissure. On jouait dans les camps. Il semblerait vraiment que ces consciences soldatesques confondissent les secrets de corriger la fortune avec de simples ruses de stratégie. Un homme de qualité et de beaucoup d'esprit, Seissac, fort riche et gros joueur, inspirait des doutes par son adresse au jeu : il trichait même le roi, qui s'en assura, fit examiner le cartier, et trouva les cartes piquées. Seissac eut ordre le lendemain de se défaire de sa charge, de retourner chez lui. Au bout de quelques années, il obtint la permission d'aller en Angleterre, où il joua plusieurs années et gagna extrêmement, et revenu à Paris, il établit grand jeu chez lui, joua avec Monsieur, avec Monseigneur, à Saint-Cloud, à Marly, même à Versailles, gagnant beaucoup, et comptant pour rien les avanies. La duchesse de la Ferté réunissait chez elle ses fournisseurs, bouchers, boulangers, les mettait autour d'une grande table et jouait avec eux une espèce de lansquenet. Elle disait à l'oreille de Mlle Delaunay (Mme de Staal) : « Je les triche, mais ce qu'ils me volent. »

« Personne, dit Saint-Simon, n'était plus au goût du roi que le duc de C., et n'avait usurpé plus d'autorité

[1] *Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans*, t. I, p. 15.

dans le monde. Il était très-splendide en tout, grand joueur, et ne se piquant pas d'une fidélité très-exacte. *Plusieurs grands seigneurs en usaient de même et en riaient.* »

Les Charnacé, les Pomenart, les Falart, poursuivis pour crimes ignominieux, étaient reçus dans le grand monde, jouaient et trichaient.

Les joueuses dévotes admises dans les cabinets de Mme de Maintenon s'arrangeaient pour mettre d'accord leurs scrupules et leur tricherie. En se quittant, elles prononçaient une formule par laquelle elles se faisaient un don réciproque de ce qui aurait pu dans la partie ne pas être légitimement gagné. Trait caractéristique de cette période d'hypocrisie, où l'on était si intolérant en matière de dogme, si tolérant en fait de morale.

La noblesse achève sous Louis XIV son émigration vers Paris et Versailles. Elle dit adieu à ses domaines, renonce aux rapports avec le paysan, qui ne la connaîtra plus guère que par des impôts vexatoires et par son indifférence. Grande cause d'affaiblissement pour l'agriculture. Les terres non nobles se ressentirent elles-mêmes de cette désertion, causée par la vie de cour. Leur culture, sans modèles, sans encouragements, fut épuisée par les taxes. Le peuple français conquit de plus en plus le renom de peuple gueux, de peuple maigre. Les Anglais disaient : « Ces grenouilles de Français. » Locke (1676-1678), comme plus tard Arthur Young (1784), ne reviennent pas de la quantité de terres délaissées, de maisons ruinées. Cette perturbation, causée par le luxe nobiliaire dans l'équilibre de la production économique et des forces sociales, est un des grands faits de l'histoire.

II

LA BOURGEOISIE

La « grenouille qui veut se faire plus grosse que le bœuf » est l'expression symbolique du faste bourgeois dès longtemps ambitieux d'éclipser le luxe nobiliaire.

Mais la comparaison n'est pas toujours juste, la richesse bourgeoise étant devenue de plus en plus une réalité. Si la fable s'applique ici, c'est plutôt aux prétentions de cette bourgeoisie opulente à la noblesse même. Elle ne pouvait satisfaire complétement même ses besoins démesurés sans des titres : car la roture rencontrait des obstacles pour les vêtements, les équipages, le grand train du gentilhomme, dans l'opinion et dans les lois. Comment s'étonner que les jeunes gens riches nés dans la bourgeoisie, surtout dans la classe des hauts fonctionnaires, aient voulu se confondre avec la noblesse, comme firent les Belle-Isle, les Seignelay, les Maurepas, les Lavrillière, les Maillebois, etc.?

La haute bourgeoisie voulait bâtir, et elle bâtit comme le roi, comme les nobles.

Gourville accuse les bourgeois de cette manie dont lui-même est un des plus atteints.

C'est de cette sorte de bourgeois que parle La Bruyère quand il dit « qu'ils se font promener en char dans la ville », et auxquels il va jusqu'à reprocher, assez peu judicieusement cette fois, de s'éclairer avec des bougies, au lieu d'imiter leurs ancêtres, qui s'éclairaient avec des

torches. Il les accuse de ne proportionner leur dépense ni à leur recette, ni à leur condition [1].

Un décret déclarait que la bourgeoise pourrait porter le taffetas, interdit à la femme de l'artisan, et qu'elle ne porterait pas le velours, réservé à la femme de qualité. Pourquoi ne pas le reconnaître, tout en désapprouvant ces mesures? C'était, dans un temps où l'aristocratie gardait son prestige, une sorte de péril pour les mœurs que de « se déclasser » par un luxe insolent, car, ce pas franchi, n'était-il pas à craindre que la femme du procureur, qui avait voulu se parer comme une duchesse, n'imitât ce qu'il y avait de moins louable dans la vie de ces mêmes grandes dames?

Dans leur prétention à suivre l'exemple de la noblesse, on vit de riches bourgeois, des fonctionnaires roturiers, porter les deuils de cour. A la mort du Dauphin, quelques magistrats du conseil prirent des pleureuses. Ainsi devaient faire plus tard les fermiers-généraux à la mort de la reine de Pologne, belle-mère du roi. On « drapa » en noir à qui mieux mieux.

Les riches bourgeoises rivalisent sous Louis XIV pour les pierreries avec les femmes de la grande noblesse. La maréchale de l'Hôpital, une ancienne lingère, qui devait son élévation à l'intrigue, ne le cédait qu'à la reine pour la beauté de ses diamants.

A défaut de vraies pierres précieuses, on en eut de fausses. L'usage en date surtout de ce temps. L'illusion du diamant fut produite par les « pierreries du Temple », simple coloration du cristal.

[1] La Bruyère, *Caractères* (De la ville).

L'avénement des gens de finance achève de marquer cette apogée du luxe bourgeois. La minorité les avait vus étaler un faste écrasant. Le règne de Louis XIV accrut leur importance par une conséquence des besoins d'argent. Le grand roi fut contraint de faire sa cour à l'un d'eux, non pas le moins honnête ni le moins capable, Samuel Bernard. Du moins, la vanité inoffensive de ce précurseur des banquiers ministres de notre temps était-elle justifiée par une assez grande valeur personnelle, et, s'il se fit donner des titres, si ses fils furent comtes et marquis, s'il fut grand-père de duchesses, il eut de l'ordre et de la probité jusque dans son luxe sans insolence et se montra libéral et bienfaisant. Mais combien de *traitants* font preuve d'un caractère tout autre! Combien de fermiers-généraux restés célèbres pour leur faste et leurs rapines!

Le surintendant d'Effiat comparait les trésoriers de l'épargne à la sèche, troublant l'eau pour tromper les yeux des pècheurs. — Dans cette eau trouble pêchaient les surintendants eux-mêmes. Ils s'enrichissaient et enrichissaient leurs parents, leurs amis, les courtisans qui facilitaient ces désordres, convaincus que cette manière d'agir rendait leur ministère nécessaire à cause des difficultés que le gouvernement aurait éprouvées en voulant les changer. Sous l'administration de financiers comme Desmarest et Chamillard, les expédients de plus en plus multipliés, la refonte des monnaies, par exemple, donnèrent naissance à des gains scandaleux. Après Louis XIV, le faste des traitants n'aura plus de bornes; il s'accroîtra sous la Régence et sous Louis XV; c'est alors une

sorte de tradition et de point d'honneur, tellement que la honte eût été l'économie. On verra Grimod de la Reynière ayant le salon le plus brillant de Paris, son fils la table la plus fastueuse; d'Épinay, Haudry, d'Aucourt ruinés par des danseuses; Boutin, Beaujon, Étienne Bouret emportés par la manie de bâtir, réunissant d'immenses terrains dans Paris et dans la banlieue; tous d'autant plus prodigues qu'ils étaient plus exposés à des exigences soudaines et parfois ruineuses.

Turgot, et après lui Necker, mettront fin à la plupart des abus de perception qui enrichissaient les fermiers-généraux, si bien que la Révolution ne tuera que des innocents. Les trente-quatre qu'elle décapita, parmi lesquels se trouvaient le bienfaisant et généreux de La Borde et le grand Lavoisier, payèrent la rançon d'un passé qui depuis longtemps n'était plus.

Nous avons parlé des fêtes données par les nobles. Celles que donne Seignelay au roi les égale et rappelle le luxe de l'opulent bourgeois Nicolas Fouquet.

On doit répéter ici qu'il serait excessif de croire que le mal ait envahi toute la classe moyenne. Ajoutons une observation. Il faut reconnaître qu'à cette époque les dépenses moindres pour certains besoins de première nécessité pouvaient pour la classe riche ou aisée ouvrir une marge plus grande au luxe. Ainsi le loyer coûtait bien moins cher qu'aujourd'hui à Paris; il prenait beaucoup moins sur le revenu total. En moyenne, il est douteux que le loyer figure aujourd'hui pour moins d'un cinquième ou d'un sixième du revenu d'un Parisien. Nos pères n'y consacraient guère plus d'un

dixième, quelquefois moins. Mme de Maintenon, évaluant à 12 000 livres la dépense totale du ménage de son frère le comte d'Aubigné, ne compte pour le loyer d'une maison à Paris, que 1000 livres. Or, il s'agissait d'un hôtel à proximité du Louvre, avec quatre laquais, deux cochers et le reste à l'avenant. Même en tenant compte de la valeur relative de la monnaie, cela figure une dépense bien moindre que celle qu'il faudrait y mettre aujourd'hui. Notons aussi que la production des choses utiles était moins abondante. Il y avait relativement plus d'éléments de luxe, moins d'éléments de confortable s'offrant aux besoins et servant d'appât aux dépenses. On se trouvait donc plus naturellement incliné vers le luxe comme emploi du revenu.

Mais cette remarque n'atténue ni l'étendue ni la responsabilité des abus. Les moyens d'un solide bien-être ne manquaient pas en somme à qui avait la sagesse de les préférer à de frivoles et malsaines superfluités. La morale, la politique même auraient dû imposer beaucoup plus de réserve aux parvenus, lesquels, mieux inspirés, se seraient bien gardés de donner des griefs nouveaux à la haine populaire. Ces ressentiments, excités déjà contre la royauté, furent nourris dans l'ombre contre la noblesse. Ils devaient aller s'accusant sans cesse davantage jusqu'au jour fatal de l'explosion.

CHAPITRE VIII

LE LUXE UTILE SOUS LOUIS XIV — LES ARTS ET L'INDUSTRIE

I

LE LUXE PUBLIC ET LES ARTS

En cherchant à éclairer cette étude sur le luxe de la monarchie de Louis XIV, des lumières de l'économie politique moderne, nous avons dû, une juste part faite aux circonstances du temps et à la pompe d'une royauté qui devait chercher son prestige dans l'éclat extérieur, incliner vers un jugement souvent sévère. Si l'on se bornait à marquer ce qui se mêle de grandeur à ce faste, l'impression qui ressort d'un tel tableau ne répondrait pas assez à l'idée d'un règne civilisateur. En regard du luxe abusif, il y a eu ce luxe utile qui accompagne chacun des progrès des sociétés modernes. Or ce côté, pour la même époque, n'a pu guère que de nos jours être apprécié à sa juste valeur : car, à voir tout ce qui a été écrit pour ou contre depuis le dernier siècle, il semble que Louis XIV entre seulement dans la postérité défini-

tive qui fait avec équité la balance du bien et du mal. Les deux grandes formes du luxe, le luxe public et le luxe privé, se révèlent ici sous des traits qui méritent d'être étudiés et jugés.

D'une part, l'État s'est signalé par d'importantes créations; il a eu, plus que sous les règnes précédents, ce qu'on appellerait aujourd'hui son budget de dépenses destinées à encourager les œuvres de l'art. D'un autre côté, l'industrie s'est manifestée sous des formes brillantes, lesquelles, en la rapprochant de l'art lui-même, ne l'éloignaient pas de son objet principal qui est de servir à nos besoins. On ne peut, en parlant des éléments utiles de ce luxe, omettre ses résultats durables pour la civilisation mis en lumière par les récents historiens plus préoccupés que leurs prédécesseurs, de l'histoire intérieure de la société et du développement économique. Comment, enfin, ne pas dire un mot d'abord des controverses qui, de nos jours, se sont élevées au sujet de l'intervention de l'État dans ce domaine de l'art et des industries de luxe sous Louis XIV?

Je ne veux pas rentrer dans l'examen de cette question, à savoir si l'État doit exercer une action sur les arts, les encourager dans une certaine mesure, ou s'abstenir en les livrant entièrement à eux-mêmes, s'il doit intervenir jusqu'à un certain point dans l'industrie. Bien qu'une théorie très-connue conteste la légitimité, l'efficacité salutaire de toute intervention de ce genre, nous persistons aujourd'hui encore, dans la pratique, à admettre comme un droit et un devoir de l'État de ne pas se désintéresser des arts, des sciences et des lettres.

Nous consacrons des fonds, nous entretenons des établissements, en vue d'aider à leur développement. Quant à l'industrie, nos idées sont plus réservées sur les droits et sur les obligations des pouvoirs publics. Nous la laissons à elle-même, sans prétendre lui imposer des règlements préventifs et des modèles. Encore, pour la partie la plus brillante de ses produits, voulons-nous que les villes aient des écoles de dessin, et, d'une manière plus générale, l'action publique s'exerce sur ce domaine réservé à l'activité privée par le soin extrême qu'elle prend d'organiser les Expositions. Sous Louis XIV, le principe d'autorité était porté bien plus loin, et il serait déraisonnable d'appliquer à cette époque des théories libérales qui sont de notre temps. Le pouvoir usa-t-il bien ou mal d'un principe alors incontesté? A cela se réduit ici la question, toute de fait et d'appréciation historique.

On a relevé tel oubli dans les récompenses, telle inégalité peu justifiée dans les traitements de faveur accordés aux artistes et aux écrivains. Parmi ces critiques, il en est plus d'une qui ne résiste pas à l'examen. On voit, par exemple, que telle pension faite à un poëte, sans proportion avec le grand nom qu'il porte, ne s'applique qu'à la jeunesse de l'écrivain encore à ses débuts. Tel autre, mieux renté, et dont nous faisons peu de cas aujourd'hui, avait alors une importance dont il ne faut pas juger par ses vers : Chapelain, par exemple, poëte médiocre, mais à d'autres titres personnage justement considéré. Quelques-unes de ces critiques, il est vrai, portent juste. Mais n'est-ce pas trop restreindre le débat? L'opportunité, le sage emploi de ce genre d'intervention

ne se confond pas avec telle ou telle erreur particulière, et veut être jugé dans son ensemble et par ses effets généraux.

Les inconvénients qu'il eut alors sont connus. Il ne faudrait ni les exagérer ni imputer au prince seul ce qui appartient aussi au temps en ce qui regarde les lettres comme les arts du luxe.

Que le langage de la cour et certains traits qui sont comme la marque du temps sur les œuvres les plus éminentes aient été la conséquence inévitable de cette royale intervention, nul doute. Là même, pourtant, ce n'est pas toujours aux encouragements que le reproche doit être adressé exclusivement : on peut dire qu'à Paris et à Versailles cette influence des mœurs monarchiques était dans l'air. Il est très-peu sensé de paraître avec certains critiques faire un reproche au règne de Louis XIV d'avoir donné Racine pour successeur à Corneille, qu'ils tiennent pour lui être supérieur. On impute les défauts du premier à cette influence d'une cour élégante, comme s'il ne lui devait pas en partie aussi les qualités de pureté et de correction, de charme et de noblesse, de convenance exquise, de perfection dans le langage, qui étaient en rapport avec les nouveaux raffinements de la société et de la cour.

Et que dire si l'on continuait à serrer de près ces mêmes critiques ? Ne prétend-on pas aussi enlever en quelque sorte la gloire de Bossuet au règne de Louis XIV, avec laquelle il s'identifie pourtant d'une manière si complète? On allègue que son génie était formé auparavant : formé, oui, mais il attendait le dernier achè-

vement de la mesure et du goût. En revanche, on laisse au règne l'honneur d'avoir produit Fénelon, qui n'a pas, ajoute-t-on, d'aussi fortes qualités, comme si ses grâces exquises n'ajoutaient pas à la gloire littéraire du siècle quelque chose qui n'eût guère pu se produire sans ce milieu si distingué. En tout cas, Fénelon ne fut pas énervé par les faveurs de la cour, dont il éprouva bientôt la disgrâce, et on ne saurait l'accuser d'avoir flatté Louis XIV qu'il traite dans une lettre célèbre avec une dureté éloquente mais cruelle au moment des revers. En vérité, si l'on osait poursuivre, on aurait encore à poser plus d'une question. Nous demanderions s'il ne valait pas mieux, pour les artistes auxquels s'applique ce que nous disons des écrivains, avoir pour protecteur le roi, expression glorieuse, incontestée, de la puissance publique, que de subir le patronage des financiers, patronage plus contraire encore à l'élévation des arts qu'à la dignité de leurs représentants, obligés de s'abaisser devant cette puissance sans prestige, sans goût, souvent sans délicatesse et sans honneur. Que ceux qui en doutent relisent cette humiliante dédicace du grand Corneille à un M. de Montauron! Nous demanderions si la discipline que leur imposa cette protection arrêta chez le grand poëte que nous venons de nommer, chez Racine, les élans de la passion, si ce milieu même ne se prêtait pas à la peinture de l'amour tendre ou violent, si une *Esther* avec son charme, une *Athalie* avec sa grandeur, ne sont pas des poëmes impossibles à concevoir en dehors du règne de Louis XIV. Nous demanderions enfin si la même intervention entrava chez Molière, si efficacement soutenu

contre la cabale par le prince lui-même, l'allure franche et indépendante du génie; si elle n'éleva pas le talent de La Fontaine, sans lui rien ôter de ses grâces libres et naïves. Non, ce genre d'encouragements et de faveurs qui font partie des dépenses de luxe public dans un gouvernement monarchique et même dans presque tous les États centralisés, ne paraît pas, tant s'en faut, avoir tourné au préjudice du beau et de la nation, disons ici de l'esprit humain et de la civilisation elle-même.

Nul doute que cette action qui reste sur les lettres à l'état de simple influence ne soit ici, quant aux arts, une véritable maîtrise. Ils eurent dans Charles Lebrun un chef et presque un dictateur. Les historiens les moins disposés à exalter[1] sans réserve les mérites de la monarchie absolue reconnaissent, en général, que l'action exercée par cet homme éminent eut en somme plus d'avantages que d'inconvénients. Lebrun a sa place marquée à un rang très-élevé dans une histoire du luxe public en France. Nommé premier peintre du roi et directeur de l'Académie de peinture et de sculpture, qu'il avait contribué plus que tout autre à former et à constituer (1648)[2], il mène pour ainsi dire le chœur des arts plastiques sous Louis XIV. Son talent personnel, plein de pompe et d'ampleur, et pourtant aussi d'un mouvement animé et d'une fécondité puissante, qui se prête à une foule d'applications de tout genre, tient alors le premier rang sans contesta-

[1] Voir par exemple dans l'*Histoire de France* de M. Henri Martin la partie qui concerne les lettres et les arts sous Louis XIV.

[2] V. sur le rôle de cette Académie le livre de M. Vitet : *L'Académie royale de peinture et de sculpture* (1859-1861).

tion. Quant aux talents qui se groupent autour de lui, ils semblent recevoir de son exemple et de ses directions la manière ferme, large, élevée, qui en est le trait commun. On s'est plu parfois à supposer que leurs œuvres eussent été supérieures, si ces talents avaient été abandonnés à eux-mêmes : le contraire est beaucoup plus vraisemblable. Que de chances pour que ces talents qui, par eux-mêmes, n'avaient pas une forte originalité se laissassent, au gré de la mode, dominer par le goût affecté du temps, par la négligence et l'indécision d'un art qui tâtonne faute de direction! Au point de vue du luxe décoratif qui seul a lieu de nous occuper ici, l'art encouragé par Lebrun remplit parfaitement son objet : il convient aux grandes demeures; il a la magnificence et la majesté. Avec son caractère grandiose et ses amples proportions, il est le vrai luxe public d'un temps et d'un gouvernement monarchiques comme ceux-là! Le choix même de ce coryphée des arts sous le grand roi semblait indiqué. Qui pouvait-on opposer à cet homme d'une si grande capacité personnelle, et dont les aptitudes furent si variées, peintre, graveur, architecte, ayant en matière d'industrie et d'art des connaissances encyclopédiques? Philippe de Champagne, d'un talent infiniment distingué mais restreint, et d'ailleurs arrivé au terme de la carrière, ne paraît guère avoir eu ces qualités de direction. Lesueur n'était plus. Poussin mourait à Rome dès 1665. Il ne restait plus guère que Mignard à qui l'on pût songer, Mignard, inférieur à Charles Lebrun par le talent, la puissance de travail, la volonté. Nous ne parlons pas du grand sculpteur

Puget, le plus inspiré des artistes du siècle, mais d'un génie inquiet, qui ne pouvait servir de modèle à une école, et dont le caractère ne se prêtait pas à cette haute maîtrise des beaux-arts.

Disons-le ici à titre d'appréciation générale : on voit clairement ce que Lebrun a fait de grand et d'utile; on ne voit pas quelle œuvre et quel génie il a pu faire avorter.

Outre l'Académie, il contribua à fonder l'école qui y fut annexée. Il donna dans l'Académie même l'idée de conférences sur les œuvres des maîtres, dont plusieurs ont vu le jour. Ce fut sur sa proposition que Louis XIV érigea notre école de Rome. A ses immenses travaux comme peintre à Versailles, au Louvre, dans divers palais, comment ne pas joindre enfin la part qu'il prit au luxe décoratif par ses dessins de bosquets, de fontaines, de statues, etc.? L'art compte des noms supérieurs; le grand luxe public n'en a pas qui se soient illustrés par plus de services.

L'architecture tient sa place dans ce luxe public si imposant. Nous n'avons pas mis le Louvre sur le compte du faste royal qui, par ce monument et par quelques autres ayant un caractère national, se confond avec le luxe public. De telles œuvres intéressent un pays tout entier. Les gouvernements qui se sont succédé en France en ont jugé ainsi, et ce n'est pas une remarque sans portée sous ce rapport, que ce soit la République elle-même en 1848 qui ait voté l'achèvement du Louvre de Louis XIV. D'autres monuments joignent au caractère de décoration pour la capitale une utilité positive, comme

le Val-de-Grâce, l'Observatoire, l'Hôtel des Invalides. Tels sont les embellissements qui dotèrent Paris de quais, de promenades, de quartiers nouveaux, d'arcs de triomphe, d'admirables jardins publics, de places comme la place des Victoires et la place Vendôme. Tout ce côté des dépenses publiques se justifie d'autant plus que presque tous ces embellissements furent des progrès pour l'hygiène : l'éclairage, qui date presque exclusivement de cette époque, ajoutait à l'agrément de la ville en même temps qu'à sa sécurité.

II

LUXE UTILE DANS LA VIE PRIVÉE

On rappellera ici très-brièvement ce que le luxe privé utile dut à la même époque. Qu'on ne s'étonne pas de nous en voir faire honneur dans une assez forte mesure au règne de Louis XIV. En effet, on y sent à un degré véritablement exceptionnel l'influence de l'État et du luxe public lui-même. Le luxe privé paraît dans une dépendance étroite du gouvernement de deux façons : d'abord par les encouragements généraux à l'industrie, aux bons ouvriers, aux excellents fabricants, auxquels le roi va jusqu'à conférer des lettres de noblesse ; ensuite par le mélange de l'art qui s'unit à l'industrie dans des manufactures modèles.

On retrouve ici l'empreinte du *gouvernement* de Lebrun. En effet, il ne borna pas sa domination à la peinture

et à la sculpture. Nommé (1667) directeur des Gobelins, où l'on fabriquait non-seulement des tapisseries, mais des mosaïques, des pièces d'orfévrerie et toute espèce d'ornements de sculpture et d'architecture en marbre, bronze et métaux précieux, il se mit en devoir d'organiser toutes les industries qui ont des rapports avec les arts. Lebrun devint ainsi, pendant plus d'un quart de siècle, l'arbitre et le juge suprême de toutes les idées d'art en industrie, le régulateur de tous les types. Les enfants dessinèrent dans les écoles d'après ses modèles. De même qu'il donnait aux sculpteurs le dessin de leurs statues, les meubles ne purent affecter telle ou telle forme que sous son bon plaisir, les étoffes ne se brochèrent que d'après les cartons qu'il avait fait tracer sous ses yeux[1].

Tout le système industriel de Colbert est fondé sur l'idée du luxe utile.

Il ne conçoit pas l'utile sans le beau. Du moins veut-il que l'agrément s'y joigne. L'industrie française a reçu des mains de son principal organisateur ce caractère indélébile, le goût. Rester fidèle au goût ou déchoir à un rang inférieur, elle n'a pas aujourd'hui même d'autre alternative.

[1] On lit dans le *Mercure de France* du mois de février 1690 : « Quoique je vous aie nommé beaucoup de ses ouvrages, j'ai oublié de vous parler de ces grands et superbes cabinets qui se faisaient aux Gobelins sur ses dessins et sous sa conduite : il semblait que tous les arts y eussent mis chacun leur morceau. Enfin, M. Lebrun était si universel que tous les arts travaillaient sous lui et qu'il donnait jusques aux dessins de serrurerie. J'ai vu regarder par de très-habiles étrangers des serrures et des verroux de portes et de fenêtres de Versailles et de la galerie d'Apollon au Louvre comme des chefs-d'œuvre dont ils ne pouvaient se lasser d'admirer la beauté. »

Colbert employa à réaliser cette idée, il employa, dis je, sans mesure, mais avec succès sur ce point, le grand et presque unique instrument de ce temps, l'autorité. Ne limitons pas trop pourtant à ce résultat les effets définitifs qu'eut cette vaste création industrielle, si énergiquement encouragée. Aristocratique par la distinction du goût, l'industrie organisée par Colbert fut, disons-le, démocratique par la plupart des effets qu'elle eut sur la France.

Elle ne travailla pas moins pour les masses que pour l'élite.

Si elle obtint des produits rares et chers, accessibles seulement au petit nombre, elle multiplia les objets utiles où le luxe n'est que l'accessoire, comme sont les étoffes fines, les meubles, tout ce qui, en un mot, servant à un usage quotidien, peut recevoir l'empreinte de l'art et du goût.

L'histoire de ces industries et d'autres à cette époque montre combien elles se prêtèrent aux besoins du tiers-état qu'elles enrichissaient en même temps par de nouveaux emplois donnés au travail et au capital. C'est ainsi que la soie devint de plus en plus *bourgeoise*, plus abondante tout en gagnant en perfection; que les velours furent d'un emploi plus fréquent dans les classes aisées; que les tapis de Perse et de Turquie furent remplacés par les tapis bien plus nombreux et, sous certains rapports, supérieurs, que produisirent la Savonnerie, Aubusson et Beauvais, eux-mêmes imités par des fabrications à meilleur marché.

Remarquons particulièrement la grande révolution

opérée dans le confortable et le luxe utile par le linge à cette époque. On se sert bien plus qu'auparavant du linge de corps, dont l'usage s'accroîtra surtout au siècle suivant avec l'emploi habituel du coton. Le linge de table damassé et damasquiné se répand avec les fabriques de la Flandre, de la Normandie, de la Guienne et d'autres provinces. La même révolution est plus sensible encore pour le drap, où la finesse s'unit à la solidité, où la production plus abondante put faire aussi baisser les prix. Les progrès de la teinturerie y vinrent en aide. Elle donna aux étoffes ce qui en constitue la beauté, diversifiée par l'écarlate des Gobelins, le noir de Lyon, le bleu de Rouen, le vert de Tours, le jaune de Nîmes, etc. En définitive, c'est avant tout pour habiller cette classe bourgeoise que 42 200 métiers battirent à Sedan, à Elbeuf, à Abbeville.

Il serait absurde de tout blâmer dans le luxe intérieur des maisons riches à cette époque. La bourgeoisie aisée adoptait alors, comme la noblesse, quantité d'usages nouveaux, d'objets utiles et précieux, où le luxe et le nécessaire ont fini par se confondre. On peut citer, par exemple, en rapprochant des objets où l'utilité la plus solide se mêle souvent aux inventions plus raffinées, les tables avec ou sans rallonges, avec ou sans tapis; les coquilliers formant bureau et secrétaire; les bancs garnis de tapisseries; les tables à tréteaux; les chaises et tabourets recouverts de tapisseries d'ouvrages de laine « à queue de paon ». Ajoutez les « branches de lumière et feux »; les vases de porphyre; les dressoirs de bois, servant à mettre les bouteilles et les verres; les chenets

de bronze jaune ou de fer battu et poli ; les tapisseries de Flandre à personnages et tableaux ; les lits doublés de taffetas, avec couverture de laine verte, deux draps de toile, une coite, un chevet, un matelas et une paillasse ; les lits à pentes de serge à deux envers, vert-brun, avec deux bandes de tapisserie et la couverture traînante ; les petits lits à housse de serge, bordée de franges de laine. En jetant les yeux sur les inventaires, nous trouvons qu'on recherche des ustensiles peu usités, les vases de faïence de terre de Brizumbourg ; les marmites et broches de fer ; les chaudières et bassins de cuivre rouge ; les grandes cuillers et passoirs de cuivre jaune. Enfin, on voit se répandre la vaisselle d'argent et d'étain, les soucoupes, vinaigrettes, salières, cuillers, fourchettes, couteaux à coutelière, manches d'or et de bois ; les buffets à une ou plusieurs armoires, les paniers de service, et d'autres ustensiles commodes et susceptibles d'ornement. André-Charles Boulle, avec des bois de l'Inde et du Brésil, ou avec du cuivre et de l'ivoire artistement découpés, imite dans ses ouvrages toutes les espèces d'animaux, de fruits et de fleurs, représente des sujets historiques, des batailles, des chasses, des paysages. Les fabricants employent l'ébène pour la confection des meubles de prix, et la relèvent par des incrustations en cuivre doré.

Notons un art qui participe essentiellement du luxe et de l'utile : l'horlogerie. Jamais on n'avait vu à ce point les pendules se multiplier et se perfectionner en même temps : deux progrès que l'industrie ne mène pas toujours de front ; souvent en améliorant le produit, elle le

renchérit, souvent elle le met à bon marché, mais le détériore. Dans la nouvelle pendule, inventée par Huyghens, les mécanismes étaient meilleurs, diminuaient les frottements. On eut les montres à répétition comme les réveille-matin. Beaucoup de ces belles fabrications étaient aux mains des protestants qui, après la révocation de l'édit de Nantes, allaient fixer à l'étranger, surtout en Angleterre, cette belle industrie de luxe et d'utilité. Bornons-nous à nommer, parmi cette multitude d'inventions et de perfectionnements, quelques autres industries ou produits, les siamoises ou tapisseries à bandes de soie et de coton, les tapisseries de tenture de laine, les bergames, mélange de laine et de bourre de soie, les tentures de coutil à personnages, les cuirs dorés et les rouleaux de papier peint, le papier azuré d'Angoulême et d'autres produits élégants de même nature qui complètent les papiers plus communs de Troyes et de Clermont. Il n'y avait plus de ridicules chaussures à la poulaine, mais des souliers des formes les plus diverses, riches et de bon goût, en soie, en velours, en brocart d'or ou d'argent, brodés, galonnés, etc. Parmi les hommes d'une aisance moyenne, l'usage du chapeau noir de castor se répandit. La faïencerie fut appréciée, et Nevers rivalisa avec Rouen, dont la belle faïence violette tachetée était déjà si en vogue. De ce temps aussi date l'emploi fréquent des vitres dans les maisons bourgeoises, et en général de tous les produits de la verrerie. A Orléans et ailleurs, on fabriqua de beaux cristaux qui furent recherchés généralement. Le mélange du luxe, introduit dans l'utile à ce degré, est véritablement

une des conquêtes de ce siècle. La civilisation y gagnait doublement. D'une part le luxe inutile, qui ne relève ni de l'art ni de l'industrie, qui ne répond qu'à la vanité et à la fantaisie, voyait diminuer son prestige, et d'autre part, ce luxe plus distingué ou plus confortable étendait son domaine.

Comment nier que ces progrès n'appelassent à d'honnêtes jouissances une multitude de familles aisées, qui purent souvent en tirer un plus grand attachement pour la vie d'intérieur et de famille? La part considérable du mauvais luxe à cette époque ne doit pas rendre aveugle et injuste. Il en est un peu, dans nos sociétés, des familles excellentes comme des peuples heureux, qui n'ont pas d'histoire. Les scandales laissent une trace : les vertus passent le plus souvent inaperçues. En ce sens, défions-nous de l'histoire! Elle ne signale presque que les exceptions en mal comme en bien, les criminels, les saints, les sages et les héros. Entre eux passe silencieuse et obscure la grande masse des honnêtes gens qui pourtant représentent la valeur des sociétés humaines prises dans leur ensemble.

A ce point de vue de la création et de la diffusion du luxe utile, commun à toutes les classes aisées, la France joue au dix-septième siècle un rôle d'initiative qu'il faut proclamer avec une fierté légitime. Elle avait été, sous les premières races de rois, avant tout un soldat. Devenue pour ainsi dire un laboureur avec Henri IV et Sully, elle fut avec Colbert un industriel et un artiste. Le travail et le goût lui sont restés. Ce sont deux puissants moyens de relèvement, après l'honneur. Le travail et le

goût, le luxe utile, l'art dans l'industrie, voilà la supériorité de la France dans les travaux de la paix depuis le dix-septième siècle! Qu'elle ne l'oublie pas, même dans ses sévérités à l'égard du passé. Elle doit en grande partie ces qualités au passé; elle leur a dû naguère de réparer ses brèches financières après nos désastres; elle peut s'en aider encore pour reprendre toute la place qui lui appartient dans le monde.

CHAPITRE IX

UNE CROISADE CONTRE LES ABUS DE LA PARURE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Il n'y a pas de sujet frivole, et dans l'histoire des mœurs on rencontre des futilités pleines d'enseignements.

Les modes, par exemple, ces formes successives, souvent singulières, que prend le luxe de la toilette et de la parure, fournissent au moraliste le champ le plus étendu de précieuses observations.

L'historien peut y découvrir fréquemment une expression symbolique du tour d'esprit propre à chaque époque et de l'état des mœurs. Telle est l'histoire du costume, dont on s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps en y portant cet esprit de réflexion.

La censure des abus du faste sous Louis XIV n'a guère été moins prolongée et moins tenace que le faste et ses excès. Même, en certains moments, c'est un tel feu croisé, un tel concert de critiques acérées, qu'il m'a paru justifier le titre de ce chapitre. La parure joue dans ces censures le rôle principal, ce qu'explique l'importance

sans égale que le costume prit alors. Ses révolutions, plus que jamais, paraissent étroitement liées avec tous les genres de luxe, hôtels somptueux, riches équipages, domesticité nombreuse, magnifiques ameublements, auxquels s'ajoutent toutes sortes de curiosités nouvelles.

Il y avait alors un sentiment religieux trop général et trop vif, trop de bon sens aussi, pour que le siècle ne protestât pas contre ses propres excès. Est-ce à dire que dans la lutte contre ce genre d'abus, tout garde le même caractère de dignité élevée? Non, tous ces écrivains ne savent pas prendre le sujet par les grands côtés éternels de morale qui le relèvent, ou bien, par contre, ils exagèrent, ils déclament. Si gros que le péché puisse être, comment ne pas sourire quelquefois à l'idée de ce qui en forme la matière? Il y a moins de tact que de zèle chez quelques-uns de ces censeurs, qui semblent prendre la massue d'Hercule pour écraser une simple futilité. Au reste tous les tons se rencontrent dans un contraste assez piquant. L'un tonne et l'autre raille. Celui-ci parle avec une gravité qui ne se déride jamais. Celui-là interrompt son indignation pour badiner, il aime à tracer des portraits; l'on voit qu'au fond il n'en veut pas trop à un ridicule qui lui fournit l'occasion de le décrire d'une façon si agréable. Il en est qui s'attaquent aux excès en général. Tel autre s'en prend à un travers spécial. Les bijoux le laissent froid, mais l'abus des étoffes le met hors de lui. Un autre épuise sa verve contre certaines coiffures et contre les ornements de tête, quels qu'ils soient. Il y en a qui ne regardent que le pied et la chaussure, etc. En somme, tout y passe. On rencontre aussi des écrivains

moins acharnés aux minuties, d'un tour d'esprit plus général, qui voient les causes du mal et en signalent les effets avec une pénétration, une force, un talent qu'on doit reconnaître. Maîtres souvent du premier ordre dans l'art de penser et d'écrire, moralistes écoutés avec admiration par ceux-là mêmes qui foulent aux pieds leurs leçons! Ces deux sortes de censures trouveront ici leur place. C'est de la seconde, plus sérieuse, et qui seule donne à la question sa véritable portée, que nous nous occuperons d'abord.

I

LA CENSURE DE LA CHAIRE ET DES ÉCRIVAINS CHRÉTIENS

La chaire chrétienne, on l'a vu pour le moyen âge, tient nécessairement un rang éminent dans cette sorte de censure. Qui ne sait quelle est alors son autorité? Il ne s'agit plus de pauvres frères, comme au moyen âge, allant de ville en ville prêcher contre telle mode bizarre. Si l'on veut chercher des analogues dans ces siècles déjà éloignés, à qui se reporter mieux qu'à un saint Bernard, dénonçant de haut les abus du luxe, tant des clercs que des laïques? Les noms mêmes le proclament assez! En tête, c'est Bossuet. Ce génie superbe aime la pompe dans l'Église et dans l'État. Il n'en combat pas un vain faste avec moins de sévérité, sans tomber pourtant dans les exagérations rigoristes de quelques autres prédicateurs. Avec quelle insistance il revient sur ce sujet

dans plusieurs de ses discours! Mais quelle plus naturelle occasion pour s'y étendre que le sermon pour la profession de Mme de la Vallière, prononcé le jour où cette noble femme, touchante dans sa chute même, ornée naguère de toutes les splendeurs du luxe et de la parure, paraissait revêtue du sombre habit et couverte du voile de la simple religieuse! Bossuet songeait aux originaux qu'il avait sous les yeux, lorsqu'il traçait en quelques lignes le portrait de la femme mondaine magnifiquement parée. « Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries et de mille autres vains ornements. Pour la parer, toute la nature s'épuise, tous les arts suent, toute l'industrie se consume. » Je veux bien qu'il n'eût pas l'intention de peindre Mme de Montespan, alors dans tout son insolent éclat. Mais était-il défendu au public d'y penser? Qui mieux que Bossuet dénonce le rapport qui unit ce faste et ces séductions de la toilette avec d'autres passions? « Confessez-vous à Dieu, devant ses autels, vaines et superbes beautés dont la chasteté n'est qu'orgueil ou affectation et grimace; quel est votre sentiment, lorsque vous vous étalez avec tant de pompe pour attirer les regards? Dites-moi seulement ce mot : quels regards désirez-vous attirer? Sont-ce des regards indifférents?... » (Panégyrique de saint Sulpice.) Évidemment il y a là des vérités de tous les temps. Mais, à cette date, comment douter que le discours du grand évêque ne s'adressât à plus d'une de ses nobles contemporaines?

Pendant plusieurs années, Bossuet et Bourdaloue s'efforcèrent de réformer le roi et la cour. Sans doute il

s'agissait pour eux d'arracher le roi à des relations adultères, mais tous les excès de faste et de délicatesses recherchées se présentaient à la fois et furent combattus en même temps. Bourdaloue ne s'y épargne point. Les abus de la richesse, de la vie molle, sont un des sujets sur lesquels il insiste davantage. Il attaque nommément plusieurs sortes de faste ; celui de la parure portée à l'excès a sa place dans ce rappel si constant à la sévérité évangélique. (Sermon sur les *Richesses* et ailleurs.) Avec quelle force aussi il combat la fureur du jeu, auquel on recourait pour subvenir aux dépenses de la parure et à toutes les autres !

A la fin du règne, ce n'est plus aux seuls courtisans et aux seules grandes dames que les prédicateurs s'adressent. Les riches roturiers, les bourgeoises, qui rivalisent avec les femmes de la noblesse, doivent s'attribuer une bonne part de ces persévérantes objurgations. On n'oublie qu'un point important, la connivence de l'État, la complicité du prince ! Quoi ! L'État a encouragé le point d'Alençon, la soie, les rubans, les velours, les tapis des Gobelins, tout ce qui sert à décorer tantôt la personne, tantôt la demeure, et l'on s'étonne, après avoir créé la tentation, qu'elle produise son effet sur d'autres que sur les duchesses et les marquises ! Les orateurs de la chaire ne faisaient d'ailleurs que leur devoir en essayant de prémunir les âmes contre ces séductions sans cesse accrues. Voyez, par exemple, dans le P. de la Rue, le sermon qui a pour titre : *Le luxe des habits*. Combien de complices de ce fléau on peut y compter ! Ce ne sont pas seulement les jeunes gens des deux

sexes, mais les pères trop indulgents, les mères idolâtres de leurs filles, les maris trop complaisants, ceux qui inventent les modes, ceux qui leur donnent cours, ceux qui les devraient arrêter et qui les souffrent. Est-ce à dire que le P. de la Rue n'admette pas les ornements? Il affirme qu'il faut avoir égard, pour la mesure de la sévérité, à quatre circonstances : à la naissance, à l'état, à l'âge, au temps ; très-imbu d'ailleurs de l'esprit aristocratique, qu'il porte véritablement à l'excès dans les apostrophes dont il accable toutes les femmes riches qui portaient des diamants et des perles sans pouvoir se prévaloir d'une illustre origine. De quel ton il parle de la « bassesse de l'extraction » que cache l'éclat de la parure, des « taches » de la naissance, de « l'ordure » des premiers emplois, de gens à peine sortis de la « poussière » ! Sans songer à faire un crime au P. de la Rue de n'avoir pas deviné les principes de 1789, nous oserons penser pourtant que le principal grief, aux yeux du christianisme, des bourgeoises opulentes qui abusaient de la toilette, n'était pas de n'être point nées d'un sang noble. Mais tout s'explique : ce sermon coïncidait avec les mesures qui interdisaient spécialement à la bourgeoisie, aux femmes de notaires, de procureurs, etc., certains ornements de toilette[1].

[1] Je rencontre, au reste, dans un autre sermon du P. de la Rue, sur la nécessité de la pénitence dans les maux publics, une peinture vraiment énergique et belle des mœurs luxueuses et dissolues du temps, de leur influence sur l'affaiblissement des vertus civiles et des qualités militaires de la nation par la corruption de la jeunesse. De telles pages, rapprochées de leur date, ont une valeur historique. Elles sont par elles-mêmes bonnes à lire en tous les temps.

Mais quel adversaire plus déclaré, quel censeur plus vif, on serait tenté de dire parfois plus amer, du luxe en général, et surtout des recherches excessives de la parure, que Fénelon depuis ses premiers jusqu'à ses derniers écrits? Il prend le luxe pour ainsi dire corps à corps. C'est un chrétien qui s'en indigne, c'est un philosophe qui se souvient de Platon, même à l'excès; c'est un politique aussi, et, pourquoi ne pas le dire? un opposant, et presque un homme de parti. On ne peut qu'applaudir aux conseils que renferme sur ce sujet son *Traité de l'éducation des filles*, et à son ingénieuse critique de la mobilité des modes. Il y a là-dessus tout un judicieux et aimable chapitre sous ce titre : « De la vanité des ajustements. » Dans la *Direction de la conscience d'un roi*, le ton s'élève, il devient pressant, énergique, impérieux. Ah! comme on le sent bien! c'est le faste de Louis XIV que l'évêque réformateur a en vue, même lorsqu'il a l'air de n'exprimer que des idées générales. Certes une telle censure était fondée. Un pareil excès de pompe formait alors un contraste blessant avec le malheur des temps. Louis XIV le sentait lui-même. Il réformait le luxe, puis oubliait ses réformes, et même dans les années d'épreuves et de désastres était sujet à de singulières rechutes. Fénelon avait raison de vouloir faire du duc de Bourgogne un prince simple. Le succès eût été alors dans le contraste, car le faste, si populaire au début du règne, était devenu odieux. Mais la réclamation de Fénelon contre les somptuosités de la parure ne va-t-elle pas trop loin, dans le *Télémaque* surtout? Salente a beau n'être dans la pensée même de l'auteur qu'une utopie : les tendances de son

esprit apparaissent ici visiblement. Non, sans doute, il ne bannit pas de notre vieille France, comme de Salente, tous les ornements d'or et d'argent ; il ne prétend pas que les classes soient, comme dans la cité de Mentor, vêtues d'habits de sept couleurs, variant du bleu au vert, au jaune aurore, au rouge pâle, au gris de lin, au jaune et blanc mêlés; il ne va pas jusqu'à interdire l'entrée de toutes les marchandises qui pourraient avoir pour effet d'introduire le faste et les raffinements, quoique plus d'une de ses idées sur le commerce mette sur cette voie; il ne se croit pas enfin le droit de régler les modes une fois pour toutes : réformes qui, dans les États d'Idoménée, vont avec le retranchement de la plupart des arts et avec l'obligation d'une architecture uniforme. Non, mais les tendances réglementaires de son génie en fait de toilette et de parure, comme de toutes choses, sont indiquées par ces inventions singulières, et d'ailleurs marquées plus d'une fois avec force dans des écrits qui visent davantage à la pratique. La réforme ici confine à l'excès, à la chimère.

Il suffit de mentionner des orateurs comme Massillon, et des écrivains comme le sage abbé Fleury. On rencontre dans le livre des *Mœurs des Israélites et des chrétiens* toutes sortes d'attaques contre le travers des modes, visibles allusions à tant de folies dispendieuses.

Comment oublier aussi, à une date un peu antérieure, la vive et amusante peinture que fait Pascal, dans la neuvième de ses *Provinciales*, des justifications tentées par les docteurs de la morale relâchée au sujet des parures? Pascal a beau plaisanter : sa raillerie

n'est que la forme du sentiment religieux le plus profond et le plus rigide. Selon Escobar, à en croire l'auteur des *Provinciales*, si on se pare sans intention criminelle, mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle qu'on a à la vanité, *ob naturalem fastus inclinationem*, ou ce n'est qu'un péché véniel, ou ce n'est point péché du tout. Le P. Bauny, le P. Sanchez, renchérissent encore sur cet indulgent docteur. Suivant Lessius, les passages de l'Écriture, si terribles contre les recherches de la parure, n'étaient des préceptes qu'à l'usage des femmes de ce temps-là pour édifier les païens. Le P. Le Moine, dans son livre de la *Dévotion aisée*, continue notre railleur, ne veut accorder cette tolérance qu'aux jeunes ; il ne permet rien de tel aux vieilles, par la raison qu'on ne doit pas « chercher des roses sur la neige et que ce n'est qu'aux étoiles qu'il appartient d'être toujours au bal, parce qu'elles ont le don de jeunesse perpétuelle ». L'aimable docteur conseille donc judicieusement de prendre conseil de la raison et d'un bon miroir.

Tout cela, sous la plume du grand écrivain, quelles qu'aient pu être les exagérations de polémique, est de la meilleure comédie, comme la réfutation qu'il fait de ces sophismes de la dévotion facile est de la plus haute éloquence.

Toute l'école de Port-Royal sera pleine de ces sévérités contre les raffinements de la parure ainsi que contre toute espèce de faste, et l'on s'attend bien que le jansénisme d'Arnauld et de Nicole ne se montrera pas à cet égard plus tolérant que celui de Pascal

II

LA CENSURE DES ÉCRIVAINS PROFANES

Mais la religion ne devait pas être seule à se scandaliser de ces excès. Il y a au dix-septième siècle déjà une opinion publique; et, au-dessus de cette opinion, quand elle s'égare, il y a la raison ferme de ces écrivains moralistes, dont le génie simple et haut ressemble souvent au bon sens porté jusqu'à la plus profonde pénétration; conseillers admirables, d'une sincérité incorruptible, ayant leur franc parler, en usant avec une liberté hardie, et fièrement convaincus que le devoir de ceux qui possèdent une supériorité d'intelligence et de talent est de guider, d'avertir, au nom de la vérité, cette foule asservie à la plus frivole vanité et non d'en flatter servilement les passions.

Ce n'est pas à Mme de Maintenon et à ses critiques répétées du faste féminin que j'attribue un si haut rôle, quelque solidité de raison qu'elle y mette. Elle n'écrit point pour le public, elle exerce une action limitée autour d'elle en personne discrète, et puis cette grandeur n'est pas son fait, ce mâle et fier accent n'est pas ce qui domine chez elle! Mais il est impossible de négliger le témoignage de cette femme éminente. Elle aime à mêler les considérations divines et les conseils de prudence mondaine, et réforme Saint-Cyr d'après ces sages préceptes. Ses lettres et ses livres sur l'éducation font une guerre en règle aux fantaisies et aux raffinements de

la toilette. Qu'on ne voie pas là de simples prescriptions générales de morale. Elle a en vue constamment le présent siècle, et traite les femmes du temps avec une dureté qui n'est pas sans mélange d'amertume. Ces traits qui portent juste, ces excellents conseils pratiques, sont énoncés dans ce style net, simple, ferme, vrai style d'une femme d'action, ne se perdant jamais dans les phrases et ne mettant pas plus de pompe dans ses façons de dire qu'elle n'en admet dans la parure. Mme de Maintenon écrit, comme elle s'habille, avec plus de goût que de magnificence.

Avec ces censeurs que j'ai cités et mis à profit plus d'une fois, La Bruyère, le duc de Saint-Simon, la censure prend un autre accent, plus mordant, plus incisif. Cette censure garde encore un certain caractère général et n'attaque plus seulement telle ou telle mode. On est frappé, en lisant les réflexions de La Bruyère sur la cour, sur la ville, sur les modes, du ton sérieux qui domine même l'agréable raillerie, toutes les fois qu'il signale ces abus vaniteux et dispendieux. Il les voit mêlés à toutes les corruptions du temps, à la cupidité, à l'ambition des places, au libertinage, à la passion de se distinguer par des moyens de mauvais aloi, et de sortir de son rang. Nous touchons ici à un des côtés les plus marqués de sa critique. C'est toujours assurément un sage conseil à donner aux hommes que de les rappeler au sentiment de leur condition, mais La Bruyère ne sort-il pas de toute mesure, lorsqu'il n'admet à aucun degré comme légitimes les révolutions amenées dans les fortunes par le progrès de l'industrie, du commerce, de la richesse? Il

n'y a pour lui de luxe légitime que le luxe héréditaire dans la classe noble, et il va jusqu'à se demander avec stupéfaction quelle opinion pourraient avoir de son siècle les morts revenant au monde et voyant leurs châteaux et leurs terres occupés par des gens qui auraient pu être leurs métayers. Quel scandale! *Ergaste*, c'est-à-dire un enrichi, crée les modes pour les équipages et pour les habits. Est-ce donc que La Bruyère approuve tous les excès de faste, même d'un Louis XIV, peint par lui avec tant de complaisance? Il n'aime pas que le souverain se couvre trop d'or et de pierreries; une telle majesté, selon lui, n'en a pas besoin ; mais, pour les sujets, il établit la toilette comme une ligne de démarcation inflexible entre les rangs. Tout cela nous ramène à Saint-Simon, le censeur le plus fougueux du faste, le plus acerbe défenseur des rangs, auquel nous devons tant d'admirables portraits à l'emporte-pièce, qui n'omet pas une fête, une cérémonie à Versailles, qui nous a montré Louis XIV poussant la noblesse à se ruiner en fastueux équipages, mendiante par besoin de représentation, et la « vile bourgeoisie se ruant en luxe de tout genre » : tout cela en traits de feu qui ne s'oublient pas!

La censure du faste et des excès de parure prend avec Vauban le caractère de l'économie politique dans les critiques de la Dîme royale. Il impose la domesticité, et les amples perruques n'échappent pas elles-mêmes aux mesures fiscales qu'il a formé le dessein d'établir[1].

A la fin du règne se fait entendre la voix grave de

[1] V. *la Dîme royale*, Collect. des Économistes, édit. Guillaumin.

d'Aguesseau. Il semble par moments que ce soit Lhôpital au dix-septième siècle, un Lhôpital moins grand et moins imposant toutefois. Il signale dans ce genre d'excès la source d'une foule de désordres scandaleux, et déplore qu'il ait envahi jusqu'à la magistrature. Dans sa cinquième Mercuriale, en 1702, consacrée à l'*Amour de la simplicité*, il s'élève contre le luxe. « Ce n'est pas par des paroles, s'écrie-t-il dans la huitième (1706), sur l'*Homme public*, que l'excès du luxe peut être réprimé. Le luxe est une maladie dont la guérison est réservée à l'exemple. Heureux les magistrats, si leur vie privée pouvait rendre ce grand service à l'État, et si, après avoir inutilement essayé de le réformer par leurs discours, ils opposaient au dérèglement de leur siècle comme une censure plus efficace la sagesse de leur conduite! Ce serait alors qu'ils exerceraient véritablement cette magistrature privée, qui n'a point d'autre fondement que la vertu du magistrat, d'autres armes que sa réputation, d'autre contrainte que la douce et salutaire violence de son exemple... » Il rappelait d'ailleurs avec approbation les édits somptuaires de Louis XIV contre le luxe de la parure [1].

Vieilles censures d'ailleurs, toujours les mêmes, auxquelles seule la variation des modes donne quelque diversité! Elles prennent comme un nouvel accent à l'approche des révolutions qui nous montre tout ce qu'il y avait de grave et de redoutable dans ces futilités apparentes. « De nos jours, disait Dupradel en 1705,

[1] V. ses Œuvres et le livre de M. Monnier : *le chancelier d'Aguesseau*.

les femmes ont trouvé le secret d'employer dans un seul habillement plus d'étoffe qu'il n'en fallait autrefois pour plusieurs. Elles se grossissent outre mesure. L'or, l'argent, la soie, les riches dentelles, les pierreries, tout est épuisé pour les orner. Elles n'en ont jamais assez, ni d'assez haut prix. Une ambition aveugle, insensée, s'est répandue partout. L'ancienne modestie est bannie, le vice triomphe, la vertu gémit; le jeu, la débauche, règnent avec le luxe effréné. Ce luxe empoisonne le cœur par les yeux, il tente l'amour-propre et pervertit les plus innocentes. » L'allusion à l'ampleur exagérée et dispendieuse des formes, par lesquelles les femmes « se grossissent », fait penser, s'il s'agit surtout des bourgeoises voulant s'égaler à la noblesse par le costume, à la grenouille allégorique de La Fontaine, que rappelait un éloquent magistrat, il y a peu d'années, dans un discours contre le même genre de luxe et de profusion. La Fontaine! ne pourrions-nous l'enrôler, lui aussi, le fabuliste qui tourne parfois à la satire des abus généraux, au nombre de ces censeurs ingénieux du luxe? Outre bien d'autres allusions, il trace tout un portrait de la femme coquette qui se ruine en colifichets, et raille les belles raisons qu'on fait valoir pour justifier au nom de la richesse publique et de l'intérêt du commerce cette sorte de dépenses. Boileau, dans sa *Satire* contre les femmes, flagelle aussi la femme coquette et dépensière[1].

[1] D'abord l'argent en main, paye vite et comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent
Pour la voir aussitôt, de douleur oppressée,
Déplorer sa vertu si mal récompensée.

Tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les écrivains du temps, à peu d'exceptions près, s'est ainsi exercé contre le luxe du siècle, et le plus souvent contre les recherches de la parure.

« Dans un grand siècle, tout est grand », s'écrie Victor Cousin au début de ses belles Études sur les femmes du dix-septième siècle. Certes la grandeur est la marque de ce temps. Elle éclate dans la passion même. Les chutes ne manquent pas, mais combien de fois la sublimité touchante d'un repentir plein d'éclat semble plus que les racheter! Ce caractère de grandeur se montre jusque dans le faste, sauf à dégénérer en ce grandiose un peu factice que l'on sent alors même dans les beaux-arts. La grandeur dans le vêtement et dans la mise devient la majesté. Mais est-il possible de ne pas faire les réserves sévères qu'ont faites les contemporains eux-mêmes, et de ne pas remarquer, je ne dis pas seulement des faiblesses, mais bien des petitesses dans le grand siècle? Force est donc de modifier le mot de notre contemporain et de dire : Même dans un grand siècle, une part, une large part est à faire à tout ce qui n'est jamais grand dans l'homme et dans les sociétés, c'est-à-dire les ridicules et les vices!

Ces travers du luxe et de la mode n'ont pas paru indignes d'occuper les plus beaux génies du dix-septième siècle. Souvent ils tombent dans la critique

Un mari ne veut pas fournir à ses besoins!
Jamais femme après tout a-t-elle coûté moins?
A cinq cents louis d'or, tout au plus chaque année,
Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée?

(BOILEAU, Satire X.)

de tel ou tel détail; pourtant, ils n'oublient pas qu'il y a là une grande cause engagée, celle du goût, celle des mœurs, l'intérêt de la famille, celui de l'État.

Ajoutez que le panégyrique, paradoxal ou sérieux, s'est fait aussi sa place. Un écrit des plus curieux, qui date des années de la jeunesse de Louis XIV, parut sous ce titre : *Les lois de la galanterie française* (1644). On y trouve des justifications parfois spécieuses des modes du temps, peut-être aussi parfois légèrement ironiques. L'auteur décrit si ingénieusement, quoiqu'en passant, les ridicules, avant de réfuter les critiques, qu'on se demande s'il n'y a pas là un peu de jeu d'esprit. L'apologie d'ailleurs n'a pas toujours tort. Ainsi il y a un « luxe de propreté », qui commence seulement à se répandre, que l'auteur recommande avec raison. Il veut que l'on prenne des bains « de temps en temps », ce qui ne se faisait guère, à moins d'être malade; qu'on se lave les mains « tous les jours » avec « le pain d'amande » et le visage « presque aussi souvent ». Cet admirable « presque » n'est-il pas comme un dernier reste de ce temps de faste sans propreté, qui s'était peint lui-même au vif dans un dialogue amoureux composé par Marguerite de Navarre, où la dame avoue sans honte qu'elle ne s'est pas « décrassé les mains » depuis huit jours? Le même législateur du goût et des modes, procédant comme dans un traité didactique, justifie les chaussures nouvelles, les bottes à grandes genouillères, les bottes plus fines à bec retroussé devant et derrière, les nouveaux chapeaux, les petits collets qu'il défend contre les critiques, après

avoir retracé les vicissitudes de « l'habillement du cou » depuis Henri IV. Il sait tout ce qu'on reproche à l'inconstance française. Mais il serait bien fâché qu'on s'en corrigeât, cette variété lui paraissant « la plus divertissante chose de notre nature... » Ne pas s'y conformer, c'est être une personne « peu civilisée ». On dit encore que ces modes sont incommodes. C'est n'entendre pas « qu'il faut se captiver un peu pour être toujours bien mis. Ne dit-on pas qu'il ne faut pas penser avoir toutes ses aises en ce monde ? »

Ces derniers conseils n'étaient pas nécessaires. La mode régnait d'une façon tyrannique. On se chaussait de telle sorte qu'on pouvait à peine marcher. Pour être chaussées *mignonnement*, quantité de dames mettaient sous leurs bas des chaussons étroits de toile cirée. Un jour, plusieurs filles d'honneur de la reine s'évanouirent dans son cabinet, pour s'être serré les pieds avec les bandelettes de leurs cheveux. Comment ne pas sourire de tant de graves préceptes sur les éperons, sur « les canons de linge, étalés au-dessus des bottes, sur le jabot, la *petite oie*, » et autres parties du costume, désignées par des termes techniques, que nous ne nous croyons tenu ni d'expliquer, ni de reproduire, ni même toujours de bien comprendre? Quoi ! Il ne suffit pas d'applaudir à la mode de porter un ruban d'or ou d'argent au chapeau, et au devant des chausses sept ou huit beaux rubans satinés ; cet apologiste trop indulgent des recherches d'une coquetterie efféminée approuve que les mêmes galants entourent leur poignet d'un ruban noir, pour faire paraître leurs mains blanches, quand ils

ôtent leurs gants, et portent des mouches, rondes ou longues, ou l'emplâtre noir sur la tempe, ce qu'on appelait « l'enseigne du mal de dents ». Il va lui-même au-devant de nos reproches. « Que si les critiques nous pensent reprocher que c'est imiter les femmes, nous les estonnerons bien, lorsque nous leur respondrons que nous ne saurions faire autrement que de suivre l'exemple de celles que nous admirons et que nous adorons. » N'est-ce pas là exposée sans réticence et sans voile la théorie du dameret du temps de Louis XIV et de tous les temps ?

Le bon sens, la virilité, outragés par ces mièvreries, reprenaient leurs droits avec la satire. Molière s'en est chargé sur ce point comme sur d'autres. C'est Pierrot, dans *Don Juan* (1665), qui se moque de ces affiquets en son patois ; c'est Sganarelle, raillant dans l'*École des maris* la mise des « jeunes muguets, » les « petits chapeaux, » la « vaste enflure » des cheveux blonds qui offusquent le visage, les « petits pourpoints » qui se perdent sous les bras, et les « grands collets » qui pendent jusqu'au nombril. Comme il se moque :

De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces
Et de ces cotillons appelés haut-de-chausses,
De ces souliers mignons de rubans revêtus
Qui vous font ressembler à des pigeons pattus,
Et de ces grands canons, où, comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces messieurs les galants
Marcher écarquillés ainsi que des volants.

Molière me semble, bien qu'on ait paru en douter, avoir été un approbateur des lois somptuaires. Il louait

l'édit de 1661, édit assurément peu populaire chez ceux qu'il atteignait, et qui devait être retiré un peu plus tard, mais qui ne pouvait blesser la masse du public, étrangère à ces recherches d'élégance et habituée à l'ingérence de l'autorité en pareille matière. Sganarelle pouvait, aux applaudissements de bien des maris dans la salle, s'écrier :

O trois et quatre fois béni soit cet édit
Par qui des vêtements le luxe est interdit!
Les peines des maris ne seront plus si grandes,
Et les femmes auront un frein à leurs demandes.

Pour le repos de ces mêmes maris que ne pouvait-on proscrire la coquetterie, ajoutait-il, comme la broderie et la guipure !

Les édits somptuaires n'atteignirent d'ailleurs qu'accessoirement les habillements. Ils frappent alors surtout la dorure des carrosses et des meubles, la vaisselle d'or et d'argent, dans laquelle figure même la batterie de cuisine. L'interdiction porte pourtant sur quelques parties de la toilette. Elle défend les chapeaux de castor coûtant plus de 40 ou 50 livres (1656). L'édit de 1700 ne devait frapper le faste des costumes que dans la bourgeoisie. On se ruinait en argent, en or, surtout en diamants, pour l'ornement des boutons et des boutonnières de l'habit. L'autorité ne trouva pas qu'il y eût rien à faire pour les nobles et les hauts fonctionnaires, mais interdit ces parures aux personnes vendant, trafiquant, travaillant de leurs mains ; on y comprenait les notaires, les procureurs, etc. ; on exceptait les avocats. En 1708, année de misère, un édit interdisait l'or

pour l'universalité des objets, y compris le costume.

C'était la fin des mesures somptuaires en fait d'habillement. La réforme allait se faire toute seule pour les hommes. Déjà devenu moins efféminé, plus militaire, à partir de 1670, avec le justaucorps et la veste, qui remplaçaient le pourpoint, le costume devait garder encore une certaine richesse; mais les formes moins amples (excepté pour les manches) tendaient à faire avec le temps prévaloir la simplicité. L'habillement des Français, à la fin du règne de Louis XIV, a eu le privilége de fixer le costume moderne. Frac, redingote ou jaquette, gilet et pantalon, continuent d'être, avec quelque changement de forme, ce qu'il plut en ce temps-là d'appeler justaucorps, veste et culotte. Le terme « d'habit » commence d'être, à ce même moment, employé pour désigner le justaucorps. En 1677, le *Mercure galant* disait à propos de la mode des hommes : « Plus d'étoffes somptueuses. L'élégance est dans la coiffure, la chaussure, la beauté du linge et de la veste. » C'est sur la « veste » que se réfugiaient dans la dernière moitié du règne les broderies, les chamarrures, les garnitures de dentelle et de rubans. Une grande partie du vocabulaire des modes, joliment mis en vers par Boursault, dans sa comédie des *Mots à la mode*, jouée en 1672, se trouvait ainsi hors d'usage peu d'années après.

La censure devait s'exercer particulièrement sur la coiffure, théâtre des principales révolutions des modes fastueuses sous Louis XIV, pour les femmes et pour les hommes. Si les femmes continuèrent à se livrer à cette

parure des cheveux vrais ou faux, disposés avec un savant artifice et couverts ou mêlés de riches ornements, ce ne fut pas faute de moqueries. Le grave Vertot lui-même, dans un Mémoire lu devant l'Académie des inscriptions, sur les lois somptuaires en France, compare les modes en vogue aux *hennins*, jadis si célèbres, et contre lesquels avait fait campagne le frère Thomas Connecte. — « Ces hennins, ajoute Vertot, ont reparu en France, de nos jours, sous le nom de *fontanges;* c'était une espèce d'édifice à plusieurs étages, fait de fil de fer sur lequel on plaçait différents morceaux de toile séparés par des rubans, ornés de boucles et de cheveux, et tout cela distingué par des noms si bizarres et si ridicules que nos neveux et la postérité auront besoin d'un glossaire pour expliquer les usages de ces différentes pièces, et l'endroit où on les plaçait. Sans ce secours, qui pourra savoir un jour ce que c'était que la *duchesse*, le *solitaire*, le *chou*, le *mousquetaire*, le *croissant*, le *firmament*, le *dixième ciel* et la *souris?* Et pourra-t-on croire qu'il fallait pour ainsi dire un serrurier pour coiffer les dames du dix-septième siècle, et pour dresser la base de ce ridicule édifice, et cette palissade de fer sur laquelle s'attachaient tant de pièces différentes? L'abus en fut poussé si loin en France, qu'on aurait eu grand besoin d'un autre frère Thomas, si nous n'avions trouvé dans l'inconstance de nos modes l'extinction de celle-ci et le remède à tant de dérèglements[1]. »

La coiffure! voilà le point de mire désormais de toute

[1] Mémoire sur les lois somptuaires, par l'abbé de Vertot, dans le *Recueil de Mémoires de l'Académie des Inscriptions.*

une levée de boucliers! Faut-il citer un *Traité contre le luxe des coiffures* (1694), véritable sermon divisé en plusieurs points, dont le pieux auteur, excellent dans tout ce qu'il dit de la tradition de l'Église sur ce délicat sujet, n'a pas de peine à montrer les vertus chrétiennes et domestiques sacrifiées par la mondaine adonnée au luxe? Mais quelle singulière prétention à la compétence sur les détails de la toilette des femmes chez un ecclésiastique! Le digne abbé ne va-t-il pas même jusqu'à donner des conseils sur ce qui convient à leur beauté? La question de goût gagnerait d'autant plus à être laissée de côté, que l'abbé de Vassez n'est pas toujours exempt dans son style de cette coquetterie dont il a entrepris de nous inspirer l'horreur salutaire. « Aussi forte qu'Atlas (cette femme coquette, que l'auteur vient de représenter si timide et si faible pour ses devoirs), elle porte le ciel sur sa tête; l'on y voit un firmament et des étoiles, et sa tête en est le premier mobile... Les philosophes n'avaient pas encore fait la découverte de tous ces cieux : c'est que les dames n'avaient pas encore travaillé à leur astrologie... Bientôt elles créeront de nouveaux mondes pour leur servir d'ornement, par un pouvoir qu'on ne leur soupçonnait pas... Dieu s'est fait un habit de lumière, il a étendu les cieux comme un vêtement. Les dames ont fait quelque chose de plus surprenant, le ciel entier est dans leur coiffure! Un faux pas peut détacher le *firmament*, et il n'y a point d'astre qui ne soit exposé au danger ou de tomber ou d'être pris. Quel déplorable sort! »

Assez de mièvreries! Les coiffures des femmes devaient trouver un censeur non moins sévère, mais

aussi peu efficace, dans le roi lui-même, qui ne cessa de s'élever contre cette mode. Elle s'éclipsa tout d'un coup en 1714. L'ambassadrice d'Angleterre, lady Sandwich, parut à la cour avec une coiffure très-basse. Devant cet exemple les hautes coiffures tombèrent. Le roi en fut fort piqué, à en croire Madame, mère du Régent, dans une lettre du 16 juin 1716 : « Le feu roi disoit : J'avoue que je suis piqué quand je vois qu'avec toute mon autorité de roi, en ce pays-ci, j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes, pas une personne n'a eu la moindre envie d'avoir la complaisance pour moi de la baisser. On voit arriver une inconnue, une guenuche d'Angleterre, avec une petite coiffure basse : tout d'un coup toutes les princesses vont d'une extrémité à l'autre. »

Au tour maintenant de la coiffure des hommes à être censurée avec sévérité. Elle l'était plus tard par Duguerle sous le nom ironique d'*Éloge des perruques*, elle le fut à cette époque par l'abbé J. B. Thiers, homme de savoir et d'esprit[1]. Le titre prête à rire. Le sujet est traité avec un sérieux qui n'exclut pas l'intérêt. C'est surtout l'usage de ces ornements de tête chez les ecclésiastiques que l'auteur combat, mais la plupart de ses arguments retombent sur les laïques. Ce théologien moraliste devait aussi attaquer d'autres formes du luxe. Il fit paraître un *Traité contre les carrosses*, dont il recueille tous les noms. On y voit que les petits carrosses, où il ne peut tenir qu'une personne, s'appelaient dans cette langue ingénieuse des *misanthropes*, et que les *fiacres à glaces*

[1] *Histoire des perruques*, 1 vol. in-12 (1690).

de bois, fermés jusqu'au haut des portières, se nommaient les *guides des pécheurs*. Dans le même esprit de censure morale, l'abbé Thiers compose aussi contre le luxe un *Traité des jeux et divertissements*.

On lut, on se passa de main en main le piquant ouvrage, qui est une histoire complète du luxe de la coiffure. C'est le défilé de toutes les perruques du monde, à partir de la perruque du roi Astyage, laquelle faisait l'admiration du jeune Cyrus, jusqu'à celles d'Annibal, « qui avait des perruques de rechange pour toutes les circonstances et tous les déguisements », jusqu'aux chevelures blondes, si chères aux belles Romaines, et sous lesquelles Messaline « se cachait comme sous un masque pour dérober ses débordements ». On arrive, après avoir traversé Byzance et les derniers siècles de l'empire romain, aux vissicitudes en France de cet ornement chevelu. Adopté sous les Mérovingiens, il est abandonné, puis repris, d'abord par « les courtisans, par les chauves et les teigneux ». Comment les perruques se sont multipliées depuis 1659, comment les ecclésiastiques en ont porté depuis 1660, comment les abbés à la mode ont donné l'exemple, et jusqu'à des évêques, comme de la Rivière, mort évêque de Langres, — le savant auteur nous l'apprend sans nous faire grâce d'un couvre-chef de cette espèce! Il n'en est pas un seul qu'il n'étudie au point de vue des convenances morales ou des interdictions ecclésiastiques. Comparaissez, barrettes, mitres, capuchons, camails, chaperons, coiffes, amicts, bonnets carrés. calottes! Nous avons en ce genre tout ce qui est blâmé de saint Paul à saint Jérôme, ou autres Pères et Docteurs

jusqu'à nos jours, tout ce qui a pu être fulminé par les conciles contre l'indécent « habillement de tête ». Bien qu'il emploie rarement l'arme du ridicule, J. B. Thiers trace un portrait plaisant du chanoine *perruquet*, qui prêche contre le luxe avec un tour de cheveux. Il reproche à ces chevelures artificielles, si souvent frisées et bouclées, de jurer chez des prêtres tonsurés. Il leur en veut d'inspirer un attachement indigne d'un chrétien à ceux qui les portent, jusque-là qu'un ecclésiastique d'importance, qu'il cite, aima mieux quitter sa maison et sa congrégation que sa perruque! Il rappelle que les ecclésiastiques devraient, selon la rigueur des règles, rester la tête couverte dans les églises, et que ces vastes coiffures déguisent leurs désordres en les confondant avec les laïques. La vivacité de ces plaintes s'explique en outre par d'autres scandales récents. Il paraît que depuis les dernières années, les perruques des prêtres avaient occasionné des troubles, des rixes même.— Si le pieux écrivain a tenu à être complet en parlant des perruques du passé, qu'on juge s'il tient à l'être en parlant des perruques du temps présent. Il énumère et décrit toutes les nouvelles variétés de cet ornement de tête, grandes et petites perruques, perruques à calotte et perruques de bichons, perruques à la moutonne, perruques d'abbés, perruques « d'autre couleur que celle des cheveux », poudrées, parfumées, sans couronne, à fausses couronnes, à couronnes couleur de chair, et nous en passons!... Ses conclusions sont rigoureuses jusqu'à faire appel à une énergique répression par les lois civiles, et à la mise en vigueur des règlements ecclésiastiques. Comment le

savant abbé ne s'aperçoit-il pas que l'abus particulier qu'il attaque dans l'Église et aussi dans le monde n'est que l'effet et comme un accessoire d'un mal plus général? Le faste était partout !

Tous les auteurs n'ont pas la dignité et le sérieux de l'abbé Thiers. Il y eut des écrits burlesques, comme le *Jésuite sécularisé*[1], dialogue entre Dorval, abbé et docteur en théologie, et Maimbourg, jésuite sécularisé et *perruquet*. Tel fut aussi le poëme héroï-comique, intitulé *Lutrigot*[2]. Dans le quatrième chant de ce poëme, censure du *Lutrin* de Boileau, il est dit que les Muses, voulant introduire Lutrigot dans le palais d'Apollon, elles se masquèrent et se déguisèrent, et que pour cela elles prirent des perruques :

> Mais plus d'une perruque et noire et mal peignée
> De linge assez malpropre était accompagnée.

Vers médiocres, mais qui prouvent combien prit de formes cette guerre dirigée contre toutes les sortes de parure au dix-septième siècle !...

Ces abus méritaient en effet d'être attaqués. La frivolité qu'ils révélaient est déjà un mal aux yeux du moraliste, lorsqu'elle atteint à de telles proportions, mais elle pousse à d'autres vices. De même que de simples travers confinaient à la corruption, l'effréné besoin de jouir et de briller aboutissait au crime. Les aveux produits dans les affaires d'empoisonnement, de la Brinvilliers et surtout de la Voisin, prouvent que ce désir ef-

[1] 1 vol. Cologne, 1683.
[2] 1 vol. Marseille, 1686.

froyable de soutenir un luxe, trop souvent acheté au prix de la gêne, et de l'augmenter sans cesse, figure d'une façon notable dans cette épidémie de forfaits. Ils furent loin d'être tous découverts et se commirent par milliers, à en croire les rapports secrets de la Reynie, féconds en étranges détails sur ces affaires mystérieuses. Admît-on quelque exagération dans les évaluations de ce magistrat, le fait eut une étendue incroyable.

Bayle écrivait de Rotterdam, à propos d'un livre : « On fait voir dans cet ouvrage, aussi bien que dans plusieurs autres qui nous viennent de France, une étrange peinture des femmes de Paris. Elles sont devenues, dit-on, grandes buveuses d'eau-de-vie et grandes preneuses de tabac, sans compter les autres excès dont on les accuse, comme tyrannie sur leurs maris, orgueil, coquetterie, médisance, impudicité, etc. Vous ne voyez point en France de livres où l'on traite si mal nos femmes du Septentrion[1]. » De son côté, Mme de Maintenon écrivait à une demoiselle sortie de Saint-Cyr : « Ne soyez jamais sans corps (sans *corset*, en déshabillé) et fuyez tous les autres excès qui sont à présent ordinaires, même aux filles, comme le trop manger, le tabac, les liqueurs chaudes, le trop de vin, etc. ; nous avons assez de vrais besoins sans en imaginer encore de nouveaux si inutiles et si dangereux. » Elle y revient plusieurs fois. Madame, mère du régent, confirme tous ces tableaux par des traits encore plus expressifs dans leur crudité[2].

[1] Lettre écrite le 21 octobre 1696.

[2] V. les lettres de la Palatine à l'électrice de Hanovre, le 11 août 1686, et les lettres du 7 mars 1696 et du 2 juillet 1699, et d'autres allusions

L'extravagance des toilettes des femmes et de profanes nudités, s'étalant jusque dans les églises, devaient provoquer de nouvelles censures[1]. Ce scandale, l'Église le dénonçait publiquement et le combattait par des interdictions. Un mandement des vicaires généraux de Toulouse (13 mars 1670) s'élevait contre ces femmes qui violent l'immunité des églises par leur indécence. Il défendait, sous peine d'excommunication, d'y entrer et de se présenter aux sacrements en cet état d'immodestie Le pape Innocent IX (30 novembre 1683) fulminait les mêmes peines canoniques contre les femmes qui paraîtraient dans les églises avec des toilettes inconvenantes. Enfin, non contentes de ces scandales, quelques femmes osaient pénétrer dans le lieu saint avec un masque, ainsi que le fit la femme du procureur général des monnaies. La Reynie, indigné, voulait la mettre à l'amende[2]. Seignelay lui répondit que « le roi le ne voulait pas, n'y ayant point encore d'ordonnance sur ce sujet ; mais Sa Majesté voulait qu'il en rendît une portant telle amende qu'il estimerait à propos, contre tous les masques qui entreraient dans l'église, et qu'il la fît publier incessamment[3]. » Une censure plus sanglante que toutes celles

répandues dans sa correspondance. Nous citons ici les lettres qui se rapportent à l'époque de Louis XIV ; celles qui se rapportent à la Régence sont encore plus fortes.

[1] V. un admirable passage sur ce luxe des femmes au milieu même des églises dans le sermon de Bossuet sur *Nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie*. Ce sermon renferme les choses les plus éloquentes sur le luxe lui-même.

[2] P. Clément, *La police sous Louis XIV*.

[3] Depping, *Correspondance administrative*, liv. XI.

que nous avons citées parut et a gardé une certaine célébrité. On l'attribue, presque certainement à tort, à l'abbé Jacques Boileau, frère du poète ; on nomme aussi un sieur de Neuilly, curé de Beauvais. « Ce n'est pas seulement, y lit-on, dans les maisons particulières, dans les bals, dans les ruelles, dans les promenades, que les femmes paraissent la gorge nue : il y en a qui, par une témérité effroyable, viennent insulter à Jésus-Christ jusqu'au pied des autels. Les tribunaux mêmes de la pénitence, qui devraient être arrosés des larmes de ces femmes mondaines, sont profanés par leur nudité[1]. »

Ainsi tous les avertissements avaient été inutiles, et la croisade du bon sens, du bon goût et de la religion, avait complétement échoué. Seulement la postérité ne saurait oublier que ces avertissements furent donnés de la façon la plus persistante, que cette croisade réunit les efforts les plus savants, les plus ingénieux, les plus illustres parfois, les plus honnêtes toujours, exercés dans tous les sens et sous toutes les formes. Notre siècle pourra prêter quelque jour à des recherches du même genre. Puisse-t-il donner lieu, pour ses années finales, à des conclusions moins sévères sur ce point que son illustre devancier !

[1] Cet écrit (1675), qui a eu une seconde édition (1677) plus complète que la première, et une troisième en 1680 (in-12), a été en outre l'objet d'une réimpression récente (*De l'abus des nudités de la gorge*, réimprimé par Delahays. Paris, 1858). La seconde édition parut augmentée de l'*Ordonnance des vicaires généraux de Toulouse, contre la nudité des bras, des épaules et de la gorge, et de l'indécence des habits des femmes et des filles.*

CHAPITRE X

UN GRAND CENTRE DE LUXE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE L'ESPAGNE

I

DÉVELOPPEMENT ET FORME DU LUXE EN ESPAGNE DANS LA GRANDESSE ET DANS LA CLASSE DES NOBLES HIDALGOS — FASTE DES FAVORIS

Le principal foyer du luxe européen au moyen âge avait été l'Italie, dont le génie sympathique et le rayonnement aimable et puissant s'étaient fait sentir chez toutes les nations et particulièrement en France. Un autre centre de luxe dans la première période des temps modernes est l'Espagne, qui exerce une grande action, quoique moins étendue, autour d'elle, qui offre moins de variété, mais qui porte dans un luxe arrivé à une intensité extraordinaire son caractère propre, sa gravité, son étiquette formaliste, son esprit de réglementation et de tyrannie.

J'ai parlé de l'Espagne à plusieurs reprises et caractérisé ce luxe plus orgueilleux que sensuel qu'on retrouve aux origines mêmes de la race. J'en ai signalé plus tard

les éléments arabes. La forme politique avait de plus en plus marqué ce faste de son empreinte. Il est aristocratique sous des formes spéciales et monarchique, c'est-à-dire très-concentré en haut et bien moins nivelé qu'en France. Il est presque tout féodal en Aragon. On n'aurait, sauf quelques traits fort secondaires, pour peindre le faste que déploie le noble aragonais, qu'à reproduire la peinture qu'on a faite ici de la féodalité en d'autres pays. Le seigneur castillan offre les mêmes caractères, mais la Castille présente aussi d'autres types ; elle voit se développer une classe nombreuse de nobles moins importants, sans être moins vaniteux, les hidalgos. A cette classe s'ajoute, bien que dans des proportions moindres qu'en France, la classe des bourgeois enrichis par l'industrie et le commerce, lesquels recherchent aussi les riches objets mobiliers ; car c'est là, il faut le dire, le caractère essentiel du luxe espagnol. Les seigneurs presque seuls mènent un grand train de vie, et encore est-il bien limité du côté de certaines dépenses. On vit en général chichement. Mais on est fou de parure et d'ameublement, même dans cette classe qui ne peut se permettre habituellement les équipages et les chevaux.

Au quinzième et au seizième siècle le luxe avait été modifié profondément par deux faits de nature fort différente : la grande concentration monarchique avait donné à la royauté espagnole son éclat extraordinaire; la découverte des mines du nouveau monde avait achevé pour ainsi dire d'apporter au luxe espagnol son élément preféré, les métaux précieux. On a vu quelle facilité et quel excitant fournit au luxe l'abondance de la richesse

métallique non-seulement en nature, mais en numéraire. Lorsque cette richesse envahit une contrée, il est sans exemple, qu'elle n'entraîne pas avec elle le goût des objets précieux et des profusions déréglées. Que sera-ce dans un pays indolent où cette richesse augmentée tout à coup dans une proportion prodigieuse ne trouve pas son écoulement régulier dans les canaux de l'industrie et du commerce?

Telle était, plus que jamais, au dix-septième siècle, la condition de l'Espagne. Un ensemble de causes morales, politiques, économiques, avait achevé de la stériliser sous le rapport de l'agriculture et de l'industrie. Un mysticisme presque toujours sans grandeur, une religion presque toujours sans liberté, une royauté absolue, un commerce armé de prohibitions, l'avaient comme éteinte et anéantie. Une sorte de parasitisme la minait, fait de monopoles de toutes sortes, et où jouaient leur rôle et les moines ignorants et les hidalgos dissipateurs, qui ne payaient ni l'impôt ni leurs dettes. Même en haut, c'était le plus singulier mélange de faste et de gêne. Au milieu de richesses fabuleuses on eût dit que personne n'était dans l'aisance. Mais il y avait un luxe que tous se donnaient largement, excepté quelques pauvres paysans laboureurs, celui de ne rien faire.

Mettons à part l'art pur, le grand art, qui brille avec une glorieuse école de peinture, et les lettres qui produisent des écrivains et des poëtes immortels, la civilisation offre un visible déclin. De même que la classe intermédiaire entre le noble et l'homme du peuple est peu nombreuse, peu engagée dans les voies de progrès qui

caractérisent ailleurs le tiers-état, de même il semble qu'il y ait peu d'intermédiaire entre le grand art et les métiers. Les arts industriels, qui marquent le point de jonction entre le beau et l'utile, subissent l'universelle décadence. Presque tout le luxe espagnol est acheté. On va le chercher au dehors, à moins que les étrangers ne se chargent de l'importer.

Voilà ce qu'était devenue l'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle, de Charles-Quint et de Philippe II. A cette œuvre de décadence ces deux princes, malgré leur immense puissance, avaient eux-mêmes trop contribué. Assurément la nation offrait toujours un fond d'admirables qualités. Mais le vice du système avait tout corrompu. Deux mots désignent cette Espagne du dix-septième siècle : argent et misère. Le faste et la lésinerie s'y unissent à chaque instant. Bien des mémoires, des lettres, familières ou diplomatiques, nous ont initiés à ces tristes secrets d'une vanité aux abois qui cherche à déguiser la pénurie sous des apparences d'autant plus brillantes qu'il n'y a rien de solide sous cette draperie [1]. Tout le règne du faible Philippe III offre ce spectacle, ainsi que celui du favoritisme le plus insolent représenté par le duc de Lerme. Ce favori qui ne reculait pas devant une dépense de sept cent mille ducats pour le mariage du roi et celui du prince des Asturies, arrachait pour alimenter ses propres dépenses d'incessantes largesses

[1] Voir particulièrement le recueil des lettres de Vaucelas à Marie de Médicis, qui peint cette aristocratie besoigneuse pleine d'ostentation, et met à nu ce luxe nécessiteux par des détails curieux et des anecdotes souvent risibles.

au monarque qu'il dominait. La mendicité de ces courtisans dorés était sans vergogne. Ce n'était pas assez de s'abattre sur la gabelle ou tel autre monopole. Ils innovaient dans l'art de se procurer l'argent sans rien faire pour le gagner. Ainsi le duc favori obtenait le droit de recevoir les présents des sujets de la main à la main. Le fait était par lui-même assez scandaleux : en l'érigeant en droit, le scandale arrivait au dernier degré du cynisme. Lerme se faisait nommer, pour satisfaire son faste, à toutes les charges, même viles, pour peu qu'elles fussent lucratives, et en faisait un objet de trafic[1]. Quel pays que celui où le premier ministre acceptait de toutes mains colliers et bracelets, perles et diamants, se faisant en outre donner 50 000 ducats, pourquoi ? pour avoir apporté au palais la nouvelle de l'arrivée d'une flotte chargée des trésors du nouveau monde ! Les revenus du favori, avec ceux de son fils, devaient un jour s'élever à 700 000 écus, sans compter la garde-robe et les richesses de luxe mobilier, qui montaient à plus de 6 millions d'or[2].

Le mal fait par l'insatiable besoin de faste à la nation

[1] V. l'étude sur le duc de Lerme de M. F. Perrens dans le *Recueil des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques* (1869-1870).

[2] Le rôle que jouaient alors les présents de luxe dans les affaires publiques est incroyable, et le favori de Philippe III ne fait qu'exagérer une pratique très-commune. « Les cardinaux, les ministres, les princes, recevaient demandaient des présents, s'offensaient quand on ne les leur donnait pas d'une valeur suffisante. Nul n'était choqué de voir un duc de Savoie, pour faire sa paix avec l'Espagne, envoyer à Lerme un beau et riche cabinet garni de pierreries, avec un bassin en cristal de roche et d'autres belles pierres. »

espagnole paraît sous toutes les formes et atteint à la dernière profondeur. On l'aggravait en favorisant à prix d'or le passage de la classe laborieuse des *pecheros* à la classe oisive des hidalgos. On y cherchait un aliment en faisant payer, comme rançon de la tolérance, 1 800 000 ducats aux juifs convertis du Portugal, tandis qu'on persistait à poursuivre les mêmes juifs avec une rigueur inquisitoriale à Saragosse, à Séville, à Tolède, et dans d'autres villes d'Espagne. Joignez-y une série de mesures plus désastreuses les unes que les autres. On a recours à l'expédient peu neuf des altérations de monnaie, s'en prenant cette fois au billon, au risque de faire hausser de prix toutes les denrées populaires et affluer sur le marché espagnol le billon étranger. Par la plus étrange dérision on devait ajouter à ces mesures des lois somptuaires, comme si le luxe n'avait pas pour principal promoteur et pour complice à tous les degrés de l'échelle le ministre naïvement effronté qui osait flétrir et punir chez les autres ce qu'il leur enseignait à faire par ses exemples. Jamais l'Espagne épuisée n'avait produit plus de choses brillantes à la surface, tant d'ameublements somptueux, de lambris dorés, de belles cheminées, de colonnes de porphyre, de riches et charmants « cabinets », remplis d'objets rares, de tables d'ébène incrustées de pierres précieuses, de vases d'argent ciselé, de superbes tapisseries, venues de Bruxelles, et qui prenaient la place de ces cuirs gaufrés si beaux et si recherchés naguère, luxe indigène chassé par une mode plus exigeante. A quoi servait-il de proscrire plusieurs sortes de luxe en exceptant le ministre et les princes du sang?

On pourchassait les métaux précieux qui en effet manquaient sous forme de monnaie. Mais cela ne pouvait aboutir à rien. Si on avait eu la matière de l'échange, on en aurait eu l'instrument. La production aurait créé le négoce, et le commerce donné les moyens intermédiaires de satisfaire aux transactions. Le gage monétaire ne leur fait jamais longtemps défaut. Il fallait ouvrir une issue féconde aux capitaux qui se cachaient; ils s'y seraient élancés avec ardeur. On trouva plus simple de prohiber la transformation du métal en objets mobiliers, sans voir que cette transformation résultait elle-même en partie du défaut de placement. On défendit de dorer et d'argenter les buffets, les brasiers, la vaisselle, de border les tentures, les lits et autres ornements domestiques. On interdit aussi les coches, on modéra la parure des hommes, on fixa une fois de plus les dimensions et l'étoffe de leurs fraises. Enfin on s'en prit à la multitude d'objets en argent qui ornaient les couvents et les églises comme les palais des seigneurs. Une ordonnance royale en exigea l'inventaire et défendit de travailler l'argent provisoirement. C'était braver d'invincibles résistances. Les grands menacés se plaignirent de la tyrannie; les ecclésiastiques crièrent à l'impiété. Les chaires retentirent d'anathèmes contre ces mesures sacriléges dont les calices et les ciboires n'étaient pas exceptés. Il fallut retirer ces ordonnances arbitraires, pour tomber dans un arbitraire plus grand en surtaxant les denrées nécessaires. Dans l'idée de régénérer l'agriculture, on prit la mesure plus absurde encore de l'expulsion des moresques qui en étaient les seuls sou-

tiens et en tiraient tout le parti possible, dans l'absence des capitaux.

Triste, mais inévitable fatalité d'une nation que le désir de briller dans la classe supérieure a jetée dans de fausses voies! Elle ne sait plus comment en sortir et accumule faute sur faute. Que servit à l'Espagne la chute d'un favori comme Lerme, moins méchant que vaniteux et qui donna même des preuves d'humanité? Privé de ses richesses par la conspiration et réduit à mourir de chagrin, il n'ajoutait qu'un exemple de plus à ces chutes lamentables des favoris ambitieux et fastueux qui n'ont malheureusement pas servi à empêcher le mal à venir. L'Espagne gagnait peu à l'avénement d'un nouveau roi, Philippe IV, qui ne faisait que changer le favori en prenant le comte Olivarès. Quand le mal est dans les choses, le changement des hommes ne peut que l'aggraver, car il faut satisfaire de nouveau-venus. Le roi Charles II s'avance plus encore dans les mêmes voies. Il marque cette apogée de luxe et de misère, avant que la dynastie des Bourbons n'ait remplacé cette royauté éteinte dans l'impuissance après s'être annulée dans l'incapacité.

Arrêtons-nous à ce moment pour fixer en traits précis les particularités originales du luxe espagnol avec ses contrastes aussi instructifs que frappants[1]. Il n'avait jamais été plus brillant d'apparence, il n'avait jamais

[1] Nous puiserons ici principalement dans les *Mémoires* si remplis d'indications précieuses, et qu'il est facile de vérifier par d'autres témoignages, d'une spirituelle Française, la comtesse d'Aulnoy, qui a peint la cour de Charles II, et non-seulement la cour, mais la ville.

recouvert plus de vide et de misère. Jamais un tel manque d'argent au milieu de la plus étonnante masse de métaux précieux qui ait jamais existé! Les possesseurs des mines du Mexique et du Pérou en sont réduits sous Charles II à se servir de monnaie de cuivre. L'or américain servait à solder toutes les somptuosités à l'étranger, et à y acheter les choses nécessaires. On cachait la bonne monnaie. Lorsqu'un riche père de famille laissait en mourant de l'argent comptant et des pupilles, on enfermait l'argent dans un coffre sans le faire profiter[1]. Les grands seigneurs, qui revenaient riches de leurs gouvernements pour lesquels ils étaient partis pauvres la plupart, et où ils pillaient le plus qu'ils pouvaient, parce qu'ils n'y demeuraient au plus que cinq ans, n'employaient pas à leur retour leur argent à acheter des terres. Ils le gardaient dans leurs coffres, et tant qu'il durait, ils faisaient de grandes dépenses et menaient tout le train d'une vie fastueuse sans prévoyance.

Même dans la classe moyenne règne le luxe sans l'aisance. Nul ménage aisé qui n'eût de l'argenterie. Les nobles en ont dans des proportions inouïes. Le duc d'Albuquerque vient à mourir, on emploie six semaines à inscrire et à peser sa vaisselle d'or et d'argent, et l'on compte, entre autres choses, quatorze cents douzaines d'assiettes, cinquante grands plats et sept cents petits, quarante échelles

[1] Le duc de Frias étant venu à mourir et laissant trois filles et six cent mille écus comptant, on mit les écus dans trois coffres, avec le nom de chacune des petites filles. L'aînée n'avait pas sept ans. Les tuteurs gardèrent les clefs de ces coffres, et n'ouvrirent celui de l'aînée que pour en compter l'argent à son mari.

d'argent pour monter jusqu'au haut de son buffet qui était par gradins. — Le duc d'Albe, qui ne s'estimait pas riche en vaisselle d'argent, avait six cents douzaines d'assiettes d'argent et huits cents plats. Cette vaisselle était apportée toute faite des Indes et ne payait point de droits au roi. Il est vrai qu'elle laissait fort à désirer. Ce n'était pas de cette provenance que sortait la belle orfévrerie produite par ce qui pouvait rester d'un art indigène, ou achetée à l'étranger[1].

Arrivons à ce tableau de mœurs qui constitue la description de ce luxe singulier, mêlé de trop de contrainte pour avoir fait école au delà de certaines cours, qui elles-mêmes en modérèrent les usages tyranniques en les adoptant.

II

LE FORMALISME DANS LE LUXE

Nous suivrons sous des formes diverses le caractère de contrainte que le génie de l'Espagne avait reçu surtout comme une empreinte de ses souverains hispano-allemands.

Ne parlons plus ici de l'aimable liberté des festins. Oublions ce qu'en ont dit Varron, Horace et nos joyeux ancêtres, oublions même que ces festins sont faits pour offrir au goût des mets délicats. Tâchons de nous per-

[1] Nous renvoyons pour les détails aux savants travaux de M. Davilliers : *l'Orfévrerie et les Arts décoratifs en Espagne*.

suader qu'il s'agit avant tout de contempler de beaux services, on va voir dans quelles postures incommodes. Encore si la cuisine avait été simple. Mais ce qu'elle offrait de plus détestable, c'étaient ses raffinements mêmes. On n'était pas difficile, hormis qu'il fallait que tout emportât le palais. Les assaisonnements étaient si épicés que difficilement ils se faisaient accepter par les étrangers. Ces étranges repas, où rien n'était donné au goût, nous font songer parfois au festin imaginaire et purement ironique servi par gestes à son jeune et malheureux hôte, qui n'ose se plaindre et souffler mot, par le Barmécide des *Mille et une Nuits*. Le cardinal Porto Carrero, archevêque de Tolède, nous paraît assez ressembler à ce Barmécide en faisant servir à ses hôtes étrangers le plus grand repas qui se pouvait faire alors[1], mais où tout était si ambré, que nos Français déclarent n'avoir jamais goûté à des sauces plus extraordinaires et plus détestables. Plusieurs témoins les représentent à table comme des Tantales mourant de faim en présence d'un festin splendide... Toutes les viandes sont parfumées ou remplies de safran, d'ail, d'oignon, de poivre et d'épices.

Ce n'est pas assez de la gêne qui consiste à mourir de

[1] « Le maréchal, dit le duc de Grammont, fut dîner chez l'amirante de Castille, qui lui fit un festin superbe et magnifique à la manière espagnole, c'est-à-dire pernicieux, et duquel personne ne put manger. J'y vis servir sept cents plats, tous aux armes de l'amirante. Tout ce qui était dedans était safrané et poivré; puis je les vis reporter comme ils étaient venus, sans que personne de tout ce qui était à table y pût tâter, et le dîner dura plus de quatre heures. » (Collection *des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. XXXI, p. 317.)

faim devant une belle vaisselle d'argent. Partout l'étiquette est portée parfois jusqu'à la torture. Cela est surtout sensible dans les repas pour les femmes étrangères invitées. Ainsi l'usage des dames espagnoles était de manger par terre. Or, le repas avait beau être court à l'ordinaire, où l'on se bornait à deux pigeons ou gelinottes aux meilleures tables, et à quelque ragoût à l'ail, avec un peu de semoule et de fruit, une telle situation n'était pas moins un supplice pour quiconque n'en avait pas pris l'habitude dès la jeunesse. Les jambes, les genoux, les bras, le buste, tout était à la gêne. Qu'était-ce donc dans les grands dîners qui duraient quatre heures ! Voilà dans quelle attitude il fallait rester, même à la cour où les festins se prolongeaient davantage. Mme d'Aulnoy raconte qu'elle fut contrainte de s'asseoir de la sorte sur le tapis, près d'une nappe étendue où étaient servis trois couverts; elle parut, dit-elle, si maladroite et si torturée qu'elle fut priée, par exception très-rare, de prendre un siége à côté des hommes avec ses deux compagnes, sa fille et doña Thérèse, mais le plaisant, c'est qu'alors le supplice commence pour la pauvre Espagnole, qui de sa vie ne s'était assise en dînant, et qui donna pendant tout le repas le spectacle le plus bouffon par son attitude contrainte et ses gestes embarrassés.

La gêne n'était guère moindre dans les toilettes écrasantes et qui ôtaient au mouvement toute liberté. On dirait que le luxe de cette étrange nation semble entrer dans la conspiration de toutes les institutions et de tous les usages contre l'indépendance individuelle. Toujours le convenu, toujours l'artificiel, toujours l'inquisition.

La nature est suspecte dans sa grâce ingénue. Il faut un code inexorable même pour la toilette, des instruments de supplice pour le cou et les bras, une orthodoxie implacable pour la façon de porter des colifichets.

La plus à plaindre de ces victimes d'un luxe de commande et d'une inexorable étiquette était la pauvre jeune reine arrivée des pays où il était permis de jouir de quelque liberté même dans le rang suprême, et nous ne nous étonnons pas qu'un illustre poëte ait pris précisément pour héroïne de son grand drame espagnol l'épouse de Charles II. L'auteur de *Ruy Blas* a eu le coup d'œil juste en prenant ce moment, en choisissant cette reine. La pauvre reine pourra s'enorgueillir de tous ces jougs dorés, s'habituera-t-elle jamais à les trouver aimables? Une telle profusion d'objets de toilette, ces richesses où l'on se perd, amènent la satiété. Les corbeilles de noces de la jeune princesse, au nombre de huit, étaient, nous dit-on, de telle lourdeur, qu'il fallait quatre femmes pour soulever chacune d'elles. On l'accable de brocarts d'or et d'argent, et de pierreries et de diamants, et de toilettes de toutes les sortes. Où était le goût personnel, le libre choix? N'eût-elle pas choisi des dentelles et un linge plus irréprochables? — Car cela laissait à désirer. — N'eût-elle pas choisi des pierreries mieux mises en œuvre? Car dans cet art aussi Paris l'emportait déjà de beaucoup. La gêne s'étendait de la reine aux patriciennes, des patriciennes aux femmes de petite noblesse. Les femmes, en général petites, avaient des manchons de plus d'une grande demi-aune de long, d'ailleurs de la plus belle martre zibeline et valant jus-

qu'à quatre et cinq cents écus. Il fallait qu'elles étendissent leurs bras démesurément pour mettre seulement le bout de leurs doigts à l'entrée de ces manchons. Leurs vêtements serraient leurs épaules ; elles ne pouvaient lever le bras, et à peine pouvaient-elles entrer dans leurs manches Quel redoublement de torture pour les étrangères ! Elles ne pouvaient s'asseoir avec ces « *guiardinfants* » d'une grandeur effroyable, ni marcher avec ces *chapins* qui leur étaient imposés. La plus malheureuse ici encore était la reine, condamnée à porter une espèce de corset de satin brodé, découpé sur du brocart d'or et boutonné par de gros rubis d'une valeur considérable, prenant aussi juste au col qu'un pourpoint. Mais c'est aux femmes à décrire ces choses féminines. A défaut d'une Mme de Sévigné décrivant les toilettes de la cour de Louis XIV, laissons ici parler la comtesse d'Aulnoy : « Les manches étaient étroites avec de grands ailerons autour des épaules et des manches, aussi longues que sa jupe (il s'agit de la reine), qui s'attachaient au côté avec des roses de diamants. Un affreux vertugadin, qui l'empêchait de s'asseoir autrement que par terre, soutenait une jupe assez courte de satin noir, tailladée sur du brocart d'or. Elle portait une fraise et plusieurs chaînes de grosses perles et de diamants avec des enseignes attachées qui tombaient par étage devant son corps. »

Même surcharge, même abus des fards et des parfums. Une grande dame, dès qu'elle était levée, prenait une tasse pleine de rouge avec un gros pinceau, et s'en mettait non-seulement aux joues, mais au menton sous le nez, au-dessus des sourcils et au bout des oreilles, elle

s'en barbouillait même le dedans des mains, les doigts et les épaules. On en usait ainsi tous les soirs en se couchant et le matin en se levant. La noble Espagnole était parfumée par une de ses femmes depuis la tête jusqu'aux pieds avec des pastilles, dont la servante faisait aller la fumée sur elle. Une autre prenait de l'eau de fleur d'oranger dans sa bouche, et en serrant les dents la jetait sur sa maîtresse comme une pluie.

Il n'est que trop facile de montrer la même tyrannie dans tous les autres accessoires. Ainsi on nous apprend que le beau linge était fort recherché. Les personnes de qualité en avaient de très-fin. Mais il était particulièrement cher et rare; et les Espagnols ayant la vanité de le vouloir exquis, tel qui aurait pu avoir six chemises un peu grosses aimait mieux n'en acheter qu'une fort belle, et rester au lit pendant qu'on la blanchissait, ou s'habiller quelquefois sans chemise aucune.—Les femmes portaient autour de la gorge une dentelle de fil brodée de soie rouge ou verte, d'or ou d'argent, des ceintures entières de médailles et de reliquaires tellement chargées que « bien des églises, nous dit-on, n'en avaient pas tant »; elles plaçaient aussi sur leur poitrine le cordon de l'ordre de Saint-François, des Carmélites ou d'autres, cordon à plusieurs nœuds marqués par des boutons de pierreries. Ce n'était pas seulement une garniture, comme en avaient alors la plupart des grandes dames de France, mais jusqu'à huit ou dix, les unes de diamants, les autres de rubis, d'émeraudes, de perles, de turquoises, etc. Il fallait qu'elles portassent « grandes enseignes de pierreries au haut de leurs corps », d'où il tombait une

chaîne de perles, ou dix ou douze nœuds de diamants qui se rattachaient sur un des côtés du corps. Point de collier, mais d'autres instruments de douleur, des bracelets, des pendants d'oreilles bien plus longs que la main, et si pesants qu'on ne comprenait pas comment ces victimes de la parure pouvaient les porter sans s'arracher le bout de l'oreille; elles y attachaient en outre tout ce qui leur semblait joli, et jusqu'à des montres assez grandes, d'autres des cadenas de pierres précieuses, voire même des clefs d'Angleterre fort bien travaillées ou des sonnettes. Ce luxe était superstitieux dans ses emblèmes et portait la religion jusque dans la mondanité. Ces Espagnoles dévotes et coquettes mettaient des agnus et de petites images de sainteté sur leurs épaules et sur leurs manches. — Elles avaient la tête toute chargée d'épingles, les unes faites en petites mouches de diamants, les autres en papillons dont les pierreries marquent les couleurs. Les mêmes femmes, qui avaient tant de pierreries fines, s'étaient mis dans l'esprit de porter aussi quantité de morceaux de verre plus ou moins bien mis en œuvre. Les plus grandes dames étaient chargées de ces verroteries qu'elles achetaient fort cher, et portaient à leurs oreilles des diamants faux aussi gros qu'un œuf.

Au reste, de quoi s'étonner quand, chez cet heureux peuple, le roi donnait lui-même l'exemple de la plus absolue résignation à tout ce qui était contrainte, convention, étiquette impitoyable? Résignation puérilement héroïque, allant jusqu'au martyre, et, s'il le fallait, jusqu'à la mort, non pas prévue et cherchée sans doute,

mais rencontrée comme terme de cette tyrannie meurtrière. A tout ce bel enchaînement d'étiquettes de cour Philippe III gagnait une maladie qui l'emportait au tombeau. Il était occupé à expédier des dépêches dans son cabinet. Comme il faisait froid ce jour-là, on avait mis près de lui un grand brasier, dont la réverbération lui donnait si fort au visage, qu'il était tout en sueur; la douceur naturelle à ce prince l'empêcha de s'en plaindre, et même d'en parler. Mais le marquis de Pobar, ayant remarqué l'incommodité que le roi recevait par cette extrême chaleur, en avertit le duc d'Albe, gentilhomme de la chambre, pour qu'il fît ôter le brasier. Le duc répondit que cela n'était pas de sa charge, qu'il fallait s'adresser au duc d'Uzeda, sommelier du corps. Le marquis de Pobar, inquiet de voir souffrir le roi, et n'osant lui-même le soulager, par crainte d'entreprendre sur la charge d'un autre, laissa le brasier à sa place; mais il envoya chercher le duc d'Uzeda qui était par malheur allé, près de Madrid, voir une maison qu'il y faisait bâtir. On vint le redire au marquis de Pobar, qui proposa encore au duc d'Albe d'ôter le brasier. Il le trouva inflexible, et il aima mieux envoyer à la campagne chercher le duc d'Uzeda; de sorte qu'avant qu'il fût arrivé, le roi était presque asphyxié. Le malheureux roi, dans la nuit même, fut pris d'une grosse fièvre, avec un érysipèle; l'inflammation devint extrême et dégénéra en pourpre, et le pourpre le fit mourir[1].

[1] Le maréchal de Bassompierre, qui se trouvait alors en Espagne, rapporte cet événement. Cette anecdote sur Philippe III rappelle celle que

C'était aussi un luxe de domesticité inouï et qui n'était pas moins gênant. Cette domesticité superflue forçait à se loger grandement sans qu'elle trouvât toujours facilement à se placer. On avait dix à douze grandes pièces de plain-pied, et, dans quelques maisons, jusqu'à vingt et même davantage. Il y avait un appartement d'été et un d'hiver et souvent un d'automne et pour le printemps. Telle était la quantité des domestiques qu'il fallait souvent qu'on les logeât dans des maisons voisines qu'on louait exprès pour eux. Cette valetaille était peu payée. Les gages n'étaient que de deux réaux par jour, qui ne valaient pas plus de sept sols et demi les deux. Tout était à l'avenant. Le grand d'Espagne ne donnait à ses gentilshommes que quinze écus par mois, sur quoi il fallait qu'ils s'entretinssent et s'habillassent de velours en hiver, et de taffetas en été. Aussi ne vivaient-ils que d'oignons, de pois et d'autres comestibles aussi vils. Les pages se rattrapaient en volant. Ils se jetaient sur les viandes qu'ils portaient et dévoraient les morceaux tout bouillants. Il fallut inventer une marmite d'argent fermée pour protéger jusqu'aux potages, sinon le maître se trouvait plus d'une fois en présence d'un pot-au-feu vide. D'un luxe excessif de domesticité on avait fait un joug de plus, et qui n'était pas le moins intolérable.

Un tel abus n'aurait pas été assez insupportable, s'il n'avait été que viager. On avait soin de le rendre héréditaire. Lorsqu'un grand seigneur mourait, son

conte Mme Campan sur Marie-Antoinette se plaignant d'être gelée, tandis que les dames d'atours qui devaient lui passer une chemise blanche ne voulaient pas céder sur une question d'étiquette.

fils héritait de toute la domesticité paternelle sans diminuer le nombre de la sienne propre, et cela allait indéfiniment. Si la mère venait à mourir, ses femmes entraient au service de sa fille ou de sa bru, et cela s'étendait jusqu'à la quatrième génération ; car on ne les renvoyait jamais, dût-on les mettre dans des maisons voisines et leur payer ration. Ils venaient de temps en temps se montrer, plutôt pour faire voir qu'ils n'étaient pas morts que pour rendre aucun service. La duchesse d'Ossone avait dans son palais une quantité de filles et de dueñas qui remplissaient toutes les salles et les chambres. Elles étaient au nombre de cinq cents. Dans Madrid seulement, le roi donnait sa ration à plus de dix mille personnes, en comptant les pensions qu'il payait. Il y avait chez le roi des distributions réglées chaque jour selon la qualité. L'on distribuait là de la viande, de la volaille, du gibier, du poisson, du chocolat, des fruits, de la glace, du charbon, de la bougie, de l'huile, du pain, en un mot, de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Il restait une dernière gène à inventer : en même temps que l'usage le plus tyrannique imposait aux nobles un nombre énorme de domestiques, on imagina de leur interdire par une loi somptuaire d'en faire étalage et presque de s'en servir. Par la *pragmatique*, c'est ainsi qu'on appelait les édits de réformation, il était défendu de mener avec soi plus de deux laquais. Ainsi ces riches nourrissaient quatre et cinq cents personnes chez eux pour n'être accompagnés que de deux ! Joignez-y pourtant un palefrenier qui se tenait à pied près des che-

vaux pour les empêcher de s'embarrasser les pieds dans leurs longs traits. Le portrait de ces palefreniers nous rappelle assez celui de Sancho-Pança. — Ils ne portaient point d'épée comme les laquais. Ils se coupaient les cheveux sur le haut de la tête et n'en gardaient qu'un petit tour, un peu longs, fort gras et rarement peignés. Les cheveux coupés court leur faisaient une espèce de hure de sanglier sur le dessus de la tête. Il est vrai que souvent leurs manteaux de drap vert étaient doublés de velours bleu, que leurs manches étaient de satin ou de damas, mais ils n'en étaient guère plus beaux, tant tout cela était mal entendu, et tant leur mauvaise mine déshonorait la livrée qu'ils portaient !

Quant aux grandes dames, outre le nombre infini des suivantes à leur service, et celui des jeunes filles de bonne maison occupées d'ordinaire à faire de la broderie d or et d'argent ou de soie, elles avaient une mode digne des Romaines du temps de l'empire, et connue plus ou moins d'ailleurs aussi en France : c'était d'avoir des nains et des naines, celles-ci particulièrement d'une laideur affreuse, que faisaient encore ressortir des habits magnifiques. Elles servaient de confidentes à leurs maîtresses. Ces nains étaient considérés comme des ornements indispensables à une grande maison. Aussi n'en manquait-on pas à la cour. Ils y jouissaient de priviléges singuliers. Tout ce que nous avons dit des autres usages les montre insupportables ; celui-ci était bizarre et contre nature, digne complément par là même de tout ce système absurde. Rien de si gênant ne s'était manifesté peut-être chez aucun peuple, à moins qu'en regard

de cette nation très-civilisée on ne place ces tribus sauvages dont j'ai parlé, qui se tatouent douloureusement, et qui s'imposent toutes sortes de supplices grotesques par ostentation.

III

USAGES ET MONUMENTS — LITIÈRES, HOTELLERIES — ÉGLISES — L'ESCURIAL — PLAISIRS ET FÊTES PUBLIQUES

En face de la magnificence des édifices, les villes présentaient à chaque instant cette saleté rebutante et malsaine qu'offre trop souvent le Midi et qui semble faire tache sur les beautés de la nature et de l'art. Les immondices y blessaient les yeux. Au grand préjudice de la propreté des maisons et de l'hygiène des villes, les lieux secrets faisaient défaut, ce qui était d'ailleurs alors commun à la plupart des villes européennes. A Paris, François I[er], par une ordonnance conçue en termes très-impératifs, en imposait l'obligation aux maisons en construction. Mme d'Aulnoy raconte certaines mésaventures qui arrivaient, en passant sous les fenêtres de ces maisons, à des amoureux tout parfumés d'essences qui se rendaient à quelque bal ou rendez-vous et qui étaient obligés de rentrer au logis[1].

[1] « C'est une des plus grandes incommodités de la ville et qui la rend si puante et si sale, que l'on n'y peut marcher dès le matin. Je dis le matin parce que l'air y est si vif et y a tant de force, que toute cette vilenie est consumée avant midi. Quand il meurt un cheval, ou quelque autre animal, on le laisse dans la rue où il est, fût-ce devant la porte du palais, et le len-

Est-il besoin d'ajouter que les rues même longues et droites, et d'une belle largeur, avaient le plus mauvais pavage? Mais ce trait, commun aussi à beaucoup de villes dans les pays les plus avancés de l'Europe, y était exagéré encore à Madrid et dans les villes espagnoles, de même que la saleté. Les voitures, même au pas, étaient « rouées de cahots ». La boue y séjournait plus que nulle part ailleurs. Les chevaux en avaient jusqu'aux sangles, les carrosses s'avançaient au milieu des ruisseaux qui, en rejaillissant, les souillaient de leurs eaux sales. L'eau même y entrait souvent par les portières non fermées.

« C'est uniquement, dit Saint-Simon, à la qualité de l'attelage que l'on reconnaît la qualité des personnes que l'on rencontre dans les rues, et cela s'aperçoit très-distinctement. Le roi seul va à six chevaux; les grands et les titulaires (*titulados*) à quatre chevaux avec un postillon; les personnes d'un rang inférieur à quatre chevaux sans postillon; celles du commun à deux chevaux. Rien n'est plus réglé que ces manières d'aller. Le grand nombre de personnes qui ont des postillons a peut-être été cause d'une autre sorte de distinction. C'est d'avoir des traits de corde, très-vilains, pour toutes conditions, mais qui sont courts, longs, très-longs, suivant le rang des personnes... Les cochers sont d'une adresse qui me surprenait toujours à tourner court et

demain il est en poudre. » Ce fut Charles III qui s'avisa pour la première fois de purifier la ville de Madrid. « L'infection y était si épouvantable qu'on « la sentait six lieues à la ronde. Il n'y a sorte de difficultés et d'oppositions « qu'il n'éprouvât dans son projet. Il fallut faire venir et employer des « Napolitains pour établir de force des latrines. »

dans les lieux les plus étroits, sans jamais empêtrer ni embarrasser les traits les plus longs[1]. »

Aux personnes du sang royal et à un petit nombre de privilégiés appartenaient les mules ferrées d'argent et les somptueuses litières. Une duchesse de Terra-Nova avait six litières de velours de différentes couleurs et broderies, et quarante mulets dont les housses étaient de la plus grande magnificence. Le grand luxe des hommes étaient les chevaux. Le duc de Medina de la Torres mettait 25 000 écus a un de ces beaux chevaux de race dont l'Espagne se montrait si fière. Aux entrées solennelles, quelquefois les splendides carrosses eurent un rôle important, mais les personnages de distinction qui faisaient leur entrée préféraient le plus souvent se montrer à cheval, de manière à faire valoir l'élégance et la somptuosité du cavalier comme de sa noble monture. Ainsi firent l'ambassadeur de Venise et notre ambassadeur le marquis de Villars. Celui-ci s'en trouva bien : un de ses carrosses, faisant partie du cortége et qui valait 12 000 écus, s'enfonca si bien dans les boues que les velours et les broderies ne purent jamais plus servir.

On voyait en toute saison circuler nombre de jolies litières, mal faites, mais ornées et dorées, avec de petites glaces aux fenêtres; des rideaux de damas enveloppaient extérieurement les portes de la voiture, où l'on avait l'air d'être enfermé dans un coffre. L'été, les carrosses avaient une apparence plus égayée, tout ouverts, les mantelets levés autour, avec de grands rideaux de

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 276.

toile de Hollande très-fine, garnie de belles dentelles d'Angleterre et de rubans de couleur. On voyait aussi quelques élégantes calèches, toutes peintes et bien plus légères. Mais c'était l'exception. Les attelages étaient lourds, marchant lentement dans les rues, dans les villes. En revanche, ils devenaient merveilleusement rapides dans la campagne, grâce au nombre des mules et à l'activité que déployaient les cochers criant et fouettant de toute leur force[1].

Dans notre Europe contemporaine, les hôtels destinés à recevoir les étrangers sont une des splendeurs des villes. Un bel hôtel était au dix-septième siècle une rareté en Europe. On sait même combien nos hôtelleries avaient peu bonne renommée. Encore au dix-huitième siècle, le voyageur anglais Arthur Young était choqué de leur mauvaise tenue. En qualité de pays déjà visité par les voyageurs, l'Italie seule offrait aux voyageurs quelques beaux hôtels, mais rares, et qui ne ressemblaient guère à ceux qu'elle présente aujourd'hui à de moins opulents voyageurs. L'Espagne, même dans ses plus belles villes, tombait encore au-dessous de tous les autres pays.

Ce n'est pas seulement dans l'histoire de l'illustre chevalier de la Manche que nous rencontrons ces hôtelleries d'une pénurie lamentable et d'une simplicité sordide. A l'époque brillante de Philippe III, de Philippe IV et sous Charles III, ces hôtels ignoraient également le pot-au-feu et les plats lavés. On entrait par l'é-

[1] Sur ces attelages si brillants et si rapides, comparée avec les descriptions du dix-huitième siècle, voir celle que fait Théophile Gautier, *Tras los montes*, 1 vol gr. in-18 (édit. 1879).

curie. L'escalier fort étroit ressemblait à une méchante échelle. Les murs offraient à la vue mille petits tableaux de dévotion fort mal faits. Les draps étaient grands comme des serviettes, et les serviettes comme de petits mouchoirs de poche. Les fourchettes étaient inconnues. Dans l'hôtel d'une ville importante où descend Mme d'Aulnoy, il n'y avait qu'une tasse dans toute la maison, les muletiers la prenaient les premiers, et il fallait attendre patiemment, à moins de boire dans une cruche, ce que, je le soupçonne, elle fit de préférence. Les cuisines n'avaient point de cheminées. On faisait un trou au haut du plancher, le feu était au milieu de la cuisine, et on mettait ce qu'on voulait faire rôtir sur des tuiles par terre. Lorsque c'était de la grosse viande, on l'attachait au bout d'une corde suspendue sur le feu, et puis on la faisait tourner avec la main... Ces cuisines, obscurcies d'une fumée aveuglante et suffocante, étaient remplies d'un tas d'hommes et de femmes noirs, sales, puants, qui représentaient assez bien la truanderie espagnole. Tel de ces gueux raclait une méchante guitare et chantait d'une voix enrouée. Telles de ces femmes, tout échevelées, avaient des colliers de verre, dont les grains aussi gros que des noix faisaient cinq ou six tours à leur col et cachaient leur vilaine peau. On payait une chambre dans ces lieux de délices à peu près aussi cher qu'à Fontainebleau quand la cour y séjournait[1].

[1] « A l'heure qu'il est, bien que je ne sois qu'à dix lieues de Madrid (dans une hôtellerie), ma chambre est de plain-pied avec l'écurie; c'est un trou où il faut apporter de la lumière à midi. Mais, bon Dieu! quelle lumière! il vaudrait mieux n'en pas avoir du tout; car c'est une lampe qui

Où donc trouver ce qui caractérise, aux yeux du voyageur comme de l'habitant, le luxe public des villes ? N'y avait-il que quelques équipages splendides, quelques maisons ornées, quelques places et rues d'un bel aspect ? Comment oublier que nous sommes ici dans la catholique Espagne ? Le culte espagnol et les églises renchérissaient encore sur les pompes et les magnificences du catholicisme dans tous les autres pays. C'était la même surcharge massive des objets d'or et des reliquaires qu'en Italie, avec plus d'exagération. Le dimanche, l'autel de Notre-Dame d'Atocha resplendissait de plus de cent cierges et d'une incroyable quantité de flambeaux et de vases d'argent et d'or. Ce spectacle se rencontrait dans toutes les églises de Madrid et des grandes villes espagnoles. — Un joli luxe original, tout indigène, au sein de ces sanctuaires si parés et si brillants, c'étaient ces parterres de gazon ornés de fleurs, si chers à l'Espagne, ces fontaines dont l'eau retombait dans des bassins d'argent, de marbre ou de porphyre, et qu'entourait un gracieux cortége d'orangers hauts et robustes, richement encaissés. Le jasmin grimpait ou serpentait dans ces églises plus riantes que ne semblait le comporter la gravité indigène. On y laissait aller, dans une aimable liberté dont jouissaient peu les hommes, les petits oiseaux qui y faisaient entendre leurs doux concerts. Partout des temples splendides imposaient l'admiration par leurs murailles et leurs colonnes incrustées de marbres multicolores,

ôte la joie par sa triste lueur, et la santé par sa fumée puante. L'on est allé partout et même chez le curé pour avoir une chandelle ; il ne s'en est pas trouvé. » (Mme d'Aulnoy.)

comme la chapelle de Saint-Isidore, avec le tombeau de son saint patron ; comme cette église de Saint-Sébastien avec la chaise de velours cramoisi et à broderies d'or destinée à porter le Saint-Sacrement aux malades. Le tour en était orné de grandes glaces, et le dessus en forme de clocher, rempli de clochettes d'or. Qui n'avait pas vu l'église dite de Tolède ne savait pas jusqu'où pouvaient aller ces merveilles de l'ornementation et de la peinture. Elles se multipliaient pour ainsi dire par le nombre des chapelles. Nulle part n'était poussée aussi loin l'opulence des *trésors*. Nulle part on ne voyait une telle masse de vermeil et d'or. Il fallait les bras de trente hommes pour porter le tabernacle. Que dire de ces patènes, de ces calices et de ces ciboires tout ruisselants de pierreries orientales et de gros diamants ? Quelle sainte Vierge d'Italie ou de France pouvait se vanter d'égaler en magnificence pour ses vêtements et ses ornements royaux la robe et la couronne, étalées en grande pompe, de la Madone de ce splendide sanctuaire ?

Je ne veux pas essayer de décrire ce qui a été décrit si souvent, essayer de montrer en détail toutes ces richesses. J'aime mieux chercher la signification de ce luxe architectural ou décoratif qui souvent cache une idée profonde. L'Espagne de Philippe II avait, par une confusion funeste, à jamais déplorable partout où elle se rencontre à ce degré, mêlé les deux domaines, le Christ et César. L'État s'était fait le bras de l'Église. Cette confusion ne semble-t-elle pas avoir son expression dans l'Escurial, monument équivoque, église et palais tout ensemble ? Si nous avons pu chercher dans le faste des

édifices de Ninive et de Babylone la traduction symbolique des religions et de l'état social, l'Escurial ne parle pas un langage moins clair et moins saisissant. Cette sombre image du pouvoir politique, cette traduction par la pierre de la religion liée à la force, nous contriste et nous épouvante. Amalgame de cloîtres et de bastilles, de cellules monacales et d'appartements royaux, avec ses dix-sept cloîtres et ses vingt-deux cours, son nombre infini de salles et de chambres et ses onze mille fenêtres, qui ne réussissent pas à lui donner un air de vie, cet amas de granit, d'un aspect tout égyptien, semble peser sur la pensée. La sévérité architecturale de l'édifice est poussée jusqu'à la tristesse. Cette architecture n'emploie qu'une seule sorte de ligne, la ligne droite, et relève tout entière de l'ordre dorique. Rien que cette vue du dehors dispose à recevoir les impressions sombres de l'intérieur, où son fondateur Philippe II incarna son génie d'inquisiteur et de despote politique. Vu du dehors, cet édifice singulier affecte la forme d'un immense gril, en mémoire de saint Laurent Le roi, forcé de détruire par le canon une église dédiée à ce saint, l'avait consacré au même saint par une compensation dont celui-ci n'avait qu'à se louer. Quelle nudité triste dans cette église où l'effroi remplace l'amour! Est-ce à dire que le faste en soit absent? Certes ce ne sont pas les hautes colonnes de marbre qui font défaut (l'Escurial dans sa totalité en compte jusqu'à huit cents), ni les colossales figures de saints et de prophètes, avec leurs ornements dorés et leurs figures teintes en rose. Chose curieuse et qui peint bien la différence de cette époque et de la nôtre: ce côté tout superficiel du

luxe et de l'ornementation, qui s'efface pour nous devant le caractère général et symbolique du monument, frappe presque seul notre spirituelle voyageuse, Mme d'Aulnoy. L'Escurial lui semble un lieu plein de délices ; dans ce lieu mélancolique elle transporte sa gaieté. Elle nous dit que Philippe, qui mit vingt ans à le construire, y dépensa six millions, valeur du temps, et « en jouit » pendant treize années. Tous ceux qui de nos jours ont visité la nécropole ajoutée au monument sous le nom de *Panthéon* reconnaissent que ce lieu consterne l'âme. Captivée encore ici par les côtés extérieurs de la richesse, notre aimable compatriote trouve cette nécropole charmante. Écoutez-la parler de ce mausolée, à la façon du Panthéon de Rome, pratiqué sous le grand autel de l'église tout de marbre, de jaspe et de porphyre, où sont enchâssés dans les murailles vingt-six tombeaux magnifiques : « Je me figurais entrer dans quelqu'un de ces lieux enchantés dont parlent les romans et les livres de chevalerie. Le tabernacle, l'architecture de la table d'autel, les degrés par où l'on y monte, le ciboire fait d'une seule pièce d'agate, sont autant de miracles. Les richesses en pierreries et en or ne sont pas croyables. Une seule armoire de reliques (car il y en a quatre, dans quatre chapelles de l'église) surpasse de beaucoup le trésor de Saint-Marc de Venise. Les ornements de l'église sont brodés de perles et de pierreries. Les calices et les vases sont de pierres précieuses, les chandeliers et les lampes de pur or. Il y a quarante chapelles et autant d'autels, où l'on met tous les jours quarante divers parements. Le devant du grand autel est composé de

quatre ordres de colonnes de jaspe, et l'on monte à l'autel par dix-sept marches de porphyre. Le tabernacle est enrichi de plusieurs colonnes d'agate, et de belles figures de métal et de cristal de roche. » Abrégeons ces détails qui ont pourtant leur intérêt. Laissons la causer sur ce tabernacle où on ne voit qu'or, lapis et pierreries transparentes à travers le Saint-Sacrement, placé dans un vaisseau d'agate et qu'on estime un million d'écus ; laissons-la louer « les chœurs d'orgues au nombre de sept, ces chaises de bois des Indes admirablement travaille et cette chapelle ouverte des quatre côtés, dont la voûte est soutenue de colonnes de porphyre, entre lesquelles il y a des niches où sont les quatre évangélistes avec l'ange et les animaux de marbre blanc plus hauts que nature dont la bouche jette des torrents d'eau dans des bassins de marbre, etc. » Mais donnons un coup d'œil respectueux aux tableaux des maîtres qui décorent les cinq galeries de la bibliothèque, remplies de cent mille volumes recouverts de splendides reliures et des plus precieux manuscrits ! Heureux que la pensée trouve sa place à côté de l'art dans ce monument de toutes les splendeurs et de toutes les oppressions !

Le luxe qu'on a rencontré dans le culte et dans les monuments se rencontrait-il aussi dans ces plaisirs où le génie moderne s'est plu à le prodiguer et à le réunir, dans ces splendeurs du théâtre qui, au dix-huitième siècle, arrachaient pour notre Opéra un cri d'admiration aux panégyristes des pompes mondaines ? A Madrid, le théâtre, sous le rapport de la magnificence, laissait encore plus à désirer que nos autres scènes françaises.

Les Espagnols, peu difficiles, peuvent bien devant une mise en scène fort médiocre jeter leurs cris de *Mira! mira!* c'est-à-dire : Regarde ! regarde ! Rien ne justifiait un pareil enthousiasme. Une scène élevée sur des tonneaux et des planches mal rangées, des fenêtres ouvertes ; point de flambeaux, et des représentations qui rappelaient encore nos mystères, où le diable, vêtu comme les autres acteurs, avait seulement des bas couleur de feu et une paire de cornes pour se faire reconnaître, voilà le théâtre en Espagne au dix-septième siècle. Quelques rares scènes faisaient un peu exception à Madrid; du moins rachetaient-elles par quelques efforts de mise en scène et quelques costumes plus riches cette imperfection générale. Les femmes s'y rendaient fort parées, mais avec ce manque de mesure dans l'usage des fards qui faisait paraître toutes ces spectatrices du rouge le plus vif[1].

On voit persister le génie vivace de la vieille Espagne de Ferdinand et d'Isabelle, sa passion exaltée des fêtes publiques. La noble contrée a traversé bien des fortunes, elle a changé de dynastie, elle a même changé de forme de gouvernement, elle n'a pas varié dans ce goût. Après ses combats de taureaux, ce qu'elle aime le mieux, ce sont les triomphales entrées, les belles chevauchées, les fanfares, les spectacles. Les transports de l'enthousiasme méridional accompagnent les éblouissantes splendeurs et les ingénieuses inventions de ces solennités joyeuses. Que le trésor soit vide, la misère générale, raison de plus, il faut bien se distraire!

[1] Mme d'Aulnoy dit : *de vraies écrevisses*

Après les éclatantes solennités de la cour de Louis XIV, nous ne songerions pas à retracer une fête de plus, si ces solennités n'offraient des traits indigènes, caractéristiques, en rapport avec le temps, qui manqueraient au tableau du luxe espagnol.

Quelles pompes, quelles ingénieuses inventions allégoriques manquèrent aux fêtes célébrées pour l'entrée de Louise d'Orléans, la nièce de Louis XIV, fiancée au roi Charles II (1689)? Voyez, sous la plume d'un narrateur enthousiaste, ces arcs de triomphe, ces portes ornées de festons, de peintures et d'emblèmes; ces armes des divers royaumes de la domination espagnole, attachées à des colonnes qui portaient les statues dorées des royaumes et des provinces et, comme dans nos fêtes du quinzième siècle, ces belles jeunes filles en nymphes qui attendent la reine, tenant des fleurs dans des corbeilles pour en faire une jonchée à son passage; puis le conseil du roi, celui de l'Inquisition, ceux des Indes, d'Aragon, d'Italie, de Flandre et d'autres contrées, représentés sous la figure d'autant de statues dorées; puis un peu plus loin, le Siècle d'or, accompagné de la Loi, de la Récompense, de la Protection et du Châtiment; le Temple de la Foi, représenté dans un tableau, et dont l'Honneur et la Fidélité ouvraient la porte, tandis que la Joie en sortait pour aller recevoir la nouvelle Reine. Grandeurs nationales, orgueil monarchique, croyances catholiques, tous les symboles de la vieille Espagne sont là réunis. Amalgame d'histoire sacrée et de mythologie dont on pardonnait le goût douteux en faveur des yeux satisfaits! Ici l'accueil que fit Salomon à la reine de

Saba, et Débora donnant des lois au peuple : là les statues de Cerès, Astrée, l'Union, la Vertu, la Vie, la Sûreté, le Temps, la Terre, la Tranquillité, la Paix, la Grandeur, le Repos, Thémis et la Libéralité. Mais ce qui charma le plus la reine, assure-t-on, et ce qui nous plaît davantage aussi dans ce récit chargé d'allégories, ce sont ces parterres et ces jardins, avec leurs cascades, leurs grottes, leurs fontaines, leurs statues de marbre blanc. La ville offre un spectacle original. Chaque rue étale ce qui fait l'honneur de la corporation des marchands qui y habite. La rue des pelletiers montre avec orgueil les animaux empaillés dont les peaux bien apprêtées semblent présenter l'image vivante des tigres, des lions, des ours et des panthères. La rue des orfèvres, bordée de grands anges d'argent pur, fait briller aux yeux les boucliers d'or, les armes royales formées de perles, de rubis, d'émeraudes. La Plaza-Mayor est chargée de statues, ornée de peintures. On arrive par une série d'enchantements au palais de la reine mère, dont la cour est remplie de jeunes hommes et de jeunes filles, représentant les fleuves et les rivières d'Espagne, couronnés de roseaux et de lis d'étang et portant des vases renversés. Deux chars remplis de musiciens marchent devant les personnes royales. Mais une pompe plus grandiose et plus éclatante est formée par le cortége même des magistrats de la ville, à cheval, en robes de brocart d'or, portant leurs petits chapeaux retroussés chargés de plumes, et venant présenter les clefs de la ville à la Reine qu'ils reçoivent sous un dais, et qui, montée sur un cheval d'Andalousie, continue à parcourir lentement ces merveilles si bien ménagées. Trompettes

en habit blanc et rouge, accompagnés des timbales de la ville, montés sur des chevaux, dont les housses de velours noir éclatent de riches ornements, chevaliers des trois ordres militaires, Saint-Jacques, Calatrava, Alcantara avec leurs manteaux brodés d'or, et leurs chapeaux couverts de plumes; titulados de Castille et officiers de la maison du Roi avec leurs bottes blanches, leurs chapeaux garnis de diamants et de perles et leurs laquais couverts de brocart d'or et d'argent de toutes couleurs: quel cortége que celui-là! « La reine était si couverte de broderies qu'on ne voyait pas l'étoffe de son vêtement. Elle portait un chapeau garni de quelques plumes avec la perle Peregrina, aussi grosse qu'une petite poire et d'une valeur inestimable... Elle avait au doigt le gros diamant du roi, un des plus beaux qui soient en Europe. Les filles de la reine, au nombre de huit, toutes couvertes de diamants et de broderies, étaient montées sur de beaux chevaux, et à côté de chacune il y avait deux hommes de la cour. »

Telles étaient ces solennités éblouissantes, que l'on a plus ou moins diversifiées sous nos yeux mêmes en ces derniers temps, sans les égaler peut-être. Voilà l'Espagne et son luxe.

Passons à des spectacles plus sérieux, à des pensées plus graves. Voyons une révolution sociale se poursuivre et s'achever en France, et recherchons quelle part réelle et considérable y prit le luxe revêtant des formes nouvelles et se présentant tantôt sous les auspices de l'industrie et de la civilisation, tantôt à la suite de l'agiotage.

LIVRE II

LE LUXE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LA CLASSE RICHE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE
LA RÉGENCE

Le terme de « classe riche », employé pour désigner la classe dominante, exprime toute une transformation morale et sociale, dont la date peut être fixée à ce moment singulier, caractéristique à tant d'égards, qu'on nomme la Régence.

Jusqu'alors il y avait eu surtout une classe noble et une classe roturière. L'idée de noblesse primait tous les autres genres de distinction.

Louis XIV avait créé ou développé une autre sorte de prééminence. Il avait confié les hauts emplois civils et militaires indifféremment aux nobles et aux roturiers. Il mit par là, dès lors, comme le lui reproche si amère-

ment Saint-Simon, la bourgeoisie sur le pavois. L'importance accordée à la richesse ne cesse de s'accroître sous le grand roi; mais elle paraît encore subordonnée à la considération qui s'attache aux titres nobiliaires et à de grandes fonctions. C'est ce qu'on ne voit plus guère à partir de 1715 et des années qui vont suivre. Ces années font éclater et développent une révolution, non pas soudaine, mais d'autant plus rapide qu'elle s'était plus lentement préparée sous les apparences brillantes qui continuaient à mettre la noblesse en vue.

La richesse va devenir la principale poursuite de la noblesse elle-même. L'antique *honneur*, dont l'auteur de l'*Esprit des lois* fait l'âme des monarchies, reconnaît de gré ou de force un supérieur dans l'argent.

Certaines formes de raffinements se répandent. L'idée de confortable de plus en plus se mêle à celle de faste.

On peut dire que nous datons de ce temps. Un grand mouvement de civilisation, des idées de réforme utiles et généreuses, un progrès incontestable des sciences, signalent la même époque.

Ces titres inoubliables n'empêchent pas le siècle *des lumières* d'être aussi celui des jouissances, redevables aux lumières, qu'elles prennent pour auxiliaires. Ce goût des jouissances influe sur la philosophie. Elles lui demandent un titre de légitimité que celle-ci leur accorde trop facilement. Les philosophes proclament la fatalité de la sensation, qui devient le tout de notre être, et la morale du plaisir achève d'enlever aux hommes des scrupules trop gênants.

Cette vive passion du bien-être féconde l'industrie,

aide beaucoup à la naissance d'une chose utile et bonne, grande sous certains rapports, le crédit. Elle en marque aussi les orageux débuts du signe d'une cupidité sans frein.

Tout atteste alors cette révolution opérée par la richesse, par le luxe et l'amour de l'argent, même la langue. « Spéculer », au dix-septième siècle, c'était méditer sur la métaphysique. Cela signifie, au dix-huitième, jouer à la hausse ou à la baisse.

On disait le *système* de Descartes. On dira le *système* de Law.

Les mots ne font que traduire ce déplacement des idées. L'imagination humaine regardait en haut. Elle regarde autour d'elle, souvent en bas.

Les arts décoratifs, goûtés surtout par ces côtés nouveaux, qui les mettent en rapport avec la vie des sens, rendront avec plus d'éclat encore le même témoignage. Le Régent se hâtait de donner le signal : il nommait Watteau peintre du roi (1717), avec le titre officiel de peintre des *fêtes galantes*. On goûtera ses pastorales délicieuses, ses ravissants Décamérons. C'était l'art tel qu'il pouvait être alors. Le Régent lui-même publiait les voluptueux dessins de *Daphnis et Chloé*. En fait d'art aussi les financiers vont donner le ton.

La vie privée, ses plaisirs, son luxe, ses intérêts deviennent affaires d'État. La paix extérieure y trouve un nouveau point d'appui.

C'est à la vie privée et à ses jouissances que souvent aussi songent ceux qui veulent le maintien ou qui réclament la fin des priviléges.

L'homme vit pour lui-même. *Société* veut dire un cercle choisi : on y goûte les charmes de l'esprit, assaisonnés du plaisir matériel d'une chère délicate aux heures de loisir. Cela s'appelle les *petits soupers*. Comment cet amour de la richesse est devenu la plus puissante des attractions; comment cette passion de paraître et de jouir, qui tantôt enfante des riens frivoles, et tantôt modifie sérieusement l'état social, se retrouve dans tous les rangs, depuis la classe moyenne jusqu'au rang suprême, je vais essayer de le dire.

Le mot de Régence rappelle la frivolité, la folie. On a l'air d'énoncer un paradoxe, quand on affirme que c'est un des moments les plus sérieux de l'histoire. J'appelle sérieux et décisif tout moment où la pensée des hommes change d'objet. Le spectacle a beau ressembler parfois à une mascarade bouffonne : il cache un sens profond. A peine installée, la Régence s'occupe des affaires d'argent : nécessité absolue d'ailleurs dans l'état financier où le grand roi laissait la France. On parle beaucoup de réformes, pour n'aboutir qu'à développer ces passions cupides qu'on voulait, disait-on, réfréner. Parmi quelques mesures dignes d'éloge, le Régent en prend beaucoup d'autres qui tendent à renforcer la passion dominante. Il est forcé de compter avec ces « grands seigneurs, vieux dans les intrigues, novices dans les affaires, » et surtout avec ses amis, « l'élite des *roués*, esprits frondeurs et pervers, ignorants et spirituels, hardis et paresseux, et bien mieux faits pour harceler que pour conduire un gouvernement[1] ». Il laisse se relâcher l'étiquette, se

[1] Saint-Simon, t. XIII.

confondre les rangs, livrant en revanche à la noblesse l'administration, les charges les moins faites pour la relever, ajoutant à la vénalité et à l'hérédité des gouvernements et des lieutenances, des charges et offices, qu'il avait fort blâmés sous le règne précédent.

Qu'importe que le *visa* ait opéré, parmi des mesures aussi arbitraires que les réductions des rentes, quelques salutaires réformes, et réduit des offices inutiles? Cette chambre de justice, dirigée contre les traitants coupables d'exactions envers le peuple, contre les comptables et les munitionnaires coupables de péculat envers le roi, et contre les usuriers qui avaient agioté sur les papiers de l'État, que fit-elle elle-même, sinon surexciter et mettre en jeu l'intérêt personnel? Où vit-on mieux paraître tout ce que la vengeance calculée et l'amour de l'argent peuvent avoir de plus exigeant, de plus cruel, de plus furieux? Lemontey remarque (dans son *Histoire de la Régence*)[1] que ce fut « la vengeance de la noblesse et de la haute magistrature, trop humiliées par le faste des personnes. » Ce fut celle aussi du peuple exaspéré jusqu'à la rage par le contraste de la richesse des traitants et de sa propre misère. Tout est marqué d'une empreinte révolutionnaire dans cette procédure qui rappelle les pires procédés des tyrans et des démagogues, délation encouragée, promesse au peuple du cinquième des amendes et des confiscations, excitation à ce rôle de délation des laquais et domestiques au service des traitants, peine de mort ou galères contre ceux qui

[1] T. I, ch. III

menaceraient ou détourneraient les délateurs, encouragements à la dénonciation dans les pays où les traitants résidaient, en assurant aux dénonciateurs une part des biens confisqués sur les condamnés.

Temps de transition funeste où le génie de la France s'altère et se corrompt! Temps dont le vrai caractère vénal et sombre a disparu sous des souvenirs de légèreté futile! Temps de proscription et de cupidité honteuse! Les innocents ou les moins coupables payèrent le plus souvent pour les autres, plus d'une fois furent mis au pilori. On inscrivit sur ces sinistres tables de confiscation et de ruine quatre mille quatre cent soixante-dix chefs de famille. Leur luxe fréquemment les dénonça. Ce fut un crime de posséder telle maison superbe, telle maison de campagne qui portait ombrage. Plus d'un de ces hommes aurait pu dire : « C'est ma villa d'Auteuil qui m'a perdu ! » Plus d'un aurait pu en accuser son hôtel de la place Vendôme.

Nul ne put se croire à l'abri de ces recherches qui remontaient jusqu'à vingt-sept ans en arrière.

Il y eut à la fin une réaction de pitié, d'intérêt personnel aussi. Le travail se ressentait de cette terreur ; le commerce de luxe, qu'alimentaient les traitants, demanda grâce. La chambre de justice disparut devant la malédiction générale.

Mais il restait une lecon d'immoralité profonde. L'élan était donné à des appétits désordonnés. Les grands et les femmes se trouvent mêlés aux choses d'argent par les traitants, qui achètent l'appui des grands seigneurs, des roués, des femmes d'intrigue. Les peines

corporelles prononcées contre les coupables furent converties en rôles de taxes, enveloppant tout ce qui avait participé aux affaires de finance, innocent ou criminel. C'étaient 220 millions à répartir entre quatre mille quatre cent soixante-dix personnes. Ces taxes furent elles-mêmes réduites pour les uns, complétement supprimées pour les autres, grâce à l'intercession de protecteurs intéressés. Hommes et femmes de cour se jetèrent dans ce trafic avec une telle ardeur que, sur la fin, ce n'étaient plus les traitants qui allaient implorer la protection des courtisans, mais les courtisans qui venaient offrir leur protection au rabais aux traitants. Tel partisan, taxé à 1 200 000 francs, s'en tira moyennant un cadeau de 150 000 francs à une femme galante de haut parage. La cour, à aucune époque, ne s'était montrée sous un aspect aussi honteux. « C'est de ce moment, dit un historien (Lacretelle), que date l'alliance intime de la noblesse avec la finance. »

On peut se former une idée du besoin de s'affranchir de toutes les anciennes gênes, par des symptômes de moindre importance. Les acheteurs et les marchands s'entendirent pour obtenir du gouvernement la réduction de moitié de la durée des deuils, qui mettait obstacle aux plaisirs des uns et aux gains des autres (5 juin 1716).

Livré aux hommes de plaisir par les goûts de libertinage, le Régent était livré en outre aux hommes d'argent, non par avarice personnelle, mais par un désir de tirer l'État d'embarras, qui s'alliait avec toutes les faiblesses faites pour augmenter les difficultés. Ses qualités de

bonté et d'humanité ne le rendirent guère moins la proie de l'intrigue que ses vices. Tout a été dit sur ses débauches. Un tel relâchement en religion, en morale, annonçait le scepticisme du siècle et le mépris de tous les freins. La France se rappelle encore ce moment où le Régent et sa fille « se mettaient, dit un historien[1], à la tête de tous les vices »; où l'insensée duchesse de Berry appelait à la fois l'indignation des honnêtes gens sur le faste insolent qu'elle déployait et sur la honteuse popularité de ses amours[2]. On parlait à voix basse de ces soupers, pleins de scandale et de mystère, de ces danses et de ces spectacles étranges, de ces vins où s'obscurcissait jusqu'à l'ivresse la raison d'ordinaire si lucide du prince qui fuyait l'ennui dans ces délices passagères. C'étaient de vraies scènes de débauche romaine, prolongées jusqu'au matin, à la lumière des flambeaux, qui semblaient faire du Palais Royal, inaccessible et impénétrable, une Caprée en plein Paris.

Que la rumeur populaire et la calomnie politique aient exagéré, nous le croyons. On répandit d'atroces satires qu'illustraient d'obscènes gravures. Toujours est-

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence.*

[2] Sur son faste, je ne citerai qu'un exemple. On la vit à la première représentation de l'*Œdipe*, de Voltaire, — où sa présence était vraiment pleine d'à-propos, si les rumeurs étaient fondées, — on la vit « dans la triomphante splendeur de la beauté et des honneurs royaux, dit Michelet. Elle n'était pas en loge. Nulle loge ne l'aurait contenue. Elle venait avec une trentaine de dames, ses gentilshommes, ses gardes, et elle emplissait d'elle-même la plus grande partie de l'amphithéâtre. Mais ce qui surprenait le plus, ce que nulle reine, nulle régente ne s'était donné, c'est qu'elle avait fait dresser un dais dans le théâtre et qu'elle siégeait dessous comme un saint-sacrement ou une idole indienne. » (*Histoire de France*, t. XVII.)

il que les mœurs impures du Régent et de son entourage souillaient, pervertissaient l'imagination de la France. Les crimes supposés ou réels de ce libertinage sans frein trouvaient des imitateurs, à tel point que l'inceste, présumé dans l'alcôve royale, fit naître, assure-t-on, des incestes réels dans une société dépravée parfois jusqu'à l'infamie[1].

Une jeunesse noble s'élevait pour tous ces relâchements de la classe riche. A en croire Madame, mère du Régent, elle rassemblait en elle des vices rarement réunis et dont l'alliance est particulièrement choquante, le libertinage qui semble exclure les calculs intéressés, et l'amour de la richesse avec ses inquiètes prévoyances. « Les jeunes gens, à l'époque où nous sommes, n'ont que deux objets en vue, la débauche et l'intérêt. La préoccupation

[1] C'est ce qu'affirment du moins des mémoires du temps et les lettres de la Palatine.

En supposant le testament de Louis XIV respecté, le duc du Maine jouant le rôle de régent, la corruption aurait pu être moins scandaleuse, les choses n'auraient pas beaucoup changé au fond. Nous en jugeons, à la même époque, par cette petite cour de Sceaux où la petite duchesse du Maine, déçue dans ses ambitions politiques, se partageait entre les petits complots et la soif des plaisirs. La vie frivole et le luxe régnaient dans cette cour qui n'aurait pas demandé mieux que d'être moins exiguë, comme son héroïne elle-même, et où M. de Malezieu, commensal de la maison, poète improvisateur, mathématicien, savant, portait dans les fêtes comme dans l'étude, son universalité superficielle. Mlle Delaunay, célèbre depuis sous le nom de Mme de Staal, a spirituellement décrit ces fêtes ingénieuses, cette vie de délices, si singulièrement mêlée d'inquiétude et traversée par les intrigues et les complots. (V. ses *Mémoires*.)

Ce qu'on sait des autres princes légitimés donne trop lieu de penser que ce n'est pas de ce côté que seraient venus l'exemple d'une vie moins abandonnée au luxe et aux plaisirs, et la régénération, plus que jamais nécessaire, mais plus que jamais aussi difficile de la France.

qu'ils ont toujours de se procurer de l'argent, n'importe par quel moyen, les rend positifs et désagréables. Pour être aimable, il faut avoir l'esprit débarrassé de soucis, et il faut avoir la volonté de se livrer à l'amusement dans d'honnêtes compagnies; mais ce sont des choses dont on est bien éloigné aujourd'hui[1]. »

Le changement du costume atteste que le dix-septième siècle s'en va. Déjà s'était réduit l'ample vêtement des courtisans de Louis XIV, tout chargé de dentelles et de rubans ; il achève de faire place aux habits de plus en plus resserrés. Les perruques semblent ployer leurs ailes immenses, en même temps que les chapeaux déploient leurs ailes trop courtes. La poudre s'efface peu à peu. Les parfums conservent leur empire, peut-être grâce au Régent, qui savait en composer d'excellents. Quant aux femmes, la mode ne pouvait les laisser telles qu'elles étaient sous Louis XIV. Qu'avaient à faire ces plis majestueux, ces hautes coiffures, tout ce qui surchargeait le costume? On mit à la mode le négligé, sorte d'indécence parée où se mêlent, dans une confusion piquante, la recherche et l'abandon, le luxe et la simplicité. Les luxuriantes étoffes allaient s'assurer de longs jours sous une forme nouvelle, les célèbres *paniers*[2].

[1] Correspondance complète, t. II, p. 365.

[2] Leur origine est singulière. « Dès 1711, dit un narrateur compétent, les journalistes anglais se désopilaient la rate avec les paniers qu'ils voyaient se promener dans les rues de Londres. Ces paniers s'appelaient *hoop-petticoat*, jupons à cerceaux. Ils ressemblaient aux vertugades du temps de François Ier. Nos dames, qui avaient mis tant d'empressement à s'approprier la coiffure basse des Anglaises, paraissent avoir vu avec indifférence la bouffissure de leurs robes... C'est en 1718 seulement que la glace fut rompue, et voici à quelle occasion. Deux dames, très-grosses, que leur em-

On omettrait ici un épisode de l'histoire du luxe qui n'a pas été sans quelque importance, si l'on ne disait un mot du diamant devenu, au milieu des plus graves intérêts du moment, l'objet de mille intrigues, et qui continue encore aujourd'hui à s'appeler le *Régent*. Le récit des manœuvres qu'il fallut employer pour décider Philippe d'Orléans à acheter ce superbe joyau tient dans le livre de Saint-Simon plus de place que des négociations diplomatiques de premier ordre. La raison en est avant tout que le spirituel et mordant auteur des *Mémoires*, personnage toujours agité et s'occupant des plus petites affaires, avec plus de goût encore et parfois avec plus de succès que des grandes, s'est fait le négociateur de cette acquisition, où il croyait engagés et son honneur et celui même de la couronne de France.

bonpoint incommodait, se firent faire des dessous de jupes montés sur des cerceaux. Elles ne les mettaient qu'à la chambre Un soir d'été cependant elles eurent la tentation d'aller en cet équipage aux Tuileries. Afin de n'être pas vues de la livrée qui obstruait les portes, elles entrèrent par l'orangerie. Mais dans le beau monde, on n'est pas moins badaud que dans celui des laquais. A peine les eût-on aperçues qu'on fit cercle autour d'elles. Bientôt la foule s'épaissit; elles n'eurent que le temps de se retrancher derrière un banc, et sans un mousquetaire qui les protégea, elles auraient été étouffées par la presse. Les pauvres femmes rentrèrent chez elles plus mortes que vives. Elles croyaient avoir causé un grand scandale : loin de là, elles avaient converti la cour et la ville à leur mode (*Histoire du costume en France*, par J. Quicherat, ch. xxxvii). La reine de l'époque, la duchesse de Berry, donna l'essor à cette mode. Cette royale ampleur, commandant à la foule et se faisant faire place, convenait merveilleusement aux prétentions superbes que la fille du Régent étalait. Cette mode allait d'ailleurs à toutes les femmes. Les ballons donnaient aux grandes de la majesté, affinaient les grasses, rendaient la démarche souple par ces cercles de baleines minces et se prêtant en tous sens. Comme presque toutes les modes, celle-ci au reste devait aller progressant, cette ampleur devenir de plus en plus vaste, de plus en plus dispendieuse.

Voici un État réduit aux abois, qui côtoye la banqueroute, ou plutôt qui la réalise d'une façon partielle, poussé aux expédients que soutient la violence et qu'enfante le charlatanisme, et cet État ne recule pas devant l'achat d'une pierre précieuse dont le prix avait rebuté le roi d'Angleterre ! Ce que Saint-Simon eût trouvé fort mauvais de la part d'une personne endettée et nécessiteuse, lui paraît naturel et même d'obligation de la part du gouvernement le plus obéré. Grande était au reste la tentation. Le joyau précieux joignait à des dimensions considérables toutes les qualités requises. Il avait déjà une histoire aventureuse qui le rendait très-enviable. On l'avait trouvé à quarante-cinq lieues au sud de Golconde. Brut il pesait 410 carats. Sa taille avait demandé deux ans de travail et coûté 125 000 francs. Il se trouvait alors réduit à 136 carats. « Par un événement extrêmement rare, un employé aux mines de diamant du Grand-Mogol trouva le moyen d'en voler un d'une grosseur prodigieuse. Pour comble de fortune, il put s'embarquer et atteindre l'Europe avec son diamant. Il le fit voir à plusieurs princes dont il passait les forces, il le porta enfin en Angleterre où le roi l'admira sans pouvoir se résoudre à l'acheter. On en fit un modèle de cristal en Angleterre, d'où l'on envoya l'homme, le diamant et le modèle parfaitement semblable à Law, qui le proposa au Régent, lequel refusa de le prendre. Law, qui pensait grandement en beaucoup de choses, vint me trouver consterné et m'apporta ce modèle. *Je pensais, comme lui, qu'il ne convenait pas à la grandeur du roi de France de se laisser rebuter par le prix d'une pièce unique dans le monde et inestimable ;*

et que plus il y avait de potentats qui n'avaient osé y penser, plus on devait se garder de le laisser échapper. Law, ravi de me voir parler de la sorte, me pria d'en parler à Mgr le duc d'Orléans. L'état des finances fut un obstacle sur lequel le Régent insista beaucoup ; il craignait d'être blâmé de faire un achat si considérable, tandis qu'on avait tant de peine à subvenir aux nécessités les plus pressantes, et qu'il fallait laisser tant de gens en souffrance. Je louai ce sentiment. Mais je lui dis qu'il n'en devait pas être pour le plus grand roi de l'Europe comme d'un simple particulier, qui serait très-répréhensible de jeter 100 000 francs pour se parer d'un beau diamant, tandis qu'il devrait beaucoup et ne se trouvait pas en état de se satisfaire : qu'il fallait considérer l'honneur de la couronne, et ne pas laisser l'occasion unique d'un diamant sans prix qui effaçait tous ceux de l'Europe ; que c'était une gloire pour la Régence qui durerait à jamais ; qu'en quelque état que fussent les finances, l'épargne de ce refus ne les soulagerait pas beaucoup, et que la surcharge ne serait pas très-perceptible ; enfin je ne quittai point Mgr le duc d'Orléans que je n'eusse obtenu que le diamant serait acheté. Law, avant de me parler, avait tant représenté au marchand l'impossibilité de vendre son diamant au prix qu'il avait espéré, le dommage et la perte qu'il souffrirait en le rompant en divers morceaux, qu'il le fit venir enfin à 2 millions de francs avec les rognures en outre qui sortiraient de la taille. Le marché fut conçu de la sorte. On lui paya l'intérêt de 2 millions jusqu'à ce qu'on pût lui donner le capital, et, en

attendant, on déposa pour 2 millions de pierreries en gages[1]. »

Ainsi fut acquis ce fameux diamant, appelé aux plus singulières destinées, et qui devait avoir cette étrange fortune d'être mis en gage par la Révolution pour faciliter des remontes de cavalerie, puis de servir un moment à orner l'épée de l'empereur Napoléon. Ce qu'il y a de remarquable aussi dans cet épisode de l'histoire du luxe, c'est la main qui faisait jouer les ressorts. Derrière, on aperçoit non pas seulement Law, mais un intrigant moralement mille fois inférieur à Law, je veux parler de Dubois, lequel voulait plaire à Pitt, à qui des transactions commerciales avaient fait arriver la précieuse pierre et qui brûlait de s'en débarrasser. Le diamant, dans cette comédie de la Régence, ne fut qu'une des pièces et un des ressorts de l'alliance anglaise. Mais il est temps d'arriver à un événement capital dans cette histoire, l'avénement de l'agiotage.

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, liv. VIII.

CHAPITRE II

L'AGIOTAGE ET LES FOLLES DÉPENSES
LE LUXE NIVELEUR

Le *système* de Law allait marquer dans la société française l'avénement d'un rêve, celui de la richesse facile, sortant d'un mot magique, le crédit. Ce mot semble avoir alors tous les effets d'un mirage. Toute une nation s'engage à la recherche d'une Ithaque fantastique. Ce n'est pas dire assez. Ce qui complète l'illusion et le danger, c'est que quelques-uns réellement s'enrichissent. Partis les premiers comme à la découverte, ils rapportent à la main les témoignages certains de l'existence de ce monde nouveau, le rameau d'or tentateur. On se précipite sur les pas de ces explorateurs. On se figure d'inépuisables mines, — toutes en billets, — il n'importe, car elles ont, du moins on se le figure, la même propriété d'enrichir, de procurer tous les biens et de mettre toutes les puissances à la disposition d'inassouvissables désirs.

Un spécieux système rend la merveille vraisemblable. La transmutation du papier en or semblait un de ces phénomènes qu'explique une science avancée. On eût

dit une alchimie qui reposerait sur des données certaines. Le génie de Law est là tout entier, génie d'autant plus dangereux lui aussi qu'il n'apportait pas seulement l'erreur. Il commençait par l'exposition d'une vérité, démontrée dès lors, mieux encore que dans ses livres, par l'existence de grandes banques, dont cet esprit sagace et pénétrant avait étudié sur place et parfaitement démêlé le mécanisme. C'était chose rare alors, presque unique en France. Même aux idées les plus justes, aux combinaisons les plus éprouvées, les parlements, les esprits les plus distingués du temps, les d'Aguesseau, les Saint-Simon et d'autres, répondent par des dénégations pleines d'ignorance. Les éléments mêmes du crédit le plus réel leur échappent entièrement. Dans leur défiance, ils prennent une banque pour une loterie. La même ignorance des principes, alors générale, conduira par un excès en sens opposé à prendre une loterie pour une banque. Enfin ce qui achève de créer le danger, c'est, nous l'avons dit, un premier succès, l'immense succès de cette première caisse, fondée malgré tous les obstacles. Établir une quantité de billets circulant comme argent, acceptés comme équivalent de la monnaie, avec un fonds monétaire trois ou quatre fois moindre que le chiffre nominal des valeurs émises, c'était donc possible! Comment continuer à nier, à fermer les yeux? Le fait est là : le miracle est accompli. Pourquoi ne pas le porter plus loin? Où est la limite de l'émission? Elle n'est pas aujourd'hui même facile à déterminer. En ce moment la soif de crédit était telle que les proportions habituelles purent être impuné-

ment dépassées. On eût dit une terre desséchée qui buvait avidement, et absorbait toute l'eau qu'on y versait.

L'idée qui constitue le *système* est dans cette affirmation même qu'il n'y a pas lieu d'assigner des limites à la substitution presque indéfinie du papier aux métaux qui ont en eux-mêmes leur valeur, et payent tout ce qu'ils achètent par un réel équivalent, marchandise contre marchandise. C'est le premier pas et le dernier terme tout ensemble de la théorie de la richesse facile, de laquelle tant de conséquences économiques, morales, sociales aussi, vont découler, et en premier lieu l'excitation au luxe et à la dépense.

Racheter le numéraire de la nécessité du travail qui pèse sur ses moyens d'acquisition, tel est le commencement, telle est la pensée de l'opération. L'argent a un grand défaut : il faut le gagner. La sentence biblique qui porte que l'homme gagnera sa vie à la sueur de son front pèse durement sur ce métal. Les nations ne l'ont pas gratuitement plus que les individus. Il faut l'extraire des mines au prix de mille efforts, de mille risques, de mille frais, puis le soumettre à un traitement qui exige de nouvelles dépenses. Une richesse qu'on ne soit pas forcé de payer de ce prix trop pénible, une richesse obéissante, gratuite, voilà la perspective qui s'ouvre. A en croire Pascal dans ses *Provinciales*, il y avait des casuistes de la « dévotion aisée », qui donnaient le Paradis à bon marché. Les nouveaux docteurs inventent la « richesse aisée », et mettent le paradis sur la terre. Tous y sont appelés, tous y sont élus[1].

[1] Sans doute la classe riche devait profiter la première : mais, si c'était

Une telle idée lancée par un joueur, dans une société avide de jouissances, vraie société de joueurs, même avant le *système*, ne s'arrêtera plus. Pourvu que le plaisir, le luxe, éblouissant, saisi au vol, goûté avec ivresse, se rencontrât sur la route, elle ne demandait qu'à être dupe d'une brillante fantasmagorie. Chacun, nanti de son titre, put dire : « Après moi le déluge ! » On espérait se sauver avant que l'édifice fût en ruine.

Le développement financier du *système* n'a rien à faire ici. Mais il y a là un tableau moral qui gagne à être détaché de cette complication d'expédients et d'incidents financiers. Il gardera son à-propos, tant que la séduction de la *richesse facile* n'aura pas cessé d'agir sur l'imagination hallucinée de la foule.

Triste abaissement de la classe élevée ! La haute noblesse ici ne se montre plus que comme une classe de spéculateurs. Elle met à courir après l'enrichissement

le lieu, on montrerait comment la masse tout entière devait en bénéficier, dans le plan du réformateur, par l'abolition de l'usure, même par celle de l'impôt, car dans cette utopie la banque se chargeait de toutes les avances à l'État. Système grandiose qui finissait par accaparer au profit d'une banque d'État les services les plus nombreux. Mais, dès lors, le papier semblait devenir le titre universel, immédiat, à toutes les jouissances. Il s'agissait d'en obtenir n'importe comment. Pour cela nul travail : une recommandation suffisait, l'intrigue remplaçait tout autre effort; ou s'il fallait payer ce papier si convoité, c'était l'affaire d'un tour de main : à l'aide d'un faible agio, on possédait une valeur qui subitement triplait, quadruplait. Mais sur quoi tout ce papier est-il hypothéqué? Law, au lieu de l'argent qui, dans les combinaisons sérieuses de crédit, rend le papier remboursable à volonté, lui donnait pour gages, soit des valeurs non convertibles, soit des richesses purement fictives, terres lointaines, réalités encore à naître, et dont le papier lui-même devait donner la possession, ouvrir en quelque sorte l'entrée : pont fragile, aérien, jeté sur l'abîme du vide !

une passion plus âpre encore que celle qui avait poussé la bourgeoisie enrichie à courir après les titres. Les financiers, les hommes d'argent, donnent le ton : la noblesse suit. Après elle la foule des riches ou demi-riches, puis la masse des petits rentiers, des petits commerçants. Enfin la valetaille entre dans la fête. Tous y viennent jusqu'aux pauvres hères, incertains du dîner du jour sur le pavé de Paris!

Chose grave au point de vue social : une grande classe perd, cette fois d'une manière presque complète en cette heure décisive, ce qui fait ses caractères propres et comme sa raison d'être. La noblesse se fond dans la classe riche. Elle prend les vices qui caractérisent celle-ci particulièrement aux mauvaises époques. Ces vices quels sont-ils? L'amour de l'argent, la passion des jouissances matérielles, le faste grossier que les vraies aristocraties mettent leur honneur à sacrifier ou qu'elles remplacent par une magnificence plus solide, par des goûts de meilleur aloi.

Pour se convaincre de l'étendue de la révolution opérée, il suffit de voir quels sont les noms des meneurs. En tête des spéculateurs marchent un duc de Bourbon, un prince de Conti. Une cohue de gentilshommes se presse à la porte de l'*étranger*, de cet Écossais fils d'un orfèvre, de cet aventurier connu par ses exploits scandaleux dans le monde des duels et de la vie galante. Celle qu'on nomme Mme Law est l'objet de tous les hommages. Sa fille, encore enfant, est comblée de flatteries, de cadeaux; et le laquais Thierry a lui-même, dans cette société riche et orgueilleuse, ses courtisans et ses solli-

citeurs, qui implorent un instant d'audience de son maître. Les femmes de qualité, ou sans qualité, mais appartenant au monde de l'intrigue, se distinguent dans cet abaissement général. Elles sont aux pieds de celui qui distribue la richesse. En effet, ce magicien qui crée d'un mot, il n'a besoin que d'un geste pour désigner les millionnaires après avoir enfanté les millions.

La femme « agioteuse » commence alors : type cynique. On l'avait vue poindre pourtant sous Louis XIV. Elle s'appelle dès lors légion. Nobles et riches ou besoigneuses, toutes s'en mêlent. Mme de Prie, la superbe maîtresse, fastueuse, luxurieuse, colère, mais intelligente et capable, agiote. Mme de Verrüe, déjà connue sous le règne précédent par quelques opérations, agiote. La plus grande intrigante du temps, Mme de Tencin, agiote. Tout ce monde d'agioteuses de la haute classe, qui hante le salon du banquier Law, l'entoure, le caresse, lui baise les mains, et s'attire par là d'un contemporain une boutade cynique que la société peu prude d'alors se répétait en riant.

Les sarcasmes vengeurs ne manquent pas. M. de Turmenies fait au sujet des grands seigneurs *actionnaires*, un calembour cruel. Au duc de Bourbon, qui lui montrait son portefeuille rempli d'*actions*, il répond : « Fi, monsieur, votre bisaïeul n'en a jamais eu que cinq ou six, mais qui valaient bien mieux que toutes les vôtres.»

Cette frénésie d'enrichissement dans une classe qui inspirait encore du respect excite un soulèvement de mépris.

C'est la déchéance morale avant la déchéance politique.

L'explosion du sentiment populaire se traduit par des placards, des images qui sont la caricature du *système*. Les agioteurs y sont montrés comme une armée qui a pour généralissime M. le duc de Bourbon : pour généraux le maréchal d'Estrées, M. de Chaulnes, le duc de Guiche ; pour trésorier, le duc de la Force ; pour vivandières, Mmes de Verrüe, de Prie, de Sabran, de Gié, de Nesles, de Polignac[1].

Les plus éhontées ne reculèrent devant rien pour redorer leurs blasons.

Les filles nobles épousent des gens sans aveu, de même que les jeunes gentilshommes contractent des alliances qui auraient paru scandaleuses même dans des classes plus modestes. Une parente du duc de la Vrillière est donnée en mariage à un enrichi de la veille nommé Panier. Les hommes et les femmes rivalisent de bassesse. Le marquis d'Oise prend pour fiancée la fille du Mississipien André, enfant âgée de deux ans, moyennant 20 000 livres de rente jusqu'au mariage, et une dot de 4 millions après. Les petites filles de la bourgeoisie enrichie, mises au courant de cette anecdote qui faisait du bruit, demandaient, au lieu de poupées, des « marquis d'Oise ». Le comte d'Évreux, épouse la fille de Croizat, ancien laquais, homme de mérite d'ailleurs et riche banquier : la petite fille n'avait que onze ans ; on la reconduit au couvent, et le mari touche 2 mil-

[1] V. sur les détails de l'histoire du *système* Forbonnais : *Recherches sur les finances*. — Duhautchamp, loc. cit. — M. Thiers, *Law*. — Levasseur, *Law et son système*. — A. Cochut, *Ibid.*, et toutes les *Histoires de France*.

lions. Mais le comte d'Évreux s'enrichit lui-même, gagne 5 millions ; il rend les arrhes au père et poursuit la nullité de son mariage. C'est la famille de Croizat que l'opinion félicita d'avoir évité une telle alliance.

Autre signe de décomposition sous l'influence de cette passion insatiable, affolée en ce moment, de jouir et de briller. Des assassinats sont commis par des hommes qui portaient un nom noble. On attaque à main armée des porteurs d'actions. On leur tend des pièges à Paris et aux environs. Un petit-fils du prince de Ligne, parent du Régent, assassine, pour le voler, le possesseur d'un portefeuille : il est roué vif sur la place de Grève. Le crime dont Horn se rendit coupable ne fut pas, il s'en faut, le seul du même genre. Aux assassinats semblent correspondre, à la fin du *système*, les suicides multipliés, expiation qui commence, hélas! de l'agiotage et de la richesse facile, non moins facilement perdue !

En attendant, dans des proportions inouïes et avec des scènes souvent burlesques, continue à se jouer la comédie de l'agiotage et d'un luxe fabuleux comme un conte oriental.

Le miracle semble redoubler à mesure que la substance métallique s'évanouit, à mesure que le petit papier découpé, couvert de signes cabalistiques, — mystère pour ceux qui n'ont pas vu le fond des choses, — circule, et porte de rang en rang, dans toutes les rues, dans tous les carrefours, un monde d'espérance ! Ce monde se trouve souvent réalisé du jour au lendemain. L'homme qui a opéré cette merveille est véritablement le plus grand poëte de ce temps. Qu'est-ce en comparaison que

le merveilleux des épopées? Il est *poëte* au sens étymologique, poëte, c'est-à-dire créateur, traduisons plus vulgairement ici, *faiseur*, mais un faiseur incomparable.

Quel poëme que celui-là, fait de rien!

Mais combien aussi une telle poésie, matérielle, qui vit de réalités grossières et de changements à vue, de décors, de coups de surprise, est malsaine, porte à la tête comme un vin trop capiteux ou comme cet opium avec lequel l'Orient nous envoie ses rêves les plus extravagants qui, après la surexcitation, amènent la paralysie et la mort.

L'homme, armé d'un talisman qui change le papier en objets de jouissance, la pauvreté en millions, doit se corrompre fatalement. L'épreuve, trop forte pour les plus forts, aura bien vite conduit les faibles aux transports du cerveau et aux délires de la fièvre.

Sous le rapport social, le résultat n'est pas moins singulier, moins considérable.

Les rangs sont mêlés par le partage de la richesse, qui se fait toute à tous.

Les jouissances les plus raffinées ne connaissent plus de déshérités.

La richesse seule met un homme en vue. Les laquais sont maîtres. Parfois les maîtres eux-mêmes, ruinés soudainement, tombent aux offices de domesticité. Dans cette comédie transportée en pleine réalité, Mascarille entre réellement dans les meubles et dans les habits de son maître, et il y reste. Le cocher passe du siége dans la voiture. Le cuisinier se transforme en Amphytrion, en Lucullus. Une boutiquière, riche de la veille, donne

des dîners plus somptueux que Mme de Prie ou Mme Law. Nouvelles saturnales, où l'agiotage réalise la pire égalité, celle qui rapproche en abaissant le niveau.

Fixez les yeux sur l'hiver de 1720; c'est le résumé de trois ans de folie.

L'or et l'argent remplacent dans les plus vils ustensiles[1] le cuivre et l'étain, jusqu'à ce que ces métaux soient frappés de suspicion, poursuivis et traqués au nom de l'édit qui défend de garder chez soi plus de 500 francs en espèces et des ouvrages d'or de plus d'une once.

Nulle borne aux splendeurs des ameublements, aux magnificences des palais qui semblent sortir de terre, à la richesse des habillements. Les magasins de la rue Saint-Honoré, qui habillaient des plus belles étoffes la France et les étrangers, sont épuisés en peu de jours. On n'y trouve plus de velours, d'étoffes d'or. Mais on en fabrique partout. Duhautchamp, qui écrit l'histoire du *Système*, sous le coup même des événements, décrit cet hiver semblable, dit-il, au plus beau printemps, tout brillant de vêtements aux couleurs variées, aux broderies magnifiques, aux tissus d'argent et d'or. Quant aux pierreries, leur éclat éblouit les yeux dans les promenades, aux spectacles. C'est partout comme un rayonnement de diamants, un étalage de perles qui achève la confusion des rangs. La cour semble descendre en pleine rue.

De même, les courtisans ne sont plus les seuls à

[1] Duhautchamp écrit : « Même pour les pots de chambre.

jouer gros jeu. Des agioteurs jouent familièrement au piquet des billets de 10 000 livres, « tout comme s'ils badinaient aux pièces de 10 sous ».

La table suit les mêmes proportions dans la classe des enrichis. Un *Mississipien* mélomane, nommé Denis Leriche, épouse une actrice et tient constamment table ouverte pour les chanteurs et les chanteuses de l'Opéra. Le munitionnaire Fargès, se mariant en secondes noces, en même temps que ses deux filles et sa nièce, célèbre ces quatre unions par une fête princière, dont son château de Montfermeil est le théâtre. Pendant huit jours, les mets les plus rares, les vins les plus exquis sont servis avec une profusion extraordinaire ; des chœurs composés des plus habiles musiciens, des symphonies pour inviter à la danse, se succèdent incessamment ; et, pendant les nuits, les appartements, les jardins, le parc sont illuminés par une quantité prodigieuse de flambeaux de cire blanche.

Les *artistes*, naguère faméliques, deviennent « viveurs ».

On cite un peintre qui mène une existence folle à la façon d'Antoine et de Cléopâtre. Duhautchamp se complaît à montrer la vie de ce peintre enrichi, parle avec détail de son hôtel de Paris, de ses jardins, de ses équipages, de la multitude de ses domestiques de tout degré et de toute profession, qui, dit-il, « l'égalaient aux plus grands des princes ». Certain joaillier assura lui avoir fourni pour plus de 3 millions de pierreries, non compris le beau diamant du comte de Nocé, qu'il paya 50 000 livres, et une boucle de ceinture qu'un juif lui vendit

pour la même somme. Cet artiste raffiné fit la chasse aux meubles les plus précieux. Il avait déjà, dans son service, 4000 marcs de vaisselle d'argent et de vermeil. C'était trop peu. Il trouva le secret d'enlever de chez l'orfèvre la vaisselle qu'on y achevait pour le roi de Portugal, sous prétexte que les agents de ce prince avaient manqué d'exactitude pour le payement. Que dire des guéridons, miroirs, caisses d'orangers, pots à fleurs, batteries de cuisine entièrement en argent, et des tapisseries? Il se fait servir par quatre-vingt-dix domestiques des deux sexes. Il paye les pois nouveaux 100 pistoles le litre. Les liqueurs les plus fines et les vins les plus exquis jaillissent de figures à ressort qui les versent à chaque convive, en faisant le tour de la table. C'est le pays des féeries.

Au reste la maladie était générale.

La sensualité des tables fut telle en 1720, pendant le carême, que les viandes manquèrent aux boucheries. Chez une dame de Chaumont, à Ivry, on consommait par jour un bœuf, deux veaux, six moutons, etc. Le clergé tonna. On employa des mesures de police pour forcer à faire maigre, en interdisant aux marchands de comestibles de vendre de la viande et du gibier.

Mais où était la part faite à la masse du peuple? On a vu que les représentants de cette foule sans nom ne manquaient pas dans cette cohue d'enrichis. Pourtant le banquet n'était pas encore assez vaste pour y faire asseoir tout le monde à Paris et dans les provinces.

On ouvrit le vaste champ des colonies.

Le luxe et les jouissances furent présentés comme

une perspective immédiate, sans l'intermédiaire du travail, et la Louisiane livrée à l'immensité des espérances.

« On embarqua pompeusement des ouvriers pour aller recueillir les trésors de ce monde nouveau. Des estampes répandues parmi le peuple firent envier le bonheur de ces colons, qu'un burin lascif représentait partout jouissant de plaisirs sans obstacle et de richesses sans travail au milieu des nudités de l'âge d'or, des présents d'une terre vierge et des licences de la vie sauvage[1]. »

Ce qu'attestent avec une force irrésistible ceux qui, témoins du *système*, lui survécurent longtemps, c'est que l'esprit de lucre et de luxe, surexcité dans la masse des hommes, date de ce moment.

Un de ces témoins, de l'esprit le plus vif et le plus pénétrant, le célèbre écrivain Duclos, constate en termes énergiques les effets prodigieux de cette révolution[2] :

« La révolution subite qui se fit dans les fortunes fut pareille dans les têtes. Le déluge de billets de banque, dont Paris fut inondé et qu'on se procurait par toutes sortes de moyens, excita dans tous les esprits le désir de participer à ces richesses de fiction. C'était une frénesie. La contagion gagna les provinces. On accourait de toutes parts à Paris, et l'on estime à quatorze cent mille âmes ce qui s'y trouva en 1719 et 1720. La chute du *système* fut aussi rapide que l'avait été son élévation : *mais la cupidité ne disparut pas et subsiste encore*. Avant ce

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. I, ch. IX.

[2] V. dans ses *Mémoires* les pages très-curieuses et malheureusement inachevées où il raconte sa vie et les premières impressions qui l'ont frappé.

temps, qu'on peut nommer fabuleux, les particuliers n'espéraient de fortune que du travail et de l'économie. Un bon bourgeois de Paris, avec cent mille livres de biens-fonds, passait pour être à son aise, et, sans renoncer absolument à augmenter sa fortuue, en était satisfait. *Aujourd'hui, personne ne met de bornes à ses désirs.* On a tant vu de gens devenus subitement riches ou pauvres qu'on croit avoir tout à espérer ou à craindre, et souvent avec raison, par les révolutions fréquentes qu'on voit dans les finances de l'État. »

Duclos, d'une manière non moins sûre, met le doigt sur le mal toujours subsistant : « Un autre malheur du Système *fut le luxe et la corruption des mœurs qui en est la suite.* Je l'ai vu croître au point qu'il a été porté plus loin depuis la Régence, qu'il ne l'avait été depuis la Renaissance des arts jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, *surtout chez les particuliers.* Aussi, ai-je vu s'étendre la misère qui marche toujours d'un pas égal avec le luxe. Si les gens, morts il y a soixante ans, revenaient, ils ne reconnaîtraient pas Paris à l'égard de la table, des habits, des meubles et des équipages. Il n'y avait, par exemple, des cuisiniers que dans les maisons de la première classe. Plus de la moitié de la magistrature ne se servait que de cuisinières. Il y a trente ans qu'on n'aurait pas vu à pied, dans les rues, un homme vêtu de velours, et M. de Caumartin, conseiller d'État mort en 1720, a été le premier homme de robe qui en ait porté. Je me rappelle, au sujet de la modestie de la haute magistrature d'autrefois, que le président à mortier de Visemont fut le premier qui fit mettre sur sa

porte le marbre d'hôtel. Quand la plus haute magistrature était modeste, la finance n'aurait osé être insolente. Les financiers les plus riches jouissaient sourdement de leur opulence. J'en ai encore vu qui avaient un carrosse simple et doublé de drap brun ou olive, tel que Serrefort le recommande à Mme Patin dans la comédie du *Chevalier à la mode;* car les comédies et les romans déposent des mœurs du temps, sans que les auteurs en aient eu le dessein. Tous les genres de luxe ne dépendaient pas autrefois uniquement de l'opulence. Il y en avait dont l'état des personnes décidait. »

Moraliste piquant, historien exact, juge éclairé de son temps contre lequel ses liaisons avec les philosophes ne permettent pas de supposer qu'il nourrît l'antipathie des partisans du passé, tel est Duclos. Son témoignage est encore précieux à recueillir lorsqu'il ajoute : « Aujourd'hui, chacun a pour son argent tout ce qu'il lui plaît, places, équipages, etc. Il est sûr que les carrosses sont doublés depuis trente ans. Les valets ne se sont pas moins multipliés. Quantité de services, de fonctions jadis réservées aux femmes, sont exercés par des hommes, ce qui enlève à la campagne la plus belle jeunesse, augmente dans la ville le nombre des fainéants et des filles que la misère livre à la débauche. Si Henri III disait de Paris : *Capo troppo grosso*, que dirait-il aujourd'hui que cette capitale est le vampire du royaume? »

Tel fut, sous le rapport moral et social, le système de Law que nous avons nommé une date, une *époque*, et non un simple épisode. Ce qui en a péri dans une catastrophe à jamais mémorable, c'est l'enveloppe artificielle

et caduque ; ce qui en a survécu, c'est l'idée de la richesse facile et du luxe pour tous.

La portée de ce système n'a pas été seulement *sociale*, mais *socialiste*.

Le crédit gratuit a eu des sectateurs, lesquels se proposaient de satisfaire non plus la classe riche, mais la classe nécessiteuse. Aux organisations de crédit illimité ont répondu les organisations imaginaires du travail. La banque du peuple de Proudhon a été presque exclusivement une conception sur le papier, mais non sans action sur les idées et les aspirations populaires de notre temps, fille également de l'utopie du crédit gratuit. Cette chimère étroitement liée à d'autres chimères, et d'autres systèmes de crédit, moins fictifs, mais fondés insuffisamment sur des gages réels, n'ont fait que semer de ruines le sol où ils avaient posé leurs édifices fragiles, soutenus un instant par une surprise éphémère de l'illusion, et condamnés à tomber devant l'inévitable fatalité de leur origine mensongère.

L'idée de la richesse et du luxe sans travail a reçu dans ces vingt dernières années de sanglantes leçons. On ne méconnaît pas impunément cette nature des choses qui toujours manifeste une idée morale, malgré ses imperfections. On ne supprime pas le travail par le crédit. On ne remplace pas la conquête laborieuse de l'argent par du papier. On n'improvise pas la jouissance sans l'épargne.

Ce sont là les « harmonies providentielles » dans ce monde de l'utile, qui ne peut se passer, quoi qu'en disent des gens qui se croient habiles, de certains principes de justice et d'honnêteté.

CHAPITRE III

LES PROGRÈS DE L'AISANCE ET L'APPLICATION DES ARTS A LA VIE PRIVÉE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

J'ai montré le mal moral qu'avait produit l'idée de la « richesse facile » due à des combinaisons de crédit fictif, avec le système de Law. Le mal économique s'était manifesté avec la même violence. La plupart des fortunes rapidement acquises avaient disparu : beaucoup des fortunes anciennes avaient subi un ébranlement ; mais le mal ici n'était pas sans quelque compensation. L'industrie et le commerce avaient reçu une vive impulsion. La propriété foncière s'était divisée davantage. Ce mouvement de division, fort antérieur à la Révolution, les économistes le constatent vers 1750. Il frappe extrêmement le voyageur anglais Arthur Young en 1787. La condition des paysans, si fâcheuse à la fin de Louis XIV, s'améliore, s'adoucit. L'agriculture réalisera bientôt des progrès notables, grâce en partie au système tout agricole des nouveaux économistes, en pleine réaction contre le système mercantile qui ne faisait appel qu'au commerce extérieur, et contre les idées de richesse fictive. Les

crises de subsistance sous Louis XV, passagères mais violentes, eurent pour origine la spéculation frauduleuse sur le blé, le détestable régime commercial opposé à la circulation et à la vente des grains. L'accroissement de la production agricole n'en sera pas moins réel et donnera une base plus solide à la prospérité des villes. Voilà ce qu'il faut dire avant de tracer le tableau des arts d'agrément et des jouissances de la vie privée, lequel tantôt atteste un progrès réel, tantôt de trop voluptueux raffinements qui marquent la décadence de la France.

I

PROGRÈS DE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL — LE SYBARITISME

Jouir, briller, ces deux termes que la vie mondaine cherche à unir, se combinent diversement selon les temps.

Aux époques du faste monarchique et nobiliaire, la passion de briller se développe parfois au point de sacrifier les aises de la vie. L'orgueil se rend martyr des apparences.

Lorsque la richesse prime tout, et que les classes bourgeoises s'accroissent en importance, la vanité sans doute est loin de disparaître, mais jouir devient la pensée principale. Tous les courants du siècle y poussent pour ainsi dire. Le mot de la philosophie n'est plus : *je pense*, comme avec Descartes, mais : *je sens*, avec Helvétius.

De là naîtront des arts nouveaux ou des applications

nouvelles des arts anciens, qui, abandonnant les allures nobles et pompeuses du dix-septième siècle, visent à satisfaire les riches par le confortable.

Durant la minorité de Louis XV, le mouvement d'émigration vers les villes[1] atteste ce goût de jouissances. Les maisons à Paris se multiplient, s'exhaussent démesurément. Toutefois, au début, le gouvernement cherche à substituer la politique d'économie à la prodigalité systématique. Les rentes sont réduites par Paris-Duverney, soutenu par les mêmes influences qui avaient tant poussé aux excès financiers, aux abus du *système*, par le duc de Bourbon et Mme de Prie. Adversaire de Law, comme Colbert l'avait été de Fouquet, il tente d'imiter Colbert. Mais les temps étaient bien changés. Duverney veut mettre de l'égalité dans l'impôt; il échoue, comme échoueront tous ceux qui le tenteront jusqu'en 1789; il fait du moins un état des *grâces* et des *pensions*, en supprime le plus qu'il peut; il retranche les dons du roi en forêts, les abusives permissions de couper des futaies, et introduit la lumière dans la *caisse de l'extraordinaire*. C'étaient là contre la prodigalité des mesures nécessaires, que le terrible comptable accomplit avec une énergie presque brutale, rendue par le bien même qu'il fait ou tente, plus impopulaire encore que par ses décrets malheureux sur les monnaies.

Un autre ministre devait réussir mieux par la douceur. A la politique fondée sur la prodigalité encouragée par le faux crédit, il oppose la même politique d'économie

[1] « On abandonne, écrit d'Argenson à la date de septembre 1732, les campagnes pour se retirer vers les villes. » (*Mémoires*.)

mais cette fois fécondée par le travail. Telle fut l'œuvre d'un ministre opportun et habile, le cardinal de Fleury. Économe sans charlatanisme et sans bruit, ce ministre sans grande vigueur et sans grand éclat laisse agir ces forces réparatrices qui refont les nations épuisées par la guerre, par les orgies de la spéculation et du luxe.

Il semble que le même régime doux s'étende alors à la vie privée. C'est comme un luxe de convalescents, de voluptueux délicats. On tombe dans un autre écueil, la passion des aises, pire que celle du faste à la longue; car elle engourdit, endort la volonté, exerce une action lentement, mais sûrement dissolvante, sorte d'égoïsme tranquille qui tue toute virilité, tout patriotisme.

L'homme dans les condition aisées est d'ailleurs plus heureux à ces époques d'effacement. Il n'épuise pas comme dans les temps plus orageux la coupe du plaisir, il la savoure doucement. Il n'a plus cette frénésie de luxe qui se jette en violents excès, il en a la science réfléchie, l'art habile, le ménagement prudent, l'entente pleine d'à-propos. Aussi les vaines apparences font-elles place aux solides réalités. Au moment dont je parle, les contemporains remarquent eux-mêmes ces changements. Nous lisons dans un écrit sans nom d'auteur : « Un simple gentilhomme, vivant en France dans sa terre, et n'ayant pour revenu que 10 000 livres de rente, jouit beaucoup plus des commodités de la vie qu'un seigneur étranger qui en aura 200 000. Il n'a que cinq ou six domestiques, mais bien lestes et bien vêtus; il n'a que dix à douze chambres, mais si bien parées qu'on y trouve sous la main tout ce qui est nécessaire : lits excellents,

chaises, commodes, miroirs, etc. Il n'a qu'un cuisinier et on ne sert sur sa table que sept à huit plats, mais il n'y en a pas un qu'on ne trouve parfaitement apprêté. Si l'on passe à la laiterie, le beurre, la crème, les fromages s'y trouvent en abondance. Si l'on visite la fruiterie, on y voit des fruits magnifiques et de toute espèce. Le buffet est toujours garni de tout ce qui peut flatter le goût et contenter l'appétit. En un mot, une belle maison de campagne est un endroit délicieux, où, soit dans les jardins, soit dans les vergers, soit dans les offices, soit dans les caves, la propriété, l'ordre et l'abondance se font apercevoir et sentir. Et que m'importe de n'avoir pas cinquante chevaux dans mes écuries, pourvu que j'en trouve deux bons quand j'en ai besoin, et qui me conduisent partout où je voudrai ! J'aime bien mieux un simple gentilhomme chez qui je trouve une bonne soupe, une bouteille de bon vin, un bon lit, que tous les seigneurs étrangers, magnifiques en apparence, mais chez qui l'on meurt de soif et de faim. Leur faste ne peut s'appeler qu'une riche pauvreté. »

C'est ce genre de progrès que Voltaire remarque de son côté. Il signale ces perfectionnements et il en voit la portée. Selon l'historien du siècle de Louis XV, ces inventions qui raffinaient la vie des villes n'eurent pas pour effet nécessaire de nuire aux campagnes ; il arriva même que la culture put profiter d'un certain nombre d'entre ces inventions. Le travail industrieux des cultivateurs fut aussi mieux rémunéré. « On planta plus de vignes, et elle furent mieux travaillées. On fit de nouveaux vins, tels que ceux de Champagne, auxquels on

avait donné la couleur, la séve et la force, et qu'on débita chez l'étranger avec un grand avantage. Cette augmentation des vins produisit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits reçut de prodigieux accroissements, et le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en fut fort augmenté. »

Voltaire compare sous le rapport du bien-être le siècle de Louis XIV et celui de Louis XV. Peut-être, dans ce tableau tracé à la fin du règne, ne peut-il se défendre de quelque complaisance pour un temps où il a tenu une si grande place, mais les traits sont en général fort justes : « L'industrie s'est perfectionnée, dit-il, malgré l'émigration de tant d'artistes que dispersa la révocation de l'édit de Nantes, et cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses et de plus grandes encore que sous Louis XIV, parce que le génie et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage. A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris et dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme luxe, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richesse. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui, pour être agréablement logé, qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles et parantes étoffes sont moins chères que celles de l'étranger qui ne les valaient pas. »

Mais ce qui mieux est, Voltaire voit bien à quelle classe cela profite : il indique le caractère égalitaire d'une telle sorte de luxe : « Le moyen ordre s'est enrichi par l'industrie. Les gains du commerce ont augmenté. Il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands et plus dans le moyen ordre, et cela même a mis moins de distance entre les hommes. Il n'y avait autrefois d'autre ressource pour les petits que de servir les grands ; aujourd'hui l'industrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaissait pas il y a cent ans[1]. »

II

ART AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE — LE MOBILIER ET LE COSTUME SOUS LOUIS XV

Les arts reflètent ces tendances à la commodité par le caractère nouveau de l'architecture domestique. Il ne suffit pas de rappeler les boudoirs des roués, asiles des ameublements élégants et de la volupté. Cette architecture se caractérise par la prédominance des petits appartements bien distribués, substitués à ces vastes pièces faites pour la montre, froides et incommodes, trop nues ou trop fastueuses. L'élégance fait moins d'étalage, tout en tenant plus de place. Elle recherche les décorations de menuiserie légères, variées, coquettes, élégantes. Aux grands plafonds peints se substituent les plafonds unis et décorés de rosaces ; aux grandes cheminées surmontées

[1] *Siècle de Louis XV.*

de bas-reliefs, les petites cheminées ornées de glaces. Répandues grâce à l'aisance et par la petitesse même des pièces, ces glaces servent à les agrandir par la perspective et à les animer en les égayant. On peut souvent critiquer au nom d'un goût sévère, on ne peut s'empêcher d'apprécier sous le rapport de l'agrément cette ornementation, parfois tourmentée, mais gracieuse, qui proscrit la ligne droite et se plaît à arrondir, à contourner les cadres, les moulures, les fauteuils, les différents meubles, les pendules, etc.

Les arts sont plus que jamais employés à la décoration des hôtels et des maisons. Le monde des financiers et des riches tient à sa solde la sculpture et la peinture. Les Coysevox et les Coustou, malgré leur sérieuse valeur, comptent eux-mêmes avec ce goût du temps. C'est pour les riches, et en conformité avec leurs préférences, que travaillent les Watteau et les Boucher. Le premier, fort supérieur au second, crée un genre où le sentiment de la nature s'exprime à la façon du siècle, plein d'esprit comme de finesse d'exécution. Le second offre une grâce trop affectée, et son talent, incontestable d'ailleurs, reste l'image d'un siècle affadi qui paye à l'artiste qu'il enrichit les complaisances de l'art. Boucher n'avait pas à descendre d'un bien haut idéal, lui qui trouvait la nature trop verte, mal éclairée, et qui déclarait Raphaël fade et Michel-Ange barbare. Vrai modèle des peintres sur commande, indifférent aux sujets qu'il traite, esclave du riche, il peint pour l'église comme pour la cour, pour le théâtre, pour les grands hôtels, pour les châteaux, et il passe d'une *Visitation* pour Saint-Germain-

des-Prés à une *Vénus à Cythère* pour Versailles. Riche d'un revenu annuel de 100 000 livres, lui-même a tous les goûts de jouissance et d'éclat, il donne des fêtes splendides, dont une seule lui coûte 100 000 francs, une année de son revenu. Dans cette Fête des Dieux, comme il la nomme, il met en une seule fois dans son salon autant de dieux qu'il en avait répandus dans ses tableaux. Lui-même se déguise en Jupiter; sa maîtresse, déguisée en Hébé, passe la nuit à verser de l'ambroisie au reste de l'Olympe. Scène digne de l'artiste et du temps, qui avait pour témoins les Amours joufflus ornant les chenêts, les nymphes des pendules, toute une mythologie sortie des mains de l'artiste habile à graver et à sculpter comme à peindre[1].

L'alliance de l'art et de l'industrie caractérise ces temps, où dominent la richesse et le bien-être. La tapisserie des Gobelins renouvelée emprunte ses modèles aux meilleurs maîtres (1736) et travaille pour les fermiers généraux et les gens opulents. L'orfévrerie se transforme. C'en est fait de la grosse orfévrerie; non-seulement le goût n'y est plus, mais encore la cour des monnaies, qui accuse les orfèvres d'accaparer et d'annihiler les matières d'or et d'argent, crée mille entraves à leur industrie. Les procès que la corporation soutient contre de telles vexations et avec les lapidaires, les merciers, les fourbisseurs, les affineurs, contribuent à la décadence de cet art. Le cuivre doré remplace l'argent dans l'ameublement; la porcelaine peinte et dorée le remplace dans les services

[1] V. Arsène Houssaye, *Étude sur Boucher* (Galerie de portraits du dix-huitième siècle).

de table; l'argent doré lui-même remplace l'or dans la bijouterie. A la richesse solide et vraie succède trop souvent le clinquant. Une sorte de renaissance commence avec Pierre Germain et se continue avec Thomas Germain qui relève, en tenant compte des changements de goût, cet art des Benier et des Ballin. On a une idée de la passion du public pour cette orfévrerie, renouvelée par un habile artiste, lorsqu'on sait que Thomas Germain faisait pour trois millions d'affaires par an; mais ruiné lui aussi par sa prodigalité, il faisait une des plus grandes faillites du temps.

On trouvera dans les écrivains spéciaux l'histoire des transformations de cet art qui vit à la même époque triompher un style bien éloigné des voies correctes et distinguées des Germain, et prévaloir le fameux genre dit genre rocaille. Il allait faire invasion jusqu'en Allemagne, où les traditions de l'orfévrerie d'Augsbourg, de Francfort et de Nuremberg s'étaient conservées jusque-là dans toute leur intégrité. On ne saurait dire quel fut l'inventeur de ce nouveau genre, qui semble sorti d'un système d'ornements, très-usite alors dans l'art de créer des jardins artificiels. Le goût des rocailles avait déjà eu son temps dans les jardins du seizième siècle. Il reparut avec mille enjolivements nouveaux et un redoublement de passion[1].

Il suffit d'énumérer quelques autres développements de ces industries d'art, sans viser à un classement très-rigoureux. La joaillerie et tous les arts qui en dépendent

[1] M. P. Lacroix, *De l'orfévrerie française.*

font de remarquables progrès pour la ciselure, poussée à une perfection qu'on n'a pas dépassée depuis lors. Rien n'égale la quantité, la variété, la délicatesse, l'élégance des bijoux qui rehaussent la toilette des femmes et ne manquent pas non plus à celle des hommes. Ceux-ci portent des bagues à tous les doigts, des boutons de pierreries à leurs habits, des boucles d'or à leurs souliers, des boîtes et des étuis d'or dans toutes leurs poches[1]. Les soieries, de plus en plus répandues dans les classes aisées, brillent par la grâce du dessin et par l'harmonie des couleurs. Tours et Lyon tiennent la tête de cette belle industrie en attendant la redoutable concurrence des toiles peintes, que Mme de Pompadour devait faire prévaloir à la cour.

Tout atteste désormais la préférence de l'agréable au fastueux : les superbes tentures de soie et de damas sont jusqu'à un certain point détrônées par le papier peint et les tentures de toile, plus coquettes et plus légères. Les verreries, les faïenceries se multiplient, variant leurs jolis produits. La classe riche les recherche avec une faveur croissante. C'est le même goût qui portait, dans le service de table, vers une décoration plutôt égayée que massive et fastueuse comme autrefois. L'usage de l'acajou ouvragé se répand vers la même époque par suite d'une circonstance qu'il n'est pas inutile de rappeler ici. Un célèbre médecin anglais, le docteur Gibson, avait reçu de son frère marin un envoi de ce bois précieux. Il réussit, non sans peine, à cause de la dureté du

[1] M. P. Lacroix, *De l'orfévrerie française.*

bois, à s'en faire fabriquer une boîte, puis un bureau, qu'il place dans sa maison de Covent-Garden. La duchesse de Buckingham-Shire l'admire, s'en fait faire un semblable. Les riches Anglais l'imitent, puis les autres peuples.

Tout montre que la matière et la forme, l'art et l'industrie, s'émancipent de l'officiel et du convenu, visent au luxe commode et à l'élégance encore distinguée.

Le meuble sert aux aises honnêtes du chez-soi, comme il se prête aux discrètes confidences des galants entretiens. L'amour du commode, voilà le maître absolu qui soumet tout à ses exigences. L'art tend à devenir métier. Le métier en revanche s'est fait art.

Le petit fabricant invente, trouve d'heureuses et vivantes combinaisons, feuillages, coquilles, ornements naturels. Son génie est dans sa tête, dans ses doigts. Il use de peu de machines alors; de là quelque chose de plus personnel dans le talent. Au dix-septième siècle, l'art officiel régnait davantage; au dix-neuvième, la mécanique tiendra plus de place. On a ici une sorte d'agréable intermédiaire entre les deux époques. La pensée de mettre le luxe en rapport avec l'utilité fait naître mille nouveautés. Un meuble emprunte son nom à cette idée du commode qui se montre sous tant de formes : la *commode* paraît avec ses divisions multiples. On voit naître « le chiffonnier à tiroirs nombreux; le secrétaire qui, sous son panneau fermant, peut dissimuler tant de choses, et dont la tablette baissée peut servir de table à écrire. Le bureau lui-même n'est plus cette loyale

grande table, accessible aux regards et voisine du cartonnier où se classaient les titres et les correspondances; surmonté d'un casier à tiroirs, il peut rentrer incontinent sa tablette glissant à rainures, et dérober aux curieux les papiers qui le couvrent au moyen d'un cylindre instantanément abaissé et fermant à clef[1]. »

Le plaqué, la marqueterie mettent ce genre d'élégance à la portée des différents degrés de la classe riche, le font descendre à la classe simplement aisée. Comme toujours, l'abus de l'ornement risque d'exagérer, de dénaturer l'art. On emploie de nouvelles matières. Récemment importé, le bois de rose, vivement coloré dans sa fibre, mais borné par l'étendue des pièces, inspire l'idée des dispositions opposées en arêtes, en damier, en losanges. Le citronnier fournit les filets blancs, destinés à délimiter les grands espaces, ou à rehausser certains encadrements. On n'aura plus désormais qu'à soumettre le bois aux teintures artificielles, à l'employer en mosaïques copiées sur la peinture, à figurer jusqu'à des instruments de musique, des bouquets de fleurs, à évoquer tout un attirail de bergerie amoureuse, etc.

A côté de ces mièvreries que de choses exquises, grandes parfois, et surtout combien de meubles d'un goût vraiment pur autant que séduisant! Tout cela c'est l'art, mis au service de la richesse Cet art reflète jusque dans les nuances diverses de la vie de tous les jours une société épicurienne, qui a ses appartements qu'elle cache et ses salons parés qu'elle ouvre, et dont elle fait le ren-

[1] A. Jacquemart, *Histoire du Mobilier*, p. 97.

dez-vous de ses plaisirs et de ses fêtes, de ses réunions et de ses intrigues. Elle en fera bientôt le foyer de ses entretiens hardis de philosophie critique et de réforme sociale.

III

SUITE ET FIN DU LUXE DU MOBILIER COMME SIGNE DE L'ÉTAT SOCIAL A LA FIN DU DERNIER SIÈCLE

Pour en finir avec le luxe envisagé dans les objets, particulièrement dans le mobilier, et non plus seulement dans les effets produits sur les hommes à cette époque qui marque la fin de l'ancienne monarchie, nous anticiperons sur l'ordre chronologique et nous nous transporterons vers la fin du siècle. Un nouveau règne commence, plein de joyeuses promesses ; il appartient encore au dix-huitième siècle par le goût comme par les tendances, mais il s'éprend d'idées plus honnêtes et plus sérieuses. Il veut se séparer de ce qui le précède. C'est le moment de Turgot, de Malesherbes, en politique ; ce sera demain, en littérature, celui de Bernardin de Saint-Pierre. On est las du genre affadi à l'excès ou tourmenté de l'époque Louis XV. Greuze est le peintre à la mode. Tout semble sourire : la nation espère, la cour est gaie, la reine est jeune, le roi est populaire. De là, dans les arts appliqués, je ne sais quoi d'expansif et d'heureux, de doux et de tempéré, non sans éclat pourtant. Une simplicité voulue admet en partage une grâce charmante et quelque coquetterie. Tel est le caractère du mobilier.

Sous Louis XVI, l'excessive surcharge, la licence extrême dans les sujets, ont disparu de ce luxe du mobilier, honnête, quoique riche et orné. Ce ne sont plus les prétentieuses bergeries de l'époque précédente. Une élégance distinguée, une grâce sans afféterie se remarquent dans ces tables à ouvrage, ces jardinières et ces consoles, ces entre-deux de croisées, ces armoires-étagères que supportent des pieds délicats à cannelures légères et que rehaussent de beaux cuivres assouplis sous la main d'artistes du plus grand talent. L'œil est charmé par les ornements qui y sont insérés, par les plaques à sujets peintes à Sèvres, par ces bouquets de la même porcelaine, encadrés d'arabesques d'or en relief, ressortant sur le fond bleu [1].

Un autre trait de ce luxe d'ornementation, en conformité avec l'esprit du temps : ces artistes qui donnaient le ton aux modes nouvelles s'imaginaient, selon la manie du siècle qui jurait par Athènes et Rome, s'inspirer de l'antiquité. C'était au nom de l'antique qu'ils réagissaient contre le goût efféminé. Ils étaient les disciples des anciens à peu près comme ces politiques qui croyaient s'inspirer de

[1] Riesener, surnommé l'ébéniste de Marie-Antoinette, fut le principal réformateur de ce mobilier devenu avec lui si commode, si hospitalier, si raffiné en même temps par une ornementation qui, bien que variée, exclut la surcharge. Il refit droits les pieds des meubles que la rocaille et le pompadour avaient faits tortus. A ces bahuts chancelants, il rendit l'aplomb, la décence, la solidité et la grâce. Il poussa aux limites extrêmes l'art de la marqueterie en bois, lignes, arabesques, fleurs, oiseaux, emblèmes. Avec cette marqueterie et ces cuivres parurent des bois dorés et des bois peints, tels qu'on n'en avait jamais fait. Tous ces traits indiquent un retour au droit sens et à l'honnête après une débauche du goût qui n'était pas sans élégance, mais où tout montrait l'excès et le manque d'équilibre.

Plutarque en plein dix-huitième siècle. Mais l'idée de faire de l'antique les servit dans cette première période sans les égarer encore. Tout en suivant sans la violenter l'inspiration de leur temps, ils cherchèrent plus de sobriété dans les formes, un goût plus épuré. Cet art plus libre et plus pur se montre excellemment dans une des parties les plus importantes du luxe d'ornementation de l'époque, dans les bronzes[1].

Nous avons signalé la porcelaine. Sous bien des formes s'y peint, s'y joue, pour ainsi dire, cette société, amie de toutes les élégances et à la fois éprise de la nature. Ainsi une industrie toute spéciale, la monture des fleurs en porcelaine, a son origine dans la passion des jardins, dans l'amour des vraies fleurs. Ce goût fait épanouir tout une flore nouvelle. Des parterres entiers, avec toutes leurs variétés de plantes, sortent des fours de Vincennes et viennent s'animer dans les mains d'habiles ouvriers, qui forgent une végétation de bronze pour ces fleurs d'émail. Les appartements ressemblent alors à des jardins ou à des serres. Rien n'y manque, même

[1] « Les bronzes Louis XVI, dit M. Jacquemart, ne se décrivent pas; les moins éclairés les reconnaissent entre tous. Ces groupes délicats, enlacés pour soutenir des tiges multiples destinés à porter des lumières sans nombre; ces génies, se jouant parmi les guirlandes de fleurs et les acanthes, dont les plis nombreux ont la souplesse de la fibre végétale, toute cette fine ornementation, rivale du bijou, rendue plus douce encore par l'or au mat qui lui enlève les reflets métalliques, c'était bien là ce qui convenait à des mœurs polies et épurées. Posés sur les tables et les consoles mignonnes, sur les cheminées de marbre blanc, ces bronzes accompagnaient à merveille les délicates porcelaines de Sèvres, de la Saxe et de l'Inde. Certes, il y a loin de cette mièvrerie à la science robuste du seizième siècle, mais on y lit bien la politesse galante et le dernier sourire de cette société qu'une sanglante bourrasque va faire disparaître ».

le parfum, qu'on sut communiquer artificiellement. Ici encore le luxe décoratif est bien l'image du temps : moitié nature, moitié artifice.

Il faut citer surtout une fabrication de luxe heureusement renouvelée, l'horlogerie, qui prend dans cet ameublement une place qu'elle n'avait pas encore eue en étendue et en importance. Les pendules deviennent un morceau capital dans l'ameublement des riches, s'accompagnent de vases à girandoles, de flambeaux, de bras appliqués, qui forment un harmonieux ensemble. Tantôt le bronze en fait tous les frais ; tantôt la porcelaine y joue un rôle pour égayer l'ornementation.

Là encore vous retrouvez l'aimable et doux génie qui semble présider au commencement de ce règne. La mythologie cache à peine, ou plutôt elle ne sert qu'à montrer, sous des formes plus gracieuses, l'inspiration contemporaine. Les nymphes qui figurent dans ces modèles si charmants et si soignés (d'un Falconnet, d'un Boizot, surtout d'un Clodion), semblent la copie légèrement idéalisée de la femme raffinée du dix-huitième siècle. Ce sont ses formes délicates, sa taille svelte, sa grâce voluptueuse. Mais dans ces modèles d'une rare perfection, comme dans d'autres groupes en terres cuites, un artiste comme Clodion ajoute à l'élégance de Watteau un style plus nerveux. A la finesse de type de la femme à la mode, il ajoute des traits empruntés aux modèles d'une beauté plus classique, qu'il a pu étudier dans un séjour de neuf années à Rome.

Comme toujours les beaux-arts donnent le ton au luxe d'ornementation

La sculpture fut pour beaucoup dans cette renaissance ; elle-même, en se réformant, ne fit que refléter quelques-unes des plus nobles aspirations du temps[1].

Les modifications que subit le luxe du costume ne sont pas moins instructives.

Les femmes symbolisèrent à leur manière l'espoir de récoltes plus abondantes et les idées agricoles, un des traits du nouveau règne, en mettant des épis dans leurs cheveux. Début trompeur comme tant d'autres. On touchait aux modes les plus fastueuses qu'on eût vues encore dans les coiffures et les ornements de tête. La jeune reine prit l'idée de ces étranges échafaudages en fréquentant le théâtre dont l'influence seule peut expliquer de pareilles modes[1].

Rien de moins en rapport avec la réaction d'ordre et

[1] Cela est sensible dès les débuts du règne. En 1777, on vit exposées au Salon quatre statues en marbre : celle de Sully, par Mouchy ; celle du chancelier de Lhospital, par Gois, celle de Fénelon, par Lecomte ; celle de Descartes, par Pajou. Les sujets indiquent les tendances élevées, philanthropiques ou philosophiques du moment · la manière dont il sont traités faisait déjà pressentir un art plus satisfaisant. En les comparant aux ouvrages de l'école précédente, on remarquait des poses plus naturelles, plus de fermeté dans le dessin, plus de simplicité dans les draperies, plus de vérité dans la tête et dans les mains. D'autres artistes, renommés alors, marquent la même réaction qui se maintint dans une bonne mesure durant ces années heureuses (V. Émeric David, *La Sculpture française.*)

[2] Ce fut la cause d'une dure leçon que reçut Marie-Antoinette de sa mère. Elle lui avait envoyé son portrait, où on l'avait représentée la tête surchargée de ces fameux panaches qu'on peut voir encore sur quelques-unes de ses images. Marie-Thérèse le lui renvoya, avec cette rudesse dont sont marquées plusieurs de ses lettres, récemment publiées : *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte Mercy-Argenteau, etc.*, par MM. Geffroy et d'Arneth. « Non, ce n'est pas là le portrait d'une reine de France, il y a eu erreur : c'est celui d'une actrice. »

d'économie qui se faisait alors que cette folie des plumes qui se placent dans les bonnets, dans les cheveux, sur toutes les parties de la tête : telles de ces plumes eurent jusqu'à trois pieds de longueur.

Le *sentiment*, si cher au dix-huitième siècle, se fera sa place jusque dans cet ornement étrangement composé de fleurs, de fruits, de légumes, d'oiseaux empaillés, et qu'on appela des *poufs*. Cette mode singulière ne fut pas la seule par laquelle la coiffure se met en règle avec les idées de l'époque. Quand la mode fut à la guerre de l'indépendance américaine, la coiffure se fit libérale et guerrière, et les coiffures à la Belle-Poule et à la Junon représentèrent une mâture avec ses voiles et ses agrès. Une branche de laurier se maria aux panaches dans le bonnet à la Victoire. Que dire des coiffures en parc anglais, en moulin à vent, de celles où l'on voyait un perroquet becquetant une cerise, images du prétendu naturel et de la fausse simplicité qui avaient alors la vogue?

Fausse ou non, cette simplicité des premières années ne devait pas durer. On ne craignit pas de s'adresser à la sensibilité de la reine pour remettre le luxe en honneur. Un joaillier fut chargé par sa corporation de porter ses doléances à la reine, encore simple. Elle dut faire l'emplette d'un paire de girandoles d'un demi-million. Les passementiers de Lyon gémirent à ses pieds; l'étalage des richesses de fabrication lyonnaise fut de rigueur dans les toilettes aux réceptions. Toutes les modes s'en suivirent[1].

[1] Mme Campan, *Mémoires*.

Le luxe s'étale dans ces souliers, aux jours de cérémonie, brodés d'or, de perles et de diamants, dans ces paniers, qui rappellent, en l'exagérant encore, la mode du temps de Louis XV, et atteignent jusqu'à quatre à cinq mètres de tour, dans tout ce qui orne l'étoffe, nœuds, coques, bouquets de fleurs et de fruits, perles et pierreries[1].

Ces ridicules étaient fort dispendieux. Une madame de Matignon, hors d'état de payer comptant une robe qu'elle avait commandée, l'achète pour une rente viagère de 600 livres. La même dame fait un marché de 24 000 livres par an pour qu'on lui en fournisse tous les jours une nouvelle[2].

La vieille société, en face de menaces croissantes, sentit le besoin de faire pénitence. Le costume féminin se jeta dans la bergerie : la grande marchande de modes, Mlle Bertin, déposa son bilan en 1787 ; elle avait perdu deux millions. Tout fut alors à la paysanne : seulement, aux bergères succèdent un moment les soubrettes, après le *Mariage de Figaro*. Le traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre aida à répandre les modes anglaises. Tout va tourner à la gravité : les femmes prennent un costume en partie masculin, des robes en redingote, bientôt des vestes à la marinière, la cravate, le gilet, le

[1] Ce luxe s'allie encore à la sentimentalité régnante. Que dire de la description qu'on a faite de l'habillement d'une élégante en 1778, Mlle Duthé ? Il est question « d'une robe de soupirs étouffés, ornée de regrets superflus, avec un point de candeur parfaite, frisée en sentiments soutenus, de rubans d'œil abattu », etc., etc. ? O précieuses ! O Molière !... L'éternelle frivolité suivait son cours avec l'affectation chère à la vanité

[2] Mme d'Oberkik, *Mémoires*, t. I.

chapeau de castor ; puis elles adoptent le négligé. Est-on plus sérieux ? Non : mais le costume est obligé de compter avec l'opinion et se jette dans l'excès contraire. La simplicité, quand elle n'est qu'une prétention et une mode, est bien près de faire place au luxe.

IV

AUTRES APPLICATIONS DES ARTS A LA VIE PRIVÉE — LES JARDINS

Un des agréments nouveaux qui marquent le caractère que prirent les jouissances de la vie privée est la création de plus en plus répandue des jardins.

Là aussi l'art, qui avait pu convenir à une royauté magnifique, à une aristocratie amie de ce qui sent la grandeur, dut se plier à d'autres besoins. On ne voulut plus d'un genre trop pompeux pour le ton des mœurs. Le goût qui naît de la prédominance de la vie privée, de la vie riche et bourgeoise, sur la vie de représentation, s'imposa même à la royauté. Loin que les riches imitent les jardins royaux comme au dernier siècle, ceux-ci s'accommodent au goût mis à la mode par les particuliers. Les jardins publics eux-mêmes, que leur destination semble vouer davantage au système de la ligne droite, tiennent alors un assez grand compte des exigences du goût nouveau.

Le luxe garde sa part dans ces jardins. Le retour à la nature, cette devise du siècle, se complique là aussi d'un mélange d'artificiel et de factice. La recherche des allé-

gories, l'abus des ornements, sont loin d'être détrônés. Le poëme des *Jardins*, par Delille, avec ses ingénieuses et froides descriptions, atteste lui-même ce moment. Il renferme aussi de fines critiques de certains écarts dans des vers spirituels et dans une préface instructive.

Revenez à la nature, voilà le vœu qu'il exprime lui aussi. On ne dit pas encore : revenez à la grande, à la vraie nature. Les jardins sont pris alors pour la campagne. Aux forêts on préfère les arbres fruitiers, aux plantes sauvages les potagers. Voilà la « nature » telle que la demandent Delille et presque tous les autres poëtes du temps; mais l'auteur des *Jardins* voudrait qu'au moins on ne l'étouffât pas sous le convenu et l'excès des ornements. Le traducteur des *Géorgiques* sait le prix de l'agriculture. Il croit que l'amour des jardins ramène à la vie des champs. Le poëte a reçu visiblement l'influence de l'économie politique agricole qui prévaut alors. Le jardin n'est pas seulement un luxe à ses yeux, il rend des services plus sérieux. Il acclimate des plantes utiles, des arbres étrangers. L'argent qu'on y met prend un autre chemin que celui qu'il suit ordinairement en soldant des arts trop frivoles dans les grandes villes, etc.

Il osera même parler de beauté « un peu désordonnée », « d'irrégularité » piquante, demandant qu'on substitue « au jardin de l'architecte celui du philosophe et du peintre », que l'imagination cesse de se promener péniblement dans les dessins contournés d'un parterre, et que la rêverie ne vienne plus expirer au bout d'une longue allée droite, il réclame en un mot des jardins « pittoresques et libres » ! Point d'excès de symétrie.

Les fleurs, les vergers, les eaux, les rochers, les bois, rejetteront les beautés compassées, la magnificence outrée et la profusion des marbres. La nature doit être imitée, reproduite jusque dans ses accidents mêmes, par une « contrefaçon » assez habile et assez heureuse pour ne pas avoir l'air factice. L'art, la sculpture particulièrement, n'abandonneront pas les grands jardins, mais ils en seront l'accessoire. » — Loin donc, conclura l'ingénieux censeur, ces rocs contrefaits, cet amas confus d'édifices à la mode, obélisques et rotondes, pagodes et kiosques, bâtiments grecs et romains, chinois ou arabes, chaos d'architecture sans choix, dont la profusion stérile renferme les différentes parties du monde entre quatre murs!

Loin aussi ces constructions factices, ces débris de châteaux qui n'ont jamais existé, ces ruines neuves de temples anciens, ces vieux ponts nés d'hier, ces tours délabrées sans avoir l'air antique, ces riens dispendieux, ces treillages sculptés, tous ces prodiges puérils d'un art minutieux, champêtres colifichets, arbres bien peignés, tournés en globe, en vase ou en pyramide, petits bergers guindés sur leur base, etc.!

Arrière aussi le goût hollandais, ce goût mesquin des collectionneurs de fleurs et des horticulteurs maniaques, et ces tristes amateurs qui, dans Harlem, s'enferment au fond de leur cabinet avec une fleur, s'éveillent avant l'aube pour voir une renoncule, adorent la merveille de leur anémone unique et payent les taches d'un œillet au poids de l'or! Cette possession de jaloux, cette jouissance d'avare, ce n'est pas le vrai

amour des jardins, cet amour de la *nature*, que tous vantent, philosophes et poëtes.

Réaction de la nature contre l'artificiel, que l'artificiel ici enveloppe et pénètre! Elle deviendra plus franche à la fin du siècle, voudra de vrais paysages, et, après avoir produit Bernardin de Saint-Pierre, aboutira avec Chateaubriand à la peinture des savanes du Nouveau-Monde. On n'en est pas là encore.

Toutefois les jardins devaient aussi avoir leur poëte, bien plus grand que Delille, je veux parler de J.-J. Rousseau. Nul n'a mieux critiqué leur ornementation surchargée, leur arrangement trop factice. Il en fait dans l'*Héloïse* l'abri délicieux où se réfugie la vie de famille, et aussi l'asile où vient rêver l'amour qui survit. L'ardente et tendre Julie, rangée à la foi conjugale, aime à se parer de son jardin avec sa volière et son bois, aux yeux de Saint-Preux, de même qu'elle s'entoure de ses enfants comme d'une sainte protection et d'une auréole de vertu.

Les censeurs du mauvais goût, comme Delille, n'osaient eux-mêmes en exclure le luxe des ornements mythologiques. On ne pouvait se résoudre à chasser Flore de l'empire des fleurs, et, sans la présence de Pomone, les fruits auraient-ils osé éclore?

Le jardin « philosophe et philanthrope » devenait l'Élysée des bienfaiteurs de l'humanité. On y mettait les marbres de Socrate, de Fénelon, de Sully, de Henri IV, dont on se formait les idées les plus attendrissantes, et on aimait fort à y voir le capitaine Cook qui faisait partie des modes de ce temps-là. C'était une prodigalité im-

patientante d'inscriptions, de sentences, de phrases morales et romanesques qui se rencontraient à chaque pas et qui vous barraient le chemin pour vous souffler tous vos sentiments. « Autant vaudrait que le propriétaire vînt vous tirer par la manche et vous dire à l'oreille : « C'est ici que l'on rêve, monsieur; là-bas, près du ruisseau, vous me ferez le plaisir de soupirer, et quand nous serons au torrent, vous aurez de l'enthousiasme[1]. »

Mais le luxe décoratif trouvait moyen de s'attacher à tous ces travers qu'il illustrait pour ainsi dire en y ajoutant.

Un autre trait frappe encore : l'*anglomanie*, un des caractères de la classe riche au dix-huitième siècle. Nous ne prenons pas le mot en mauvaise part. L'imitation du « jardin anglais » était justifiée, puisque le « jardin français » démodé, était hors de proportion avec les mœurs nouvelles. L'Angleterre offrait un modèle qui devait être avidement suivi. Il n'y avait là d'ailleurs que simple réciprocité. L'Angleterre aussi avait adopté le système français, et le Nôtre avait régné chez elle aussi longtemps que les Stuart. Encore y régna-t-il sous des formes bien moins pures, nullement classiques, altérées par les caprices bizarres du goût britannique, par les festons, découpures, treillages, qui en dénaturaient la majesté. A ce mélange, sous le roi Guillaume, on n'avait fait qu'ajouter les puérilités symétriques du jardin hollandais : plates-bandes découpées, compartiments et

[1] M. Vitet, *Théories des jardins* (*Études sur les beaux-arts*).

zigzags. Le « pittoresque » ne fut qu'une réaction contre cette mesquinerie tourmentée. Il eut pour principal représentant le célèbre jardinier William Kent, véritable contre-partie de Le Nôtre, à qui il est d'ailleurs fort inférieur d'un jugement unanime. — Kent ne fait plus d'architecture, mais il fait du pittoresque, il « crée » même de la nature, des accidents de terrain ; il multiplie les contrastes, répand dans le paysage les huttes, les chaumières, les bruyères et les landes, les fermes incendiées, et, par exemple, à Kensington, les arbres morts, destinés à compléter l'illusion de la nature « réelle ».

Les écrivains, en Angleterre comme en France, critiquaient l'abus du luxe décoratif dans les jardins. Le très-spirituel Horace Walpole, partisan décidé du jardin anglais, condamne l'excès d'ornements et tout l'artificiel d'un système qui, parti du simple, aboutissait à la prétention, à la bizarrerie. Un poëte célèbre, Addison, fait de la ferme une sorte de compromis entre la culture lucrative et la décoration rurale, entre le champ et le jardin. Pope chante et inaugure lui-même le jardin-paysage. Il réagit même avec excès contre le luxe des ornements, lorsqu'il demande, dans son épître sur les jardins, « que le jardin soit un champ ». Mais en même temps il imagine toutes sortes de surprises. Ne demandez pas la simplicité naïve à ce petit domaine de Twickenham, où Pope se piquait d'imiter Salvator Rosa : car c'est dans cette théorie la nature arrangée qui imite les peintres. Si l'on rencontre le naturel dans les épais bocages de Twickenham, on y trouve aussi les arts, les orne-

ments, le tombeau de la mère du poëte, dont l'accès est savamment préparé par la solennité religieuse d'un plant de cyprès. Que de factice pour un simple *champ*[1] !

Le jardin *chinois* fut également importé chez nous d'Angleterre. Vanté par l'architecte Chambers, qui en publiait à Londres les descriptions détaillées (1757), il représente les mêmes exagérations sous d'autres formes, présentées aussi comme *naturelles*. Perpétuelle mise en scène qui s'efforce de chercher la variété sous ces trois formes : scènes *riantes*, *horribles*, *enchantées*. C'est une scène enchantée que le bruit tumultueux d'une rivière qu'on entend sans savoir d'où le bruit provient, ou encore le vent formant des sons étranges, à travers les cavités, les échos artificiels. Joignez-y les animaux rares. Dans les *scènes d'horreur*, on rencontre des rocs suspendus, d'impétueuses cataractes, des cavernes obscures, des arbres brisés par la tempête, brûlés par la foudre, emportés par les torrents, des édifices en ruines, de chétives cabanes qui indiquent une profonde misère. Enfin dans les *scènes riantes* qui, généralement, succèdent par un violent contraste, on trouve une végétation gracieuse, des jeux de lumière bien ménagés, des lacs charmants, des prairies remplies de bétail, des rivières qui serpentent, des moulins, des bateaux, de délicieux bosquets traités avec un soin particulier. « Les chemins sont constamment pratiqués en ligne droite ; il paraît absurde aux Chinois de faire une route qui serpente, car, disent-

[1] V. la belle publication de M. Arthur Mengin : *Les Jardins, histoire et description*, avec planches ; l'auteur y mêle des vues générales intéressantes aux détails techniques.

ils, c'est ou l'art ou le passage constant des voyageurs qui l'a tracée, et il n'est pas à supposer que l'homme ait volontairement choisi la ligne courbe. En un mot, les jardiniers chinois traitent un jardin comme nos peintres composent un tableau[1]. »

Ce nouvel abus d'une décoration recherchée, ostentation de la nature qui la trahissait en ayant l'air de la faire triompher, c'est précisément ce que Rousseau, amateur de la vraie nature, combattit avec autant de finesse que d'énergie de cette même plume qui retraçait les jardins enchantés de Julie. Il censure ces jardins, faits « d'une manière si dispendieuse et entretenus à si grands frais, que cette idée lui ôte tout le plaisir qu'il aurait pu goûter à les voir. » Il s'élève contre ces « roches, ces grottes, ces cascades artificielles dans des lieux sablonneux où l'on n'a que l'eau de puits; » contre « ces fleurs et ces plantes rares de tous les climats, rassemblées et cultivées en un même sol. » Il blâme « cette profusion de merveilles qu'on ne trouve qu'éparses et séparées. La nature s'y présente sous mille aspects divers, et le tout ensemble n'est point naturel. » A ces types compliqués il oppose le jardin plus simple « où l'on n'a transporté ni terres, ni pierres, fait ni pompes ni réservoirs; où on n'a besoin ni de serres, ni de fourneaux, ni de cloches, ni de paillassons ». — « Un terrain presque uni, ajoute-t-il, a reçu des ornements très-simples. Des herbes com-

[1] Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois, par Chambers, cité par Ch. Blanc (*Grammaire des arts du dessin*). M. Charles Blanc, dans cet ouvrage, a lui-même sur les jardins des pages exactes et piquantes auxquelles nous ne pouvons que renvoyer.

munes, des arbrisseanx communs, quelques filets d'eau coulant sans apprêt, sans contrainte, ont suffi pour l'embellir. C'est un jeu sans effort, dont la facilité donne au spectateur un nouveau plaisir. Je sens que ce séjour pourrait être encore plus agréable et me plaire infiniment moins. » Et il cite le parc encore aujourd'hui célèbre de milord Cobham à Strowe, « composé de lieux très-beaux et très pittoresques, dont les aspects ont été choisis en différents pays, et dont tout paraît naturel, excepté l'assemblage. Le maître et le créateur de cette superbe solitude y a même fait construire des ruines, des temples, d'anciens édifices, et les temps ainsi que les lieux y sont rassemblés avec une magnificence plus qu'humaine. Voilà précisément de quoi je me plains. Je voudrais que les amusements des hommes eussent toujours un air facile qui ne fît point songer à leur faiblesse, et qu'en admirant ces merveilles, on n'y eût point l'imagination fatiguée des sommes et des travaux qu'ils ont coûtés[1]. »

C'était la condamnation énergique et sensée, par un homme qui savait goûter la vraie nature, du luxe outré des jardins, et l'exemple du parc de Stowe était on ne peut mieux choisi. Stowe était l'œuvre d'un grand seigneur qui s'était fait le collaborateur du célèbre jardinier Kent. Nous ne doutons guère que Rousseau, en le parcourant, n'ait admiré la perspective de la terrasse méridionale qui domine une belle pelouse semée de troupeaux, et la vue dont on jouit d'autres terrasses. Mais

[1] *Nouvelle Héloïse*, partie IV, lettre XII.

combien il aura souffert de ce trop d'ornements, et comme il aura maudit le temple dorique de Bacchus, celui de Vénus, les pyramides et les colonnes si prodiguées! Il est douteux que le temple de l'Amitié, quoique répondant mieux à ses théories sentimentales, ait trouvé grâce à ses yeux, non plus que le péristyle de seize colonnes ioniques, consacré à l'antique Vertu sous les traits d'Homère, de Lycurgue et d'Epaminondas, à laquelle le temple de la moderne Vertu fait pendant, non plus que l'amalgame de Caïn et d'Abel, d'Hercule et d'Antée, d'Apollon et des Muses... Se sera-t-il fâché ou déridé un moment en regardant le singe assis qui se contemple dans un miroir sur une colonne tronquée, dédiée à Congrève?... Je ne sais.

Le jardin, moins surchargé d'ornements, avait plus de chance de devenir le rêve de cette classe de plus en plus nombreuse d'hommes qui, moins opulents, allaient y chercher, non la distraction d'une oisiveté prolongée, mais le repos du labeur habituel. La réforme, à mesure qu'on avance vers la fin du siècle, accuse du moins une simplicité relative laissant place encore à l'artificiel. L'art avait déjà plus d'égard à la vue, il n'oubliait pas les eaux vives et courantes, il laissait pousser les arbres mieux à leur gré. La fin du règne de Louis XV s'avance d'un pas plus assuré dans cette voie nouvelle. N'est-ce pas dans un de ces séjours, plus conformes au goût qu'il avait recommandé, que le plus illustre promoteur de cette réforme, que Rousseau lui-même passera ses derniers jours et trouvera une tombe à l'ombre des peupliers? Non pas que Rousseau eût tracé le plan d'Er-

menonville, ni qu'il en eût approuvé tous les détails. Même charmants, ils compliquent trop cette création délicieuse, mais il dut y sentir déjà l'influence de son âme et de son génie[1].

La réaction contre un art trop pompeux se montra dans d'autres grandes créations de même genre aux environs de Paris. On cite[2] l'admirable parc de Guiscard, œuvre de Morel, qui se substitua à un ancien parc français, planté par le duc d'Aumont. Guiscard, plus encore qu'Ermenonville, semble avouer hautement qu'il est une production de l'art. Mais les plantations, les promenades à l'ombre, les massifs et les taillis, les groupes d'arbres, les ruisseaux formés des anciens jets d'eau, composent un tout gracieux, frais et enchanteur. La classe riche avait su faire ici ce que la classe nobiliaire ne

[1] Trop de factice assurément s'y trouve encore. Mais un domaine si vaste peut laisser place à bien des combinaisons ingénieuses. L'étendue même d'un tel parc empêche ces éléments divers de produire des effets heurtés et discordants. L'Arcadie, le Désert, le Bocage montrent la main de l'artiste, celle du propriétaire lui-même (M. de Girardin), qui a écrit le traité : *De la composition des paysages*, et qui n'eut qu'à s'aider du jardinier Morel. On y goûte un heureux contraste ménagé entre les riches prairies boisées et les roches sauvages semées par la nature au milieu de plaines sablonneuses. On éprouve un sentiment vif et sérieux en présence de cette île de peupliers, de ces genêts, de ces genévriers, de ces hauts sapins et de ces beaux cèdres. On se plaît à ces cascades naturelles, à ces pièces d'eau irrégulières, surtout à ce beau lac du Désert. L'image du siècle apparaît encore dans ces quatrains, dans ces huitains inscrits sur les murs, dans l'hermitage, dans la Salle de Danse, dans la Chaumière du Charbonnier, dans l'autel dédié à la Rêverie, dans la Pyramide à la gloire des Poëtes de la Nature, et dans le temple de la Philosophie. Une jolie dédicace orne ce temple, et elle a bien du vrai : « A Michel Montaigne, qui a tout dit. »

[2] Arthur Mengin (*loc. cit.*) et André Lefèvre, *Parcs et jardins*, 1 vol. in-12.

savait guère faire en France, elle avait, sans sacrifier un luxe noble et agréable, songé à l'utile. La grande pelouse était en même temps une excellente prairie ; les eaux sont empoissonnées : on rencontrait dans ce beau pays de vastes pâtures, etc. Il faudrait nommer encore d'autres créations des émules des Kent et des Whatelay, Morfontaine (1770), Dampierre, Monceaux, Maupertuis, le Raincy, le désert de Montvillé, près Saint-Germain, tant d'autres. Une critique plus détaillée achèverait d'indiquer comment se combine l'inspiration heureuse du temps, qui est la nature, — et son goût souvent outré pour d'excessifs et prétentieux ornements.

CHAPITRE IV

ALTÉRATION DES MŒURS PUBLIQUES PAR LES JOUISSANCES PRIVÉES (1757-1775)

Le développement des jouissances privées portées jusqu'à l'excès, soit de luxe, soit d'amollissement, devaient porter une atteinte profonde aux mœurs publiques.

Ce caractère sensuel que le luxe avait pris frappe les meilleurs observateurs. Il est relevé par le célèbre président de Brosses, dans un passage qui peut servir de signalement à la nature même du luxe français à cette époque. « Ce que nous appelons le plus communément en France, écrit-il, faire une grande figure, avoir une bonne maison, c'est tenir une grande table. Un homme riche qui représente a force cuisiniers, force services d'entrées et d'entremets, des fruits montés d'une manière élégante. La profusion des mets doit toujours être au triple de ce qu'il en faut pour les convives. Un Italien ne fait rien de tout cela : sa manière de paraître, après avoir amassé par une vie frugale un grand argent comptant, est de le dépenser à la construction de quelque grand édifice public, qui serve à la décoration ou à l'utilité de sa patrie, et qui fasse passer à la postérité d'une

manière durable son nom, sa magnificence et son goût. Ce genre de vanité n'est-il pas mieux entendu que l'autre[1]? »

Certes on pourrait citer bien des exceptions honorables. Il existe une perpétuité glorieuse de goûts et de nobles dépenses d'art dans notre grand et intelligent pays. On peut remarquer encore dans la noblesse de robe et d'épée quelques types plus fidèles à cet emploi vraiment libéral de la fortune. Ce sera par exemple ce même président de Brosses. Quelle recherche des curiosités en tout genre! Comme il s'est peint lui-même avec son goût qui se prend à tout, aux tableaux, aux statues, aux jolies boiseries, aux vieux livres, aux raretés bibliographiques! « Je suis, dit-il, comme les enfants; les chiffonneries me délectent. » Dans le cabinet du grand-duc à Florence, devant « cet abîme de véritables curiosités », on le voit s arrêter à tous les chefs-d'œuvre d'art, de sciences, de curiosités, et de « douces chiffonneries », qui font de ce cabinet véritablement la chose la plus surprenante du monde[2].

Ce sera par exemple encore, parmi ces nobles délicats du dix-huitième siècle, le comte de Caylus, un grand seigneur, un gentilhomme ayant fait la guerre. Entraîné par son goût pour les arts, il devient peintre dans l'atelier de Watteau, graveur sous la direction de Cochin, archéologue avec Mariette, érudit avec l'abbé Barthélemy. Il est pour ainsi dire l'âme de l'Académie

[1] *Lettres sur l'Italie.*

[2] *Lettres*, t. I, lettre du 4 octobre 1739, à M. de Quintin, publiée sous le titre de *Mémoires sur Florence*, 3e édit., annotée par M. Colomb, 1869.

des inscriptions, et il laisse un beau recueil d'antiquités, dont le texte est écrit par lui, et les gravures exécutées de sa main. Quel amateur et quel collectionneur incomparable que le comte de Caylus, dont le cabinet d'antiquités et de curiosités semble tout réunir depuis l'Egypte jusqu'à la Chine[1] ! Après M. de Caylus mort en 1764, ce sera un duc de Choiseul-Gouffier, qui montre le même dévouement aux arts, et qui étend la même protection sur les artistes. La tradition des nobles curiosités et des dispendieuses recherches dans la haute société française se maintient ainsi jusqu'à la fin.

Mais le goût dominant des jouissances matérielles s'étend de Paris sur la France. Le ministre Dubois avait expérimenté ce que pouvaient les bons dîners comme moyen de diplomatie et de séduction sur une classe amie des plaisirs et de la bonne chère. Il avait fait de sa table un moyen de gagner les plus hauts personnages. Il comptait sur sa cave fameuse, sur son xérès et son tokay, dont ses lettres font l'éloge. Le même, dans son ambassade à Londres, distribuait les étoffes précieuses et les robes à la mode de Paris aux belles Anglaises. Il écrit à Mme Law de lui envoyer « des manteaux fort amples et des queues fort larges », et vingt autres colifichets. Il prie une demoiselle Fillion « de faire fabriquer une grande poupée, laquelle puisse faire voir aux dames anglaises de quelle manière celles de France sont habillées et coiffées, et portent du linge! »

[1] On en trouve une description étendue et piquante dans la notice consacrée à M. de Caylus, par Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

La frivolité de nos mœurs avait en effet gagné l'Angleterre. Mais ses mœurs publiques et son sérieux essentiel n'étaient pas atteints au même degré, il s'en faut. Chez nous tout souci de la politique étrangère tendait à disparaître; aucune nouvelle touchant à la diplomatie et à la guerre ne pouvait disputer l'attention du public parisien à l'Opéra, aux bals masqués, à la chronique mondaine. Cette légèreté morale, si sensible dès la Régence, semble devenir de plus en plus, sous Louis XV, une défaillance patriotique, très-souvent signalée par Voltaire, et dont il n'offre lui-même que trop d'exemples dans ses lettres au roi de Prusse ou à de simples particuliers.

Ces habitudes gagnent, on n'en peut plus douter, les nobles de province. Ces faits de la vie intime, aujourd'hui bien mieux connus qu'autrefois, prennent une importance dont l'ancienne manière d'écrire l'histoire ne tenait pas compte. La connaissance du foyer éclaire la vie générale de la nation dans ces « livres de raison », simples livres de comptes, transmis de père en fils, archives de la famille, où la dépense écrite chaque jour est assez souvent accompagnée de réflexions économiques et morales.

Où trouver mieux saisie sur le vif cette transformation dont nous parlons que dans un de ces livres d'un gentilhomme campagnard, livre commencé en 1728, et continué en 1765, par le fils du premier gentilhomme qui l'entreprit, puis par son petit-fils? La page qui constate la révolution introduite non plus seulement cette fois à Paris, mais en province, est trop curieuse pour ne pas être citée en grande partie. C'est le vrai pendant de ce

que Dubois nous apprenait tout à l'heure sur la vie de la capitale. « Notre petit bien, écrit sur ce livre M. de Charleval, s'est accru peu à peu par le bon ménage. Il faut avouer aussi que le luxe n'était pas si généralement répandu qu'il l'est à présent. J'ay ouï dire à mes oncles que mon arrière-grand-père n'étoit jamais habillé que de cadis, avec du drap de trame et des courroies à ses souliers. On ne connaissoit point les perruques ni autres semblables drogues, auxquelles on emploie plus d'argent à cette heure qu'on n'en dépensoit alors à tout l'ordinaire de la maison. *Moyennant quoi il n'étoit pas maloisé de faire des capitaux.* »

Ainsi l'épargne s'en allait. Le contact avec les domestiques, si fréquent dans les campagnes, cédait la place à un isolement des maîtres plus fier et aussi plus dispendieux. Les seigneurs de campagne avaient coutume auparavant de dîner à la cuisine, de n'avoir qu'un feu. Notre témoin indique que ces usages naguère en vigueur ont disparu. « La maîtresse de la maison, dit-il, garnissoit elle-même la besace de ses valets et les faisoit partir pour le travail à l'heure qu'il falloit. C'étoit l'usage reçu alors; si on vouloit en agir de mesme à présent, on se feroit montrer au doigt. » Il ajoute qu'on ne connaissait pas les tapisseries ni les étoffes de soie aux lits : point de chaises rembourrées autrement qu'avec de la paille. « J'ay vu encore le salon à manger l'hiver, avec des bars (pierres de taille plates) pour pavé, deux grosses caisses de noyer devant les fenêtres, la garde-robe de bois d'olivier et un lit en toile peinte, avec la tapisserie en cuir doré. C'est mon oncle

qui l'a fait accommoder comme il est avec le buffet; il m'en coûta bien de 600 à 700 livres. »

Voyez l'invasion successive du luxe dans la province, racontée avec bonhomie, non sans malice pourtant, l'introduction au foyer de tout ce qui enlève à la vieille demeure son caractère de sévère simplicité : « Le premier qui se tira de cet usage fut mon grand-père. Il voulut aller à Paris, et dans un an il dépensa 14,000 livres : ce qui fit dire à mon père qu'une paire de lunettes qu'il lui apporta en présent lui coûtoit 14,000 livres. Il y avoit déjà un équipage dans la maison et quatre chevaux blancs. Mon grand-père vint de Paris, et avec un grand goût pour les chevaux de main. Il étoit bel homme et menoit fort bien un cheval ; il y en eut toujours depuis lors de fort jolis dans son écurie. Il avoit amené de Paris un valet de chambre duquel mon père disoit en badinant qu'il n'osoit luy demander à boire le voyant mieux vêtu que luy. » — « Peu à peu, ajoute le même témoin, le luxe empira, et *on ne fit plus de capitaux : on a bien de la peine à s'entretenir aujourd'hui avec ce qui reste*[1]. »

Les conséquences sociales et politiques d'un tel mal n'échappent pas à de clairvoyants observateurs qui ne composent pas seulement à l'ombre du foyer des mémoires tout personnels, mais qui écrivent des mémoires adressés à la France tout entière. Tel le marquis de Mirabeau, ce Saint-Simon rustique, qui parfois ex-

[1] Livre de raison de M. Pierre César de Cadenet de Charleval, commencé en 1728, continué en 1763 par François de Charleval, fils de ce dernier, et clos par M. Victor de Jessé de Charleval, son petit-fils. Cité dans le livre de M. Ch. de Ribbe : *les Familles avant la Révolution.*

prime dans son style pittoresque et bizarre des vérités profondes : « La noblesse campagnarde d'autrefois buvait trop longtemps, dormait sur de vieux fauteuils ou grabats, montait à cheval, allait à la chasse de grand matin, se rassemblait à la Saint-Hubert et ne se quittait qu'après l'octave de la Saint-Martin... Cette noblesse menait une vie gaie et dure volontairement, coûtait peu de chose à l'État, et lui produisait plus par sa résidence et son fumier que nous ne lui valons aujourd'hui par notre goût, nos recherches, nos coliques et nos vapeurs... On sait à quel point était l'habitude, et pour ainsi dire la manie des présents continuels que les habitants faisaient à leurs seigneurs. J'ai vu de mon temps cette habitude cesser partout, et à bon droit. Les seigneurs ne leur sont plus bons à rien ; il est tout simple qu'ils en soient oubliés comme ils les oublient. Personne ne connaissant plus le seigneur dans ses terres, tout le monde le pille, et c'est bien fait[1]. »

Ce même homme qui, quant à lui, conservait dans son style comme dans sa famille des allures toutes féodales, écrivait avec non moins de force : « Le courtisan qui obtient 6000 livres de pension reçoit la taille de six villages. » Il gravait aussi en style lapidaire cette forte pensée : « Le trône n'est entouré que de nobles ruines. » Il se plaignait que la finance fût tout, et que l'antique respect se détournât des vieilles races à ses yeux responsables de cette décadence. Il se plaint, dans une lettre écrite à son frère le bailli, en 1770, « qu'on ne pratique

[1] *Traité de la population*, p. 57.

plus, en Provence, ce culte du respect attaché à des races antiques, qu'on ne s'y prosterne plus devant les vieilles races et les gros dos de Malte, et que la province soit totalement conquise par l'écritoire et les animaux armés de plumes, espèce la plus venimeuse et la plus épidémique pour un seigneur [1]. »

L'idée de la prédominance des financiers, qui réduit la noblesse à rien et ne fait qu'accuser la prépondérance de l'argent et des jouissances matérielles, était indiquée déjà dans d'autres publications, comme l'*Antifinancier* : « Le mot finance couvre tout, y lit-on, autorise tout, et, ce qui est le comble de la dépravation, ennoblit tout. » — « Bientôt, ajoutait-on, on ne connaîtra plus en France que trois états : le roi, des financiers et des esclaves. »

Dans les grandes villes, à plus forte raison, costumes et coutumes, tout se nivelle, atteste l'absorption des différences de rang et d'état dans une sorte de confusion qui a bien son côté excessif et ridicule. Les contemporains sont moins disposés que nous à en dégager l'idée essentielle, c'est-à-dire le progrès de l'égalité civile. Ils en saisissent les inconvénients et les abus, qu'ils marquent par des traits satiriques. Ainsi Delille :

Bientôt l'esprit d'état eut le sort des costumes,
Et les mœurs aux habits ne survécurent pas.
Au lieu de ses héros, de ses grands magistrats,
D'un essaim freluquet vénérables ancêtres,
La France ne vit plus que gauches petits-maîtres,
Qu'élégants colonels et jolis présidents,
Et les fats nous ont fait regretter les pédants.

[1] V. Sur le marquis de Mirabeau les *Mémoires sur Mirabeau*, par M. Lu s-Montigny, le livre récent de M. de Loménie, et l'Étude de M. Léonce de Lavergne dans ses *Économistes français du dix-huitième siècle*.

De ce tableau bien des fois retracé, un fait ressort : la vie de sociabilité, de plaisirs, fondée sur la supériorité de fortune, absorbe et nivelle les autres distinctions, et l'esprit d'état, ce qui fait la dignité et la gravité de la profession, s'affaiblit au préjudice de la force morale de la nation.

On voudrait croire avec un célèbre historien contemporain qu'en province et à Paris l'habitude grossière de s'enivrer disparut presque avec le dix-huitième siècle dans la haute classe, et que « le café détrôna le cabaret[1] ». N'en jugeons pas trop par les fameuses réunions des gens de lettres dans un *café* célèbre (Procope). Le café ne fit trop souvent que remplacer le cabaret sans grand avantage. Les profusions des repas et de la boisson ne cessent guère du commencement jusqu'à la fin du règne[2].

[1] M. Michelet, au tome XV de son *Histoire de France*, dans le passage où il attribue une grande influence aux trois phases du café arabe, indien, américain, sur l'esprit français.

[2] De vraies institutions bachiques, recrutées par la classe élevée, se forment dans les provinces. On voit s'établir un « Ordre de la boisson », ayant à sa tête, comme fondateur et grand-maître, un M. de Posquière, né dans la petite ville d'Aramon, sur la rive droite du Rhône; le quartier-général est Villeneuve-lès-Avignon, où l'on se réunissait dans une maison de campagne appelée « Ripaille ». Tous ceux qui y étaient admis prenaient des noms et des devises analogues à leur caractère ou à leur goût particulier en fait de mets ou de boissons, comme Frère Jean des Vignes, Frère Splendide, Frère Roger-Bontemps, Frère Magnifique, Frère Templier, Frère Boit-sans-Eau, Frère Boit-sans-Cesse. Les diplômes étaient imprimés par Frère Museau-Cramoisi au Papier-Raisin, et expédiés par Frère l'Altéré, secrétaire. On y remarque un écusson entouré de pampres, et un cachet en cire rouge figurant deux mains, dont l'une versait du vin d'une bouteille, et l'autre la recevait dans un verre, avec ces mots : *Donec totum impleat.* Chaque candidat était tenu de donner aux chevaliers qui assistaient à sa

Quant au jeu, ce vice inauguré surtout par le règne de Louis XIV ne cesse de s'aggraver. On s'adonne avec fureur aux cartes et aux autres jeux de hasard. L'élan, donné au moment de la Régence, devait y survivre, et le tableau tracé par l'auteur des *Lettres persanes* de la femme joueuse devait garder de sa vérité. Les sommes jouées étaient énormes. « Le Chabrillant, petit-gendre de Mme d'Aiguillon, a perdu, au trente et quarante, 73 000 francs; il avait dépensé, depuis son mariage, 40 000 écus en équipages, en habits, etc. Le jeu ici est terrible; M. de la Trémouille, à la même séance que le petit Chabrillant, qui se passait chez un M. de Boisgelin, cousin de celui qui est chez nous, perdit 156 000

réception un festin où l'on se servait de la coupe de cérémonie qui était d'un diamètre prodigieux. Le compte rendu de la fête était consigné dans une gazette envoyée dans toute l'étendue de l'Ordre, qu'on divisait en dix cercles, savoir : Champagne, Bourgogne, Languedoc, Provence, Guyenne, Tibre, Rhin, Espagne, Italie, Archipel. — « Cette réunion d'aimables épicuriens, dit l'écrivain à qui nous empruntons ces détails, continua après la mort du grand-maître, qui finit tranquillement ses jours, en 1735, au milieu de ses amis, auxquels il recommanda d'inscrire ces vers sur son tombeau :

Ci-gît le seigneur de Posquière,
Qui, philosophe à sa manière,
Donnait à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence,
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

Cet Ordre, qui dura de longues années, ne fut pas le seul du même genre, et on cite encore comme ayant existé concurremment ou successivement, plusieurs autres associations de buveurs comme « l'Ordre de la Grappe », d'Arles, fondé par Amat, de Graveson ; celui de « la Méduse », de Toulon ; enfin la « Société des Troubadours » et la « Chevalerie de l'Etoile », de Marseille. V. M. V. Augustin Challamel, *Mémoires du peuple français*.

livres, et le maître de la maison 48 000; c'est un M. le chevalier de Franc qui a gagné toutes ces sommes; je ne saurais comprendre comment, dans un pays policé, on ne puisse pas trouver quelque expédient pour remédier à un tel déréglement[1]. »

La même Mme du Deffand écrit encore à la date du 25 juin 1769 : « L'autre jour à la campagne, pendant le jeu du maître de la maison (*le roi*), le chef de la corporation (*duc de Richelieu*) établit un petit lansquenet pour l'apprendre à la dame (*Mme Du Barry*); c'était un jeu de bibus, il y perdit deux cent cinquante louis; le maître du logis se moqua de lui, lui demanda comment il avait pu perdre autant à un si petit jeu; il y répondit par une citation d'un opéra :

Le plus sage
S'enflamme et s'engage
Sans savoir comment.

« Le maître rit et toute la troupe. »

Les grandes villes ne suivaient que trop ces exemples de Paris. C'est vers le même temps que le jeu devient une sorte d'institution régulière et publique avec les maisons de jeu autorisées par le lieutenant de police de Sartines (1775). Triste expédient de finances, qui établissait un impôt sur une immoralité, et qui fit partie d'un système de taxes mises sur d'autres superfluités. Notons ici un nouvel effort de la législation somptuaire. En 1759, paraissait l'édit du contrôleur général de Silhouette, inspiré, croit-on, par l'économiste Forbonnais. Le Par-

[1] Mme du Deffand. *Correspondance avec H. Walpole.*

lement y mit opposition, et le malencontreux réformateur fut remplacé par Bertin. Ce qu'on voit de plus clair dans cet édit, c'est la quantité de formes qu'avaient prises de dispendieux raffinements. On ne se borne pas à marquer l'intention en termes exprès « d'étendre les impositions sur la classe des riches dont la fortune se renferme dans un portefeuille et que les emprunts n'ont que trop multipliée aux dépens des autres classes ». Dans ce même édit portant établissement d'une subvention générale dans le royaume, et qui, enregistré dans le lit de justice du 20 septembre 1759, fut supprimé en février 1760, on remarquait quelques articles qui en indiquaient avec force le caractère somptuaire. Aux termes de l'article 3, les maîtres devaient payer 50 livres par tête pour les maîtres d'hôtel, pour chaque valet de chambre et pour le premier domestique d'office et de cuisine dans toutes les villes et faubourgs des villes; en outre, 20 livres par tête dans la ville et les faubourgs de Paris et dans la ville de Versailles, et 12 livres dans *les villes et faubourgs des villes de province*, pour les valets, portiers, porteurs, cochers, postillons, palefreniers et autres domestiques mâles. L'article 4 consacrait un droit de 20 livres sur les chevaux de selle, de carrosse, de chaise, etc. On vient de voir que la province elle-même avait paru mériter sa part de ces prohibitions.

Tout atteste en effet la décadence des mœurs publiques et militaires, surtout vers le moment de Rosbach. On ne fait ici que répéter encore l'appréciation des contemporains eux-mêmes. Les hommes les mieux posés

pour bien voir et bien juger s'en prennent de cet affaiblissement à l'abus des jouissances, et il est frappant de voir un ministre comme Bernis, réveillé pour ainsi dire par l'excès du mal, écrire lui-même : Le luxe a énervé « la nation »; il aurait pu ajouter « et l'armée »; car cela découle de toute sa correspondance.

Le goût des jouissances sensuelles y avait tellement pénétré qu'on fut obligé d'y prescrire la qualité et le nombre des mets. « Il n'y aura qu'un seul service composé d'entrées, rôts et entremets. Les entremets ne seront que de viandes salées, grosse pâtisserie, poissons suivant les lieux, œufs et légumes; le dessert se composera de fromages, de fruits cuits ou crus, de confitures, le tout sans cristaux et porcelaines[1]... » Un tel règlement laissait bien de la place encore à la sensualité.

La part du même mal dans la désorganisation militaire ressort avec une particulière évidence[2]. On n'avait pas su être prêt, et on fut battu malgré la supériorité du nombre. Le comte de Saint-Germain parle dans ses *Lettres* de généraux « d'une avarice sordide, d'une âpreté insatiable » qui «pillent pour s'enrichir. » L'affaiblissement des vertus et des talents militaires, déjà signalé, en 1752, par le maréchal de Noailles, s'était de plus en plus accusé. L'indiscipline, le relâchement sont partout. Les généraux ennuyés, bientôt las, n'aspirent — les

[1] *Mémoires du duc de Luynes.*

[2] V. le livre de M. Aubertin : *l'Esprit public au dix-huitième siècle.* Cette peinture, composée avec les *Mémoires*, d'un vif sentiment et d'une remarquable pénétration, est une des meilleures qui aient été faites de la société du dix-huitième siècle, étudiée dans ses ressorts moraux et politiques.

lettres des Richelieu, des Clermont, des Soubise en font foi — qu'à la fin de la campagne. C'est encore Bernis qui se récrie sur la « platitude » des généraux et de la nation, sur la « décadence du courage et de l'honneur en France ». — « Les soucis personnels de la fortune et les habitudes de la vie luxueuse à Paris et dans les grandes villes ont, dit-il, abâtardi les officiers généraux. Bellisle, Saint-Germain rapportent aux mêmes causes l'ignorance des choses de la guerre. L'officier ne sait rien et ne s'applique à rien. Dans cent régiments on ne trouverait pas six bons lieutenants-colonels. Nous ne savons plus faire la guerre; nulle nation n'est moins militaire que la nôtre, et il n'y en a pas une qui ait moins travaillé sur la tactique. Nous n'avons pas même une bonne carte des Vosges. On dirait que chez nous tout est en démence. Nos officiers ne valent rien : « Tous soupirent après le repos, l'oisiveté et l'argent. » — « Comment de jeunes colonels, la plupart avec des mœurs de grisettes, rappelleront-ils dans le militaire les sentiments d'honneur et de fermeté qui font la force des armées? Ignorance, frivolité, négligence, pusillanimité sont substituées aux vertus mâles et héroïques. Il y a ici un dégoût qu'on ne peut rendre. Il faut refondre la cloche. »

Ainsi on parlait avec trop de raison de 1757 à 1775, en accusant les effets de l'amollissement et du luxe. On se trompait cependant sur le point le plus grave, lorsqu'on désespérait de l'avenir. La France prouvait plus tard qu'elle n'avait pas définitivement perdu ses qualités antiques. Les « vertus mâles et héroïques » reparaissaient; la « cloche était refondue! » Elle devait

sonner avant la fin du siècle de nouvelles victoires. La France n'en avait pas moins touché au fond de l'abîme, et, dans cette période transitoire, entre le passé et l'avenir, elle avait le droit d'en accuser cette décomposition morale qui avait fini par substituer presque entièrement le culte des jouissances à l'amour du pays.

CHAPITRE V

LES DÉPENSES DE COUR A LA FIN DE LA MONARCHIE

L'historien du luxe ne peut, à cette époque surtout, négliger la partie financière de ce sujet. Les finances du luxe, c'est-à-dire les ressources dont il dispose et les dépenses qu'il occasionne, sont liées, on a pu le voir déjà, d'une façon intime à la politique par l'administration et l'organisation des impôts et des revenus, comme par les conséquences que devait avoir ce genre d'excès sur la révolution. Nous avons esquissé le tableau du luxe dans ses rapports avec l'état social sous Louis XV et sous Louis XVI. Le budget des dépenses de cour reste à établir. Il rappelle lui-même tout un monde d'abus qu'il importe de signaler, avant d'arriver à la période révolutionnaire qui en est comme la conclusion. Ici encore des documents nouveaux, du plus haut intérêt, permettent souvent en ce genre d'information le degré de précision historique qui manquait trop aux à peu près dont les historiens avaient dû se contenter jusqu'ici, et au delà desquels, à vrai dire, ils ne songeaient pas beaucoup à aller pour la plupart, comme si les chiffres

étaient sans intérêt historique. Il s'en faut qu'ils aient l'aridité et l'insignifiance qu'on leur supposait. Loin de former une science morte, ils vivent, expriment des faits importants, rendent sensible tel grave abus. Nous ne pensons pas que les lecteurs aient lieu de se plaindre de ces détails exacts qui ont en eux-mêmes leur intérêt comme leur instruction. Nous voudrions que les historiens qui, dans leurs études générales, recherchent des indications utiles sur des points spéciaux, pussent ici, comme pour les autres parties de l'histoire du luxe, rencontrer de tels renseignements formant faisceau et ensemble, de même que des vues exactes pour juger du bon et du mauvais luxe et porter un jugement définitif.

I

DÉPENSES DE COUR SOUS LOUIS XV — LES MENUS — LE RÈGNE DE MADAME DE POMPADOUR

On a vu quel était, sous le règne précédent, le train de la maison du roi. Ces prodigalités diminuent peu sous Louis XV, bien qu'elles aient subi, d'après les rapports de l'intendant la Ferté, une certaine réduction. Une comptabilité plus rigoureuse et un ordre minutieux s'établirent dans ce genre de désordres, et c'est cela même qui nous permet d'en avoir le chiffre assez exact. Dans ce déclin de la monarchie, les objets des dépenses de l'administration dite des *Menus* se divisent en quatre

classes[1], savoir : l'Argenterie, les Menus, les Plaisirs et les Affaires de la chambre du roi. Les dépenses de l'argenterie consistent dans les cérémonies d'église, fêtes solennelles, sacre, baptêmes, mariages, pompes funèbres, deuils, *Te Deum*, processions. Par dépenses des *Menus* on entend les différents renouvellements de la chambre et garde-robe du roi et de Mesdames, en coffres, lits, pavillons, dais, cassettes, frais de voyage, fournitures faites par les valets de chambre, tapissiers et barbiers du roi, les habillements pour diverses personnes, les tentes et maisons de bois, les bijoux, portraits et autres présents donnés par le roi et la famille royale. Sous la dénomination des *Plaisirs* sont comprises les dépenses des spectacles, fêtes, feux d'artifice, bals, avec les appointements et gratifications accordés à l'occasion de ces divertissements. Enfin les dépenses nommées *Affaires de la chambre du roi* consistent dans le renouvellement des linges et dentelles du roi, des toilettes, robes de chambre et meubles de la chambre et garde-robe, les pendules du cabinet, l'entretien et renouvellement des meubles de campagne, et argenterie de la chambre et garde-robe.

[1] Ces détails sont tirés du manuscrit de la bibliothèque Carnavalet, qui renferme le compte rendu de la gestion des Menus depuis 1762 jusqu'à 1776 par Papillon de la Ferté. L'auteur se proposait en les publiant de répondre à ce qu'il appelle les exagérations des réformateurs. En effet, on exagérait souvent en alléguant des chiffres fantastiques ; mais ceux-ci suffisent bien pour justifier les griefs. Il est en outre indubitable que certaines dépenses sont restées secrètes, quoique dans une mesure assez restreinte. Papillon de la Ferté a laissé la réputation d'un honnête comptable, ce qui n'empêcha pas qu'il fut guillotiné en 1795, mais pour des accusations étrangères à sa comptabilité.

Nous indiquerons d'abord ces dépenses sous la simple forme d'une énumération chiffrée dans l'ordre où les présente le document officiel pendant la durée de quinze années. Les calculs de la Ferté nous donnent pour la toilette du roi et de Mgr le dauphin, 11 039 liv. 1 s. 8 d.; pour la toile de la cérémonie de la cène, 29 409 liv.; pour les fêtes solennelles, 169 946 liv. 13 s. 1 d. ; pour les gages, gratifications, récompenses, 1 792 812 liv. 16 s. 8 d.; pour le deuil du roi et de Mgr le dauphin, 70 910 liv. ; pour les voitures de la cour, 1 362 457 liv. 5 s. ; pour les menues fournitures de la chambre, 1 052 729 liv. 2 s. 6 d.

Vient ensuite le chapitre des plaisirs, divertissements, voyages. On s'attend bien qu'il n'est pas le moins surchargé. Comédies et concerts, 3 030 879 liv. 9 s. 4 d.; voyage de Compiègne, 491 491 liv. 11 s. 1 d.; voyage de Fontainebleau, 3 188 485 liv. 7 s. 6 d., dépenses imprévues, 3 107 708 liv. 2 s. 7 d. ; magasins, 3 226 615 liv. 7 s. 5 d.

Il faut bien songer aussi aux dépenses des divers membres de la famille royale. Aussi ne vous étonnez pas de trouver pour le renouvellement des toilettes et dentelles de Mgr le dauphin la somme de 128 080 liv. 11 s. 6 d. ; pour le dais, la garde-robe du roi et de Mgr le dauphin, 60 603 liv. 5 s. 7 d. ; pour les coffres de Mesdames, 118 039 liv. 15 s. 4 d.; pour les dépenses particulières de la reine, 114 510 liv. 17 s. 7 d.; pour les dépenses particulières de Mesdames, 141 916 liv. 10 s. 8 d. ; pour les dépenses des princes, 1 300 624 liv. 8 s. 8 d.

La Ferté mentionne ce qui nous intéresse ici moins directement, les lits de justice, etc., pour 33421 liv. 14 s.

Le luxe funéraire tient une grande place dans ces dépenses. Les pompes funèbres figurent pour 1 693 672 liv. 16 s. 7 d.; les habillements et ameublements de deuil pour 200 442 liv. 4 s. 4 d.

Puis viennent un peu pêle-mêle les ornements donnés à des églises, 222 898 liv. 13 s.; le payement de l'école dramatique, 33 000 liv.; les bals à Fontainebleau en 1763, 70 994 liv. 2 s. 4 d.; les mariages, au nombre de six, 6 410 772 liv. 5 s. 7 d.; le sacre, 825 509 liv. 15 s. 7 d.; les bâtiments, 2 163 821 liv. 16 s. 1 d., et l'ameublement, 745 282 liv. 18 s. 9 d.

Le total est de 31 806 578 liv. 11 s. 10 d., et en ajoutant les taxations[1] pour 462 795 liv. 2 s. 1 d., il est de 32 269 373 liv. 13 s. 11 d.

Ces indications sont loin d'épuiser le chapitre du luxe à la cour sous Louis XV, puisqu'elles ne comprennent pas le budget des vices prodigues du monarque et de tous les accessoires qui s'y rattachent comme dons et pensions.

La grande dépense de luxe à cette époque c'est Mme de Pompadour. On verra, dans la mesure où les documents officiels permettent de l'apprécier, ce qu'elle coûte au roi, à la France. Évaluation où les éléments moraux n'entrent pas en ligne de compte, ce qui constitue une lacune assez grave, car tel choix malheureux par exemple, fait sous l'influence d'une favorite, peut,

[1] Un droit de 3 deniers pour livre était attribué au trésorier des Menus sur toutes les dépenses.

par la perte d'une bataille ou le pillage d'une province par un gouverneur infidèle, entraîner, même sous le rapport purement matériel, une perte de capitaux incalculable. On ne sait que trop que c'est le cas de cette favorite si influente qui « se rendit maîtresse de la politique et des places[1] ». Elle obtient la suppression de la charge de directeur des monnaies pour donner plus de lustre à celle de trésorier général, qu'elle avait obtenue pour un de ses protégés. Elle fait payer ses dettes par Machault d'Arnouville, au moment où il entre au ministère, et plus tard elle cabale pour renverser ce ministre sagement réformateur. Elle fait tomber en disgrâce le marquis d'Argenson. Elle retire le commandement de l'armée d'Allemagne à d'Estrées pour le donner à Soubise, excite la cour contre les parlements, s'allie aux parlementaires contre les jésuites, dissout et brise les alliances étrangères par ses intrigues, rompt avec la Prusse et entraîne la France dans les désastres de la guerre de Sept ans. Qui pourra dresser l'état de pareilles pertes financières, outre la profonde dégradation morale qui en résulte pour la monarchie?

Ce qu'il y a de moins funeste dans le rôle de la célèbre favorite de Louis XV, relativement au luxe, c'est

[1] *Journal de Barbier*. — On l'a très-bien dit : la vanité fut le seul mobile de Mme d'Étiolles, plus tard marquise de Pompadour, dans la recherche qu'elle fit d'une liaison avec le roi et dans ce qu'on a nommé son règne. — V. l'*Étude sur Mme de Pompadour* par M. Ch. de Mazade, qui l'apprécie avec une judicieuse finesse, à propos du livre de M. Émile Compardon sur cette favorite, ouvrage où on rencontre de curieux documents inédits. (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1868.)

l'espèce de protectorat qu'elle exerce, non-seulement sur les lettres, mais sur les arts. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de s'extasier, comme l'ont fait ridiculement certains panégyristes. Les lacunes et les défauts sont ici trop visibles. Ils tiennent à ce qu'il y avait d'incomplet et de défectueux comme culture et élévation dans la favorite elle-même, et il n'était guère possible qu'une telle protection exercée par une femme ne fût pas conforme au goût du temps. Celui de la favorite était comme ce dernier, trop affadi, mais, nous l'avons déjà remarqué pour la peinture et le mobilier, non sans grâce et sans finesse. En fait de littérature, il n'y aurait pas lieu d'en parler : tout ce qui s'est produit sous son influence est mesquin. En fait d'art, l'action qu'elle exerça fut plus heureuse. Artiste elle-même, elle se servit de ses talents comme du meilleur et du plus durable des moyens de séduction dont elle disposait sur l'esprit du roi. Pendant vingt ans de domination, son goût pour le luxe élégant, pour la magnificence dans des limites que la distinction avoue, sa prédilection pour une certaine perfection relative poursuivie en toutes choses, ne furent pas sans effet utile sur les arts industriels. On lui fait honneur, non sans raison, d'avoir ranimé l'art de la gravure en pierres fines, ainsi que d'avoir donné l'essor et un caractère gracieux à la nouvelle manufacture de porcelaines de Sèvres. Ses choix valent mieux ici également que dans les autres services où elle eut le tort de s'immiscer sans aucune compétence[1].

[1] La place de directeur général des bâtiments du roi était une véritable direction des beaux-arts. Elle resta fidèle à son système de favoritisme en

Qu'auraient d'ailleurs à nous apprendre, après d'autres exemples analogues déjà présentés au cours de cet ouvrage, le luxe et l'avidité de cette illustre favorite, si mêlée à toute l'histoire politique et même littéraire d'alors par ses relations avec les hommes de lettres et les encyclopédistes? Qu'elle raffole de fêtes, qu'elle se fasse donner maisons de campagne et châteaux, Crécy, Montretout, la Celle, Meudon; qu'elle bâtisse et orne ses résidences[1]; qu'elle remplisse de choses frivoles et des affaires publiques dans un singulier pêle-mêle ses lettres incorrectes, plus sensées que distinguées, plus souvent sèches qu'affectueuses, où s'étalent à la fois ses goûts de luxe

disposant de cette place, mais elle y mit plus de discernement. Elle appela à cette direction l'oncle de son mari, L. de Tournehem, en attendant que son frère, Anne-François Poisson, marquis de Marigny, pût l'occuper; mais elle exigea que celui-ci, qui n'avait alors que vingt-cinq ans, allât, pour se préparer à entrer dans cette charge, faire un voyage en Italie avec un architecte de mérite, Soufflot, avec Cochin le graveur, homme de talent et d'esprit, et l'abbé Leblanc, connu par son goût et son érudition. M. de Marigny revint à Paris en 1751, et dirigea les beaux-arts pendant plus de vingt ans avec une certaine sagacité; il exerça une bonne influence dans des temps difficiles. Les choix devaient se dégrader comme le goût avec la honteuse favorite du Barry. On mit à cette place, où il ne fit heureusement que passer, le célèbre abbé Terray, qui, prétend-on, ne fut pas plus ridicule dans cette charge qu'à la tête du ministère de la marine, et où il fit moins de mal qu'au ministère des finances, parce qu'il s'en déchargea plus tôt. Il fut, dès l'avénement de Louis XVI, remplacé par la Billarderie d'Angiviller. Le nouvel intendant, aidé par sa femme, qui joignait la grâce d'une intelligence vive au charme des manières, eut sur les artistes une action souvent heureuse. Tout n'était pas flatterie dans le sujet que l'Académie donna à J. B. Suvée pour son tableau de réception en 1780 : *La liberté rendue aux arts sous le règne de Louis XVI par les soins du comte d'Angiviller.*

[1] V. pour les détails le volume de M. A. Leroy : *Curiosités historiques sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.*

et de plaisir et ses secrets soucis[1], qu'y a-t-il là pour nous qui soit fort neuf et fort instructif? Ne l'avons-nous pas retrouvé sous des couleurs même plus brillantes, ce type fastueux de la royale favorite? Ni ce goût et cet encouragement des arts d'agrément, ni cette passion pour les divertissements, ni ce mouvement d'esprit et d'intrigue, ni cette cupidité calculée ne sont pour nous des traits inconnus. Au reste, cette bourgeoise jolie, aimable, marquise par occasion, ne relève pas, par l'air de grandeur d'une Montespan, les mêmes désirs ambitieux et avides. Le côté le plus original de la cupidité de Mme de Pompadour est une comptabilité rigoureuse qui sent aussi la bourgeoise sous les traits d'emprunt de la femme du grand monde. On ne peut mettre en effet plus de régularité dans les comptes des plus folles dépenses, un ordre plus minutieux dans le désordre même. Le livre de dépenses de cette parfaite calculatrice existe encore, et nous savons de source certaine que, pendant dix-neuf années de faveur, elle dépensa 36 327 268 livres. Mais cela ne donne pas une idée suffisante de ce que la galante marquise a coûté[2]. On ne voit figurer là ni les petits présents, ni les bénéfices qu'elle réalisait au moyen des abonnements que les fermiers généraux lui payaient pour obtenir des remises. Comme presque toutes ces favorites, depuis Agnès Sorel et Diane de Poitiers jus-

[1] Les lettres de Mme de Pompadour, jusqu'à ces derniers temps éparses et en assez petit nombre, ont été réunies récemment et publiées par M. Poulet-Malassis, 1 vol. in-12.

[2] *État des dépenses de Mme la marquise de Pompadour du* 9 *septembre* 1745 *au* 15 *avril* 1769, *jour de sa mort*, publié par M. Leroy, conservateur de la bibliothèque de Versailles. In-8°.

qu'à Mme de Montespan, la favorite de Louis XV donnait beaucoup aussi, on lui doit cette justice. Elle n'a eu garde, dans ce livre peu édifiant, d'omettre ses charités : le compte en est assez élevé, mais combien il semble faible auprès de ses frivolités luxueuses ! Plus de 36 millions de livres dépensés par le roi pour une seule maîtresse, c'est assurément un assez beau chiffre. Mais il ne suffit pas, lorsqu'on évalue les dépenses de Louis XV, pour donner l'idée de ces prodigalités [1]. Qui fera le compte de ce que coûtèrent ses autres maîtresses, Mailly, Châteauroux, Vintimille, de Romans, l'Irlandaise Murphy, la bouchère de Poissy, la cordonnière de Versailles, et cette foule innommée de petites bourgeoises, hôtesses passagères du Parc-aux-Cerfs? Quel minutieux calcul pourrait établir exactement les comptes de la courtisane du Barry, qui termine la liste des maîtresses fameuses de la vieille monarchie en France d'une façon tellement ignominieuse qu'on croirait tomber dans un détail inutile désormais et trop indigne en comptant les robes et les bijoux de cette favorite dégradée. Ce luxe finit pourtant au milieu des élégances de l'art dans ce pavillon de Louveciennes, qui engloutit des millions, et que Fragonard, Rother, Pajou, Greuze et Vanloo ornèrent à l'envi. Restons-en donc sur le monstrueux budget de Mme de Pompadour, la favorite après tout la plus distinguée de cette triste époque, et, comme jugement suprême, ratifions cette sentence portée par Diderot,

[1] V. ce qu'en dit M. Ch. Louandre, *Les femmes dans l'histoire de France* (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1872). — V. aussi Le Roy, *loc. cit.*, et plus particulièrement les *Maîtresses de Louis XV*, par MM. de Goncourt.

qui laissait échapper ces lignes en manière d'oraison funèbre : « Qu'est-il resté de cette femme qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie, et qui a bouleversé le système de l'Europe? Le traité de Versailles, qui durera ce qu'il pourra, l'*Amour* de Bouchardon qu'on admirera à jamais, quelques pierres gravées de Guay qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo, qu'on regardera quelquefois, et une pincée de cendres. »

II

LA COUR DE LOUIS XVI — LA REINE MARIE-ANTOINETTE

Le règne de Louis XVI s'inaugure par des projets d'économie qui ne devaient guère recevoir de réalisation sérieuse, sauf dans le court passage de Turgot aux affaires, et qui laissaient la place aux anciennes dépenses, aggravées sur quelques points. Le scandale fut d'autant plus grand que l'opinion publique était plus éveillée et plus sévère. L'étude que nous allons en faire présente une importance décisive à la veille de la révolution que ces abus allaient contribuer dans une mesure considérable à précipiter. Nous rencontrons ici deux parts à faire, — le luxe du roi et de la maison du roi, qui n'est imputable que dans une mesure de responsabilité relativement faible à Louis XVI, lequel n'avait guère de goût dispendieux que sa chasse, — et le luxe personnel de la reine. En décrivant le premier, nous complétons ce

qu'on a vu de la cour de Louis XV et nous achevons de montrer les plaies financières de la France. En appréciant le second, nous constatons combien, dans ce déclin de la monarchie absolue, le caractère personnel des princes prend d'importance politique. Comment regarder comme de pures frivolités sans conséquence ces dépenses faites si légèrement, lorsqu'on voit où elles conduisent les empires?

Ces derniers comptes donnent eux-mêmes la preuve au début des intentions d'économie, par la réduction des frais du sacre, qui ne coûta que 825 529 liv. 15 s. 5 d.; somme considérable, mais fort inférieure à celle des précédents monarques[1].

Le chapitre le plus détaillé des *menus*, plaisirs, etc.,

[1] Les dépenses de cette cérémonie sont données par Papillon de la Ferté dans le manuscrit déjà cité, qui les décompose ainsi :

1° Fourniture des différents habits qui servent au roi pour son sacre, ainsi que ceux des pairs et assistants à la cérémonie, les habits des officiers, gardes de la chambre, officiers de la chambre. Cette dépense est montée à.	148 183 l.	17 s.	9 d.
2° Ornements d'église donnés par le roi à Notre-Dame de Reims, Saint-Rémy et Saint-Maclou. .	159 692	11	3
3° Couronnes d'or et de vermeil du roi et des pairs, présents en or et en vermeil pour l'église de Notre-Dame de Reims, médailles d'or et d'argent distribuées	134 654	17	8
4° Constructions, tribunes, gradins, jubé, autel, dais, peinture, décorations, menuiserie, serrurerie et autres fournitures, payement d'ouvriers. .	249 122	14	10
5° Luminaire, impression, reliure de livres, payement de musiciens, etc.	24 964	5	4
6° Transport et rapport des effets de Paris à Reims.	54 194	»	14
Total du sacre . . .	825 509 l.	15 s.	7 d.

nous a été donné pour la cour de Louis XVI, comme pour celle de Louis XV, par le même intendant la Ferté (dont le mémoire pour cette dernière époque vient d'être récemment publié)[1].

M. Taine, dans son volume sur les *Origines de la France contemporaine*, consacré à l'*Ancien régime*, a tracé de son côté le tableau saisissant et complet de ces luxueux abus de la cour au déclin de la monarchie, et, sauf

[1] Documents inédits sur l'histoire de France : *Extrait de l'administration de l'argenterie, menus, plaisirs et affaires de la Chambre du roi en* 1784 (*Mélanges historiques, choix de documents*, t. II, de la page 735 à la page 816).

La *toilette du roi* formait un des chapitres des Menus. On y trouve marqué tout ce qui est *toile*. Les vêtements regardaient les valets de chambre et le grand-maître de la garde-robe. Le renouvellement des dentelles et linges des chambres et garde-robe du roi se faisait autrefois tous les ans. Mais les premiers gentilshommes de la chambre, auxquels toute cette fourniture appartenait à la fin de l'année, avaient converti le renouvellement annuel au terme de cinq ans. Il revenait aux intendants des Menus une paire de draps de 1000 francs à chaque renouvellement abandonné. Il y en eut un au 1er janvier 1780. Il consistait principalement dans la fourniture d'une très-belle toilette de point d'Argentan brodé et le surtout pareil, une seconde de point de Bruxelles et le surtout pareil. Deux belles paires de manchettes de dentelle, deux chemises, 360 aunes de toile demi-Hollande pour 8 paires de drap pour le roi, 32 aunes 1/4 pour 8 douilles de traversin, 120 aunes dites pour 8 douilles de matelas, 84 aunes dites pour 4 paires de drap de veille pour le premier valet de chambre, 63 aunes pour 6 alaises, 120 aunes pour 24 douzaines de linge d'affaires, 102 aunes pour 18 peignoirs, 18 aunes pour linges à rasoirs, 42 aunes pour linges à barbe, 14 aunes de bazin uni pour frottoirs, 60 aunes de toile pour 4 douzaines de linge à essuyer, 36 aunes pour linge pour les mains, 12 aunes dites pour enveloppes, 4 aunes de batiste pour 6 mouchoirs, 33 aunes dites pour 8 peignoirs et 12 pour taies d'oreillers. La dépense de ce renouvellement avait été fixée, en 1759, à 16 181 fr. 4. Mais elle s'est beaucoup augmentée depuis les trois derniers renouvellements. Cette différence vient en partie du prix des toilettes de dentelle, le feu roi les ayant demandées beaucoup plus belles; mais il peut être fixé pour la suite à environ 24 000 francs.

à peine quelques sources plus récentes[1], il en a tellement dépouillé le dossier, en y ajoutant sa verve et son talent de grouper les faits, qu'il ne reste plus après lui qu'à profiter de sa rigoureuse analyse. Nous nous servirons d'un travail si bien fait, en y joignant quelques indications ou appréciations tirées des mémoires du temps, et de la correspondance de la reine Marie-Antoinette, inépuisable en ce genre d'intimes documents.

L'esprit reste confondu du nombre incroyable de charges de cour indiqué par l'état imprimé avec leurs gains et émoluments. Il n'y a pas moins de 295 officiers de bouche, sans compter les garçons pour la table du roi et de ses gens. On croit rêver en voyant qu'un premier maître d'hôtel jouit de 84 000 livres par an sous différentes formes, sans compter ses appointements et les grandes livrées, qu'il touche en argent; que les premières femmes de chambre de la reine inscrites sur l'almanach pour 150 livres et payées 12 000 francs, se font en réalité 50 000 francs *par la revente des bougies allumées dans la journée;* qu'Augeard, secrétaire des commandements et dont la place est marquée 900 livres par an, avoue qu'elle lui en vaut 200 000. Le capitaine des chasses à Fontainebleau, vend à son profit chaque année pour 20 000 francs de lapins; dans chaque voyage aux maisons de campagne du roi, les dames d'atour, sur leurs frais de déplacements, gagnent 80 pour 100; le café au lait, avec un pain à chacune de ces dames, coûte 2000 francs par an, et ainsi du reste. Des cen-

[1] Par exemple et presque uniquement le rapport, que nous avons cité, de Papillon de la Ferté.

taines d'offices pourvus d'appointements et d'accessoires sont sans fonctions et ne servent que pour le décor. Mme de Laborde vient d'être nommée garde du lit de la reine avec 12 000 francs d'appointement sur la cassette du roi, sans qu'on sache quelles sont les fonctions de cette charge qui n'avait pas existé depuis Anne d'Autriche. Le fils aîné de M. de Machault est nommé intendant des chasses, un de ces emplois dits gracieux. « Cela vaut 18 000 livres de rente pour signer son nom deux fois par an », écrit d'Argenson dans ses *Mémoires*. Et des milliers de faits semblables ou plus criants encore! Nous n'en citerons qu'un seul. M. de Rouillé a eu le chagrin de ne pouvoir participer au traité de Vienne : c'est pourquoi on donne, pour le consoler, une pension de 6000 livres à sa nièce, Mme de Castellane, et une autre de 10 000 à sa fille, Mme de Beuvron. Toute une famille richement dotée, parce qu'un de ses membres « n'a pas participé » à un traité! En une semaine on accordait 128 000 livres de pension à des dames de la cour; et les officiers les plus méritants n'avaient depuis deux ans pu obtenir la moindre pension! Jusqu'où descend ce luxe de domesticité, dans quels bas offices va se nicher ce pompeux apparat! La plume se refuserait à l'écrire, si l'histoire avait le droit de négliger ces traits caractéristiques dans le tableau de ces cours byzantines trop indignes de l'idéal des monarchies chrétiennes et des sociétés civilisées[1].

[1] Sous Louis XVI, il y avait deux porte-chaises du roi, qui, tous les matins, en habits de velours, l'épée au côté, venaient vérifier et vider, s'il y avait lieu, l'objet de leurs fonctions; cette charge valait à chacun 20 000 li-

Ces charges de cour se multiplient en outre par le nombre des princes et princesses; 496 personnes employées chez la reine, 274 chez le duc d'Orléans, 256 chez la comtesse de Provence, 239 chez la comtesse d'Artois, 210 chez Mesdames, etc. La maison civile de Monsieur en comprend 420 et sa maison militaire 179; celle du comte d'Artois 237, et sa maison civile 456.

Puis, c'est la garde du roi, 9050 hommes, coûtant chaque année 7 681 000 livres[1]! C'est aussi l'écurie royale, 1857 chevaux, 217 voitures, 1458 hommes dont la

vres par an. (*Souvenir d'un page de la cour de Louis XVI*, par le comte d'Hézecques.)

[1] V. Varroquier, t. II. — Necker, *Administration des finances*, t. II, p. 119. — V. sur les costumes de luxe de cette maison militaire, M. Taine, *loc. cit.*, p. 119. Nous citons textuellement : « Le spectacle est magnifique quand le roi sort en carrosse pour aller à Paris ou à Fontainebleau. Quatre trompettes sonnent à l'avant et quatre en arrière. Les gardes-suisses d'un côté, les gardes-françaises de l'autre font la haie aussi loin qu'elle peut s'étendre. Devant les chevaux marchent les cent suisses en costume du seizième siècle, avec la pertuisiane, la fraise, le chapeau à panache, l'ample pourpoint barriolé de couleurs mi-parties ; à côté d'eux les gardes de la prévôte, à brandebourds d'or et parements d'écarlate, avec des hoquetons tout hérissés de bouillons d'orfèvrerie. Dans tous les corps, les officiers, les trompettes, les musiciens, chamarrés de passementeries d'or et d'argent, sont éblouissants à voir ; la timbale pendue à l'arçon de la selle, toute bordée et surchargée d'ornements peints et dorés, et d'une pièce à mettre dans un garde-meuble, et le cymbalier nègre des gardes-françaises qui ressemble à un soudan de féerie. Derrière le carrosse et sur les flancs courent les gardes du corps, avec l'épée et la carabine, en culottes rouges, grandes bottes noires, habit bien couturé de broderies blanches, tous gentilshommes vérifiés ; il y en a 1200 choisis à la noblesse et à la taille ; parmi eux sont les gardes de la marche, plus intimes encore, qui à l'église, aux cérémonies en hoqueton blanc étoilé de papillottes d'argent et d'or, ayant en main leur pertuisane damasquinée, sont toujours debout et tournés vers le roi. » L'auteur cite à l'appui de ce tableau, la *Maison du roi*, 1786 (Estampes coloriées, cabinet des estampes).

livrée coûte 540 000 francs par an! C'est tout un monde de gouverneurs, sous-gouverneurs, aumôniers, médecins, apothicaires, intendants, trésoriers, etc., etc. La chasse coûte 1 200 000 francs. La bouche qui occupe, nous venons de le voir, un si nombreux personnel, ne cause pas moins de 2 177 771 livres de dépenses. Total : près de 4000 personnes pour la maison civile du roi, au moins 10 000 pour sa maison militaire, en tout près de 15 000 personnes avec une dépense de 40 à 45 millions, qui en vaudraient plus du double aujourd'hui et qui représentent alors le dixième du revenu public[1].

Quels désordres et quelles pilleries! Qu'on explique comment Mesdames pouvaient brûler pour 215 068 livres de bougies blanches et jaunes, et Mme Élisabeth consommer pour 70 000 livres de viande, 30 000 livres de poisson ; comment le café, chocolat et rafraîchissements du roi revenaient à 200 000 livres. Les dettes royales sont à l'avenant: le roi, en 1778, devait encore près de 800 000 livres à son marchand de vin, près de 3 millions et demi à ses pourvoyeurs[2].

A ces abus qui avaient pris un caractère permanent se joignit, pour les aggraver, l'influence d'une jeune reine, qui apportait dans ces premières années beaucoup d'inexpérience et de légèreté. La figure touchante, qui s'appellera devant la postérité Marie-Antoinette, ne se dessine pas encore dans ces folles années de jeunesse et de

[1] Necker, *Compte rendu*, t. II.

[2] *Archives nationales*, 0,738. Les intérêts payés sont de 12 969 francs pour le boulanger, de 39 631 francs pour le marchand de vins, de 173 899 francs pour le pourvoyeur.

plaisir. Disons-le pourtant : là même on ne peut lui reprocher que des écarts qui n'eurent jamais la gravité des vices imputables à d'autres souveraines, et dont la calomnie n'a pas craint de l'accuser elle-même. Il y a peu de responsabilité peut-être au sens rigoureux du mot dans cette imprévoyance d'une jeune femme à la fois ignorante et entraînée. Mais les conséquences en furent incalculables. Que cette enfant de dix-huit ans, jetée au milieu des enivrements de la cour la plus brillante et la plus étourdie du monde entier, ait regardé, à son arrivée en France, la vie comme un bal et une partie de plaisirs, et la royauté comme une exhibition de toilette; qu'elle ait pris comme premier ministre une marchande de modes, Mlle Bertin, introduite dans l'intérieur du palais en dépit de l'usage; qu'elle ait fait de la parure son occupation principale et chaque jour inventé quelque mode nouvelle, cela n'a rien d'extraordinaire. L'imitation que firent les femmes de la cour de ses plumes, de ses guirlandes, ne peut surprendre davantage. Ce qui est à déplorer, c'est l'absence de frein dans l'organisation politique et financière d'un État qui permet de tels désordres funestes même aux familles. La dépense des jeunes dames, remarque Mme Campan, si sympathique à la reine qu'elle servait, mais souvent si clairvoyante et judicieuse[1], fut agmentée tellement que quelques-unes s'endettèrent et que plusieurs ménages furent brouillés. Nous avons signalé déjà quelques-unes de ces modes dispendieuses, comme les coiffures parvenues à un tel degré

[1] Mme Campan, *Mémoires*, ch. IV.

de hauteur par l'échafaudage des gazes, des fleurs et des plumes, que les voitures devinrent trop basses, et que les femmes étaient obligées souvent de mettre la tête à la portière, d'autres de s'agenouiller. Outre les toilettes, les fêtes sont sans fin, sans interruption. A Versailles, trois spectacles et deux bals par semaine, deux grands soupers, et, de temps en temps, l'Opéra à Paris[1]; à Fontainebleau, trois spectacles par semaine, les autres jours jeu et souper; tout cela sans préjudice, pendant le carnaval, des bals du Palais-Royal et des bals de l'Opéra. Nous ne parlons pas des fêtes publiques, ni de la première, lors du mariage de la reine, qui avait été marquée par des accidents tout pleins de pressentiments sinistres, ni de celle qui solennise avec tant de splendeur la naissance du Dauphin et d'autres qu'accompagne la gaieté parisienne alors dans tout son entrain; car peu d'époques furent plus gaies[2]. Ces fêtes célébrées, même ailleurs qu'à Versailles et à Fontainebleau, dans des résidences comme Choisy et Marly, ont un éclat extraordinaire. Celles de Marly reportaient à l'époque de Louis XIV. Les palais, les jardins de cette maison de plaisance, ces pavillons des douze signes du Zodiaque bordant les deux côtés du parterre, unis les uns aux autres par d'élégants berceaux et réservés aux princes du sang et aux dignitaires, pavillons dominés par celui du *Soleil* qu'habitaient le roi et sa famille, forment un magnifique

[1] *Marie-Antoinette*, par d'Arneth et Geffroy, t. II, pour les années 1774, 1775, et t. III, pour 1777 et 1780.

[2] V. ce que dit Mme Campan, *Mémoires*, ch. IX, de ces fêtes et de cette gaieté générale confirmée d'ailleurs par d'autres témoignages.

décor d'opéra au milieu d'une forêt. Dans un long corps de bâtiment masqué avec art par un de ces pavillons, cent logements sont destinés aux personnes attachées au service de la cour, des cuisines, et de vastes salles où plus de trente tables étaient splendidement servies.

Les dames portaient encore sous Louis XV l'*habit de cour de Marly*, ainsi désigné par Louis XIV, et qui différait peu de celui qu'on adoptait pour Versailles dans ces brillantes fêtes de Louis XVI. La robe française, à plis dans le dos et à grands paniers, avait remplacé cet habit, et fut conservée jusqu'à la fin du règne. Les diamants, les plumes, le rouge, les étoffes brodées et lamées en or faisaient disparaître jusqu'à la moindre trace d'un séjour champêtre. On vit renaître le goût du dix-septième siècle pour la magnificence ingénieuse, les souvenirs chevaleresques, les tournois, arrangés et enjolivés par l'imagination romanesque qui y ajoutait les enchantements, les sommeils léthargiques dissipés par quelque moyen magique, dont le plus galant était la seule vue de la beauté d'une jeune reine, apparaissant tout à coup au milieu des chevaliers armés de toutes pièces, endormis dans un bosquet!... Telle fut la fête donnée à Brunoy par Monsieur, frère du roi, à Marie-Antoinette. Ces combats simulés dans une vaste arène, ces cinquante danseurs, en habits de pages, qui présentaient aux chevaliers vingt-cinq superbes chevaux noirs et vingt-cinq d'une blancheur éclatante très-richement enharnachés, l'élégante assistance formée de femmes rangées sur les gradins, la plus brillante illumination, rappelaient sur une scène plus étroite les merveilles

d'un temps qui paraissait écoulé sans retour. Ce sont les mêmes surprises. Le comte d'Artois, pour donner une fête à la reine, fait démolir, rebâtir, arranger et meubler Bagatelle de fond en comble par neuf cents ouvriers employés jour et nuit; et, comme le temps manqua pour aller chercher au loin la chaux, le plâtre et la pierre de taille, il envoyait sur les grands chemins des patrouilles de la garde suisse qui saisissaient, payaient et amenaient sur le champ les chariots ainsi chargés[1].

Qui ne sait pourtant qu'aux magnificences coûteuses de Marly et des autres châteaux royaux le roi préférait, par raison et par goût, la reine par souvenir de la simplicité viennoise, et par amour pour des amusements qui sentaient moins la contrainte, des séjours moins fastueux, embellis par des jardins anglais, où l'on pût jouir davantage de l'intimité d'un petit cercle? Parmi les demeures agréables qui réunissaient ces avantages, l'histoire a retenu le souvenir du *Petit Trianon*. La reine déjeunait quelquefois un mois de suite dans cette agréable résidence, où le goût d'une simplicité rustique allait jusqu'à l'affectation. On y pouvait, à l'exemple des anciens Romains dans leur vie de faste, se reposer du luxe par la vue de la nature et par le contraste d'une existence modeste prise pour quelque temps à l'essai. Mais tout ici n'était que pur amusement : on jouait au meunier et à la meunière. La jeune reine aimait à dépo-

[1] Geffroy et d'Arneth, dans l'introduction de la correspondance de Marie-Antoinette. — Mme Campan, sur la fête donnée par M. le comte de Provence à Brunoy, *Mémoires*, ch. VI.

ser le fardeau de l'étiquette au milieu de ces innocentes distractions. Elle entrait dans son salon sans que le piano *forte* ou les métiers de tapisserie fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard ni celle de tric-trac. On aurait pu croire le luxe bien loin quand une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses, quand le plaisir de parcourir toutes les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac paraissait seul enchanter la reine. Ces bergeries étaient dans le goût du temps où Florian donnait le ton à la littérature. Et pourtant cette simplicité artificielle[1] ne régnait pas toujours même dans ces fêtes villageoises. Dans une de celles du Petit Trianon, le parc représentait une foire, les dames de la cour étaient marchandes, la reine tenait un café comme limonadière; il y avait des parades et des théâtres; la fête coûta 400 000 livres et devait se renouveler à Choisy avec de plus grands frais.

L'opinion n'avait plus ces tolérances qu'elle avait eues presque toujours pour le luxe des personnes royales. La passion de la jeune reine pour les diamants lui fut de bonne heure reprochée comme une de ces dépenses qui devaient faire scandale dans un tel temps et qui pouvaient avoir les conséquences les plus fâcheuses. Les prévisions les plus funestes devaient même être ici dépassées.

[1] Mme Campan, qui laisse échapper, et même qui dit avec un parti pris de franchise, bien des vérités sévères, met à défendre la reine du reproche de prodigalité un zèle malheureusement inutile, et elle allègue particulièrement son goût pour Trianon (*Mémoires*, ch. v).

« Quoique, dans le courant de l'année dernière, écrit Mercy en 1776, le roi ait donné en différentes occasions pour plus de 100 000 écus de diamants à la reine, et que Sa Majesté en ait d'ailleurs une prodigieuse quantité, il lui vint cependant un grand désir d'acquérir des girandoles qui lui furent présentées et dont le bijoutier prétendait 600 000 francs. Je ne cachai pas à la reine que, vu les circonstances présentes, il eût été prudent de suspendre pareille dépense; mais la tentation était trop forte, et il n'y eut pas moyen d'y résister. » A cette nouvelle, Marie-Thérèse répond aussitôt à Mercy : « Si je trouve quelque occasion d'entrer en matière, je ferai sentir à ma fille que, n'ayant pas dépensé peut-être 2000 florins pendant ma vie pour des diamants destinés pour mon propre usage, je suis du sentiment que des souveraines, déjà assez pourvues de diamants (et même du double que je l'étais), devraient peu se piquer d'en augmenter le nombre[1]. » Marie-Antoinette continuait pourtant ses achats aux dépens de la cassette royale. Aux reproches de sa mère, elle répondait par de vagues excuses et par des artifices adroits. « Je n'ai rien à dire sur les bracelets, je n'ai pas cru qu'on pût chercher à occuper la bonté de ma chère maman de pareilles bagatelles. » — « Les dettes contractées pour l'achat des diamants, dit Mercy, se payent mal; il n'y a plus de fonds pour les dons de bienfaisance, et le pire de tout c'est le mauvais exemple, le regret qu'il cause au roi et l'effet fâcheux qu'il produit dans le public. »

[1] *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par MM. d'Arneth et Geffroy.

Jamais le *favoritisme* n'avait coûté plus cher : « Je prouverai, dit Mercy, que la princesse de Lamballe coûtait 100 000 écus à l'État. » Mme de Polignac exigeait d'abord 80 000 livres pour son mari en qualité de grand-écuyer, puis, pendant la guerre d'Amérique, une pension de 30 000 livres pour le comte de Vaudreuil. Plus tard, Mme de Polignac obtint encore 400 000 écus pour payer ses dettes, 800 000 livres pour la dot de sa fille, le titre de duchesse, avec la perspective d'une terre de 1 400 000 livres pour donner plus de lustre à son duché : « Il est peu d'exemples, dit Mercy, d'une faveur qui en si peu de temps soit devenue aussi utile à une famille. »

Le jeu était redevenu à la mode. La reine s'y livrait avec passion, en particulier pendant les voyages à Marly, à Compiègne et à Fontainebleau. « La cour n'est plus qu'un tripot », écrivait Joseph II durant son séjour en France ; et, par allusion aux mauvais effets que ces désordres produisaient dans le public, il ajoutait que, si on ne s'arrêtait, « la révolution serait terrible ». On jouait gros jeu chez M. de Guéménée, chez la princesse de Lamballe, chez la reine. Les parties se prolongeaient fort avant dans la nuit. « Plusieurs personnes de la cour s'y dérangent, écrit Mercy ; cela donne des inquiétudes dans les familles et excite beaucoup de scandale et de murmure dans le public et dans Paris. » Le pharaon, interdit sévèrement comme un jeu de hasard, même chez les princes et les princesses du sang, avait trouvé un refuge à la cour. « Les banquiers arrivèrent le 30 octobre à Fontainebleau et taillèrent toute la nuit et la matinée du 31 chez la princesse de Lamballe, et la reine resta jusqu'à

cinq heures du matin, après quoi Sa Majesté fit encore tailler le soir et bien avant dans la matinée du 1er novembre, jour de la Toussaint. » La reine perdait des sommes énormes, 500 louis en une soirée, que le roi payait, comme presque toujours, sur sa cassette. En une seule année, le chiffre de ses pertes s'élevait à 7556 louis. Personne ne voulait plus tenir le jeu à la cour, de peur de s'y ruiner. « Il fallut bientôt, pour trouver des partenaires, admettre auprès de la reine la plus mauvaise société. Les parties furent alors plus tumultueuses et plus indécentes[1]. » « Elles occasionnent, dit Mercy, de la part de ceux qui tiennent la banque, des reproches à quelques femmes de la cour sur le peu d'exactitude dans leur façon de jouer. » Ce qu'il y a de plus grave encore, ajoute-t-il, « c'est qu'il s'introduit à la cour un mélange de personnes qui, par le moyen du jeu, se procurent avec la plus grande facilité un accès auprès de la reine et savent s'en prévaloir pour extorquer des grâces. » Peu à peu, tout le monde fut admis. « Le salon est ouvert à chacun indistinctement, écrit le même correspondant; il s'y introduit des fripons, et on vient d'en saisir un qui donnait au banquier un rouleau de jetons en guise de louis. » Dans le dernier rapport adressé à Marie-Thérèse, Mercy racontait que des gens du jeu de la reine avaient volé dans la poche du comte de Dillon un portefeuille qui contenait pour cinq cents louis de billets de banque. Ainsi s'enchaînaient tous les désordres l'un à l'autre, étroitement unis à la passion

[1] *Marie-Antoinette*, par MM. Geffroy et d'Arneth.

de briller. Ainsi la politique en allait ressentir de plus en plus le redoutable contre-coup.

Et d'abord combien de pareils désordres, connus du public, augmentaient l'aversion du peuple pour la reine! Sa passion pour les diamants faisait scandale. Que sera-ce quand le procès du collier[1], éclatant comme un coup de foudre, viendra révéler à la fois l'imprudence déplorable de Marie-Antoinette et l'implacable haine de ses ennemis!

L'avenir s'est chargé de démontrer de la manière la plus tragique combien les conséquences politiques de cette passion pour le luxe devaient avoir de portée. Attribuer à elle seule la révolution serait excessif, affirmer qu'elle fut au nombre de ses causes les plus puissantes par tous les abus qu'elle entraînait, et par la responsabilité qui lui revient dans le refus de tous les projets de réforme et d'économie, n'a rien qui ne soit conforme à la réalité. Cette passion prodigue excitait l'opposition légitime des économistes. Elle prêtait des armes redoutables aux menées secrètes de ce parti de cour hostile à la reine jusqu'à ne pas se faire scrupule contre elle des plus atroces calomnies et des plus noirs complots. La reine Marie-Antoinette est restée justement sacrée par l'infortune et par le plus touchant martyre. Le malheur devait la mûrir, lui donner l'énergie et la dignité d'une

[1] Nous n'entrons dans aucun détail sur cette *affaire du Collier* si fameuse, et où la passion du luxe a eu des conséquences si terribles. On trouve cette affaire racontée avec les plus intéressants détails dans les *Mémoires* du temps et dans la plupart des historiens de nos jours qui ont écrit sur cette époque.

fille de Marie-Thérèse. Elle garde à nos yeux cette attitude suprême de la plus héroïque et de la plus sainte résignation. Tous les sacrifices elle les épuisa les uns après les autres comme reine, comme épouse, comme mère, jusqu'à l'épreuve suprême de l'échafaud. Même dans ces premières années, elle n'apparaît pas, hormis dans d'odieux libelles, sous les traits d'une femme méchante ou pervertie : elle n'est que légère, irritable, prévenue, trop en dehors par son éducation du mouvement de son temps. Mais l'histoire ne perd pas ses droits à l'égard des abus que nous rappelons, funestes par la dépense, funestes par la fatale politique mêlée à toutes les intrigues contre les ministres. Le peu de sérieux de la jeune femme qui se refusait à toute lecture sinon futile, une humeur qui se révoltait contre tout ce qui était gêne et contrainte, un insatiable besoin d'amusements, devaient lui faire préférer les ministres courtisans. Son amour des dépenses lui faisait prendre en horreur les ministres réformateurs, jusqu'à se mêler d'une façon déplorable aux trames ourdies contre Turgot et Malesherbes. Elle triomphe indiscrètement de leur chute, obstinément passionnée à soutenir jusqu'à la fin les abus qui lui profitent et la coterie égoïste qui les défend[1].

[1] Sa mère lui en écrit durement, son frère s'en exprime avec plus de rudesse encore : « De quoi vous mêlez-vous, ma chère sœur, de déplacer des ministres, de faire gagner un procès à l'un, de créer une nouvelle charge dispendieuse à votre cour? Vous êtes-vous demandé une fois par quel droit vous vous mêlez des affaires de gouvernement et de la monarchie française? Quelles études avez-vous faites? Quelles connaissances avez-vous acquises? Peut-on écrire quelque chose de plus imprudent, de plus

Le mal ne se bornait pas à la cour. La société, tout près de subir un effondrement effroyable, se livrait aux mêmes excès. On citait des folies de luxe et de prodigalité qui rappellent parfois dans la noblesse française les extravagances de l'aristocratie romaine. Si le luxe confortable et raisonnable était en progrès sensible dans la masse riche, où il s'associait souvent avec un certain ordre, il n'en était pas de même dans les hautes régions sociales et surtout dans la classe qui entourait le trône. Dans certains exemples étranges de profusion qui ont presque l'air fabuleux, et qui sont pourtant d'une absolue authenticité, on rencontre réunis le scandale de la dépense, des dettes énormes et une légèreté véritablement immorale et coupable. De tels exemples jettent un jour effrayant sur l'état de la France à ce moment suprême. Ils semblent illustrer d'une façon terrible cette décadence de la monarchie. Quelle société plus obérée et plus tarée! Une Mme de Guéménée devant 60 000 livres à son cordonnier, 16 000 à son colleur de papiers, et le reste à proportion; une Mme de Montmorin, qui, voyant que son mari a plus de dettes que de biens s'imagine pouvoir sauver sa dot de 200 000 francs, mais à qui l'on apprend qu'elle a consenti à répondre pour un compte de tailleur qui s'élevait au chiffre de 180 000 livres : un M. de Chenonceau, fils de M. et de Mme Dupin, per-

inconcevable, de plus irraisonnable que ce que vous marquez au comte de Rosemberg touchant la manière dont vous encourageâtes une conversation à Reims avec le duc de Choiseul? Quittez donc toutes ces tracasseries; ne vous mêlez absolument en rien d'affaires; éloignez et rebutez même tous ceux qui voudraient vous y attirer pour quelque chose. » (*Correspondance citée.*)

dant en une nuit au jeu 700 000 livres; un prince de Conti manquant de pain et de bois, quoiqu'il ait 600 000 livres de rente, parce qu'il achète et fait bâtir follement de tous côtés, et tant d'autres exemples, où on semble se faire une satisfaction de la déraison même, comme s'il fallait l'excès le plus insensé du mépris de l'argent pour prouver qu'on est vraiment grand seigneur[1] !

[1] Exemples empruntés aux *Mémoires* de Mme de la Rochejacquelein, de Mme d'Oberkik, de Mme de Genlis, de Lauzun, etc.

CHAPITRE VI

LES CONTROVERSES SUR LE LUXE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Nous avons pour toutes les époques précédentes mis sous les yeux de nos lecteurs les censures adressées au luxe avec les caractères très-différents qu'elles ont reçues. Nous présenterons le même tableau pour le temps qui nous occupe.

La « question du luxe » passe définitivement au dix-huitième siècle de la sphère religieuse, où l'avaient maintenue la censure des conciles et les prédicateurs, dans le domaine de la controverse philosophique. De retentissantes polémiques, des écrits d'un caractère théorique, se multiplient au nom de l'examen purement rationnel. Non que l'Église cesse de faire entendre sa voix. Mais là n'est plus le caractère distinctif de cette grande lutte que nous avons suivie au moyen âge, et au seizième siècle, pour la retrouver au dix-septième. Elle se rattache au mouvement qui porte alors l'esprit humain à sonder toutes les origines, à approfondir tous les problèmes, à analyser tous les ressorts de la société. Voilà comment la question tombe aux mains des philosophes et des économistes. Les magistrats, les législateurs continuent

d'ailleurs, les uns à donner des avertissements solennels, les autres à promulguer quelques rares édits somptuaires, tandis que les réformateurs politiques font entendre des vœux d'économie et des prophéties de révolution. Nous devons signaler, apprécier ces divers documents qui importent à l'histoire des idées. Les discussions relatives au luxe continueront par là comme pour ce qui précède, à se développer sous nos yeux concurremment avec le tableau des faits.

I

LES PHILOSOPHES

Nous avons indiqué dans les préliminaires philosophiques de cet ouvrage le double courant qui porte la philosophie au dix-huitième siècle tantôt vers l'apologie, tantôt vers la condamnation systématique du luxe. A ces assertions générales il reste à donner plus de précision. Il nous serait facile de rechercher quelques pièces éparses de ce grand procès, en Italie, chez des publicistes comme Filangieri, chez des économistes comme Verri et d'autres, en communication d'idées avec les économistes français; ou encore chez tel écrivain comme le savant juif portugais Pinto qui consacre au luxe un traité, et chez d'autres penseurs préoccupés des questions économiques. Mais nulle part l'étude théorique et la polémique mêlée de science et d'éloquence ne tiennent autant de place qu'en Angleterre et en France.

L'école anglaise expérimentale qui fonde toutes nos connaissances sur la sensation et qui, chez ses adeptes les plus avancés, ne reconnaît pas d'autre morale que le plaisir, devait se montrer très-favorable au développement du luxe utile. Elle se montre aussi en général fort peu rigoureuse pour les abus du luxe nuisible. Non qu'elle les nie absolument, mais ils lui paraissent de peu d'importance en comparaison du bien que le luxe utile des industries et des arts perfectionnés produit au point de vue de la civilisation générale. Le nom de Mandeville, peu connu du grand public, mais assez célèbre dans l'école, résume d'une manière ingénieuse cette apologie. Nous avons déjà fait connaître le titre de son livre. Il mérite par son importance, son caractère piquant, sa célébrité au dernier siècle, de nous arrêter un instant. Comment n'y pas voir un de ces paradoxes insolents à dessein, qui provoquent et pour ainsi dire forcent l'attention par une sorte de crudité cynique? Mandeville, philosophe d'origine française, retenait quelque chose de l'esprit de son pays dans le tour de cette controverse. Sa thèse souleva dans le monde des idées philosophiques en Angleterre une vraie tempête. Qu'on s'imagine en effet l'effet produit, dans cette société amie des convenances morales et des idées reçues, par un livre qui soutenait avec une impudente hardiesse que le développement de la civilisation est incompatible avec la moralité, et naît de mobiles à la fois méprisables et indispensables! Le titre du livre parle de lui-même : *La Fable des abeilles ou les Fripons devenus honnêtes gens*, avec le commentaire où l'on prouve que *les vices des*

particuliers tendent à l'avantage du public. Cette fable, qui se composait de quatre cents vers, fut d'abord publiée à part (1706). Elle eut un immense succès, et on la criait dans les rues de Londres pour six sols. Quelques personnes s'en étant montrées fort révoltées, l'auteur y ajouta des remarques justificatives qui ne servirent qu'à lui attirer de nouveaux adversaires. Ce *Commentaire*, joint à la fable, parut en 1714. En 1723, (on voit que le philosophe persistait avec une singulière ténacité dans sa thèse téméraire), il donnait une seconde édition de cet ouvrage, qu'il avait considérablement augmenté, et auquel enfin il ajoutait six dialogues en 1729. En 1732, paraissait la sixième édition de cette fable et de son commentaire, sur laquelle a été faite la traduction française de 1750, que nous avons entre les mains. La fable forme à peine le quart d'un volume; les commentaires, les remarques, les dialogues qui font suite, et qui ont pour but d'établir la même doctrine, achèvent de compléter les quatre volumes dont se compose l'ouvrage dans son entier. L'édition de 1723 fut examinée par les grands jurés du comté de Middlesex au banc du roi et condamnée. Plusieurs théologiens réfutèrent le livre, et l'auteur fut injurié de tous les côtés.

Les additions nombreuses dont nous venons de parler renferment l'exposé de toute une philosophie morale. Mandeville y développe, sans jamais lâcher pied, sa proposition que les vices privés font la prospérité publique; en d'autres termes, comme on dirait de nos jours, que la vertu et la civilisation sont deux termes *antinomiques*. Mais il prétend se justifier en disant que

l'individu reste libre de préférer la vertu aux aises et au brillant bien-être des sociétés développées; il ajoute même que les hommes jouiraient vraisemblablement d'un bonheur plus véritable dans une petite société tranquille où les habitants, contents du produit des terres, ne seraient ni enviés ni considérés par leurs voisins. Que voulait-il donc? faire une satire de la vertu et de la morale, encourager le vice, non pas! mais montrer que, si l'on veut de grands États puissants, riches, civilisés, il faut se résigner à demander ces merveilleux effets à des intérêts égoïstes assez vils. Il avait, en un mot, pour but, disait-il, « d'exalter le pouvoir étonnant de la sagesse pratique qui a su élever une si belle machine sur les plus méprisables fondements »[1]. Justification assez étrange de la Providence au nom de l'immoralité. Comment l'auteur de ce paradoxe va-t-il établir cette pieuse thèse? Il s'amuse à supposer qu'un nombreux essaim d'abeilles habitait une vaste ruche, où elles vivaient dans une heureuse abondance. Ces abeilles, célèbres par leurs lois, ne l'étaient pas moins par le succès de leurs guerres et par la rapidité avec laquelle la race se multipliait. Imitant tout ce qui se fait par notre espèce à la ville, à l'armée ou au hameau, elles vivaient entièrement comme les hommes. Des millions d'entre elles étaient occupées à satisfaire la vanité et l'ambition des autres. Tant d'ouvriers, tant de travaux pouvaient à peine suffire au luxe de la moitié de la nation. Chose qui semble scandaleuse, quelques-uns de ces étranges

[1] Préface.

associés faisaient avec de grands fonds et très-peu de peine des gains très-considérables, tandis que d'autres, condamnés à de pénibles travaux, ne gagnaient leur vie qu'à la sueur de leur visage. L'on en voyait aussi plusieurs s'adonnant à des emplois mystérieux qui ne demandaient ni apprentissage, ni fonds, ni soins. Il y avait des jurisconsultes occupés à entretenir des animosités et à susciter de mauvaises chicanes; c'était le fin de leur art. Les médecins, peu soucieux de la santé des patients, avaient pour toute science un air pensif et grave, et songeaient à l'argent. Les prêtres de Jupiter étaient pour la plupart moins occupés de leur Dieu que de leur intérêt, qu'ile cachaient sous de saints prétextes. Il y avait deux classes parmi les guerriers : les uns perdaient d'abord une jambe à la guerre, puis un bras, et lorsque enfin toutes ces mutilations les avaient mis hors d'état de servir, on les renvoyait à la demi-paye; les autres, qui n'étaient guère allés au combat, étaient bien payés et honorés des plus beaux grades. Quant aux rois, ils étaient fort mal servis par leurs ministres, et Dieu sait de combien de façons ils étaient trompés ! Faut-il parler d'autres fraudes encore qui se commettaient dans cette ruche? On altérait les substances vendues par le commerce, et la justice elle-même, appelée à juger ces malversations, avait trop souvent une fausse balance. Ce qu'il y avait de curieux, c'est que chaque ordre étant ainsi rempli de vices, la nation jouissait d'une grande prospérité.

There every part was full of vice,
Yet the whole mass a paradise.

Faut-il donc croire que la source de cette force et de cette richesse eût rien de mystérieux pour l'observateur? Eh non! C'étaient ces vices mêmes, c'était leur enchaînement heureux qui servaient à créer cette publique félicité. Tous, ne songeant qu'à se satisfaire eux-mêmes, travaillaient à satisfaire le vice opposé. L'avarice amassait de quoi satisfaire au noble défaut de la prodigalité. Le luxe était une cause de merveilleux profits pour la cupidité qui calcule. La masse n'avait qu'à s'en louer. Le faste et la vanité des uns nourrissaient des milliers de pauvres. L'envie et l'amour-propre, ministres de l'industrie, faisaient fleurir les arts et le commerce. Les extravagances dans le manger et dans la diversité des mets, la somptuosité dans les équipages et dans les ameublements, malgré leur ridicule, formaient la meilleure partie du négoce. Une heureuse inconstance dans les goûts ajoutait à l'activité et à la prospérité de la ruche, qu'on eût pu croire à jamais assurées.

Malheureusement il n'y a rien de stable sous le soleil, et un changement dans les idées de la ruche heureuse et remplie de vices devait entraîner la chute d'un si bel État. Ces abeilles, réunissant leurs plaintes, se mirent à accuser les fourberies des autres. Chaque abeille se permettait la friponnerie qui lui était nécessaire, mais chacune avait la cruauté de ne pas vouloir accorder la même liberté aux autres. Un personnage qui avait amassé d'immenses richesses criait de toute sa force : *Le pays ne peut manquer de périr par toutes ces injustices.* Et qui pensez-vous que fût ce rigide sermonneur? C'était un gantier qui avait vendu toute sa vie et qui vendait

encore des peaux de mouton pour du chevreau. A sa suite, tous les fripons se mirent à demander à grands cris le retour de la probité...

Jupiter exauça cette troupe criarde.

Aussitôt tous virent le fond de leur cœur, rougirent, et l'honnêteté, maîtresse des âmes, fit fuir tous les vices. C'est ici que vous allez admirer combien la folie est sage, et la sagesse folle. Grand dieu, quelle révolution se fit alors dans cette société, où on finit par oublier entièrement les abeilles pour n'y plus voir que les hommes! En moins d'une heure le prix des denrées de luxe avait diminué. L'hypocrisie arracha son masque. Le barreau fut dépeuplé. C'était à qui se montrerait le plus empressé à dire la vérité et à payer ses dettes. L'émulation s'étendit jusqu'aux créanciers, qui réduisirent les comptes exagérés. La justice, après avoir délivré les prisonniers pénétrés de repentir, s'enfuit avec son cortége de geôliers, de guichetiers et de bourreaux. Tous les ordres de l'État se réformèrent. La simplicité régna partout. Les livrées restaient pendues dans les boutiques des fripiers. Ceux qui brillaient par la magnificence de leurs carrosses s'en débarrassaient. Les nobles vendaient leurs chevaux et leurs parcs. Les palais étaient déserts et les armoiries, vains titres de l'orgueil, naguère si chères à l'aristocratie, étaient dédaignées et raillées. Plus d'architecture, plus de sculpture, plus de peinture. La femme éprise de belles étoffes, de bijoux, de fastueux ameublements, et dont les grands airs avaient autrefois obligé son mari à piller l'État, vendait toutes

ces superfluités. Enfin tous les métiers furent négligés; les manufactures tombèrent. Le *contentement*, cette peste de l'industrie, fit que les habitants se tinrent pour satisfaits d'une sorte de nécessaire grossier qui ne recherchait plus la nouveauté. Avec les sources du travail et de la richesse, la population diminua. La ruche, ainsi réduite, fut attaquée par des ennemis plus nombreux et bien pourvus, et quoique chacun fît bravement son devoir, elle fut défaite; plusieurs milliers d'abeilles périrent, et ce qui en resta alla dans le creux d'un arbre, jouissant de toutes les consolations que peut donner la philosophie.

> *Flew into a hollow tree*
> *Blest, with content and honesty!*

La profondeur de ce badinage mérite qu'on ne le laisse pas sans réponse. Remarquons que Mandeville appartenait, en philosophie, à l'école de Hobbes, c'est-à-dire à une école qui ne reconnaît que des intérêts égoïstes et, en politique, n'admet que la force représentée par le despotisme. Ainsi — et cela explique toute la pensée de cette fable aussi amusante que pleine de portée, — Mandeville vous dira que, quand nous qualifions une action de bonne ou de mauvaise, ce jugement se rapporte moins à la valeur interne de l'action ou au mérite de l'agent qu'à l'utilité ou au dommage dont elle est pour la société. Il s'ensuit que la vertu de l'individu est tout autre chose que le bien. La vertu individuelle se manifeste quand l'homme renonce à lui-même. Or, l'homme peut renoncer à lui-même, et, de la sorte, dit notre auteur,

devenir respectable et agréable à la Divinité, sans pour cela concourir à la conservation ou au bonheur de la société. Ceux-là concourent le plus au bien commun qui nourrissent et favorisent davantage l'industrie, découragée par les vertus individuelles *fondées sur le retranchement.* Mandeville insiste sur ce point, et s'efforce d'établir que la tranquillité de l'âme, le contentement de soi-même *est une vertu, mais non pas un bien,* car rien n'est plus mortel à l'activité, tandis que la *jalousie est un vice, mais est un bien* en ce qu'elle fait naître l'émulation; elle n'est donc pas un mal au point de vue social. Mandeville regarde l'*économie comme funeste,* et il en est ainsi des qualités les plus respectées, de la modestie, par exemple, non pas qu'en elle-même il ne la déclare belle et touchante, mais quel parti tirent d'elle et l'activité sociale et la production des biens? Otez l'orgueil et l'ambition, toutes les passions qui poursuivent une chimère et qui mènent à des résultats condamnés par la religion, et vous ôterez aux hommes le *ressort* qui leur permet de vaincre jusqu'à la crainte de la mort; vous leur ôterez *ce qui concourt plus au bien de l'ensemble* que toutes les autres inclinations humaines. Excepterez-vous de cette condamnation des vertus morales au point de vue de la civilisation la plus douce des vertus, la bienveillance? vous vous tromperiez encore; car elle conduirait à des actions fatales au bien général, elle tendrait à tout mettre en partage, à supprimer la pauvreté et l'ignorance; or, la pauvreté et l'ignorance sont indispensables pour qu'un pays ait des ouvriers et de l'industrie. Si la culture et l'aisance devenaient géné-

rales, on ne trouverait plus personne pour servir, et la société deviendrait impossible.

Que peuvent répondre à cette thèse, je ne dis pas ceux qui se placent au pur point de vue ascétique et mystique, mais simplement moral et humain? De quel droit, diront-ils à Mandeville, ne parlez-vous jamais que de la vertu sous la forme négative de la privation, du renoncement, même de l'ascétisme? Ces formes de la vertu, pour avoir été portées jusqu'à la sublimité par exception, n'épuisent pas la nomenclature des vertus humaines. L'activité qui poursuit un but utile n'est-elle pas vertu aussi? Oui, l'intérêt personnel est un stimulant puissant; oui, le désir du bien-être entretient l'activité et développe la richesse; mais est-il synonyme de vice? Vous nous montrez toujours une vertu inerte, inactive! Faut-il ôter toute valeur morale au probe négociant qui, cherchant la fortune, n'use que de voies honnêtes, et fait de son bien un noble usage? Que des motifs qui ne sont pas vertueux à la rigueur, que des motifs de satisfaction personnelle qui, poussés à l'excès, mèneraient au vice, produisent des résultats utiles, cela prouve-t-il donc ce que veut prouver Mandeville? Ceux qui recherchent le bien-être, pour n'être pas des héros de dévouement, sont-ils nécessairement dignes de mépris? Ah! certes, le bien de la société pris en masse sort assez souvent de mobiles individuels peu élevés; souvent en procurant la satisfaction d'autrui, c'est son propre bien qu'on cherche. Mais ces mobiles n'ont rien d'illégitime quand l'amour de soi ne tombe pas dans les bassesses de l'égoïsme. Bien plus : il est certain qu'ils ont des effets moraux qui valent

mieux que leur principe. Économiser, épargner, capitaliser, ce ne sont point là, nous l'accordons, des actes d'une morale très-haute, mais comment l'oublieriez-vous, moraliste observateur que vous prétendez être? Ces fortes et pénibles pratiques inspirent à celui qui s'y livre l'habitude de l'empire sur soi-même, des longues prévoyances, des résolutions énergiques, de la préférence donnée aux sages prescriptions de la raison sur les appels de l'instinct et des appétits grossiers. Combien de fois l'opinion elle-même, et ce qu'on appelle le respect humain, n'ont ils pas contribué à inspirer à l'homme vivant en société certaines qualités par le désir de paraître les avoir! Ainsi, tout n'est pas impur dans ces mobiles que vous traitez de *méprisables*, et, même, lorsqu'ils laissent à désirer du côté de la noblesse, ils peuvent aider encore à fortifier les ressorts moraux. Quelle preuve meilleure que le spectacle présenté par les peuples insoucieux de leurs intérêts, et par les nations habituées à calculer, à prévoir? L'expérience nous apprend de quel côté est la plus grande somme de vertus. Disons-le ici : ce qui permet de faire justice de ces vues plus spécieuses que justes, ou plutôt de ces sophismes, c'est la morale sans doute, mais c'est plus encore l'économie politique. Un demi-siècle encore, et les économistes, mieux instruits que Mandeville sur les vraies sources de la prospérité publique, montreront le peu que vaut son éloge systématique de la prodigalité. Ils réduiront à sa juste valeur cette prétendue nécessité de l'ignorance et de la misère pour qu'un pays ait des ouvriers, comme si plus de lumières et plus d'aisance, même chez ceux qui sont au bas de l'échelle, ne devaient pas

laisser subsister de très-grandes inégalités, et comme si les machines et les procédés perfectionnés ne devaient pas venir en aide à l'industrie. N'est-ce pas le sophisme que l'on reproche à bon droit aux ennemis de l'instruction? Ils s'imaginent qu'on ne peut répandre des connaissances élémentaires ou procurer les conditions d'un modeste bien-être sans confondre tous les rangs.

Voilà ce que répondront à Mandeville ceux qui pensent que la civilisation elle-même naît sous la condition du travail qui est une vertu, de besoins et d'instincts qui ne deviennent des vices que par l'abus qu'on en fait. Pensée supérieure qu'avec une originalité remarquable saisissait vivement Vauvenargues, ce moraliste si humain, si judicieux, cet apologiste de l'activité, ce défenseur d'un optimisme ramené aux bornes du bon sens, qui proteste contre les excès du rigorisme tout en exposant une morale d'une pureté irréprochable. C'est ce qu ont également compris, dans les analyses si fines et si approfondies qu'ils ont données de nos facultés et de nos instincts, de sages philosophes écossais, Reid et Dugald-Steward, par exemple, lorsqu'il montrent le but providentiel de chacune des tendances de notre nature. Ils ont fait voir que celles-là mêmes qu'on a le plus calomniées et qui semblent s'être le plus calomniées elles-mêmes par leurs abus, servent, sous la condition de reconnaître le frein de la raison et du devoir, au bien de l'individu et de l'espèce, ce qui ne mène pas à justifier avec les défenseurs du plaisir le vice au point de vue social.

J'ai nommé plus haut Voltaire, qui propageait chez

nous les idées de l'école de Locke en métaphysique avec un commentaire épicurien que Locke eût assurément désavoué. Le spirituel philosophe a-t-il fait autre chose que développer en vers et en prose les idées qu'on vient de voir? Cet ami déclaré de toutes les élégances de la vie et de toutes les délices avait-il d'ailleurs besoin de maître pour devenir le chantre et le panégyriste du luxe? Rien n'est plus connu que l'apologie qu'il en a faite dans le *Mondain*.

Au spectacle de nos premiers aïeux, qui manquaient de toute industrie et de toute aisance, avec quelle satisfaction et quelle bonne humeur il oppose la vie que mène un *honnête homme*, pour parler son langage, à Londres, à Rome ou à Paris! Avec quel enthousiasme il parle de toutes les inventions commodes ou fastueuses des sociétés raffinées, des chefs-d'œuvre de la peinture et du ciseau, de ces tapisseries où l'art l'emporte encore sur la richesse de la matière, de ces glaces, de ces jardins, de ces jets d'eau, de ces élégantes et rapides voitures, de ces bains, de ces parfums, de cet *Opéra* enfin, qui réunit la danse, la musique et les vers, et aussi de ces soupers où se trouvent les vins les plus exquis et l'esprit le plus fin! Dans la *Défense du Mondain*, il revient sur ses idées, il s'y complaît, il y insiste, il les érige en maximes :

Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand État, s'il en perd un petit.
Cette splendeur, cette pompe mondaine,
D'un règne heureux est la marque certaine.
Le riche est né pour beaucoup dépenser,
Le pauvre est fait pour beaucoup amasser.

Et plus loin :

Ainsi l'on voit en Angleterre, en France,
Par cent canaux circuler l'abondance :
Le goût du luxe entre dans tous les rangs;
Le pauvre y vit des vanités des grands,
Et le travail, gagé par la mollesse,
S'ouvre à pas lents la route à la richesse.

Voilà du pur Mandeville!

Ce n'est pas seulement en vers que Voltaire a exprimé ces idées qu'il a portées jusqu'à l'épicurisme le plus raffiné; il en a fait un système, composé de vues, les unes justes, les autres erronées. Il voit bien que condamner le luxe à tous ses degrés, c'est attaquer presque toute industrie et tarir la source de l'abondance. Dans l'article Luxe du *Dictionnaire philosophique*, il écrit : « On a déclamé contre le luxe, en vers et en prose, depuis deux mille ans, et on l'a toujours aimé. » Dans son *Siècle de Louis XIV* et ailleurs, il justifie à l'excès les dépenses de cette sorte, au nom de cette théorie très peu fondée qu'il s'agit avant tout de faire circuler l'argent, et qu'il n'y a point de perte quand cet argent ne sort pas du royaume. Quand donc le luxe est-il condamnable? Quand il faut en payer les objets à l'étranger en numéraire. Il dira, dans *l'Homme aux quarante écus* : « Une autre cause de notre pauvreté est dans nos besoins nouveaux. Il faut payer à nos voisins quatre millions d'un article et cinq ou six d'un autre pour mettre dans notre nez une poudre puante venue d'Amérique. Le café, le thé, le chocolat, la cochenille, l'indigo, les épiceries, nous coûtent plus de soixante millions. Tout cela était inconnu du temps de Henri IV, aux épiceries près, dont la consommation

était bien moins grande. Nous brûlons cent fois plus de bougie, et nous tirons plus de la moitié de notre cire de l'étranger, parce que nous négligeons les ruches, etc. » Ainsi, acheter est une cause de ruine, quel que soit l'équivalent en marchandises donné en échange de l'argent. La monnaie se confond avec la richesse ! Voilà où en est encore Voltaire sur la question du luxe : favorable à ses développements dans tous les cas, sauf un seul, celui où il faut les acheter par la sortie de l'or ou de l'argent. Voltaire s'est contredit, il est vrai. Des idées plus exactes ont trouvé plus d'une fois place dans sa prose et dans ses vers à une époque de sa vie plus avancée : mais il n'y a guère lieu de prêter attention à ces capricieux retours d'un esprit éminent, mais indécis.

La même absence d'une conception un peu complète, un peu profonde au point de vue économique, le même manque de tout idéal religieux et philosophique, supérieur aux jouissances que la vie peut donner, se fait sentir dans un livre célèbre, ou qui du moins l'a été assez longtemps, du philosophe Helvétius. Il défend le luxe, tout luxe même[1]. Selon lui, les grands talents sont partout le fruit de l'étude et de l'application. L'homme, paresseux de sa nature, ne peut être arraché au repos que par un motif puissant. Quel peut-être ce motif? De grandes récompenses. Mais de quelle nature doivent-être les récompenses accordées par une société? Entendrait-on par ce mot le simple don du nécessaire? Non, sans doute; le

[1] Helvétius, *De l'homme*, ch. III, IV et V.

mot récompense désigne toujours le don de quelque superfluité ou dans les plaisirs, ou dans les commodités de la vie. Or, toutes les superfluités mettent l'homme auquel elles sont accordées dans un état de luxe par rapport au plus grand nombre de ses concitoyens. Il est donc évident, ajoute Helvétius, que les esprits, ne pouvant être arrachés à une stagnation nuisible à la société que par l'espoir des récompenses, c'est-à-dire des superfluités, la nécessité du luxe est démontrée et qu'en ce sens le luxe est utile. Il y a du vrai dans ce point de vue, et le stimulant que signale Helvétius a son rôle nécessaire. Disons seulement que ce stimulant n'est ni le seul, ni le plus élevé. La théorie d'Helvétius, ainsi exprimée, se réduit à l'égoïsme pur.

Le système opposé à cet épicurisme brillant est celui de J. J. Rousseau, plus extrême encore dans le sens contraire. Avec quel accent ce censeur chagrin de nos sociétés s'écrie : « Le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes et en fait périr cent mille dans nos campagnes. L'argent qui circule entre les mains des riches et des artistes pour fournir à leurs superfluités est perdu pour la subsistance du laboureur ; et celui-ci n'a point d'habit, précisément parce qu'il faut du galon aux autres. Le gaspillage des matières qui servent à la nourriture des hommes suffit seul pour rendre le luxe odieux à l'humanité. Mes adversaires sont bien heureux que la coupable délicatesse de notre langue m'empêche d'entrer là-dessus dans des détails qui les feraient rougir de la cause qu'ils osent défendre. Il faut des jus dans notre cuisine, voilà pourquoi tant de malades manquent de

bouillon. Il faut des liqueurs sur nos tables, voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de personnes n'ont pas de pain. » Éloquente condamnation des excès de prodigalité ! Mais lisez sa Réponse au roi de Pologne, celle qu'il adresse à M. Bordes. Avec quelle forme altière et pleine de relief il fulmine cet anathème contre tout luxe, même contre ce luxe que toute civilisation déclare innocent : « *Ce n'est pas des sciences*, me dit-on, *c'est du sein des richesses que sont nés de tout temps la mollesse et le luxe*. Je n'avais pas dit non plus que le luxe fût né des sciences, mais qu'ils étaient nés ensemble et que l'un n'allait guère sans l'autre. Voici comment j'arrangerais cette généalogie. La première source du mal est l'inégalité : de l'inégalité sont venues les richesses ; car ces mots de pauvres et de riches sont relatifs, et partout où les hommes seront égaux il n'y aura ni riches ni pauvres. Des richesses sont nés le luxe et l'oisiveté ; du luxe sont venus les beaux-arts, et de l'oisiveté les sciences. »

Ainsi, richesse, inégalité, toutes ces conditions de la société sont condamnables au même titre.

On nous pardonnera de citer encore quelques phrases de cette éloquente diatribe où les philosophes et les gens de lettres ont leur part et sont dénoncés comme atteints eux-mêmes de cette contagion de l'amour du luxe. « *Dans aucun temps les richesses n'ont été l'apanage des savants*. C'est en cela même que le mal est plus grand : les riches et les savants ne servent qu'à se corrompre mutuellement ; si les riches étaient plus savants, ou que les savants fussent plus riches, les uns seraient de moins

lâches flatteurs, les autres aimeraient moins la basse flatterie, et tous en vaudraient mieux. C'est ce qui peut se voir par le petit nombre de ceux qui ont le bonheur d'être riches et savants tout à la fois. Pour un Platon dans l'opulence, pour un Aristote accrédité à la cour, combien de philosophes réduits au manteau et à la besace, enveloppés dans leur propre vertu et ignorés dans leur solitude! Je ne disconviens pas qu'il n'y ait un très-grand nombre de philosophes très-pauvres, et sûrement très-fâchés de l'être; je ne doute pas non plus que ce soit à leur seule pauvreté que la plupart d'entre eux doivent leur philosophie; mais quand je voudrais bien les supposer vertueux, serait-ce par leurs mœurs, que le peuple ne voit pas, qu'il apprendrait à réformer les siennes? — *Les savants n'ont ni le goût ni le loisir d'amasser de grands biens*. Je consens à croire qu'ils n'en ont pas le loisir. — *Ils aiment l'étude*. Celui qui n'aimerait pas son métier serait un homme bien fou ou bien misérable. — *Ils vivent dans la médiocrité*. Il faut être extrêmement disposé en leur faveur pour leur en faire un mérite. — *Une vie laborieuse et modérée, passée dans le silence et la retraite, occupée de la lecture et du travail, n'est pas assurément une vie voluptueuse et criminelle*. Non pas, du moins, aux yeux des hommes : tout dépend de l'intérieur. Un homme peut être contraint à mener une telle vie et avoir pourtant l'âme très-corrompue; d'ailleurs, qu'importe qu'il soit lui-même vertueux et modeste, si les travaux dont il s'occupe nourrissent l'oisiveté et gâtent l'esprit de ses concitoyens? — *Les commodités de la vie, pour être souvent le fruit des*

arts, n'en sont pas davantage le partage des artistes. Il ne me paraît guère qu'ils soient gens à se les refuser, surtout ceux qui, s'occupant d'arts tout à fait inutiles, et par conséquent très-lucratifs, sont plus en état de se procurer ce qu'ils désirent. — *Ils ne travaillent que pour les riches.* Au train que prennent les choses, je ne serais pas étonné de voir quelque jour les riches travailler pour eux. — *Et ce sont les riches oisifs qui profitent et abusent des fruits de leur industrie.* Encore une fois, je ne vois point que nos artistes soient des gens si simples et si modestes. Le luxe ne saurait régner dans un ordre de citoyens qu'il ne se glisse bientôt parmi tous les autres sous différentes modifications, et partout il fait le même ravage. »

Et Rousseau de continuer et de conclure : « Le luxe corrompt tout, et le riche qui en jouit, et le misérable qui le convoite. » Il ajoute avec raison d'ailleurs : « On ne saurait dire que ce soit un mal en soi de porter des manchettes de points, un habit brodé et une boîte émaillée ; mais c'en est un très-grand de faire quelque cas de ces colifichets, d'estimer heureux le peuple qui les porte, et de consacrer à se mettre en état d'en acquérir de semblables un temps et des soins que tout homme doit à de plus nobles objets. »

Il dira, en manière de conclusion, répondant à M. Bordes : « La vanité et l'oisiveté, qui ont engendré nos sciences, ont aussi engendré le luxe. Le goût du luxe accompagne toujours celui des lettres, et le goût des lettres accompagne souvent celui du luxe : toutes ces choses se tiennent assez fidèle compagnie, parce qu'elles

sont l'ouvrage des mêmes vices. Je vois qu'on a fort à cœur cette cause du luxe, qu'on feint pourtant de vouloir séparer de celle des sciences et des arts. Je conviendrai donc, puisqu'on le veut absolument, que le luxe sert au soutien des États, comme les cariatides servent à soutenir les palais qu'elles décorent, ou plutôt, comme ces poutres dont on étaye des bâtiments pourris, et qui souvent achèvent de les renverser. Hommes sages et prudents, sortez de toute maison qu'on étaye. — Le luxe peut être nécessaire pour donner du pain au pauvre : mais, *s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres*. Il occupe des citoyens oisifs. Et pourquoi y a-t-il des citoyens oisifs? Quand l'agriculture était en honneur, il n'y avait ni misère ni oisiveté, et il y avait beaucoup moins de vices. »

Ces idées sont de celles auxquelles le philosophe de Genève resta fidèle toute sa vie. Forcé d'accepter comme des faits irrévocables la société, la propriété, la civilisation, il ne devait pas cesser de faire la guerre au luxe, au superflu, s'attachant à vanter les merveilles de l'agriculture, et jugeant que le commerce et les finances ne sont propres qu'à énerver les peuples et à les corrompre. « Dès qu'on ne veut que gagner, écrivait-il dans sa vieillesse [1], on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. Ceux qui manient l'argent apprennent bientôt à le détourner, et que sont tous les surveillants qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux? » Pour éviter ce manie-

[1] *Du gouvernement de Pologne*, ch. XI.

ment funeste de l'argent, J. J. Rousseau proposait de payer les fonctionnaires publics avec des denrées et de faire exécuter les services publics au moyen des corvées. Tel est, selon lui, l'esprit qui devrait régner dans un bon système social : « Peu songer aux étrangers, peu se se soucier du commerce, surtout taxer les terres comme le proposaient les physiocrates ; car enfin, c'est ce qui produit qui doit payer. » Et encore la taxe des terres ne devait être à son gré qu'une dîme mise en régie, « afin que l'État eût de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner ». C'était la conséquence des paradoxes fameux dont Rousseau n'a jamais cessé d'être le propagateur, et qui le menaient aux lois de Lycurgue. « Cultivez, disait-il[1], les sciences, les arts, le commerce, l'industrie, ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finances, qui fasse bien circuler l'argent, qui vous en procure beaucoup : de cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, servile et fripon comme les autres ; vous entrerez dans tous les systèmes politiques, on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités ; il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés. Mais si, par hasard, vous aimez mieux former une nation libre, paisible et sage, appliquez vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie, rendez l'argent méprisable et, s'il se peut, inutile. » En écrivant ces lignes, le philosophe de Genève ne pensait pas qu'il faut pour l'agriculture aussi beaucoup de capitaux.

[1] *Du gouvernement de Pologne*, ch. XI.

Je ne finirai pas sans remarquer que le célèbre réformateur demandait des impôts somptuaires. A la fin de l'article *Économie politique*, qu'il inséra dans l'Encyclopédie, il écrit : « Si le gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les carrosses : moyen sage et utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit. Bien plus : la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de ce qui excède son nécessaire. » C'est, on le voit, l'impôt progressif sur le luxe, qu'il a réclamé ailleurs en termes plus nets encore, se fondant sur la différence du nécessaire et du superflu et la progression des besoins.

Nous avons insisté sur les idées de J. J. Rousseau relatives au luxe, parce qu'il a fait école. D'autres viendront après lui qui tiendront le même langage avec plus d'exagération encore et qui, de cette morale ultra-stoïcienne, tireront la politique la plus chimérique. Nous retrouverons, à l'époque de la Révolution française, la même inspiration représentée avec des nuances diverses. Le caractère de la doctrine de Rousseau, malgré ses contradictions, c'est la logique. Élève de Sénèque égaré en plein dix-huitième siècle, il exalte la simplicité, l'absence des besoins. Il maudit la perfectibilité ou ne l'accepte qu'à son corps défendant, comme un attribut très-élevé, il le reconnaît, mais payé trop cher, puisqu'il a fallu l'acheter au prix de tant de maux. Heureusement pour lui et pour nous Rousseau s'est contredit. Il a

donné à ses anathèmes contre les lettres le démenti de ses œuvres. Il a écrit sur la musique des choses contestables, mais charmantes. Il n'a été que le sauvage de la vallée de Montmorency, entouré d'écrivains et de femmes qui appartenaient à la société la plus raffinée. Il représente les maladies d'une civilisation tourmentée, aiguisée à l'excès, au point d'exagérer la sensibilité et l'amour-propre jusqu'à un état voisin de la folie; son style vigoureux, enflammé, calculé, ne s'éloigne pas moins de la simplicité dont il parle sans cesse. Il fallait à ce génie une époque de luxe pour le comprendre et pour applaudir à ses paradoxes contre le luxe.

C'est parmi les moralistes chrétiens qu'il faut classer l'auteur du *Traité philosophique et politique sur le luxe*[1], le savant abbé Pluquet. Je dirai quelques mots de ce livre inspiré par les idées théologiques en y relevant le caractère particulier de certaines définitions. Il définit, un peu longuement, le luxe, considéré en lui-même, « *l'usage des objets qui produisent des sensations agréables que l'homme a rendues nécessaires à son bonheur*, quoique, par les lois de la nature, l'usage de ces objets et les sensations agréables qu'ils produisent ne soient ni nécessaires ni utiles à la vie et à la santé, ni nécessaires au bonheur de l'homme ». D'où cette conséquence que le luxe *est un principe moral qui existe dans le cœur de l'homme*. « Un aliment ou un habit n'est point un aliment ou un habit de luxe, précisément parce qu'il n'est pas nécessaire à la vie ou à la santé; c'est parce

[1] Paris, 1786. 2 vol. in-12.

que la nature ne l'ayant rendu nécessaire ni à la vie ni à la santé, ni au bonheur de l'homme, l'homme l'a cependant rendu nécessaire à son bonheur. » Enfin : « *ce ne sont ni les superfluités ni leur nombre qui constituent le luxe, c'est l'attachement que l'homme a pour ces superfluités, c'est l'influence qu'elles ont sur son bonheur.* »

L'abbé Pluquet applique ce principe aux états de société les plus divers. Le sauvage qui fait dépendre sa félicité des plumes qui ornent sa tête, des coquilles qui pendent à ses oreilles, du roucou dont il se barbouille, est un homme de luxe, comme l'homme élégant, somptueux et recherché dans ses habits et dans sa parure. Au contraire, l'homme qui fait usage des superfluités de son siècle sans y attacher son bonheur, n'a point de luxe; il renoncerait à ces superfluités sans cesser d'être heureux; il ne fera jamais de mal pour se les procurer; jamais il ne sacrifiera au désir de les posséder l'honneur, la probité, la conscience, l'estime des hommes vertueux. Ces derniers avantages sont les principes de son bonheur, et non les superfluités dont l'usage lui est souvent importun et fastidieux, et qu'il n'admet que par condescendance. « C'est Ulysse buvant dans la coupe enchantée de Circé, sans éprouver la moindre soif, tandis que ses compagnons sont transformés en brutes; c'est Ulysse qui ne reste dans le palais de la fille du Soleil que pour ne pas s'éloigner de ses amis, et pour tâcher de les rappeler à leur état naturel. » L'auteur partait de ces vues pour jeter sur le luxe un coup d'œil historique uniformément sévère. Ne lui reprochons pas trop

ces excès de sévérité en présence des ravages que les abus luxueux causaient sous ses yeux. Mais ne fallait-il pas réserver de telles foudres pour le luxe immoral et destructeur? Même en le flétrissant, ne fallait-il pas ne pas lui attribuer exclusivement la décadence de toutes les nations? C'est ce que fait un peu trop dans ce traité très-recommandable le savant abbé Pluquet[1].

Des idées exactes et précises, fondées sur des distinctions essentielles, se faisaient jour avec un philosophe moraliste anglais, l'illustre et sage Ferguson. Il abordait la question avec un esprit rare alors de judicieux discernement. « Il s'en faut, dit-il, que les hommes soient d'accord sur l'usage de ce terme et sur le degré de luxe compatible soit avec la bonté morale de notre nature, soit avec la prospérité publique... Dans l'éloge des siècles policés, il est le père des arts, l'âme du commerce, l'agent de la grandeur et de l'opulence nationales. Dans la satire des mœurs, il est la source de la corruption, l'avant-coureur de la ruine et de la décadence des sociétés. On l'admire et on le blâme, on le traite comme un moyen d'embellissement et d'utilité, et on le proscrit comme un vice[2]. » Est-ce donc à dire qu'on ne puisse arriver à une notion plus véritable? N'est-il pas certain, dit Ferguson, que ce terme s'applique d'un commun accord à un certain ensemble de choses qui répondent plus à l'agrément qu'à l'utilité, plus à l'ima-

[1] On sait que l'abbé Pluquet a laissé un ouvrage substantiel et important sous le nom de *Dictionnaire des hérésies*, et divers écrits, qui montrent un esprit judicieux et instruit.

[2] *Essai sur l'histoire de la société civile*, 6e partie, ch. II.

gination qu'à des besoins réels? N'y place-t-on pas « les édifices, les ameublements, les équipages, les costumes, le train des domestiques, le raffinement des tables »? Une telle énumération suffit pour montrer que le même mot peut être pris tour à tour en bonne ou en mauvaise part, selon que nous avons en vue les habitudes de sensualité et de vanité ou les idées de commodité et d'agrément, les unes qui portent le trouble dans la société, les autres qui la fécondent et l'éclairent. « Oui, ajoutait Ferguson, le luxe considéré comme une prédilection pour les objets de vanité et les matières coûteuses de plaisir, est pernicieux au caractère des hommes. Considéré comme simple jouissance des agréments et des commodités que procure le temps où l'on vit, il dépend du progrès qu'ont fait les arts mécaniques et du degré d'inégalité dans la répartition de la fortune, plutôt que du penchant des particuliers au vice ou à la vertu... S'il est vrai qu'il soit indifférent de se vêtir d'étoffes fines ou grossières, de coucher en plein air ou d'habiter un palais, de marcher sur des tapis ou par terre à pieds nus, lorsque l'esprit conserve ses qualités, le cœur ses affections et ses vertus, on a grand tort de placer dans de pareilles circonstances la distinction du bien et du mal. » Ferguson a dit un des premiers ce mot si juste et si décisif que, sous bien des rapports, le luxe est une idée *relative*. A quelque point que nous nous proposions d'arrêter les progrès des arts, nous n'en serions pas moins dans le cas d'être taxés de luxe par ceux qui ne seraient pas aussi avancés que nous. « A Sparte, la hache ou la scie étaient les seuls outils

qu'il fût permis au constructeur et au charpentier d'employer ; mais une cabane spartiate eût été un palais dans la Thrace, et si la dispute venait à se porter sur la notion précise de ce qui est physiquement nécessaire à la conservation de la vie, pour en faire la mesure de ce qui est moralement légitime, les facultés de médecine et celles de théologie ne manqueraient pas d'être partagées sur ce point, et laisseraient chaque individu se faire quelque règle à lui-même, comme il le fait actuellement. » En effet, la *casuistique* prend généralement pour règle l'usage du temps présent et des diverses conditions. On peut croire que ceux qui condamnent comme luxe l'usage du carrosse, n'auraient pas censuré moins vivement à une autre époque l'usage des souliers. Presque toujours on adopte comme point de départ de ses jugements le temps présent. On admet comme raisonnable et utile ce qui se pratique communément, on ne trouve l'excès et la corruption que dans les nouveaux raffinements de la génération qui s'élève. Allez plus loin. Est-il même vrai que le luxe soit toujours un signe de civilisation avancée? Quelquefois un peuple en se poliçant abandonne aux barbares tel luxe recherché. C'est ce que remarque Thucydide à propos des Grecs. « Il n'y a pas longtemps, dit-il, que les Grecs portaient, comme les barbares, des paillettes d'or dans leurs cheveux, et qu'ils allaient armés en temps de paix. » Ainsi la recherche de la véritable distinction allait ici contre le luxe. La simplicité était devenue une marque de politesse. Tant il faut ici se garder des jugements trop

absolus et arbitraires et appeler à son secours l'esprit de discernement et d'observation[1] !

Cette méthode plus calme, qui procédait par l'analyse, marquait pour ainsi dire le point intermédiaire entre la pure philosophie et l'économie politique qui faisait son avénement.

II

LES ÉCONOMISTES

Les économistes, préoccupés du point de vue de l'utile, et fixant leurs regards sur les causes qui produisaient ou détruisaient tant de richesses sous leurs yeux, devaient

[1] Chez nous, à la même époque, les poëtes, qui écrivaient comme toujours des satires contre le luxe, entraient eux-mêmes dans des distinctions avant eux méconnues. Ils admettaient le luxe utile, le glorifiaient même, impitoyables seulement pour le luxe nuisible et scandaleux. Ainsi faisait Delille dans des vers qui à tous égards portent bien la marque du temps :

« Il est un luxe utile et décent, j'en conviens,
Permis aux grands États, aux grands noms, aux grands biens,
Qui, jusqu'aux derniers rangs refoulant la richesse,
Fait redescendre l'or qui remonte sans cesse.
Il est un autre luxe au vice consacré,
De l'active industrie enfant dénaturé.
L'orgueil seul éleva ce colosse fragile ;
Son simulacre est d'or et ses pieds sont d'argile.
La vanité le sert, l'orgueil à ses genoux
Immole sans pitié fils, femme, père, époux.
Squelette décharné, son étique figure
Affecte un embonpoint qui n'est que bouffissure.
Sous la pourpre brillante il cache des lambeaux,
Et son trône s'élève au milieu des tombeaux. »

(DELILLE, Satire sur le luxe.)

être appelés par la nature même de leurs recherches à intervenir dans le débat. Voyons ce qu'ils y apportèrent au dix-huitième siècle. Dès la fin du dix-septième, nous rencontrons cet esprit, moitié utopie, moitié bon sens, que le luxe de Louis XIV ne trouve pas moins sévère que ses guerres, l'abbé de Saint-Pierre, ce novateur qui a remué tant d'idées[1]. Les raisons qu'il invoque contre le mauvais luxe sont dignes d'un économiste. Mais il ne distingue pas suffisamment ce qui est permis et utile de ce qui ne l'est pas. L'auteur du *Projet de paix perpétuelle* décrète, lui aussi, des *lois somptuaires;* il y mêle des encouragements publics pour les particuliers qui préfèrent les dépenses d'utilité. « Si, dit le bon abbé, en même temps que l'on défendrait les dépenses du luxe dans Paris, le magistrat de police se chargeait de faire faire des inscriptions sur les chemins pavés pour annoncer le nom de celui qui aurait donné pour faire paver à ses frais tant de toises de chemin, s'il le désignait aux prières publiques dans l'église de sa paroisse, on verrait, en peu d'années, incomparablement plus de chemins pavés aux environs de Paris : l'un, pour être bienfaiteur de la société par de grands talents ; l'autre, par de grandes sommes données ou léguées pour l'utilité du public... On ne sait point assez en Europe combien il est important, pour perfectionner le gouvernement des États, de réprimer les dépenses vaines du luxe, en ouvrant en même temps une

[1] V. le volume de ses *Œuvres choisies* publié par M. G. de Molinari, 1 vol. gr. in-18, et ses *Œuvres complètes.* — V. aussi l'intéressant volume de M. Edouard Goumy. (Thèse pour le doctorat, 1859.)

porte aux dépenses fort utiles au public et vraiment honorables pour le donateur. » Notre auteur réfute l'objection que le luxe, quel qu'il soit, fait aller le travail. Il y répond par une distinction entre les dépenses productives et les dépenses improductives ou du moins peu productives, que J. B. Say devait plus tard rendre célèbre en lui donnant un caractère plus approfondi. « Il est vrai, dit ici l'abbé philosophe, que chacun est maître de dépenser son bien à ce qui lui plaît ; il est vrai que le financier qui fait raser une montagne qui lui cache une belle vue répand des richesses qui sont à lui ; il est vrai que les pauvres paysans et les pauvres charretiers qui font cet ouvrage en retirent une sorte d'avantage. Mais feu M. de***, un an avant sa mort, ne disait-il pas à l'égard des dépenses qu'il faisait : « *Je suis sur le seizième million?* » et c'était à 28 livres le marc. — Il est vrai que ces 15 millions étaient à lui! Il est vrai que cent sortes d'ouvriers ont gagné cet argent, durant quinze ou vingt ans. Mais quand on fait réflexion que ces énormes dépenses n'aboutissent qu'à une petite augmentation du plaisir d'un particulier, ou de quelques particuliers en petit nombre, tandis que cette même dépense pourrait être employée à rendre la Seine plus navigable en été et en hiver, à donner plus de fontaines de l'eau de la Seine dans les faubourgs de Paris par des pompes sous les ponts, à donner plus de places, de marchés pour débarrasser les rues, à des pavés, à des ponts, à des ports, à des colléges dans les divers quartiers de Paris, à des hôpitaux dans les provinces, qui diminueraient considérablement les maux et augmenteraient

de beaucoup les biens d'une infinité de personnes, et qui feraient incomparablement plus d'honneur au maître de ces richesses et à sa famille que les fades louanges que quelques complaisants donnent à sa magnificence et à son goût ; alors je trouve cette dépense de 15 millions, pour une maison de campagne d'un homme puissamment riche, très-mal placée pour sa réputation. Faire travailler une grande quantité d'ouvriers pour la plus grande utilité publique : voilà où doit se placer la magnificence pour mériter les louanges. » Avouons qu'il y a beaucoup de bon dans ces idées-là.

L'*Essai politique sur le commerce*, par Melon, parut en 1734, posant la question du luxe d'une manière plus nette encore, et, malgré des erreurs aujourd'hui reconnues, cet écrit fut fort remarqué. Voltaire lui consacrait un de ces articles élogieux qui donnaient presque la gloire. L'auteur de ce livre était un avocat distingué de Bordeaux. Très-mêlé au mouvement intellectuel de cette cité, il donnait à son esprit une direction alors peu suivie, l'étude des questions économiques. Il fondait dans sa ville natale, en 1712, une petite académie, dont le duc de La Force, son protecteur et son ami, acceptait le patronage, et où il remplissait lui-même les fonctions de secrétaire perpétuel. Un plus grand théâtre attendait ses talents. Melon fut appelé à Paris par ce même duc, qui faisait partie du conseil des finances institué après la mort de Louis XIV. Lorsque ce conseil cessa d'exister, il passa dans les bureaux du contrôleur général d'Argenson, qui récompensa ses services en le nommant inspecteur général des fermes à

Bordeaux. Mais Paris devait rappeler de nouveau cet esprit curieux et actif, et Melon fut, pendant quelque temps, employé sous les ordres de Dubois, ministre des affaires étrangères; puis il résigna ses fonctions et devint le secrétaire de Law, jusqu'à la fin du système, en 1720. Il passait en la même qualité au service du régent, et y demeurait jusqu'à la mort de ce prince. Rentré dans la vie privée, il employait ses loisirs à écrire. Son livre avait donc le mérite de résumer une longue expérience personnelle et des réflexions originales. Quand Voltaire appelle l'*Essai sur le commerce* « l'ouvrage d'un homme d'esprit, d'un citoyen, d'un philosophe, tel qu'il ne croit pas que, du temps même de M. Colbert, il y eût en France deux hommes capables de composer un tel livre, » il rendait justice aux excellentes parties de cet ouvrage. Pourtant l'économie politique moderne lui reproche plusieurs des préjugés régnants sur le commerce et la monnaie, et dès lors un écrivain sérieux, Dutot, a réfuté quelques-unes des erreurs de Melon sur le crédit, dans ses célèbres *Réflexions sur le commerce et les finances*. Ce titre de philosophe donné par Voltaire à l'auteur de l'*Essai* n'était guère justifié par un bizarre chapitre sur l'esclavage, où Melon se demande si la substitution de l'esclavage à la domesticité ne serait pas une mesure à prendre dans l'intérêt du travail, des bonnes mœurs et de l'État. Malgré tout, la plupart de ses opinions étaient d'un cœur généreux et d'un écrivain habitué aux procédés de l'analyse. Il ne serait pas difficile d'extraire de son chapitre sur le *luxe* quantité d'observations aussi fines que judicieuses. Malheureu-

sement il exagère en faveur du luxe, comme d'autres ont déclamé en sens contraire. Il en fait une apologie en règle. S'il reconnaît que le luxe peut avoir ses abus, c'est très-accessoirement. Le principe auquel il s'attache est, au fond, celui de Mandeville. Qu'on ne s'étonne pas si Rousseau, dans sa lettre à M. Bordes, déclare « les maximes de M. Melon sur le luxe odieuses et empoisonnées »[1]. On reconnaîtra les idées de Mandeville dans ce passage significatif : « Malheureusement, dit l'auteur de l'*Essai*, ce sont les passions qui conduisent les hommes, et le législateur ne doit chercher qu'à les mettre à profit pour la société. Le militaire n'est valeureux que par ambition, et le négociant ne travaille que par cupidité; souvent l'un et l'autre pour se mettre en état de jouir voluptueusement de la vie, et le luxe leur devient un nouveau motif de travail. » Nous avons déjà signalé tantôt l'exagération tantôt l'erreur de ces jugements, peu faits pour honorer la nature humaine.

Au reste, Melon a bien aperçu, mérite assez rare alors, que le luxe est une idée relative aux temps et aux personnes. « Ce qui était luxe pour nos pères est à présent commun, et ce qui l'est pour nous ne le sera pas pour nos neveux. Des bas de soie étaient luxe du temps de Henri II, et la faïence l'est autant, comparée à la terre commune, que la porcelaine comparée à la faïence. Le paysan trouve du luxe chez le bourgeois de son village, celui-ci chez

[1] Rousseau fait ici allusion à une lettre adressée par Melon à Mme la comtesse de la Verrue, sur l'*Apologie du luxe*, réimprimée dans l'édition des *Œuvres* de Voltaire, à la suite du *Mondain*.

l'habitant de la ville voisine, qui, lui-même, se regarde comme grossier par rapport à l'habitant de la capitale, plus grossier encore devant le courtisan. » Il ajoute : « Lorsqu'un État a les hommes nécessaires pour les terres, pour la guerre et pour les manufactures, il est utile que le surplus s'emploie aux ouvrages de luxe, puisqu'il ne reste plus que cette occupation ou l'oisiveté. » Melon examine dans quel sens on peut dire que le luxe amollit une nation, et si cette accusation est fondée. Il ne le pense pas, dès lors qu'il ne s'agit pas de ce luxe excessif dont jouissent quelques satrapes. La raison c'est que le travail, source de toutes les aisances et de toutes les commodités de la vie, est l'âme de la richesse. Cette crainte que le luxe n'amollisse une nation « ne peut pas, dit-il avec une assurance que les faits n'ont pas toujours justifiée, regarder le militaire; les soldats et les officiers subalternes en sont bien éloignés, et ce n'est pas par la magnificence des officiers généraux qu'une armée a été battue. L'émulation ambitieuse ne les soutient pas moins que les autres. Attribuera-t-on au luxe la faiblesse de ces nombreuses armées ottomanes ou persanes, ou au défaut d'émulation et de discipline ? Le luxe oriental est une paresse oisive qui amollit le courage dans un triste sérail. Les troupes espagnoles, plus mal habillées et plus frugales qu'aucune loi somptuaire ne l'ait jamais ordonné, n'en étaient pas plus vaillantes, et lorsque, dans les dernières guerres, nos armées ont été battues, il y régnait bien moins d'abondance que dans le temps brillant de nos victoires. Le luxe est, en quelque façon, le destructeur de la paresse et de l'oi-

siveté. L'homme somptueux verrait bientôt la fin de ses richesses s'il ne travaillait pas pour les conserver ou pour en acquérir de nouvelles, et il est d'autant plus engagé à remplir les devoirs de la société qu'il est exposé aux regards de l'envie. »

Comment donc s'inquiéter des développements du luxe lorsqu'on professe des doctrines aussi optimistes? Qui ne voit qu'il ne sera toujours qu'à l'usage d'une très-faible proportion des habitants d'un État? Ce sera un millier de personnes sur vingt millions, par exemple. Oublierez-vous d'ailleurs que l'agriculture et les manufactures servent à l'alimenter? Melon oublie lui-même ici un peu trop les entraînements des passions humaines. « Il y a vingt millions d'acheteurs pour du pain, moins pour des étoffes, moins encore pour des toiles, et le paysan n'achète du vin et du tabac que lorsque de plus grands besoins sont satisfaits. » Est-ce toujours bien certain? et si c'est généralement vrai pour les paysans, l'est-ce au même degré pour les ouvriers des villes? Combien n'en est-il pas qui sacrifient le nécessaire au superflu et à pis encore? La science sociale peut-elle se rendre complice de ces excès? N'est-elle pas tenue d'enseigner la modération à toutes les classes? Une seule réserve se mêle à cette apologie. L'auteur finit pourtant par reconnaître que le luxe peut nuire à la guerre par la grande suite d'équipages, de valets, capables de gêner et d'affamer une armée. Hélas! cela n'est que trop vrai. Mais si cet inconvénient est réel, est-il le seul et le principal?

Melon s'élève contre les lois somptuaires, et il en

donne des raisons d'une portée durable. Selon lui, ces lois sentent le couvent. Elles peuvent en outre déterminer les citoyens riches à porter ailleurs leurs capitaux. Le vague du mot luxe ne permet pas enfin de donner à ces mesures une base bien solide. « Le pain est de nécessité absolue, et les laines sont de seconde nécessité; mais le pain blanc et les draps fins établis par M. Colbert seraient du plus grand luxe sans l'habitude où nous sommes de nous en servir tous les jours. Le terme de luxe est un vain nom, qu'il faut bannir de toutes les opérations de police et de commerce, parce qu'il ne porte que des idées vagues, confuses, fausses, dont l'abus peut arrêter l'industrie même dans sa course. » — « Le vague, ajoute-t-il ailleurs, se trouvera toujours dans la politique, lorsqu'elle ne sera pas ramenée à ces principes simples et généraux qui sont susceptibles de toute la démonstration que la morale peut comporter. » Dans de telles observations, neuves alors, se retrouve « le philosophe » loué par le patriarche de Ferney.

Voici enfin le sujet traité avec plus d'étendue et d'ampleur. David Hume, le célèbre historien, le sagace philosophe, devait mieux réussir à en sonder les principes. Hume peut être considéré comme le précurseur direct d'Adam Smith en économie politique. Il eut sur ce grand économiste une incontestable influence. Sceptique autant qu'un philosophe peut l'être, et pourtant rempli de vues honnêtes comme de lumières, il devance l'économie politique moderne sur plusieurs points d'une capitale importance. Ses *Essais* sur l'argent, la balance du commerce, le crédit public, la population, sont encore excellents à

consulter. Son *Essai sur le luxe* (1752) mérite une attention spéciale; on y voudrait une méthode plus rigoureuse, plus d'élévation morale, un souffle plus mâle et plus généreux, mais il est difficile d'être plus judicieux. Il oublie seulement qu'il y a encore quelque chose de supérieur même au luxe légitime, c'est de savoir s'en passer.

A en croire ce philosophe économiste, un peu porté à la satire des hommes et des choses, « il faut être échauffé par l'enthousiasme pour donner la qualification de vice à un léger raffinement dans le plaisir des sens ou à la délicatesse dans le boire, le manger et les vêtements. » Non que tel plaisir, innocent en lui-même, celui, par exemple, de boire du vin de Champagne et de Bourgogne, ne change de caractère lorsqu'il ne peut être satisfait qu'aux dépens de la bienfaisance. Un tel goût devient folie, déraison, lorsqu'il entraîne la ruine de la fortune. Un homme entièrement occupé du luxe de la table, sans aucune ardeur pour les plaisirs inséparables de l'ambition, de l'étude ou de la conversation, et qui y borne toute sa dépense, sans égard pour sa famille ou ses amis, un tel homme, l'auteur le déclare méprisable, car il n'a qu'une grossière stupidité, incompatible avec la vigueur de l'âme ou de l'esprit. Mais en direz-vous autant de celui dont la fortune est suffisante pour allier ses devoirs avec quelque délicatesse dans ses mets, et qui ne goûte ce plaisir que lorsque les affaires, l'étude et la société, lui en donnent le loisir? Ne voyez-vous pas que le luxe peut être considéré sous deux faces différentes, qui ont donné lieu à deux opi-

nions extrêmes, l'une et l'autre éloignées du vrai? L'auteur de l'*Essai sur le luxe* se propose de rapprocher ces deux extrémités. Il veut prouver d'abord que les siècles de luxe et de délicatesse sont les plus heureux et les plus vertueux; puis, que ce luxe cesse d'être utile à la société lorsqu'il n'est pas modéré.

Personne n'avait encore signalé avec cette pénétration le lien inaperçu par la plupart entre le développement des arts mécaniques et celui des arts libéraux, lien si profitable à l'industrie. Les siècles renommés par les grands philosophes, les habiles politiques, les guerriers fameux et les poëtes célèbres, sont ceux-là mêmes, chose digne de remarque, qui abondent ordinairement en habiles fabricants, en armateurs, en négociants, etc. Est-il vraisemblable que chez une nation où les sciences physiques sont peu connues, et le développement intellectuel peu avancé, les manufactures soient portées à un point de perfection bien grand? Le génie du siècle, observe Hume avec une haute raison, se répand sur tout à la fois, et l'esprit tiré de sa léthargie, mis pour ainsi dire en fermentation, se porte sur tous les objets et perfectionne toute espèce d'arts et de sciences. L'humanité sort alors de cette ignorance profonde où la nature l'a fait naître, les hommes deviennent des êtres vraiment raisonnables, c'est-à-dire qu'ils ont la capacité d'agir, de penser et de jouir des plaisirs que donnent les sens et l'esprit. Le besoin de se distinguer engendre à son tour l'émulation et l'industrie; les rapports entre les sexes deviennent plus polis et plus délicats; ce fonds d'humanité et de bienfaisance qui est en nous s'accroît en même temps.

Aveugle qui ne voit pas à quel point ces avantages sont supérieurs aux inconvénients qui en peuvent résulter! La sensualité! Mais ne voyez-vous pas qu'il y a bien plus de grossière gloutonnerie dans les repas des Tartares, dont les festins consistent en viande de cheval, que dans les repas délicats des gens de cour? L'ivrognerie! mais elle se montre plus rarement dans l'état civilisé. L'oisiveté! n'est-elle pas le vice des nations où les hommes, réduits à l'étroit nécessaire, sont sans désir pour les superfluites? Avec les arts, avec les connaissances, avec les raffinements de l'industrie, combien les mœurs s'adoucissent ainsi que les lois! Les guerres étrangères deviennent même moins cruelles. Il n'est point à craindre que les hommes, en perdant de leur férocité, perdent également de leur courage; au contraire, l'honneur, principe plus durable qu'une sauvage énergie, acquiert une nouvelle vigueur par cette élévation d'âme que donnent les connaissances et les talents. Ceux qui attribuent le caractère efféminé des Italiens à leur luxe, à leur délicatesse et à leur goût pour les arts, n'ont pas réfléchi sans doute que la bravoure des Français et des Anglais était aussi incontestable que leur activité dans le commerce et leur passion pour le luxe. Est-il possible enfin de relever avec plus de finesse les contradictions des écrivains romains, qui se sont élevés sans mesure contre un luxe auquel ils n'étaient pas toujours eux-mêmes étrangers, et de mieux signaler leurs erreurs? Ils ont attribué au luxe et aux arts ce qui procédait de la mauvaise constitution du gouvernement et de la trop grande étendue des conquêtes.

Un philosophe anglais, un libéral comme David Hume, devait envisager aussi le luxe sous le rapport politique, et se demander s'il est, comme on le dit, incompatible avec la liberté. Hume partant toujours de la définition du bon luxe pense le contraire, et les pages qu'il a consacrées à établir l'alliance de l'industrie et de la liberté sont peut-être les meilleures de son *Essai*. Selon lui, les peuples agricoles se prêtent plus aisément à l'ignorance et à la servitude. Les propriétaires de terre y deviennent de petits tyrans. Dans les pays au contraire où le luxe anime le commerce et l'industrie, les paysans s'enrichissent par la culture de la terre, et cessent d'être esclaves. Hume insiste avec force sur la formation et le rôle utile d'une classe politique et libérale due à l'existence des villes, de cette classe moyenne dont Aristote avait déjà célébré les avantages politiques ; mais cet éloge acquiert un prix particulier sous la plume de l'écrivain anglais du dix-huitième siècle. « On voit, dit-il, paraître en même temps des marchands et des négociants, qui forment une classe moyenne et nouvelle dans la societé, et qui, devenus par les profits de leur commerce propriétaires de quelques portions de terre, acquièrent de la considération et de l'autorité parmi leurs concitoyens, et forment enfin, par la succession des temps, la base la plus solide et la plus durable de la liberté publique. Cette classe de citoyens, moyenne entre les grands propriétaires et les cultivateurs, ne se soumet pas à l'esclavage, comme le pauvre paysan, que l'intelligence et le peu d'élévation d'esprit y entraînent ; et, se sentant d'ailleurs trop faible pour pouvoir exercer sur les culti-

vateurs la même autorité que les barons, elle n'a aucun intérêt à se soumettre à la tyrannie de leur souverain; cette classe ne désire que le maintien et la conservation des lois qui assurent la propriété et la mettent à l'abri de la tyrannie, soit monarchique, soit aristocratique. La chambre des communes est le plus solide appui de notre gouvernement populaire; et tout le monde convient qu'elle n'a acquis son crédit et son pouvoir que par l'accroissement du commerce, qui a fait passer une grande partie de la propriété des terres entre les mains du commerce. Il y a donc une contradiction manifeste dans les déclamations contre le luxe et la perfection des arts, et c'est une erreur évidente que de les représenter comme le poison destructeur de la liberté et de l'amour de la patrie. »

Que peut devenir dans une telle doctrine l'opinion qui regarde la civilisation comme un état inférieur à l'état barbare ou sauvage au point de vue moral? Eh quoi! la trahison, la cruauté, les vices les plus détestables, ne semblent-ils pas particulièrement affectés aux nations sans police et sans luxe? D'où vient donc que la société semble prendre plaisir à se calomnier elle-même? Du penchant qui porte les hommes à dénigrer le temps présent et à idéaliser le passé. Et pourtant Hume tient à se séparer de Mandeville; il n'admet point que le vice puisse être avantageux à la société. Que ne développait-il davantage cette thèse philosophique! On eût aimé voir le moraliste, dont l'esprit est si net, indiquer avec précision ce qu'il faut entendre ici par vice et par vertu.

Nos économistes français, les *physiocrates*, devaient

se montrer beaucoup plus rigoureux. Ces généreux amis du bien public étaient entraînés à la sévérité pour le luxe par leur théorie scientifique, comme par les excès dont ils étaient les témoins attristés et impuissants. Ils étaient systématiquement peu favorables à l'industrie, qu'ils appelaient *stérile*, réservant l'épithète de *productive* à l'agriculture seule. Mirabeau le père[1] définit le luxe « un superflu de dépenses préjudiciable à la reproduction ». Erreur en ces termes absolus! Les classes agricoles ne sont-elles pas elles-mêmes excitées à produire par les industriels qui achètent leurs produits et leur fournissent les objets manufacturés? Le marquis de Mirabeau va jusqu'à combattre le commerce comme un « véhicule purement dispendieux ». Le sens du mot *production* n'avait pas encore été fixé par les économistes. S'obstinant à ne considérer comme *productif*, chose étrange! que le travail qui se résolvait en un accroissement de matière, les physiocrates devaient exclure de la catégorie des vraies richesses, non-seulement les articles de luxe, mais les objets essentiellement utiles que l'industrie manufacturière obtient par la transformation des matières agricoles. Avec plus de raison le marquis de Mirabeau signalait l'envahissement du luxe dans l'agriculture elle-même et dans les mœurs du propriétaire oisif et dissipateur, qui consommait dans le luxe les produits du sol, sans en rien réserver pour la culture. Que de passages dans l'*Ami des hommes ou Traité de la population* (1756), pleins de verve et de cette

[1] *Philosophie rurale*, t. III. Amsterdam, 1764.

pittoresque et bizarre éloquence qui se mêle à la pompeuse obscurité de Mirabeau le père! Quelle peinture des fastueux changements introduits dans son domaine par le propriétaire qui revient de Paris! « Il arrive; l'avenue est trop étroite et de côté, il faut en marquer une autre, deux contre-allees de trente toises de largeur, et autant que la vue peut s'étendre; le terrain d'une bonne métairie devient avenue, et le produit zéro; le parc, les charmilles, le quinconce, le labyrinthe, les arbres en boule, autre zéro; 300 arpents en ce genre ne sont pas trop; le potager était trop étroit, il faut des ados, des murs de partage, une pompe pour amener des eaux, des serres chaudes, une orangerie!... Les terrasses sablées, les élagueurs, l'entretien de ces potagers dont il arrive quelques primeurs à la ville, le soin d'entretenir et ratisser toutes les allées du parc, de maintenir les pompes, etc , si tout cela ne coûte que 10 000 livres, ce n'est pas trop. Dans la maison, les meubles, les vernis, demandent un concierge; si ce pauvre homme, sa famille et ses frais d'entretien ne coûtent que cent pistoles, c'est bon marché. La terre valait 15 000 livres de rentes; elle revient à 400 000 francs avec les frais; on en a dépensé 60 000 pour la rendre digne du maître, le terrain mis en décoration a diminué la ferme de 4000 livres, il en coûte 11 d'entretien, reste à rien pour monseigneur : « Cette terre, dit-il, me tient lieu de 23 000 livres de rentes, et ne me rend rien. » D'où lui et ses semblables concluent : « Ce sont de mauvais biens que les terres[1]. »

[1] *Le marquis de Mirabeau*, loc. cit. — V. dans les *Économistes au dix-*

Quel admirable peintre de mœurs que ce terrible marquis de Mirabeau, quand il arrive à se débrouiller! Il y a une foule de traits vifs et pénétrants dans cet étrange petit tableau des mariages d'argent si recherchés par la noblesse, et qui ne paraissent à l'économiste propres qu'à exciter la passion du luxe : « Le gentilhomme enfinancé reçoit un petit bijou qui n'a rien de l'accent picard ou gascon de M. son père ; le couvent et les maîtres y ont mis bon ordre. Elle est pleine de talents, accoutumée aux flatteries des valets, et farcie de ces axiomes de générosité qu'il ne faut porter ses robes qu'une fois, qu'il faut tout donner à ses femmes, avoir un perruquier, avoir un plumet, des rênes et des harnais de couleur, des chevaux neufs, des vernis de marte et de tout ce qui s'ensuit. La belle-mère, qui avait compté que 400 000 livres de dot font 20 000 livres de rentes, qu'une femme doit coûter, dans une maison réglée, 6000 livres, et que les quatorze autres seraient accumulés pour l'établissement des enfants à venir, hoche la tête quand on parle de spectacle, de bal, de l'Opéra, etc. » C'est toute une piquante scène de comédie. Puis viennent des détails curieux sur les dépenses de son temps; des chiffres précis sur le prix d'une voiture qui pouvait coûter 16 000 livres pour le vernis, une tabatière 1000 écus de façon. Mirabeau le père regarde les plus belles fortunes mobilières comme destinées à disparaître vite : « J'étais un jour chez un des fameux notaires de Paris ; nous vîmes passer à grand bruit le carrosse d'un brillant que nous

uitième siècle, par M. L. de Lavergne, une étude sur l'auteur de l'*Ami des hommes*.

connaissions : — Combien, me dit-il, croyez-vous que cet homme ait de revenu? — Mais, dis-je, il passe pour avoir 80 000 livres de rentes. — Il le croit aussi, répondit le notaire, mais au fait il en a 17. »

A quelques nuances près, le fond de la doctrine des autres disciples de l'école du célèbre docteur Quesnay reste le même. Tous voient dans le luxe une « dépense qui diminue les avances foncières » ou « qui retarde le moment où cette partie du revenu appelé à recevoir un autre emploi que la terre vient refluer au lieu de reproduction ». L'un d'entre eux qui exprime, en général, sur ce sujet des idées modérées et judicieuses[1], marque bien la pente glissante où se laisse entraîner le mauvais luxe. « Il est, dit-il, de la nature des fantaisies, qu'une seule, entrée dans une tête, y fasse pulluler des essaims de nouvelles fantaisies. Toutes les dépenses se dénaturent alors; on prend sur le nécessaire, sur l'utile et sur l'agréable, pour satisfaire des besoins factices, et pour surpayer des plaisirs d'opinion : les richesses stagnantes dans des canaux impurs, ou détournées de leur cours naturel, se dégradent ou s'anéantissent. »

A mesure que le siècle avance, les traités sur le luxe se multiplient. En 1771, un livre paraît sans nom d'auteur, qui traite avec plus de développement que tout ce qui précède la question si controversée dans les diverses écoles. L'ouvrage, qui est de *Butel-Dumont*, en deux volumes, est encore un des plus complets et des plus judicieux que nous ayons, bien qu'il incline trop à l'apolo-

[1] *Principes de la législation universelle*, 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1776.

gie, ainsi qu'en témoigne le titre lui-même : « *Théorie du luxe*, ou traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non-seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des États. » L'auteur, qui est un esprit investigateur, se demande d'où vient l'opposition qui n'a guère cessé de régner sur cette question entre la théorie et la pratique; d'où vient qu'en général les hommes d'État ont encouragé le développement du luxe, tandis que les moralistes et les poëtes l'attaquaient. Il importe aux gouvernements eux-mêmes que l'opinion publique soit éclairée. Voilà qui est un des signes du temps dans ce traité qui se distingue au milieu de tant d'autres. L'opinion! C'est elle qui soutient ou renverse les gouvernements. Les peuples sont injustes : ils veulent que leurs affaires aillent bien, et ils ne veulent pas s'en mêler. On retrouve là les sentiments et le langage qui règnent à la veille de 1789 : l'amour de l'humanité, la confiance dans l'action qu'exercera la vérité une fois découverte, l'espérance que le jour où les nations s'occuperont de leurs propres affaires ne saurait tarder. Les considérations politiques tiennent une place considérable dans la *Théorie du luxe;* on a rarement mieux montré les avantages que présentent les grands États au point de vue du développement économique comme de l'assistance mutuelle que se procurent les diverses parties d'un tout compacte, homogène. Vœu pour l'avenir encore plus que constatation d'un fait accompli! En effet les barrières de douanes, la diversité des impôts d'une inégalité extrême d'une province à une autre, mettaient encore de perpétuelles

entraves à cette solidarité qui devait faire refluer le trop-plein de l'un au secours de l'autre. Il y a là comme un écho des idées de Turgot qui appelait ces belles et utiles inspirations morales en aide à la thèse de la libre circulation des blés. Butel-Dumont est frappé de la masse considérable de contributions que forme, dans un État étendu, un léger contingent mis sur chacun. Cette même étendue fait le salut de l'État dans la guerre en mettant à sa disposition hommes, chevaux, toutes les ressources d'une force agglomérée. Après l'étendue, la puissance de l'État se place dans la sagesse de la constitution et les mœurs nationales. Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Rien de plus faux que de considérer les grands États comme voués au despotisme qui ne fait que les ruiner. De conséquence en conséquence l'auteur arrive à la question du luxe. L'État, dit-il, assure la sécurité des biens et des personnes. La culture se développe, laissant un excédant. On crée des chemins, des canaux, des édifices, des objets nécessaires à l'existence. Mais les arts et les connaissances se multiplient et ont une carrière pour ainsi dire indéfinie. Il en est de même de leurs applications. Un empire doit sa prospérité à la pratique de la maxime qu'il faut laisser à l'industrie du travailleur tout son essor, et à la fantaisie du consommateur une entière liberté de se satisfaire. Cette maxime n'admet aucune exception par rapport aux objets de production nécessaire. Demandez-les au dehors, si vous ne pouvez par aucune industrie tirer ces productions de votre propre territoire. L'on ne doit établir de restrictions qu'après beaucoup d'examen à l'égard même

des choses frivoles qui viennent du dehors. Ainsi c'est en disciple des économistes que se pose l'auteur de la *Théorie du luxe.* Mais, s'il rappelle par là les *physiocrates*, il se sépare d'eux dans la définition même du sujet qu'il traite : il ne cesse guère de prendre le mot luxe dans son acception la meilleure. Pour lui, comme pour nous, le luxe tient à la perfectibilité humaine, à l'intelligence active de l'homme, à ses besoins susceptibles de développement; une société réduite au strict nécessaire est une société sans mouvement. L'idée de progrès qui s'attache au terme de civilisation est absente de cette société rudimentaire. L'auteur appelle luxe tout ce qui rend la vie plus commode et plus agréable. A mesure que le travail d'un plus petit nombre suffit à en alimenter un plus grand, le superflu gagne le terrain perdu par la nécessité de produire les choses de première utilité. Ce goût du perfectionnement est sensible depuis le jour où on veut une demeure bien fermée jusqu'à celui où les plafonds et les murs se couvrent de lambris dorés. L'auteur appuie la même idée de nombreux exemples, et montre par quels degrés successifs on arrive de l'utile au commode, du commode au pur agréable, et comment les moyens multipliés de jouissances ajoutent à la force de l'État, loin de lui en ôter. C'est l'idée de David Hume opposée à celle de Rousseau ; c'est le culte de l'industrie et du progrès substitué à l'apothéose de la vie sauvage. Après les premières nécessités de la vie, l'homme éprouve un impérieux besoin de l'agréable, et les choses qui le délectent peuvent même lui paraître moins superflues qu'un grand nombre d'inventions qui répondent mieux

à l'idée de l'utilité. « Ce qui plaît intéresse autant que ce qui sert. Ce qui plaît et ce qui sert sont l'un et l'autre également bons, chacun en son lieu. Une boîte d'or émaillé, où les prestiges des divers arts réunis ont tracé des tableaux pleins de grâce, n'a pas l'utilité d'un manteau; elle a l'utilité d'une rose, d'une tulipe, dont la forme et les riches couleurs flattent la vue. L'agrément est un bien véritable; la nature veut que nous y soyons sensibles : elle-même prend soin d'orner ses ouvrages. Si la terre, sans fleurs, sans verdure, ne portait que des fruits, les humains, sur sa triste surface, privés des parfums et de la scène riante du printemps, ne perdraient-ils rien? N'auraient-ils rien à regretter? L'esprit qui décide la forme de nos vêtements et les ornements dont nous embellissons nos demeures est le même qui a fait imaginer de pétrir la farine pour en former du pain; l'objet, dans une de ces recherches comme dans l'autre, est de flatter les sens. Le caractère distinctif des choses de luxe est de n'être pas nécessaires. » D'après ce principe, le luxe englobe l'utile, le commode, l'agréable, une infinité de choses usuelles, les lainages, le pain même. Voici ce que Butel développe d'une façon piquante : « Il paraîtra sans doute singulier de voir comprendre dans la classe du luxe les choses d'un genre très-nécessaire aujourd'hui, telles que le pain et les étoffes de laine communes. Pour toute explication, je renverrai aux temps où l'on ignorait la boulangerie et où les hommes allaient nus, ou bien étaient simplement vêtus de peaux d'animaux, comme les gens de la campagne l'étaient en France sous Charlemagne, et

comme presque tout le peuple l'est encore en Hongrie et ailleurs. Le citadin qui n'a jamais vu dans la maison de son père ni dans la sienne que du pain blanc, et qui en voit l'usage parmi les gens de bas état, croit qu'il est de l'essence de l'homme de se nourrir ainsi : il ne se doute pas que ce pain était, il n'y a guère plus de deux cents ans, un pain friand, dont tout le monde ne mangeait pas, imaginé par les chanoines de Notre-Dame, et, de là, nommé *pain de chapitre* (*Traité de police*, par Lamare). Il ne se doute pas que la plus grande partie des meilleurs bourgeois de Paris se contentaient encore sous Charles IX de *pain-coquillé* ou *bis-blanc*, appelé par cette raison *pain-bourgeois*, et que le pain bis, anciennement appelé *pain-de-brode* ou *pain-factice*, était la grande consommation de la ville. On ne se rappelle pas que les Asiatiques, de qui l'Occident a reçu les premiers arts, ne savaient point, au temps d'Abraham, faire du pain-levé. On oublie que les Romains, quoique issus de divers peuples déjà anciens dans l'Italie, ne donnèrent longtemps d'autres préparations à leur grain que de le faire cuire dans l'eau avec sa balle, et que, longtemps même après qu'ils eurent appris à le piler, ils s'en tinrent à l'usage de la bouillie. C'est ainsi qu'en général les hommes ne voient que le présent. Cependant, sans parler du *pain-de-chailli*, qui est le *pain mollet* ordinaire, lequel a été, jusque sous Louis XIII, le pain des princes et des riches; sans parler du *pain au lait*, imaginé par Marie de Médicis, ni des autres recherches par lesquelles on a enchéri sur cette délicatesse, que de degrés de raffinement entre le grain simplement cuit tout

entier dans l'eau et le pain levé le plus commun! que de degrés encore entre le pain grossier et le beau pain blanc de pâte ferme! Quand on observe un caractère si marqué de luxe dans une chose que l'habitude et les circonstances ont aujourd'hui convertie tout à fait en premier besoin, il doit être aisé de concevoir que le luxe entre pour tout, ou pour presque tout, dans un grand nombre de choses où l'on ne soupçonne pas qu'il existe. »

Ainsi le dix-huitième siècle, sous le couvert d'une question spéciale, affirmait le progrès industriel et social. A quoi bon désormais suivre cet écrivain, moins connu d'ailleurs que digne de l'être, dans ses dissertations sur le mot *luxe* dans les dictionnaires, dans son examen des « contradictions et vaines objections des adversaires du luxe », dans sa discussion « du sentiment de quelques économistes modernes par rapport au luxe », dans ses critiques du système des physiocrates sur le produit net? Butel, en avouant qu'il y a des excès fâcheux pour l'individu, soutient que le luxe ne nuit ni aux pauvres, ni à la population, qu'il a même l'effet contraire, en créant des ressources de travail et de bien-être. Dans les pays riches où le luxe règne, on voit plus d'indigents que dans les pays pauvres; mais aussi, dans un pays riche, la population est dix fois plus forte qu'elle ne le serait, si le pays était pauvre et sans luxe, et il y a dans ce pays dix fois plus de familles dans l'abondance et dans l'aisance qu'il n'y en aurait. L'Europe n'a pas de royaume mieux cultivé, plus riche, plus florissant que la Grande-Bretagne, eu égard à son

étendue, et pourtant dans cette île opulente le nombre des pauvres est si grand que la taxe imposée pour leur soulagement est une charge très-pesante. Il suffit que le bien l'emporte sur le mal. Ici nous arrêtons l'auteur dans son apologie. L'auteur ne tient pas assez de compte de la distinction que devaient établir les économistes dans les dépenses selon leur caractère fécond ou stérile. Il fallait se demander si l'aristocratie anglaise n'avait pas alors trop de parcs, trop de domestiques, ne dépensait pas trop en chasses, en débauches, etc., si elle consacrait suffisamment de capitaux à la culture, à l'industrie, comme elle le fait généralement aujourd'hui.

Que de points de vue et de procédés différents dans la manière dont ce siècle à la fois réfléchi et effervescent aborde de tous les côtés cette grande question! Honneur soit rendu au père de l'économie politique, à l'illustre *Adam Smith*. Sans discuter la question *ex professo*, il en expose les principes inébranlables dans son grand ouvrage sur la *Richesse des nations*. Jamais l'épargne, cette vertu modeste, n'avait été placée sur un tel piédestal. Jamais sa fécondité, vantée à l'égal même de la *division du travail* et des mécanismes les plus productifs, n'avait été mise en lumière avec cette clarté et cette force dans la formation du capital. Adam Smith va jusqu'à appeler tout homme qui épargne un « bienfaiteur public ». Il distingue l'*épargne* de la *thésaurisation*, qui ravit un capital à la circulation et le rend stérile, tandis que les fonds de l'épargne sont féconds en travaux. Adam Smith critique aussi ce personnel trop nombreux, cette domesti-

cité surabondante, qui étaient une plaie trop fréquente. Après la science exacte d'Adam Smith viendra le bon sens le plus sûr, le plus fin, celui de Franklin. Merci de ses sages conseils à l'auteur du *bonhomme Richard* et du petit conte du *Sifflet!* L'Amérique avec Franklin nous envoyait l'écho de sa sagesse pratique dans ses *Reflexions sur le luxe,* qui font partie d'une lettre adressée de Passy, à Vaughan, le 26 juillet 1784[1]. Le plus spirituel des sages déclare « qu'il n'a point encore eu l'idée d'un remède contre le luxe ; qu'il n'est point certain que, dans un grand État, le luxe soit susceptible de remède, ni que le mal soit en lui-même toujours aussi grand qu'on le représente. » L'espérance d'arriver à se procurer certains objets dit superflus est un aiguillon pour le travail et pour l'industrie; il peut alors produire plus qu'il ne consomme. Rien là que nous ne connaissions, mais ce ce qui est à Franklin, c'est sa forme originale. On connaît son joli récit de ce patron de chaloupe qui naviguait entre le cap May et Philadelphie, auquel, en échange de quelques petits services, madame Franklin envoya pour en faire don à sa fille un bonnet à la mode. Ce bonnet opéra toute une révolution dans le canton. Il fut tellement admiré que toutes les filles résolurent d'en faire venir de pareils de Philadelphie, et le tout ne coûta guère moins de cent livres sterling. Franklin pense que le bonnet a néanmoins été avantageux pour le pays qui l'adopta ; car les jeunes filles se mirent à tricoter des mitaines de laine pour les vendre

[1] *Mélanges de morale, d'économie et de politique,* extr. de B. Franklin, publié par M. E. Laboulaye.

à Philadelphie, afin d'avoir de quoi y acheter des bonnets et des rubans; et cette branche d'industrie continua à prendre de l'importance. « En somme, ajoute-t-il, le résultat de cet échantillon de luxe ne m'a pas déplu; car, enfin, les jeunes filles de ce canton se sont trouvées plus heureuses en se parant de jolis bonnets, et les habitants de Philadelphie en fournissant de bonnes mitaines. » Mais ce qu'il veut avant tout, c'est le solide bien-être. Plusieurs millions d'hommes s'évertuent pour des *superfluités* qu'il faut conquérir au milieu des hasards. Que de travaux dépensés pour construire et pour équiper les grands bâtiments qui vont en Chine et en Arabie chercher le thé et le café, aux Indes occidentales le sucre, en Amérique le tabac! Franklin ne blâme point ce commerce fécond, mais il se demande si une partie de ceux qui produisent, fabriquent, transportent des objets de luxe, ne pourraient pas mieux subsister en s'attachant à la production des objets de première nécessité. Le monde est grand et il en reste encore une grande partie sans culture. Que la part d'efforts et de capitaux appliquée au luxe stérile se reporte donc vers l'exploitation de ces terres incultes! Supposez cent mille perruquiers français échangeant tout à coup leur improductif travail pour aller défricher chacun cent acres! « Ah! s'écrie le malin observateur! ce sont les yeux des autres qui nous ruinent. Si tout le monde était aveugle, excepté moi, je n'aurais besoin ni de beaux habits, ni de belles maisons, ni de beaux meubles. »

On lit encore avec intérêt les *Considérations sur les richesses et le luxe* de Senac de Meilhan. Cet homme

d'esprit aborde sous ce titre des questions extrêmement variées, des idées de réforme à l'ordre du jour, des projets à la façon de d'Argenson, et le luxe ne forme qu'une partie, d'ailleurs traitée avec étendue, de ce livre rempli d'aperçus. Senac de Meilhan n'est point partisan de ce qu'on appelle l'antique simplicité, mais il préfère le luxe public au luxe privé. Le luxe public des anciens le frappe par sa grandeur. « Le citoyen opulent bâtissait des temples, il élevait des arcs de triomphe, et nous sommes occupés d'orner des boudoirs. » Le *faste* annonce la supériorité du rang ; il se manifeste par la pompe, l'éclat, la décoration. C'est dans la maison des grands, dans leur extérieur, qu'on voyait autrefois régner le faste, qu'on en trouve encore des vestiges. Le *luxe* est plus particulièrement l'attribut des riches, de quelque ordre qu'ils soient. L'un semble indiquer l'amour des grandeurs, l'élévation de l'âme, l'autre le goût de la mollesse et l'empire de la volupté. On dit le faste de Richelieu et le luxe de Fouquet. Le faste s'allie dans une nation avec la plus grande misère et l'oisiveté. Lorsque les richesses sont concentrées, comme en Pologne, en Italie, dans un petit nombre de grands, il y a du *faste*, et il ne peut y avoir du *luxe*, parce qu'il marche toujours à la suite du commerce, de l'industrie et des arts, enfants du loisir et de l'opulence. Voici la gradation suivie dans une société bien établie : « Le luxe doit aller en croissant de la plus basse condition à la première; il doit former plusieurs classes suivant les degrés de l'opulence, diminuer l'immense intervalle qui sépare les grands, dans certains pays, des

autres citoyens. Il donne mille moyens de jouir, que l'on préfère au vain éclat de la représentation. Dans les pays où il n'y a ni commerce ni industrie, l'inégalité des fortunes est extrême; il n'est nul degré entre une immense richesse et la misère. Les grands possèdent toutes les terres; le peuple est serf, ou dans la plus grande pauvreté. Le *faste* donc règne dans les pays où les propriétés territoriales sont en peu de mains, où il n'y a pas de commerce et d'industrie. Le luxe, au contraire, doit exister dans ceux où se trouve une grande quantité de richesses mobilières. » Tout cela n'est pas banal ; et cette distinction est féconde en vues historiques et morales. Les livrées, les nombreux valets richement vêtus, sont le faste des nobles qui pourtant affectent aussi parfois le faste de la simplicité. « Bussy d'Amboise, ce superbe favori d'un prince méprisé, parut à une fête de la cour avec l'habit le plus modeste, tandis que ses pages étaient vêtus d'étoffes d'or. Je laisse, disait-il, la magnificence aux bélitres. Le luxe s'est établi sur les débris du faste qui a cessé avec le pouvoir de la noblesse. » N'est-ce pas là encore une appréciation très-fine et très-exacte ? — « L'élégance a succédé à la magnificence; le luxe a remplacé le faste. » — « Le faste des nobles s'est étalé avec un grand éclat jusque vers Henri IV. Sully raconte dans ses mémoires qu'à l'âge de 22 ans il se rendit dans les Pays-Bas, à la suite du duc d'Alençon, et, avant de le joindre, il fit couper pour 40 000 francs de bois, dans sa terre de Rosny, afin de paraître avec éclat dans l'armée de ce prince. « Avec cette somme, dit-il, je mis en quinze

jours ma troupe sur pied. Elle était composée de 80 gentilshommes; chacun coûtait 200 livres. » Le chapitre XII du livre fait entendre des critiques d'une sévérité qui rappelle les physiocrates, dont Senac reproduit souvent les vues. Il est à remarquer qu'après avoir accepté le mot dans un sens plus favorable au début il ne le prend plus ici que dans un sens de blâme. Un riche propriétaire détourne des eaux qui fertilisaient une prairie; il les porte à grands frais sur une haute montagne, pour y former des jets d'eau, des cascades. Voilà le luxe. « Dans l'ordre physique il détruit; dans l'ordre moral il corrompt. » Relativement à l'État, « il est l'emploi stérile des hommes et des matières. » Relativement aux particuliers, « il est l'usage des choses dont le prix excède les proportions de la fortune ».

« Rien n'est avantageux que ce qui a pour objet la fécondité, c'est la tendance invariable de la nature. Modifiant sans cesse ce qui existe, elle ne détruit que pour reproduire; ses sacrifices apparents ne diminuent rien de sa fécondité; tout ce qu'elle a l'air de perdre pour un ouvrage se trouve employé pour un autre dans ses riches et innombrables ateliers. Le luxe l'imite dans cette prodigalité qui la caractérise, mais il détruit sans reproduire, et, si on l'abandonnait à son essor, une grande capitale représenterait l'image d'un vaste océan où se promèneraient quelques baleines. » — « La reproduction doit être l'objet des institutions de toute société. Dans ce rapport essentiel, le plus grand luxe d'un État consiste dans les célibataires. Toute alliance, toute association dont le résultat n'est pas la

fécondité est vicieuse, est l'image du luxe, est le luxe lui-même. »

Senac ajoute : « On sait ce mot d'un empereur : « Si un de mes sujets ne travaille pas, il y a dans mes États quelqu'un qui souffre de la faim et du froid. » Et voilà l'auteur qui nie que le luxe contribue à enrichir un État. — « Le luxe, dit-on, enrichit un grand État. Cette assertion est absurde. Un corps vigoureux peut se livrer à des exercices violents ; ils prouvent sa force, mais ne la constituent pas. Un grand État se maintient, non en raison de son luxe, mais malgré son luxe. » — Censeur sévère, il signale comme cause du développement du luxe la rapidité des fortunes, l'inégalité, la vanité, le goût de l'imitation, l'oisiveté, l'étendue et la population de la capitale, la constitution du gouvernement, le genre de commerce qui se fait dans le pays, les mœurs du prince. Ce qu'il dit de la rapidité des fortunes comme cause du luxe est appuyé d'exemples remarquables. Il observe que les Espagnols qui s'emparèrent du Pérou et du Mexique se livrèrent à des dépenses effrénées. Les flibustiers qui ravagèrent de nos jours les possessions espagnoles dépensaient en un mois des trésors acquis au prix de leur sang et d'un courage que rien n'efface dans l'antiquité. — Enfin il ajoute que, lors du *système*, des actionnaires, devenus opulents en peu de jours, faisaient chauffer des ragoûts avec des billets de banque pour avoir le plaisir de dépenser 50 000 francs dans un repas. Ils renouvelaient l'histoire de la perle de Cléopâtre. Des richesses considérables et rapidement amassées enivrent les esprits, les remplissent de désirs déréglés ; lorsqu'on

ne trouve plus de nouveaux moyens de jouir, on se plait à détruire, comme les conquérants.

Tout cela est dit avec netteté, décision, esprit, souvent assez neuf d'idées et de tour pour que je n'aie pas hésité à analyser son livre après d'autres écrits qu'il est loin de répéter. En résumé, aux yeux de Senac de Meilhan, le luxe est, par lui-même, toujours un vice. Il est nuisible plus ou moins, il l'est surtout, s'il est un monopole exclusif, les inconvénients étant moins prompts et peu sensibles, s'il est l'effet d'un accroissement de richesse nationale. Quant au luxe qui est alimenté par l'impôt, il est destructeur. Dans ce cas, la nation consomme son capital ; elle ne fait que dépenser ses revenus lorsqu'il dérive de la prospérité du commerce.

Ces distinctions devaient l'aider à prendre parti sur la question des lois somptuaires. Il les approuve dans les petits États[1]. On connaît dans de tels pays la fortune de chacun ; on évalue ses dépenses ; on ne craint point d'enchaîner l'industrie. Le prince tire un avantage de ces lois. Il réprime l'ambition, contient chacun dans sa classe, et, donnant du prix à des marques extérieures, il supplée les richesses par les distinctions. Au contraire, les lois somptuaires seraient, dans un grand empire, destructives du commerce et de l'industrie. L'auteur des *Considérations* ne renonce pas pourtant dans ce dernier cas à atteindre le luxe par des taxes considérables. Il est bien près de l'impôt progressif, au nom de ses maximes d'humanité et d'égalité. « Il est juste que le riche paye en

[1] *Considérations*, etc., ch. XXXIV.

raison de son superflu. Ses vues sur la proportionnalité de l'impôt aux facultés de chacun méritent encore un coup d'œil. On lira de même avec profit quelques pages heureuses sur le développement du luxe en France dans le chapitre « sur le caractère des nations dans son rapport avec le luxe ».

Nous ne parlerons pas ici de l'impuissante répression des lois somptuaires, quoique plusieurs fois renouvelées dès le commencement du dix-huitième siècle. Trois ordonnances datent de cette époque. La première, du 8 février 1713, est contre le luxe des domestiques, laquais et gens de livrée; la seconde, du 8 janvier 1719, est une déclaration du roi portant règlement pour les gens de livrée, et la troisième, du 4 février 1720, enregistrée au Parlement, faisait des défenses de porter des diamants. — Mais ces prohibitions s'arrêtent à peu près là. L'âge des lois somptuaires semble clos. Ce qui ne chôme pas, ce sont les mercuriales et les revendications de l'économie. L'illustre chancelier d'Aguesseau ne s'y épargne pas dans le premier quart du dix-huitième siècle. On peut dire de lui ce que Saint-Simon rapporte de son père : « Il représentait au naturel ces vénérables et savants magistrats de l'ancienne roche, qui sont disparus avec lui, soit dans ses meubles et dans son petit équipage, soit dans sa table et son maintien. » — « Il sut, dit Thomas dans l'éloge couronné qu'il composa (1760), il sut, parmi la décadence des mœurs, conserver ces vertus que perdait la nature. Environné de luxe, le poison qui circulait autour de lui ne put pénétrer jusqu'à son âme. C'était un spectacle austère parmi le faste de

la Perse. Sa maison fut l'asile de la simplicité, et sa vie la censure de son siècle. »

« Dans un temps, s'écriait le chancelier[1], où l'ancienne sévérité des lois semble se ranimer pour proscrire le luxe et la fausse grandeur, la magistrature, dont un des principaux devoirs a toujours été l'eloignement de ces vices, ne doit-elle pas, par sa conduite, prêter de nouvelles forces à l'autorité de la loi qui la condamne, et, par la voie moins rigoureuse, mais plus persuasive, des exemples, rétablir, s'il est possible, la simplicité dans les mœurs?... Le peuple devient aisément imitateur de ceux qu'il respecte... »

D'Aguesseau se montrait surtout gardien de la simplicité dans la magistrature. « Après l'exemple de ceux en qui réside la suprême puissance, il n'en est point qui fasse plus d'impression sur l'esprit des peuples que celui des magistrats... La magistrature ne sera jamais plus respectee que lorsqu'elle sera dégagée de toute pompe extérieure. Le magistrat, s'il est véritablement digne de l'être, doit regarder sa dignité comme un titre qui le dévoue à la simplicité des mœurs. » — « Ce n'est point par des paroles, disait-il encore[2], que l'excès du luxe peut être réprimé. Le luxe est une maladie dont la guérison est réservée à l'exemple. »

Plus tard, ce sont encore des ministres, des hommes revètus d'un caractère public, qui parlent comme les théoriciens dans des prévisions toutes politiques. « Ah !

[1] *Cinquième mercuriale* (1702) : *L'amour de la simplicité.*

[2] *Huitième mercuriale* (1706) : *L'homme public ou l'attachement du magistrat au service du public.*

grande économie, s'écriait d'Argenson (1747), tout le sort de l'État, tout son bien-être consiste en cela. Les grands ministres ne sont que les plus économes. Que M. Sully était un grand homme! Tout le grand de Henri IV ne vient que de l'esprit économique de Sully. Qu'il a bien intitulé ses mémoires : *Économies royales!* » — « J'aime cet homme (Sully), j'en suis devenu passionné; j'ai fait encadrer son portrait, je l'ai placé devant mon bureau pour l'avoir continuellement sous les yeux et me rappeler ses traits, ses principes et sa conduite [1]. »

Le même d'Argenson signalait les remèdes, non sans exagération d'idées et de langage, mais sur quelques points essentiels avec une ferme clairvoyance, et dans un langage toujours original. Inutiles emplois, priviléges iniques, contralisation administrative exagérée, vie trop concentrée à Paris, tous ces abus se tenaient à ses yeux. Il taillait dans le vif : « On ne sauvera notre pays qu'alors qu'un ministre sage et ferme abolira jusqu'à ce mot d'emploi et le supprimera de la langue française.... Nous ne sommes, dans le vrai, qu'une fourmilière ou une ruche; c'est l'égalité, c'est le travail assidu, qui augmentent le capital de l'État... De nos jours la France s'est métamorphosée de femme en araignée : grosse tête et longs bras maigres. Toute graisse, toute substance s'est portée à Paris [2]. »

Il tirait la conclusion avec une singulière hardiesse. Que prononcera-t-on, écrit-il en 1752, sur cette question

[1] *Mémoires* de d'Argenson, édit. Janet, t. I, p. 149.
[2] *Mémoires*, édit. Janet, t. IV et t. V.

dans l'avenir, à savoir si le despotisme augmentera ou diminuera en France? Quant à moi, je tiens pour l'avénement du second article et même du républicanisme[1]. »
« L'opinion chemine, dit-il encore, monte et grandit, ce qui pourrait commencer une révolution nationale[2].

[1] *Mémoires*, t. VII, p. 242.
[2] Id., *ibid.*, p. 118.

CHAPITRE VII

LE FASTE FUNÉRAIRE

Nous reprenons la suite des faits après l'analyse des controverses. Nous touchons à la fin de notre exposition historique pour le dix-huitième siècle, et nous sentons déjà le souffle avant-coureur de la Révolution. Avant de clore cette étude du luxe, disons quelques mots de cette forme du faste qui semble dire adieu à toutes les autres avec les tombeaux. Nous avons suivi le développement du faste funéraire jusqu'à la fin du seizième siècle. Ce développement continue dans les deux siècles suivants en reflétant les idées et les tendances propres à chaque temps. Moins original, d'une allure moins libre et moins vive, l'art du dix-septième siècle devait porter dans la construction des tombeaux ses qualités de correction et de pompe, souvent d'énergie et de grandeur. Il aime aussi les vastes compositions funéraires et présente quelques-uns des défauts du seizième siècle en les exagérant. On le voit par le Bernin. A cet artiste revient l'assez triste honneur d'avoir le premier, dans le tombeau d'Alexandre VII, fait figurer la Mort sous la forme d'un hideux squelette.

Ce squelette ailé tient un sablier, et s'élance des profondeurs du tombeau, pour menacer celui qui la contemple vivant et sera bientôt sa victime. C'est par la recherche outrée des mêmes effets dans les tombeaux d'Urbain VIII et d'autres personnages considérables que Bernin a fait école. A vrai dire, l'influence à laquelle il obéissait était elle-même, en quelque sorte, dans l'air. C'était l'abus de la mythologie. On n'avait jamais vu tant d'artistes empressés à prodiguer les Temps armés de faux, les personnages allégoriques et les scènes trop compliquées. On semblait vouloir faire, selon l'expression de M. Quatremère de Quincy, « de tout mausolée un poëme ou un tableau[1] ».

La grandeur de cet admirable siècle se retrouve au reste là comme ailleurs. Il suffirait de nommer les Jacques Sarazin, les François et les Michel Auguier, les Coysevox, les Girardon. Malgré quelques traces des défauts auxquels bien peu de grands artistes ont échappé depuis le seizième siècle, plusieurs de ces monumens sont des chefs-d'œuvre d'un puissant effet. Quelques-uns ont été recueillis au musée de sculpture du Louvre ou à Versailles. On ne saurait résister à l'impression de beauté majestueuse, quoique très-ornée, et de force pleine de noblesse, qui saisit à leur première vue. Cette impression, ils ne cessent de la produire à mesure que l'on s'arrête à les contempler. Et pourtant comment ne pas remarquer qu'ils ne sont plus là dans leur cadre? Sans doute on ne se sent pas dépaysé, comme nous l'éprouvions avec un sentiment un

[1] V. de Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'architecture*, art. TOMBEAU.

peu pénible en présence des tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon, dans un musée mêlé d'œuvres d'art et d'objets de curiosité, qui, quelle qu'en soit la valeur, n'offre rien qui approche de cette grandeur; mais on ne saurait trop le redire : la place de tels monuments est dans les églises. On l'a compris en restituant quelques-unes de ces sépultures aux lieux qui les avaient renfermées ou en les plaçant dans d'autres sanctuaires.

Elles restent bien dignes d'admiration, ces œuvres de l'art funéraire au dix-septième siècle. Comment ne pas rappeler au moins les superbes mausolées de Colbert, du cardinal de Mazarin, de Bignon, de Charles Lebrun?... Ce tombeau du grand peintre officiel est bien celui qui convenait à ses pompeuses et brillantes qualités, c'est-à-dire empreint d'une magnificence un peu théâtrale. Qui n'admire, dans l'église de la Sorbonne, le mausolée de Richelieu du même Girardon, auquel on doit les mausolées de Louvois, des Gondi, des Castellan? La noblesse, la sévérité, la finesse et la distinction dans la figure du redoutable ministre qui expire, soutenu par la Religion et pleuré par la Patrie, restent gravées dans le souvenir. Jacques Sarazin, contemporain de Lesueur et de Corneille, avait élevé des tombeaux dans le grand style de Louis XIII et du commencement de Louis XIV. La Révolution les a brisés, dispersés. On n'a guère recueilli que quelques belles parties du mausolée en bronze élevé à la mémoire de Henri de Bourbon, prince de Condé. Où sont les quatorze bas-reliefs qui faisaient l'honneur de ce monument? Regardez à Versailles le tombeau de Jacques-Auguste de Thou, par François Auguier. La réflexion et la mélan-

colie donnent une grave et belle expression à la physionomie de l'illustre historien. C'est Michel Auguier qui a élevé le monument resté célèbre de Henri de Chabot. « L'ensemble de l'œuvre, a pu dire un juge enthousiaste du dix-septième siècle, M. Victor Cousin[1], l'ensemble en est imposant, et les détails sont exquis. La figure de Chabot est de toute beauté, comme pour répondre à sa réputation, mais c'est la beauté d'un mourant. Le corps a déjà la langueur du trépas, *languescit moriens*, avec je ne sais quelle grâce antique. Ce morceau, s'il était d'un dessin plus sévère, rivaliserait avec le Gladiateur mourant, qu'il rappelle, peut-être même qu'il imite. »

Le dix-septième siècle se reflète donc, lui aussi, dans ses monuments funéraires. C'est bien là sa religion pleine de convenance et de gravité plus que d'élan et de foi naïve. C'est bien cette alliance qui, dans ses artistes comme dans ses poëtes, a su mêler le christianisme et la fable. C'est de même la belle ordonnance que ce grand siècle impose à toutes ses œuvres, toujours réfléchies et pourtant vivantes. Enfin on sent là aussi cette sorte d'égalité naissante à travers mille priviléges, cette égalité dont se plaint Saint-Simon dans la société des vivants : elle élève dans la cité des morts, à côté des mausolées des grands, les tombes imposantes non-seulement des magistrats et des parlementaires, mais des artistes et des gens de lettres. Symptômes nouveaux à ce point de développement du moins, indices d'une révolution que l'âge suivant va se charger d'accomplir !

[1] V. Cousin, *Du vrai, du bien et du beau* (*Étude sur l'art français*).

Comment définir ce dix-huitième siècle qui vient de se dérouler devant nous? quelle formule ne paraît trop simple pour contenir ce mélange d'idées justes et de chimères, de pensées généreuses et de sensualisme frivole? Sans doute il faut approuver l'application particulière qu'à faite le dix-huitième siècle de ses sentimens de philanthropie, lorsqu'il a eu l'idée de créer de vastes cimetières hors de l'enceinte des villes. On ne peut lui refuser la même approbation quand on le voit honorer les tombeaux des hommes qui ont eu pour seul titre à ces magnificences posthumes le mérite personnel ; mais ces idées d'humanité déclament parfois, même sur les tombes. Le sensualisme philosophique y entre en un fâcheux partage avec les symboles religieux. La pompe qui s'y étale rappelle un peu trop parfois certaines tragédies du temps Il y a là même une sorte de mondanité et comme un luxe coquet, un goût régence, pour ainsi parler.

Nul plus que Pigalle n'a fait honneur à la sculpture de ce temps. Ses bustes superbement posés gardent toute sorte de droits à l'admiration. La même énergie et la même puissance recommandent, surtout dans certaines parties supérieurement traitées, ses œuvres funéraires : qui songerait pourtant à les absoudre du reproche de violence et d'effet outré? Si remarquable que soit son *Tombeau du duc d'Harcourt*, placé dans une chapelle de Notre-Dame, la figure principale repousse par les symptômes les plus effrayants de la mort. Le mausolée du maréchal de Saxe à Strasbourg passe presque pour un chef-d'œuvre : c'est du moins peut-être

celui de Pigalle. Ce monument, justement apprécié, en a-t-il moins un caractère un peu trop théâtral ? Si l'effet est atteint, c'est à l'aide de moyens bien compliqués. Nulle trace, il est à peine besoin de le remarquer, d'inspiration spiritualiste et chrétienne. Une fermeté tout humaine, d'ailleurs très frappante, soutient le maréchal qui, debout, descend d'un pas assuré les marches qui conduisent au tombeau. Le Génie de la guerre en pleurs porte un flambeau renversé, et, à côté de lui, la France éplorée s'efforce d'une main de retenir le héros et de l'autre main repousse la Mort qui montre au maréchal le cercueil ouvert. De l'autre côté se tient Hercule, symbolisant la force. En somme, l'impression que nous recevions en visitant ce beau tombeau, forte d'ailleurs, nous rappelait le genre un peu tendu des tragédies romaines de la même époque. Quelquefois c'est à un ordre moins élevé qu'il faudrait demander des analogies. Nous en étions frappé dans notre admirable cathédrale de Sens. On y voyait, avant la Révolution, le majestueux mausolée du cardinal Duprat, dont on n'a pu conserver que les bas-reliefs et deux belles statues en marbre blanc agenouillées. Aujourd'hui on ne trouve là qu'une de ces œuvres où le faste funéraire du dix-huitième siècle a mis sa marque si reconnaissable. Le tombeau du dauphin, fils de Louis XV, père de Louis XVI, et de sa femme Marie-Josèphe de Saxe, est une œuvre où les hommes de l'art apprécient les qualités distinguées qui composent le talent de Guillaume Coustou, et c'est assurément ce qu'on pourrait nommer un fort joli tombeau ; mais nous doutons qu'on rencontre plus d'al-

légories sentimentales et de froids emblèmes mythologiques dans les vers de Dorat et des autres poëtes du temps. Les statues de la Religion et de l'Immortalité s'y montrent, mais combien avec plus d'art que de conviction! L'artiste y a joint un petit Génie des sciences s'appuyant sur une sphère et plusieurs instruments scientifiques pour désigner les aptitudes et le genre de travaux du prince défunt. Du côté opposé, deux autres statues représentent le *Temps* et l'*Amour conjugal*, auxquels un Génie montre une chaîne de fleurs brisée. Les inscriptions, les emblèmes, les écussons, achèvent d'écarter l'idée sérieuse de la mort : c'est tout au plus si on y est vaguement ramené en voyant les deux urnes en marbre blanc qui surmontent ces magnifiques blocs de marbre si bien sculptés.

Sans doute un artiste dont le talent est voisin du génie a rendu, vers la fin de ce siècle, éclat et énergie à ce faste funéraire un peu trop affadi. Pourtant Canova, malgré son noble effort de retour à l'antique, confirme autant que quiconque ce que nous avons dit de l'art funéraire au dix-huitième siècle en général. Ni le pompeux mausolée de Clément XIV, ni son propre tombeau, œuvre de ses mains, qu'il destinait au Titien, et que l'on visite à Venise dans l'église de Santa-Maria dei Frari, ne démentiraient ce jugement.

Comment, occupé surtout à rechercher dans le faste funéraire une expression des temps, omettrais-je de remarquer une forme assez nouvelle que le dix-huitième siècle lui a imprimée en consacrant de vrais *panthéons* à l'illustration personnelle? Ici, qu'on nous permette de

donner le pas à l'Angleterre sur la France, et de ne point insister sur le monument assez pauvre qui, sous ce nom même de Panthéon, sent beaucoup trop l'imitation païenne, et n'a jamais rempli d'ailleurs sérieusement cet office de servir de sépulture aux grands hommes. Arrêtons-nous devant l'abbaye de Westminster et devant l'église de Saint-Paul. Sans doute ces églises, la première surtout, n'ont pas attendu le dix-huitième siècle pour recevoir cette destination, mais c'est ce siècle qui leur a surtout donné un tel caractère. Les illustrations parlementaires y occupent une place d'honneur qui suffit à indiquer la nature des institutions et l'importance que le pays y attache. Ces grands représentants, ces dévoués serviteurs de l'ancienne Angleterre, ces marins illustres, ces savants et ces écrivains, ces orateurs puissants dans leur attitude de combat, ces hommes d'État patriotes, montrent l'homme dans sa liberté et dans sa force, représenté par le citoyen anglais. La liberté, la patrie, la navigation, l'éloquence, la science, l'histoire, voilà, sous forme d'allégories, les divinités de ces lieux, mais comme on sent qu'il n'y en a qu'une qui soit véritablement vivante, l'âme elle-même, l'âme libre de la Grande-Bretagne !

Ces panthéons présentent d'ailleurs une sorte de grandeur qui impose, et ils relèvent le génie de l'humanité. Les nations ont le droit d'être fières de leurs grands hommes. Elles font un louable calcul en étalant, avec le témoignage éclatant de leur reconnaissance, de glorieux exemples mêlés à de nobles souvenirs.

Combien plus touchante pourtant est la tombe, isolée

dans l'angle de quelque sanctuaire où on ne s'attendait pas toujours à la rencontrer, d'un guerrier, d'un poëte, d'un artiste célèbre! Le faste qui décore le monument, fût-il moindre, ressort avec plus d'effet, et l'impression qu'on reçoit remplit l'âme tout entière d'une seule pensée. Entrez à l'église de Saint-Sébastien, à Venise. Un seul homme y semble régner; c'est celui qui dort sous une pierre tumulaire surmontée de son buste, écussonné de ses armes, c'est Paul Véronèse! Cette église, qui l'a vu travailler pendant des années, est son panthéon à lui, il s'y repose aujourd'hui dans la majesté solitaire de la mort et dans l'auréole immortelle de ses chefs-d'œuvre.

Nous retrouverons pour la France une autre date dans l'histoire des tombeaux, triste date, celle des destructions révolutionnaires. Nous verrons quelles modifications devait subir ce genre de luxe, aux époques qui ont suivi.

CHAPITRE VIII

INFLUENCE DU LUXE FRANÇAIS SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES

Après avoir subi l'action d'autres grandes nations, la France tient le sceptre du luxe à son tour. Elle reste au dix-huitième siècle, avec plus de puissance et d'éclat encore, ce qu'elle était devenue au dix-septième, le principal foyer de la civilisation et du luxe soit utile, soit excessif et funeste. Elle sert de modèle à l'Europe. Tous les contemporains rendent hommage à cette influence propondérante du génie français, des mœurs et des habitudes françaises. Le fait est d'ailleurs tellement avéré, qu'il suffit de l'affirmer, sauf à en apporter quelques preuves choisies parmi les plus décisives. Le secret de cet empire est dans la puissance extraordinaire que prend alors l'opinion. Cette reine du monde devient le tyran des idées et des modes. On n'a qu'à ouvrir tel des écrits du temps, pour en rencontrer quelque témoignage. Les génies qui tiennent la tête du mouvement philosophique et littéraire proclament cette vérité sur tous les tons. Ce n'est pas pourtant chez ces

esprits éminents qu'on trouve la démonstration la plus complète de cette influence sur le luxe. Ils abandonnent ce genre de détails à de moindres esprits. J'ai sous les yeux un livre assez oublié, mais curieux : *Paris ou l'Europe française*[1], écrit d'une manière assez piquante, et fécond en renseignements sur cette domination de l'opinion en fait de luxe comme de systèmes, qui a pour centre la France et pour organe Paris. L'auteur peut en être cru sur parole : s'il est quelquefois enthousiaste, il se montre aussi satirique. Il est loin d'admirer tout ce qu'accrédite l'opinion. Mais il la reconnaît d'autant plus puissante que ce qu'elle consacre a moins de fond sérieux. En tout cas, l'opinion européenne proclame au dix-huitième siècle la supériorité de notre pays. « Il me semble, dit-il, que je la vois s'élancer du cœur de la France pour aller publier dans tous les climats que le Français est le plus aimable homme du monde, et qu'il faut absolument se défaire de toutes les vieilles rubriques et de tous les anciens usages pour le copier. Je me la représente entrant à la toilette d'une Portugaise et lui disant : Renversez tout cet attirail gothique, et faites venir de Paris sur-le-champ de quoi vous orner, vous farder, vous parfumer. Je me la figure à la table d'un seigneur danois, rejetant tous les mets, et lui persuadant d'appeler au plus tôt tous officiers de bouche qui soient Français. Je l'entends, au milieu d'un collége allemand,

[1] *Paris, le modèle des nations étrangères, ou l'Europe française*, par l'éditeur des *Lettres du pape Gangarelli* (1777). L'auteur, dont le nom n'est pas indiqué dans le titre, est le marquis Caraccioli, qui a eu une certaine renommée littéraire au dix-huitième siècle.

maudire la vieille philosophie, bénir la physique de l'abbé Nollet, et franciser ainsi l'éducation germanique. Je la vois, dans un cercle à Turin, vanter avec enthousiasme les ajustements de Paris et de Lyon, et les mettre en honneur. »

Quelques-unes des nations sont envisagées dans leur bien-être et leur luxe, par l'écrivain souvent judicieux dans ses remarques, mais d'une sévérité quelque peu moqueuse pour les étrangers. Sa plume légère aime à les mettre en regard de la France, qu'elles feront bien d'imiter à presque tous égards, si elles n'ont pas encore suffisamment pris ce sage parti. C'est ainsi que Caraccioli peint d'abord, en les sacrifiant à la France, la Hollande, la Suède, la Russie. Les Hollandais ont pour luxe dominant, nous dira-t-il, une propreté portée à un excès quelque peu ridicule sur certains points, et insuffisante à d'autres égards. « Ils ne connaissent guère les véritables commodités de la vie. » — « N'est-ce pas une singularité vraiment ridicule de les voir cracher dans un vase, qu'ils posent sur la table, plutôt que de gâter leur parquet; de les voir extrêmement malpropres sur eux-mêmes, au point de porter le même linge trois ou quatre semaines, tandis qu'ils ne cessent de frotter et de laver du matin au soir leurs murailles et leurs escaliers? » N'est-ce pas un jugement plus satirique qu'exact? Les riches Hollandais avaient bien des éléments d'une vraie élégance dans leurs ameublements, et quelques-uns faisaient de leurs demeures une collection de curiosités, disons mieux, un musée pour les œuvres d'art qui étaient une des gloires du génie hollandais. Avec le

même mélange de rigueur et de justesse, notre critique montrait l'absence du confortable, la misère même sous certains rapports, unies au faste des grands et des riches chez ces seigneurs suédois ou russes, qui avaient des attelages nombreux, mais aux harnais usés, des tables couvertes de mets qu'eux seuls pouvaient manger, une multitude de valets, mais dont la crasse et l'air misérable faisaient horreur, des appartements sans autre siége que des bancs, sans autres lits que de la paille, excepté ceux des maîtres, quelques cheminées sans pelles, sans pincettes, sans chenets, sans écrans, des cuisines qui semblaient des cavernes, d'où des tourbillons de fumée s'exhalaient continuellement, et où quelques malheureux tournaient la broche, à la manière des paysans, sur des charbons qui épuisaient la viande de ses sucs. Quel détail immense, si l'on voulait énumérer tout ce qui manque dans ces pays pour les rendre propres et commodes! « On y trouve des maisons qu'on appelle palais, et où il n'y a pas de lieux secrets; des endroits qu'on nomme villes, et qui valent bien moins que les plus petits villages en France ; des chaumières qui servent de demeures, et où l'on ne trouve souvent ni pain ni eau. »

La meilleure réponse à ces critiques railleuses était dans les emprunts faits au luxe français par une impératrice Catherine à la cour de Pétersbourg, par un Gustave III à celle de Suède. Ces emprunts, un peu postérieurs à l'écrit de Caraccioli, sont un hommage rendu à la France. Gustave portait à Stockholm avec un goût distingué les leçons que sa jeunesse avait reçues à Versailles. Il mettait un prix infini à créer, à organiser un

théâtre[1]. Il donnait aux fêtes une extraordinaire élégance, qui avait au moins ici le bon effet d'introduire dans les usages une certaine politesse. Le luxe, de la manière que l'entendait et le pratiquait le roi de Suède, était une œuvre de civilisation. Le visiteur, l'hôte assidu de la cour de France, réussissait en partie à importer, à établir cette délicate fleur des arts et des usages élégants dans son rude pays.

Revenons à notre spirituel censeur de tout ce qui n'est pas la France. Les Allemands, les Anglais eux-mêmes ne trouvent pas grâce dans ce parallèle. On trouve bien des observations ingénieuses sous la plume de ce témoin qui a beaucoup vu et comparé, et qui flatte la vanité nationale en montrant ce qui manque à des nations célèbres à tant de titres.

Il dira de l'Allemagne : « La haute noblesse vit magnifiquement, mais elle est seule à vivre ainsi, et je parlerai de la nation en général. On a des lits sans rideaux, chose aussi malpropre qu'indécente, des lits où l'on se perd dans le duvet, et où l'on a des pyramides de plumes pour couverture. Si nous considérons maintenant la manière de manger, quel sujet de censures ! Ici, ce sont des fourchettes à deux pointes, plus propres à percer la langue qu'à porter des mets à la bouche ; là c'est un rôti qu'on fait calciner, et qu'on laisse tremper vingt-quatre heures dans l'eau fraîche avant de le présenter au feu. Il n'y a pas d'ordre ni de raison dans tout le reste. On ne connaît dans les cuisines que l'usage des potages et dans les

[1] V. le livre de M. Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, t. I, ch. v.

appartements que celui des poêles, de sorte que je défie toute personne qui aura les pieds mouillés de pouvoir se sécher. Il serait sans doute plus simple d'avoir au moins une cheminée, mais le peuple allemand est tenace dans ses idées, au point qu'on n'a jamais pu lui persuader que c'était une folie d'employer à chaque serrure autant qu'il en faut pour en construire six, et qu'il était très-difficile et très-incommode de ne tourner une clef qu'avec les plus grands efforts. Quant à leurs domestiques, ils sont si pesants qu'ils paraissent travailler tout le jour, en ne faisant presque rien, de sorte qu'on trouve dans chaque maison une légion de servantes dont on pourrait retrancher les deux tiers. »

Les Anglais ont leur tour : « Mal logés, excepté dans leurs maisons de campagne, ils n'ont pas de meilleure cuisine qu'à la taverne. C'est là qu'ils conduisent souvent un étranger de leurs amis, et qu'ils lui laissent payer leur écot, à moins que par hasard ils ne le mènent chez eux, où il doit donner largement à tous les valets, qui se mettent en haie pour recevoir leur rétribution sitôt qu'on a dîné. Est-ce là vivre en seigneurs? Et cette maxime n'est-elle pas aussi ridicule que l'usage de courir toute la matinée, vêtus comme des courtauds de boutique, pour paraître ensuite le soir en milords? Quand on veut vivre à la manière des grands, tout doit être soutenu, proportionné, et il n'y a point d'instant où l'on ne s'annonce avec décence et dignité. Nous avons vu dans Paris un échantillon du contraste anglais, lorsque nos petits-maîtres, ayant épuisé les modes, et ne sachant plus qui copier, imitèrent messieurs de Londres, et se

crurent fort honorablement habillés en portant du coutil. Cette espèce de mascarade, qui confondait le maître avec le valet, n'a heureusement duré que quelques mois, et n'a conséquemment servi qu'à faire connaître davantage les ridicules d'un négligé malpropre et rustique. » Nous verrons ce qu'il y a d'exclusif et d'outré dans ce portrait des habitudes britanniques.

L'infériorité du Midi n'était pas moins constatée pour ce luxe utile, mêlé de bien-être, que le dix-huitième siècle savait bien souvent distinguer des excès de raffinement et de prodigalité. Au sujet de l'Italie, l'auteur cite le passage d'un livre du temps intitulé : *Les véritables intérêts de la Patrie*, publié en 1764. — « Allez dans les palais des seigneurs italiens, vous verrez que leur cuisine est une glacière à l'heure du midi ; que leurs cuisiniers, qui ne leur servent qu'un dîner de trente sous, vont travailler pour le public afin de ne pas oublier leur métier. Vous verrez qu'ils ont des maisons immenses où le marbre, ainsi que la peinture et la sculpture, brillent de toutes parts, et qu'ils n'ont ni un fauteuil commode pour s'asseoir, ni un lit garni comme il doit être, ni des armoires, ni des garde-robes. Vous verrez qu'au lieu de se servir de cheminées lorsque le froid se fait sentir, ce qui arrive assez souvent, ils font usage de réchauds. Vous verrez qu'ils ont une multitude de valets sans poudre, sans manchettes, et qui vont chercher le supplément à leurs gages chez tout étranger qu'ils mettent à contribution. On ne peut faire une visite en Italie, qu'on ne donne de l'argent aux gens du maître qu'on est allé voir. Vous verrez que leurs équipages pa-

raissent moins des carrosses que des maisons roulantes. Vous verrez que leurs vastes escaliers ne sont jamais éclairés pendant la nuit, et qu'enfin ces seigneurs si fastueux en apparence ont des habits brodés sans avoir une douzaine de chemises. » — « Les maisons de campagne n'ont rien de plus commode, même pendant les deux mois que les Italiens ont coutume d'y passer, et où ils mangent alors pour le reste de l'année. Il faut que toutes les provisions viennent de la ville; car, outre les fontaines qui coulent en abondance, on ne trouve rien, pas même un fruit qu'on puisse savourer. Il n'y a ni poulets, ni œufs, ni laitage; on dirait que ceux qui vont visiter ces lieux enchantés, à raison des eaux et des embellissements, doivent être aussi sobres que les magnifiques statues qu'on découvre de toutes parts. »

Laissons la satire même mêlée d'observations exactes. Les deux contrées qui subissent le plus profondément notre influence sous le rapport du luxe au dix-huitième siècle sont visiblement l'Allemagne et l'Angleterre. L'imitation en Russie se borne à la cour pour se répandre chez quelques princes et grands seigneurs qui habitent les villes. Quel chemin avait fait la Prusse! Une grande partie de ses progrès, elle les devait à la fatale révocation de l'édit de Nantes. Si, en 1701, le duché de Brandebourg s'appelait déjà le royaume de Prusse, il était réduit à deux millions d'habitants qui manquaient de tous les éléments propres à former une société brillante et en voie d'avancement. Le peu de luxe qu'avait ce nouvel État lui venait du dehors. Dans ses villes, qui n'étaient pas même pavées et éclairées, à peine quelques

riches étalaient-ils des tapis, des étoffes, des soieries, des meubles, chèrement payés. Le goût ne leur était pas moins étranger que l'industrie. Les trente mille habitants de la capitale n'en savaient pas beaucoup plus sur le beau, sur l'esprit et sur les manières, que les grossiers Allemands des provinces. « Berlin (c'est Frédéric le Grand qui s'exprime ainsi), Berlin, depuis si magnifique, n'était qu'une étable infecte, habitée par quelques milliers d'engraisseurs de bestiaux. »

Il faut le dire au moment où nous constatons tout le profit que la Prusse devait à cette faute lamentable qu'on nomme la révocation de l'édit de Nantes : elle avait tenu compte des intérêts de la conscience et de la religion, en suppliant Louis XIV d'épargner les protestants de France. Ce n'est pas la faute du Grand-Électeur s'il y perdit sa peine, et ne reçut de Le Tellier et de Louvois que des paroles hautaines et dures. L'édit de Potsdam ouvrit un asile aux proscrits. Du même coup l'industrie et le luxe étaient créés dans ce pays jusqu'alors presque exclusivement militaire. On offrait aux émigrants des secours de tous genres, transports faciles, provisions, matériaux, pensions même, exemptions d'impôts. Malgré ces appâts, les plus riches émigrants ne choisirent pas le triste Brandebourg, mais beaucoup y allèrent, environ vingt mille, dont plusieurs étaient importants et illustres, tels que le lieutenant général de Varennes, le maréchal de Schomberg et ses fils, de Beaufort, de Mongommery, de Comminges ; on citerait aussi d'autres familles nobles, des savants, des artistes, des industriels. La Prusse ne saurait oublier un Pierre Mercier, d'Aubusson, auteur

des premières tapisseries; un Gossart, des Gobelins, fondateur des belles fabriques de laine à Francfort-sur-l'Oder; un Jacques Vaillant, peintre; un Paul Detan, architecte, par qui Berlin fut embelli; un Fleureton, de Grenoble, auquel est due la première fabrique de papier. Il faudrait ajouter à cette liste incomplète ces mineurs, ces artisans qui travaillèrent non seulement l'acier, mais l'or, ces propagateurs des institutions de crédit, comme Nicolas Gauguet, de Paris. Ce furent des Français qui établirent à Berlin et dans d'autres localités des manufactures de drap, de serges, d'étamines, de petites étoffes, de droguets, de crêpons, de bonnets, de bas tissés au métier, de chapeaux de castor, de poil de chèvre et de lapin, sans parler des établissements scientifiques et littéraires, écoles de médecine et de chirurgie, de physique et de chimie, académies. Ce furent des Français qui créèrent une foule de jardins où la culture des fleurs, inconnue jusque-là, prit un rare développement. Les Français firent révolution dans la cuisine et dans la pâtisserie, dans la boulangerie même, en introduisant le *Pain Français*. Ils plantèrent aussi des vignes. On voit à quel point un luxe agréable, brillant, utile aussi, se mêle aux industries de première utilité, si l'on regarde l'ensemble des importations de la France dans l'Allemagne du Nord. Frédéric le Grand a senti et peint vivement ces emprunts faits à la France forcée par le despotisme à se transplanter, à se faire allemande. Il a mieux encore exprimé ce qu'il en pensait par un seul mot. Un seigneur français lui demandait, de la part de Louis XV, ce qu'on pourrait faire pour

lui être agréable : « Pour m'être agréable ? Une seconde révocation de l'édit de Nantes. »

Le luxe de cour ne tarda pas à se mettre de la partie : plein d'encouragements habiles, d'exemples bien entendus avec la reine Sophie-Charlotte. Elle groupa dans son petit Charlottenbourg les savants, les hommes de lettres. Le même luxe de cour n'est guère qu'ostentation vaine et dépensière avec son époux Frédéric, dont l'autre Frédéric, celui qu'on nomme le Grand, juge le luxe avec une légitime sévérité : « Ses ambassades étaient aussi magnifiques que celles des Portugais, encore puissants dans l'Indoustan, et, se souvenant d'Albuquerque, il foulait les pauvres pour engraisser les riches et donner de fortes pensions à ses favoris. Son luxe tenait plutôt du faste asiatique que de la dignité européenne. Sa cour était comme une grande rivière, qui absorbe l'eau de tous les petits ruisseaux. » On ne saurait mieux apprécier le faste absurde de ce parvenu royal qui portait, à son couronnement, un habit dont chaque bouton valait 3000 ducats, et qui ne trouvait pas que cent chambellans fussent trop pour son service, et trois cents chevaux pour porter son équipage et sa personne[1] !

Quelques princes allemands poussèrent les prodigalités somptueuses jusqu'à un point qui étonne dans un tel pays et de la part de chefs de petits États. On voit Auguste le Fort, Électeur de Saxe, dépenser 80 000 écus pour monter à Dresde, en 1733, l'opéra de Solimon[2]. Le

[1] V. sur les idées de Frédéric le Grand en économie politique les *Mélanges d'économie politique et d'histoire* de M. G. Roscher.

[2] Devrient, *Histoire de l'art scénique en Allemagne*, t. II.

même Électeur dépense des millions pour sa résidence de Muhlberg[1]. Le duc Charles de Wurtemberg, fondateur de l'Académie Caroline, fit de sa cour une des plus brillantes de l'Europe. Il appelait le concours des plus célèbres artistes pour les spectacles qu'il donnait. Il faisait tirer au sort par les invités les plus riches cadeaux, jaillir pour la foule le vin des fontaines, creuser des lacs sur les montagnes, tirer des feux d'artifice qui revenaient à une demi-tonne d'or, organiser des parties de traîneaux, pour lesquelles on était obligé de faire venir la neige de fort loin[2]. Or, le Wurtemberg ne comptait guère que 600 000 habitants, et les revenus ordinaires, provenant des domaines et des impôts, ne couvraient pas les dépenses. Il fallut pressurer les populations, pour suffire à de telles profusions.

Le luxe, dans cette société allemande du dix-huitième siècle, offrait un mélange de traits germaniques et d'emprunts français. Voici d'abord pour le costume : « L'habit de *gala* pour le simple bourgeois, comme pour le prince, consistait en une redingote de velours clair ou sombre, orné de broderies de soie d'or et d'argent, de manchettes de dentelle sortant de dessous les manches à revers, et d'un jabot de dentelle également bouillonné devant la poitrine. On ne portait des bottes que par le mauvais temps. D'ordinaire on visitait les dames en souliers et en bas de soie. Jeunes et vieux portaient l'épée au côté, et les personnes d'un âge mûr s'appuyaient sur une longue canne à pomme d'or. Certains corps de métier se

[1] Keyssler, *Voyages en Allemagne.*
[2] Vehse, *Histoire des cours d'Allemagne*, t. XXV.

distinguaient par la nuance de leur vêtement; un médecin aurait manqué à sa dignité, s'il s'était présenté autrement qu'en perruque poudrée et triangulaire, en robe écarlate bordée d'or, avec un petit chapeau de soie sous le bras et l'inséparable canne à la main, sur laquelle il s'appuyait sur le menton pour réfléchir dans les cas graves. Les élégants, au lieu de perruque, portaient les cheveux frisés et poudrés en aile de pigeon. D'ailleurs la perruque fut proscrite par Frédéric-Guillaume de Prusse[1]. » Les femmes allemandes rivalisaient avec leurs voisins d'outre-Rhin. Un magistrat d'une ville du sud, avait même promulgué à leur adresse, en 1728, la prescription suivante : « Nous exigeons que les femmes, dont la vanité a grandi d'une façon désespérante, s'habillent suivant la mode de notre pays et qu'elles ne portent pas de bijoux d'or. Permis à elles d'avoir des fichus en soie, pourvu que la dépense n'en soit pas exagérée. Nous défendons l'usage des crêpes de soie, des robes à couleurs voyantes, des corsets de damas, velours en soie, ainsi que des plumes et des fleurs au chapeau, des corsets à la française qui se lacent par derrière, des plis aux manches, des talons de souliers recouverts de satin, de la mousseline rayée, etc. »

Le sexe féminin rivalisait en effet de luxueuse élégance avec les femmes françaises, et ne se montrait pas moins asservi à la tyrannie des modes. Voyez sous la plume du même auteur, le portrait d'une jeune élégante en costume de bal : « Sur sa tête s'élève une coiffure pou-

[1] Johannès Schew, *La société et les mœurs en Allemagne*, traduction Tissot.

drée à plusieurs étages richement garnie de plumes, de fleurs et de rubans. A l'autre extrémité du corps de notre élégante, la pointe du pied s'appuie sur une petite échasse qui tient au brodequin de velours ou de satin; la taille de guêpe est comprimée sous un corset de baleines; le vaste panier est recouvert d'une jupe de soie à mille plis, sur laquelle se dessine une tunique de même étoffe avec une large traîne. Des manchettes de blondes tombent jusqu'au coude, et l'avant-bras se détache sous un gant parfumé. Point de fard : les jeunes femmes n'en mettent pas, mais çà et là, au coin des yeux ou de la bouche, au menton, des mouches pour animer le jeu de la physionomie. » Représentez-vous maintenant une réunion de femmes et d'hommes du monde ainsi attifés, se balançant sur le parquet d'une salle meublée dans le style dit *rococo*. — Cependant peu à peu les hommes abandonnèrent ces brillants et lourds oripeaux pour un costume plus dégagé et moins fastueux; mais les femmes restèrent fidèles, jusqu'en 1790, aux paniers, aux souliers à talons et à leur vaste coiffure poudrée.

La société viennoise déployait le luxe de costume et d'ameublement qu'elle mêlait à certaines habitudes de simplicité. Sous Marie-Thérèse et son époux, François de Lorraine, la cour de Vienne devint animée et brillante. On donna des carrousels, des opéras, des ballets et des bals qui réunissaient parfois jusqu'à deux mille invités. Ces fêtes absorbaient tous les ans six millions de florins. On brûlait douze mille cordes de bois, et il y avait plus de deux mille chevaux dans les écuries. Quand l'impératrice sortait, elle distribuait en abon-

dance les ducats aux mendiants. Ce goût de la dépense gagna son entourage, et la passion du jeu fit surtout fureur à la cour. La belle maîtresse de l'empereur, la princesse Auesperg-Neipperg, perdit un soir 12 000 ducats. Tous ces traits rappellent Versailles, sauf la surveillance exercée sur les mœurs avec une rigidité excessive et assez inutile par la vertueuse impératrice qui instituait des commissions de pudeur pour surprendre et châtier les désordres[1].

L'Angleterre, dès le dix-septième siècle, s'était mise pour le luxe à la suite de la France. M. Guizot a pu dire qu'elle eut « son âge de gaîté et d'allégresse nationales », et que, sous la reine Élisabeth, bien que la condition des hommes fût encore dure et agitée, la liberté incomplète, les destinées publiques précaires, le pays se reposait de la guerre civile et s'essayait à la prospérité. Il avait confiance dans son gouvernement. La reine, souvent tyrannique, était populaire et respectée. La sécurité ne manquait ni au travail ni au plaisir. Pour s'enrichir, ou pour s'amuser, rien ne coûte alors, rien ne semble impossible. A la cour et parmi le peuple, dans les campagnes comme

[1] L'influence française sur la jeunesse viennoise est signalée assez sévèrement par le touriste anglais Woasall, qui écrit au sujet des jeunes gens de Vienne : « Ils voyagent comme les Anglais, c'est-à-dire qu'ils vont de Vienne à Paris en passant par l'Italie. En rentrant chez eux, ils y rapportent les ridicules des Français, sans la politesse ni la vivacité ni l'élégance de ce peuple, etc. » — En Prusse, la même influence, favorisée à la cour dans les usages par le premier roi de Prusse, fut combattue avec une sorte de brutalité par le roi Frédéric-Guillaume Ier, qui congédia tout ce fastueux attirail de la représentation et dit : « Je ne veux rien de ces rusés Français, je suis un vrai Allemand. »

dans les châteaux, comme dans les villes, règne un goût général de réunions sérieuses ou frivoles, de fêtes magnifiques ou rustiques. Pour les grands le luxe est agréable plutôt que pompeux ; pour les petits l'aisance permet la gaîté. La foule aristocratique et populaire se presse à Londres dans les théâtres, aux drames de Shakespeare, dans les comtés autour des ménestrels. Les banquets et les jeux se mêlent presque chaque jour aux travaux des champs et aux solennités de la religion.

Dans les hautes classes la passion de briller prend parfois à cette époque un inquiétant développement. On peut en juger par l'exemple trop illustre d'un grand philosophe, d'un grand écrivain, du rénovateur des méthodes modernes, d'un homme recommandable par toutes sortes d'excellentes qualités personnelles, le chancelier Bacon, entraîné à des actions indignes, à de véritables bassesses, par ses goûts de luxe sans mesure. Il se croit obligé à entretenir sur un pied magnifique ses splendides résidences York-House, Sorhambury, Verulam-House, qui lui avait coûté 10 000 livres sterling. Il tient table ouverte, il dépense des sommes exagérées pour les volières, pour les fleurs rares. C'est partout le même homme qui, recevant du roi un chevreuil, donnait au garde 50 livres sterling. Entouré plutôt que servi par de nombreux domestiques, il trouvait noble de laisser la corruption pénétrer dans tout ce monde subalterne. Il feignait de ne pas s'apercevoir que ses serviteurs achetaient des terres avec l'argent qu'ils lui avaient volé. Bacon devait tout faire pour payer le prix de telles folies et de telles faiblesses. S'il ne vendit pas l'iniquité, on peut dire qu'il

vendit la justice. Condamné, chargé d'amendes, pensionné par le roi, il ne put s'abstenir de ce luxe devenu doublement scandaleux après ses humiliations et l'arrêt qui l'avait frappé. Il vécut jusqu'à la fin endetté. On a cherché ce qui avait pu rompre à ce point l'équilibre moral dans un si grand homme, expliquer des actes de vénalité si humiliants. La réponse n'est plus à faire ; encore une fois c'est la passion du luxe répandue dans la classe élevée. C'est elle qui a causé cette chute éclatante d'un des personnages dont l'Angleterre s'honore à tant de titres, d'un des plus éminents promoteurs de l'esprit humain dans les temps modernes[1].

A mesure que nos industries de luxe se développent sous Louis XIV, l'Angleterre nous en emprunte les produits. Milord Bolingbroock dit que, du temps de Colbert, les colifichets, les frivolités du luxe français, coûtaient à l'Angleterre plus de onze millions de notre monnaie, et aux autres nations à proportion. La cour donne d'ailleurs au dix-septième siècle des exemples imités eux-mêmes des grandes cours absolutistes. Ils agissent d'autant plus sur la classe des riches marchands qu'à cette époque déjà, la bourgeoisie était opulente. Selon Hume[2], la Chambre des communes était même beaucoup plus riche que la Chambre des pairs. La cité de Londres au seizième siècle avait acquis d'immenses richesses; le roi, la cour, presque tous les grands seigneurs du royaume étaient devenus ses débiteurs. L'accroissement d'industrie, de

[1] V. *Bacon,* par M. Ch. de Rémusat, et l'étude de Macaulay sur le même personnage : *Critical and historical Essays*, vol. III.

[2] D. Hume, t. VIII, p. 385, édit. de Bâle (1789).

prospérité, de crédit, de luxe dans la classe opulente ou aisée, rendait moins blessant le spectacle du faste royal qui rencontrait alors dans l'assentiment complaisant des peuples une sorte de complicité. L'adoption des modes françaises trouvait sous Charles Ier un intermédiaire puissant dans la reine, d'humeur si capricieuse et si légère, Henriette-Marie. Elle ouvrait à ses jeunes favoris catholiques libre carrière pour étaler les mœurs et les usages du continent. Les dépenses de représentation s'accrurent démesurément sous Charles, prince personnellement ami de la simplicité et de la vie intérieure, mais qui regardait les splendeurs du trône et les fêtes de la cour comme un des devoirs de la royauté[1].

C'est seulement au dix-huitième siècle que le grand luxe anglais allait éclater. Il s'étale dans la période qui précède la reine Anne et sous ce règne élégant. Les développements du commerce, l'énormité des traitements et des pensions, l'usage et l'abus du crédit, la spéculation effrontée sur les fonds, les marchés et les emprunts, accumulent les valeurs mobilières dans quelques mains puissantes. La dette de l'État, immense pour le temps, était un capital toujours réalisable et toujours productif que se partageaient les habiles. Malgré la cherté toujours croissante, le luxe ne se ralentit pas; mais il prend quelque chose de la solidité de la société dont il devient la parure. Les manoirs de famille, les grands parcs, les collections de livres, de tableaux et d'antiquités, les vieilles et précieuses vaisselles d'or et d'argent, tous ces

[1] V. Guizot, *Histoire de Charles Ier*, t. I, liv. II.

trésors durables qui font partie de l'apanage patrimonial, sont chaque jour plus appréciés, plus recherchés. L'Angleterre commençait à devenir ce qu'elle devait être chaque jour davantage, le dépôt de toutes les richesses transportables de l'univers. Une preuve frappante de ce développement du luxe dans les intérieurs aristocratiques est la fabrication de la vaisselle d'argent. Elle prit, sous la reine Anne, un essor subit, sur lequel l'accroissement de la consommation de thé exerça une grande influence. Durant la période de 1765 à 1780, l'usage des théières et cafetières, terrines, plats, assiettes, plateaux et vases d'argent, même de seaux pour rafraîchir le vin, augmente beaucoup ; celui des assiettes et des couvercles d'argent se répand même dans les classes moyennes. Tous voulurent avoir des montres, et la dorure des appartements absorba beaucoup d'or. Parmi les objets que l'on fabriquait le plus en argent figuraient des aiguières, des fourchettes, des salières, des réchauds, des boucles, des agrafes, des étuis, des gaînes, des poignées et des gardes d'épées. Ce genre de luxe a survécu. Il est encore un des côtés saillants du mobilier anglais. On estimait qu'il y avait, en Angleterre, vers 1830, dix mille familles possédant chacune en articles divers d'orfévrerie et d'argenterie, une valeur moyenne de 500 livres sterling (12 500 francs), en ne comptant que la valeur intrinsèque, déterminée sur le poids du métal, et environ cent cinquante mille familles, ayant chacune pour 100 livres sterling d'articles d'or et d'argent, évalués au prix d'achat. Certains petits articles, tels que pendants d'oreilles, cuillers et ustensiles

semblables, étaient dans la possession des familles les moins aisées[1]. Ce total de quatre cent millions convertis en objets de luxe ou en ustensiles a son origine au dix-huitième siècle.

Horace Walpole est un des types de cette vie moitié anglaise, moitié française, alors à la mode dans cette aristocratie blasée, qui se réfugiait dans les goûts frivoles et dans l'amour immodéré des curiosités. Distingué et maladif, très-préoccupé des petites choses, admirable à dire des *riens* dans ses lettres, et par là, le plus Français de ses compatriotes, sachant traiter les affaires sérieuses comme des bagatelles, et les bagatelles comme des affaires de haute importance, Horace Walpole ne déploie jamais plus de ressources de passion et d'esprit, que quand il s'agit de parvenir à acheter à tout prix quelque *rareté*, armure, livre, gravure, tableau, tapisserie, vieux ameublements. La recherche d'ornements nouveaux, bizarres, quelquefois grotesques, dont il puisse décorer sa maison de ville ou sa villa, occupe de longs moments dans sa longue vie : il semble que ce soient là les emplois vraiment graves de son temps, dont il se détourne pour jeter un regard sur la politique comme sur un objet d'amusement[2]. Après s'être un instant distrait à faire des lois et à voter des millions, notre aristocrate revient à de plus importantes recherches, telles que le peigne de la reine Marie, le chapeau rouge de Wolsey, la pipe que fumait Van Tromp pendant sa dernière ba-

[1] Jacob, *Production et consommation des métaux précieux.*

[2] On a vu plus haut le développement du luxe des parcs et jardins anglais auquel Walpole lui-même ne reste pas étranger.

taille navale, et l'éperon que le roi Guillaume enfonça dans le flanc de Sorrel[1]. Il nous est facile de saisir les traits multipliés et caractéristiques de cette passion du luxe à la manière anglaise chez un grand seigneur qui pose avec beaucoup d'esprit, mais non sans prétention, devant nous, devant ses compatriotes et devant lui-même. Il parle même de ce luxe anglais en philosophe, en politique, lorsqu'il écrit plus familièrement à son amie, à la plus ennuyée des Françaises, la marquise du Deffand. Sa spirituelle correspondante voulant savoir si l'Angleterre avait comme la France des petits maîtres, perdant des millions, et recevant des pensions qui ne suffisent pas pour payer leurs bouquets journaliers : « Oui, répond Walpole, nous avons des cadets qui donnent un louis par jour pour des roses et des fleurs d'orange au mois de janvier. Ils entrent dans une assemblée, derrière un buisson, etc.[2] » Dans une autre lettre, dont il ne nous reste malheureusement que des fragments, comme de toutes celles qu'il écrivit à sa vieille amie, on lit : « Le luxe est l'objet, et l'intérêt personnel le moyen. Tout le monde veut être riche, parce que nous n'avons ni principes ni point d'honneur ; tout le monde veut se ruiner, parce que c'est la mode. On n'est pas avare ; on n'est que corrompu. » — Cette appréciation n'était pas seulement la sentence portée par un homme d'esprit et un homme d'État contre la riche société anglaise. Elle ne s'appliquait que trop à la France.

[1] Macaulay, *Critical and historical Essays*, t. II.

[2] *Correspondance de Mme de Deffand avec Horace Walpole*, t. II, lettres de mars 1772 et de mai 1773.

LIVRE III

LE LUXE ET LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION DU LUXE ET LE LUXE PRIVÉ

I

DEUX TENDANCES DE LA RÉVOLUTION RELATIVEMENT AU LUXE

La Révolution française, que nous avons vue se préparer par les désordres financiers, nés de la prodigalité fastueuse, et par les mœurs publiques et privées infectées d'un luxe immoral, éclatait comme un effet dès longtemps prévu et annoncé. Nous allons la voir à son tour aux prises avec la même question du luxe privé et public.

Pour comprendre la manière dont elle l'a résolue, il faut se rendre compte de ses principes et de ses tendances et de ce qu'on y rencontre parfois de contradictoire. Elle

devait en effet obéir à deux courants opposés. Le premier, le plus fort, se caractérise par la liberté et la civilisation, dans le sens moderne. Pour nous modernes, en effet, la liberté n'est pas seulement la liberté politique comme chez les anciens, mais la liberté civile et la liberté privée. La conscience est libre. Le foyer domestique est libre. Nous vantons le progrès, la civilisation, qui se traduit par l'élévation du niveau intellectuel, moral et matériel des masses, qui recherche le développement le plus haut, le plus complet possible de la science dans la sphère de la pensée. Nous voulons aussi que la richesse, produite sans entraves, se répartisse sans privilège, qu'elle soit consommée sans intervention oppressive de l'autorité publique. L'industrie et les arts, au sein de cette civilisation, représentant, celle-là, l'idée de l'utile, et ceux-ci l'idée du beau, le luxe y tient sa place, sous certains aspects; il y est comme l'ornement, la décoration de nos sociétés, où il forme aussi l'élément progressif du bien-être. La répression de ses abus est affaire de mœurs. L'esprit, la nature même des institutions civiles et politiques en combattent les abus dans leur source, par l'esprit d'égalité, par la puissance de l'opinion, sans avoir la prétention tyrannique de les prendre directement corps à corps. Voilà la pensée moderne. Elle inspire à beaucoup d'égards la Révolution. Mais on remarque dans celle-ci un courant bien contraire qui tend au nivellement des conditions. Il fait tout remonter à l'État comme à sa source. L'État n'est plus, il est vrai, le pouvoir absolu des rois. La démocratie souveraine en prend la place. C'est le bien de tous qu'on veut assurer. Pour cela on

invoque la loi. Elle sort de son domaine répressif. Elle envahit la destinée individuelle dans toutes ses parties. Elle entre dans la vie privée, religieuse, civile, économique. Elle décrète la vertu. Elle dit à la richesse : « Tu n'iras pas plus loin ! » au luxe : « Tu t'abstiendras de certaines formes ; tu ne dépasseras pas un certain degré. » Ce courant traverse la Révolution. Il aboutit chez les plus modérés à l'extrême centralisation, à l'exagération du pouvoir de l'État ; il entraîne les esprits excessifs vers la plus irréalisable utopie.

On a l'habitude de personnifier la première de ces tendances dans l'Assemblée constituante, la seconde dans la Convention. Jugement dans de pareils termes trop absolu. Les partisans de l'État à outrance et de la centralisation presque sans limites ne manquaient pas dans la première Assemblée. Les Économistes eux-mêmes, se souvenant du docteur Quesnay, n'avaient pas en politique des idées aussi dégagées d'intervention de l'État et de quasi-absolutisme de la royauté qu'en matière de travail et de commerce. Nul doute pourtant que la direction des idées de la Constituante n'ait été favorable à la liberté individuelle, malgré son amour pour l'unité. Les disciples de Rousseau et de Mably tinrent une place plus considérable à la Convention. Ils y représentèrent l'école réglementaire de la démocratie. Ils subordonnèrent à l'excès la liberté privée à la souveraineté politique. Ils parlèrent souvent de la richesse et de l'industrie avec un dédain hostile. Ils n'attaquèrent pas en général l'inégalité des conditions d'une manière absolue, mais ils voulurent la resserrer dans de plus étroites

limites. Il ne leur suffit pas de se fier à la liberté des transactions, pour détruire les monopoles et supprimer certaines inégalités énormes. Ils invoquèrent des moyens législatifs dont le nivellement était le but direct. Le luxe, ils le suspectent, ils le condamnent, ils cherchent à aviser aux moyens de le restreindre, sinon même de l'abolir.

Au sein de la Convention, nous verrons se développer ces différentes tendances. Le parti dont Robespierre fut le chef représente principalement ces idées d'égalité un peu niveleuse, je ne dis pas de communisme, et cet idéal de simplicité. On a coutume de regarder, et cela est le plus souvent vrai, les Girondins comme des amis de la civilisation moderne, qui en comprennent les conditions libérales. Plusieurs pourtant parmi eux, et non des moins distingués, forment aussi ce rêve d'une simplicité antique, maintenue à l'aide de règlements émanés de l'autorité. Peut-être n'y a-t-il pas lieu d'en être surpris. Nous avons vu le sage publiciste par excellence, Montesquieu, écrire des choses assez singulières, au milieu de traits de raison et de génie, sur la propriété, l'inégalité, le luxe, le commerce. Ce grand écrivain, si moderne par ses côtés supérieurs et originaux, si contraire aux idées antiques pour tout ce qui touche l'esclavage, la pénalité barbare, l'oppression en matière de conscience, etc., parle lui aussi, par moments, en contemporain des législateurs de l'antiquité. De là quelque chose de confus, qui déjoue les classifications de partis. Des esprits qu'on croyait acquis aux plus judicieux principes du droit moderne récitent Plutarque ou le *Télémaque*. Ces législateurs du dix-huitième siècle, sous

l'habit du bourgeois français semblent dans leur superstitieuse politique d'antiquaires porter je ne sais quelles reliques de Minos ou de Charondas.

Enfin, dans cette terrible Montagne, qui paraît être la citadelle exclusive de l'idée spartiate, il y a aussi partage. Les *Dantonistes* sont des révolutionnaires enflammés par toutes les passions du temps contre les aristocrates et les nobles, mais non pas contre les *riches*. Ni dans la théorie ni dans la pratique ils ne se montrent contraires à l'opulence. Les jouissances de la vie facile leur agréent. C'est là même une cause de la haine qu'ils inspirent aux *purs* du fanatique parti qui les envoya à l'échafaud, en alléguant la *vertu* comme motif de proscription. Mais, je le répète parce qu'on l'oublie trop, cette fraction puritaine du parti montagnard ne fut jamais qu'une secte. Parmi les proscripteurs de Danton, la majorité n'était pas plus que lui montée au ton de l'austérité lacédémonienne. Ce fut la politique, inexorable comme la haine, non la morale, qui leur fit porter l'arrêt de mort.

II

LES DISCUSSIONS SUR LE LUXE DE 1789 A 1794

Le mot qui retentit dès le début de la Révolution : « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières ! » ne fut qu'un cri de guerre. Nous n'y chercherons ni l'effet ni l'écho d'aucune théorie. Ce fut la vengeance des paysans. D'ailleurs la Révolution imita plus d'une fois les

empereurs romains. En ayant l'air de proscrire un *suspect* politique, elle visait au *riche.* Dans le noble inoffensif, c'était l'opulence qui offusquait. On punissait non pas la naissance, mais le faste. Dans les campagnes, le train de vie des châtelains paraissait une insulte à la misère, en même temps qu'il rappelait de vieux griefs d'impôts et de corvées. Dans les villes, ces fortunes exceptionnelles devaient offusquer cette sorte d'égalitaires exagérés et emphatiques qui accusaient dans leur bizarre langage les clochers « *d'attenter à l'égalité des maisons* ». Le peuple s'en prit aussi à la richesse et au luxe des *accapareurs.* On sent la haine contre le riche dans les scènes qui ensanglantèrent la Révolution dès ses débuts, dans les massacres de Foulon et de Berthier, dans les cris même arrachés par la famine, dans les désordres engendrés par de cruelles souffrances.

Cette colère éclata contre le luxe des hauts fonctionnaires tout au début. Un écrivain, qui devait plus tard, en termes plus généraux, défendre le luxe sous la République, Camille Desmoulins, sert d'organe aux griefs du peuple. Il attaque dans sa feuille, avec une colère véritable ou feinte, le train de maison trop opulent et trop fastueux du maire de Paris, l'illustre Bailly. Le digne savant devient sous sa plume un *Pharnabaze.* Pure question de tapisserie et de décoration de salon, qui va devenir un grief populaire avant de se poser comme une question sociale. Desmoulins dénonce le chiffre du traitement que reçoit Bailly, le luxe de l'Hôtel de Ville, l'équipage du maire de Paris, qui a « devant sa voiture des gardes à cheval et derrière des laquais à livrée, » en un

mot ce que la coutume attribuait, sous la monarchie, aux hautes fonctions municipales, et ce qu'on n'avait pas encore songé à abolir en décembre 1789.

Ce sont là des déclamations, des symptômes de haine, ce ne sont pas des théories. Autant en dirai-je des proscriptions de 1794. Ne pas proscrire les riches, quand on proscrivait une foule d'autres catégories sociales, eût été, selon Barrère, une véritable iniquité. Aussi s'applique-t-il, dans une justification singulière, à démontrer l'impartialité de la guillotine. « On m'accuse, dit-il, d'avoir donné, dans un rapport du 12 nivôse, de l'extension à la loi (loi de proscription du 17 septembre), en désignant toutes les classes de la nation comme comprises dans cette loi, et en passant en revue les nobles, les fanatiques, les incrédules, les aventuriers, les étrangers, les *opulents*, les pauvres, les citadins, les habitants des campagnes, les politiques, les *marchands*, les *banquiers*, les éloquents, les indifférents, les écrivains périodiques, les lettrés.... *Eh bien! j'étais plus humain que ceux qui ne voulaient trouver de coupables que dans une classe, car je voulais les frapper dans toutes*[1]. » Ainsi les *riches* doivent figurer sur cette liste conçue dans un si large esprit, mais l'équitable échafaud ne doit pas les *favoriser* plus que d'autres. En réalité, il ne pouvait pas en être de la sorte, avec le caractère que la Révolution avait pris et l'essor donné aux passions populaires. La richesse semblait une usurpation aux yeux du pauvre, plus oppressive que toute autre. L'étalage de ce qui en subsistait

[1] Réimpression du *Moniteur*, t. XXIV, p. 48.

était regardé comme un luxe insolent. La confusion que les masses font trop naturellement entre l'idée de la propriété et de la fortune avec celle de monopole injuste, s'était de plus en plus introduite dans les esprits, elle s'était partout implantée dans les cœurs ulcérés.

Arrivons à des débats plus théoriques.

Dès les premières années, la guerre du pauvre et du riche se fait jour plus d'une fois. Dans un pamphlet démocratique et déjà socialiste, les *Quatre cris d'un patriote*, on lit des phrases comme celles-ci : « Que servira une constitution sage à un peuple de squelettes qu'aura décharnés la faim ? Il faut vite ouvrir des ateliers, fixer une paye aux ouvriers, forcer le riche à employer les bras de ses concitoyens *que son luxe dévore*, nourrir le peuple, garantir les propriétaires de l'insurrection terrible et peu éloignée de vingt millions d'indigents sans propriété. » On lit de même dans le *Cahier des pauvres* : « Il faut premièrement que les salaires ne soient plus aussi froidement calculés d'*après les maximes meurtrières d'un luxe effréné* ou d'une cupidité insatiable, etc. » Mais, dans cette période enthousiaste d'idées générales et souvent généreuses, ce côté négatif, qui a pour expression la division des classes, est relégué tout à fait au second plan. L'élan de 89 fut commun à tous, et l'idée de la liberté dans le libre emploi de la richesse comme dans le travail prima toute autre pensée.

En 1792, 1793, 1794, la question sociale se pose sous différentes formes, rapports du travail et du capital, coalitions, etc. Le luxe y tient sa place. On se demande ce que sera la nouvelle République, une République de

richesse et de brillante industrie, ou une République à l'image du temps de Fabius, ayant pour trait dominant la pauvreté, devenue un titre d'honneur et comme un certificat de civisme. En un mot, les deux théories sociales qui prétendaient concurremment assigner à la Révolution son rôle et son but, se trouvent ici en présence.

Je ne sais si jamais l'école de la *vertu*, du retranchement stoïcien, eut un représentant plus décidé que l'austère, *l'incorruptible* Robespierre ; car on ne peut lui refuser ces qualités, qui ne justifient ni ses faux systèmes, ni ses haines impitoyables. « Le principe du gouvernement démocratique, c'est la vertu, disait Robespierre dans une solennelle circonstance où il faisait parler la philosophie même de la Révolution, et son moyen, pendant qu'il l'établit, c'est la terreur. — Nous voulons substituer, ajouta-t-il, la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, *l'empire de la raison à la tyrannie de la mode*, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, *l'amour de la gloire à l'amour de l'argent*, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, *la vérité à l'éclat, les charmes du bonheur aux ennuis de la volupté*, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands ; un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable ; c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. » Voilà une énumération antithétique un

peu trop prolongée, mais qui posait avec netteté le programme des réformes morales et l'idéal de la société régénérée[1].

Dans le même rapport, Robespierre combattait la corruption lâche et vile, qui ne pouvait se passer des délices d'une vie opulente. — Il opposait, dans une nouvelle antithèse, le palais de Crassus et la chaumière de Fabricius. Il parlait du riche sur le ton du mépris, de l'or comme d'une chose à laquelle s'attacherait une malédiction. Toutefois il rejetait en termes exprès la théorie de l'égalité absolue des biens.

Robespierre ne veut pas de loi agraire. Il n'admet, en revanche, la propriété que comme une création de la loi, non comme le résultat d'un droit naturel, ce qui met le législateur à l'aise. Si l'usage de la propriété est une pure concession du législateur, pourquoi n'en interdirait-t-il pas l'abus, ne proscrirait-il pas le luxe dès lors, s'il juge que le luxe est abusif?

L'économie sociale de Robespierre renferme plus de lieux communs que d'idées mûrement réfléchies sur la distribution de la richesse. On peut en dégager toutefois le droit et le devoir pour l'État d'intervenir pour *restreindre* les inégalités jugées exorbitantes, pour resserrer dans certaines bornes le luxe *abusif*, et faire servir le *superflu* des uns au soulagement de la misère des autres. L'impôt, dans le système de Robespierre, est un instrument d'égalisation, de philantropie et de moralité. Il le veut *progressif* selon le chiffre des fortunes, c'est-à-dire

[1] Rapport sur les principes de morale qui doivent diriger le gouvernement révolutionnaire lu au club des Jacobins, séance du 17 pluviôse an II.

de manière à frapper de plus du double une fortune double, selon la nature bien connue de cet impôt. Dans quelle mesure entendait-il que la progression fût appliquée? Nulle part il ne l'indique. Aucun doute, en définitive, que les trois principes clairement posés par ce tribun populaire, l'impôt progressif, le droit au travail, le droit à l'assistance, ne fussent autant de machines puissantes agissant, sinon toujours avec intention, du moins en fait contre le luxe des particuliers.

En effet — j'en fais ici la remarque — un impôt progressif devient à volonté un impôt somptuaire et qui plus est, un impôt de nivellement. Une fois l'impôt employé comme un instrument d'égalisation, où s'arrêtera-t-on? L'impôt proportionnel, considéré comme la dette acquittée envers l'État pour les services qu'il rend, rencontre sa limite indiquée dans le chiffre même des fortunes, et ne peut s'accroître arbitrairement avec l'élévation de leur taux. Tout au contraire est nécessairement, fatalement, arbitraire dans l'impôt progressif, car tout y dépend de la modération du législateur. Plein de ménagement aujourd'hui pour la propriété, il pourra demain perdre toute mesure. Tantôt il fera de la taxe progressive un véritable impôt somptuaire, tantôt il y trouvera un sûr moyen de confiscation.

Que les ordonnances et les taxes somptuaires et même tendant à l'égalisation fussent dans les données économiques et politiques de Robespierre, cela paraît certain; mais, sur ce point, on en est réduit à une simple conjecture. Le terrible réformateur a emporté dans la tombe le secret de ses idées; il est à croire qu'il ne le

possédait pas lui-même complètement. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'idéal de simplicité austère, de médiocrité générale dans les fortunes qu'il s'était formé, le dominait trop pour que le luxe de l'opulence pût être à l'abri de restrictions systématiques, destinées à modérer fortement, sinon à supprimer tout à fait, le luxe dans la République nouvelle.

Les idées de Saint-Just sur le luxe sont plus radicales.

Elles tendent à le proscrire; elles veulent y couper court, d'abord par l'éducation.

On connaît quelques-uns de ses apophtegmes. Ils feraient croire que Saint-Just avait oublié non-seulement la société où il vivait, mais jusqu'au climat de la France. Vouloir que « les enfants soient vêtus de toile en toute saison », c'était risquer la santé, la vie de ces êtres faibles, plus qu'assurer leur vertu. Jamais loi somptuaire n'avait imposé un régime aussi dur aux hommes faits, que celui que le chimérique révolutionnaire imposait à l'enfance. Les enfants « couchent sur des nattes » et dorment huit heures. « Ils sont nourris en commun et ne vivent que de racines, de fruits, de légumes, de pain et d'eau. » Ils ne peuvent manger de chair qu'après l'âge de seize ans. Le luxe est flétri et combattu par tous les moyens.

Le *riche* est pour le jeune réformateur un objet de haine.

« *L'opulence est une infamie*, écrit-il; elle consiste à nourrir moins d'enfants naturels ou adoptifs qu'on n'a de mille livres de revenus. »

Et, ce qui est plus décisif : « *Il ne faut ni riches ni pauvres.* »

Les mépris que Saint-Just ressentait pour la richesse s'étendaient jusqu'à l'industrie. Il déclarait les arts mécaniques « indignes d'un citoyen ». Pour opposer une digue à l'inégalité, il voulait assurer à tous *quelques terres*. Cette mesure agraire, l'emploi sans doute énergique de l'impôt progressif, les taxes destinées à venir en aide aux pauvres, l'abolition du testament joint à la répartition égale et forcée des biens transmis, constituaient un ensemble de moyens destructifs du luxe et des inégalités au delà d'une certaine mesure, aussi puissant que l'ait jamais été système législatif employé à cette intention, à moins pourtant de tomber dans le communisme absolu, dernière extrémité devant laquelle reculait lui-même le tribun révolutionnaire.

Des idées exagérées dans un sens analogue furent professées par des hommes auxquels il paraît beaucoup moins naturel de les imputer. J'ai dit, ce qui peut surprendre, que les Girondins n'étaient pas tous à l'abri de ce genre d'utopies. Brissot, dans un écrit désavoué, il est vrai, par son âge mûr, en fournit la preuve plus qu'aucun autre de ses coreligionnaires. Chose à peine croyable! Il avait assigné à la propriété des origines et une qualification brutale qui rappellent de près Proudhon s'écriant : La propriété, c'est le vol!

Un autre Girondin, Rabaut-Saint-Étienne, devait rester imbu de ces idées contre l'inégalité des conditions et contre le luxe. Chez lui elles dépassent toute mesure. Elles prennent leur point de départ dans une conception décidément fausse de la société. Dans sa *Chronique de Paris*, qui eut un certain succès, il se fait le prédicateur de ces

idées. Il s'enquiert des moyens de les mettre à exécution. « On ne peut pas obtenir, disait-il, cette égalité par la force, il faut donc tâcher de l'obtenir des lois et les charger de deux choses : 1° de faire le partage le plus égal des fortunes; 2° de le maintenir et de prévenir les inégalités futures. Le luxe, attaqué dans son germe par l'éducation, était battu en brêche. Le législateur devra marcher à ce but. Il y tendra par la morale. Il y tendra par *des lois précises sur la quantité de richesses que les citoyens peuvent posséder* ou par des lois qui en règlent l'usage de manière à rendre le superflu inutile à celui qui le possède; à le faire tourner à l'avantage de celui qui en manque; enfin à le faire tourner au profit de la société. *Le législateur peut encore établir des lois précises sur le maximum de fortune qu'un homme peut posséder*, *et au delà duquel la société prend sa place et jouit de ses droits*[1]. »

On ne citerait peut-être pas un texte plus précis contre ce qu'on peut appeler le libre usage des richesses et contre le droit de propriété même.

Quoi ! c'est un Girondin, c'est-à-dire selon l'opinion établie, un libéral, qui a écrit une telle énormité ! Est-ce aussi à un Girondin qu'on serait tenté d'attribuer cette étrange phrase de Rabaut : « *L'État doit s'emparer de l'homme dès le berceau et même avant la naissance*[2]. »

Au reste, hâtons nous de le dire, c'est aussi d'un des Girondins, c'est du plus éloquent de tous, qu'est venue la réponse la plus forte à ces rêves rétrogrades.

Vergniaud, un jour, aborda la question de savoir si

[1] *Histoire parlementaire*, t. XXIII.
[2] *Moniteur universel*, séance de la Convention. 16 décembre 1792.

la société française peut se modeler sur un plan qui exclut la richesse, le luxe et les arts.

Il le fit dans des termes aussi précis que magnifiques.

Ici ce n'est plus un imitateur de l'antiquité qui parle, c'est un homme animé de l'esprit des temps nouveaux.

Pas un mot que le philosophe le plus pénétré de l'idée du droit, que l'économiste le plus éclairé ait à reprendre dans ce discours, prononcé vingt jours avant la mise en jugement des Girondins.

Vergniaud répond aux publicistes qui disent « que l'égalité de la démocratie s'évanouit *là où le luxe s'introduit;* que les républiques ne peuvent se soutenir que par la vertu, et que la vertu se corrompt par les richesses. »

« Pensez-vous, demande-t-il, que ces maximes appliquées seulement par leurs auteurs à des États circonscrits, comme les républiques de la Grèce, dans d'étroites limites, doivent l'être rigoureusement et sans modification à la République française? *Voulez-vous lui créer un gouvernement austère, pauvre et guerrier* comme celui de Sparte? Dans ce cas, soyez conséquents comme Lycurgue; comme lui, partagez des terres entre tous les citoyens; proscrivez à jamais tous les métaux que la cupidité humaine arracha aux entrailles de la terre; *brûlez même les assignats, dont le luxe pourrait aussi s'aider*, et que la lutte soit le seul travail de tous les Français. Flétrissez par l'infamie l'exercice de tous les métiers utiles; *déshonorez les arts*, etc. »

Et l'éloquent orateur montrait que cette égalité des

citoyens était achetée par l'inégalité des hommes; que pour avoir des Spartiates, il faut avoir des ilotes; que, si on renonce à faire soi-même le commerce, il faut en charger des étrangers; qu'un régime applicable à la rigueur à dix mille individus ne saurait l'être à vingt-quatre millions d'habitants; que, si on exagère ce nivellement des fortunes, le plus terrible des niveleurs, la mort, planera sur les villes et les campagnes; que ce sera l'égalité du désespoir et des tombeaux; que chaque déclamation contre les propriétés voue quelque terre à la stérilité, quelque famille à la misère; que la propriété est liée à la liberté comme à l'ordre, que son maintien est le devoir de l'État, comme l'intérêt supérieur des sociétés humaines, avec tout ce qui en découle, industrie, commerce, aisance et richesse.

Ces nobles, ces judicieuses paroles, ne devaient point toucher ce parti opposé à la richesse et au luxe, que toute révolution exalte, et que toute démocratie porte dans ses flancs.

La guerre aux riches découle des pages, détrempées de boue et de sang, du tribun déclamateur en qui semblent s'être personnifiées toutes les rancunes du peuple.

Marat, du moins prêcha d'exemple, mieux que d'autres détracteurs du luxe.

De la cave où il habitait, il avait le droit d'écrire contre les beaux appartements, et quand il déclamait contre les riches vêtements, il pouvait montrer sa houppelande grasse et rapée, et sa personne déguenillée, objet de culte pour les sans-culottes.

Marat n'avait pas attendu, pour se prononcer, l'explo-

sion révolutionnaire. Rien de net et d'arrêté, sans doute, dans les vagues aspirations de ses premiers écrits vers la justice et l'égalité. Il n'avait encore voulu révolutionner que les sciences, et Voltaire, qui certes ne pouvait pressentir son futur rôle, lui avait jeté ce mot entre mille railleries, dans une écrasante diatribe : « Le néant est votre royaume, régnez-y[1] ! » Mais dejà sa verve furibonde contre les tyrans s'exhalait dans les *Chaînes de l'esclavage*. Il y attaquait le luxe et les riches. « Ce n'est, dit-il, que chez les nations qui eurent la sagesse de prévenir les funestes effets du *luxe*, *en s'opposant à l'introduction des richesses, et en bornant la fortune des citoyens*, que l'État conserva si longtemps la vigueur de la jeunesse. » Il devait plus énergiquement invectiver le luxe plus tard, sans distinguer ce qui est permis et utile de ce qui est funeste : « Les sept dixièmes des membres de l'État, s'écriait-il, sont mal nourris, mal vêtus, mal logés, mal couchés. Les trois dixièmes passent leurs jours dans les privations, souffrent également du présent, du passé et de l'avenir ; leur vie est une pénitence continuelle ; ils redoutent l'hiver ; ils appréhendent d'exister. Et combien sont réduits à un excès de misère qui saisit le cœur !.. » Et à qui la faute ? Au luxe des riches ! « A côté de ces malheureux, en effet, on voit *des riches qui dorment sur le duvet*, *sous des lambris dorés*, *dont la table n'est couverte que de primeurs*, *dont tous les climats sont mis à*

[1] Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. II. — T. XXIX, édition des *Œuvres complètes*, Lefèvre. Il est impossible de mieux faire justice des prétentions scientifiques outrecuidantes de Jean-Paul Marat que dans cette sanglante diatribe, bien curieuse à sa date (1775).

contribution pour flatter la sensualité, et qui dévorent en un repas la subsistance de cent familles. Indignes favoris de la fortune, ce sont eux qui commandent aux autres, et que l'on a rendus maîtres des destinées du peuple[1]. »

Ailleurs Marat indique les moyens de discerner à première vue un aristocrate. C'est encore à un signe extérieur, emprunté au luxe, qu'il le reconnaît. Quiconque, au sortir du théâtre, monte dans un équipage, est dénoncé à la vengeance du peuple. L'habit même est un signe déjà qui suffit à rendre suspect !

Il faudrait citer une partie de *l'Ami du peuple* pour épuiser tout ce qui s'y rencontre contre la richesse et le luxe, traités comme des crimes.

La pensée qui anime ce terrible déclamateur est celle-ci : que le trop des uns fait dans nos sociétés la misère des autres, et que la spoliation rétablit l'équilibre. Voilà la théorie.

En fait, Marat détestait plus les riches que les nobles. Il va, dans une de ses feuilles[2], jusqu'à blâmer l'abolition de la noblesse. Pourquoi? L'historien des Montagnards, M. Esquiros, en donne cette explication : « Marat voyait avec peine se reformer, sur les ruines du régime féodal, une aristocratie de bourgeois[3]. » C'est à celle-ci surtout que s'adressait sa haine, qui semblait pourtant ne pas pouvoir se surpasser elle-même lorsqu'elle se déployait contre les nobles.

Si les erreurs théoriques sur l'organisation de la

[1] *L'Ami du peuple*, n° 670.
[2] *L'Ami du peuple*, n° 559.
[3] Esquiros, *Histoire des Montagnards.*

société, mêlées à l'exagération politique, produite par la crise révolutionnaire, n'expliquaient de telles excentricités d'idées et ces fureurs de langage, on se demanderait pourquoi la Révolution s'est si souvent acharnée à poursuivre tout luxe, le bon et le mauvais.

Le luxe utile ne devait-elle pas l'avoir pour amie et pour auxiliaire? L'essor communiqué à l'industrie et au commerce par des lois plus libérales, la répartition plus équitable de la richesse immobilière et mobilière, suite des mesures et des lois nouvelles, inaugurées par la Révolution, n'étaient-ce pas autant de moyens puissants qui devaient répandre dans la masse ces jouissances du bien-être, et ce *superflu*, tout relatif, auquel l'usage finit par donner rang et place dans le nécessaire?

Quant au mauvais luxe, pourquoi l'attaquer de front avec cette violence? L'esprit d'égalité de la Révolution le condamnait, en même temps que l'éducation, fondée, dans les plans de la Constituante et de la Convention, sur le travail, l'énergie personnelle, et sur le mâle exercice des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, devait tendre à en tarir la source abusive jusque dans les cœurs.

Les atteintes portées à la mainmorte, aux substitutions, aux majorats, la loi de l'égal partage dans la transmission héréditaire des biens, c'était, avec la diffusion du luxe utile, la restriction dans les plus étroites limites de ce luxe inproductif et ruineux que les inégalités excessives alimentent et perpétuent.

Il fallait se fier à cette triple action des mœurs, des lois civiles et du temps.

Si elle n'a pas suffi, si, sur ce point, comme sur d'autres, la réforme a manqué de quelques-uns des éléments qui assurent le succès ; si la part usurpée par les habitudes de mollesse, de raffinement extrême, de prodigalité stérile, est restée trop grande, il faut se dire que l'emploi des moyens directs contre le luxe n'aurait pas mieux réussi.

L'histoire, trop dédaignée par ces théoriciens qui prétendaient tout refaire *a priori*, ne portait-elle pas le témoignage irrécusable de l'impuissance du système préventif en matière de luxe?

Les excès de la plume et de la parole ne devaient servir, ici comme ailleurs, qu'à contribuer à produire une réaction extrême et déplorable.

Attendez-vous à voir reparaître le luxe, le mauvais luxe, aussitôt qu'il sera possible de respirer de cette longue compression. Les mœurs et les folies du Directoire, voilà ce que nous trouverons au bout de ces menaces, de cette terreur contre les riches, au bout des lois de *maximum* et de la guillotine employée comme moyen de solution des questions d'économie sociale.

Le luxe ne manqua pas d'ailleurs, nous l'avons dit, de défenseurs pleins de conviction et de talent.

Les Dantonistes voulaient une république riche, se parant des splendeurs et des jouissances des civilisations avancées. Volontiers ils prêchaient d'exemple. Ils passaient pour *corrompus*, comme ils étaient appelés *indulgents*, parce qu'après avoir voulu ou souffert que le sang coulât, ils cherchaient maintenant à en arrêter l'effusion qu'ils jugeaient inutile. La polémique s'en mêla. On

prit la question du luxe, au point de vue social et politique, et la cause contraire à celle de Saint-Just fut soutenue avec un rare esprit par Camille Desmoulins.

Ce que le jeune écrivain trouve à dire sur le luxe de la République française s'applique à toutes les républiques, à tous les États modernes.

On peut relire non sans fruit, et avec le plaisir que donne un style piquant, mis cette fois au service d'une cause irréprochable, cette ingénieuse défense de la vie privée, du luxe et des arts, qui parut, le croirait-on? séditieuse un instant, et qui n'est plus que sensée. Elle remplit plusieurs passages du *Vieux Cordelier*, monument tardif de verve et d'esprit élevé à la clémence par l'écrivain le plus incisif, quelquefois le plus redoutable, dans sa légèreté cruelle, qu'ait produit la Révolution.

Il y répondait, selon les expressions d'un historien de la Révolution française [1], « *au système de la vertu par celui du bonheur* ».

Il disait qu'il aimait la république parce qu'elle devait ajouter à la félicité générale, parce que le commerce, l'industrie, la civilisation (dans laquelle il comprenait le luxe, comme les écrivains de la même école) s'étaient développés avec plus d'éclat à Athènes, à Venise, à Florence, que dans toutes les monarchies.

Dans son langage vif, coloré, il s'écriait : « Qu'importerait à Pitt que la France fût libre, si la liberté ne servait qu'à nous ramener à l'ignorance des vieux Gaulois, à leurs *sayes*, à leurs *brayes*, à leur gui de chêne

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution française*, liv. XX.

et à leurs maisons, qui n'étaient que des échoppes en terre glaise? Loin d'en gémir, il me semble que Pitt donnerait bien des guinées pour qu'une telle liberté s'établît chez nous. Mais ce qui rendrait furieux le gouvernement anglais, c'est si l'on disait de la France ce que disait Dicéarque de l'Attique : « *Nulle part au monde on ne peut vivre plus librement qu'à Athènes, soit qu'on ait de l'argent, soit qu'on n'en ait point. Ceux qui se sont mis à l'aise par le commerce ou leur industrie peuvent s'y procurer tous les agréments imaginables; et quant à ceux qui cherchent à le devenir, il y a tant d'ateliers où ils gagnent de quoi se divertir et mettre encore quelque chose de côté, qu'il n'y a pas moyen de se plaindre de sa pauvreté sans se faire à soi-même un reproche de sa paresse.* »

« Je crois donc, ajoutait C. Desmoulins, que la liberté n'existe pas dans une égalité de privations, et que le plus bel éloge de la Convention serait si elle pouvait se rendre ce témoignage : J'ai trouvé la nation sans culottes et je la laisse culottée. »

— « Charmante démocratie! ajoutait Desmoulins d'un ton qui se ressentait ici de la légereté de ses mœurs et de ses idées toutes païennes, charmante démocratie que celle d'Athènes! Solon n'y passa point pour un *muscadin;* il n'en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs et proclamé par l'oracle le premier des sept Sages, quoiqu'il ne fît aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui encore on ne prononce son nom, à la Convention

et aux Jacobins, que comme celui du plus grand législateur. Combien cependant ont, parmi nous, une réputation d'aristocrates et de sardanapales, qui n'ont pas publié une semblable profession de foi! »

« Et ce divin Socrate, continuait-il, un jour rencontrant Alcibiade sombre et rêveur, apparemment parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie : « Qu'avez-vous? lui dit le plus grave des mentors : Auriez-vous perdu votre bouclier à la bataille? Avez-vous été vaincu dans les camps, à la course et à la salle d'armes? Quelqu'un a-t-il mieux chanté ou mieux joué de la lyre que vous à la table du général? — Ce trait peint les mœurs. Quels républicains aimables[1] ! »

Dans ce rêve athénien d'une société libre, embellie par les arts, les fêtes et les plaisirs, Camille Desmoulins porta un jour un degré de réflexion digne de remarque chez cette intelligence plus avisée que profonde. Il lui arriva de prendre corps à corps l'utopie spartiate, telle qu'on la trouve dans Plutarque et, chez nous, dans Rollin, en la supposant appliquée à la France. A la manière dont il le fait, on voit qu'il se rend compte des vrais caractères d'une société libre. Il saisit l'erreur fondamentale qui consiste à la fonder sur le retranchement absolu et obligatoire. C'est Mably qu'il attaque, et il ne pouvait choisir parmi les publicistes de la république égalitaire un adversaire plus sérieux. La forme de la réfutation est quelquefois cynique, mais le fond est d'une grande solidité. « La science de ce législateur (Lycurgue) n'a con-

[1] Camille Desmoulins, *Vieux Cordelier.*

sisté qu'à imposer des privations à ses concitoyens; l'art est de ne rien retrancher aux hommes de leurs jouissances mais d'en prévenir l'abus... Lycurgue est un médecin qui vous tient en santé avec la diète et l'eau; mais quelle pire maladie qu'un tel régime, et la diète et l'eau éternellement! » L'épicurien se montre dans les lignes suivantes, pourtant elles ont aussi leur part de vérité sous leur forme légère : « Lycurgue avait rendu ses Lacédémoniens égaux, comme la tempête rend égaux ceux qui ont fait naufrage. C'est ainsi qu'Omar a rendu les Musulmans aussi savants les uns que les autres en brûlant la bibliothèque d'Alexandrie. Ce n'est point cette égalité-là que nous envions. La politique, l'art de gouverner les hommes, qui n'est que celui de les rendre heureux, ne consiste-t-il pas plutôt à faire tourner au profit de la liberté les arts, ces dons du ciel, pour enchanter le rêve de la vie! *Ce n'est ni son théâtre, ni son luxe, ni ses hôtels, ni ses jardins, ni ses statues, ni son commerce florissant qui ont perdu Athènes*, c'est sa cruauté dans ses victoires, ses exactions sur les villes d'Asie, sa hauteur et son mépris pour les alliés, sa prévention aveugle, son délire pour des chefs sans expérience et des idoles d'un jour, son ingratitude pour ses libérateurs, sa fureur de dominer et d'être non-seulement la métropole, mais le tyran de la Grèce. Dans ces temps où il n'y avait ni imprimerie, ni journaux, ni liberté indéfinie d'écrire, les lumières et la philosophie firent à Athènes l'effet des lois somptuaires, des lois agraires, des lois si austères et du carême éternel de Lacédémone. »

Ainsi la Révolution qui soulevait la question « du

riche et du pauvre », et qui devait la soulever parce qu'elle n'était pas seulement politique, mais sociale, développa trois grandes opinions sur le luxe.

L'une était celle des publicistes et des économistes de l'école libérale. On y rencontrait pourtant deux nuances assez différentes. Les uns repoussaient les abus et condamnaient, au nom de la morale et de l'économie politique, les dépenses ou immorales ou trop faciles. D'autres, indulgents épicuriens, en prenaient plus aisément leur parti.

La seconde opinion, prétendant aussi n'en vouloir qu'aux excès manifestes du luxe, à ses raffinements trop sensuels, à ses développements trop écrasants pour l'égalité, les attaquait par des mesures législatives. C'est à cette opinion que paraît s'être arrêté Robespierre; elle fut celle non-seulement d'un assez grand nombre de Montagnards, mais aussi de plusieurs Girondins, quoiqu'en évidente minorité dans leur parti.

Nous rencontrons enfin une dernière opinion, non sans affinité avec celle-ci, mais plus radicale. C'est celle de Saint-Just, qui ne veut ni luxe ni opulence.

Va-t-elle pourtant jusqu'à l'absolue égalité des conditions? Rien ne l'indique, et même, nous l'avons fait entrevoir, il y a tout lieu de croire le contraire. Elle touche à la limite du communisme, mais ne la franchit pas. C'est une chose remarquable qu'aucune fraction d'une assemblée aussi révolutionnaire que la Convention n'ait admis le communisme. Saint-Just même, nous le répétons, avec sa demande de terres pour tous, eût reculé devant cette conséquence. Dans ses conceptions trop

vagues, malgré le rigorisme des formules que nous avons rappelées, il s'arrêtait, comme tant d'autres l'ont fait, sur la pente où allaient se précipiter Babeuf et les écoles diverses qui se rattachent à la théorie de la communauté. Ainsi Saint-Just, attaquant sans mesure la richesse, l'inégalité, dans ses idées niveleuses plus déclamatoires que précises faisait, comme nous dirions aujourd'hui, du *socialisme*, mais non du communisme.

Quant à la Convention, un peu flottante entre ces directions diverses, on peut dire pourtant qu'en général ses tendances étaient *autoritaires* dans le sens de la morale et de l'égalité. Elle acceptait, sauf à le tempérer parfois par l'esprit libéral, l'héritage des théories de la monarchie absolue sur les droits de la royauté en les transportant à la république. *Être avancé*, c'était marcher dans cette voie avec plus de décision que les autres.

Telle était la philosophie politique des représentants les plus énergiques du parti réformateur.

On les eût scandalisés, à coup sûr, si on leur avait dit qu'ils succédaient aux théories omnipotentes émises en faveur du pouvoir monarchique, et que ces mêmes doctrines absolutistes que professait Louvois au profit d'un Louis XIV, n'avaient été qu'aggravées par le livre de Rousseau, le *Contrat social*, qui ne reconnaissait aucune limite au pouvoir populaire, comme si le pouvoir de tout faire en donnait le droit.

Même méconnaissance des principes de la liberté civile, quand il s'agit de l'égalité à faire prévaloir ou de quelque principe supérieur, le déisme philosophique, par exemple, à proclamer comme dogme obligatoire et

comme religion d'État. Rousseau punit l'athéisme, qui lui paraît un crime digne de mort. — Même tendance arbitraire à se faire juge de l'exagération des fortunes ou de leur emploi, de ce qui constitue le *superflu* ou le *nécessaire*. Même oubli des lois que l'économie politique assigne à la production et à la distribution des fruits du travail. Au reste, quant au luxe et à la richesse, ces théories ne se traduisirent point par des lois. On s'en tint à des projets et à des malédictions qui trop souvent retentirent comme l'expression oratoire d'une fausse économie sociale et comme un impuissant écho de l'antiquité qu'on parodiait sans la bien comprendre.

Nous venons d'étudier la question du luxe dans les discussions, à la tribune, dans les journaux, seuls livres qu'on lise dans une époque agitée.

Passons maintenant de l'étude des idées à celle des faits. On sait ce qu'est le luxe dans une société calme et prospère. On va voir ce qu'il peut être encore à une époque de révolution.

III

LE LUXE SOUS LA TERREUR

C'est un fait dont l'histoire est remplie, nous l'avons constaté, que le besoin de distractions et de plaisirs, de luxe même, parfois d'un luxe désordonné, subsistant au milieu des calamités publiques.

Est-ce la nature humaine qui cherche à s'étourdir

devant le danger? Est-ce comme une volonté désespérée de jouir avant de mourir?

Pendant le sombre hiver de 1789, si éprouvé par la disette, la vie mondaine avait continué à Paris. Elle dura pendant la Révolution, quoique d'une manière incomplète, représentée tantôt par les anciens riches, tantôt quand les vieilles fortunes furent réduites à se cacher, par les enrichis, marchands et agioteurs. Le besoin de plaisirs et d'amusements dans les grandes villes, maintint d'autres formes de ce luxe d'un usage général, les brillants cafés, les théâtres. Ils persistent à travers les émotions de la vie réelle les plus tragiques, restent ouverts et fréquentés en face de la guillotine en permanence.

L'Opéra, moins accessible par ses prix aux petites bourses, continue ses représentations. « Le rideau, dit un historien, ne cessa jamais de se lever à la même heure. Pas de septembriseur, si farouche qu'il se fût montré, qui ne se mît à la queue tout comme un autre. Là, devenu inoffensif et poli, il disait à son voisin, qui le grondait d'être gênant, et qu'il eût peut-être égorgé à l'Abbaye : « Pardon, citoyen, mais on me pousse[1]. » Dumouriez court recevoir à l'Opéra des couronnes de théâtre. Mme Roland fréquente le grand spectacle. Danton y va quelquefois. Peu de soirs où on n'y rencontre la Gironde et la Montagne sur le terrain neutre de la musique et de la danse.

Il y a une autre cause de la persistance du luxe et de

[1] M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. VI, ch. VI, qui cite les *Mémoires de Fleury*, de la Comédie-Française.

la vie dépensière pendant la Révolution. Elle tient au caractère même de cette époque. A travers ce torrent d'idées généreuses, enthousiastes, régénératrices, il court comme un flot impur qu'on suit à la trace. La morale comme principe supérieur assigné théoriquement à la politique semble en hausse au dix-huitième siècle. La morale individuelle, tout ce qui touche au respect de soi-même, au respect de la pudeur de l'homme et de la femme, est trop souvent à la même époque dans un état d'avilissement sensible même chez les écrivains qui honorent le plus le siècle par leur génie; l'immoralité est devenue comme le ton de la bonne société. Ce que les fermiers généraux étalèrent à la fois de faste de représentation et de luxe raffiné dans les habitudes de la vie n'est que l'expression des mœurs du temps. La génération qui les a fait monter sur l'échafaud ne les a parfois que trop imités. Certes, au milieu de cette vie de lutte et de travail, pendant la révolution, ce n'est là qu'un accident en quelque sorte, la faiblesse et le tort d'un nombre limité d'individus. Le fait n'en est pas moins à remarquer. Ces mœurs d'ancien régime, persistant chez ceux qui personnifient la réforme politique et le radicalisme des idées, frappent comme une singularité, quoiqu'il soit facile d'expliquer cette contradiction.

Voyez la vie de Mirabeau par exemple! Par quelle tyrannie de l'habitude le vieil homme subsista-t-il à ce point dans le généreux orateur de 1789? Comment tant de souillures s'allient-elles avec un si noble enthousiasme pour la vérité et le bien public? Même en ces

glorieuses années de la fin, vous trouverez toujours l'homme de la vie sensuelle, prodigue et dépensière. Ah! certes, il pouvait parler éloquemment de cet abîme béant de la dette, qu'au point de vue des finances publiques, il montrait se creusant toujours aux yeux de l'Assemblée épouvantée! Perdu de dettes, lui-même le fut toute sa vie, et les pensées élevées qui épurèrent son génie restèrent sans action sur cette partie de son existence secrète qu'il consumait en débauches, en festins, en ruineuses fantaisies. Non pas sans doute, que tout compte fait, on n'ait exagéré ses dépenses; qu'on n'ait surfait extrêmement la valeur de sa maison de la Chaussée-d'Antin, qu'il n'avait prise qu'à location, et celle de la maison de campagne du Marais, près d'Argenteuil, qu'il avait achetée. Sa bibliothèque, évaluée par des auteurs hostiles à sa mémoire, à trois cent mille francs, n'avait pas été payée par lui seize mille. On a réfuté les exagérations de certains écrivains de mémoires, tels que Ferrières, Bouillé, et d'autres. M. Lucas Montigny, dans son excellent ouvrage sur Mirabeau, a produit des chiffres exacts [1]. Mais ces chiffres mêmes sont accablants. Le roi avait payé à Mirabeau quatre-vingt mille francs de dettes. Le célèbre orateur recevait six mille francs par mois sur la cassette royale. Où passèrent ces sommes, si ce ne fut à payer ni le prix de la maison qu'il achetait, ni le loyer de celle qu'il occupait, ni la plupart de ses fournisseurs? Son insolvabilité, proclamée par Frochot,

[1] Lucas-Montigny, *Mémoires sur Mirabeau*. L'auteur se montre très-concluant dans ses raisonnements, exact dans ses chiffres, que nous voyons d'ailleurs adoptés par des historiens sérieux.

l'un de ses exécuteurs testamentaires, le 21 novembre 1791, atteste qu'il continua sa grande vie dépensière et luxueuse, jusqu'à travers ces proclamations retentissantes de réforme, et au milieu du manque public de vivres et de numéraire. Quelle leçon que celle-là infligée à l'intempérance des dépenses de luxe chez les hommes publics! Mirabeau ne mentit pas sans doute à ses convictions; mais il fit payer à la cour le secours de sa parole, et sa mémoire en portera toujours la lourde responsabilité devant l'histoire.

Nous cherchons des vérités et des leçons, nous n'avons pas à fouiller dans tous les recoins des Mémoires pour y découvrir les traces subsistantes du luxe privé. Nous nous bornons à quelques exemples frappants.

En voici un d'un caractère historique, qui met face à face le luxe et ce *sans-culottisme* révolutionnaire qui put être parfois une nécessité de la misère, mais qu'il est absurde de prétendre élever à la hauteur d'une vertu.

Presque tous ceux qui ont raconté avec détail l'histoire de ce temps, parlent du voyage de Dumouriez à Paris, en 1792. Voyage triomphant où le vainqueur de l'Argonne, suspect, mais écrasant le soupçon sous l'admiration publique, fut salué par la Gironde avec enthousiasme et reçut de la Montagne elle-même un bon accueil, une fois les premiers ombrages dissipés. Les clubs l'applaudirent, et les salons se le disputèrent. Un de ces salons avait alors une vogue récente, celui du célèbre acteur Talma, rendez-vous de ce qu'il y avait de réputations au théâtre, dans la politique, dans les arts. La maison de Talma, rue Chantreine, donnait une idée

du luxe du temps, non-seulement par ses soirées brillantes, mais par son ameublement. Des témoins ont décrit sa grande galerie, offrant ce qui attestait chez le maître des goûts d'antiquaire, les casques gaulois, les poignards grecs, les flèches indiennes, les yatagans turcs. La musique et le chant avaient dans un tel salon leur place naturelle, que représentait surtout une actrice qui, pour son charme, sa beauté et ses talents, était la merveille du jour, Mlle Candeille, celle qu'aimait Vergniaud. La maîtresse du logis, Mme Talma, passait elle-même pour un modèle de grâce. Pour saluer la présence de Dumouriez, Julie Talma et son mari avaient convoqué tous leurs amis. Jamais la société n'avait été plus nombreuse et plus brillante que le soir du 12 octobre 1792. Jamais plus de femmes élégantes et belles, richement parées, ne s'étaient mêlées à une telle réunion d'orateurs, d'écrivains, d'artistes, d'hommes distingués en tous les genres. Mlle Candeille était au piano, lorsque tout à coup on entend du bruit, le bruit de quelqu'un qui entre brusquement, et comme un grondement de voix. L'introducteur avance et annonce: le citoyen Marat! Il entre, et tous s'éloignent, plusieurs s'enfuient. Il entre, accompagné de deux affidés. Lui était en carmagnole. Un madras rouge couvrait sa tête; autour du cou un mouchoir sale et mal attaché. Il alla droit à Dumouriez qui, le regardant de haut : « Ah! c'est vous qu'on appelle Marat? »

Je ne raconte pas le dialogue que les historiens de la Révolution ont presque tous rapporté, en citant les Mémoires du temps. Je ne recueille de cette étrange scène

que ce qui se rapporte à mon sujet. Marat, apparaissant hideux au milieu de cette fête, injuriant celui qui en était le héros, outrageant ces hommes et ces femmes qui représentaient la société parisienne, et leur criant qu'ils n'étaient qu'un *tas de contre-révolutionnaires et de concubines;* puis les laissant consternés, effarés, quelques-uns voulant faire semblant de rire, comme l'acteur Dugazon qui prit une cassolette de parfums pour purifier l'air, n'est-ce pas comme si le luxe avait vu ce soir-là apparaître funèbre et menaçant son spectre de Banco?

Marat, le lendemain, continuait à immoler le luxe et Dumouriez. Il racontait la fête à sa manière grotesque et furibonde, et ce qui s'était passé dans cette maison où, disait-il, « un enfant de Thalie fêtait un enfant de Mars ».

Le farouche tribun aurait pu accuser bien d'autres de ces mêmes méfaits sur les bancs de la Convention, et parmi les terroristes eux-mêmes.

Ces habitudes de vie raffinée, qu'on suit à travers la Révolution, sont attestées par les accusations, quelquefois mortelles, dont furent poursuivis des républicains éprouvés. De pareils reproches furent adressés à Danton. Camille Desmoulins n'en fut pas exempt. Qu'il ait aimé l'argent, les dépenses, le plaisir, sa correspondance en témoigne, mais il ne fut pas assez riche pour avoir du luxe. Il jouissait faute de mieux, chez les autres, des fêtes et des bons dîners. Il fut le commensal de ce Mirabeau, qu'il devait abandonner et dénoncer, comme plus d'un autre de ses amis. « Je sens, écrivait-il, que sa table trop

délicate et trop chargée me corrompra. Ses vins de Bordeaux et son marasquin ont leur prix que je cherche vainement à me dissimuler, et j'ai toutes les peines du monde à reprendre ensuite mon austérité républicaine. » Ses dîners chez le général Dillon lui furent imputés à crime. Ce fut une occasion pour les journalistes girondins de plaisanter les députés montagnards qui acceptaient les dîners de personnages aussi suspects. — « *Omne animal capitur escâ*, » disait Prudhomme. Camille Desmoulins répondit : « En vérité, austère Prudhomme, voilà bien du bruit que vous faites pour une dinde truffée, mangée dans le carnaval, chez un général qui a sauvé la France à la côte de Bienne... Où en serions-nous, citoyen Prudhomme, si à mon tour j'épluchais vos numéros? Voyant dans quelles pensées votre journal est rédigé depuis six mois, savez-vous que j'ai eu la pensée d'aller aussi vous demander à dîner pour vous ramener aux bons principes!... »

Ne plus être invité à dîner par un des amphytrions du parti girondin, M. de Sillery, rend ce dernier presque coupable à ses yeux. « Comme depuis longtemps j'étais devenu suspect à Sillery, *qui ne m'a plus invité*, il m'a été facile de deviner que Louvet, Gorsas et Carra *dînaient à ma place et à mon couvert* dans le salon d'Apollon. » N'y a-t-il pas là un accent de regret assez comique?

Le fait essentiel qui se dégage, c'est l'importance donnée à la préoccupation des jouissances matérielles et la part faite à la vie dépensière dans un temps pareil; c'est d'autre part les conséquences politiques qui en résul-

tèrent. Si ce fut le prétexte de la proscription des dantonistes, le parti ultra-révolutionnaire, sacrifié en même temps que les dantonistes, pour prouver l'impartialité de Robespierre et de ses amis, ne fut pas à son tour exempt des mêmes reproches. Les *hébertistes* ne cessèrent pas sans doute de déclamer contre les riches et le luxe. Ils aboyèrent contre les marchands, les accapareurs. Chaumette s'écriait : « Quand le pauvre n'aura plus rien à manger, il mangera le riche. » Pourtant dans ce triste parti on trouve des agioteurs qui ne se refusent aucune des jouissances que donne l'argent. Hébert lui-même était du nombre. L'ancien marchand de contre-marques, l'odieux auteur du journal *le Père Duchène*, s'était enrichi par la vénalité comme par l'agiotage, et il menait le train d'un homme riche.

En novembre 1793, le papier étranger ne circulant plus comme deux mois auparavant, les banquiers, accusés de toutes parts d'être les intermédiaires des émigrés et de se livrer à l'agiotage, étaient dans le plus grand effroi. La spéculation se reporta sur les actions de la Compagnie des Indes qui venait d'être abolie. Elle eut pour auteurs ou pour intermédiaires des députés dévorés de besoins, continuant, au milieu de la détresse générale, leur vie de bien-être, et presque tous appartenant au parti ultra-révolutionnaire, soit par une inconséquence qui n'est pas rare, soit qu'ils se fissent de leur violence même un masque et une sûreté. Un étranger, le baron de Batz, fut l'âme de ces spéculateurs. Il s'entendit avec Julien de Toulouse, Delaunay d'Angers, et Chabot, à l'effet, par des motions effrayantes, de faire

baisser les actions et de les racheter alors; puis, par des motions plus douces, ils voulaient les faire remonter, les revendre et réaliser les profits de cette hausse frauduleuse. L'abbé d'Espagnac, que Julien poussait auprès du comité des marchés, devait prêter les fonds pour ces spéculations. Ces hommes réussirent en effet à faire tomber les actions de 4500 à 650 livres et recueillirent des bénéfices considérables. Comme on ne pouvait éviter la suppression de la Compagnie, alors ils se mirent à traiter avec elle pour adoucir le décret de suppression. Delaunay et Julien de Toulouse s'abouchèrent avec ses directeurs et leur mirent le marché à la main : « Si vous donnez telle somme, nous présenterons tel décret, sinon, nous en présenterons tel autre. » Ils convinrent d'une somme de 500 000 francs[1]. Je n'entrerai pas dans le détail de ces honteuses opérations, auxquelles prirent part d'autres spéculateurs qui, après avoir dirigé d'abord leurs combinaisons en sens contraire, finirent par s'entendre avec Chabot, et allèrent jusqu'à altérer un texte de décret. Chabot fut trahi par son luxe, qui mit sur la trace des origines de cette fortune aussi rapide que scandaleuse, et qu'il paya, comme les autres, de l'échafaud.

Les purs triomphaient. Robespierre se montre seulement ami de tous les raffinements de propreté et d'élégance, qui ajoutent au respect de la personne et à l'autorité même du chef de parti, quand le gros de ce parti est formé par des gens négligés de tenue et de costume. Il recherche un habillement soigné et la finesse du linge,

[1] V. Thiers, *Histoire de la Révolution*, liv. XVIII.

mais la simplicité presque plébéienne de sa vie n'en ressort que mieux. L'hôte du menuisier Duplay pouvait se présenter au peuple comme partageant son existence simple et sévère. Saint-Just, naguère moins ennemi des plaisirs, s'était donné une tenue spartiate. Il menait d'ailleurs la rude vie des camps. Son élégance naturelle s'était de plus en plus raidie d'orgueil et de conviction. Sa tête, qui, dit-on, rappelait la beauté de l'Antinoüs, s'était empreinte du caractère du sectaire ardent et sombre. L'écrivain qui avait débuté par le poëme licencieux d'*Organ*, pouvait, sans qu'aucun des dehors de sa vie l'accusât, s'élever contre le luxe et la licence. On n'en pouvait dire autant de tous les Montagnards. Les membres survivants du parti dantoniste n'avaient pas des mœurs sévères, et plusieurs de ceux qui avaient condamné ce parti *corrompu*, menaient parfois dans des villas ignorées, une vie voluptueuse et riche. C'était le moment même où la Terreur ne connaissait plus de bornes, où toutes les classes fournissaient quotidiennement à l'échafaud un nombre de victimes qui s'était tellement accru qu'on ne prenait même plus la peine de les interroger. Ceux qui se livraient à cette besogne sanglante étaient loin de vivre tous comme des puritains. Un tel contraste de la conduite publique et de la conduite privée a été remarqué par plusieurs historiens de la Révolution, Thiers, Lamartine. « Plusieurs des persécuteurs, écrit l'historien des Girondins, parlant de ces complaisants de la Montagne qui prenaient leur inspiration politique dans leur peur plus encore que dans leur conviction, s'étaient tellement habitués au sang, qu'ils mêlaient la

mort aux élégances, aux délices et aux débauches de leur vie. Cruels le matin, voluptueux le soir, ils sortaient des comités, du tribunal, ou de la place de l'échafaud, pour aller s'asseoir à des tables somptueuses, savourer la musique et la poésie dans des loges grillées, ou respirer, dans des jardins autour de Paris, avec des femmes faciles, l'oubli des affaires publiques, la sérénité de la saison, le loisir et la paix. Ils semblaient pressés de donner aux jouissances des heures qui n'avaient pas de lendemain, et que les factions pouvaient à chaque minute abréger. Ils maniaient avec indifférence contre leurs ennemis la hache qu'ils attendaient... Barrère surtout était un homme de raffinement et d'élégance, complaisant de la Révolution plus qu'apôtre de la vertu républicaine. On l'avait surnommé l'*Anacréon de la guillotine*, parce qu'il jetait sur ses rapports des images douces, mêlées aux décrets sinistres comme des fleurs livides sur du sang. Il avait meublé au village de Clichy une maison de plaisance. Il s'y retirait deux fois par semaine pour rafraîchir sa pensée et retremper sa plume. C'est là qu'il préparait, dit-on, ces rapports souples comme son âme, dans lesquels il commandait à son style de prendre l'accent, le ton, les formes de tous les partis dominants. C'est là aussi qu'il conduisait les épicuriens de la Révolution et entre autres le fermier Dupin. Dupin était fameux par son rapport sur les soixante fermiers généraux qu'il avait fait condamner en masse à la mort. Il était renommé pour son penchant aux recherches de la table. Des femmes belles et artistes, fières d'approcher les maîtres de la République, s'as-

seyaient à ces festins de Clichy[1]. Légères comme le plaisir, mais discrètes comme la mort, ces femmes entendaient tout sans rien retenir. Amar, ami particulier de Dupin, Voulland, Jagot, Barras, Fréron, Collot d'Herbois, le sévère Vadier lui-même, se rendaient quelquefois dans cette retraite pour s'y concerter avec Barrère et d'autres conventionnels, ennemis de Robespierre. Le prétexte du plaisir couvrait la conjuration[2]. »

Spectacle des révolutions! Voilà les scènes qui se jouaient à l'ombre et comme derrière le rideau de la Sparte officielle. Le grand luxe avouable des demeures honnêtes et riches avait disparu, ruiné ou tremblant, sinon proscrit; le luxe vicieux souillé de débauche, se ménageait des retraites jusque dans les villages qui entourent les grandes villes. A Paris même, sous la Terreur, vous ne cessez de trouver des théâtres et des restaurants, des maisons de jeu et des bals licencieux. Seule cette élégante et riche société qu'on appelle le monde, avait pris l'air d'un tombeau. Tristes symptômes pour l'avenir de la liberté! Elle ne germe pas dans le sang. Elle ne prend pas racine dans l'orgie Les institutions sociales et politiques ne se régénèrent pas dans l'immoralité privée, Les complaisants de la démagogie le prouveront bientôt. Ces voluptueux, ces adorateurs des jouissances on les retrouvera portant la livrée d'un despotisme glorieux mais oppresseur. Involontairement la pensée se re-

[1] M. Thiers, dans un récit d'ailleurs assez conforme à celui-ci, dit : Passy au lieu de Clichy. Il affirme aussi que plusieurs de ces repas se passaient chez le fermier Dupin (*Histoire de la Révolution*, liv. XXII).

[2] Lamartine, *Histoire des Girondins*, liv. LIX.

porte sur les États-Unis, où venait de s'accomplir aussi une révolution. Combien cette patrie de la démocratie et de la république offrait un spectacle différent! Par quel secret y voyait-on alors alliées la richesse et la simplicité des habitudes, l'aisance et le goût du bien-être sans le moindre faste, sans nulles dépenses frivoles ou immorales? Là, en faisant la part des défauts, l'homme apparaissait actif, laborieux. Il avait dans la classe éclairée, le respect de lui-même, le sentiment de sa dignité, le respect de la femme et l'amour du foyer. La grande différence où était-elle donc? dans l'idéal moral. Le matérialisme avec le culte des jouissances, voilà la France alors trop souvent. Aux États-Unis, une religion vivifiante s'unissait à toutes les prévoyances humaines. Elle réglait la vie, elle prêchait l'activité, le travail, comme la justice et la charité, la responsabilité devant Dieu, les devoirs envers l'humanité et la patrie. C'était la foi des Franklin et des Washington. Une économie politique libérale, l'intelligence des lois qui président au travail et à la distribution de ses produits, s'unissait à cette fortifiante morale. En France, avec des qualités rares, exquises, comme goût et comme pensée, on trouvait au lieu d'une société jeune, saine, une société viciée : vieil arbre et vieille sève peu propres alors à développer les fruits de sagesse et de vertu que réclamait un monde nouveau qui arborait les plus nobles théories d'humanité et de progrès, et qui avait pris pour devise la régénération sociale.

IV

SUITE DU LUXE PRIVÉ — COSTUME ET MOBILIER

Continuons à étudier le luxe privé à la même époque sous des aspects moins tragiques et en général moins choquants aussi par leur caractère moral.

Le costume et le mobilier peuvent être mis en rapport avec les idées et les mœurs révolutionnaires à leurs différents moments, comme nous les avons vus traduire les différentes phases morales et sociales de l'époque monarchique. Cette traduction par le luxe de l'état de la société dans une telle époque, piquante en elle-même, est souvent très-instructive.

Comment ne pas apercevoir à la veille même de 1789, dans le costume des hommes, la révolution égalitaire qui s'annonce? Autant la reine avait pris le goût du faste, autant le roi était resté simple. Qu'aurait pu d'ailleurs l'exemple d'un monarque fastueux à la façon de Louis XIV? L'opinion seule régnait. Elle arrachait la mode à la domination de la cour pour la faire passer sous le joug de la politique. C'est la politique qui nivela les coiffures, rejeta la poudre, au risque de révolter l'importante corporation des perruquiers, qui formait presque un des rouages de l'ancien régime. Cette corporation, riche, puissante, très-vaniteuse, avait osé écrire sur ses boutiques : *académies*. Il avait fallu que le surintendant des bâtiments lui interdît cette inscription comme offensante pour l'Académie française. Lorsque

Turgot abolissait les corporations sans indemnité, il devait excepter la corporation des perruquiers, à cause du nombre et du prix élevé des maîtrises. Quand l'Assemblée constituante décida que les corporations seraient abolies, mais indemnisées, la quote-part des perruquiers, sur 120 millions à répartir, montait à 22 millions. Il n'y a lieu ni d'en rire ni de s'en étonner. Ce privilége, lié à tous les autres, prospérait en raison de leur puissance, il devait donc être contre-révolutionnaire. Une partie de la corporation suivit la noblesse qui portait ses modes dans l'exil. C'en était fait de sa grandeur comme de la gloire de la perruque qui, avec ses complications multiples et ses étages hiérarchiques, tenait à tout l'ancien monde.

Tout allait dans le costume passer sous le même niveau. Les cheveux furent portés courts. On imitait les Têtes-Rondes de la révolution anglaise. Les chapeaux eurent la même fortune. Ils furent bourgeois, cosmopolites aussi, suisses, hollandais, quakers. Le costume acheva de s'étriquer, il supprima près des deux tiers de l'étoffe, imposa la couleur unie même à la noblesse, qui se rangea pour un temps à une plus grande simplicité. Le luxe se réfugia dans les boutons ciselés, sculptés, émaillés, à miniatures. En 1787, des ornements bizarres s'installaient sur quelques parties du costume. Le gilet se surchargeait de broderies historiées. On représentait les fables de Lafontaine, les aventures des romans à la mode. On y figurait les événements politiques, comme les notables présidés par Louis XVI. Le noir, à la veille de 1789, finit par prévaloir : couleur sérieuse, démocratique,

qui permet au pauvre de se mêler à la société la plus riche. Mais si l'égalité chez les hommes se faisait par la simplicité, elle se fit, chez les femmes, par le luxe. Les femmes riches de la halle s'appelèrent des *dames :* elles s'habillèrent comme les duchesses dans les cérémonies, se couvrirent de dentelles, ruisselèrent de diamants.

En 1790, on aurait pu déjà classer les partis, au degré de luxe des vêtements, bien que la noblesse eût renoncé, avec l'abus de l'étoffe, à l'étalage des bijoux. Les nuances subsistèrent. Le parti de la cour garda les boucles au soulier, le parti populaire porta des souliers à cordons. Rolland, nommé ministre, se présenta ainsi devant le roi, qui se tint pour insulté. On descend peu à peu tous les degrés jusqu'aux *sans-culottes*, ces radicaux de la simplicité. Les idées niveleuses prennent pour symbole le costume débraillé, la casquette, le pantalon de bure, la longue houppelande l'hiver, l'été la carmagnole. Chaumette donne l'exemple à ses collègues de la commune qui siégent en sabots. On a peur d'un habit qui distingue. Tous les démagogues n'ont pas en ceci le courage de Robespierre. Le terroriste Lebon écrit à un de ses amis, à propos d'un habillement commandé par sa mère : « Voilà près de huit jours que je n'ai été à Arras; je crains qu'à ma première apparition je n'aie quelque difficulté avec ma mère. Tu sais qu'elle devait m'acheter un habit de très-fin drap, une veste de soie et une culotte de même étoffe. Dans le premier moment, quoique tout interdit, je n'ai pas cru devoir la brusquer sur une emplette faite; j'ai consenti à ce qu'on me prît mesure. Mais, tu me croiras si tu veux,

voilà dix nuits que je ne dors presque pas, à cause de ce malencontreux habillement. Moi philosophe, ami de l'humanité, me couvrir si richement, tandis que des milliers de nos semblables meurent de faim sous de tristes haillons. Comment, avec tout cet éclat, me transporter à l'avenir dans leur chaumière pour les consoler de leurs infortunes? Comment plaider encore la cause du pauvre? Comment m'élever contre les vols des riches, en imitant leur luxe et leurs somptuosités[1]? » Scrupules un peu tardifs, qui cachaient la crainte de se compromettre par un riche habillement devenu une cause de suspicion.

Il fut même question de décréter l'uniformité du costume. Un membre bien connu de la commune, Sergent, prit l'initiative de la proposition, et dessina un modèle. Robespierre fit rendre par le Comité du salut public un arrêté qui donnait satisfaction à la Société républicaine et au Club des Arts, où la question avait été agitée. La première avait marqué sa préférence pour le costume grec ; la seconde avait émis un vœu qui demandait un costume « propre au travail et obéissant à la ligne. » David était chargé de tracer un type, conservé par une gravure de Denon[2]. La tunique et le manteau court, le pantalon collant, avec les bottines, ne formaient pas un costume trop orné, mais joint au bonnet à la hongroise orné de plumes, il tournait au théâtral. Le célèbre artiste devait modifier ce type selon les régimes, l'approprier tour à tour aux costumes officiels du Directoire, et à ceux de la cour impériale. Quand la simplicité démocratique

[1] *Courrier de l'Égalité*, février 1793.
[2] J. Quicherat, *Histoire du costume*.

du vêtement tomba en désuétude, le goût du luxe reprenait le dessus. La République décrétant l'uniformité devait échouer, comme avait échoué la monarchie décrétant la simplicité par la législation somptuaire.

Quand le luxe chôme, le besoin de se distinguer qui le fait naître ne chôme pas : il se retrouve dans les modes. Les coiffures avaient perdu leur faste : rien ne pouvait empêcher les femmes de porter des bonnets aux *trois ordres réunis*, des bonnets *à la Bastille*, des bonnets *à la citoyenne*, plus tard, une toilette *à la Constituante*, un négligé *à la patriote*. Tout cela n'était qu'un jeu. Il y eut pourtant un moment où le patriotisme, l'exemple, la nécessité, enfin, amenèrent des sacrifices plus sérieux. Pour liquider la dette nationale, les femmes apportèrent leur offrande. Elles envoyèrent à l'Assemblée nationale leurs joyaux, leurs boucles d'or et d'argent. Elles adoptèrent, à la place, des bijoux de cuivre et d'acier. La pierre de la Bastille démolie forma la matière des nouveaux médaillons. L'imitation du cristal fut employée pour les boucles d'oreilles et les bagues qui s'émaillèrent des trois couleurs. *Le Cabinet des modes* disait, à la date du 5 novembre 1790 : « Nos mœurs commencent à s'épurer : le luxe tombe. » L'honnête journal tomba lui-même plus définitivement que le luxe, qu'il avait l'inconséquence de flétrir, comme s'il n'en vivait pas.

Le Directoire, dans cet ordre d'idées et de recherches, est une date, une époque.

Un éminent historien de la Révolution, M. Mignet, caractérise très-bien ce moment critique : « On sortait

affaibli et froissé d'une furieuse tourmente ; et chacun se rappelant l'existence politique avec effroi, se jeta d'une manière effrénée vers les plaisirs et les relations de l'existence privée si longtemps suspendues. Les bals, les festins, les débauches, *les équipages somptueux*, revinrent avec plus de vogue que jamais : ce fut la réaction des habitudes de l'ancien régime. Le règne des sans-culottes ramena la domination des riches ; les clubs, le retour des salons. Du reste il n'était guère possible que ce premier symptôme de la reprise de la civilisation nouvelle ne fût point aussi desordonné. Les mœurs directoriales étaient le produit d'une autre société qui devait reparaître avant que la société nouvelle eût réglé ses rapports et fait ses propres mœurs. Dans cette transition, le luxe devait faire naître le travail, l'agiotage se mêler au commerce, les salons amener le rapprochement des partis, qui ne pouvaient se souffrir que par la vie privée, enfin la civilisation recommencer la liberté[1]. »

On ne peut séparer de ce mouvement général de renaissance le costume et le mobilier, qui servent d'expression à cette époque. Le luxe n'attendit pas la richesse. Peu de manufactures alors, nulle monnaie métallique. Les mandats territoriaux y suppléaient par une simple transformation de l'assignat. Les impôts étaient supprimés ou rentraient mal. Aucune entreprise à longue échéance n'était possible, faute d'un lendemain assuré. On se rejetait d'autant plus sur les consommations éphémères ; on demandait l'oubli à l'ivresse des fêtes. Les uns ne pen-

[1] V. Mignet, *Histoire de la Révolution française,* t. II, ch. XII.

saient qu'à spéculer. On achetait avec fureur. Partout avaient lieu des ventes de meubles, d'hôtels, d'objets d'art, de curiosités de tous genres : Paris était comme un bazar, dont le Palais-Royal représentait le principal foyer. On vendait aux dépôts nationaux, aux salles de vente, chez les émigrés comme chez les victimes. Vaste curée où l'on disputait aux vives enchères des assignats les dépouilles des particuliers, des monuments, des églises, les velours, les draps d'or, les satins, les damas, les gros de Tours, richement brodés, parfois garnis en perles fines ; les bibliothèques, reliées par Derome et Pasdeloup ; les collections, les estampes et les tableaux, les pièces de perse à bouquets, les services en damassé de Silésie, les porcelaines de Sèvres, les candélabres et les vases, les lits peints en façon de Chine, les tentures de tapisserie de Beauvais ; les consoles dorées, sculptées ; les émaux et peintures par Degaux et Mailly, les miniatures de Hall, les pendules à mouvement de Lepaute et Robin, et tant d'autres objets d'art, dont les Petites-Affiches du temps sont restées comme les archives.

Le centre du luxe parisien se fixait dans la Chaussée-d'Antin. Ce fut le rendez-vous des nouveaux enrichis et des femmes à la mode. Le caractère éphémère, corrompu, fébrile, de ce temps étrange, se reflète dans le mobilier, d'une coquetterie précieuse et fardée. Ce ne sont que boudoirs, décors, figures, stucs blancs ou peints, petits meubles prétentieusement ornementés, enluminures de toutes sortes. Tous ces objets frappent le regard, plus ébloui que charmé par ces mesquines splendeurs. Le paganisme y occupe encore plus de place qu'au dix-

huitième siècle sous Louis XV. Un bois nouveau s'empare pour ainsi dire du mobilier : l'acajou bientôt remplit les appartements de la bourgeoisie[1]. C'est un fait de quelque importance dans l'histoire de la société parisienne, que cette création d'un quartier nouveau, bâti sur d'anciens jardins et d'anciens marécages, qui appartient à la finance, au commerce, à la banque. Un tel moment rappelle celui de Law. On dépense et on bâtit pour se débarrasser du papier-monnaie et par hâte de jouir. Il en reste pourtant quelque chose. La manufacture de glaces voit relever sa fortune dans cette fièvre de décorations. On en orne les cafés, les boutiques, qui de nouveau jettent le soir sur Paris leurs feux étincelants.

Le costume prit sans transition l'air de fête. Il est bien à l'image de cette vie de plaisir et de folie, qui semble faire du Directoire la régence de la République. Plus affecté que magnifique, païen, indécent, il fait ressortir la nudité plus qu'il ne la cache. C'est ce qui pouvait convenir de mieux à une société qui ne pense plus qu'à s'amuser, à vivre, à danser. En même temps que les salons se rouvraient avec un éclat bruyant, six cents bals publics s'ouvraient comme par enchantement pour la foule; il y en avait qui s'installaient jusque dans les cimetières, — spectacle moins triste, pour qui réfléchit, que celui de ces soirées brillantes, données par des veuves et par des orphelins, dans des salons encore ornés des portraits d'un mari ou d'un

[1] V. sur ce moment le livre, rempli de détails exacts et piquants, de MM. de Goncourt : *la Société pendant le Directoire.*

père envoyé à l'échafaud deux ans auparavant[1]. Tandis que les Brutus et les Mucius Scœvola d'hier se travestissaient en Alcibiade, les Cornélie s'efforçaient de jouer le rôle d'Aspasie. Telle Mme Tallien. Les plumes, les soieries, les bijoux, rappelaient l'ancien régime. Ce qui caractérise le Directoire, c'est le vêtement grec ou romain des *Merveilleuses*. Les années 1796 et 1797 les voient étaler leurs poitrines et leurs bras nus, leurs tuniques, leurs semelles légères assujetties par des rubans. Cela finit par la nudité presque complète, l'absence de jupon et de chemise, le *costume à la sauvage*. Mais ces sauvages très-civilisées portent des anneaux d'or au-dessous et au-dessus du genou, des diamants aux doigts des pieds. La mythologie, qui fournit ses symboles au mobilier, donne les noms à ces toilettes; elles se placent sous l'invocation de Cérès, de Minerve, de Flore, de Diane. On se coiffa même à la Titus, à la Caracalla. Le désordre des idées se peint encore dans d'autres modes et dans leurs appellations. Il y eut les châles *sang-de-bœuf*, les corsets à *l'humanité*, les bonnets *à la justice*, *à la folle;* ce dernier nom seul était justifié.

L'absurdité frivole après tant d'épreuves, de crimes, de périls, de dévouement et d'héroïsme, est encore plus triste que ridicule. On souffre de voir que les hommes n'en sont pas plus exempts que les femmes. Si les *Merveilleuses* ressuscitent la richesse du costume, les *Muscadins* n'en ressuscitent guère que la prétention; les

[1] Lemontey a vivement exprimé ce qu'il ressentit dans une soirée de ce genre. V. ses *Mélanges*.

Incroyables semblent narguer le luxe par leurs modes ridiculement lamentables, où respire tout l'abattement du plus complet désespoir.

On rencontre quelque chose de plus que le ridicule dans le contraste entre les splendeurs de la parure des femmes et la misère des temps, à certains moments de ces années qui restent si éprouvées. La cherté, en grande partie nominale par le fait de l'avilissement des assignats, mais trop réelle aussi par suite de la rareté, se montrait partout. Le nécessaire faisait défaut plus que le superflu. La livre de pain en assignats coûtait 60 francs; la livre de viande, 120; le charbon et le bois manquaient au plus fort de l'hiver. On voit vendre à la même époque une robe de batiste écrue, bordée de soie, 2500 francs; une robe de taffetas brun, 1040 francs. Certaines robes somptueuses se vendent jusqu'à 20 000 francs. La richesse oisive et agioteuse se jetait sur toutes les jouissances. La pauvreté restait sombre, désespérée, en face d'elle-même. Contraste odieux et douloureux qui ne s'était jamais accusé davantage, et l'on était au lendemain d'une révolution d'égalité! De tels spectacles n'ont jamais été donnés impunément. On prend le silence des misérables pour indifférence ou soumission; mais la colère veille et gronde sourdement. Un complot se formait : protestation terrible contre une société qui renaissait à peine, et qui renaissait au milieu des folies scandaleuses d'une richesse improvisée. Babeuf travaillait dans l'ombre. Il organisait la conspiration de la misère et de l'utopie. Il faisait circuler ses manifestes de révolution sociale. Il revendiquait la cause du pauvre sous

la forme redoutable du communisme. Il proclamait que « la nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens. » Il retranchait le superflu intellectuel avec les beaux-arts, le superflu physique avec le luxe, la richesse avec l'inegalité, et préparait un plan provisoire qui installait les sans-culottes dans les meubles des ci-devant et des nouveaux riches. Préliminaire étrange de la simplicité qui devait tout niveler, ameublements et costumes. C'est en présence de leurs splendeurs à peine reparues que tombait la tête du conspirateur qui ouvrait la marche du socialisme révolutionnaire.

V

LUXE FUNÉRAIRE — CARACTÈRES QU'IL PREND A LA FIN DE LA RÉVOLUTION

Je ne puis finir ce chapitre sans dire un mot d'une autre forme toute spéciale du luxe à laquelle j'ai attribué une légitime importance dans le courant de ces études. On verra tout à l'heure quelle guerre la Révolution fit au faste funéraire du passé. Il y eut un moment où elle ne détruisit pas seulement les tombeaux, mais où elle abolit toutes les éclatantes cérémonies funèbres qui constituent dans les églises le luxe des obsèques. Tandis que les morts qui dormaient depuis des siècles étaient traités avec une brutalité qui se hâtait d'en faire disparaître les restes, en même temps qu'on dépouillait les tombeaux des valeurs qui

y avaient été enfouies, les morts de la veille étaient traités, sous le règne de la commune, avec un cynisme plus choquant encore. On enterrait en chantant le *Ça ira*. A la place du prêtre, un commissaire avec un bonnet phrygien; l'assistance, coiffée de la même façon; le cercueil enveloppé d'un drap tricolore : à peine un tombeau et point d'emblèmes.

Une réaction énergique éclatait sous le Directoire : elle allait se prolonger, en s'accusant encore davantage, sous le Consulat. La police des cimetières fut rétablie, et avant même que l'administration du célèbre préfet Frochot inaugurât l'ère nouvelle des cimetières de Paris, on mit plus de décence dans les obsèques et dans les enterrements; on rechercha quel pourrait être le faste funéraire compatible avec les principes de la Révolution. Ici on se divisait : les uns n'en voulaient aucun; simplicité austère, égalité ou peu s'en faut, voilà la réforme radicale qu'ils méditaient.

D'autres se montraient plus accommodants sur l'inégalité; seulement ils auraient voulu se passer des anciens emblèmes religieux.

Cette préoccupation se montre dans le programme de l'Institut national, qui mit la question au concours. Le programme demandait un code de cérémonies funèbres dans lesquelles il ne serait introduit *aucune forme qui appartînt à un culte quelconque*. Un luxe tout civil de funérailles et de sépultures, tel était l'idéal, peu facile à réaliser, qu'on imposait aux concurrents. Nous avons lu les mémoires que ce concours fit naître, et d'autres ouvrages qui composent alors toute une littérature funé-

raire, n'ayant plus d'intérêt que comme document historique et moral.

Des plans de toute espèce se font jour : il en est un qui coupait court à tout luxe funéraire. On y propose de pulvériser les morts. On fera des ossements une sorte de pâte qui, moyennant un alliage qu'indique l'auteur, permettra à tout citoyen d'en former des bustes qu'il gardera à domicile. Ainsi les pauvres pourront avoir leur galerie des ancêtres. Les procédés divers de l'inhumation et de l'incinération eurent leurs avocats. On ne rencontre dans les mémoires des concurrents, sans en excepter celui du citoyen Millot, qui obtint le prix, que des vues morales assez honnêtes, sans beaucoup de portée, un reste d'idées chimériques, l'indication judicieuse de quelques moyens de police, rien qui se rapporte directement aux formes nouvelles que pourra recevoir le luxe funéraire dans une société démocratique, il est vrai, mais libre, et maîtresse sans doute d'honorer ses morts comme elle l'entend.

La réaction religieuse allait trancher la question en rétablissant dans les églises et dans les lieux consacrés à la mort les emblèmes du catholicisme. Le faste funéraire renaissait avec le culte des morts remis en honneur et presque à la mode. Les vers de Fontanes, de Legouvé, de l'abbé Delille, les chapitres tout poétiques du *Génie du christianisme*, servirent d'écho à cette réaction, qui y puisa une nouvelle force.

Le luxe funéraire n'avait pas attendu pourtant ce signal pour reparaître en partie ; l'ouverture des nouveaux cimetières en avait favorisé le développement. Là aussi une

révolution s'était opérée. C'est alors le tour des classes moyennes de prendre possession de la cité des morts. Elles y marquent leur importance en revendiquant leur part de faste dans les sépultures. Tour à tour féodal, monarchique, puis partagé entre les autres classes, le luxe funéraire devient bourgeois. Les contemporains en ont conscience eux-mêmes. « On revient, écrivait Lemontey, à la sainteté des devoirs funèbres... Mais, comme si rien de bon et de sage ne pouvait se faire avec mesure, la vanité et l'afféterie corrompent la piété renaissante. Déjà on dispute par le luxe des convois à qui enrichira davantage l'entreprise nouvelle des fermiers d'Atropos; déjà la sculpture et la poésie ne peuvent suffire à orner *les catacombes de la bourgeoisie*[1]. »

Ce n'était ni au Directoire, ni même aux périodes qui ont suivi jusqu'à la Restauration, qu'il fallait demander la réforme du luxe funéraire sous le rapport de l'art.

Le goût public reste engagé et comme fixé dans la mythologie : elle préside aux vers, elle fournit des sujets à tous les objets d'art; elle règne trop souvent encore dans les sépultures.

Sur les somptueux tombeaux d'acteurs célèbres, qui semblaient prendre avec éclat leur revanche des anciens refus de sépulture, on put voir Melpomène, Thalie et Terpsichore. Les Muses figurèrent sur les tombes des poëtes. Tous les styles furent mêlés, confondus.

Le mérite individuel étant proclamé, tout le monde voulut avoir un brevet posthume de mérite : les morts

[1] V. Lemontey, *Mélanges : Des morts considérés comme spectacle.*

un peu notables eurent leur buste ou leur médaillon. La vanité bourgeoise fit étalage de sa richesse et d'une supériorité récemment conquise, dans des sépultures visant trop à l'effet.

Le faste des inscriptions compléta et au besoin suppléa celui des mausolées. Il y en eut pour les rangs les plus modestes de l'industrie et du négoce. Sentimentales comme la littérature à la mode ou positives comme le siècle, les épitaphes exaltèrent les vertus de famille et les qualités de la profession. Si elle en était réduite à ce genre de documents pour juger notre époque, la postérité pourrait croire qu'aucune n'a rendu la vertu si commune. Le naturel fut ce qui manqua le plus dans des lieux où il semble qu'il soit si bien à sa place.

Nous ne reviendrons pas sur ce sujet auquel nous avons consacré de nombreuses pages, et nous nous bornerons à dire que la révolution y a laissé son empreinte, sans que quelque grande inspiration ait renouvelé ce genre de luxe. On se demande quelle forme d'art nouvelle l'a régénéré, quel sentiment religieux et moral inspire nos sépultures [1]. La vanité y figure toujours pour une trop grande part. Certes une quantité de monuments honorent nos architectes et nos sculpteurs ; mais parcourez ces champs funèbres, devenus l'image de la société par le nombre et la diversité des genres d'importance qui se les partagent, et où l'aristocratie, l'industrie, la banque, le commerce, la célébrité littéraire, l'illustration mili-

[1] Je ne me poserais pas cette question devant bien des sépultures élevées par des artistes éminents, et je n'aurais garde de le faire en face de cet admirable chef-d'œuvre, le tombeau de Lamoricière.

taire et politique ont des monuments à l'envi ; ce qui manque à l'ensemble, c'est l'originalité, c'est la grandeur. Le petit luxe, trop souvent de mauvais goût, y tue le grand faste, j'entends celui que l'art consent à servir et à illustrer. Le genre de dévotion qui règne semble favoriser ces défaillances de l'art en multipliant ces petites images qui ont un singulier air d'idolâtrie. C'est une industrie bien inférieure qui fabrique à bas prix, beaucoup trop cher pourtant pour ce qu'ils valent, les objets profanes destinés à la décoration des sépultures. Babioles funéraires qu'il faudrait appeler ridicules si ces choses fausses et de mauvais goût ne servaient souvent d'expression aux douleurs les plus sincères.

Au reste, le sentiment primitif n'a pas changé ; si on pare ces tombes, c'est toujours en vue de plaire au mort ; c'est à cette intention qu'on y dépose des fleurs, qu'on y entretient des jardins. La religion des morts subsiste, elle n'a même pas perdu son fétichisme, surtout dans les tombes d'enfants. Ils ont là leurs jouets, les pauvres petits, comme le guerrier barbare avait ses armes, comme la jeune femme égyptienne avait ses bijoux et son miroir.

Certes, à la vue de ce qui se passe, on peut dire que la démocratie, depuis l'époque de la révolution où ce mouvement se fait sentir, a contribué à niveler le faste funéraire. Elle ne l'a pas supprimé : elle l'a rendu plus commun. Si l'art peut en souffrir, tout n'est pas à reprendre tant s'en faut sous le rapport moral. Il est bon que le culte des morts se maintienne, s'étende au plus grand nombre de familles possible. Nous n'examinons

pas les sources de cette sorte de piété qui subsiste dans notre peuple de Paris. Chez beaucoup, faut-il dire chez la plupart? elle peut bien se rapporter plutôt aux souvenirs du passé qu'aux espérances de la vie future, quoique que rien non plus ne fasse supposer une négation absolue de perspectives ultérieures. Tel qu'il est, un tel sentiment veut être respecté et satisfait. Il est désirable qu'on en tienne compte au moment d'ouvrir de vastes champs funèbres qui permettront d'abolir la fosse commune. Ce sera comme un dernier progrès dans cet ordre d'idées et de faits. Une tombe à part, d'abord monopole de l'aristocratie, ensuite privilége plus étendu, sera le droit commun. Le communisme n'est bon nulle part, même dans la mort.

Ce qui fut une personne mérite de rester au moins un nom qui rappelle aux survivants ce que l'homme a été.

S'il doit y avoir toujours des pauvres dans la société des morts, il n'est pas nécessaire qu'il y ait toujours des misérables.

Laissons dire ceux qui jalousent les somptueux tombeaux, mais ôtons du moins prétexte à ceux qui se demandent avec amertume combien on pourrait tailler de tombes modestes dans ces sépultures inutilement fastueuses, que les services rendus ne justifient pas toujours, et que l'art n'absout pas.

Ce vœu que forment les familles pauvres doit recevoir un accueil d'autant meilleur qu'elles le présentent moins comme un droit que comme le pieux accomplissement d'un devoir qui leur est cher.

Voilà les principes vrais de la Révolution prise dans

son sens le plus favorable. Ce côté est digne et bon. Mais il n'est pas douteux que le luxe funéraire, pour rester à la fois dans ses justes bornes et pour briller de son légitime éclat, exige les mêmes inspirations élevées qui ont présidé à son origine. Il s'abaisse et se corrompt quand il obéit seulement aux motifs frivoles d'une vanité qui ne s'allie à aucune pensée supérieure. Les arts qui contribuent au faste funéraire se sont toujours repentis de cet abaissement des influences qui en modifient les formes. Ils ne se sont épurés et relevés qu'avec les hautes inspirations qui rappellent ce qu'il y a dans la vie humaine de plus grand, et surtout en se pénétrant des idées mystérieuses et profondes qui conviennent à la mort. Voilà ce que la Révolution n'a pas fait et ce qui ne s'est pas fait depuis elle, excepté dans quelques grandes œuvres exceptionnelles qui honorent notre temps. Il faut souhaiter que cette sorte de luxe entre dans une ère nouvelle, et retrouve sous d'autres formes l'originalité et la grandeur qui l'ont illustré à tant d'époques.

Quant aux sépultures un peu bourgeoises de la fin de l'époque révolutionnaire, on doit reconnaître qu'elles relèvent plus peut-être du luxe privé que du luxe public. C'est une satisfaction donnée à l'esprit de famille sous des formes qui ne revêtent qu'exceptionnellement un grand caractère d'art monumental. Quoi qu'il en soit, nous avons dû faire une place à cet aspect du luxe sacrifié, nié, réhabilité ensuite dans une certaine mesure par la même époque. On va voir la guerre destructive qu'elle fit au grand faste funéraire du passé.

Il nous reste à envisager la Révolution quant au luxe public sous ces deux rapports opposés : le vandalisme, la lutte acharnée livrée aux débris du passé et aux tombeaux, et, d'un autre côté, les nobles pensées de création d'un grand luxe public et les essais de réforme plus ou moins couronnés de succès. Ce sujet n'a été traité que par fragments et souvent avec passion. Nous chercherons à grouper ce qui s'y rapporte, et nous jugerons sur les pièces qui permettent d'instruire cet intéressant procès.

CHAPITRE II

LE LUXE PUBLIC ET LA RÉVOLUTION — LE VANDALISME

I

PERSISTANCE DU LUXE PUBLIC PENDANT LA RÉVOLUTION

On a vu le luxe privé subsister pendant l'époque révolutionnaire, il en fut ainsi d'une manière plus ostensible pour le luxe public.

Ici le point de vue change. La Révolution condamne en théorie tantôt l'usage même, tantôt les abus du luxe privé, sauf à lui faire, dans la réalité, une part quelquefois scandaleuse, on l'a vu par les exemples que nous avons cités. En principe la même hostilité ne se manifeste pas contre le luxe public, et les faits répondent dans une certaine mesure aux théories favorables à ce luxe qui profite à tous. Non-seulement la Révolution tint ouverts les théâtres, qui ne chômèrent point pendant la Terreur, et même se multiplièrent, grâce à une concurrence illimitée, mais on sait quels furent le nombre et l'éclat des fêtes de cette période. La Révolution songea aussi aux arts; elle leur ouvrit des salles

où ils exposèrent leurs œuvres, que tout le monde put visiter. Elle fonda, dota des écoles, des établissements destinés à les enseigner, à les développer. Elle eut des encouragements pour tout ce luxe national. Elle ne négligea presque aucune des satisfactions que l'État réserve aux besoins les plus élevés. Puis par une funeste contradiction, en même temps qu'elle se livrait à des essais de réformes quant à certaines parties du luxe public, elle supprimait d'une main brutale certains établissements, elle ravageait les monuments qui rappelaient les plus grands souvenirs du luxe public de l'ancien régime. Elle se montrait violemment destructive en un mot.

Quelles que soient les réserves à apporter [1], il y a un point sur lequel il est difficile que l'accord ne se fasse pas. *La Convention n'a pas fait une guerre systématique aux arts et au luxe public.* On croit trop souvent que cette

[1] De quelque façon qu'on juge, au point de vue politique, les récits que MM. Michelet et Louis Blanc ont consacrés à la Révolution française, on doit reconnaître que ce coin du tableau prend avec ces éminents écrivains un relief nouveau. Si, relativement aux ruines et aux dévastations, ils n'entrent pas toujours dans de très-amples détails, ils s'attachent à décrire, à montrer les côtés civilisateurs de la révolution sous le rapport des arts comme des sciences. Ils le font avec l'accent enthousiaste qu'on peut attendre d'écrivains aussi favorables à la révolution française, et avec une vivacité de couleur qui s'imprime fortement dans le souvenir.

C'est surtout au point de vue des destructions qu'un autre écrivain a étudié la révolution. M. E. Despois a consacré un volume au *Vandalisme révolutionnaire* : non pas qu'il ne s'occupe que des ruines qui furent faites à cette époque, loin de là : lui aussi jette un regard complaisant sur les divers encouragements que les arts et le luxe public ont reçus de la révolution française. On se doute même que, de la part de cet écrivain très-consciencieux, mais qui pousse un peu trop loin l'indulgence pour certains

assemblée était hostile aux arts, tandis qu'elle ne l'était qu'au passé, qu'elle attaquait ou laissait attaquer sans ménagement. Pourtant elle a pris aussi certaines mesures spéciales à la conservation des objets d'art qui avaient honoré les époques antérieures. On confond la Convention avec un groupe, une fraction, une secte. Le groupe même dont Saint-Just est l'expression la plus systématique, tout en déclamant contre le luxe privé, l'opulence, n'étend guère ses proscriptions au luxe public, en cela conséquent avec son esprit imitateur de l'antiquité. Dans les anciennes républiques, la pauvreté des citoyens n'excluait pas, tant s'en faut, une certaine magnificence dans l'État. La médiocrité régnait dans les demeures des particuliers : les temples, les monuments, les fêtes, manifestaient un luxe public plein d'éclat et de grandeur.

La Convention dans son immense majorité voulut donc

faits de cette époque, ce mot de *vandalisme* peut cacher une certaine ironie. Qu'il y ait eu des actes de vandalisme, l'auteur ne le nie pas. Y en a-t-il eu autant qu'on le dit, et la révolution elle-même a-t-elle été véritablement vandale? Voilà ce qu'examine M. Despois. Il n'est que juste de reconnaître sa modération, sa bonne foi, ce que son livre atteste de recherches, ce que même il rectifie d'erreurs sur quelques points faux ou exagérés. Son plaidoyer est habile et bien fait, mais c'est un plaidoyer, et non des moins systématiques, comme l'a très-bien remarqué M. E. Bersot dans un examen qu'il consacre à ce volume en ses Études de morale et de critique. La Convention y est jugée sur ce point, comme sur tous les autres, avec sympathie, quand décidément il ne saurait y avoir lieu. Au surplus, ce n'est pas ici une question de parti ; c'est, il faut le répéter, une question d'histoire. Nous la discuterons d'autant plus volontiers avec l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire* que son travail et les histoires plus générales de la révolution nous ont aidé et comme invité à nous reporter vers les sources si indispensables en pareille matière.

un luxe public et des arts très-développés : elle en rêva la régénération. Sous la forme des fètes nationales, elle alla même jusqu'à en abuser. Elle tendit, ici comme partout, à centraliser à l'excès. Où était le roi, elle mit l'État, protecteur des arts et des lettres.

Que doit être le luxe dans une société démocratique ? Voilà ce dont s'est préoccupée la Révolution avec un mélange d'idées justes et d'aberrations que nous nous efforcerons de discerner et d'apprécier en toute équité.

II

ORIGINE DU VANDALISME — DÉCRET D'AOUT 1793 — VALEUR ET PORTÉE DES MESURES DE PRÉSERVATION

Quelles ont été les origines du vandalisme révolutionnaire, du moment qu'il est reconnu que ce ne furent point des ennemis systématiques du luxe public et des arts qui entreprirent ces destructious comme une sorte de campagne contre la civilisation ? Certains esprits disposés à voir partout des complots et des mots d'ordre ont cru reconnaître dans cet entraînement la présence d'une main mystérieuse, les fils cachés d'une conspiration savamment ourdie. Les uns l'ont attribué à l'or de l'étranger, poussant la Révolution aux excès pour la mieux déshonorer. Rien ne justifie ces accusations. Elles pouvaient bien retentir dans ces heures troublées où on veut à tout prix avoir devant soi un ennemi désigné, responsable. Mais les grands mouvements populaires ont

leur source en eux-mêmes, et celui-là ne fait pas exception ; il s'explique suffisamment par les lois éternelles de la nature humaine. Un irrésistible instinct pousse les peuples à personnifier la foi religieuse ou politique dans des symboles ; ils les vénèrent tant que cette foi subsiste ; par un instinct non moins invincible, on les voit se retourner contre eux avec une haine violente dès que cette foi a disparu. Plus cette révolution dans les idées aura été soudaine dans ces masses qui ne reçoivent le contre-coup du changement opéré dans les idées que lorsqu'il s'est accompli lentement dans les classes supérieures, plus violent aussi sera le mouvement qui précipitera les multitudes contre ces symboles. « *Cupide conculcatur nimis ante metutum*[1]. » Ne cherchons pas ailleurs l'origine de ce souffle de destruction qui, passant sur les villes et les campagnes, traversa la France comme un vent de mort, emportant tout, brisant tout sur son passage.

Faut-il aller jusqu'à croire pourtant que cette fièvre se soit allumée toute seule, qu'il n'y eut qu'un simple emportement populaire dans cette guerre faite à la partie la plus précieuse du luxe public exprimée par les monuments et les arts? Comment n'en pas rendre responsables les clubs, les municipalités et dans une certaine mesure ce grand pouvoir qui absorbe tous les autres, la Convention ? Oui, sans doute, et on va voir comment elle y a sa part. On ne comprendrait pas qu'un peuple,

[1] Lucret., lib. V. « Car on se fait un plaisir de fouler aux pieds ce qui était l'objet d'une crainte extrême. » Ajoutons, non-seulement de crainte, mais de vénération, avant que le culte se changeât en haine et en mépris.

naguère soumis, surtout le peuple des campagnes, ait été pris de cette rage subite, s'il n'y avait pas eu d'excitations venant du dehors. Qu'on pense qu'il n'y avait pas moins de huit cents affiliations rien que jacobines réparties sur le territoire. Là fut le foyer principal, toujours en fermentation ; de là partit le plus souvent le mot d'ordre. Les membres et les auditeurs de ces tumultueuses assemblées, toutes vibrantes des colères du jour, et qui, en suivaient le courant avec une sorte d'émulation empressée, formèrent le contingent naturel de cette armée de destruction, qui a laissé peu de points en France sans y porter ses ravages. Les municipalités étaient malheureusement composées d'éléments analogues, si ce n'est identiquement les mêmes. En tout cas, lorsqu'elles ne donnèrent pas l'exemple, elles furent souvent dominées, entraînées.

Quant à décharger la Convention de toute responsabilité dans la destruction des monuments et des objets d'art, nous regrettons de dire que ce n'est pas possible. Tant de discours qui y furent prononcés, respirant la haine de ce passé dont les emblèmes étaient partout, devaient trouver de l'écho dans ce peuple facile à émouvoir, à passionner. Aux yeux des populations la Convention nationale représentait tout autre chose qu'un corps politique ordinaire. Les peuples ont besoin de mettre l'autorité morale quelque part, dans un livre, dans un homme, dans une assemblée. Alors l'Assemblée était tout, d'autant plus qu'on rompait violemment avec la grande autorité morale figurée par l'Église. Pour ceux que le mouvement révolutionnaire entraînait, tout ce qui venait de l'Assemblée se revêtait d'une

sorte de consécration. Qu'était-ce donc quand la bouche qui avait laissé tomber l'oracle était celle de quelqu'un des chefs populaires qui personnifiaient pour la foule les lumières et la vertu ! Ces discours, avidement lus, commentés par des hommes d'un tempérament exalté ou jetés par la violence des événements hors de leur nature, pouvaient-ils ne pas se traduire par les plus terribles voies de fait ?

A peine est-il besoin de mesurer la portée des discours quand il y a des actes, comme le décret du 1er août 1793, qui établit qu'à quelques jours de date on devra détruire, dans toutes les églises, d'un bout de la France à l'autre, tout ce qu'il y a de tombes royales. Quel terrible coup de tocsin ! On désignait un objet spécial à la haine d'un peuple soulevé déjà. Il devait se jeter avec la même furie sur d'autres symboles non moins détestés et beaucoup plus multipliés. C'était précipiter la masse sur les églises. Mais, dit-on, il ne s'agissait que *d'exhumer* les personnes royales et non de *détruire* les tombeaux. Interprétation qui n'est pas littéralement exacte. Le texte porte : « Les tombes et les mausolées des ci-devant rois élevés dans l'église de Saint-Denis, dans les temples et autres lieux, dans toute l'étendue de la République, seront *détruits* le 10 août. » Les conséquences furent immédiates. La municipalité de Saint-Denis se montra sottement impatiente de mettre à exécution une mesure qui, outre ce qu'elle soulève d'objections générales, ôtait à cette localité ce qui en faisait la gloire devant le monde entier et sa principale richesse. Elle avait déjà changé son nom contre celui de Franciade. Cette commune envoya à

la Convention une adresse véritablement absurde dans la forme comme dans le fond : « L'or et l'argent qui enveloppent les guenilles sacrées de saint Denis, disait l'orateur chargé de porter la parole, vont contribuer à affermir l'empire de la raison et de la liberté. O vous, jadis les instruments du fanatisme, saints, saintes, bienheureux de toute espèce, montrez-vous enfin patriotes, levez-vous en masse, marchez au secours de la patrie, partez pour la Monnaie. Il ne reste à *Franciade* qu'un autel d'or; nous vous prions de donner ordre à la commission des monuments de nous en débarrasser sans délai pour que le faste catholique n'offense plus nos yeux républicains. » On fit porter en effet à la Monnaie, avec beaucoup d'autres objets précieux, les trois cercueils d'argent où étaient renfermées les reliques de saint Denis et de ses deux compagnons de martyre. *Franciade* n'attendit même pas la date du 10 août assignée par la Convention pour se mettre à l'œuvre. Les dévastations eurent lieu dans les journées du 6, du 7 et du 8 août. Ne se fût-il agi que d'une « exhumation », elle ne pouvait se faire sans entraîner des dégradations inévitables. « On a été obligé, dit le commissaire de la Convention dans son rapport, de briser la statue couchée de Dagobert, parce qu'elle faisait partie du massif du tombeau et du mur. » Il ne suffisait pas de prescrire par un décret ultérieur de ne pas endommager les objets d'art. Exhumer, c'était saccager. Livrer au peuple des tombes royales renfermant des valeurs précieuses, c'était, quoi qu'on tentât pour s'y opposer, inviter au pillage. A propos de cette même destruction du tombeau de Dagobert, on lit dans la description des

monuments du moyen âge qui avaient été transportés de Saint-Denis, description due à Alexandre Lenoir, que le vol fut le mobile d'une telle dégradation. Les violateurs brisèrent la statue et le cercueil, croyant qu'il renfermait un trésor ; des ossements enveloppés d'un suaire furent tout ce qui s'offrit à leur cupidité [1].

Un tel acte était un véritable attentat historique. Le décret qui l'autorisait oubliait, en outrageant ainsi la vieille monarchie, la France formée, agrandie. Plus d'une fois même ceux qu'on nommait les mauvais princes y avaient utilement contribué. Malheur aux peuples égarés qui jettent au vent leur passé et entreprennent de déshonorer leur histoire, quelque mêlée de mal qu'elle puisse être ! Comment justifier l'accueil fait par la Convention aux adresses injurieuses pour la religion, aux offrandes burlesques de châsses, surplis, croix, dépouilles des églises ? Les bandes qui les apportèrent reçurent les honneurs de la séance d'où elles méritaient d'être expulsées au nom de l'histoire et de la patrie.

La majorité de l'Assemblée pouvait-elle au reste ressentir une grande douleur des injures qui s'adressaient à des souvenirs qu'elle détestait et à des monuments qu'elle n'appréciait guère même sous le rapport de l'art ?

[1] Ce tombeau datait du temps de saint Louis, l'ancien tombeau ayant été détruit à l'époque où les Normands ravagèrent une partie de la France. Louis IX avait élevé à son prédécesseur une chapelle sépulcrale à la suite des réparations qu'il fit faire dans l'abbaye de Saint-Denis, après la mort de l'abbé Suger et à la sollicitation de Blanche, sa mère. Le corps de Dagobert, échappé à la destruction, avait été placé au milieu de la chapelle dans un sarcophage. Il y avait donc là sous le double rapport de l'archéologie et de l'art une valeur véritable.

Hâtons-nous pourtant de dire que les comités spéciaux, et d'abord le comité d'instruction publique, stimulèrent cette inaction et l'empêchèrent de tourner trop souvent en complicité. Ce fut leur mérite. Ce fut celui de l'Assemblée qui les avait nommés de faire droit à leurs réclamations. Ces comités renfermaient, bien plus que la Convention prise en masse, un assez grand nombre de ces hommes qui, sans aimer les rois, ressentaient vivement les outrages faits aux monuments élevés même à la gloire de la monarchie, et qui, sans êtres chrétiens, trouvaient mauvais qu'on insultât aux symboles du christianisme. La disposition large, hospitalière aux idées, qui comprend du moins ce qu'elle n'admet pas, était fort rare à cette époque. Sans dominer même dans ces comités auxquels nous faisons allusion, elle leur était pourtant moins étrangère. L'art du moyen âge trouva un défenseur dans Alexandre Lenoir. Lutter contre les destructions, tel fut le mot d'ordre qu'il chercha à faire prévaloir auprès de ses collègues. Il trouva un auxiliaire dans Lakanal qui a bien mérité non-seulement du luxe public dont il contribua à sauver les débris, mais en général des sciences et des arts. Il défendit avec courage les académies près de succomber, et particulièrement l'Académie des sciences, qui comptait alors plusieurs hommes de génie, et rendait en ce moment même les plus grands services au pays en perfectionnant divers moyens de guerre nécessaires à la défense du territoire. Lakanal réussit à sauver le Jardin des Plantes; il fit adopter le télégraphe de Chappe contre l'indifférence des uns et les doutes des autres; il fut

l'auteur d'une loi importante sur la propriété intellectuelle et de grands projets sur l'enseignement en partie appliqués. Le même homme fut aussi le premier qui mit en circulation dans la langue officielle le mot de *vandalisme*[1]. Peu importe qu'il l'ait recueilli de la voix publique ou qu'il l'ait choisi pour désigner ces destructions qui rappelaient les ravages des Vandales. Ce fléau, qu'il osait alors attaquer de front, il le dénonçait dès le commencement de 1793. « Des chefs-d'œuvre sans prix, dit-il, sont chaque jour brisés ou mutilés; les arts pleurent des pertes irréparables. Il est temps que la Convention arrête ces funestes excès. » Où sont pourtant les traces de cette résistance pendant cinq mois? On les cherche en vain. C'est encore Lakanal qui revient sur la brèche. Il insiste, il fait accepter le décret du 6 juin qui porte « la peine de deux ans de fers contre quiconque dégraderait les monuments des arts dépendant des propriétés nationales ». Deux ans de fers! certes la peine était sévère; ne l'était-elle pas trop dans certains cas, pour certains individus? Fut-elle même exécutée une seule fois? C'est bien douteux. Les pouvoirs restés debout étaient désarmés devant la multitude, et les municipalités paraissaient plus fréquemment mêlées à ces désordres qu'occupées et résolues à y mettre obstacle.

La *commission des monuments*, nommée dès le 18 octobre 1792, confirmée le 17 août 1793, était chargée de dresser l'inventaire de tous les objets précieux, livres, tableaux, statues, etc. En vain son président, le célèbre

[1] *Notice historique sur Lakanal*, par M. Mignet, lue à la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques le 2 mai 1857.

philanthrope Larochefoucauld, s'adjoignit-il plusieurs savants et artistes, qu'il réunit pour procéder au choix des monuments et des livres que ce comité voulait conserver plus particulièrement; en vain la municipalité de Paris, mêlée à des actes trop peu en rapport avec cette mesure, nommait-elle aussi des artistes et des savants qui apportèrent leur concours à la commission des monuments, rien ne se fit. Le 18 décembre 1793, le rapporteur Mathieu, parlant au nom du comité d'instruction publique, constate une quantité de dévastations, de pertes, de méventes dont il rendait responsable la commission des monuments, qui fut remplacée, sur la proposition du rapporteur, par la commission temporaire des arts, à laquelle s'attache une juste célébrité. Composée d'hommes spéciaux, quelques-uns illustres, tels que Berthollet, Monge, Lamarck, Brongniart, Corvisart, Vicq-d'Azir, elle fut divisée en douze sections. Le même conventionnel Mathieu en saluait l'entrée en fonction dans des termes qu'il suffit de rappeler : « C'est à la Convention nationale, disait-il, de faire aujourd'hui pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de la philosophie, ce que les arts, la science et la philosophie ont fait pour amener le règne de la liberté : ce sont aussi des créanciers de la révolution, et pour qui la révolution doit tout faire. Les ténèbres sont une servitude. »

Nombre d'œuvres d'art furent sauvées, et une instruction remarquable fut rédigée par Vicq-d'Azir et dom Poirier, sur *la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la république, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*. L'envoi

de cette pièce patriotique et savante fut fait aux agents nationaux et aux sociétés populaires. On n'est que trop en droit de douter de leur bonne volonté. Comment d'ailleurs, dans de tels moments, faire ce qu'il n'eût pas été facile d'accomplir en des temps plus calmes, c'est-à-dire improviser l'ordre dans des dépôts énormes, entassés à la hâte? Quant à suspendre les coups de la hache populaire, cela n'était pas au pouvoir d'une commission. En fait, les pertes, les détournements, ne cessèrent pas. Les destructions violentes continuèrent pendant les six premiers mois de 1794. Elles persistent dans plusieurs provinces, même après le 9 thermidor. Le premier rapport de l'abbé Grégoire, lu un mois après cette date fameuse, a pour titre : *le Vandalisme et les moyens de le réprimer*. Il en parle comme d'un mal encore existant et même dans toute sa force.

Les dégradations et les pertes sont telles qu'il y a une singulière illusion à vouloir atténuer aujourd'hui la portée du terme de « vandalisme révolutionnaire ». La mémoire de ces dévastations est vivante encore. La pierre en garde le stigmate. La façade, l'intérieur des monuments mutilés, en portent témoignage dans presque toutes les localités. A quoi sert-il d'alléguer que de pareils exemples avaient été légués par le passé? Ces précédents ne seraient pas des excuses et reposent presque toujours sur de trompeuses analogies. On cite l'exhumation des corps enterrés à Port-Royal, ordonnée apr un caprice de despotisme monarchique, les ravages commis dans les églises par les fureurs sectaires au temps des guerres de religion. Aucun de ces exemple

ne s'applique à cet emportement systématique et général, ici capricieux, désordonné, là organisé, discipliné. Ici c'est tout un peuple soulevé contre les monuments de son passé. La Révolution se faisait contre ce qu'elle appelait un fanatisme barbare, elle ne devait donc pas l'imiter, et moins encore le surpasser par la barbarie la plus destructive que la France ait jamais connue.

III

LES TOMBEAUX DE SAINT-DENIS — LE VANDALISME DANS LES PROVINCES ET A PARIS — LES STATUES ET OBJETS D'ART; LES BIBLIOTHÈQUES — L'ŒUVRE DE DESTRUCTION DU LUXE PUBLIC ET DES ARTS DU PASSÉ CONTINUÉE PAR LES BANDES NOIRES

Après ce qui vient d'être dit et établi, à quoi servirait-il de s'attarder aux détails? A quoi bon compter le nombre des statues et des bras endommagés? Le dommage se réduirait-il à la statue de Dagobert et aux statues de Charles VII et de la reine sa femme mises en pièces, — à la tête de la statue de Marie, fille de Charles le Bel, séparée du corps et qui fut *volée*, — aux deux doigts cassés de l'une des statues du mausolée de François Ier, on devrait reconnaître que les tombeaux de Saint-Denis ont été saccagés, détruits, quoique la plupart des pierres aient été replacées sous la Restauration. On se serait donné moins de peine pour réduire arbitrairement les proportions de ce désastre, si on s'était dit que cette destruction consistait dans l'exhumation même des corps, dans la fonte des cercueils, dans la

disparition de tout ce qui constituait une nécropole royale. Faut-il en prendre son parti avec indifférence? Nous avons répondu. A ce compte, la mémoire et l'imagination des peuples qui s'attachent au passé ne seraient plus rien parce que nous sommes une démocratie. Nous ne saurions admettre comme valable une telle idée de la démocratie moderne. Nous croirions en le faisant non la servir, mais la calomnier. Il y a du bon dans la tradition, et il est dangereux même pour une république de traiter de fétichisme le respect de l'histoire nationale. Disons aussi que l'enlèvement des statues fut une destruction, qui faisait disparaître l'intégrité du monument. Ne fallut-il pas qu'Alexandre Lenoir allât plusieurs années après les déterrer sous l'herbe qui les recouvrait dans un champ voisin?

Nous n'irons pas non plus fouiller avec un soin minutieux dans les cercueils des rois de France pour y chercher un à un les objets précieux, les témoignages du luxe des sépultures que tout un passé monarchique y avait entassés. On trouve ce travail tout fait. Il a été accompli avec la plus tranquille indifférence par un des témoins délégués, par le rapporteur principal de l'*opération* d'extraction des cercueils, le bénédictin dom Poirier. N'approuvant ni ne blâmant rien, républicain ou royaliste, on ne peut le deviner, Poirier décrit, suppute, avec la curiosité d'un antiquaire. Il raconte comment on a trouvé des restes de diadème et point de couronnes dans deux tombeaux, l'un du commencement du treizième siècle, l'autre du commencement du quatorzième. C'est un témoin impassible. Si les tombeaux intermédiaires n'offrent ni diadèmes ni couronnes, c'est que les

cadavres ont été bouillis et désossés, et les ossements rassemblés dans de petits cercueils. Ils n'ont donc pu être revêtus des ornements de la dignité qu'ils avaient possédée pendant leur vie. Dans les tombeaux des quatorzième et quinzième siècles, nous dit Poirier, on a trouvé neuf couronnes tant de vermeil que de cuivre doré. Ce statisticien des reliques sépulcrales ajoute que le cercueil de Charles V renfermait une couronne de vermeil, une main de justice d'argent, un sceptre de cinq pieds de long, surmonté de feuilles d'acanthe d'argent bien doré, celui de Jeanne de Bourbon, un anneau d'or, des fragments de bracelets, des souliers d'une forme très-pointue, brodés d'or et d'argent. Il nous apprend qu'on a trouvé dans le cercueil de Louis VIII un reste de sceptre de bois pourri, un diadème qui n'était qu'une bande d'étoffe tissue en or, avec une grande calotte d'une étoffe satinée assez bien conservée : le corps avait été enveloppé dans un drap ou suaire tissu d'or ; on en trouva des morceaux, etc., etc. On voit par là qu'en somme les matières précieuses et les objets d'art ensevelis dans le cercueil des vieux rois n'étaient pas aussi prodigués qu'on l'a cru par nos aïeux. Dom Poirier ajoute même qu'on finit par sentir le *ridicule* d'enfouir l'or et l'argent dans le sein de la terre avec la pourriture des cadavres. Cet usage avait cessé au seizième siècle.

Les détails que nous transmet dom Poirier sont instructifs ; l'expression en est souvent choquante. Sommes-nous devenus trop délicats sur le chapitre des laideurs physiques de la mort, dans lesquelles avait paru pendant des siècles se complaire à l'excès un spiritualisme

ascétique? Pour l'exact bénédictin l'exhumation des restes des rois de France se réduit à deux questions, une question d'archéologie, une question d'anatomie et d'embaumement. Il regrette que les citoyens Tourette et Pinson, « très-versés dans l'étude de la composition et de la décomposition des ossements, malheureusement invités trop tard, aient manqué l'*occasion unique*, dit-il, *d'observer des sujets* de tout âge et de tout sexe qui se sont succédé pendant l'espace de douze siècles, c'est-à-dire depuis le squelette de Dagobert, mort en 638, jusqu'à celui du dauphin, mort en 1789. » Des *sujets*, voilà l'expression qu'emploie à plusieurs reprises ce pieux et sévère écrivain. Renfermé dans sa probité rigide d'érudit, il décrit tout en conscience. Pour lui les cercueils de Henri IV et de Louis XIV ne sont que des coffres de chêne ou de métal. Ils mesurent telles dimensions et renferment des curiosités dignes d'être constatées avec soin. Quoi de plus curieux que des rois défunts!

Sur les pertes d'objets d'art et de luxe, comme sur la dégradation des monuments, il y a peu de documents plus instructifs que les rapports de l'abbé Grégoire. C'est le procès-verbal de la destruction[1] ! « Les lois conservatrices des monuments sont inexécutées et inefficaces, » dit le rapporteur, qui ajoute ces paroles remarquables, si l'on se reporte à cette date déjà avancée, car nous sommes en pleine année 1794 : « Le vandalisme redouble ses efforts. Il n'est pas de jour où le récit de quelque destruction nouvelle ne vienne nous

[1] Rapport du 14 fructidor an III.

affliger... C'est dans le domaine des arts que les plus grandes dilapidations ont été commises. Ne croyez pas qu'on exagère en vous disant que la seule nomenclature des objets enlevés, détruits ou dégradés, formerait plusieurs volumes. »

Esprit honnête et courageux, mais passionné, parfois crédule, Grégoire porte la peine de son caractère ardent et de sa position fausse de prêtre convaincu et de montagnard déclaré; mais la lecture ne justifie pas l'accusation de vague adressée à des rapports qui au contraire offrent en général les marques d'une assez grande précision[1].— Grégoire parlerait le plus souvent d'objets qui ont *failli* être détruits. — Il se sert quelquefois de cette expression, mais à propos d'objets qui ont échappé à une destruction imminente, qu'il n'a pas tenu au vandalisme de ne pas consommer. Il fallait bien signaler aussi ces attentats. — Les assertions de Grégoire seraient souvent hasardées. — Eh bien! qu'on lise le rapport du 7 brumaire an III, époque où encore les destructions continuent; on y verra que les faits allégués par le célèbre conventionnel dans ses différents rapports n'ont pas été recueillis par lui; il ne fait que résumer la correspondance des comités de l'instruction publique et des arts. On ajoute que l'auteur lui-même a reconnu des exagérations, les a rectifiées dans son troisième rapport du 24 frimaire. Sans doute, il a donné cette preuve de sa bonne foi; mais les faits, d'ailleurs en très petit nombre, qui se trouvaient exagérés, gardent en général une gravité réelle,

[1] V. le livre cité de M. E. Despois, qui n'a pourtant pas affaire à un adversaire dans l'abbé Grégoire.

et presque toujours les rectifications du rapporteur portent moins sur les dégradations en elles-mêmes que sur la participation des administrations. Bien loin d'atténuer les résultats des précédents rapports sur le vandalisme, ce troisième mémoire ajoute encore aux révélations contenues dans les premiers; il constitue un acte d'accusation des mieux motivés, et dont on essaierait en vain de diminuer l'importance. Qu'en effet il y ait eu moins qu'on ne l'avait cru de dégâts à Coutances et dans la petite ville de Thorigny, peu importe. Grégoire cite vingt autres endroits où le mal est plus grave qu'on ne l'avait dit d'abord. Nous renvoyons à ce rapport.

Mais pourquoi ne pas citer quelques-unes de ces preuves de destruction d'objets souvent du plus haut prix comme décoration des monuments publics? A Verdun, les tableaux, les tapisseries, les livres et autres objets provenant de la cathédrale, ont été transportés sur la place La Roche; les officiers municipaux, décorés du ruban tricolore, le district, deux membres du département, ont assisté à cette glorieuse expédition. On a battu la générale, on a fait prendre les armes aux citoyens, et les destructeurs se sont livrés à ces excès de boissons par lesquels ce genre de scènes finit d'ordinaire quand ce n'est pas par là qu'il commence. Après la cérémonie, ces mêmes hommes ont forcé l'évêque constitutionnel à danser autour du bûcher. N'est-ce pas là une scène complète et honteuse de vandalisme? Le mal n'avait pas été non plus connu tout entier pour Nîmes, Morfontaine, Bourges, Gisors, Mayenne, pour d'autres localités, comme Meudon, comme Sens, où le monument du chancelier Duprat avait été

dégradé. Combien d'autres faits ajoutés à ceux qui avaient été dénoncés ! A Mont-de-Marsan, deux statues de Mazetti ont été mutilées. A Reims, on a « mutilé un tombeau d'un beau travail », précipité d'une hauteur de 20 pieds un tableau de Zuccharo. A Melun, une belle statue de marbre blanc a été cassée. A Fontainebleau, un tableau de maître est en cendres. Sans doute Grégoire fait allusion au portrait de Louis XIII par Philippe de Champagne. Dans la même ville, on a brisé une statue de fleuve en bronze, qui avait été exécutée sous la direction de Léonard de Vinci. A Étain, nombre de livres ont été volés. A Saint-Serge, près d'Angers, dans l'église des Bénédictins. des groupes précieux sont brisés. Deux belles statues, le saint Jérôme et le saint Sébastien, qui avaient échappé à cette rage dévastatrice, ont été détruites. A Verdun, où nous venons de voir la municipalité se signaler par ses hauts faits, les arts regrettent surtout une Vierge de Houdon, et un Christ mort, de grandeur naturelle. A Versailles, c'est une magnifique tête de Jupiter qui a subi le même sort. Un « vandale » s'est amusé à tirer à balle sur ce monument, qui avait orné les jardins de Médicis, et qui, depuis plusieurs siècles, n'avait subi aucune avarie. Ailleurs, comme à Carpentras, des parties entières de monuments tombent sous le marteau. Dans plusieurs villes, on détruit jusqu'aux orangers. A Paris même, aux Invalides, des statues mutilées en grand nombre jonchent le sol de leurs débris ; il faut citer beaucoup de sculptures dues à Coisevox, à Houdon, à Bouchardon, qui subissent cet indigne traitement.

Vous ne trouverez pas mentionnée dans ce mémoire

accusateur d'un partisan exalté de la Révolution, que nous lisons avec une émotion poignante, une autre perte, avérée pourtant, deux figures de Germain Pilon ornant l'horloge du Palais de Justice, qui furent brisées. Quel remède, outre l'appel aux bons citoyens, invoque Grégoire contre ces destructions qu'il signale avec la plus honorable indignation? L'instruction du peuple! Sans doute le remède a sa valeur, quoiqu'il nous ait été donné de voir des iconoclastes lettrés pendant la Commune de 1871. — En tout cas, le remède indiqué par l'abbé Grégoire était, avouons-le, un peu lent, comparé au mal.

Les bibliothèques, outre leur caractère d'utilité publique, représentent un des côtés du luxe national.

Les richesses qu'elles renfermaient, et dont la dégradation constitue une double atteinte portée à l'art et à la fortune publique, ont à l'époque révolutionnaire souffert, nous avons pu le reconnaître après une étude attentive, au delà de ce qu'on suppose habituellement. On en a la preuve dans un assez grand nombre de documents du temps, parmi lesquels les recherches de Grégoire tiennent encore une place des plus notables. On ne saurait lire ces rapports sans une pénible émotion. Ils sont très-curieux à plus d'un titre. Grégoire parle des livres avec enthousiasme. Il demande qu'on remette en lumière beaucoup d'ouvrages remarquables par la beauté de l'exécution, tenus dans l'ombre systématiquement, à ce qu'il dit, par l'ancien régime, parce qu'ils accusaient les vices ou les crimes des princes, ou parce qu'ils racontent les glorieux exploits de la liberté. Au reste, l'évêque de

Blois, en bon républicain, ne veut pas que les beaux volumes, c'est-à-dire les livres magnifiquement habillés, absorbent seuls l'attention ; il pense à la plèbe des livres, c'est-à-dire aux bouquins. Il veut qu'on les catalogue avec soin, et il a raison. Ils valent mieux parfois que les livres reliés en maroquin et dorés sur tranches. Qu'il y ait des livres de luxe, soit ! mais que la lecture ne soit pas un luxe, que les bibliothèques s'ouvrent à tous ! Rien de mieux pensé assurément. Et ainsi des statues et des tableaux. Il faut les réunir, les conserver, en faire profiter le public. Comment ne pas applaudir à ces idées? Tous ces dépôts allaient s'accroître des plus beaux envois faits tout récemment par nos armées victorieuses. Quelle occasion pour le rapporteur de célébrer ces envois dans un langage presque lyrique et dont l'émotion reste contagieuse! « Outre les planches de la magnifique carte de Perrari, dit-il, vingt-deux caisses de livres et cinq voitures d'objets scientifiques sont arrivées de la Belgique. On y trouve les manuscrits enlevés à Bruxelles dans la guerre de 1742, et qui avaient été rendus par stipulation expresse du traité de paix en 1769. La république acquiert par son courage ce qu'avec des sommes immenses Louis XIV ne put jamais obtenir. Crayer, Van Dyck et Rubens sont en route pour Paris, et l'école flamande se lève en masse pour venir orner nos musées. » Le beau joue un rôle, on le voit, à côté de l'utile dans les préoccupations du savant évêque. Il n'est pas tellement *égalitaire* en fait de livres qu'il n'attache un juste prix à tout ce qui représente une valeur d'art. C'est ainsi, dit-il encore, que le missel de *Capet* à Versailles allait être livré

pour faire des gargousses, lorsque la Bibliothèque nationale s'empara de ce livre, dont la matière, le travail, les vignettes et les lettres historiées sont des chefs-d'œuvre.

Les preuves que Grégoire apporte du vandalisme s'attaquant aux livres, aux collections, aux cabinets scientifiques, sont loin elles-mêmes d'équivaloir à la réalité. Coupé (de l'Oise) lui-même, dans un rapport détaillé[1] sur les bibliothèques, n'a pu tout dire. Beaucoup de faits éclaircis aujourd'hui restaient obscurs alors ; beaucoup plus encore demeureront toujours inconnus. La Révolution mit un grand zèle à répandre dans une foule de bibliothèques, non-seulement à Paris, où les richesses existantes déjà augmentèrent dans une proportion très-grande, mais dans les départements, les ouvrages provenant des maisons religieuses et des biens confisqués des émigrés. Néanmoins, entre le moment où ces volumes vinrent s'entasser au nombre de plus de quinze cent mille dans divers dépôts du département de la Seine et à Versailles, et l'instant où ils trouvèrent leur place définitive, il s'écoula un temps que le vandalisme devait mettre à profit. La Convention avait eu beau nommer une section de bibliographie ; le travail était loin d'être fini en 1798, quand le Directoire faisait chercher dans les dépôts les éléments de sa propre bibliothèque et de celle du conseil d'État. Longtemps après ces rapports de Grégoire, le désordre continuait dans ces fonds, destinés à former les bibliothèques dé-

[1] Rapport du 21 janvier 1794 (4 pluviôse an II).

partementales, presque toujours livrées à des administrations peu compétentes. On ne sait pas tout ce qui fut perdu, vendu à vil prix, emporté à l'étranger, de livres remarquables par la beauté de la reliure, la rareté de l'édition, de manuscrits d'une grande valeur sous le rapport de l'art ou de l'érudition. Les plus beaux parchemins, les ouvrages les plus curieux, furent vendus au poids à des débitants qui en enveloppaient leurs denrées[1].

A Paris, les dilapidations persistent dans certains dépôts malgré les plaintes des rapporteurs et les soins du comité. Dans sa sollicitude ingénieuse, la commission des arts avait décrit avec soin, cherché à prévenir tous les dangers que peuvent courir les livres. Elle prévoit l'humidité, les insectes. Elle ne prévoit pas les bibliophiles ! Ils s'abattirent sur cette curée. Un fin connaisseur, d'Ambreville, avait été autorisé à faire pour les bibliothèques un choix dans le dépôt dit *Culture-Sainte-Catherine*. Il fut accusé de l'avoir fait pour lui-même, de s'être composé une bibliothèque de superbes volumes, magnifiquement reliés. On ne saurait donner d'une manière générale le nom barbare de « vandales » à ces amateurs distingués et instruits, mais peu scrupuleux, ni même à ces spéculateurs qui firent des fortunes en achetant et en revendant des livres et des objets d'art. Ces dispersions des collections importantes, ces achats clandestins qui dépouillaient la France de vrais trésors, en consti-

[1] Des visites dans les bibliothèques de la France nous ont permis de recueillir plus d'une fois les faits à la source. Sachons-le d'ailleurs : le respect des livres est chose rare, même en dehors des temps de troubles.

tuent-ils moins une variété de vandalisme? Dès 1791 beaucoup de livres sont dérobés dans les anciens monastères de Saint-Jean de Laon, de Saint-Faron de Meaux, vendus à Paris, à l'hôtel de Bullion, d'après un catalogue supposé d'un certain abbé pour écarter les soupçons. Les malversations, les friponneries dénoncées par ces documents, purent être pratiquées sur une large échelle dans beaucoup de localités où les volumes étaient accumulés par grande masse. D'adroits voleurs dépareillaient les ouvrages, les rachetaient incomplets, pour presque rien, les recomposaient pour les revendre; on faisait subir le même traitement aux machines et instruments de physique; on achetait séparément les pièces à vil prix, on en reformait l'ensemble pour le vendre cher au bon moment. Chose plus grave, il y eut un vandalisme officiel. Quel autre nom donner au décret par lequel la Législative avait ordonné, le 19 juin 1792, que tous les titres de noblesse existant dans les dépôts publics seraient brûlés? Et l'homme qui proposa et fit adopter cette résolution, dont la conséquence fut la destruction de nombre de pièces importantes pour l'histoire, était qui? un savant de premier ordre, une philosophe poussant l'enthousiasme des lumières et de la civilisation jusqu'aux limites de l'utopie, qu'il a franchies plus d'une fois, l'immortel auteur du *Tableau des progrès de l'esprit humain*, Condorcet lui-même[1]!

[1] A l'auto-da-fé d'un grand nombre de ces pièces qui furent brûlées, au milieu des transports de joie, dans beaucoup de villes où existaient des archives, s'en joignait un autre également regrettable. Ordre était donné, le 19 août 1792, de brûler aussi les pièces des ci-devant Chambres des

Tous les vandales, on le voit trop, ne furent pas des plébéiens ignorants et fanatiques. L'histoire, dans ses documents, fut plus d'une fois sacrifiée par des hommes de science qu'animait l'esprit systématique de destruction qui s'attachait au passé. Des bibliophiles dilapidèrent les livres; des artistes voulurent abandonner à la destruction les produits de l'art du moyen âge. Il fallut que d'autres artistes, plus sympathiques ou plus respectueux pour ces débris d'une époque alors dépréciée, fissent les plus grands efforts pour en recueillir les monuments.

Enfin on vit des lettrés pousser à la mutilation des beaux livres de luxe qui portaient sur leur couverture les emblèmes de la royauté.

Qui pourrait le croire, si on n'en avait les preuves

comptes, remontant à plus de trente ans, et tous les titres relatifs aux droits seigneuriaux. On voulait couper court à tout retour au privilége : mesure aussi peu efficace à ce point de vue qu'elle était désastreuse sous le rapport de l'érudition et de la vraie science historique ! La Convention, il faut le reconnaître, mit dans cette affaire plus de modération et d'intelligence que l'Assemblée législative. On doit ici encore savoir un gré particulier à ces comités spéciaux qui, en consacrant le principe de la séparation des travaux, empêchèrent bien de mauvaises choses et en firent quelques-unes d'excellentes. Il y aurait pourtant à distinguer entre les premières mesures et celles qui suivirent. Y a-t-il une différence bien notable entre le décret de la Législative qui fait brûler les archives et celui de la Convention du 3 octobre 1792 qui les destine à servir à la confection des gargousses de l'artillerie ? On trouvait encore en 1853 (le fait a été relaté par M. Vallet de Viriville), dans les magasins de l'artillerie, des parchemins qui avaient été destinés à faire des gargousses, et qui contenaient des débris de comptes relatifs au règne de Charles VII ! Les deux décrets, l'un ordonnant la réunion des archives dans un local commun, l'autre décidant que ce local serait le Louvre, donnaient satisfaction à ceux qui attachent du prix à la conservation des monuments. Cette satisfaction devenait plus complète avec l'organisation successive des archives nationales par des mains savantes de plus en plus expérimentées.

trop authentiques? Un membre de cette Académie française qu'un décret sans excuse avait supprimée, un critique célèbre, malheureusement connu par d'autres emportements d'un zèle révolutionnaire trop soudain pour n'être pas soupçonné d'un calcul inspiré par la peur, La Harpe lui-même, dans un article du *Mercure* du 15 février 1794, demandait la suppression des armoiries royales des livres de la Bibliothèque nationale. On objectait qu'un tel travail ne coûterait pas moins de 4 millions. La Harpe, tout en contestant le chiffre, ne s'en effrayait pas. « Nous n'en sommes pas, écrivait-il, à 4 millions près quand il s'agit d'une opération vraiment républicaine. »

Singularité d'une époque féconde en contrastes inattendus! Tandis que cet écrivain d'un caractère faible et irritable, mais inoffensif, commentait les tragédies de Racine, coiffé d'un bonnet rouge, et dénonçait aux proscripteurs les reliures de l'ancien régime, un homme tout autrement redoutable, un approbateur, un complice des massacres des prisons, un signataire des affreuses circulaires du 2 septembre, déployait en faveur des objets d'art, même catholiques et monarchiques, l'ardeur la plus conservatrice! Sergent, dans ses rapports, parle des tableaux avec sensibilité, et verse à propos des statues des larmes sincères. Sergent, artiste par profession, aimait tout ce qui tient à l'art. Laissons à la biographie anecdotique le soin de rechercher si son goût pour les objets d'art et précieux ne fut pas porté jusqu'au point de se les approprier parfois d'une manière illégitime. Ce qui est certain, c'est que, de gré ou de

force, il rendit à la Convention, sous forme d'hommage, la fameuse agate tombée dans ses mains aux Tuileries pendant la nuit du 10 août, agate qui présentait le phénomène singulier d'offrir aux yeux les reflets des trois couleurs nationales. Il est vrai qu'à cet attrait patriotique il s'en joignait un autre : elle valait 100 000 francs, d'après l'évaluation du détenteur lui-même, à qui le sobriquet de *Sergent-agate* en resta. Ni ces accusations, contre lesquelles il cherche à se défendre dans plusieurs brochures, ni sa complicité trop démontrée dans les massacres, ne sauraient empêcher qu'il n'ait fait preuve du plus actif et du plus efficace dévoûment dans la commission des arts. Il arracha aux fureurs révolutionnaires les chevaux de Marly, l'horloge de Lepaute, un grand nombre de statues placées à Versailles, qu'il fit transporter à Paris et mettre sous bonne garde ; il établit à l'hôtel de Nesle le dépôt de tout ce qui put être soustrait au vandalisme ; enfin il fit remplacer dans le jardin des Tuileries par des fleurs et des arbustes les pommes de terre que ses collègues de la Commune y avaient fait planter.

Nous nous sommes posé cette question de savoir qui fut coupable du vandalisme et s'il faut l'imputer à un parti. La question s'agite avec une singulière passion en 1793 et en 1794. Robespierre en accuse Pitt et les aristocrates, les thermidoriens en accusent Robespierre. Erreur des deux parts. Pitt n'eut pas besoin de solder des hommes qui trouvaient leur plaisir à détruire ; la contre-révolution ne mit pas la main dans la dévastation de tous les souvenirs qu'elle honorait. D'un autre côté, Grégoire, Lakanal, Fréron, Fourcroy, Marie-Joseph Ché-

nier, s'accordent tous à comparer le dictateur déchu au farouche conquérant Omar. Ils répètent à l'envi qu'il avait comploté de plonger la France dans la barbarie. Ce complot contre les arts et les lumières, ce dessein suivi d'en anéantir jusqu'aux derniers restes ne repose sur aucun fait, et l'étude du caractère de l'homme le dément. Quelque juste répulsion qu'il inspire, et bien qu'il pût obéir à un sentiment d'envie en proscrivant de brillants orateurs, Robespierre ne saurait être accusé d'un projet de destruction peu en rapport avec ses théories et avec ses actes. Ce défenseur de l'instruction primaire n'était pas un conspirateur en faveur des ténèbres ; ce rhéteur étudié ne saurait être pris pour un ennemi des lettres ; cet adversaire de l'hébertisme, qui protestait contre les scènes impies dont la Convention était le théâtre, n'était pas un partisan des profanations et du pillage des églises ; ce héros de fêtes pompeuses, dont il fut le grand-prêtre et même le dieu, n'était pas le systématique adversaire du luxe public.

Justice à chacun, même à Robespierre, puisque le parti thermidorien a trouvé moyen de calomnier même Robespierre ! C'est le tort des partis vainqueurs de croire que les crimes réels ne suffisent pas, s'ils n'en ajoutent d'imaginaires. Le parti victorieux paraissait craindre que la mémoire du tyran tombé ne restât pas écrasée sous d'assez sûrs et d'assez terribles griefs. C'est une crainte que nous n'avons plus : cela doit nous rendre du moins l'impartialité facile.

Le coupable, il faut le redire quand on a jeté un coup d'œil sur ces tristes excès, ce n'est personne et c'est

tout le monde, ce n'est aucun parti et ce sont tous les partis qui encouragèrent de leurs paroles enflammées ou de leur faiblesse devant la foule des passions qui ne sont pas seulement celles d'un temps, mais qui couvent au fond de toutes les sociétés humaines, même alors que les révolutions ne les agitent pas.

L'auteur direct, immédiat, du vandalisme, pour l'appeler par son nom, c'est la démagogie, fléau de la civilisation comme de la liberté. Ce fléau et cette honte se modifie, mais ne meurt pas. La démagogie quitte la hache pour saisir la torche, elle abandonne la guillotine, mais pour fusiller et massacrer. 1793, ce que personne n'eût pu croire, a revécu par certains côtés en 1871. Les monuments, à cette dernière date révolutionnaire, seront proscrits par des passions à quelques égards différentes, mais non moins destructives, et armées de procédés plus savants et plus rapides. A l'époque de 1793, l'homme démolit à ciel ouvert et sans se cacher derrière des éléments irresponsables. L'outil est simple comme la pensée, et ne va ni au delà ni en deçà de ce qu'elle a résolu. Jeu terrible, jeu où l'homme s'anime, s'exalte, où la destruction pour le plaisir de détruire finit par tenir plus de place que la haine de ce qu'on détruit, et où l'on continue à frapper sans pouvoir s'arrêter, par cette raison surtout qu'on a commencé à frapper!

A ces ennemis farouches du luxe public, qui en attaquent tous les monuments par le fer et le feu, se joint enfin un autre ennemi d'une nature toute différente, prudent et habile, qu'on a vu se glisser déjà dans les

ventes, s'introduire dans les dépôts, tour à tour rusé ou hardi : c'est la spéculation sans scrupule.

La révolution n'était pas terminée, et la spéculation déjà organisait la *bande noire*.

Nous ne confondons pas cette spéculation, après tout légitime en elle-même, mais peu scrupuleuse, avec le vandalisme. La bande noire eut pourtant plusieurs de ses effets, et acheva son œuvre. On la vit, ou plutôt on vit ces *bandes noires* répandues partout, pendant près de quarante ans, agissant au grand jour, achetant les domaines, les dépeçant, faisant aux châteaux, aux monuments de la vieille France, une guerre sans haine, mais non moins destructive. Un vif et caustique esprit, un rare écrivain, Paul-Louis Courier, a fait des bandes noires un très-spirituel éloge. Oui, il avait raison de le dire, la petite propriété gagnait à cette division du sol, la classe rurale en profitait; mais Courier qui, en Italie, écrivait avec un crayon sur la base d'une jolie statue de Cupidon brisée par la guerre : *Lugete, Veneres Cupidinesque*, ne retrouvait plus la même émotion en faveur des arts de l'ancien régime. C'était la tâche exclusive du parti royaliste d'en déplorer les pertes en prose et en vers. L'agriculture ne désarmera pourtant pas les arts de leurs légitimes griefs, et ne les consolera pas de leurs pertes en leur montrant un champ de blé à la place où s'élevait le château qui renfermait de précieuses merveilles.

Ainsi devait périr, sous l'empire des mobiles les plus différents et par les moyens les plus divers, une partie notable de ce qui avait constitué le luxe du passé.

Ces ruines ont été un des griefs qui ont le plus nui à la révolution. Les sociétés civilisées sont ainsi faites : plus encore que le sang qui coule dans les discordes civiles, la destruction des monuments et des arts laisse un souvenir profond, une plaie vive et durable. Ce sentiment peut paraître exagéré au premier abord, mais la réflexion s'en rend compte aisément. Ce n'est pas seulement, si puissants que soient ces motifs, parce que la pierre est innocente en quelque sorte des griefs des partis, et parce qu'il est impie de faire disparaître en un instant ce qui a coûté tant de longs et pénibles travaux, — ce n'est pas non plus toujours en raison de la beauté des choses détruites que ce sentiment se manifeste et se développe ; il y a de cette douleur un motif plus profond encore, c'est que tout ce qui porte la trace de la vie morale est sacré, et que rien n'en peut périr sans que l'humanité se sente atteinte dans quelque partie de son âme, religion, loi, science ou art, représentés par ces monuments ! Un autre sentiment, moral encore, c'est le respect pour les générations passées qui les ont élevés et consacrés. Voilà ce qui souffre en nous quand tombent ces édifices de pierre, et ce qui se souvient quand ils sont tombés. Lorsque la destruction s'est faite par la lente action du temps ou par quelque soudain désastre de la nature, on se borne à des regrets résignés. Lorsqu'il a plu à l'homme de s'en rendre le complice, d'en prendre l'initiative véritablement impie, le regret se change en un ressentiment amer et prolongé qui trouve un écho dans les légitimes sévérités de l'histoire.

CHAPITRE III

LES FONDATIONS ET LES ESSAIS DE RÉFORME

I

IDÉE MORALE QUE LA RÉVOLUTION SE FAIT DU LUXE PUBLIC — SES CRÉATIONS

La Révolution, dans l'œuvre destructive qui battait en brèche les monuments et les arts, avait voulu se modérer, s'arrêter ; elle avait lancé des décrets, pris des mesures, le plus souvent avec peu de succès. On le conçoit. Il y avait dans la Révolution deux forces, le pouvoir organisé, l'anarchie livrée à elle-même. Malheureusement le pouvoir organisé, c'est-à-dire la Convention, était divisé contre lui-même, et se trouvait faible, désarmé contre l'anarchie du dehors. Rendue à la liberté de ses instincts et de ses actes, la Convention revenait naturellement à d'autres penchants que la destruction ; elle voulait refaire après avoir défait. Convaincue, souvent au delà de toute vérité, que rien n'était bon dans ce qu'elle avait supprimé, elle mettait la même confiance dans le mérite de ses créations. Pas un de ces législateurs qui ne croie

alors bâtir un monument destiné à traverser les siècles, l'édifice même de la France régénérée.

Ambition impuissante toutes les fois que la Révolution veut se séparer trop complétement du passé, expiée non-seulement par ces législateurs, qui devaient voir périr leur œuvre politique, mais par nous qui leur survivons. Se borne-t-elle au contraire à emprunter au passé les éléments de son travail de reconstitution, à les combiner avec plus de méthode, à les approprier aux besoins d'une société nouvelle, la Révolution fait œuvre qui dure. Dans ses réformes du luxe public, il en est d'utiles, celles qui ont tenu compte d'éléments préexistants; on y rencontre des tentatives avortées, celles qui présentent le caractère exclusivement révolutionnaire. Comment s'en étonnerait-on? Innover absolument en fait de luxe public, croire qu'on peut braver là impunément plus qu'ailleurs les traditions, les usages, les convenances d'un pays qui se manifestent par ses mœurs, il n'y a pas de plus chimérique illusion. L'effort, même aidé de la contrainte, n'y suffit pas; l'effort ne donne pas l'originalité et la vie.

Faire des beaux-arts une école de patriotisme et de vertu, telle était l'idée des Anciens. La Révolution s'en empare; elle y mêle ces principes de civilisation et de démocratie qu'elle rattachait à une théorie philosophique, et dont elle voulait étendre le bénéfice à tous les peuples. Sans doute, au milieu de la grande lutte où la République est engagée, les arts, les fêtes, porteront par moments la marque d'un patriotisme plus farouche, plus exclusif; une certaine universalité n'en demeure

pas moins le caractère dominant des tendances de la Révolution en cette matière comme en toute autre. Morale, lumières, humanité, voilà sa devise ordinaire, devise trop souvent mal traduite ou même foulée aux pieds; il ne faudrait pas croire, pourtant, que rien n'en a passé dans ses créations et dans ses tentatives, même si on se renferme dans cette question spéciale du luxe public.

La manière dont la Révolution conçoit, organise les arts, est certainement un témoignage de cette pensée haute. Elle veut initier la masse à de plus nobles jouissances. Le simple manœuvre, le petit artisan ne peut-il travailler de la main tout le jour et pourtant être capable de recevoir cet éclair, ce rayon divin de l'art, de goûter un beau tableau, une œuvre forte, héroïque, de la statuaire ou de la peinture, une grande composition musicale? Le peuple sera-t-il à jamais confiné dans ce que la matière et les sens ont de plus grossier?

Le croire, c'eût été tomber au-dessous de ces Républiques anciennes qui multipliaient sous les yeux de la masse les monuments des arts, qui leur offraient les plus nobles représentations au théâtre, qui leur donnaient des fêtes empreintes d'un grand caractère. A quelques exceptions près, qu'on peut nommer monstrueuses, et qui ne furent qu'une dépravation de l'art lui-même, on a pu dire que l'art adoucit, élève, civilise. Il moralise donc aussi, mais comment? Par ses effets plutôt que par ses intentions directes, résultant d'un parti-pris. En thèse générale, toute œuvre belle est morale par là même, car elle exerce sur l'imagination et

le cœur une action salutaire. Allez au delà, essayez de faire des œuvres d'art des traités de morale en action, vous serez froid, vous manquerez le but, — observation qui trop souvent trouve à s'appliquer au luxe public à l'époque révolutionnaire.

Cette époque s'exagère trop aussi la puissance de l'État; elle lui attribue le pouvoir qu'il n'a pas de régénérer l'art. Sans doute l'État influe sur les arts par cela seul qu'il les stimule et les récompense. Il n'en est pas moins vrai que l'État a peu de prise sur les âmes. Il développe jusqu'à un certain point les talents, il ne saurait les créer; le meilleur encouragement qu'il puisse leur accorder, c'est de les laisser libres.

On peut suivre comme à la trace cette intention d'imprimer à l'art un caractère plus moral, plus national aussi. Un tel idéal trouve son expression assez exacte dans le vrai peintre de cette époque, David. Qui contesterait l'élévation à l'auteur de la *Mort de Socrate?* Qui nierait l'inspiration nationale du peintre du *Serment du jeu de Paume* et de quelques-unes de nos grandes batailles? Ce qu'il y a chez lui de raide et de théâtral ne fait qu'achever la ressemblance avec les traits dominants de la Révolution pendant la période conventionnelle.

La théorie de David est conforme à sa pratique. Il l'exprime dans un rapport sur le jury des arts, cette institution démocratique que la Révolution inaugura en prenant pour base, tel était du moins son désir, le mérite et l'élection.

« A cette époque, écrit David, les arts doivent se régénérer comme les mœurs; » et il laisse voir ce qu'il

entend par cette régénération. Nous retrouvons la même pensée dans le rapport du conventionnel Bouquier. La Convention avait rattaché les arts au comité d'instruction publique. Bouquier, organe de ce comité, chargé de rédiger le projet de décret relatif à la restauration des tableaux et autres monuments formant la collection du Muséum national, ne doute pas non plus que de la Révolution datera l'ère de l'art renouvelé. La forme qu'il donne à cette sorte de proclamation a beau être emphatique et de mauvais goût, l'inspiration dominante garde son caractère et sa force. Des sujets qui relèvent les courages, qui honorent les mœurs, qui fassent aimer l'humanité, et dans l'exécution un style mâle et nerveux, voilà ce qu'il recommande.

C'est sous les auspices de ces pensées réformatrices que s'inaugure le grand musée du Louvre. La Constituante, en 1791, avait désigné ce magnifique palais pour en faire la demeure des arts. Une foule d'œuvres s'y donnèrent rendez-vous : œuvres de toute origine, venant les unes des biens confisqués, les autres du *cabinet du roi* ou des maisons royales, plus tard du palais de Versailles. Les trésors conquis à l'étranger y ajoutaient bientôt de nouveaux chefs-d'œuvre. La Convention mettait en outre 100 000 francs par an à la disposition du ministre de l'intérieur pour acheter les œuvres qu'il importait de ne pas laisser sortir de France.

Tout cela, c'est un grand, un noble luxe public assurément. Les départements devaient en avoir leur part. Tout ce que ne garda point le *Muséum central des arts*, comme on disait à cette époque, fut réparti dans de

grands dépôts assignés aux villes les plus importantes.

La Révolution accomplissait pour les musées ce qu'elle accomplissait pour les bibliothèques, dont elle ouvrait le sanctuaire à quiconque voulait en profiter et en jouir.

En même temps que s'ouvrait la bibliothèque des religieux de Sainte-Geneviève, dont Daunou fut le premier bibliothécaire, et que la bibliothèque de l'Arsenal, propriété du comte d'Artois, était livrée au public, la grande bibliothèque nationale continuait à se réorganiser. C'est pourtant en 1796 seulement que l'administration s'établissait sur des bases nouvelles. La partie de luxe était loin d'y être négligée. Sur les huit membres qui formaient le Conservatoire, il y en avait deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. Le nombre des volumes de la bibliothèque nationale, qui ne s'élevaient en 1793 qu'à 152 868, s'augmentait dans la proportion la plus considérable par la masse des livres provenant des couvents de Paris. La bibliothèque Mazarine s'accroissait rapidement aussi.

Le musée du Louvre fut ouvert au public; que de modèles, de sujets d'étude pour les artistes! Pour le public admis à y entrer d'une façon permanente, quelle source de délicats plaisirs! Le musée du Louvre était cosmopolite par sa composition; toutes les contrées de l'Europe y figuraient par leurs écoles et par leurs chefs-d'œuvre. Un autre musée tout national devait s'ouvrir aussi; il s'installait aux Petits-Augustins, dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'École des beaux-arts. Sans le peintre Alexandre Lenoir, le musée des monuments français n'eût peut-être pas vu le jour; assuré-

ment il en hâta l'ouverture, qui eut lieu le 15 fructidor an III, et il en perfectionna singulièrement l'organisation. Avec une intelligence historique égale à sa connaissance étendue des arts, il classait les monuments par époques. Il mettait à disposer ces témoins de l'art du moyen âge le même zèle qu'il avait déployé non-seulement pour les soustraire à la destruction, mais pour les préserver contre l'hostilité de plusieurs de ses confrères. Son livre : *Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au musée des monuments français*, est un document instructif dans l'histoire des arts. Il semble ouvrir le dix-neuvième siècle.

Une telle exposition historique était plus qu'une simple collection de pierres monumentales : c'était pour ainsi dire le résumé de la vie de la nation. Il montrait la France à elle-même, siècle par siècle, depuis les Mérovingiens. Histoire rendue visible par toute sorte d'images parlantes : mausolées, pierres tombales, statues, vases, curiosités d'art et d'archéologie.

Ce musée historique et national a disparu. Comment ne pas le regretter? En rendant à Saint-Denis ce qui lui appartenait, ne pouvait-on laisser réunis autant que possible et surtout compléter peu à peu ces monuments du passé, cette histoire originale de la France racontée par la pierre?

Pourquoi ne reprendrait-on pas cette belle et patriotique pensée?

La musique eut aussi sa part d'attention et d'encouragements. Cet art musical, qui semble être essentielle-

ment du domaine individuel, comme les jouissances qu'il procure, a son côté général et national tout à la fois : il entre dans l'éducation, il a sa place dans les armées, il se mêle aux fêtes publiques et aux cérémonies religieuses.

Aussi les Anciens le considéraient-ils à certains égards comme un art d'État, — idée dont il n'est sans doute que trop facile d'abuser. On ne peut cependant aller jusqu'à défendre à l'État de s'occuper de l'art musical. Il peut le favoriser dans certains établissements destinés à en maintenir les expressions les plus élevées. Il peut l'admettre dans l'éducation. Les plus petits cantons suisses eux-mêmes pratiquent ce genre d'encouragement. Quant à la Révolution, elle pouvait d'autant moins se résigner à s'en désintéresser qu'elle avait plus de tendance à s'emparer de tout pour y mettre son empreinte, sinon sa direction exclusive. La musique fut rattachée au comité d'instruction publique. On voulut en faire un art moral, héroïque, patriotique, fortifiant les cœurs au lieu de les amollir. Jamais temps ni peuple n'avait à ce point compris tout ce qu'il y a de puissance d'ébranlement nerveux dans cet art qui, par la sensation, éveille, remue, exalte le sentiment, et par le sentiment entraîne l'homme tout entier, — qui, sans égal pour le bien et pour le mal, porte au comble les passions les plus sublimes et les instincts les plus pervers, transformant l'homme parfois, — on en cite mille exemples, — au point de rendre brave un individu timide et sanguinaires des natures douces habituellement.

La Révolution a eu ses chansons, ses airs populaires;

quelques-uns, au début, non sans gaîté et sans entrain, mais de plus en plus violents et terribles. Elles les a mêlés à ses gloires, à ses excès. On y trouve un curieux alliage de naturel, d'inspiration noble ou triviale, enthousiaste ou sombre, et aussi d'art, même d'artificiel. Ces chants tantôt semblent naître tout seuls, s'élancer imprévus; tantôt on s'aperçoit qu'ils sont patiemment élaborés. La Révolution eut ses musiciens officiels. Tels furent, à divers degrés, Méhul, Gossec, Dalayrac, Lesueur, Cherubini. Ils composaient la musique des hymnes dont Chénier, Ducis, Delille, Parny, Lebrun, avaient composé les vers. Plusieurs de ces compositeurs éminents furent chargés d'organiser l'Institut national de musique. Faisant allusion à cette fondation qui devait devenir le Conservatoire, et qui avait pu recevoir pendant la Terreur même un commencement d'organisation dont il n'attendait plus que l'achèvement, Chénier, dans un discours sur le réveil des sciences, appelle la musique « le plus démocratique de tous les arts[1]. »

Le même écrivain, dans un rapport spécial sur l'organisation définitive qu'il proposait de donner à ce grand établissement (28 juillet 1795), met en relief ces côtés moraux de l'art musical; il en montre l'influence mêlée pendant la Révolution à tous les événements intérieurs et surtout à la marche triomphante de nos armées par

[1] Voyez *Œuvres complètes* de Marie Joseph Chénier, *Mélanges*. On y lit avec profit dans ses rapports et ses discours (dont le ton change beaucoup à mesure que la Révolution avance) ce qui est relatif aux arts, fêtes, luxe public sous ses divers aspects.

« ces hymnes brillants que nos braves guerriers chantaient sur les monts de l'Argonne, dans les plaines de Jemmapes et de Fleurus, en forçant les passages des Alpes et des Pyrénées. »

L'auteur du *Chant du départ* attribuait à la musique, dans ce rapport, avec le privilége de célébrer les victoires, l'honneur plus glorieux encore de les enfanter. Ne l'avait-il pas dit déjà dans ces vers où la Victoire, *en chantant*, ouvre la barrière?

Ce qu'il ne pouvait dire de même, c'est que, pour ces hymnes patriotiques, rien ne remplace le chant inspiré en dehors de toute école et de toute académie, c'est que son *Chant du départ* même, œuvre imposante et forte, paraît peu simple et peu naturel auprès de ce chant martial qui jaillit de l'âme de Rouget de Lisle. L'officiel se fait toujours sentir même dans les meilleures œuvres de cet art de commande. *Le peuple souverain qui s'avance* avec une majesté bien compassée dans l'hymne national de Chénier, cette lugubre invocation aux tyrans, auxquels il est expressément enjoint de *descendre au cercueil*, sont bien la marque de cet effort trop tendu. Que d'ailleurs ces chants, ces odes si multipliées dans toutes les solennités, de Chénier et de Lebrun, qui fit aussi son chef-d'œuvre dans sa fameuse ode au *Vengeur*, que ces compositions, auxquelles souvent Méhul et Gossec ont donné un si énergique accent, trouvassent alors une vérité de situation dans l'état tragique du pays, dans le ton où étaient montés les esprits, c'est incontestable. Ces œuvres d'un talent fort malgré ses inégalités, d'une inspiration parfois réelle, au milieu de ce qu'elle a de

factice, se distinguent heureusement de la poésie forcenée de ce rhéteur de la chaire du lycée, de La Harpe, qui trouva moyen de se rendre odieux et ridicule par les hymnes épileptiques qu'il débitait en s'agitant comme un énergumène.

> Le fer, le fer, amis! il presse le courage :
> Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage,
> Et la rage donne la mort!

Ce que la Révolution fit de plus permanent et de plus durable pour la musique, c'est une fondation véritable, le Conservatoire. Il y a un degré de perfection qu'on n'obtient pas sans les encouragements que permettent seules les libéralités publiques. La tradition est nécessaire à l'art et à l'enseignement de l'art plus encore que pour les travaux qui relèvent de l'utile. De tels établissements, malgré les sacrifices et les divers inconvénients qu'ils entraînent, comment en nier la nécessité dans nos grands Etats, dans nos sociétés démocratiques surtout, où le protectorat a cessé de s'exercer par une aristocratie riche et puissante? La Révolution fit pour l'art musical ce qu'elle accomplissait dans toutes les branches : elle centralisa. Elle supprima l'école de musique de la garde parisienne, l'école de chant et de déclamation, les écoles de musique attachées aux principales églises. Elle dota le nouvel établissement d'une somme de 240 000 francs, le chargea d'enseigner la musique à six cents élèves des deux sexes, nomma les professeurs, fixa les traitements, et confia la surveillance de l'enseignement à plusieurs des compositeurs célèbres que nous avons cités, en leur adjoignant Grétry.

Ainsi, dans cette sphère des beaux-arts, la Révolution eut une action réelle. On retrouve sa pensée empreinte dans la peinture, dans la sculpture, dans la musique du temps. Elle sut en faire des accessoires importants du luxe national. Elle laissa enfin des traces de son passage autrement que par des ruines. La même intervention se manifeste encore sous d'autres formes.

II

ENCOURAGEMENTS AUX ARTS ET AUX ARTISTES — LES ACADÉMIES — L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS — LES THÉATRES ENCOURAGÉS ET PERSÉCUTÉS

Il ne suffit pas de regarder l'entretien de certains établissements comme une branche de luxe national à laquelle l'état républicain ne peut pas plus rester indifférent que le régime monarchique. On doit y joindre aussi les encouragements aux savants, aux écrivains, aux artistes. La Convention accepta et suivit à cet égard les anciennes traditions. Elle ne se laissa point arrêter par le malheur des temps, ou plutôt elle en prit occasion pour venir en aide aux hommes distingués qui ne pouvaient alors trouver dans l'exercice de leurs talents une ressource suffisante. Nous avons sous les yeux sa liste des bénéfices, comme on disait autrefois ; elle présente en assez grand nombre des noms qui ont mérité de survivre. On s'est plu à la comparer à celle des pensions littéraires sous Louis XIV. Tel panégyriste de la Convention n'hésite même pas à donner hautement la préférence à la

liste de cette Assemblée pour la valeur constante des choix et la proportion des secours avec la réputation. Cette comparaison, quelque peu arbitraire, forcerait à pousser plus loin le parallèle sur la dignité, la sécurité, dont les écrivains ont joui aux deux époques. On cite telle médiocrité bien rentée sous le grand roi, qu'on oppose à tel homme supérieur qui l'était moins libéralement. Peut-être faudrait-il se demander si ceux qu'on représente comme sacrifiés injustement n'avaient pas des ressources personnelles ou d'autre faveurs royales, et puis tel que l'on appelle médiocre n'était-il pas alors considéré presque comme un grand homme, Chapelain par exemple? Des médiocrités obscures, de prétendus talents dotés pour leurs flatteries, cela se vit aussi sous la Convention. Nous trouvons inscrit à un bon rang un citoyen Brun, auteur du *Triomphe des Deux-Mondes*, un citoyen Croulet, auteur d'un poëme sur la liberté, un citoyen Gaudin, auteur d'un écrit contre le célibat des prêtres. La Convention n'a le plus souvent que ratifié les indications de l'opinion publique. Elle prouvait du moins que la république française ne comptait pas s'en tenir à l'idée mise en avant d'encourager le talent pauvre en lui distribuant, comme l'avait d'abord dit M. J. Chénier, « de simples feuilles de chêne. » Elle ne poursuit pas jusqu'à l'absurde, cette maxime, que, « si les récompenses fondées sur l'argent sont le fait des monarchies, la gloire est la monnaie des républiques ».

Une inspiration bienveillante appelait au partage de ces fonds d'encouragement des femmes qui portaient un nom célèbre par elles-mêmes, ou seulement par leurs

aïeux, ce qui n'était peut-être pas très-démocratique, mais ce qui est dans la nature humaine. La Convention faisait inscrire, parmi les noms auxquels s'attachaient les munificences de l'État, la célèbre actrice Dumesnil, alors octogénaire, qui avait prêté aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique une voix à laquelle tout un siècle avait applaudi. Elle y comprenait la petite-fille de Pierre Corneille, qui autrefois avait trouvé à Ferney un asile hospitalier et l'appui le plus secourable. Détenue quatorze mois pendant la Terreur, *elle n'avait plus*, disait-elle, *de lit pour reposer sa tête.* La Convention fit pour la vieillesse ce que Voltaire avait fait pour la jeunesse de cette nièce de l'auteur de *Cinna*[1].

Dans un tel tableau, nous cherchons à dire le bien et le mal, non pas, certes, avec indifférence, il est toujours plus doux de dire le bien quand il s'agit de son pays, mais avec une entière sincérité. Pourquoi ne pas reconnaître avec un sentiment de plaisir et de fierté, au milieu de tant de sujets d'humiliation et de douleur, tout ce qu'il

[1] On songea aussi à étendre cette protection aux étrangers en inscrivant sur cette liste des faveurs nationales Thomas Payne, naturalisé d'ailleurs, bien qu'un décret l'eût exilé de la Convention. Le poëte dramatique italien Goldoni, octogénaire, fut maintenu dans la pension de 4000 livres qu'il touchait depuis 1768. La petite-nièce de Fénelon fut réduite aussi à implorer, comme la petite-nièce de Corneille, les secours de la République, qu'elle ne demanda pas non plus en vain. Elle avait vu périr sa famille sous la hache révolutionnaire pour le crime sans doute de porter un nom illustre dans les annales de la religion et des lettres. Son père était tombé victime des scènes qui ensanglantèrent Lyon dans le mois de septembre 92. La Convention lui votait un secours que maintenait le Conseil des Cinq-Cents. Tous ces faits ne permettent pas de douter que l'idée de récompenser les arts et les lettres, même dans la personne de ceux qui les avaient illustrés sous l'ancien régime, fut loin d'être étrangère à la Révolution.

y eut d'heureux ferments de civilisation à côté de la rage des vandales et de la fureur des sectaires? Tous ces travaux féconds se rapportent au côté élevé et délicat des arts qui rentre dans l'idée du luxe public. Combien, aussi, dans la sphère de l'utile ou de la vérité spéculative, de pensées hautes, neuves, d'institutions utiles, appartiennent à cette époque!

Un historien paraît voir dans ces créations comme le vrai résumé intellectuel et moral de la Révolution française [1]. Il s'écrie : « Non, Saint-Just ne disait pas assez lorsqu'il disait : la Révolution est une lampe, qui brûle au fond d'un tombeau; il aurait dû dire : la Révolution est un grand phare allumé sur des tombeaux. »

Ce que l'on attribue à la Révolution est pour la plus grande part le produit naturel du mouvement civilisateur du dix-huitième siècle. Sans la Convention, sans la Révolution même, le travail des idées, le développement des faits, devaient produire le plus grand nombre de ces grandes pensées et de ces utiles établissements. Ce qu'ils résument, c'est le siècle philosophique et scientifique par excellence. On aurait d'ailleurs trop à faire de citer tous les décrets de la Convention qui se rapportent aux arts de luxe et aux arts utiles. Une pensée civilisatrice se retrouve également dans l'ouverture de maisons nationales où les enfants seraient nourris, logés et instruits gratuitement, dans la gratuité des écoles primaires, dans l'établissement de trois degrés progressifs d'instruction embrassant tout ce qu'il importe à l'homme et au

[1] M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. X.

citoyen de savoir; dans l'école centrale de chaque département et l'École normale de Paris, dans les écoles spéciales pour l'étude de l'astronomie, de la géométrie, de la mécanique, des langues orientales, de l'art vétérinaire, de l'économie rurale, des antiquités, enfin dans l'École polytechnique. Comment ne pas citer encore les récompenses nationales pour les grandes découvertes, les voyages scientifiques payés par l'État, qui se charge aussi de l'entretien des artistes à Rome?

Assurément tout cela doit être hautement loué, aussi bien que le télégraphe, le système décimal, l'uniformité des poids et mesures, le Bureau des longitudes, le grand-livre, le Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire des arts et métiers, etc.

Ici se pose pourtant une question délicate. La Convention eut-elle raison de supprimer les anciennes Académies? On peut considérer en effet ces établissements comme rentrant par leur objet dans la catégorie du luxe national. Toutefois ce dernier caractère est plus évident encore pour cette Académie des beaux-arts qui, par les œuvres qu'elle produit ou encourage, contribue directement au luxe public des monuments et des arts décoratifs. Mais quant au décret, qui abolissait les académies et toutes les autres « sociétés littéraires patentées et dotées par la nation[1] », nous ne dirons qu'un mot : ce décret, la plupart des écrivains, même favorables à la Révolution, l'ont blâmé. Ils louent la pensée d'une réorganisation au sein d'un corps plus vaste, comme devait être

[1] Décret portant abolition des Académies du 8 août 1793.

l'Institut, mais ils s'élèvent contre cette suppression radicale brutalement accomplie qui fermait l'Académie française. Enfin qui ne blâmerait sévèrement le décret qui frappait l'Académie des Sciences, remplie d'hommes de premier ordre, et cela au moment même où la France réclamait son concours pour les œuvres de la guerre comme pour les travaux de la paix[1]?

[1] Quant à l'Académie de peinture et de sculpture, plus ou moins modifiée sous la forme actuelle de l'Académie des beaux-arts, avec laquelle elle s'est fondue, M. Vitet a émis des doutes sur l'opportunité et les effets salutaires de la suppression qui la frappa, dans un volume ayant pour titre : *L'Académie royale de peinture et de sculpture.* Cette académie n'est guère mentionnée que pour être blâmée par les écrivains voués à l'admiration presque sans réserve de l'œuvre de la Convention. Les arguments de M. Vitet n'en ont pas moins une grande valeur. Au fond, de quoi s'agit-il? De savoir si les procédés *centralisateurs* employés par la Convention, disons plus, si les principes auxquels elle a obéi ont été partout et toujours les meilleurs. L'unité et l'égalité sont de belles choses; encore n'en faut-il pas abuser. « Ces anciennes associations, dit M. Vitet, bien que fondées sous Louis XIV, avaient une constitution plus libérale qu'on ne pense. Par la manière dont leurs statuts avaient été réglés, par le nombre illimité de leurs membres, par les éléments divers dont elles se composaient, par la multiplicité des degrés introduits dans leur hiérarchie, elles étaient aristocratiques seulement au sommet et presque démocratiques à la base. Elles n'avaient pour adversaires déclarés et irréconciliables que le menu peuple des artistes; dans les rangs intermédiaires, elles avaient des soutiens, des clients, des appuis naturels; elles étaient la noblesse des beaux-arts, mais elles en étaient aussi le tiers-état. »

N'y a-t-il là qu'un rapprochement ingénieux? Le détail de l'organisation, du mécanisme de cette Académie ne permet pas de s'arrêter à un tel jugement. Cette constitution hiérarchique, cette différence de degrés franchis tantôt par l'élection, tantôt par l'ancienneté, cette circonstance particulière et importante du nombre limité seulement dans les rangs supérieurs et illimité dans les autres, M. Vitet les décrit avec une exactitude concluante. Il en relève les avantages, qu'il montre en outre par un exemple frappant, en supposant David vivant de nos jours. Figurons-nous donc ce grand peintre systématique, il est vrai, ayant de grands défauts, mais de bien grandes qualités, parti pour Rome où il fait son temps réglementaire comme

La pensée de l'Institut fut conçue par la Convention, il est vrai, quoiqu'elle ne dût être réalisée que par le Directoire, en 1796. Ce fut Daunon qui inaugura ce

élève et comme pensionnaire, et rentrant à Paris trois ans après avec son tableau des *Horaces*. Entrera-t-il aujourd'hui à l'Académie, cet artiste que la vogue porte aux nues? Rien n'est moins certain. L'Académie peut être au complet, et, pendant dix ans, il peut se faire qu'elle y reste. Aujourd'hui, parmi les quatorze membres de la section de peinture, nous doutons qu'il s'en trouve un seul qui soit d'humeur à quitter ce monde pour faire place à David, même en supposant qu'il compte encore parmi eux quelque admirateur enthousiaste. En 1780 au contraire, la porte était ouverte, il n'y avait qu'à entrer. « Eût-il été cent fois plus novateur, dit M. Vitet, du moment qu'il avait fait ses preuve, les plus vieux, les plus encroûtés professeurs, les plus ennemis de son style, n'auraient jamais osé lui refuser un titre aussi modeste que celui d'*agréé*. Avec un talent notoire, il était, pour ainsi dire, élu de droit, et une fois *agréé*, il faisait partie du corps, sa carrière était faite. Trois ans plus tard, en 1783 toujours sans contestation possible, il devenait académicien; que lui manquait-il? — Il avait au-dessus de lui les trente chefs de la compagnie, les membres à titre d'office, les *officiers*, comme on disait alors; il n'était ni *ancien*, ni *professeur*, ni *adjoint à recteur*, ni *recteur* à plus forte raison; mais la patience lui était facile, il était académicien. Il jouissait des priviléges attachés à ce titre, il en avait le brevet..... Tout en gardant son franc-parler sur les routines académiques, il respectait l'institution. Sûr de la gouverner un jour, il ne songeait pas à la détruire..... »

Nous n'avons cité ce passage que parce qu'il appelle bien des réflexions. Il est si facile de crier à l'aristocratie, de citer telle ou telle anecdote qui prouve plus ou moins qu'il y avait des faveurs, des exclusions quelquefois peu justifiées! Est-ce donc que nous ne reconnaissons pas ce qu'il y eut de tyrannique dans le gouvernement de cette Académie sous Louis XIV? Est-ce que nous contestons par exemple les différences profondes qui existent entre l'Académie de 1648 et celle de 1664, tout à l'avantage de la première, avant les transformations que lui firent subir Lebrun et Colbert? Nous inclinerions seulement à croire que le principe hiérarchique dans cette organisation représentative des beaux-arts avait du bon. C'est la cause qu'avait plaidée dès 1791, inutilement d'ailleurs, un homme éminent, qui n'était pas académicien, M. Quatremère de Quincy. Dans ses *Considérations sur les arts du dessin en France*, suivies d'un plan d'académie ou d'école publique et d'un système d'encouragement, il prend en main la

nouveau corps dans une mémorable séance [1], où Lacépède, Fourcroy, Cuvier, Cabanis, Andrieux, Collin-d'Harleville, Lebrun, Fontanes, prirent tour à tour la parole comme représentants des sciences et des lettres. L'idée générale de cet établissement était pleine de vérité comme de grandeur ; elle maintenait, avec la division des facultés de l'esprit humain, son unité trop souvent méconnue ; elle rétablissait les relations trop négligées de ces facultés entre elles.

Voilà de grands services. Faut-il s'en autoriser pour s'écrier avec des panégyristes intempérants que la condition faite aux écrivains et aux savants pendant le règne de la Convention, a été pour eux, relativement à l'ancien régime, un temps béni ? André Chénier, Lavoisier, Condorcet, Bailly, quels noms et quelles destinées ! Quelles institutions pourraient réparer ces pertes que rien ne compense, ces immolations que rien n'excuse ? En s'abandonnant à des abstractions impitoyables, on

défense du principe hiérarchique, et qu'on remarque bien que ce n'est pas un partisan des routines et des abus ; il les signale, il les combat énergiquement. Il s'élève vivement par exemple contre la confusion de l'Académie et de l'École, qui constitue les mêmes hommes professeurs et juges de leurs élèves ; mais M. Quatremère de Quincy tient à ce que les rangs soient conservés, les ambitions graduées, les espérances échelonnées, la voie ouverte pour récompenser les mérites les plus divers et les plus inégaux, idée qu'exprime d'une manière très-heureuse M. Vitet en disant à propos de l'ancienne Académie et de la nouvelle, considérées dans leurs relations avec la masse des artistes : « C'était une armée qu'un corps académique ainsi divisé par grades plus ou moins galonnés ; l'Académie actuelle au contraire est un état-major portant seul l'uniforme, pendant que le corps d'armée est en habit bourgeois. » De telles observations ont une portée difficile à méconnaître.

[1] Séance du 3 avril 1796.

semble trop croire qu'un homme de moins n'ôtera rien à la chaîne des œuvres dont s'honore l'humanité, que ce qu'un individu n'a pas accompli faute de temps, un autre plus favorisé le fera! Qui donc, si Milton et Corneille avaient disparu, qui donc par hasard se fût chargé d'écrire *le Paradis perdu* ou *Polyeucte?* On ne sait pas assez, — et quand le saura-t-on, si on ne l'a pas appris après tant d'expériences sanglantes? — qu'il y a deux choses dont rien ne répare la perte, la vertu que la mort frappe en emportaut les œuvres qu'elle eût produites, le génie éteint dans son germe qui ne doit plus fructifier!

Aux musées, au Conservatoire de musique, aux encouragements donnés aux arts, il faut joindre les théâtres comme une partie importante du luxe public.

Alors même qu'ils ne dépendent pas de l'État par les subventions, les théâtres s'y rattachent par d'autres faveurs; ils s'y rattachent d'une façon inévitable par la surveillance que l'autorité publique y exerce, surveillance plus attentive et plus vigilante que dans toutes les autres branches des arts.

Le théâtre, en effet, comment l'oublier? est à la fois action et parole, représentation vivante pour les yeux et tribune tout ensemble. Il s'adresse aux hommes assemblés, qui se communiquent leurs impressions avec une rapidité, une activité contagieuses. La puissance exercée par le théâtre sur la multitude est-elle d'ailleurs contestable? Comment vouloir que l'État y reste tout à fait étranger? L'absolue liberté, l'impunité absolue n ont jamais été admises par aucun moraliste, par aucun légis-

lateur, par aucun homme de sens pour certains actes qui, dans un endroit public, outragent visiblement la morale ou provoquent le désordre. L'État considère-t-il le théâtre comme une partie du luxe public et même de l'instruction publique? Il tend à y supprimer la liberté. N'y voit-il qu'une industrie libre, une expression libre de la pensée, il tend à laisser la licence s'établir. La limite est délicate. Aussi, outre ce rôle de simple police, l'État est naturellement tenté d'en jouer un autre tout politique, tout conforme aux idées, aux vues du pouvoir établi. Tentation d'autant plus forte que le théâtre n'offre pas seulement ces peintures morales, salutaires ou corruptrices, qui semblent motiver l'intervention de l'autorité publique, mais que, quoi qu'on fasse, il revêt un caractère politique : il le revêt par l'allusion, par la satire, par la prédication, par la mise en scène, par le choix même des sujets. Resterait-il beaucoup du théâtre d'Aristophane, si on en ôtait la politique? Dans un genre tout opposé, que seraient *les Perses* d'Eschyle, ce magnifique chant de guerre, sans le sentiment national qui les commentait et les applaudissait au moment de la représentation?

La Révolution à l'égard de cette partie du luxe public semble avoir eu deux pensées. Elle ne s'était d'abord occupée du théâtre que pour l'affranchir. Elle avait vu dans les entreprises théâtrales des spéculations particulières qui devaient profiter de l'émancipation générale de l'industrie. Le rapport de Chapelier et le décret de l'Assemblée à la date du 13 janvier 1791 n'ont point une autre signification. Tout citoyen devenait libre d'ou-

vrir un théâtre ; d'ailleurs point de censure, point d'autorisation préalable[1].

Dans sa seconde période, la Révolution ne devait point se résigner à ce rôle négatif. Elle voulut faire du théâtre comme des autres parties du luxe public une branche de l'enseignement national. Elle le soumit au comité de l'instruction publique. Elle eut l'œil particulièrement sur cette scène française, si goûtée de tous les esprits d'élite, si suivie alors, toute frémissante encore des succès enthousiastes que le dix-huitième siècle avait faits aux tragédies de Voltaire. Cette double scène du Théâtre-Français, telle qu'elle existait alors, ne pouvait être, ce semble, pour la tribune de la Convention, qu'une auxiliaire ou une rivale.

D'abord on se préoccupa du côté moral du théâtre à développer. Les administrateurs du Théâtre-Français entrèrent dans cette pensée. Peu de jours avant de monter sur l'échafaud, Payan faisait appel aux écrivains de talent en invoquant ce qu'il nommait « la force morale des spectacles. »

Que de périls dans ce dessein trop systématique ! A côté de l'avantage de l'inspiration élevée et salutaire, quel écueil d'abord, — écueil tout littéraire, — l'ennui qui naît de la fadeur ou de la déclamation ! L'introduction de la politique créait un danger autrement grand. L'action de l'autorité, en se faisant trop sentir, devenait une menace pour les pièces, pour les acteurs, pour

[1] V. sur cette question Vivien, *Études administratives*, t. I.

les auteurs. Cette menace ne se réalisa que trop, comme on le sait[1].

[1] On vit proscrire quelques pièces de l'ancien répertoire comme aristocratiques et royalistes; dans celles qu'on jouait on altérait certains vers. La censure terroriste ne pouvait laisser subsister ces vers, malsonnants pour la politique du jour, de la tragédie de *Brutus :*

Arrêter un Romain sur de simples soupçons,
C'est agir en tyrans, nous qui les punissons.....

Elle y substituait ceux-ci, comme plus conformes aux procédés préventifs en usage :

Arrêter un Romain sur un simple soupçon,
Ne peut être permis qu'en révolution.

Tout cela n'était que ridicule; mais ce qui déjà devenait tyrannique, c'était d'imposer au patient public trois fois par semaine la *Mort de César*, ce même *Brutus*, et, ce qui était moins tolérable encore, le *Charles IX*, le *Caius Gracchus* de Marie-Joseph Chénier. Ecouter par ordre ces longues tirades après avoir entendu l'air obligatoire *Ça ira*, c'etait un supplice infligé aux honnêtes gens, qui ne pouvait profiter à la patrie, à la liberté, qu'on avait le front d'invoquer, ni à l'art enfin. Ce qui était tyrannique encore, c'était d'interdire la représentation du *Timoléon*, du même Chénier, et de l'*Ami des lois*, de Laya Cette dernière pièce fut proscrite, disons-le d'ailleurs, non par la Convention, mais par la Commune Elle fit en outre poursuivre l'auteur, que Danton contribua à soustraire à la mort. Ce qui était tyrannique enfin et odieux, c'etait d'envoyer à l'échafaud comme aristocrates des acteurs du Théâtre-Français. Sans analyser, œuvre impossible, il suffit de rappeler seulement quelques pièces de ce répertoire. Les unes étaient d'une fadeur mortelle. Telles étaient les moralités sentimentales que faisait jouer Collot d'Herbois. D'autres étaient d'une insigne folie, comme le *Jugement des rois*, où Sylvain Maréchal jetait dans un burlesque pêle-mêle tous les rois, la tsarine, le pape. Il les faisait déporter dans l'île des *Sans-culottes*, où ils se battaient avec leurs chaînes et etaient nourris de biscuits par la charité publique, jusqu'à ce qu'un volcan les engloutît sous sa lave. D'autres enfin étaient toutes de circonstance, et tombaient au-dessous de l'art et de la grammaire aussi bien qu'elles étaient en dehors du sens commun. Tel était le *Général Dumouriez à Bruxelles*, de cette pauvre pythonisse enthousiaste Olympe de Gouges. Elle dictait une pièce en quatre heures, en avait composé on ne sait quel nombre, et, ne doutant de rien ni d'elle-même, écrivait : « On ne m'a rien appris, je ne connais pas les principes du français, je dicte avec mon âme; le cachet du génie est dans toutes mes productions. »

La Révolution, à l'égard des théâtres, avait commencé par la liberté illimitée ; elle avait continué par l'oppression, elle finit par le régime restrictif et réglementaire. La liberté illimitée résultait presque de la loi du 21 août 1790. Elle confiait la police des théâtres et spectacles à l'autorité municipale dans les villes qui n'atteignaient pas un certain nombre d'habitants. Sous le régime de la concurrence, les théâtres se multiplièrent extrêmement. On n'en comptait pas moins de quarante à Paris pendant les années les plus terribles de la Révolution. Si la surveillance politique était impitoyable, la police morale laissait fort à désirer. Les scandales devaient aller en croissant pendant la réaction thermidorienne, ensuite sous le Directoire. Chénier servit d'organe au changement qui s'était fait dans les esprits. Sa motion d'ordre au Conseil des Cinq-Cents (16 novembre 1797) est en ce sens très-caractéristique. Il s'élève contre la « multiplicité indéfinie qui anéantit à la fois l'art dramatique, la véritable concurrence, les mœurs sociales et la surveillance légitime du gouvernement. » Il demande s'il n'est pas opportun de revenir à l'avis que Thouret avait émis le premier, et qui appliquerait sur cet objet aux différentes communes la base proportionnelle de population. De cette manière, il ne pourrait exister qu'un seul théâtre dans les communes au-dessous de 100 000 âmes. Il pourrait en exister deux dans chacune des principales communes de la République, Lyon, Bordeaux et Marseille[1]. « Paris, ajoutait l'orateur, commune centrale des arts et

[1] V. aussi cet intéressant rapport aux Œuvres diverses dans l'édition complète des *Œuvres* de Marie-Joseph Chénier (8 volumes in-8°).

sortant des proportions ordinaires, exigerait un article particulier. Il contiendrait le beau théâtre de l'Opéra, qui est unique par tous les arts qu'il rassemble, deux autres théâtres de musique en concurrence, et deux grands théâtres de déclamation, sollicités si fortement depuis trente ans par tous les littérateurs français et tous les amis de l'art dramatique. On laisserait encore établir dans Paris deux ou trois théâtres secondaires, parmi lesquels se présenterait en première ligne le théâtre du Vaudeville, réclamé par la gaîté française, etc. »

Ainsi on penchait vers un système ultra-restrictif qui fixait le nombre des établissements et les genres. On sait comment ces idées furent appliquées, non sans excès, par le premier Empire dans l'organisation que reçurent les théâtres en 1807. Cette organisation demeura presque intacte jusqu'au décret du 6 janvier 1867, qui, tout en maintenant des théâtres subventionnés, établit dans une large mesure la concurrence et la liberté en matière d'entreprises et d'exploitations théâtrales.

Achevons d'étudier l'expérience révolutionnaire en fait de luxe public sous une dernière forme, la plus frappante, la plus célèbre, la forme qu'elle revêt avec les fêtes patriotiques et religieuses.

III

LES FÊTES PUBLIQUES PENDANT LA RÉVOLUTION

Les fêtes nationales forment la pièce principale du luxe public révolutionnaire. Nous n'aurons garde d'en

reproduire les détails consignés dans les descriptions pleines de vie qu'ont données de ces fêtes d'illustres et populaires historiens. Nous cherchons des enseignements. La Révolution française en fournit plus d'un sur cette partie du luxe public qui tient à tant de choses, aux mœurs, à la patrie, à l'art.

C'est le penchant en toutes choses de la génération révolutionnaire de s'exagérer le degré d'action des gouvernements pour le mal et pour le bien. Fidèle à la pensée qui lui fait voir partout un complot, un jeu joué par les prêtres et par les rois, elle ne doute pas que les cérémonies et les solennités que mettaient en œuvre la monarchie et la religion ne fussent un de ces moyens combinés pour dominer les peuples séduits par les sens, subjugués par l'imagination. Il semble qu'en cette matière, comme en toute autre touchant à la réforme de la société, la Révolution ait tenu ce langage : « Les anciens gouvernements, obéissant à des intérêts égoïstes, à des calculs criminels, ont *créé* des sociétés corrompues, malheureuses. Eh bien! usant du même pouvoir qu'ils ont tourné au mal des peuples, je le ferai servir à leur bien : je *créerai* une société nouvelle, vertueuse, heureuse. Tout le système d'instruction publique y tendra. Les fêtes, les solennités nationales, rattachées à ce système, deviendront la route facile et brillante par laquelle les générations à venir seront conduites vers la vertu et le bonheur, but de toute civilisation, terme final auquel la Révolution française doit aboutir. »

Voilà la théorie des fêtes publiques à son état, pour ainsi dire, d'innocence et de rêve.

Les fêtes célébrées à propos d'une naissance, d'un avénement, d'un mariage, d'une entrée royale, un peu trop banales et frivoles, n'étaient pas suffisamment en rapport avec les mœurs de la société nouvelle. Dans un autre pays libre, en Angleterre, vainement les idées et les institutions se renouvellent; on laisse subsister les vieilles fêtes, les vieilles céremonies, les vieilles coutumes, sans se soucier ni des contradictions, ni des contrastes, sans avoir l'idée d'investir l'État du rôle d'instituteur de morale à l'aide des solennités publiques. Telle ne fut point la méthode suivie par la Révolution française. Il est curieux de voir les esprits les plus grands, les plus fermes, comme Mirabeau, les plus pénétrants, les moins aisés à duper, comme Talleyrand, tracer des programmes qui attestent quelle idée démesurée ils se font de l'influence des fêtes publiques. La Convention devait encore aller plus loin. Malgré plus d'une expérience qui laissait fort à désirer, M. J. Chénier, dont le nom reparaît dans toutes ces questions, présente une peinture idéale de ce que doivent être ces fêtes désormais (séance du 15 brumaire an II). Sommes-nous en France? sommes-nous en Grèce? Il n'importe selon Chénier. Le climat disparaît devant l'homme. Que parle-t-on d'un autre ciel, d'un autre air, d'une autre race, d'une autre civilisation? Il y a les institutions, il y a la liberté. Elle est l'âme, le centre glorieux de ces fêtes, auquel tous les arts viendront former un magnifique cortége. A cette liberté, qui a bien un peu l'air théâtral, l'architecture élève un temple; la peinture et la sculpture retracent son image; la

poésie chante ses louanges; la musique lui soumet les cœurs, etc.

Ce que ces débuts eurent d'heureux, de brillant, il serait injuste de l'oublier.

Le souffle généreux et vivifiant de 1789 passait sur la première fête de la fédération du 14 juillet..

Pourquoi y aurait-on senti l'effort, la contrainte? La confiance était dans les cœurs.

On ne craignait pas de marier aux emblèmes nouveaux les emblèmes antiques de la monarchie. Les pompes de la religion, qui n'avaient jamais paru avec plus de splendeur, semblaient sanctifier et célébrer les conquêtes de l'esprit humain et les victoires de la liberté; on ne tenait pas compte de quelques nuages. Pourquoi ne se dissiperaient-ils pas comme ces nuages du ciel qu'un beau soleil avait dissipés vers le milieu de cette journée, qui se terminait radieuse? Dans la seconde fête de la Fédération, on ne retrouvera plus ce naturel, cette sérénité. Les signes qui rappellent les rancunes, les divisions, s'y rencontrent fréquemment. Un arbre de la féodalité, couvert d'insignes dérisoires, en fait un des ornements principaux. Le roi refuse d'y mettre le feu. Dans cette fête brillante encore, combien d'emblèmes alarmants, de pronostics menaçants, de présages de lutte et de mort!

Ce qu'il y a de factice, de violent, de forcé dans les fêtes politiques de la Convention, il n'est pas nécessaire de le rappeler. Où est-il cet enseignement moral tant exalté? Sans doute l'intention s'y trouve de temps à autre : elle est dans ces cortéges d'enfants, surtout

d'enfants abandonnés, dans ces couronnes de vieillards qu'on veut honorer publiquement; mais cela même manque trop de la condition que rien ne remplace, la naïveté. Certes, toutes les fois que la passion politique n'est pas seule en jeu, ce qui est bien rare, on fait une place à la pitié, à l'humanité : certains détails en portent un touchant témoignage; mais en général ces fêtes ne respirent que les passions de l'heure présente.

Telles réveillent les idées les plus sombres, quelquefois même des impressions d'une violence féroce.

Quelle solennité, par exemple, que celle du 27 août 92, consacrée aux morts du 10 août! Non, jamais sous la forme d'une fête il ne se cacha plus d'appel à la haine. Nul attendrissement, nulle pitié. Ces morts du 10 août, on ne les pleure pas, on veut les venger. Tout est noir et sanglant. Sergent est l'ordonnateur de la cérémonie; il y a mis une inspiration pleine de terreur.

Ce ne sont que prodigieux entassements de sarcophages énormes tendus de noir. Ces veuves et ces orphelins vêtus d'une robe blanche avec une ceinture noire, ces bannières, ces inscriptions lugubres, provocatrices, qui vingt fois répètent le mot *massacre*, énumérant tous les massacres des patriotes imputés aux royalistes, — ces statues colossales de la *Liberté*, de la *Loi*, farouches, armées de glaives, qu'entourent les tribunaux, le tribunal du 17 août et la Commune, — ces chants funèbres, ces flots d'encens, cette musique aux accents tristes, déchirants, à quoi tend toute cette mise en scène, sinon à verser dans les cœurs une furieuse ivresse?

Elle ne fut point froide et ne manqua point son effet,

cette fête rendue vivante par les terribles passions qui l'animaient. Comme elle s'encadre placée entre le 10 août, qui en est l'occasion, et les massacres de septembre, qui achèvent de lui donner toute sa signification ! « Jamais fête ne fut plus propre à remplir les âmes de deuil et de vengeance, d'une douleur meurtrière[1]. »

Quelles réjouissances pouvait-on mêler à des fêtes publiques célébrées au milieu de l'angoisse des âmes, sous le coup de la pensée de la guerre avec l'étranger, des luttes à mort des partis ? Les dates mêmes qu'elles commémorent sont souvent sanglantes, elles rappellent les souvenirs qui ont laissé la plaie la plus envenimée, le 21 janvier, le 31 mai

Que dans les fêtes consacrées aux victoires de la République il se trouve des parties brillantes, des éclairs de grandeur, nul doute, mais la joie, le plaisir, est la chose à laquelle on pense le moins, et à laquelle on réussit le moins quand on y pense. On y met le convenu, l'effort tourmenté, qui est partout. Il semble qu'on décrète, qu'on prenne à tâche d'organiser laborieusement la gaîté publique.

Rien qui ne se fasse par contrainte dans ces étranges programmes, où chaque émotion paraît notée d'avance. A la cérémonie funéraire en l'honneur de Marat, tandis que son buste, étalé partout, et son cœur même, étaient présentés à l'idolâtrie populaire, on fait des libations à ce qu'il plaît aux ordonnateurs de la fête d'appeler ses mânes. Rien de plus mécanique que l'ordre de cette

[1] Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. IV.

cérémonie. Tout y procède avec la régularité d'une manœuvre. Après que chaque partie du programme est accomplie, il est prescrit dans le style étrange de l'époque de *vider les urnes*, ce qui veut dire de vider les verres. Cette opération, qui se reproduit de la manière la plus fréquente, est celle qui paraît coûter le moins aux assistants. A un moment enfin ils sont prévenus de ne plus mettre « aucunes bornes à leur douleur ».

Dans une autre fête, il est indiqué qu'à un instant marqué toutes les mères devront regarder leurs enfants « avec des yeux attendris ».

— « Le peuple ne pourra plus contenir son enthousiasme; il poussera des cris d'allégresse, qui rappelleront le bruit des vagues d'une mer agitée, que les vents sonores du Midi soulèvent et prolongent en échos dans les vallons et les forêts lointaines. »

Le plan de Merlin de Thionville, en vue d'une solennité prochaine[1], peut servir de type à ce genre de fêtes soumises à une minutieuse discipline. Merlin de Thionville veut que le peuple tout entier chante à la fois. A un certain moment, le peuple s'écriera lui-même : « Vive le peuple! » On célébrera les récentes victoires, et d'un orchestre à l'autre on se répondra ces mots : « Répétez-nous encore ces heureuses nouvelles. »

L'auteur ajoute que le peuple, retenu par le charme, dînera sur l'herbe, se mettra à danser, etc.

Est-ce là tout? Nous ne sommes pas au bout de ces plaisirs où tout est prévu, réglé d'avance.

[1] Nous analysons ce rapport peu connu reproduit par le *Moniteur* (séance du 30 septembre 1794).

« La nuit surprendra le peuple dans l'ivresse de la joie et du bonheur; quelques milliers de fusées volantes, nobles et vives images de l'élan républicain à l'escalade de la tyrannie, s'élèveront dans les airs, qu'elles embraseront, et, en y attirant tous les regards, elles feront cesser les jeux et les amusements de la jeunesse, sans laisser apercevoir qu'elles les interrompent; des illuminations traceront aux citoyens le chemin de leurs foyers, et ce sera en chantant quelque refrain chéri qu'ils y retourneront. » L'Assemblée applaudit ce travail, en ordonna l'impression, — approbation qui achève de donner à ce rapport toute sa portée.

Les fêtes révolutionnaires devaient avoir leur face religieuse.

On voulait remplacer le catholicisme ou lui faire du moins concurrence. Or point de religion sans culte, et quel culte sans un certain luxe de cérémonies et d'appareil? La Révolution incline vers la magnificence dans ce genre d'essais. Le premier qu'ait tenté la Commune de Paris admet les cérémonies, les solennités. Une fête en l'honneur de la *Raison*, une fête religieuse!

La Révolution s'imagina qu'on pouvait créer des religions sans avoir le sentiment religieux. Une religion sans ciel, sans amour, sans mystère, quel insoutenable paradoxe! Une religion sans une communication perpétuelle et comme une conversation familière avec l'Être réel, vivant, le seul Dieu que le genre humain puisse vénérer, adorer, auquel il puisse soumettre ses pensées et ses actes, comment ne perdrait-elle pas jusqu'à ce nom de religion qui atteste tout un ordre de rapports de la terre

au ciel? Charger des condillaciens, des voltairiens sceptiques, tout au plus déistes, ou des athées, de s'entendre sur les moyens de donner une religion, un culte, aux populations, ce fut assurément une idée étrange. Assigner à ce culte pour objet la *raison*, c'était une pensée plus singulière encore. Que l'on songe surtout à la signification que le mot de raison pouvait avoir dans la pensée et dans la langue de l'époque. S'agit-il de la raison spiritualiste, intuitive, au sens de Platon, de Malebranche, de celle dont Fénelon disait : « Raison, n'es-tu pas le dieu que je cherche? » Nullement, c'est ici la raison qui doute, examine, s'efforce d'arriver au vrai par l'analyse, c'est la faculté *critique* par excellence. La raison pour les disciples des encyclopédistes, c'est ce raisonnement qui, soumettant tout au contrôle, détruit, fait table rase. Quoi de plus contre nature que d'accorder à la faculté critique les honneurs d'un culte tout rempli de symboles, que de faire du « raisonnement » une divinité, que de mettre l'analyse philosophique sur l'autel?

L'étonnement redouble quand on apprend sous quels traits cette raison, devenue *déesse*, fut appelée à y figurer.

Ce singulier culte n'en eut pas moins les honneurs de Notre-Dame. La vieille cathédrale n'avait jamais brillé de plus de feux, déployé des pompes plus éclatantes, une plus grande richesse d'emblêmes : cérémonies païennes, musique profane, danses bizarres, tout ce qu'on peut supposer de moins religieux au sens mystique, mais effort visible pour garder au culte le caractère de luxe

public, qui en est un des moyens et un des attraits. Voilà ce qu'on vit, non-seulement à Paris, où ce culte fut célébré dans plusieurs églises, mais dans presque toute la France. Tantôt, au milieu des flots d'encens et de l'éclat des lumières, il déploie le plus grossier naturalisme ; c'est la matière qui s'adore, c'est le culte de la Vénus impudique. Tantôt, dans quelques villes, une honnête femme, une innocente jeune fille est installée sur l'autel ; ce n'est plus alors le cynisme du vice, c'est une débauche d'impiété. La raison philosophique reparaît ici sous des formes inférieures, agressives, toutes négatives et ironiques. Le catholicisme est bafoué ; on outrage ses mystères, on profane ses vases sacrés, on promène dérisoirement ses emblèmes ; un âne est habillé en prélat et porte l'encensoir et tous les insignes du culte. Pourtant, par exception, ce culte essaye de prendre çà et là un caractère plus régulier et plus décent ; la raison semble redevenir presque raisonnable : elle se dépouille de la livrée de la folie pour enseigner la morale, une honnête morale. On appelle cet enseignement du nom de religieux : il ne l'est ni plus ni moins que le catéchisme de Saint-Lambert, dont il reproduit les doctrines. On y prêche le civisme, le respect de l'âge et des parents, les vertus sociales enfin ; il y a peu de cérémonies, c'est pour ainsi dire un simple sermon [1].

Tel fut l'essai de ce culte matérialiste dans le fond et qui l'est aussi presque toujours brutalement dans la forme. La Commune de Paris en a tout l'honneur devant l'histoire.

[1] V. l'*Histoire des sectes*, par l'abbé Grégoire, très-curieux, très-complet sur ces détails des cultes révolutionnaires, t. VI.

La Convention devait mettre aussi la main dans le culte, dans les fêtes religieuses.

Elle cherche pour cela un organe; elle en trouve un dans le disciple de Rousseau, chef de secte presque autant que chef de parti, dans Robespierre, en pleine réaction alors contre l'anarchie de la Commune et l'hébertisme.

En ce qui touche la question des fêtes publiques, nul document n'égale le rapport fait par Robespierre au nom du Comité de salut public sur les relations des idées religieuses et morales avec les principes républicains[1].

C'est en quelque sorte un résumé de la philosophie et de la politique des fêtes nationales. Y voir absolument la pensée de la Convention, ce serait aller trop loin. Le rapport exprimait les opinions de son auteur et du groupe qui reconnaissait en lui l'expression exacte de sa pensée. Beaucoup d'hommes, dans la Montagne, n'admettaient pas ce spiritualisme à couleur religieuse. Un de ses membres, peu révérencieux, Vadier, allait jusqu'à dire, servant d'écho à plus d'un de ses collègues : « Ce Robespierre a gâté tout avec son Être suprême[2]. »

Ce rapport sur les fêtes nationales n'en est pas moins des plus dignes d'attention. C'est l'appel d'une société livrée à l'anarchie politique et morale, qui cherche avec anxiété une base religieuse pour ses institutions renouvelées.

Robespierre veut non-seulement une religion, il veut

V. la collection du *Moniteur*, séance du 18 floréal an II.

[2] Tout un groupe hostile et railleur s'était formé dans la Convention et jusque dans le Comité public contre la *religiosité* de Robespierre et s'unissait aux autres thermidoriens pour l'envoyer à l'échafaud.

un culte, et il en développe les raisons. Il faut, dit-il, une religion, parce qu'il n'y a pas d'autorité de l'homme contre l'homme. L'absence de toute sanction, de toute crainte, de toute espérance au delà de la vie, le livre à ses passions ou à ses semblables. Il faut un culte parce que, sans un exercice régulier et en commun du sentiment religieux, ce sentiment perd sa force. Ce culte ne se passera pas de fêtes, et même il se mêlera plus ou moins aux solennités nationales d'ordre politique.

Ce qui fait l'essence de ce curieux travail, où se montre clairement la pensée de l'homme, du dictateur qui songeait peut-être à gouverner la France à l'ombre d'institutions régulières, c'est cet intime mélange de l'élément laïque et de l'élément religieux.

Nulle fête désormais à laquelle l'idée religieuse ne doive s'associer en quelque mesure : telle est la vraie portée de ce document. Ce n'est pas seulement la nécessité des fêtes nationales qui s'y trouve proclamée ; à des degrés divers, le culte, du moins tel emblème, tel chant, tel accessoire, rappellera jusque dans ces solennités publiques, guerrières, patriotiques, cette idée divine, qui aura dans une religion civile son expression régulière et son organisation.

Les mêmes pensées trouvaient dans Boissy d'Anglas un organe convaincu et non moins systématique.

Son *Essai sur les fêtes nationales* n'en est que le développement. On y rencontre aussi quelques scènes apprêtées qui font ressembler certaines parties de cet écrit à une idylle de Florian en pleine Terreur.

Le spiritualisme de l'*Émile*, la religion civile de Ro-

bespierre, ne pouvaient guère en réalité donner lieu à des fêtes qui eussent plus de chance de réussir que le culte naturaliste de la Raison. Il ne suffit pas du mot d'*Être suprême* pour créer des cérémonies, des symboles. Une religion ne peut se passer de surnaturel et de légendes. Ce Dieu, si l'on y voit l'éternel géomètre, est trop abstrait; s'il se confond avec le monde, le Dieu-Personne, le Dieu-Père, le Dieu-Justice, le Dieu-Providence disparaît. Il est trop loin et trop haut dans le premier cas, il est trop près et trop au-dessous de l'idéal dans le système qui aboutit au panthéisme naturaliste.

Certes l'intention de la fameuse fête de l'Être suprême était de chercher au-dessus de l'homme l'objet à donner à sa contemplation, à ses espérances.

Par là elle se distingue heureusement du triste culte de la Raison; mais cette intention, elle ne pouvait la réaliser à l'aide des données exclusivement rationnelles de J. J. Rousseau. Elle fut froide, vide du Dieu qu'elle célébrait. En vain un beau soleil de printemps l'éclairait, en vain on avait pris soin d'y répandre les fleurs, les mères, les enfants, les chœurs, les chants d'un noble caractère; on n'avait pas même dans cette fête du déisme réalisé toute la pensée de Rousseau : il y manquait son émotion et sa flamme. Quels pauvres symboles que ces images de vices, l'orgueil, l'hypocrisie, l'envie, la fausse simplicité, l'ambition, — auxquels on put bien mettre le feu, sans que ces vices perdissent ce jour-là même rien de leur empire sur le héros de la fête et sur ceux qui l'assistaient en le jalousant.

Cette fête dédiée à l'Être suprême aurait dû exclure

du moins ces allégories sans profondeur comme sans prestige. Elle n'eut pour divinité réelle que Robespierre lui-même. Pour lui fumèrent les nuages d'encens. Pour lui retentirent tous ces chœurs harmonieux. Cette divinité d'un jour était menacée pourtant, et jouissait de son dernier jour de puissance. Les railleries de quelques-uns de ses collègues, scandalisés de ces apparences de religion et révoltés contre ces prétentions dictatoriales, ne lui firent que trop sentir ce jour-là même son humanité fragile.

La fête de l'Être suprême, avec ses pompes, non sans éclat, ne ramenait pas Dieu dans la société, elle ne faisait que précipiter la chute d'un chef de parti éphémère dans lequel alors quelques hommes et quelques femmes enthousiastes voyaient follement pour la nation française un régénérateur religieux, sinon l'objet même d'un culte.

L'erreur de toutes ces fêtes fut de confondre la religion avec la morale, de croire qu'on peut à volonté créer un symbolisme. La Révolution s'imagina qu'on pouvait remplacer l'inspiration chez les uns, la foi chez tous; elle ne se défia pas assez d'un élément de résistance qui déjoue toutes les combinaisons des inventeurs de religion et des créateurs de fêtes, le courant partout répandu de l'ironie.

On prêtait au ridicule par les accessoires. Dans plusieurs fêtes on retrouve les mêmes bœufs ou taureaux couverts de festons et de guirlandes, les quatre âges de la vie représentés par des individus portant des costumes de théâtre, des jeunes filles recrutées moyennant quarante sous par

jour. Les enfants sont couronnés de violettes, les adolescents de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Nous avons sous les yeux des programmes où on a la prétention de faire jouer un rôle à ce qu'on appelle des chants *religieux*. De quoi est-il question le plus souvent dans ces chants? D'exterminer le fanatisme et la superstition. Si parfois Dieu y est nommé, c'est uniquement à titre d'ennemi des tyrans, ou encore ce sont des hymnes à la souveraineté du peuple, à l'égalité.

Il semble qu'on se soit proposé dans ces singuliers chants de mettre en vers et en musique un article du *Dictionnaire philosophique* ou un chapitre du *Contrat social*.

L'élément religieux et aussi l'éclat du culte extérieur devaient diminuer encore avec la célébration des vertus que l'on rattacha au nouveau calendrier républicain. Ce calendrier était savant, ingénieux. Lagrange et Monge en furent les mathématiciens, Fabre d'Églantine en fut le poëte; il fit un choix heureux de mots harmonieux et faisant image, qui devaient être substitués à notre calendrier, d'ailleurs si défectueux, inexact de tout point, mais consacré par l'usage [1].

[1] Le conventionnel Romme défendit l'œuvre nouvelle en déclarant que tous les grands événements révolutionnaires avaient coïncidé avec quelque phénomène important dans le monde astronomique. C'était comme une conspiration mystérieuse, presque cabalistique, entre les faits de l'astronomie et ceux de la politique, entre le ciel et la République française. Romme s'en autorisait pour dire dans un langage solennel : « Le 22 septembre fut décrété le premier jour de la République, et ce même jour, à neuf heures dix-huit minutes trente secondes du matin, le soleil arrivait à l'équinoxe vrai d'automne en entrant dans le signe de la balance. Ainsi l'égalité des jours et des nuits était marquée dans le ciel au moment même

Le nouveau calendrier substituait à la légion des saints, objet de vénération et de prière, tantôt des noms de plantes, d'animaux utiles, ou de vertus, et il remplaçait le dimanche par le décadi. Aux antiques cérémonies il en faisait succéder d'autres auxquelles il paraissait bien difficile de donner le même charme, le même éclat. Des luttes de force et d'adresse, des exercices gymnastiques, des mâts de cocagne, des prix, quelques instructions morales, des scènes arrangées pour tirer un enseignement vertueux de représentations semblables à de petits drames, voilà à quoi aboutit le plus grand effort en ce genre de culte et de solennités.

La Révolution semblait d'ailleurs prendre à tâche de multiplier les fêtes, non moins peut-être que l'avait fait l'ancien régime, auquel on avait tant reproché le nombre exagéré des chômages. Aux fêtes habituelles on ajoutait annuellement cinq jours de *sans culottides*. La cinquième de ces fêtes était consacrée à l'*opinion*.

où l'égalité civile et morale était proclamée sur la terre par les représentants du peuple français. Ainsi le soleil a éclairé à la fois les deux pôles, et successivement le globe entier, le jour même où pour la première fois a brillé sur la nation française le flambeau qui doit un jour éclairer le monde. Ainsi le soleil a passe d'un hémisphère à l'autre le même jour où le peuple, triomphant de l'oppression des rois, a passé du gouvernement monarchique au gouvernement républicain. C'est après quatre années d'efforts que la Révolution est arrivée à sa maturité en nous conduisant à la République, précisément dans la saison de la maturité des fruits. » Malgré de si magnifiques prédictions, qui prenaient le ciel pour témoin et pour complice, les astres infidèles ne devaient pas continuer à favoriser longtemps la constitution nouvelle de ces mystérieuses coïncidences qui semblaient de si bon augure. Quoi qu'il en soit, le nouveau calendrier, malgré ses mérites, avait un tort, irrémédiable à vrai dire : il choquait à la fois les habitudes et les croyances établies.

Une pleine licence devait être laissée à la parole et à la presse, qui semblaient pourtant n'avoir pas besoin de jours exceptionnels en ce temps-là. Tous les jours de l'année étaient des *sans-culottides*.

L'élément de luxe et d'art employé pour arriver au cœur par l'imagination et les yeux était condamné à un rôle effacé par l'essence même de ce culte. Il ne rappelait d'ailleurs en général que de louables sentiments sous d'irréprochables images. Mais quoi? Suffisait-il de canoniser en quelque sorte tel instrument aratoire en l'inscrivant au jour du décadi? Avec ces commémorations rurales, pouvait-on dépasser beaucoup le cercle des idées et des emblèmes qu'on retrouve aujourd'hui dans les fêtes que célèbrent nos comices agricoles?

Il en était de même des jours consacrés à tel devoir ou à tel âge de la vie. Comment s'ingénier pour entourer de l'appareil des fêtes le désintéressement, l'amitié, la vieillesse, et à quel éclat pouvait prétendre la très-honnête *fête des époux?*

La recherche du simple risquait de mener à la platitude. La prétention au sublime avait toute chance d'aboutir au ridicule.

Par ces essais, par des projets plus nombreux encore, on ne pouvait que tourner, et on ne fit que tourner en effet dans un cercle monotone.

La Révolution eut un tort plus grave. Elle voulut elle-même être une sorte de religion d'État. Elle se fit intolérante, persécutrice. Elle voulut que ses fêtes fussent obligatoires, comme la célébration du *décadi*. En même temps le dimanche était proscrit, et ceux qui restaient fidèles

au repos qu'il consacre et aux fêtes qui le solennisent furent poursuivis, comme on disait, « selon la rigueur des lois ». Il y eut quantité d'arrêtés pris, de poursuites de cette nature exercées soit par les autorités locales, soit surtout par les représentants en mission. Plusieurs de ces arrêtés, prohibant d'un côté, commandant de l'autre, se placent sous l'invocation dérisoire de la liberté des cultes. Aucun n'en donne mieux l'idée que ce règlement inouï d'un des représentants en mission, qui porte la date du 1er nivôse an II. Il débute ainsi : « Art. 1er. *Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu* à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. Celui qui se rendra coupable de ce délit sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la constitution républicaine, conspirateur contre la liberté française, et livré au tribunal révolutionnaire [1]. »

Ce protecteur zélé de la liberté des cultes qui les interdit tous également n'en prescrit pas moins la célébration du décadi, et ordonne expressément qu'un banquet fraternel aura lieu régulièrement dans ce jour consacré, banquet abondant en joie, en sentiments civiques, et terminé par des danses.

Célébration inoffensive du moins! Il n'en était pas de même de toutes les fêtes qu'ordonnèrent les représentants en mission, et qui restèrent le plus souvent d'ailleurs à l'état de projets. Un commissaire délégué dans l'Aveyron

[1] *Histoire des sectes religieuses*, par l'abbé Grégoire, *loc. cit.*

avait pris sur lui d'établir quatre fêtes appelées le *Triomphe du pauvre*. Le but direct de ces fêtes était d'humilier le riche devant le pauvre, bien que la quatrième eût pour objet, selon les termes de l'arrêté, « de célébrer les prêtres qui ont obéi au vœu de la nature en prenant une compagne. » Dans ces cérémonies, tel riche qui avait été mis en prison comme suspect était condamné à payer un riche festin, y faisait asseoir le pauvre, se tenait debout et le servait. « Il ne touchera à aucun mets par lui apporté, continuait l'arrêté, l'ancienne étiquette voulant que le valet ne puisse s'asseoir à la table du maître. »

C'est à la dernière sécheresse que devaient aboutir les fêtes ayant une intention religieuse ou morale. Il suffit de rappeler la dernière expérience religieuse de la Révolution, le culte des *Théophilanthropes*. Une religion aussi philosophique ne pouvait guère avoir de luxe, et elle se piquait de n'en pas avoir. Il fallait bien pourtant qu'elle déployât quelque appareil. La secte réduisait à peu près toutes les pratiques à une invocation à la Divinité le matin et à un examen de conscience le soir. Encore certaines cérémonies en commun étaient-elles nécessaires. Aussi, à Saint-Sulpice, devenu le Temple de la Victoire, les autels furent-ils ornés des fleurs et des fruits de la saison. On chantait des hymnes, par exemple, les psaumes de Jean-Baptiste Rousseau. Le prêtre ou prédicateur portait une robe où se mêlaient le blanc, le rose et le bleu. C'était le luxe religieux réduit à son minimum.

Quant aux fêtes d'un caractère patriotique, le Directoire les multipliera, les égaiera parfois d'ornements que le sombre génie des temps de la Terreur n'eût pas sans

doute admis. Il y replace les attributs mythologiques que les allégories morales avaient un peu détrônées. Les statues de l'Amour, de Vénus, de Psyché, sont promenées dans des chars splendides, sur les boulevards, à la *fête des Victoires*. Il s'y mèle quelques accessoires émouvants, empreints d'un caractère vraiment national.

Il y eut aussi, jusque vers la fin de 1796, des fêtes morales. La *fête de la Vieillesse* fut célébrée le 28 août 1796 dans les douze municipalités de Paris. Les vieillards, couronnés le matin dans les divers arrondissements, se réunirent le soir au Théâtre-des-Arts. Douze premières loges décorées de guirlandes et de draperies leur avaient été préparées. On distinguait parmi eux l'ex-duc de Nivernois et l'abbé Lemonnier. Des enfants répétaient des refrains en l'honneur des vieillards, qu'ils couronnèrent de leurs mains.

L'insuccès des fêtes révolutionnaires, trop de fois constaté, finissait par arracher un aveu décisif à Chénier lui-même. On l'a vu mêlé par ses rapports, par ses projets, par ses poëmes, à presque toutes ces fêtes. Son langage change dans un dernier rapport où il s'exprime en ces termes : « Plans bizarres sans originalité, durs sans énergie, fastueux sans véritable richesse, monotones sans unité, fêtes colossales dans leur objet, petites dans leur exécution ! » Jugement suprême porté sur les fêtes de la Révolution par l'homme qui y prit une des principales parts; à peine serions-nous aussi sévère[1].

[1] V. dans la collection du *Moniteur* la séance du 28 septembre 1794. Nous avons analysé ce document d'après le texte publié dans les *Œuvres* de Marie-Joseph Chénier, *loc. cit.*

Tel fut, dans ses différentes parties, le luxe public pendant l'époque révolutionnaire.

Il revêt un caractère de grandeur et d'utilité dans quelques fondations célèbres qui suffisent à témoigner des intentions de la Révolution pour ce luxe qui avait subi tant de ravages. La Révolution conçut, mais réalisa très-inégalement une pensée élevée et libérale. Elle y réussit jusqu'à un certain point pour les arts ; elle y échoua pour les fêtes. Que ses exemples, en nous laissant fidèles à ce qu'il y a de plus pur dans ses enseignements, à ses intentions les meilleures, nous garantissent d'erreurs qui seraient sans excuse aujourd'hui!

Gardons-nous de ce qui sent l'imitation, l'effort, de cette contrainte dans le goût qui le plus souvent atteste le faux dans la pensée. Écartons l'amour immodéré du théâtral, qui nous a été si funeste sous plus d'une forme.

Rejetons l'idée que l'État peut, doit tout faire. Rien ne remplace la liberté de l'inspiration. C'est aux peuples qu'il appartient de créer eux-mêmes pour la plus grande part leur luxe public, comme ils font sortir de leur propre sein leurs idées et leurs arts. Les législateurs les y aident; l'État, par ses encouragements, les dirige dans la voie qu'eux-mêmes lui ont indiquée et comme tracée d'avance; mais, alors même qu'il semble agir à leur place, il n'est que leur organe et leur auxiliaire; s'il veut être autre chose, il est condamné à échouer. Que l'État ne rêve donc pas une autre tâche que celle-là! elle est assez belle pour suffire à ses ambitions. Que de leur côté les peuples, si l'expérience les instruit, se gardent de lui

demander d'en remplir une autre plus vaste, qui ne peut manquer d'être également fatale à leur liberté et aux conditions de vérité et de vie dans toutes les grandes manifestations du luxe national!

LIVRE IV

PÉRIODE ULTÉRIEURE A LA RÉVOLUTION — CONCLUSIONS

CHAPITRE PREMIER

LE LUXE DANS SES DÉVELOPPEMENTS EXTÉRIEURS EN FRANCE DEPUIS LE COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE

Nous touchons à la fin de cette longue carrière. Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur les principales manifestations extérieures du luxe et sur ses caractères, ses tendances morales au sein de la société contemporaine. Le luxe moderne ainsi considéré rapidement dans ses objets et dans son *sujet*, qui est l'homme, dans ses formes les plus saillantes et dans ses effets les plus remarquables, nous n'aurons plus qu'à examiner les réformes qu'il peut comporter dans une société comme la nôtre. Ces réformes regardent tour à tour l'abus du

luxe privé et aussi le légitime développement de ce luxe public qui est l'apanage des nations avancées. La démocratie a aujourd'hui surtout des devoirs particuliers à remplir de ce côté. Commençons par les aspects extérieurs qu'offre le luxe. Montrons comment il s'est manifesté chez nous dans les périodes successives qui ont succédé à la période révolutionnaire. Nous ferons ensuite sommairement le même travail pour les autres nations, pour celles surtout qui ont à cet égard quelque originalité particulière.

I

COMMENCEMENTS DE CE SIÈCLE — LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Dans le livre XIII de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, M. Thiers retrace en quelques pages saisissantes la renaissance du luxe et de l'industrie en France durant l'hiver de 1802. A la fièvre du Directoire succède une activité réglée et féconde. On compte sur un lendemain. C'est aux bienfaits de l'ordre qu'il faut attribuer la meilleure part de cet essor de la richesse et de la vie sociale. Les influences factices n'y manquent pourtant pas non plus. Bien que le nom de la République subsiste, il y a déjà une cour, que l'illustre historien définit « à la fois militaire et civile, sévère et élégante ». A celle de la future impératrice figure, dès 1802, un entourage princier. Les familles distinguées s'y rattachent. Les réceptions les plus brillantes ont lieu au palais des Tuileries. Les salons se modèlent sur

l'exemple donné de haut. On voit revenir l'usage de ces étoffes qui avaient contribué à la splendeur du costume sous l'ancienne monarchie. Leur fabrication constituait en ce moment des industries importantes, auxquelles le chef de l'État jugeait d'une bonne politique de rendre leur antique prospérité. Impérieux dans ces détails comme dans le gouvernement, le premier consul ordonne l'habit de soie pour encourager les soieries de Lyon. Il recommande à son épouse l'étoffe connue sous le nom de *linon*, afin de favoriser les fabriques de Saint-Quentin. Il exige enfin de ses collègues qu'ils portent l'habit brodé de consul et qu'ils répètent pour ainsi dire dans leurs hôtels, quoique avec moins d'éclat, les réceptions du palais.

Ces leçons et ces exemples du général victorieux, qui se montrait à la fois le plus dominateur et le plus persuasif des maîtres, ne pouvaient pas être perdus pour la haute société. Elle ne demandait pas mieux que de s'abandonner à l'ancien goût de la France pour l'éclat et la représentation. Les salons, même opposants, se rangèrent volontiers du côté du plaisir et du faste. Une nouvelle transformation fut opérée dans le costume. L'auteur de *Mémoires* instructifs sur cette époque, Thibaudeau, a pu la définir en ces mots : « L'épée et les bas de soie remplacèrent le sabre et les bottes. » C'était en effet la monarchie militaire qui préludait.

Le couronnement donnait lieu aussi à des solennités qui rappelaient les splendeurs de l'ancienne monarchie; mais il se mêlait aux insignes et aux souvenirs du régime nouveau qui datait de la Révolution. Le Sénat et le Corps législatif donnent à tour de rôle des fêtes pleines

de magnificence. Elles furent encore surpassées par celle que donna bientôt la Ville de Paris et qui devait l'endetter pour plusieurs années. Un splendide festin, le feu d'artifice et le bal ; le service de vermeil et la toilette de vermeil aussi, offerts à l'empereur et à l'impératrice ; les harangues, les légendes flatteuses inscrites partout, rappelèrent un genre d'éclat qui semblait avoir disparu avec l'antique royauté. La France fut dévouée pour ainsi dire aux réjouissances ; on frappa des médailles qui furent distribuées avec profusion. Enfin les maréchaux donnèrent aussi leur fête dans la salle de l'Opéra. Elle coûta dix mille francs à chaque maréchal. On avait mis le théâtre de plain-pied avec la salle ; les loges étaient décorées de glaces d'argent, éclairées de lustres brillants et ornées de femmes très-parées. La famille impériale était sur une estrade ; on dansait dans cette grande enceinte. La profusion des fleurs, des diamants, la richesse des costumes, la magnificence de la cour, donnèrent à cette solennité un grand éclat [1]. « Les dépenses du couronnement se montèrent à près de 4 millions [2]. »

[1] Mme de Rémusat, *Mémoires*. L'auteur ajoute que chaque dame du palais reçut comme dédommagement de ses dépenses de toilettes 10 000 fr. qui furent loin de leur suffire.

[2] Le sacre, qui se trouve compris dans cette somme, se fit avec magnificence, mais coûta moins que celui des anciens souverains. Nous extrayons d'un document officiel les chapitres suivants :

Sacre dans l'église Notre-Dame.	663 911 fr.	78 c.
Distribution des aigles au Champ-de-Mars.	239 834	73
Illumination du palais et des jardins. . .	146 649	22
Total.	1 050 395 fr.	73 c.

Cette somme ne fut même pas dépensée entièrement ; il resta un boni de 8000 francs que l'on appliqua à la publication du *Livre du sacre*.

Telle fut au commencement du siècle cette renaissance du luxe. Elle eut tout l'élan que donne un régime monarchique qui fait de l'éclat pour ainsi dire un système. Point de cour moderne et française sans femmes. Après le couronnement, aux soirées des Tuileries, ce furent des assauts de toilettes. « L'impératrice y paraissait toujours, ainsi que ses belles-sœurs, avec une parure nouvelle et beaucoup de perles et de pierreries. Elle avait dans son écrin pour un million de perles. On commençait alors à porter beaucoup d'étoffes lamées en or et en argent. Pendant cet hiver, la mode des turbans s'établit à la cour ; on les faisait avec de la mousseline blanche ou de couleur, semée d'or, ou bien avec des étoffes turques très-brillantes. Les vêtements peu à peu prirent aussi une forme orientale. » — « On régla aussi le costume des hommes autour de l'empereur ; il était beau et allait très-bien. L'habit français, de couleurs différentes pour les services qui dépendaient du grand maréchal, du grand chambellan et du grand écuyer ; une broderie d'argent pour tous ; le manteau sur une épaule, en velours et doublé de satin ; l'écharpe, le rabat de dentelle et le chapeau retroussé sur le devant, garni d'un panache. Les princes devaient porter cet habit en blanc et or ; l'empereur, un habit long, ressemblant assez à celui de nos rois, un manteau de pourpre semé d'abeilles, et sa couronne formée d'une branche de lauriers comme celle des Césars[1]. »

Mais que sont ces détails de la renaissance du luxe de

[1] Mme de Rémusat, *Mémoires*.

cour comparés à une des grandes innovations du siècle! Le Consulat vit une exposition de l'industrie qui frappa vivement les contemporains. Organisée par Chaptal, elle renouvelait, en la perfectionnant, l'idée déjà conçue et réalisée en 1798 par François de Neufchâteau. Certes, dans cette exhibition, la seconde de ce genre, et que tant d'autres devaient suivre, l'utile tenait une place notable; mais la pensée du luxe à régénérer dominait, selon l'observation de l'illustre Fox qui la visitait. Le grand orateur en opposait la beauté, représentée par certains objets d'élite, à ce caractère usuel et général, qu'aimait à revêtir la production britannique. A peine la France renaissait, et tout de suite elle s'abandonnait à la pente de son génie et de son goût; c'est au beau et au brillant qu'elle allait d'abord. Elle étalait les porcelaines de Sèvres, les maroquins de Choisy, les tapis de Sallandrouze, et ces soieries si célèbres depuis deux siècles au moins, redevenues la matière du vêtement des femmes comme des ameublements alors les plus appréciés.

On a vite fait de caractériser les splendeurs de cette époque brillante, mais uniforme. Elle ne devait pas, au milieu de tout ce qu'elle a d'éblouissant, créer un art nouveau. Pour les costumes et l'ameublement, elle vécut pour ainsi dire sur les modèles du génie dès longtemps formé de Louis David et de son école. L'éclat des costumes officiels pouvait jusqu'à un certain point s'en accommoder. Le costume militaire exige la dignité et admet la magnificence; il repousse la fantaisie. Cette magnificence alors semble, aux fêtes solennelles, tout recouvrir et faire oublier un peu ce qui manque en

grâce libre et en aisance. Les brocarts d'or et d'argent, les satins et les velours, la broderie et la passementerie, les dentelles et les blondes, étalent partout leurs richesses. Mais, dans la vie ordinaire, ce vêtement civil étriqué, ce col raide, le frac et l'habit boutonnés jusqu'au menton, avec une longue file de boutons métalliques, la redingote à collet droit ou la polonaise, chamarrée de brandebourgs, rappellent d'une manière monotone l'habillement militaire, moins les riches ornements. Les cheveux sont courts, les visages rasés, à l'imitation du souverain. Le costume des femmes plie sous le poids des bijoux d'or, des pierreries et des diamants qui le surchargent. Il continue, sous des formes moins païennes qu'au temps du Directoire, à s'inspirer d'une fausse antiquité. On en a décrit les formes empesées, les lignes raides, les collerettes hérissées, la haute taille, un peu trop semblable à un fourreau[1]. L'impératrice Joséphine, malgré sa grâce personnelle, subissait la gêne de ces modes qui nuisaient à la liberté même des manières. Elle étalait, en point de Bruxelles, une magnifique robe *à colonnades*. Des colonnes et des temples en dentelles ! Tel était le goût qui persistait et qui devait survivre quelque temps à bien des égards à l'Empire lui-même.

Le mobilier reflète la même uniformité, avec moins de richesse que le costume. Il présente une froideur et une sécheresse qui n'excluent pas la surcharge des orne-

[1] M. Charles Blanc, dans des observations sur le costume des femmes, lues à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1872.

ments, mais offre des qualités de force et de dignité, et dans les grandes demeures un certain air de majesté. Même dans les petits appartements, où ces défauts frappent surtout, le meuble se fait remarquer par une solidité qui atteste une forte et loyale fabrication. Le goût, s'il est choqué par le convenu, ne l'est pas du moins par le clinquant. D'autres produits d'art, la porcelaine, par exemple, offrent une réelle beauté. On y regrette plus de grâce et de mouvement. N'insistons pas sur ces témoignages du goût faussement antique, sur ces pendules qui affectent les formes des temples grecs et les sujets mythologiques, sur ces cheminées *grecques* aussi, au rebours de toutes les lois du climat, sur ces secrétaires *étrusques*, en dépit de toutes les convenances historiques.

L'art produit dès lors quelques talents originaux et libres : tels un Girodet, un Prudhon, d'autres aussi qui n'obéissent pas au mot d'ordre de David, comme un Gros, un Gérard. Cet art pourtant essaya peu de réagir contre ce genre froid et guindé, de renouveler les formes des industries. L'explication s'en trouve dans cet asservissement à un parti-pris officiel. L'empereur lui-même comprenait les côtés élevés et forts du talent de David, mais ne se souciait guère de ce qui pouvait faire défaut pour constituer un ameublement de bon goût. Les industries d'art marchaient au pas. L'art subissait la même loi que la littérature. L'un et l'autre portaient aussi un uniforme qu'ici peu de victoires contribuèrent à illustrer. Mais la fantaisie et le génie même s'ouvraient de nouvelles perspectives. Sous la forme de l'opposition au régime impérial, les lettres commençaient à s'éman-

ciper de son joug comme des anciennes conventions ; c'est d'elles que partait le souffle novateur qui devait réagir sur les beaux-arts et sur leurs applications au luxe et à l'industrie. Si une ère nouvelle dans les lettres date de Chateaubriand et de Mme de Staël, la peinture, la sculpture, l'architecture, s'en ressentent à peine sous l'Empire ; ce n'est que longtemps après que les arts industriels et somptuaires seront touchés du même rayon.

II

LA RESTAURATION — LA MONARCHIE DE JUILLET

La liberté politique, la paix, l'industrie, tel fut le programme d'un gouvernement qui revenait la Charte constitutionnelle à la main, et qui ouvrait de nouvelles issues à la pensée, au travail, à l'activité humaine sous toutes les formes, hormis la guerre, devenue l'exception et non plus la règle et l'habitude de l'état des nations. L'esprit de modération et de tempérament qui formait l'essence du gouvernement constitutionnel, particulièrement fondé sur les classes moyennes, passe dans le luxe même. Il présente peu de grands excès durant cette période. La petite propriété se consolide sous les attaques mêmes qui semblent un instant la menacer. Le capital mobilier augmente et se divise. La même diffusion s'opère quant au luxe et aux objets de jouissance. Le bien-être tend à se généraliser. Cette période peut compter à tous ces titres parmi les périodes pro-

spères de la France, qui s'enrichit par un travail quotidien et refait sa population longtemps décimée.

La période de la Restauration prête pourtant aussi à quelques remarques particulières sur les transformations que subissent les arts décoratifs. On en est frappé spécialement dans les applications des arts et des modes à l'existence privée : témoin les variations du mobilier et du costume. Pour celui-ci elles n'ont, à vrai dire, qu'une valeur secondaire. On vit les idées et les passions du moment se refléter jusqu'à un certain point dans le vêtement sous la forme de modes éphémères et futiles. On adopte les habits anglais, les longs gilets à la cosaque, les pantalons polonais, les bottes à la Wellington, etc. Le mot *dandy* et le mot *fashionable* sont des mots anglais alors à la mode. L'anglomanie envahit de même le costume des femmes. Tous les partis eurent leur expression dans ces modes bizarres, l'opposition avec ses chapeaux à la *Bolivar*, les royalistes avec leurs chapeaux à la *Murillo*, etc.; n'insistons pas sur ces détails.

Des signes moins frivoles de l'état social et du changement des idées se rencontrent dans l'ameublement de 1815 à 1830. Les formes restèrent lourdes, malgré quelques essais de retour à une manière plus gracieuse. Le luxe décoratif porta l'empreinte de la politique dans les sujets qu'il affectait. On multiplia les *dauphins* de cuivre et d'acajou massif. Nous ne parlons ni des cygnes fort à la mode, ni des grosses colonnes polies qui rappelaient l'époque précédente. Le développement de la classe moyenne se marque par l'usage de plus en plus général du plaqué d'acajou, et par l'extension

sensible prise par l'ébénisterie et l'orfèvrerie. Ces arts continuent d'ailleurs à puiser aux sources de l'allégorie mythologique. La moyenne bourgeoisie cherche pour ses appartements des décorations à bon marché, comme le carton-pierre. La même classe emploie la soierie dans le mobilier comme dans le vêtement. L'industrie lyonnaise, développée par l'invention de Jacquart, voit porter ses métiers, qui étaient de 15 000 sous l'Empire, au nombre de 27 000, jusqu'à la crise de 1827, qui lui porte un coup momentané. La cristallerie double et améliore ses produits par la méthode du soufflage et par l'accroissement de la clientèle, qui tient à l'enrichissement de la même classe moyenne.

Cette classe triomphe sous le régime suivant. On sent aussi l'influence du romantisme, qui est l'opposé de l'esprit bourgeois. C'est tantôt dans le goût bourgeois, tantôt dans le romantisme, qu'on doit chercher, de 1830 à 1848, les deux causes qui agissent sur le luxe. De même que la classe régnante goûtait peu la forte imagination poétique et la fantaisie qui distinguaient le mouvement romantique, son robuste bon sens répugnait à ce qu'il y avait là aussi d'élan désordonné et de bizarrerie. Le goût bourgeois l'emporta pour le vêtement, l'innovation pour le meuble. Quelques excentriques seuls établirent une sorte d'harmonie étrange entre leur mise et le romantisme à la mode. En général le vêtement des hommes fut sévère, en rapport avec les mœurs parlementaires. Le costume féminin refléta quelques travers à la mode; plus souvent, il affecta les formes propres à la vie sédentaire, à la vie de famille.

Si le vêtement n'eut ni l'originalité, ni cet air de grandeur qui semble perdu, il eut en somme les qualités solides de la bourgeoisie honnête.

Le meuble par contre dans ses fantaisies novatrices perdit beaucoup de sa solidité. En obéissant au génie de la fantaisie, il déplaçait l'imitation, la transportait de l'antiquité dans le moyen âge. Cette résurrection du moyen âge qui inspire les *Odes et Ballades* et *Notre-Dame de Paris*, les premiers volumes de l'*Histoire de France* de Michelet, devient le mot d'ordre des artistes-fabricants. Le romantisme envahit l'architecture; il imagine un gothique de fantaisie; il s'impose à l'ébénisterie, il tire des anciens châteaux l'imitation d'ameublements souvent dignes d'admiration, mais peu en rapport avec nos salons modernes. Ce goût nouveau prodigue dans des meubles renouvelés du passé jusqu'aux « ogives et aux mâchicoulis », il hérisse de créneaux des lits et des armoires. Après le moyen âge, ce fut le tour de la Renaissance. Ensuite on s'engoue du genre Louis XIV, après l'ouverture du musée de Versailles; puis du genre Pompadour ou Louis XVI. Ce mélange reflète encore un des caractères du temps : l'éclectisme. Mais l'éclectisme, en philosophie et en histoire, amenait un mouvement intelligent d'érudition et de restauration des anciens systèmes par des exposés lumineux et savants. Il se traduisait ici par une sorte de juxtaposition de toutes les époques, en dehors de toute relation avec les besoins de notre siècle.

L'aisance accrue se marque d'ailleurs dans la diffusion de ces objets du mobilier, et, en outre, les procédés

de réduction commencent à mettre de beaux objets d'art à la portée des fortunes médiocres.

Tels furent les changements opérés dans cette durée de trente années relativement à quelques-unes des formes saillantes du luxe privé. Nous verrons ce qu'il devait advenir des mêmes formes dans la période qui s'étend de 1852 à 1870, dans le chapitre qui a pour objet les caractères et les tendances du luxe de notre temps. Achevons de marquer les progrès du luxe décoratif. Indiquons en quelques traits ce qu'il devait à un de ses nouveaux et puissants instruments de production et de diffusion, les expositions d'abord nationales, puis universelles.

III

LES EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE — CE QUE LEUR DOIT LE LUXE MODERNE

Les expositions de l'industrie, devenues bientôt périodiques, devaient profiter plus encore aux côtés brillants que le luxe met en relief qu'aux produits de pure utilité. Non que ceux-ci n'y aient beaucoup gagné, et qu'ils n'aient dans de grandes proportions ressenti les effets d'une vive émulation et d'une comparaison féconde. Mais il est notoire que ces grandes exhibitions, avant tout entraînées à frapper et à charmer les yeux du grand public, font appel à tout ce qui brille et séduit, et triomphent dans l'étalage de tout ce qui sert à orner la

demeure ou la personne. C'est là d'abord ce que regarde une bonne moitié des visiteurs, je veux dire les femmes, et comment ne pas avouer que la plupart des hommes sont femmes à cet égard? Sous l'empire de tels mobiles, les fabricants sont excités en vue de ces solennités à se surpasser eux-mêmes, c'est-à-dire à exécuter de vrais tours de force. L'industrie y montre moins ce qu'elle fait tous les jours que ce qu'elle peut faire. Même dans les arts qui forment le domaine habituel du luxe, elle tend à sortir de sa moyenne ordinaire pour donner, soit aux ornements, soit à l'étendue des pièces, un relief inaccoutumé. Outre qu'elles tendent à exagérer le luxe par là, elles le prêchent aux consommateurs par la vue de ces merveilles. Elles en accroissent la clientèle. Universel par la variété des objets sur lesquels se portent les convoitises, il apprend aussi à devenir cosmopolite par la diversité des provenances auxquelles le public demande les moyens de se satisfaire. Tout riche se trouve invité à faire de sa demeure le musée de l'univers. Les expositions plaisent aux économistes, bien qu'ils signalent à leur point de vue les inconvénients qui résultent d'une trop grande place faite à l'apparence. Les moralistes, les gens religieux ont montré à l'égard de ces exhibitions un peu d'humeur. Ils craignent, non sans quelque raison, que pour un philosophe qui s'écrie en présence de ces merveilles éblouissantes : « Combien voilà de choses dont je puis me passer ! » des milliers de spectateurs ne se disent tout bas : « Combien voilà de choses que je voudrais avoir ! » Ils craignent que le pauvre ne soit excité à l'envie du riche par

ces exhibitions séductrices, qui leur montrent tant d'objets hors de son usage.

En allant au fond des choses, on ne verra rien dans ces plaintes qui puisse décourager ces imposantes manifestations du génie de l'humanité dans la sphère de l'industrie. La démocratie moderne trouve aussi à y satisfaire ses instincts d'égalité et de bien-être populaire. Le pauvre sera frappé, en parcourant ces immenses galeries, de l'énorme quantité de produits utiles mis à sa disposition d'année en année davantage à des conditions plus accessibles. L'homme qui ne possède qu'un petit revenu se convaincra que la plupart de ces objets de luxe ont leurs analogues inférieurs qui l'intéressent directement. Tous enfin comprendront que les expositions ne font rien que ne fasse tous les jours la civilisation qui, en élevant la condition humaine, multiplie aussi les causes de tentation. Le riche lui-même ne peut-il y apprendre quel écart considérable il y a toujours entre nos désirs et nos moyens? Nul ne saurait, au milieu de cet amas de séduisantes richesses, se procurer qu'une bien faible partie de ce qui excite sa convoitise. La somme des regrets qu'on y laisse y surpasse toujours de beaucoup celle des satisfactions qu'on emporte. Qu'on ne croie pas non plus qu'ils sont peu nombreux ceux auxquels ces prodiges accumulés par le luxe causent autant de satiété que d'admiration. Il leur suffit d'en avoir joui par les yeux, et ne pouvant se les approprier tous, ils prennent philosophiquement leur parti de ne pas en distraire pour leur usage même une parcelle.

Il n'en restera pas moins avéré que ces Expositions sont

pour le luxe un des moyens de diffusion et de propagation les plus puissants qu'il ait eus dans le cours de l'histoire, comme elles sont relativement à la fabrication une des écoles les plus instructives et les plus fécondes en résultats saisissants que le goût de l'ornementation ait jamais mises à son service.

Comment douter que le grand comme le moyen luxe y ait très-sensiblement profité, depuis le commencement de ce siècle et surtout depuis une trentaine d'années? Les anciennes foires, les marchés, les exhibitions comme celle que Paris offrait au moyen âge dans des bazars comme celui des Champeaux, sont aux Expositions universelles ce que les routes terrestres étaient aux voies ferrées. Par le luxe comme par les idées nous devenons du jour au lendemain concitoyens de tous les pays, à cette différence près que nous aimons garder nos idées et que nous nous approprions avec une facilité exempte de tout préjugé le luxe des voisins quand il peut contribuer à nos jouissances.

C'est par ces raisons qu'il importe de déterminer la part du luxe dans nos Expositions d'industrie, et de signaler ses formes les plus apparentes.

Il est d'abord figuré aux yeux de la foule par les diamants et les pierres précieuses.

L'économiste se demandera si cet engouement est absurde ou justifié, si c'est à tort ou avec raison que, à l'Exposition de Londres, le fameux Kon-i-noor, qui faisait naître la même curiosité, inspirait à l'économiste Blanqui les réflexions suivantes : « Je ne vous parle pas des diamants devant lesquels la foule des visiteurs est en

extase ; je vous laisse à penser le cas qu'on peut faire des commissaires-priseurs du fameux Kon-i-noor, qui raisonnent ainsi : « Le diamant a coûté un million, il y a tant « d'années ; si cette somme avait été cumulée avec les inté- « rêts, elle représenterait aujourd'hui 50 millions. Donc « le diamant vaut 50 millions. » — « Nous n'admettons ni cette arithmétique ni cette politique, ajoutait M. Blanqui. Les diamants m'ont paru toujours la chose la plus folle et la plus inutile, quoique les femmes, dit-on, les recherchent comme l'ornement suprême. »

Jugement vrai en partie quoique exagéré. Mille choses doivent passer sans doute avant les diamants, d'abord la houille et le fer qui font à côté si triste figure, mais dont on tire le grand moteur de l'industrie, c'est-à-dire la *force*, et qui représentent une valeur plus grande dans des proportions indéfinies. Comparez pour une année ce que la Grande-Bretagne reçoit de valeur en diamants et en pierreries de tout genre, et ce qu'elle perçoit en argent de ses mines de charbon de terre. Les premiers figurent pour une douzaine de millions, ses mines de combustible lui rapportent environ 500 millions annuellement. Est-ce à dire que le diamant soit chose si méprisable ?

On nous permettra dans une « histoire du luxe » d'insister un peu sur ce brillant objet de parure, et sur les motifs qui en font rechercher si avidement la vue dans nos Expositions.

Comment ne pas remarquer qu'outre sa beauté, le diamant attire à lui la curiosité comme tout ce qui est antique, comme tout ce qui vient de l'Orient, ajouterai-

je, comme tout ce qui a inspiré, à certaines heures de l'humanité, des idées superstitieuses? On a discuté sur ses origines. Buffon paraît les avoir mises hors de conteste, au chapitre des *Pierres précieuses* de son *Histoire naturelle*, sur les Minéraux. Il y établit, et tout semble, dans les plus récentes recherches, avoir confirmé cette assertion, que c'est bien des Indes orientales que provient primitivement cette pierre précieuse, et l'erreur de Pline serait d'avoir confondu les lieux de provenance avec les contrées qui en faisaient seulement le commerce. N'est-il pas frappant qu'en 1678 il y eût vingt-trois mines de diamant au seul royaume de Golconde? Malabar, Visapour, Pégu, le Bengale, Siam, Ceylan, Bornéo, apportaient aussi leur contingent. Aujourd'hui encore l'Inde garde sa part royale, malgré les apports du Brésil et d'un petit nombre de contrées; et Bundel-Kund, au Bengale, venant s'ajouter à l'antique Golconde, n'a fait que donner un nouvel éclat à cette supériorité.

Cette partie du luxe oriental n'a-t-elle fait aucun progrès? Les découvertes des mines de cette pierre précieuse sont si rares, qu'on peut regarder comme un événement assez considérable celle des mines de diamants du cap de Bonne-Espérance en 1869. L'Exposition de 1878 confirmait l'heureuse influence que cette découverte a exercée sur le développement de la joaillerie. Si l'on veut se rendre compte de l'importance de ce produit, il n'est pas indifférent de savoir que dix mille nègres, mulâtres et indigènes travaillent à l'exploitation des mines de Kimberley, que 5500 ouvriers lapidaires Hollandais, Belges et Français sont occupés à la taille des diamants qu'on

en extrait, et qui sont ensuite presque entièrement livrés à l'Angleterre et à la France. On peut estimer à 350 millions de valeur les produits de cette exploitation depuis dix ans. Cela constitue un surcroît assez sensible sur une faible production pour que notre Exposition de 1878 en ait profité visiblement. Ajoutons qu'en 1867, la Hollande avait presque seule le privilége de la taille des diamants. Aujourd'hui Paris a développé ce genre de travail. Il est aussi représenté en grand à Septmoncel dans le Jura. Paris compte trois importantes tailleries. Les diamants qu'on y travaille proviennent principalement du Brésil, de Rio et de Bahia. On a pu signaler plusieurs progrès dans cette industrie, comme le procédé spécial de lavage, qui permet de réemployer la poudre de diamants ayant déjà servi. La construction des machines connues a reçu des perfectionnements notables et plusieurs inventions nouvelles y facilitent le travail. Si donc la sagesse consiste à ne pas s'asservir à ces beautés un peu frivoles, l'industrie en profite ainsi que nos travailleurs. Mais on ne saurait trop le rappeler à ceux qui subissent à l'excès l'éblouissement des objets précieux, cette richesse spéciale se noie presque dans toutes celles que montre ou que suppose l'ensemble des choses exposées. C'est aussi un préjugé assez vain que celui qui regarde cette richesse comme nous ayant été donnée par privilége spécial à titre gratuit et comme don purement gracieux par la nature. Non, ce luxe a été conquis, et le moraliste aime à se dire que ces richesses-là ne viennent pas non plus toutes seules. Il faut des efforts laborieux, rémunérés par des profits et des salaires, pour l'exploi-

tation des mines, et que de travaux mettent en valeur cette pierre qui exige des préparations si diverses pour arriver à servir de parure ! En outre, à ne prendre que la valeur des diamants bruts et polis en elle-même, indépendamment de ce qu'y ajoutent les travaux de joaillerie, on croit à tort que cette valeur totale est faible et surtout moindre que celle des autres pierres précieuses. Celles-ci sembleraient devoir plus que compenser, par leur nombre relativement énorme, leur infériorité comme prix pour chacune d'elles. Il y a tant de rubis, d'émeraudes, de saphirs, d'opales, de grenats, de topazes, d'aigues-marines, d'améthistes, contre la quantité de diamants existants ! Et certes on ne peut dire que ces merveilleuses pierres se donnent pour rien ! Le prix est fort élevé. Eh bien, ces pierres de couleur ne paraissent pas représenter aujourd'hui plus du dixième de la valeur totale des gemmes. Ainsi les diamants entrent dans le capital total des pierres précieuses tout au moins à raison de 90 pour 100, tandis que chez les Anciens, le diamant n'existait guère comme pierre d'ornement ; il n'était pas taillé de manière à montrer les vives couleurs qui le placent aujourd'hui au premier rang des pierres précieuses. Toutes ces considérations démontrent que, si on prend l'économie politique pour règle d'appréciation, le diamant ne mérite pas les dédains qu'on lui a prodigués par une réaction très-concevable d'ailleurs contre les exagérations, entachées de banalité et d'erreur, dont il a été l'objet le plus souvent. Faudra-t-il ajouter à cette justification que le diamant a son utilité et qu'il offre un grand intérêt pour l'optique ? Les ser-

vices du diamant et de la poudre de diamant pourraient avoir leur chapitre; mais il suffira peut-être de rappeler aux ultra-rigoristes à qui ce luxe déplaît qu'il distribue à nos ouvriers des salaires élevés. Ils voudront bien se rappeler qu'à Paris même seulement ceux de la joaillerie, en général, sont en moyenne de près de 7 fr. pour les hommes, de plus de 3 fr. pour les femmes, c'est-à-dire qu'il y en a de beaucoup plus forts; — qu'une seule de nos tailleries de diamant, dans la même ville, compte 124 apprentis des deux sexes (en partie des jeunes filles de 15 à 18 ans) qui reçoivent dès leur entrée dans l'atelier une rétribution de 2 fr. par jour; rétribution qui finit souvent par atteindre de 15 à 20 fr. Est-ce donc une simple inutilité, comme on l'a prétendu?

Voilà les aspects positifs sous lesquels nous envisageons ce genre de luxe auquel nous ne sommes plus tentés d'attribuer des vertus surnaturelles, quoiqu'il n'y ait pas si longtemps que cette maladie a disparu. Pline n'est pas le seul qui ait dit là-dessus des choses incroyables. Cardan, au seizième siècle, en a écrit d'étranges. Nous ouvrons son livre assez singulièrement intitulé : *De la Subtilité*. Dans ce gros volume, où il est question à peu près de toutes les sciences, et où l'on rencontre une multitude de connaissances et d'aperçus, nous voyons que « aucunes pierres précieuses favorisent à la longueur de la vie, aucunes à la santé, aucunes à la sapience, aucunes aux richesses, les autres à l'amour, les autres à la divination, les autres à la force du corps, les autres à la bonne fortune : aucunes aussi sont malheureuses, aucunes rendent les hommes paresseux ; au-

cunes les rendent timides, aucunes joyeux, aucunes les font tristes ». Le diamant a aussi sa vertu particulière. Attaché au bras gauche, il empêche les craintes nocturnes. L'auteur affirme l'avoir lui-même expérimenté, l'*escarboucle*, ou émeraude, a « le propre d'exciter l'esprit et de le rendre joyeux »; le saphir, « outre qu'il profite aux mélancoliques, préserve des coups et morsures de plus d'une sorte d'animaux », etc. Bien loin d'attribuer des vertus surnaturelles à ce genre de pierre, nous avons la hardiesse de nous demander si le diamant gardera son caractère de luxe privilégié?

En ce siècle d'universelle analyse, les chimistes ont pu contester jusqu'aux qualités spéciales constitutives qu'on attribuait au diamant comme un monopole indélébile. Le roi des joyaux est convaincu de n'être plus dans son fond intime qu'un simple charbon cristallisé. On a brûlé du diamant, chose réputée autrefois impossible. Fabriquer du diamant n'est plus considéré comme une impossibilité. On l'imite déjà avec une ressemblance qui confond et déjoue souvent des yeux exercés, ainsi qu'on le fait pour les autres pierreries. Il s'agit de faire plus, de multiplier à volonté le vrai diamant. Le rêve de la pierre philosophale se réaliserait du moins sous cette forme. Les pierres précieuses tomberaient alors en pleine démocratie. Le diamant lui-même aurait perdu sa couronne.

Mais ceux qu'une pareille perspective pourrait enchanter ou effrayer peuvent se rassurer pour longtemps sans doute. Rien n'annonce du moins qu'un tel jour soit à prochaine échéance.

Achevons de rapporter à nos Expositions les principales manifestations de luxe contemporain. Voyons comment elles mettent en relief ce point de vue : la *vulgarisation* du luxe, selon le mot usité, dans un cercle de plus en plus étendu.

L'orfévrerie en offre un exemple saillant. Elle a su concilier avec le grand luxe les procédés qu'elle doit à un emploi savant de l'électricité. L'électro-métallurgie, comme on la nomme en langage technique, avec ses deux sortes d'opérations distinctes, la galvanoplastie et l'électro-chimie, a donné lieu à des applications tout à fait usuelles, dans la décoration des meubles, dans la reproduction des ouvrages de la sculpture. L'orfévrerie a dû à ces procédés de belles œuvres qui ornent la demeure des simples particuliers, dont la fortune est loin d'atteindre aux proportions de l'opulence. Des emprunts faits au style Louis XV et à la Renaissance, ont conféré à cette orfévrerie moderne un caractère d'ornementation agréable qui se prête à la décoration de nos appartements et des services de nos tables. Le nom de Charles Christofle ne peut être omis même dans une revue sommaire où on se propose d'éviter les noms propres qu'il serait impossible de citer tous, et auxquels la postérité assignera des rangs mieux que nous ne pouvons le faire ici. Les applications nombreuses faites de la belle invention de MM. de Ruolz et Elkington par le fabricant artiste, d'un génie si persévérant dans la lutte, d'un talent si souple et si fécond, rentrent trop directement dans le luxe à bon marché, pour ne pas être signalées avec le juste degré d'importance qui s'y attache. C'est là, en effet,

du luxe vulgarisé, ce n'est pas du luxe vulgaire, c'est l'initiation, rendue possible à plus d'amateurs, aux chefs-d'œuvre de l'art et aux créations d'un art nouveau. Si les œuvres de dimension moyenne peuvent d'ailleurs être affectées au luxe moyen, le grand faste des hôtels de ville ou des palais princiers s'accommode de ces pièces d'apparat où la statuaire joue un grand rôle. L'émail y répand ses touches éclatantes et vives. Parfois aussi, l'ivoire s'y marie aux métaux précieux comme dans les surtouts de table. On a pu ranger parmi les merveilles de nos Expositions ces belles pièces d'orfévrerie en argent repoussé, ces œuvres où figurent les émaux cloisonnés et les incrustations de métal sur métal. Nous n'insistons pas sur ces autres œuvres délicates, d'un travail plein de mouvement et de grâce qui introduisent la représentation des animaux et des végétaux dans ces compositions justement appréciées.

L'argenterie usuelle sort, il est vrai, du domaine de l'art, mais quel profit pour l'utilité courante, et combien ici l'élégance et la propreté même s'unissent heureusement aux nécessités d'un usage quotidien, dans la plupart des ménages!

Les bronzes ont aussi reproduit les beaux ouvrages de la sculpture et servi à l'ornementation des cheminées par des œuvres de toute dimension, imposantes ou gracieuses, également proportionnées à la diversité des situations sociales. Encore une conquête pour les fortunes moyennes. Les fontes d'art ont conquis leur rang à côté du bronze. Les statues, candélabres, vases et autres objets de décoration en fonte prennent aujourd'hui toutes

les formes, toutes les grandeurs, et semblent destinés à trouver de plus en plus leur place dans les églises, dans les habitations, dans les parcs et les jardins.

Il faudrait citer aussi un métal nouveau, l'aluminium, dont le prix s'est réduit extraordinairement, depuis que M. Sainte-Claire Deville parvenait à obtenir des lingots qui furent montrés pour la première fois au public à l'Exposition universelle de 1855. La légèreté, l'éclat, la malléabilité, la beauté de ce métal le recommandent au luxe qui en tirera peut-être un jour un nombre inouï d'objets d'art et d'ustensiles, si les conjectures formées par son inventeur se réalisent.

Si on la juge comme manifestation de l'art, cette belle décoration du bronze, de l'argent et de l'or dont nous avons parlé avec éloge, peut avoir sans doute aussi certains défauts qu'on reproche à notre siècle, l'absence d'un style original, l'imitation successive de divers pays et de différentes époques. Les bronzes sont surtout antiques. Les ouvrages d'orfévrerie changent volontiers d'inspiration et de modèles dans les formes multiples qu'ils revêtent, tantôt de pure fantaisie, tantôt à destination, soit de l'usage domestique, soit du culte public. Mais presque seule, la France a gardé de grandes traditions. Elle conserve sa supériorité sur l'Angleterre, malgré les efforts parfois heureux qu'a faits ce grand pays pour rivaliser avec son élégance et son goût. Les nations méridionales peuvent tenir un rang honorable dans ces productions; aucune n'égale notre pays, où nous avons pu suivre les phases de cet art si profondément national. (Chap. sur les *Arts somptuaires*, t. III.)

Nous avons pourtant beaucoup à faire, dans l'intérêt général, pour le mobilier. Le travail en est délicat; la main-d'œuvre y a réalisé des progrès, la mécanique s'y applique avec succès. Les meubles usuels et communs ont participé au grand courant qui fait entrer dans les plus modestes familles des objets propres, commodes, d'une élégance qui leur était autrefois étrangère. Mais cela ne va pas aussi loin qu'on aurait pu croire pour les jolis meubles ornementés. Ils restent chers, ce qui tient en partie à l'organisation un peu trop morcelée de cette industrie dans les grandes villes, où elle en multiplie les frais généraux. Le mobilier des salons, tant pour le travail des bois que pour les étoffes, n'a pas suivi une baisse proportionnelle à celle de la plupart des objets usuels et décoratifs, comme ceux qui relèvent par exemple de l'horlogerie. Paris, qui exporte sur la plus grande échelle tant d'articles de luxe et de mode, est loin d'avoir ici un marché aussi étendu. L'Angleterre y compte un chiffre d'exportations annuelles notablement plus élevé que le nôtre. L'ébénisterie a marché à pas lents vers ce but que tout luxe utile se propose de nos jours. Les efforts exagérés d'ostentation, que provoquent les Expositions de la part des fabricants ont, pour ce qui concerne les meubles, tendu à outrer les prix. On a étalé sous nos yeux des bibliothèques valant 25 000 fr., des buffets en coûtant 10 000 ou 15 000. Trop souvent ce besoin d'effet a altéré les produits en mettant la recherche à la place du bon goût, la surcharge des ornements à la place de la mesure. A l'art sobre il a substitué la prodigalité dans les attributs, dans les dimensions, dans la

matière. Tout a été parfois sacrifié à l'apparence. On s'est, avec raison, alarmé de ces tendances qui iraient, si elles prévalaient, à nous faire déchoir de nos vieilles traditions. — L'imperfection du dessin a appelé l'attention de la critique. On s'est inquiété, à tort peut-être, mais on s'est inquiété. Au nord et au midi, la concurrence étrangère a conçu l'ambition de rivaliser avec la France et elle a institué, non-seulement pour le mobilier, mais pour tout l'ensemble des arts décoratifs, plusieurs établissements, mue à la fois par la conscience de son infériorité relativement à la France, et par le sentiment d'une certaine défaillance que signalaient chez nous des juges habiles. Les œuvres de notre dernière Exposition ont attesté que nous avions profité de ces avertissements. Le luxe décoratif, sous la forme du meuble, ne devra pas moins viser à étendre sa clientèle par des prix moins élevés comme à se rapprocher de modèles d'un goût plus pur et plus simple sans renoncer à l'agrément.

Nous n'essayerons pas de parcourir tout ce qui recommande et favorise les industries de luxe envisagées dans leurs relations avec le progrès, le bien-être social et la civilisation matérielle, et par les aspects esthétiques. Le plus souvent la France s'y montre supérieure aux autres peuples, en exceptant (on l'a montré au premier volume de cet ouvrage) certains produits exquis de l'art oriental. Les armes, les tapis, certains meubles laissent à la Perse, à l'Inde, à la Chine, au Japon, une originalité supérieure, une perfection dont nous profitons par l'achat de leurs œuvres et par l'imitation sou-

vent heureuse qui sait se les assimiler. Nous avons gardé nous aussi certains avantages qui tiennent aux modèles, aux procédés héréditaires depuis l'ancienne monarchie. Nos tapisseries des Gobelins et d'autres manufactures de premier ordre, nos glaces si admirées et si recherchées en offrent la preuve, avec une magnificence et une perfection dont les étrangers restent frappés, et auxquelles ils payent tribut. La cristallerie a réalisé des merveilles qui la maintiennent au premier rang, malgré le grand mérite des Anglais et de certaines populations de l'Allemagne. Nous avons atteint, dans plus d'une de nos usines, la pureté et l'éclat qui distinguent les cristaux blancs de nos voisins, et la renommée de Baccarat maintient au niveau le plus élevé cet art industriel. La cristallerie française a continué à primer toutes les fabriques du dehors pour les cristaux colorés et pour les articles délicats aussi fins que la mousseline (qu'en style de fabrique on appelle les *minces*), aussi purs de dessin qu'achevés dans leur élégance. Nos cristaux se faisaient remarquer à notre dernière Exposition par une netteté et un éclat qui saisissent et qui plaisent : on admirait la couleur dite rouge de Chine, de la nuance la plus franche et la plus riche, et ces qualités se recommandaient par quelque chose de plus pur et de plus simple que ces verreries de Bohême, d'ailleurs si justement appréciées pour la vivacité de leurs capricieuses colorations. Combien la mécanique n'a-t-elle pas fait pour répandre ce luxe élégant? Les machines jouent aujourd'hui un tel rôle dans la fabrication des glaces qu'elles ont pu, grâce à cette circonstance, réaliser de-

puis trente ans un abaissement de 50, de 80, de 100 pour 100. Double et merveilleux effet d'une concurrence agrandie et d'une heureuse découverte, celle d'Abraham Thévaut, consistant à couler les glaces au lieu de les souffler. Ce n'est plus un monopole de la richesse. L'argenture a réalisé des économies qui ont ouvert un débouché étendu à ce genre de luxe qui égaye et orne les demeures modernes. On a calculé qu'il fallait au siècle dernier, étamage compris, environ trois cent cinquante heures de travail pour faire une glace; il faut cent quatre-vingt-quatre heures aujourd'hui par le procédé de l'argenture : ce qui était vendu 4008 francs en 1805, se vend 262 francs[1]!... La beauté des produits n'en a pas souffert. Notre célèbre fabrique de Saint-Gobain s'est maintenue au rang prépondérant qu'elle occupe dans le monde entier, avec un succès d'autant plus digne d'éloge que le mérite des manufactures étrangères s'élève très-haut, et qu'en France même des fabriques comme celles de Montluçon livrent aussi d'admirables produits.

Que serait-ce s'il fallait parler de toutes les acquisitions agréables ou utiles manifestées par les expositions? L'histoire du luxe n'est pas identique, comme quelques personnes sembleraient le croire, à celle de toutes les inventions qui peuvent plus ou moins directement influer sur le bien-être. On ne place dans cette catégorie que celles qui offrent soit un côté décoratif, soit quelque superfluité raffinée. Les arts mécaniques ont mis au

[1] V. la *Manufacture des glaces de Saint-Gobain*, par M. A. Cochin.

service du public bien des usages et des procédés dont je me crois dispensé de signaler l'avénement et plus encore de développer les progrès. Ainsi ce n'est pas sans quelque violence faite au langage qu'on pourrait considérer l'utile et charmante invention de la photographie comme un luxe. Elle aide pourtant aussi à reproduire les œuvres du dessin, comme le fait la gravure. En ce sens elle tient par ses effets au luxe décoratif qui orne nos demeures, mais dans son usage le plus général, elle reproduit la figure humaine en vue d'un autre objet, soit de curiosité, soit de sentiment. Ce n'est pas plus un luxe par essence et destination que ne l'est un instrument de musique, un violon par exemple. Nous devons donc prendre garde ici, comme nous l'avons fait au cours de cet ouvrage, de donner pour luxe toute acquisition dont les hommes profitent; de même nous devons éviter les particularités de technologie. On n'en finirait pas, s'il fallait suivre dans les expositions et apprécier l'élément d'ornementation qui s'y trouve mêlé à titre principal ou comme accessoire. Ici ce sont les étalages de fleurs artificielles, des éventails, des plumes pour la parure, des articles de mode et de lingerie, des petits articles de maroquinerie, des fournitures de bureau, la ganterie, les reliures, la tabletterie fine, les articles de voyage, les armes portatives, etc., etc. Là c'est la fabrication des papiers peints, dont les affaires atteignent annuellement à Paris un chiffre de plus de vingt millions de francs, sans parler des fabriques qui existent sur quelques autres points du pays. Que dire aussi des arts d'ornementation dont nous avons rappelé

les origines et marqué les grands perfectionnements, comme la céramique? La porcelaine, qui continue à se placer très-haut, a peut-être donné dans nos grandes fabriques certains signes de décadence, et le fameux Sèvres ne s'est pas montré toujours égal à lui-même. Limoges occupe aussi un rang à part. Les nations étrangères se sont piquées d'une émulation qui a profité à cet art industriel appelé, nous l'avons vu, à d'autres triomphes que ceux même qu'il obtient sur les tables somptueuses. Mais c'est plutôt à une matière inférieure qu'ont été réservés les plus grands succès dûs à la beauté des applications décoratives et à la perfection des produits fabriqués. Nous avons salué et essayé de caractériser le génie de Palissy et le mérite de son œuvre. Avec ce grand homme et ses successeurs, la faïence d'art prenait sa place dans les édifices et dans les décors de l'architecture. L'art a varié encore ses applications, le luxe ses emplois, et le prix surtout s'est abaissé. La faïence d'art s'est prêtée à tous les usages, à tous les caprices de l'imagination. Elle a révélé des perfectionnements sensibles quant à l'émail et à la couleur. Elle s'est développée pour la grande décoration. D'autre part le talent de nos fabricants éclate dans des services pleins de beauté et de fantaisie, dans des plats, dans des vases que le monde se dispute. La France a déployé en ce genre de produits une pureté qu'on ne rencontre pas ailleurs. On admire à bon droit la faïencerie anglaise, mais elle répète volontiers ses modèles. Le mérite reconnu de nos fabricants et de nos artistes, c'est de ne se copier pas les uns et les autres, et de ne copier personne au dehors.

Sous toutes ces formes le luxe a accompli, quoique à des degrés fort divers, le mouvement niveleur qui distingue ce siècle. Un certain nombre de ses produits les plus éclatants reste à l'usage exclusif de l'opulence. Mais l'impulsion donnée à cette œuvre civilisatrice ne s'arrêtera pas, on le sent, et plus encore que le dix-neuvième siècle, le vingtième, nous pouvons le prévoir, continuera, en s'aidant de la science, de la mécanique, de la main-d'œuvre, des expositions et des autres instruments de propagation, à jeter dans l'usage général une quantité d'objets destinés à accroître l'élégance et l'agrément de la vie. La démocratie aura ici un problème difficile à résoudre : demeurer fidèle aux conditions de goût que nous a laissées le passé, rester aristocratique par l'art, tout en travaillant au profit de la classe aisée devenue plus nombreuse. Ce problème est difficile, nous le répétons : pourtant nous l'avons prouvé par quelques exemples d'une portée concluante, il est loin d'être toujours insoluble.

Après avoir considéré le luxe sous ses aspects extérieurs, il nous restera à l'étudier sous ses aspects moraux, ce qui donnera lieu à des observations qui risquent de n'avoir pas toujours un caractère aussi satisfaisant. Mais jetons d'abord un coup d'œil sur le luxe des nations étrangères, sur celles du moins qui se font remarquer par une originalité digne d'être mise en lumière.

CHAPITRE II

LE LUXE CHEZ LES NATIONS ÉTRANGÈRES A L'ÉPOQUE PRÉSENTE

Nous avons parlé du luxe aux différentes époques chez les nations étrangères. Achevons d'en marquer les traits les plus essentiels. Voyons ce que le dix-neuvième siècle y révèle de nouveautés.

I

L'ANGLETERRE ET LES ÉTATS-UNIS

La vie anglo-saxonne se distingue par des habitudes spéciales dans le luxe même, et dans l'usage du superflu. Nous devons en dire d'abord un mot.

Qu'on se rappelle comment au siècle dernier Montesquieu décrit les mœurs politiques d'un grand peuple commerçant et libre, qui habiterait une grande île, dans certaines conditions de climat. Cette nation qu'il peint n'a rien, on le voit en le lisant, d'hypothétique; il entend bien mettre sous nos yeux l'image de l'Angle-

terre, et il prend soin de nous indiquer quel serait le luxe d'une nation pareille. « On n'y estimerait guère les hommes par des talents ou des attributs frivoles, mais par des qualités réelles; et de ce genre il n'y en a que deux, les richesses et le mérite personnel. *Il y aurait un luxe solide, fondé non pas sur le raffinement de la vanité, mais sur celui des besoins réels*, et l'on ne chercherait guère dans les choses que les plaisirs que la nature y a mis. *On y jouirait d'un grand superflu, et cependant les choses frivoles y seraient proscrites :* ainsi plusieurs ayant plus de bien que d'occasion de dépense l'emploieraient d'une manière bizarre, et dans cette nation il y aurait plus d'esprit que de goût. Comme on serait toujours occupé de ses intérêts, on n'aurait point cette politesse qui est fondée sur l'oisiveté, et réellement on n'en aurait pas le temps, etc.[1]. »

Assurément les folies du luxe ont eu et ont encore quelquefois leur part immodérée dans l'aristocratie anglaise. On en cite chez les riches des cas maladifs, en raison des fortunes immenses qu'ils possédaient et de la maladie d'ennui qui les consumait. L'auteur de *l'Esprit des lois* reconnaît lui-même ces « bizarreries », mais ses autres observations gardent encore aujourd'hui une grande part de leur vérité.

Il n'est guère douteux que le luxe anglais ne soit plus solide que le nôtre, et j'incline à croire que la part des dépenses frivoles et « improductives » est plus considérable en France. Le climat moins sévère, les habitudes

[1] *Esprit des lois*, liv. XIX, ch. XVII.

de l'ancien régime, les goûts d'une bourgeoisie enrichie y poussent également. L'épargne est portée, il est vrai, plus loin en général par nos fermiers et nos paysans, que par leurs analogues de la Grande-Bretagne, bien qu'on signale parfois chez nos cultivateurs les progrès d'un superflu qui n'est pas toujours suffisamment mesuré selon les conseils de la prévoyance, et que là aussi on donne trop à l'apparence et aux dépenses de table. Le luxe anglais recherche surtout la durée et les qualités excellentes des choses dont il jouit encore plus qu'il n'aime à s'en parer. Les consommations se font surtout à la campagne dans la classe élevée. C'est un fait caractéristique, et une différence profonde avec ce qui se passe chez nous. Trop souvent en France le travail des champs sert à payer le luxe des villes. En Angleterre le travail des villes alimente la vie de château. Une bonne partie des revenus que donne ce travail des villes va en outre s'appliquer à l'agriculture et à l'entretien des bâtiments ruraux. L'idée de luxe apparaît dans ce dernier cas d'une manière utile. On a la coquetterie d'une ferme bien tenue. On veut montrer en bon état ses bâtiments aux visiteurs. Une certaine élégance rustique se mêle à leur arrangement. Il n'est pas jusqu'à l'impôt payé par la terre qui ne se dépense en général dans le pays où elle est située. Il profite aux pauvres, et sert à acheter les denrées du propriétaire et du fermier. Cette dépense aide aux propriétaires moyens et petits très-nombreux en Angleterre, malgré la part considérable qu'occupe la grande propriété, à se donner ce luxe modéré qui est comme l'enseigne de l'aisance. Sans doute la grande

propriété se permet en Angleterre une sorte d'agrément chez nous beaucoup plus restreint, les grandes chasses et ses grands parcs. Mais j'ai déjà remarqué qu'on ne doit pas s'exagérer le caractère improductif de ces dépenses comme les entendent les Anglais, qui ont su élever, multiplier le gibier dans les enclos, en faire une branche de la production alimentaire, et qui utilisent même les parcs d'agrément par des cultures profitables, des essais féconds, et par le pâturage des animaux.

Ajoutons que les grandes villes pensent moins au luxe qu'en France. C'est sensible si on compare Londres et Paris. On comprend mieux un mobilier solide, riche, si l'on veut, que des dépenses éphémères et frivoles et que des consommations inutilement fastueuses à Manchester, à Birmingham, à Liverpool, à Sheffield, à Leeds. Ces villes ont un aspect sombre et triste, qui s'éloigne bien de l'air de grandeur et d'élégance qu'on trouve à Lyon, à Bordeaux, à Montpellier, à Lille, à Nancy, à Rouen, au Havre, etc., etc.

Les Anglais montrent plus de penchant à jouir de leur richesse qu'à la montrer. Ils ont du luxe pour eux-mêmes, ce qui contribue à lui imprimer un caractère de réalité qu'on retrouve partout. Par exemple, celui de l'argenterie n'éclate pas seulement dans l'opulente beauté de certains services, mais dans la quantité énorme de l'argenterie usuelle d'un emploi quotidien. Cette richesse de la vaisselle dans les classes aisées est plus à louer qu'à blâmer, parce qu'elle répond à un usage commode et propre, et qu'en outre, la masse de ces ustensiles repre-

sente une valeur qu'on peut considérer comme une réserve. Cette réserve ne saurait sans doute être exagérée sans tomber dans les inconvénients de la thésaurisation stérile; mais elle peut très-convenablement tenir une certaine place dans l'économie des familles prévoyantes.

On est allé jusqu'à parler du luxe de la propreté chez les Anglais, parce que c'est une des causes qui donnent à leur demeure je ne sais quel lustre élégant. Ce n'est pas seulement dans les habitations somptueuses du gentilhomme que l'on trouve une argenterie ou une vaisselle de cuivre toujours aussi étincelante que dans la boutique de l'orfèvre, des équipages qui ont toujours l'air de servir pour la première fois; parcourez les campagnes et, dans les humbles cottages, sous le toit des pauvres gens, les ustensiles de ménage, les serrures, le bouton de cuivre de la porte vous serviront de miroir[1]. Les vitres de nos plus beaux hôtels de France, remarque-t-on, ne sont pas aussi constamment propres et d'une transparence toujours aussi parfaite que celles des cabanes du plus pauvre comté.

Il y a en général chez nos voisins plus de sérieux dans les femmes et dans l'éducation; le luxe frivole y perd d'autant. « Dans aucune des maisons que j'ai vues à Londres ou à la campagne, écrit un observateur, je n'ai trouvé un journal de modes. Un de mes amis anglais, qui a vécu en Provence, me répond qu'ici une femme bien élevée ne lit pas de telles platitudes. Tout au rebours,

[1] V. la *Vie de village en Angleterre*, par l'auteur de la *Vie de Channing* (Paris, 1862). — On y trouve des détails intéressants sur les fêtes locales et les jeux dans les campagnes anglaises.

une revue spéciale, la *Revue des femmes anglaises* (*British women Review*) contient dans le numéro que je feuillette des documents et des lettres sur l'émigration en Australie, des articles sur l'instruction publique en France, et autres études aussi graves; pas de romans, ni de causeries sur les théâtres, ni de courrier de modes, etc. Tout est sérieux, solide; voyez par contraste chez nous dans nos châteaux de provinces les journaux de modes avec gravures enluminées, modèle de la dernière forme de chapeau, explication d'un point de broderie, petites historiettes sentimentales, compliments doucereux aux lectrices, et surtout la correspondance de la directrice et des abonnées à la dernière page, chef-d'œuvre de grotesque et de fadeur. Il est honteux qu'une intelligence humaine puisse digérer une telle pâture. Mieux vaut avoir une robe mal faite qu'une tête vide[1]. »

Ce luxe de bon aloi se renouvelle et se régénère sans cesse, comme la richesse, comme l'aristocratie elle-même, avec les mêmes caractères traditionnels[2].

Ces avantages ne doivent pas nous cacher les infériorités. Le goût laisse à désirer. Assurément les Anglais ont

[1] Taine, *Notes sur l'Angleterre*, p. 98.

[2] « Le rang est recherché, mais la fortune l'est encore plus ; on ne comprend pas la noblesse dans la gueuserie. Les jouissances d'imagination ont peu de prix, séparées des plaisirs et des avantages que donne la richesse. Il y a des patriciens, il n'y a point de race patricienne. Le grand seigneur anglais ne ressemble pas plus au grand d'Espagne, dans les veines duquel ne coule plus qu'un mince filet de « sang bleu », qu'aux valets anoblis des gouvernements absolus, généraux d'antichambre, favoris de boudoir, gent sordide, mendiante et vénale. » (M. Aug. Laugel, *L'Angleterre politique et sociale*, ch. III, p. 119.)

fait d'heureuses applications de l'art à l'industrie. Wed-Wood a fait justement apprécier dans la céramique son imitation des divers pays, depuis les Étrusques, les Grecs et les Italiens, jusqu'à nos produits de Rouen et de Nevers. L'architecture en a fait son profit. Ses carrelages, plus solides que ceux de nos anciennes cathédrales, ont offert des combinaisons variées et gracieuses; ses majoliques ont paru avoir le brillant et l'harmonie des originaux, sans en être une imitation servile; ses vases et bassins, dans le goût des faïences émaillées de Bernard Palissy, ont été goûtés comme des compositions neuves; et ses grandes jarres, et ses tabourets de jardins, ornés dans la manière de nos vieilles fabriques, ont fait admirer autant que les modèles, la fraîcheur, la vivacité obtenues ici à peu de frais. Mais trop souvent, là comme ailleurs, on a remarqué l'absence des qualités de correction, de légèreté ou de grâce que requiert l'art décoratif. Le luxe joue aussi un rôle politique dans ce pays à titre de cadeau ou de récompense, et des sommes énormes ont été continuellement consacrées à l'orfévrerie. Veut-on remercier un ministre par un don public, récompenser un bon citoyen, donner le prix aux vainqueurs dans les courses, les régates, les comices, on fait appel à l'orfévrerie. Ses qualités sont connues, ses défauts le sont aussi. Ne pouvant toujours la faire belle, on l'a faite riche, riche sans mesure, et dans un style peu naturel. Il n'y a pas longtemps, elle a été envahie par des recherches qui attestent plus de magnificence que de perfection; tout un faux genre pittoresque n'a montré longtemps que nature vivante ou morte, palmiers et fo-

rêts vierges, bois de sapins couverts de neige, habités par des ours, chasses à l'éléphant et aux tigres, scènes des croisades ou de la vie privée la plus ordinaire; nous y avons vu le duc de Wellington à cheval dans son parc, toute la végétation des serres chaudes de l'Angleterre, tout le règne animal du monde, péniblement imité, durement rendu. Surtouts, candélabres, vases à rafraîchir, pièces de divers genres, soupières, corbeilles à fruits, plats et boules, ont donné dans ce singulier travers. La satiété même a amené un changement dans le goût. Les défauts sont devenus moins choquants, les qualités plus manifestes. On a imité ou reproduit heureusement beaucoup d'œuvres antiques. La bijouterie et la joaillerie forment une des parties les plus distinguées du luxe anglais. L'Angleterre a, en somme, accompli de remarquables progrès dans les arts industriels. Ce que la volonté peut, elle le fera. On n'est pas arrivé à réformer au degré désirable tout ce qui avait besoin d'être amélioré. Mais le perfectionnement s'est manifesté peu à peu dans le mobilier, dans le vêtement, dans la poterie, les terres cuites, la faïence décorative et tout l'ensemble des industries somptuaires. Fidèle à ses traditions de bonne tenue dans le luxe domestique, l'Angleterre a pu exposer des intérieurs d'appartements qui sont des chefs-d'œuvre. Si dans certains arts qui exigent une finesse exquise, les artistes et artisans anglais n'ont pas, il est vrai, toute l'habileté désirable, si on y remarque encore certaines imperfections, ces échantillons annoncent jusqu'où on peut aller; quant à l'ameublement, il se prête au génie anglais. Il est fait pour réaliser l'idée aimable

et sérieuse de ce confort élégant qui distingue la vie privée dans les bonnes maisons de la Grande-Bretagne.

Le luxe public, plus encore que le luxe privé, est sujet, en Angleterre, à manquer aux règles d'un goût sévère et délicat. Quelle architecture trop souvent sans grâce! On a comparé les maisons du vieux Londres et de presque toutes les villes anglaises, maisons sans corniches, sans entablements, sans une saillie quelconque, à de grandes murailles percées de trous ou de soi-disant fenêtres. Ces constructions disgracieuses n'ont pas du moins la prétention qu'affectent les monuments publics, cette prétention de « faire du style », qu'on remarque dans les églises modernes et dans les façades de certains édifices, amalgame de toutes les époques. Les matériaux pèchent aussi ; on dissimule les briques sous une couche de mortier. Combien en revanche les artistes anglais entendent mieux l'ornementation comme le dessin d'un jardin, les constructions rustiques, servis en cela à merveille à la fois par des traditions anciennes et par un instinct qui risque peu de s'égarer!

Le principe qui réduit à la plus faible mesure l'intervention de l'État dans la race anglo-saxonne y réduit la part du luxe public. La vie municipale y supplée quelquefois. Londres, avec son gros budget, est en état de faire les choses avec magnificence, à l'occasion. Telle réception du lord-maire égale pour la somptuosité les fêtes et les repas les plus splendides célébrés dans les palais des princes. En outre, quant aux dépenses d'encouragement pour les arts, l'État s'est départi de la rigueur de son principe de non-intervention. Il y a des années où le dé-

partement des sciences et arts dépense pour South-Kensington jusqu'à quatre à cinq millions de francs. On ne consacre pas moins de cinq millions et demi annuellement à cet établissement qui possède des sculptures admirables et des échantillons d'art des plus précieux. L'association a multiplié partout les écoles où l'industrie et l'art apprennent à se prêter un mutuel appui, et il n'est pas de ville où le dessin ne soit enseigné avec succès depuis quelques années.

Pour apprécier complétement le luxe public anglais, il faudrait le chercher aussi dans ses divers musées d'arts et de curiosités et dans son incomparable British-Musæum, qui prodigue utilement les millions pour les acquisitions les plus splendides et pour son entretien.

Il y a chez les nations modernes, particulièrement chez les nations septentrionales, un autre genre de superflu qui se consomme avec une folle imprévoyance dans les classes populaires livrées à l'intempérance. Les classes élevées et moyennes en Angleterre l'ont beaucoup moins bannie de leurs habitudes que les mêmes classes ne l'ont fait en France. Dans le peuple, l'abus des boissons a toujours le plus fâcheux développement. On a établi ce budget de dépenses qui ne fait pas honneur à ce pays voisin, auquel nous n'avons malheureusement pas le droit de faire la leçon; tout ce que nous pouvons dire, c'est que le mal est plus grand encore chez les Anglais. Peu importe la supériorité de leurs cabarets, qui sont souvent des magasins éblouissants, où le gaz projette chaque soir sa lumière éclatante sur les vices et sur les haillons que cachent nos tristes échoppes. Ce

mauvais superflu — mauvais pour l'âme et pour le corps — est représenté par plus d'un milliard et demi de francs, consommé en boissons spiritueuses. Ah ! la prodigalité n'est pas seulement un vice de riches. Les droits sur les spiritueux fournissaient récemment à l'excise (contributions indirectes) 12 275 000 livres sterling ; ils rapportaient en outre à la douane 4 500 000 livres ; l'impôt sur la bière, qui fournit à l'ivrognerie une moindre proportion, produisait 6 670 000 livres ; le vin, qui y contribue d'ailleurs assez peu, a donné à la douane 1 650 000 livres, enfin le café et le thé qu'on peut considérer comme boissons de famille rapportaient au trésor 3 400 000 livres sterling. On calcule que l'ouvrier, qui gagne de 13 francs 25 centimes à 37 francs 50 centimes par semaine, et qui doit avec ce salaire entretenir sa famille, dépense souvent 6 francs 25 centimes pour sa seule boisson, et combien dépensent davantage ! Avec ce goût des statistiques curieuses qui distingue nos voisins on établit enfin pour les douze plus grandes villes d'Angleterre, Londres non compris, le calcul du nombre des débits de boissons en rapport avec le nombre des habitants, et ce calcul non moins effrayant donne 11 720 débits, soit 1 débit pour 163 habitants, la population totale de ces douze cités étant de 1 845 622 habitants ! Dirai-je que le nombre des ivrognes arrêtés était en 1868, de 31 948, ce qui présentait par rapport à la population une proportion moyenne de 17,31 pour 1000 ! Les sociétés dites de tempérance n'ont guère plus d'efficacité ici que les lois somptuaires pour le luxe. Il est vrai que l'épargne aussi est en progrès, et donne annuellement,

dans les caisses spéciales qui sont consacrées à recevoir les économies populaires, un chiffre qui approche de 850 millions, chiffre assurément respectable; mais quelle portée il laisse au chiffre effroyable qui répond au progrès des dépenses de superflu nuisible causées par les boissons spiritueuses[1] !

Il me reste à dire un mot de la manière dont les Anglais traitent le luxe dans leur système d'impôts. Ils ont mis des taxes sur le luxe, sans prétendre le combattre par ce moyen. Toute autre a été leur inspiration. Ils ont seulement pensé que ce genre de consommation, facultatif et à l'usage des riches, pouvait supporter des taxes modérées. Ils se gardent de les étendre au point où elles deviendraient préjudiciables au travail même. Il n'est pas hors de propos de faire de cette observation l'occasion d'une remarque plus générale. Les Anglais exemptent de l'*income tax* les gens qui n'atteignent pas à tel taux de revenu, ils surtaxent par contre telle consommation somptuaire. Faut-il croire qu'ils agissent en cela à la façon de la démocratie égalitaire qui, systématiquement, surimpose le riche en vue de diminuer sa richesse et de rapprocher les rangs? Pas le moins du monde. L'Angleterre fait payer beaucoup aux riches, mais ce n'est nullement en vertu d'une doctrine, ce qui lui permet aussi de s'arrêter à temps dans cette voie, n'ayant pas à obéir aux exigences logiques d'une théorie. Elle ne fait pas là

[1] V. les documents officiels et cette prodigalité indiquée par G. Roscher, *Principes d'économie politique*, t. II, ch. IV. — V. sur l'intempérance et sa statistique, M. Bertrand, *Essai sur l'intempérance*, 1re partie, ch. II, et J. Lefort, *Intempérance et misère*, liv. I, ch. III, etc.

de nivellement ; elle ne part pas de principe philosophique, elle n'invoque pas les infériorités diverses dont le pauvre peut avoir à souffrir. Ce genre d'argument mène loin en effet dans sa généralité téméraire. Le législateur, de compensation en compensation, peut arriver droit à faire de l'impôt un instrument de spoliation. Ce n'est pas en écrasant les riches d'impôts pour traiter les pauvres en classe privilégiée, que les Anglais entendent satisfaire à la justice et soulager les classes laborieuses. Mais si une taxe pèse lourdement, comme les lois sur les céréales, sur la masse populaire, ils l'atténuent ou la suppriment, et ils affranchissent le commerce de ses entraves. Les seules réformes radicales de nos voisins en matière de taxes, ce sont les dégrèvements. Le Trésor lui-même finit presque toujours par en profiter, par l'accroissement de la consommation, et le pauvre s'en réjouit sans que le riche ait à en souffrir, loin de là, puisque lui-même en a sa part, d'autant plus libre de venir en aide à la masse nécessiteuse par une foule de taxes locales librement consenties [1].

Arrivons à un peuple moins vieux dans l'histoire, mais issu du même sang. Les États-Unis sont en effet un peuple nouveau, j'allais dire tout neuf, car on sent le neuf dans son luxe, comme dans tout ce qu'il fait ; peuple qui a commencé par être puritain, qui a eu une enfance austère, dont l'adolescence le fut moins, et dont la jeunesse, qui dure encore, ne l'est plus guère. Dans la voie

[1] V. E. de Parieu, *Histoire des impôts sur la propriété et le revenu*, ch. IV. — Id., *Traité des impôts*, 4 vol., *passim*.

nouvelle du luxe il marche avec le même entrain qu'il met à s'enrichir. Il aime les jouissances comme les Anglais, mais d'une façon fiévreuse, il aime le luxe, en y attachant cet éclat éphémère que les Anglais dédaignent.

Les qualités, et elles sont grandes, les défauts, et ils sont choquants, participent également de cette jeunesse fougueuse qui met à satisfaire ses désirs plus d'ardeur que de scrupules. Je suis loin de penser que, si l'on s'attache à tels individus ou à telles familles, on ne trouve encore chez les Américains du Nord autant et plus de vertus simples peut-être que chez d'autres peuples. Mais les grandes villes prêtent à des observations d'une nature moins optimiste. Après tout, si les classes riches s'y montrent médiocres dans le grand luxe et extrêmes dans le luxe frivole, n'est-ce pas encore le défaut de tout ce qui est précipité et hâtif? Pour être en possession d'un noble et grand luxe national, il faut avoir une certaine maturité. Faire vite, jouir vite, ce n'est pas avec une telle devise qu'on arrive à la solidité de l'Angleterre, à l'éclat de bon goût de nos vieilles races. La médiocrité, qui est le danger des sociétés démocratiques, vient s'y joindre ; c'est un pays d'égalité, bien que la richesse n'y soit pas moins fière qu'ailleurs. Mais elle vit sous l'œil populaire, et participe de la mobilité universelle ; et de même que les plus haut placés risquent de tomber dans les rangs les plus ordinaires après les élections, de même le luxe le plus insolent est, par de mauvaises spéculations, souvent exposé à faire banqueroute.

Ces symptômes ne datent pas d'hier. Mais qui n'est effrayé de la gravité qu'ils ont prise en peu d'années?

On signalait déjà les effets des fortunes amassées en si peu de temps. Depuis lors, la guerre, le passage subit du régime agricole au régime industriel, à l'aide de tarifs ultra-protecteurs, ont donné au mal une énergie inattendue. Le peuple américain traverse une de ces époques critiques dont l'issue définitive nous échappe encore à l'heure qu'il est ; mais tout l'annonce : à en juger par l'expérience qu'on a pu faire des phases fatales par lesquelles passe la vie des nations, il ne se replacera jamais dans les conditions favorables où il se présentait naguère aux observateurs européens.

Les Américains d'aujourd'hui ne doivent plus se reconnaître eux-mêmes dans les vieilles défenses imposées aux émigrants pieux et obéissants, qui laissaient réglementer les plus innocents usages. Ils doivent regarder comme une bizarrerie ancienne de bien des siècles, des ordonnances qui n'ont pas beaucoup plus de deux cents ans, comme celles de l'assemblée générale de 1624, à Boston, qui s'occupaient de l'habillement des deux sexes, et stipulaient, entre autres choses, que nulle personne, homme ou femme, ne pouvait porter de vêtements ayant plus d'un crevé à chaque manche, et qui condamnaient en outre les ceintures d'or et d'argent, et proscrivaient les chapeaux de castor comme un luxe criminel ! Temps d'innocence patriarcale où il était défendu de porter de la dentelle ou du point, de faire des manches courtes découvrant les bras et où elles ne devaient pas avoir plus d'une demi-aune dans leur grande largeur ; où l'on appelait la réforme des hauts-de-chausse de largeur immodérée, des rubans, des nœuds d'épaule,

des collerettes et des manchettes, et où les zélés, les purs, formaient à Boston une association pour prévenir le luxe des longs cheveux[1]? Véritable âge d'or de la vertu et de la simplicité américaine, où un Européen qui avait habité les États-Unis pendant vingt-cinq ans, écrivait encore, vers 1785, ces lignes où se peint la physionomie morale de ce pays : « Quant à nos mariages, vous le savez, c'est ici le pays où ils sont en général fort heureux, parce que nos filles n'ont d'autre dot que leur vertu, leur beauté et leur esprit d'économie. Ici tout le monde se marie de bonne heure, c'est le premier désir de la jeunesse... Si un Américain veut être heureux, il faut, dit le proverbe, qu'il consulte la femme que le ciel lui a donnée; les femmes unissent pour la plupart la propreté au bon ménage, l'intelligence à l'économie. Leur fécondité ne manque jamais de remplir les habitations d'enfants sains et robustes, ainsi que leur industrie de nous vêtir avec le linge et les habits qu'elles filent et font filer dans nos maisons, etc.[2]. » La même image est reproduite par d'autres écrits de la fin du dernier siècle et n'est pas démentie par la correspondance de Franklin. La rudesse aujourd'hui n'a pas disparu et le mauvais luxe a pénétré dans les mœurs. L'instruction est très-répandue. Mais qu'elle est loin de suffire à faire des individus moraux! C'est l'œuvre de l'éducation, qui est là fréquemment défectueuse. Que le luxe se soit développé chez les riches, faible mal, dira-t-on. Oui, peut-être, s'il allait sans le

[1] Laboulaye, *Histoire des États-Unis*, t. I.
[2] *Lettres d'un cultivateur américain*, t. I, p. 41.

cortége des vices qu'il entraîne et qui le dépravent lui-même. Ces vices, c'est-à-dire la cupidité, l'emploi des moyens équivoques, une ostentation déréglée, les deux sexes en sont atteints, et qui peut ignorer qu'on les trouve dans les diverses classes? Les grandes villes industrielles et commerçantes en sont pour ainsi dire infectées. Le fléau n'est pas général. Et quand donc l'a-t-il été dans notre vieille Europe? Quand ne nous a-t-il pas fallu faire des réserves pour ces modestes et excellentes familles en grand nombre qui ne font pas parler d'elles et qui ont trop de vertus pour avoir une histoire? Les femmes, comme il arrive dans toutes ces crises morales, ont une part de responsabilité. Poussées par le luxe, elles activent à leur tour la transformation qui marque l'avénement de l'amour des jouissances. L'Américain lui-même est très-disposé à épargner à la femme tout travail, à faire les plus grands efforts pour satisfaire à ses besoins d'ostentation [1]. La mode exerce sur les femmes américaines un empire absolu. « Si la mode, écrit un auteur américain, M. Bernays, ordonne de porter les cheveux courts, femmes et filles d'un bout à l'autre du pays se coupent les cheveux; se met-on à les porter longs et bouclés, vite on s'en achète et on s'en affuble sans songer le moins du monde à faire croire qu'on s'orne d'un don de la nature. L'art du dentiste n'a atteint une si grande perfection, en Amérique, que parce qu'un très-grand nombre de femmes se font remplacer par des mâ-

[1] V. les observations relatives à un récent recensement des États-Unis, publié par M. Walker, dans le *Journal des Économistes* du 15 mars 1875, observations qui ont paru sous la signature de M. Maurice Block.

choires artificielles leurs dents saines, mais déparées par de légers défauts. Lorsque les perles et les diamants sont réputés à la mode, toutes les dames en portent; les riches possèdent des perles fines et des pierres précieuses, les autres se parent d'imitations, mais sans chercher à donner le change sur leur valeur. » Aussi, de même que chez nous, la population a subi un ralentissement, mais bien plus appréciable et qui frappe davantage; car, rien n'était moins dans les habitudes qu'une prévoyance qui se condamne à la stérilité pour ne pas diminuer la part du bien-être matériel. Écoutons un consciencieux statisticien expliquer les chiffres qu'il a recueillis dans le récent recensement de la population. Qui accuse-t-il? Les femmes encore plus que les hommes. « Habituées de plus en plus, dit-il, à ne rien faire d'utile, à ne s'occuper que de toilette et de plaisir, il répugne aux femmes de se charger des austères devoirs de la maternité. Le retard apporté au mariage et le soin avec lequel on évite d'augmenter la famille causent ce fâcheux ralentissement. »

Cette habitude de prendre la richesse et le luxe pour mesure d'un bonheur de convention et de la considération publique commence à avoir en Amérique une autre conséquence grave : l'abandon en partie, le mépris de la vie rurale, par suite de la préférence générale donnée au commerce. « Pourquoi, lit-on dans un de ces instructifs documents qui se font l'écho des mêmes plaintes[1], pourquoi nos jeunes gens, nés et élevés à la ferme, répugnent-ils

[1] *Report of the bureau of Statistics of labour* (Massachusetts, 1871), cité aussi par M. Maurice Block, *Journal des Économistes*.

tant (*are so loth*) à y rester et vont-ils chercher une autre occupation à la ville? » Le fermier est devenu l'inférieur de l'artisan et du marchand. La jeune fille répugne, ce qui ne se voyait guère autrefois, à épouser le fils d'un fermier, à s'établir pour la vie sur une ferme. Elle rêve un sort plus brillant et un théâtre plus agité.

Il faudra bien des cours d'esthétique — on en fait, en effet, beaucoup en ce moment aux États-Unis — pour déshabituer les Américains de leur goût déplorable pour les couleurs voyantes et disparates, pour leur luxe de toilette mal assorti, et ce n'est là qu'un des détails de cette absence du sentiment de l'harmonie. Commencez par polir les esprits et par ôter en quelque sorte les tons crus de cette civilisation où rien ne s'est fondu! On croirait en tout voir ici l'invasion d'une race impétueuse usant, abusant des biens qu'elle a conquis. Attendons les effets d'une longue possession qui lui permette de savourer tranquillement les avantages de la civilisation et lui apprenne à en discerner plus sûrement les nuances délicates.

Comment la guerre civile, qui n'a laissé que des dettes, a-t-elle pu être pour le luxe un stimulant très-puissant? Si étrange qu'il paraisse, le fait s'explique aisément. Combien de fois déjà n'a-t-on pas constaté dans ce livre que ces grandes émotions développent le luxe loin de le combattre? Mais c'est aussi un des effets de la création d'une grande quantité de papier-monnaie, où la spéculation ne manque pas de trouver ses aliments. L'Amérique entrait dans le luxe à pleines voiles pour ainsi dire lorsqu'elle improvisait une grande industrie manufactu-

rière qu'elle fomentait par ses tarifs douaniers ; ils ont eu pour effet de remplir les coffres de l'État et de faire sortir de terre des établissements puissants et des sociétés de crédit ; mais qu'il faut payer cher aujourd'hui ces avantages trop hâtifs !

Cette croissance subite de l'industrie dans des proportions gigantesques a créé cette circulation de valeurs, ce laisser-aller à la dépense, cette passion de briller et de jouir, qui a eu pour pendant le paupérisme dans les villes de manufactures.

Ce qui est encore plus grave dans une république démocratique, les mœurs publiques se sont ressenties de la corruption. Que les fonctions soient regardées comme un moyen de satisfaire ces exigences nouvelles, ce n'est malheureusement plus un secret pour personne. Il est rare qu'aux États-Unis un homme politique échappe aux soupçons de concussion, le juge au reproche de vénalité. On est allé jusqu'à prétendre que le seul moyen efficace de rendre les députés plus intègres consiste à en doubler le nombre, pour qu'il soit impossible de les acheter tous. Il devient en effet de plus en plus difficile de faire figure dans ce pays d'enrichis. Les fortunes sont telles dans la classe commerçante qu'on en est venu, à New-York, à qualifier de « pauvre » l'individu qui possède moins de 500 000 fr. ; d' « homme à son aise » (Well off) celui dont la fortune est de 1 250 000 à 5 millions ; d' « indépendant » seulement celui qui dispose de biens dépassant en valeur ce dernier chiffre. On ne qualifie guère de « riches » que les financiers opulents dont la fortune est évaluée à plus de deux cents millions. Nous

avons encore en France, malgré nos défauts que je n'ai pas cachés, la satisfaction de nous croire « indépendants » à bien moindre prix!

Si ces dures vérités ne sont pas faites pour la classe restée plus simple et qui vit honnêtement avec moins d'argent, il y a bien peu d'exceptions à faire ici en ce qui concerne l'infériorité dans les arts en général, et dans les arts de luxe en particulier. Les hommes de l'esprit le plus solide et le plus cultivé, comme en définitive il y en a beaucoup aux États-Unis, les hommes qui n'ont pas trop dégénéré des antiques vertus, sont bien rarement artistes, et plus encore que le luxe privé, le luxe public atteste cette platitude. Les édifices sont en général des créations si malheureuses que le célèbre Jefferson disait : « Le dieu de l'architecture a jeté sa malédiction sur cette terre. » Les statues qui s'élèvent sur les places publiques sont traités avec éloge par l'étranger quand il les déclare médiocres. On cherche à corriger cette pauvreté, sentie par l'orgueil national, et à laquelle n'ont pu obvier jusqu'ici les talents qu'on a vus se produire parmi les peintres et les sculpteurs. Il se fait même quelquefois des efforts énergiques et dispendieux. Le musée métropolitain de New-York en peu d'années a rassemblé de véritables merveilles, a pu acheter des bijoux et des pierres gravées archaïques, des œuvres même de peinture, que les plus splendides musées européens pourraient lui envier. Est-ce un de ces signes de la régénération qu'on attend? De même pour acheter une collection particulière, on ne recule pas devant une dépense d'un demi-million. Le temps

et l'argent auront encore ici à se compléter l'un l'autre. Que l'Américain, qui ne regarde pas à montrer une prodigalité exagérée pour faire venir une actrice ou une cantatrice célèbre, mette autant de discernement dans ses recherches d'art qu'il met de passion à satisfaire ses plaisirs; qu'il apprenne mieux à distinguer les talents qui atteignent au vrai beau de ceux qu'on voit appliqués à contententer une curiosité banale; qu'il purifie jusqu'à ses fêtes des singuliers divertissements qui ne manquent guère de se mêler au spectacle déjà si peu édifiant des élections, et il se sera placé dans lés conditions qui lui permettront enfin d'arriver à un luxe public plus élevé.

Il n'est pas moins intéressant de se demander comment cette démocratie se comporte à l'égard du luxe dans sa législation. Elle le traite avec ménagement, mais, comme l'aristocratique Grande-Bretagne, elle a établi quelques taxes sur ce genre de jouissances. L'impôt sur le capital sous ses diverses formes est placé aussi parfois spécialement sur les objets de luxe. Il y en avait un sur les esclaves lorsque l'esclavage existait. Nous remarquons dans le Tennessee une taxe sur les voitures. Si, dans plusieurs des États l'impôt pèse également et d'un poids assez faible sur les différentes parties du capital, dans le Mississipi il atteint le luxe d'une manière sensiblement plus forte; tandis qu'il n'est que de 1 sur 1000 pour beaucoup d'objets, il y est de 10 pour 100 sur la valeur des voitures de luxe, des montres, horloges, chevaux, même de 20 pour 100 sur la vaisselle d'or et d'argent.

Tel est le luxe dans les deux grandes nations de race anglo-saxonne, l'une aristocratique, quoiqu'elle le soit

beaucoup moins que par le passé, l'autre démocratique non sans excès, malgré toutes les différences que la richesse y établit de plus en plus entre les hommes. Les analogies quant à la manière d'entendre le luxe, tiennent à la race, qui est d'essence plus forte que fine; les différences s'expliquent par les institutions, et plus encore par le temps qui a vieilli l'une de ces nations et qui n'a pas encore mûri l'autre.

II

L'ALLEMAGNE — L'AUTRICHE — LES PRINCIPAUX GROUPES DE NATIONS

On a vu comment l'Allemagne avait fait dans le passé une part au noble et grand luxe dans les arts, sans abandonner sa part de superflu et de luxe malsain. Elle a fait en ce dernier genre ses folies avec moins de légèreté que la France, mais elle n'en a pas fait beaucoup moins. L'Allemagne a participé depuis le dix-huitième siècle aux principaux progrès du luxe utile, aux grandes conquêtes que la civilisation matérielle a partout accomplies, mais elle-même, en général, ne montre guère d'originalité que dans un petit nombre d'industries artistiques. L'Allemagne du Nord surtout a plus brillé dans nos expositions par ses canons de toute forme et dimension, par ses instruments de destruction redoutables, que par les agréables fantaisies qui relèvent de l'art et de l'ornementation.

Le luxe élégant n'est pas et n'a guère été, à peu d'exception près, le mérite spécial de l'Allemagne du

Nord. Qu'il lui suffise d'en avoir d'autres que l'on ne songe pas à contester dans l'ordre scientifique et littéraire. L'Allemagne nous montre aussi un luxe public qui, si l'on excepte les monuments religieux, ne saurait guère non plus soutenir le parallèle avec la France et l'Italie. Pourtant elle se recommande par le nombre et l'éclat de ses fêtes et solennités publiques. Elle honore par de brillantes commémorations ses grands hommes sans distinction. Tout est pour ces populations prétexte à célébrations nationales depuis Arminius ou Hermann jusqu'à Gœthe et Schiller. Elles glorifient tous les grands anniversaires de victoires, de fondations utiles, de traités de paix. Combien de réunions, en outre, célébrées d'une manière plus ou moins éclatante, de chanteurs, de tireurs, de gymnastes, de professeurs, de jurisconsultes! Il ne se passe guère de mois sans solennité publique, tantôt à Munich, tantôt à Stuttgard, tantôt à Carlsruhe, tantôt à Francfort. Ces fêtes durent jusqu'à cinq ou six jours, avec force banquets, processions en costume, drapeaux, marches aux flambeaux, représentations de gala, discours à l'infini et toujours beaucoup de musique. Ces manifestations forment un côté louable de ce luxe public véritablement populaire [1]; voilà une nation qui s'aime dans son passé au lieu de le vilipender, de même qu'elle ne marchande pas les honneurs aux illustres vivants!

[1] Le caractère du moyen âge et tout au moins des premiers siècles de l'ère moderne se rencontre encore dans les solennités publiques et dans les fêtes royales tant au sud qu'au nord de l'Allemagne. Je citerai comme exemple récent les fêtes somptueuses qui ont eu lieu à Vienne, à l'occasion de la célébration des noces d'argent de l'empereur d'Autriche. Parmi les spectacles qui ont été offerts, un des plus étranges était certainement la repré-

Mais, si on examine les tendances actuelles de l'empire germanique quant au luxe privé, comme nous l'avons fait pour l'Amérique, la vérité oblige à dire que le spectacle prête à des observations qui risquent d'être parfois sévères, si exemptes qu'elles soient de toute malveillance. Assurément en Prusse et dans le reste de l'Allemagne, on trouve encore un fond de simplicité dans les mœurs. Les habitudes de famille conservent, dans la majorité des cas, le plus louable empire. Mais les mœurs ont bien perdu en simplicité et en pureté dans une partie no-

sentation en tableaux vivants des grands événements de l'histoire d'Autriche. Les acteurs n'étaient autres que les membres de la famille impériale, les princes et les princesses. On avait brossé exprès les décors, les costumes avaient été faits d'après les dessins des peintres Angeli, Gaul et Mackart. La représentation avait été divisée en six tableaux, et chacun de ces tableaux, était accompagné par un morceau de musique de l'époque qu'on représentait. — Au premier tableau, le roi Rodolphe Ier instituant dans le parlement d'Augsbourg, le 27 décembre 1282, ses deux fils, Albert et Rodolphe, souverains d'Autriche, de Styrie et de la Carinthie. (Musique de 1280, chant national.) — Au deuxième, l'archiduc Albert le Sage rend nt à Vienne une charte par laquelle les principautés autrichiennes restent à ses quatre fils, Rodolphe IV, Albert III, Frédéric IV et Léopold III, et instituant l'aîné comme prince régnant. (Musique d'après une melodie ancienne de l'année 1350.) — Au troisième, première entrevue de Maximilien Ier avec sa fiancée Marie de Bourgogne, à Gand, le 14 août 1477. (Musique; barcarole d'Oswald de Walkenstein.) — Au quatrième, Charles V cédant dans le parlement de Worms, le 28 avril 1521, à son frère l'archiduc Ferdinand, les pays de la couronne d'Autriche. (Musique, chanson nationale néerlandaise de 1560.) — Au cinquième, l'empereur Léopold Ier saluant Charles, duc de Lorraine, qui revient, après avoir repris Ofen, à Vienne, octobre 1686 (Musique composée par l'empereur Léopold, 1686.) — Au sixième, l'impératrice Marie-Thérèse, ayant à ses côtés l'empereur François et entourée de toute sa famille, recevant l'infante Isabelle de Parme, fiancée du prince impérial Joseph, à Lasenbourg, le 1er octobre 1760. (Musique, serénade, composée par Gluck en 1760, à l'occasion du mariage du prince impérial Joseph avec l'infante. — Les costumes étaient d'une richesse inouïe et très-exacts jusque dans les moindres détails.

table de la même société. Nul étranger qui n'en soit frappé. La Prusse a dû renoncer, pour faire grande figure, à la parcimonie dont elle était fière. Elle sacrifie aujourd'hui bien plus qu'autrefois au faste, au luxe inutile. Les hauts fonctionnaires reçoivent des traitements très-élevés. A Berlin, outre la cour de l'empereur, il y a pour ainsi dire autant de cours que de princes, et toutes rivalisent pour la représentation. Ce n'est là que le côté le plus superficiel. Il est curieux que nous retrouvions ici comme aux États-Unis la guerre et ses suites parmi les causes du luxe. L'effet ordinaire de la guerre est d'épuiser les capitaux même du vainqueur. Elle a eu un autre résultat pour l'Allemagne après 1870. L'énorme indemnité de cinq milliards, exigée de la France vaincue et mutilée, a exercé une influence aussi fâcheuse qu'imprévue sur les mœurs et sur la vie économique de la nation allemande. Une telle somme, jetée dans la circulation d'un pays qui ne pouvait l'absorber facilement dans les canaux insuffisants de son industrie et de son commerce, s'est ouvert une issue désordonnée dans la spéculation, poussée hors de toutes les bornes; elle a provoqué une hausse démesurée des prix, des profits, des salaires. Ces profits du capital, ces salaires du travail, trop facilement gagnés, ont été fréquemment gaspillés en jouissances fugitives. La spéculation, de même qu'elle a créé des fortunes soudaines, a causé des ruines, provoqué des faillites. L'Allemagne a payé ses erreurs par une crise industrielle formidable que causait la rupture d'équilibre entre la production et la consommation, et par une crise sociale plus redoutable encore,

qui a laissé et qui laissera longtemps des traces profondes. L'utopie et la chimère sous toutes les formes se sont mises de la partie dans ce pays à la fois rêveur et positif. Le socialisme s'est donné carrière. Il a abandonné le caractère nuageux qu'il avait revêtu dans les spéculations philosophiques pour devenir militant et révolutionnaire. Les instincts surexcités d'ambition et d'amour des jouissances ont été comme le ferment qui a fait éclater la maladie dès longtemps latente, et qui lui a communiqué une violence attestée par les plus sinistres attentats et par une agitation alarmante dans les classes ouvrières.

La partie la plus brillante du luxe public de l'Allemagne du Nord est dans ses belles collections, dans ses admirables musées, et ce privilége elle le partage avec l'Allemagne du Midi. Nous n'avons pas ici à évaluer, à apprécier de pareils trésors. Une ville comme Dresde, plus encore comme Munich, renferme d'incroyables richesses. L'Europe admire la Pinachothèque et la Glyptothèque de la capitale de la Bavière. Ces richesses sont aujourd'hui sans rapport avec leur prix d'acquisition, soit par leur ensemble, soit prises une à une. Ce qui a été acquis à une autre époque à des prix relativement peu élevés, épuiserait aujourd'hui les trésors d'un État plus important.

L'étranger reste extraordinairement frappé des restes que l'Allemagne du Sud, et en particulier l'Autriche-Hongrie, conservent encore du grand luxe féodal. Nous ne parlons pas seulement de ces vieux monuments qui présentent une image si frappante du passé, mais de ce qui survit encore d'existences princières. Il suffirait de rap-

peler ce que sont et ce qu'étaient surtout naguère la fortune, la représentation, le luxe, la puissance même de la famille Esterhazy, dont le chef ne comptait pas moins de six cent mille sujets véritables, une vraie armée de fermiers, d'intendants, de domestiques, ouvriers, gardes-de-chasse, trente-deux châteaux en principauté, des forteresses en propriété, des troupes entretenues, des arsenaux pleins de fusils et de canons, le droit consacré par l'usage de garder son souverain toutes les fois qu'il venait sur ses terres, et le privilége d'entrer dans les faubourgs de Vienne avec un détachement de ses soldats et son drapeau déployé. Sont-ce là des faits de notre temps?... Le prince Nicolas Esterhazy, mort vers 1835, avait 45 millions de dettes, signe d'une opulence plus que royale. Le prince qui lui succédait pouvait liquider les dettes de son père, faire un emprunt de vingt cinq millions de francs, et tout en administrant habilement sa fortune, déployer le faste le plus écrasant. Pourtant on assurait il y a vingt et quelques années que, dans la hiérarchie de la cour autrichienne et dans le règlement des préséances, la famille Esterhazy ne passait que la vingtième. Exemple inouï de ces débris imposants du passé que nos sociétés modernes ont peine à comprendre et ne verront plus se renouveler! La richesse mobilière ne saurait rien faire entrer en comparaison, si somptueux que soient les hôtels des plus opulents princes de la finance. Quel banquier peut se flatter d'avoir de pareils musées, qui présentent le magnifique ensemble d'un musée public? Le luxe féodal ne se retrouve-t-il pas tout vivant, pour ainsi dire, dans tel château comme celui de Forkenstein?

Le moyen âge, le quinzième et le seizième siècle y ont amoncelé leurs curiosités, leurs armures, leurs vêtements splendides ou historiques, leurs sculptures en ivoire, leurs coupes et leurs vases, dont le poids effraye notre faiblesse et dont la capacité nous étonne encore davantage, leurs plats d'or immenses et dignes des coupes, leurs meubles superbes enrichis de pierreries.

Disons adieu, adieu pour jamais, à tout ce luxe du passé ! Concentré autrefois dans les résidences princières, ce luxe prend aujourd'hui un caractère moderne. Il tombe dans le domaine commun avec les villes qui se transforment ; le profit est certain pour la classe riche mieux logée, pour la classe pauvre qui habite des quartiers mieux assainis. Presque toutes les grandes villes de l'Allemagne, souvent si bien situées, si remarquables par leur bel entretien, ont opéré cette transformation, à la fois utile et magnifique. On multiplie, on décore les jardins publics, on élève de spacieuses demeures, on élargit les voies de circulation, on n'éclaire plus seulement la nuit, on l'illumine. Ceux qui veulent se donner le spectacle de cette nouvelle phase du luxe au dix-neuvième siècle, après avoir visité les noirs palais, témoins imposants du passé justement chers aux poëtes et aux archéologues, fixeront leurs regards sur des villes comme Vienne presque entièrement métamorphosée, étalant ses quartiers nouveaux sur les anciens remparts et le long de son grand boulevard des *Rings*. On ne sait qu'admirer le plus de ces belles avenues ou des constructions monumentales qui leur servent de bordure. On croirait voir parfois des palais de souverains dans ces hôtels ou-

verts aux voyageurs, ou dans ces splendides maisons que de simples particuliers ont fait bâtir pour leur usage. Quelle grandeur de proportions dans les voies publique! Quel faste de décoration dans les habitations, quel raffinement du décor, et, on peut le dire sans dénigrement, quelle exagération des enjolivements! Qui ne reconnaîtrait les effets habituels d'une vaniteuse émulation dans cette rivalité établie entre voisins à qui aura une façade d'un plus grand effet, plus de colonnes, plus de balcons? Ce qui manque, c'est un peu plus de sobriété, de mesure. Fâcheux revers de médaille de ce luxe improvisé! Tout ce badigeonnage, qui ne coûte guère, dure encore moins. A côté du solide luxe architectural combien de carcasses en briques, revêtues d'une couche de ciment et jouant la sculpture, dont les morceaux se détachent à l'action de la gelée, de la pluie et du soleil! Ce peuple viennois a de l'artiste en lui, mais il ne se garde pas du clinquant, il aime à paraître, et quand l'occasion se présente, il cède avec une facilité proverbiale à de coûteuses dissipations. Ce goût de plaisir et de luxe est sensible dans la classe élevée. Au temps où l'on opposait la sévérité protestante et septentrionale de Berlin aux relâchements de la ville de Vienne, le parallèle fournissait un texte à observations malignes. Aujourd'hui quant au luxe et à la facilité des mœurs, la renommée confirme de plus en plus qu'il n'y a plus guère lieu à établir un tel contraste entre les deux villes.

Tout se renouvelle dans ce luxe européen, et ce pays qu'on nommait naguère l'immobile Autriche est un exemple de cet esprit de progrès.

Les industries de luxe et d'art ont en effet reçu une vive impulsion du gouvernement autrichien dans ces derniers temps. A notre dernière Exposition universelle, c'est uniquement avec les ouvrages exécutés par les élèves de son École des arts industriels et des écoles professionnelles que le ministère du commerce formait l'exposition du mobilier autrichien[1]. C'est dans ce musée que les élèves peuvent chercher des modèles du style et du génie artistique de tous les temps et de tous les pays. Nous y admirions des bronzes, des aciers indiens, russes, japonais, émaillés ou niellés ; des originaux et des copies de l'antique orfévrerie grecque ; des émaux chinois; des armes indiennes ; d'anciennes terres-cuites mexicaines, turques et mauresques ; d'autres, autrichiennes, provenant pour la plupart de la Hongrie et de la Slavonie. Rien de plus souple et de plus prompt aux appropriations des œuvres étrangères que cet éclectique génie industriel de l'Autriche. Ici la poterie portugaise, égyptienne ou italienne, là des faïences de Rhodes; des majoliques anciennes. Ailleurs des porcelaines chinoises et japonaises et un grand nombre de vases grecs ; puis des vitraux allemands du seizième et du dix-septième siècle ; des verreries de Bohême, antiques et modernes; des bouteilles persanes de l'époque des Croisades; plus loin des

[1] Cette École des arts industriels, fondée en 1867 par l'empereur François-Joseph, afin de procurer à l'industrie artistique des ouvriers et des artistes capables de lutter par leur mérite avec ceux des pays voisins, a produit d'heureux résultats. L'école avait 46 élèves en 1868 ; elle en compte aujourd'hui 381, y compris 57 femmes, et le local primitif, devenu trop étroit, a été remplacé par un bel édifice construit à Vienne, où l'on a transporté aussi le musée des arts industriels

ostensoirs, des meubles et des coffrets de la Renaissance; des sculptures sur ivoire, sur corne, sur pierre; des mosaïques, des dentelles, des broderies; des lits somptueux en marqueterie ou sculptés, dans le style portugais du seizième siècle, avec des baldaquins et des courte-pointes en toile brodée; des cabinets ornés d'émaux en grisaille; des coffres surmontés de groupes de bronze, des tables à pieds tournés, des cadres de miroir, des chandeliers émaillés, des consoles; des tapis de table, des broderies, des applications d'or et de soie, etc. Œuvres exécutées avec une exactitude qui témoigne de la connaissance, acquise par les artistes, des différents styles, et de leur faculté d'assimilation.

La consommation des choses de luxe est peu répandue dans la masse en Russie, et là vit surtout d'emprunt. La production indigène des objets d'art et d'ornementation n'est représentée que par un petit nombre de fabriques. Le principal genre de faste consiste dans un nombreux personnel de domesticité et dans les vaisselles de table. Les Russes se piquent d'être hospitaliers, et les grandes villes ne se refusent aucun comestible, aucun des vins les plus fins que produisent la France et l'Espagne Moscou et Saint-Pétersbourg même, malgré la présence de la cour impériale, ne sont pas des centres de grand luxe comme les villes de l'occident de l'Europe. On ne doit faire exception que pour un nombre restreint de maisons princières et de haute aristocratie. C'est là seulement qu'on voit s'étaler les somptuosités dont on a pu se faire une idée à notre dernière Exposition universelle.

On est ici en présence d'un luxe délicat et barbare à la fois, oriental et occidental, comme un rayon de Byzance, un peu atténué, refroidi par les brumes polaires. La pierre, le plus souvent indigène, joue un rôle fréquent dans l'ornementation de ces meubles, que l'on croirait taillés dans les pierres fines que recèlent les monts Ourals. Telle est l'impression qu'on ressent à la vue de ces guéridons en lapis lazuli, montés sur des pieds d'argent délicatement ouvragés ; de ces tables rondes en malachite, en labrador, en jaspe; de ces vases énormes taillés dans d'immenses blocs ; de ces cheminées en malachite, ornées d'une mosaïque en jaspes différents de tons et de reliefs, figurant des pampres aux grappes d'améthystes ; de cette pierre mariée au bois dans ces buffets d'ébène et de malachite, décorés aussi de fruits en relief, etc.

Le mal qui mine la société russe n'offre pas avec le luxe des rapports aussi étroits que ceux qu'on a constatés dans d'autres nations. Il tient à tout un état moral, à une organisation sociale et politique très-défectueuse. Il est difficile pourtant de ne pas attribuer une part de responsabilité aux besoins superflus, à ces raffinements, à ces représentations fastueuses au delà des moyens, à ce vice tant de fois signalé des mœurs publiques, la vénalité. On a beaucoup parlé de la puissance de ce qu'on a nommé le *dieu-dollar* aux États-Unis. Il semble que le *rouble* n'ait guère, en Russie, moins de titres à la divinité. Il passe pour y ouvrir toutes les portes, pour y abaisser toutes les barrières, pour y faire plier toutes les règles, pour obtenir des popes tous les certificats de pratiques religieuses qu'exige la loi, pour

plaider mieux que tous les avocats auprès des juges, pour arrêter tout court la police à la recherche des voleurs assez en fonds pour faire protéger leur industrie par le silence et l'inaction des agents chargés de les surveiller. Pas un voyageur, pas un peintre indigène des mœurs sociales en Russie, qui ne constate cette vénalité peu scrupuleuse et trop générale des fonctionnaires chez une nation aussi sensible qu'une autre aux idées de l'honneur, si l'état général n'était profondément vicié par les abus. On rencontre chez les hauts fonctionnaires un luxe souvent fait de vaines apparences, et qui contraste avec l'élégante simplicité ou l'élégance aussi solide que somptueuse de la grande aristocratie.

Nous avons pris trop de soin pour fixer les traits essentiels du luxe des nations méridionales, et il a subi trop peu de transformations fondamentales, pour que nous nous y arrêtions ici longtemps.

Pourtant l'Espagne fait, à quelques égards, exception. Le luxe espagnol des dix-septième et dix-huitième siècles est aujourd'hui fort déchu, si l'on excepte quelques grandes familles qui s'en sont transmis l'héritage à travers les changements de la fortune privée et d'innombrables révolutions. Les villes ont gagné quelques-uns des avantages qui recommandent les civilisations modernes, mais tout ce qui a pour expression l'art et le goût y est dans une sensible décadence. Le goût manque dans les nouveaux travaux des villes. Les maisons crépies à la chaux ou badigeonnées d'une façon vulgaire, bizarrement coloriées, font valoir, pour racheter ces infério-

rités du présent, l'espace largement réparti et la commodité des grands appartements inconnue aux anciens habitants. Ce jugement s'applique au nouveau Madrid. L'autre moitié semble appartenir encore aux deux siècles précédents, surtout au règne de Charles III, qui a créé presque tous les monuments publics. Même dans ce Madrid moderne, le luxe décoratif ne saurait manquer. Le génie de la race se refuse à cette abstinence. Mais qu'est-ce qu'un tel décor, tantôt d'un bariolage choquant, tantôt représenté par des tableaux enfumés et noirâtres, qui figurent les sujets chers à l'imagination religieuse de ce pays, quelque décollation ou quelque éventrement de martyrs! Où retrouver l'ancienne Espagne dans cet ameublement moderne et pourtant vieilli qui, le plus souvent, date de l'époque de l'Empire et de la Restauration? Çà et là quelques tapis de Perse et quelques rideaux de Damas rappellent à peine ce passé qui semble si loin!... Pourtant la société riche a fait effort pour se mettre au niveau d'un luxe plus conforme, soit à l'ancien goût espagnol, soit à la mode plus moderne. Dans les familles riches, le luxe d'argenterie et de vaisselle a survécu aux causes de destruction. Le fond des mœurs n'a guère, au reste, plus changé que celui de l'Orient. C'est toujours la même sobriété, la même fierté, le même héroïsme aventureux, le même contraste du luxe et de l'indigence, qui aime à se draper sous de magnifiques apparences[1].

[1] Cette alliance du luxe et de la pauvreté, que nous avons déjà signalée dans l'Espagne du passé, est marquée spirituellement pour l'Espagne actuelle par un voyageur qui la parcourait en 1846. Malgré les progrès accom-

La même nation déploie le luxe le plus magnifique dans ses processions, dans ses églises. Elle est aussi restée fidèle au génie de ses vieilles fêtes, et rien ne serait plus facile que de rapprocher celles auxquelles les noces royales et d'autres événements politiques ont donné lieu récemment avec les solennités du passé.

L'Espagne et l'Italie prennent même le parti de se copier elles-mêmes, comme si elles avaient peine à s'égaler. Elles aiment aujourd'hui à ressusciter leurs anciens souvenirs historiques dans de pompeuses et originales solennités. On se sent comme transporté à une autre époque à la vue de telle fête artistique, comme cette belle fête de Cervara, il y a quatre ou cinq années.

plis, le fond du tableau n'a pas changé. « Les hôtels de la grandesse, lit-on dans les lettres qu'il adressait à un journal, ont parfois des façades brillantes avec des vestibules souillés. Cette femme, qui étale des diamants au cercle de la reine, n'a pas une paire de draps à donner à sa camériste. Tel hidalgo qui roule carrosse entre Neptune et Cybèle va souper avec des pois chiches. Cet autre a mis sa montre en gage pour être vu en loge à l'Alcala. Non-seulement le luxe, comme dans toutes les grandes villes, confine à la misère, mais il cohabite avec elle. L'orgueil, plus que la vanité, condamne une foule d'existences à une dispendieuse représentation, qui nulle part ne couvre plus d'embarras secrets et d'indigence noblement supportée. Je n'ai jamais vu autant d'habits brodés qu'à Madrid et mieux brodés. C'est le pays du galon. Les Espagnols le portent en grands seigneurs, non en valets. » — La même remarque s'applique au pauvre : à quelque rang qu'il appartienne, il veut sauver l'honneur. « S'il a une maison en ruines, il la fait peindre en rose ou en jaune pour le plaisir du passant, comme le marchand peint sa boutique pour l'achalandage ; s'il a une charge de cour, il vend sa vaisselle pour acheter sa broderie ; s'il n'a qu'un manteau troué, il le porte avec la majesté d'un empereur romain. » (M. Cuvillier-Fleury, *Lettres* adressés au directeur du *Journal des Débats*, décembre 1846, réunies dans le volume : *Voyages et Voyageurs*.)

Dans toutes ces solennités, les danses, courses, tournois ont leur place marquée, et il s'y joint une fête culinaire et bachique qui ne manque pas non plus de caractère. Dans cette fête de Cervara, la mascarade offrait ce caractère historique et rappelait les singularités mêlées aux magnificences des solennités anciennes de l'Espagne, et aussi de Rome et de Florence.

Ces pompeuses résurrections d'un brillant passé n'auraient-elles rien à nous apprendre pour nos propres fêtes? Dans cette solennité qui représentait l'entrée d'Abdéraman I[er], calife de Cordoue, entouré de sa cour, de son sérail et de ses esclaves, c'était un spectacle curieux que ces défilés qui passaient aux feux éclatants du Bengale, et aux applaudissements de la multitude. On pouvait avoir l'illusion des grandes pompes orientales sous ce beau ciel en voyant le grand char portant l'orchestre du calife; les quatre hérauts d'armes, en costume du moyen âge; une amazone, portant l'étendard de Cervara avec l'emblème de cornes de cerf; une quarantaine de cavaliers arabes, à cheval ou à âne; le char de cérémonie du calife, avec ses esclaves; le char de l'orchestre du sérail; le char des odalisques jalousement surveillées par des noirs éthiopiens; un nombreux groupe de cavaliers revêtus de costumes riches et pittoresques; quatre bouffons, précédant le char de la présidence; le char de l'orchestre de la présidence : celui du président tenant en main une marotte, la main de justice et une balance, et ayant à ses côtés quatre juges en costume de membres du Conseil des Dix, etc. Le magnifique et le grotesque s'associaient là comme dans les fêtes du moyen âge et du

seizième siècle, et la gendarmerie fantastique de Cervara, dans un costume qui parodiait celui d'un autre âge, caractérisait le côté burlesque resté si cher aux méridionaux.

C'est le luxe toujours aimé du Midi qui domine dans l'industrie italienne, et s'y montre tantôt heureusement inspiré, tantôt excessif et bizarre. On y rencontre trop souvent la copie ou l'imitation des vieux modèles Le faste aurait besoin plus d'une fois de s'y réconcilier avec les exigences du confortable moderne dans le mobilier. Certaines industries indigènes, dont nous avons salué la naissance et signalé le développement, semblent renaître, comme la verrerie d'art à Venise avec ses vases dits *murrhins*, si appréciés, et mis à un prix moins élevé par la production moderne. Les verres dits *chrétiens* forment une série d'ornements nouveaux du goût le plus séduisant. Une agréable verroterie, ingénieusement travaillée, sert de matière à des objets de parure à bon marché. La céramique d'art tire des œuvres brillantes de la manufacture de Doccia. On admire parmi ces œuvres du travail italien, ces tables de marbre noir, incrustées de mosaïque, réminiscence d'une passion invétérée des vieux Romains, la bijouterie, les bronzes d'art, et d'autres produits agréables ou somptueux. Peut-être faudra-t-il bien du temps avant que l'Italie réussisse à créer la grande industrie qui relève de l'idée de l'utile ; pour les arts appliqués aux usages de la vie, elle n'a qu'à marcher dans les voies de son passé. Un dernier progrès lui reste à faire : soigner dans ses villes, dans ses palais, dans ses hôtelleries, les habitudes de confortable qui

sont aujourd'hui le signe d'une civilisation avancée. Qu'elle inaugure d'abord le luxe de la propreté unie à la décence et à l'hygiène ; car c'est celui qui lui manque le plus souvent. Fâcheux reste d'un passé glorieux sans doute, mais où la négligence des soins personnels s'accommodait avec les parfums, où la fantaisie avait pour compagne la paresse, et où l'art et le *far niente* allaient de conserve. Les heureux changements, opérés déjà dans la police et l'entretien de quelques grandes villes, semblent révéler ce sentiment des nécessités nouvelles. C'est à l'autorité civile, éclairée et puissante, à donner l'exemple aux particuliers de ce soin jaloux de ce qui contribue à la propreté et à la salubrité par la bonne tenue des rues, des maisons, de tout ce qui relève de son initiative ou de sa surveillance. L'Italie peut travailler à cette œuvre nouvelle pour elle avec succès, guidée par l'esprit moderne favorable à cette sorte d'améliorations, secondée par des institutions libres qui les provoquent, et servie par l'unité qui aide à les accomplir.

CHAPITRE III

CARACTÈRES ET TENDANCES MORALES DU LUXE DE NOTRE TEMPS

Nous avons recherché les manifestations extérieures du luxe moderne, il nous reste à en étudier les tendances morales.

I

LE LUXE EN FRANCE — PART EXCESSIVE QUE CONTINUE A OCCUPER NOTRE PASSION POUR LE LUXE

Le luxe dans les choses et les dispositions morales de l'homme qui en use ou en abuse ont entre eux des liens étroits. Notre époque peut être invoquée en témoignage de cette dépendance réciproque, et, de nos jours, la France, ce Paris même, dont nous avons suivi les destinées dans leur relation avec le luxe. Il a été fait beaucoup en vue de l'embellissement de la capitale dans la période du second Empire. En même temps que ce luxe public se développait, le luxe privé en recevait le contre-coup. L'œuvre a eu ses bons et ses mauvais côtés. Elle a profité à l'hygiène, à la facilité de la circulation;

Paris, en gagnant encore en magnificence, a vu aussi ses quartiers pauvres devenir plus salubres; la lumière et l'air se sont répandus où ils manquaient. On n'a pas toujours été aussi heureux pour les grands édifices qui se sont élevés ou achevés. On a obéi aussi dans quelques-unes de nos grandes villes à un trop vif engouement pour les constructions colossales ou inutiles. L'œuvre a été populaire néanmoins par la création de promenades dont tous profitent, et la nouvelle République a jugé utile cette transformation, puisqu'elle reprend aujourd'hui à son compte les grands travaux qui ont métamorphosé la capitale. Gardons-nous pourtant de l'idée dont on a abusé de faire surtout un Paris pour les étrangers, le rendez-vous européen de tous les plaisirs, une sorte de caravansérail cosmopolite. Nulle cité au monde, depuis trois siècles au moins, ne lui dispute ce rôle et ce renom d'hôtellerie de l'Europe. C'est un honneur et un avantage qu'il ne faut pas pousser trop loin. J'ai plus d'une fois montré, au cours de ces études, surtout pour l'antiquité, quel est relativement aux mœurs le sort de ces villes toutes de luxe dont la destination trop spéciale est de faire le bonheur des étrangers. Prodiguant pour eux leur beauté vénale, elles ne s'appartiennent pas à elles-mêmes; elles ressemblent à ces hôtes qui pour mieux recevoir leurs invites se mettent à la gêne. Ceux des habitants qui peuvent faire les frais du luxe le trouvent à portée comme à profusion; la masse de ceux qui sont réduits à se contenter du nécessaire et d'un modeste superflu paye la rançon de l'universelle cherté, et ce ne sont pas d'ordinaire les industries les plus intéressantes qui s'enrichis-

sent de cet or répandu à pleines mains par l'opulence oisive et dégagée de tout frein, de moralité et d'opinion.

Il faudrait de même, pour le luxe privé, distinguer entre ce qui fut, durant une période encore récente, le résultat naturel de la richesse nationale et ces excès qui n'étaient que le contre-coup du mouvement fiévreux de la spéculation. Le mauvais luxe suit le jeu, l'agiotage, comme l'ombre s'attache au corps. Quelque chose de ce qui eut lieu à l'époque du système de Law s'est renouvelé de nos jours, quoique avec moins d'intensité; les affaires factices, l'excès de la monnaie de papier, les coups de bourse, ont été accompagnés d'un goût non moins passionné pour les recherches de la vie brillante. C'est l'effet constant des gains faciles de provoquer l'impatience de jouir, qui à son tour pousse à tenter les hasards de la fortune.

Nos appartements ont reflété cette tendance du luxe, non-seulement par leur cherté, mais par leur disposition. A mesure que l'homme vivait plus pour paraître, les pièces principales sont devenues celles qui sont consacrées à la montre. On a eu de vastes antichambres et des chambres exiguës, de grandes salles à manger pour recevoir ses hôtes, et des cabinets à peine plus grands que des alcôves pour faire coucher ses enfants, des salons où la lumière et les dorures surabondent et des chambres sur des cours étroites et obscures. De superbes escaliers ont conduit au cinquième étage à des appartements payés de 7 à 8000 francs par des familles qui se seraient trouvées plus à l'aise dans des logements qu'elles payaient autrefois à peine le tiers. Les riches

sont mieux qu'ils n'ont jamais été. Les ouvriers sont mieux aussi que par le passé. Ce qui est sacrifié, c'est cette classe moyenne qui, ne sachant plus où loger ses enfants, a pris le parti radical de ne plus en avoir. J'ai dit déjà quelques mots de nos meubles, qui reflètent aussi nos goûts trop portés soit vers l'apparence, soit vers la recherche excessive des aises.

Les modes ont changé jusqu'à un certain point depuis dix ans; mais le luxe des toilettes a-t-il diminué? Ces modes elles-mêmes ne sont-elles pas restées trop fidèles à certains travers qui peignent une société? La prospérité matérielle, la rapidité extrême des fortunes, le tourbillon qui emporte le capital vers le plaisir, avaient donné à ce genre de luxe un développement excessif. Pourquoi la toilette des femmes se ressent-elle encore des mêmes dispositions, et reste-t-elle l'image de l'extrême mobilité, pourquoi n'a-t-elle pas réduit ses recherches coûteuses? Nos malheurs n'ont pas corrigé celles qu'ils auraient dû rendre au moins plus raisonnables.

Je regarderais comme puéril d'insister sur certains détails de ces dépenses, sur le goût des bijoux qui est de tous les temps, sur les faux cheveux qui ne nous causent pas autant d'indignation qu'à Tertullien et à saint Chrysostome. Mais ce luxe-là a pris des proportions inouïes dans toutes les classes avec les progrès de la coquetterie, qui s'est aussi popularisée. Les chiffres auraient ici une singulière éloquence [1].

[1] Rien qu'à Marseille, en 1875, il est entré 75 000 kilogrammes de cheveux provenant des contrées levantines, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de l'Indoustan, de la Chine, de l'Italie, de l'Espagne. Ce chiffre représente

Paris occupe une foule d'industries du luxe. Celles qui tiennent à l'art et au goût font partie de son génie et constituent une partie de sa richesse. Quel moraliste, sans être un Sénèque, hésitera pourtant à reconnaître que la part de la vanité et de la sensualité est en tout cela énorme, exorbitante? Il y a peu d'années, une enquête sur l'industrie à Paris fut publiée par la Chambre de commerce. Nous sommes effrayés de voir à quel point en tout genre de futilités et de raffinements Paris est un consommateur exigeant, on est tenté de dire insatiable. Dans le groupe dit de l'alimentation, les confiseurs et les pâtissiers forment toute une armée employée

75 tonnes : une locomotive ne dépasse pas, en moyenne 35 000 kilogrammes; c'est donc le poids de deux locomotives et au delà que représentent ces 75 000 kilogrammes de cheveux. Mais ce n'est là que le chiffre de l'importation faite par Marseille. C'est bien autre chose si l'on ajoutait celui de l'emploi total de la fabrication annuelle des faux cheveux en France. Ce chiffre s'élève à 130 000 kilogrammes, soit 130 tonnes, soit le poids équivalant à celui de près de quatre locomotives. Ce poids s'applique aux cheveux provenant de personnes auxquelles, vivantes, on achète la chevelure, ou auxquelles, mortes, on la taille. Toute cette marchandise capillaire, travaillée, crêpée, peignée, cardée, transformée en chignons, perruques, tresses, nattes et bandeaux, etc., donne lieu à une exportation qui produit près de 1 500 000 francs, et qui est prise en presque totalité par l'Angleterre et les États-Unis. Ce chiffre extraordinaire de kilogrammes de cheveux provenant de tous les pays, ou récoltés en France, même sur des têtes vivantes ou mortes, est insuffisant aux besoins de la mode, aux frénétiques exigences de la chevelure du sexe féminin. A ces 130 000 kilogrammes, il faut ajouter une autre source, une autre industrie productive. Cette industrie, c'est Paris d'abord et quelques grandes villes qui la pratiquent. Le chiffonnier s'en charge. Il ramasse tous les cheveux enveloppés de papillottes ou jetés avec les balayures. C'est avec ces tristes rebuts qu'on fabrique en partie ces chevelures luxuriantes de toute couleur. On en tire par le fait de cette origine 19 000 kilogrammes par an. Je n'ai pas sous la main les chiffres pour la consommation française, mais je jure qu'elle n'est pas en arrière de celle de l'Angleterre et des États-Unis.

à flatter le palais et à détruire la santé. Dans le groupe des fils et tissus, que d'ornements, de dentelles, de broderies, de boutons, de franges, de nouveautés, dont je ne médis pas, mais dont l'excès ne contribue à développer ni l'épargne chez les pauvres, ni la vertu chez les riches! Nous sommes pleins d'admiration pour le groupe des métaux précieux qui, outre les beautés d'art qui s'y rattachent, fait vivre nombre de travailleurs, mais il y aurait à faire ici un travail de discernement fort difficile, nous l'avouons, entre la satisfaction des besoins légitimes, l'emploi de l'argenterie comme ustensiles, par exemple, et le développement de luxe exagéré. Un célèbre économiste, M. Michel Chevalier, estimait, vers 1855, qu'en dehors de leur emploi comme moyen de circulation, la France consommait pour 60 millions d'or et d'argent; on calcule qu'il lui en faut aujourd'hui pour plus de 70 millions. L'Angleterre en exige presque autant : un économiste anglais, M. Bagehot, a prouvé qu'elle retient chaque année au moins 5 millions de livres sterling. Birmingham seul emploie pour 30 millions de francs d'or par an. En Angleterre, tandis que la consommation de l'argent pour les bijoux et l'argenterie restait stationnaire, celle de l'or a plus que doublé dans les dix dernières années. Parmi les nations riches à qui il faut beaucoup d'objets d'or et d'argent, il y a lieu de compter encore les États-Unis, la Hollande, la Belgique, le Canada et l'Autriche avec 60 millions d'habitants qui exigeront certainement autant que la France et l'Angleterre, soit encore 70 millions. Que si, pour toutes les autres contrées, la Russie, l'Allemagne, l'Italie,

l'Espagne, les royaumes scandinaves, le Mexique et toute l'Amérique méridionale, nous prenons une part égale, nous arrivons à un total de 280 millions pour les arts et l'industrie[1]. Nous ne déclamerons pas contre cette progression qui répond à un développement de richesse, de civilisation ; nous croyons seulement, appuyé sur des symptômes plus généraux, pouvoir suspecter une partie de cet emploi et dire à tout ce luxe : *Il y a excès !*

Combien ces symptômes nous importent plus que tel ou tel fait en lui-même qui laisse plus d'une fois hésiter la pensée entre l'usage légitime et l'abus, le luxe permis par la fortune et celui qui excède les moyens ! N'est-il pas pourtant fâcheux, dans un pays et dans un temps, qui réclameraient moins de laisser-aller et de sybaritisme pour toute sortes de raisons à peine necessaires à indiquer, n'est-il pas fâcheux d'avoir à constater ce résultat : la part que nous faisons aux futilités vaines, aux raffinements sensuels, à la prendre dans sa totalité et dans sa répartition, ne diminue pas; elle ne fait qu'augmenter; ne se serait-il donc rien passé?

II

SYMPTOMES GÉNÉRAUX — DÉCROISSANCE DE LA POPULATION — SIGNES INTELLECTUELS : LA LITTÉRATURE, LES UTOPIES SOCIALISTES

Le mal a été signalé, non-seulement par les orateurs et les écrivains qui combattaient le second Empire,

[1] M. de Laveleye, dans un travail sur la production et la consommation des métaux précieux.

mais par des magistrats et des publicistes qui se proposaient d'avertir solennellement les pouvoirs publics. Des auteurs dramatiques d'un grand talent y ont cherché aussi une matière pour leurs peintures de mœurs. La « question d'argent » et le luxe de mauvais aloi ont défrayé la scène française pendant plusieurs années[1].

Qui a pu oublier que dans un discours qui tenait de la mercuriale et de la boutade, prononcé devant le Sénat, un célèbre procureur général, M. Dupin, ne se bornait pas à rudoyer l'excentricité de certaines toilettes aux dimensions exagérées? Il accusait les côtés plus graves d'une situation créée par l'amour des jouissances et par une émulation vaniteuse, les scandales domestiques qui en étaient la conséquence, le ton donné à la mode par des courtisanes qui étalaient dans tous les lieux publics leur luxe effronté, et, comme l'exemple tend plus souvent à descendre qu'à remonter, les classes inférieures s'efforçant d'imiter les hautes classes « par esprit d'égalité »[2].

[1] *L'Honneur et l'Argent, la Bourse*, de Ponsard; maintes scènes des *Théâtres* de M. Émile Augier et de M. Alexandre Dumas fils; *Maison-Neuve* et *la Famille Benoiton*, de M. Sardou, et d'autres comédies de mœurs, ont peint avec un vif sentiment de la réalité les diverses formes du même mal.

[2] Nous signalerons aussi dans la même voie et à une époque antérieure le livre d'un magistrat, M. Oscar de Valée : *Les Manieurs d'argent.* C'est particulièrement à l'agiotage que s'attaquait l'auteur, mais il ne ménageait pas le luxe qui s'y trouve lié. Nous devons citer aussi des écrits plus spécialement destinés encore à la condamnation et à la réforme du luxe. Un autre magistrat, un écrivain, M. Nadault de Buffon, y consacrait des livres d'une inspiration morale sage et élevée. On trouve un rare accent de loyauté et d'honneur, d'utiles et grandes vérités, et des parties bien traitées, dans les ouvrages intitulés : *Notre ennemi le luxe; les Temps nouveaux.* Mais, en reconnaissant que les griefs généraux y sont bien résu-

Le mal — cette part de mal que je ne veux pas qu'on exagère, mais qu'on ne peut se dissimuler sans un optimisme fatal — s'est révélé et continue à se manifester par des signes d'une incontestable gravité.

On constate une diminution notable dans le nombre des mariages et des naissances. Entre ce fait et l'exagération des goûts de luxe la relation est très-étroite. Voici comment. C'est un fait d'expérience que la vie est devenue plus difficile. Beaucoup de choses pourtant ont baissé de prix ou se sont multipliées de manière à de-

més et empruntent à des démonstrations puisées dans les faits une nouvelle force, nous ne croyons pas que ces livres soient à l'abri de toute critique. Il y a abus de la chronique scandaleuse, surabondances d'anecdotes et de détails destinés à démontrer notre perversité. Cela ressemble par trop à un acte d'accusation en règle et en masse contre la société française, ou plutôt, disons-le, à un réquisitoire. Comment ne pas le remarquer aujourd'hui que la malveillance de certains peuples étrangers, qui n'y entendent pas finesse, est toujours prête à abuser de ces aveux d'une nation qui s'accuse avec la même intempérance qu'elle met à se vanter? Un peu de mesure, de grâce! Vous dites le mal, vous faites votre devoir, mais n'en forcez pas le tableau et dites aussi le bien. C'est la France qui fait les frais de ces confessions publiques et exagérées et de ces pénitences trop aigries par la douleur de récents désastres. Cela finirait, songeons-y, par l'humiliation d'un peuple qui a quelques raisons pourtant de rester fier. Est-ce bien la France telle qu'elle est que nous montrent de telles enquêtes? Suffirait-il d'avouer de temps en temps qu'il y a quelque contre-partie honorable et des motifs de ne pas désespérer tout à fait? Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut parler en face du pays et de l'Europe. La *noble convalescente*, selon le mot de M. Thiers, qui a tiré de son travail et de son épargne les 5 milliards de l'indemnité, n'est pas en somme la vieille pécheresse prodigue et débauchée qu'on pourrait croire sur la foi de je ne sais quelles descriptions. Ce Paris que vous montrez amolli, énervé, il s'est défendu, on est bien obligé de l'avouer, il s'est défendu avec un courage qu'il n'a pas dépendu de lui de voir couronné de plus de succès, avec une persévérance que n'avaient pas lassée les privations, et qui n'a cédé en frémissant, qu'à la famine imminente. De tels faits ne rachètent pas seule-

venir accessibles à la masse, dont les ressources se sont accrues. Plus de gens qu'autrefois, nous l'avons constaté, vivent dans un état qui se rapproche du bien-être; l'augmentation sensible de la classe moyenne en est la preuve. Il n'en est pas moins vrai que la difficulté de vivre s'est accrue sur plusieurs points essentiels. Une augmentation des prix a frappé des objets de première nécessité. De même que le logement, tels sont les vivres. En même temps le revenu de quiconque ne vend pas de produits ou ne loue pas ses bras est demeuré stationnaire, ou ne s'est pas élevé proportion-

ment plus d'un écart, ils signifient peut-être que, si le mal qu'on signale est réel, il n'a pas corrompu le fond d'une nation saine et généreuse. M. Nadault de Buffon sait tout cela, lui qui a publié aussi les Annales du bien, et qui prête au bien qu'il décrit un généreux concours. L'auteur renonce, et c'est très-bien vu, à imposer au luxe moderne le joug des lois somptuaires. Nous sommes loin d'être assurés que tous les censeurs du temps présent aient en cela la même réserve que M. Nadault de Buffon. Lui-même parle d'impôts de cette nature, qu'il nous parait confondre un peu avec ceux qui, sans décourager la consommation, exigent d'elle quelques légers sacrifices au profit du trésor obéré. Nous ne parlerions pas de certains remèdes qu'il indique à côté d'autres plus sérieux, s'il n'étaient un exemple des prescriptions minutieuses toujours chères à l'école réglementaire. Que dire de ces fauteuils monumentaux sur lesquels, pour restaurer le respect de l'autorité paternelle, on inscrirait le mot *pater* et le mot *mater*? Quand le respect existe, il n'a pas besoin de ces petits moyens, et, lorsqu'il manque, ils sont impuissants à le rétablir. Il est trop évident que ces meubles peu commodes, quand bien même ils auraient toute la majesté d'un tribunal, seraient un moyen inefficace de restaurer la morale. Il faut que les pères siégent de plain pied avec leurs enfants et cherchent à se faire respecter dans ces conditions de familiarité forcée dont nos minces murailles et l'exiguïté des logements nous font une loi inévitable, — preuve nouvelle que tout est devenu difficile aujourd'hui, et que la morale, au foyer domestique comme ailleurs, est obligée de se priver de bien des prestiges qui lui prêtaient secours autrefois : il reste à être, sans moyens factices, sans prestige né de la distance, tout simplement honnête.

nellement à l'enchérissement général. Voilà des faits avérés, familiers, objet de plaintes quotidiennes. Eh bien! dans cette difficulté de la vie, il est impossible d'exonérer le luxe d'une responsabilité considérable. Ceux qui vivent simplement souffrent de cet enchérissement qui en est la conséquence. Les innocents payent pour les coupables, ils subissent eux-mêmes, au moins en partie, le joug des exigences qu'ils n'ont pas créées. N'ai-je pas montré que le luxe a enchéri le loyer, et que ceux qui n'ont pas de luxe ne peuvent plus loger leur famille d'une manière qui leur donne suffisamment l'espace et l'air même? Qui de nous ne subit plus ou moins en outre la tyrannie de cet axiome « qu'il faut être et faire comme tout le monde »? Le mariage est donc devenu en réalité plus difficile, même pour ces gens raisonnables qui savent apprécier à leur valeur les joies et les devoirs de la famille. Ils reculent devant des charges auxquelles ils craignent de ne pas pouvoir suffire. Oui, ces sages eux-mêmes en sont venus à regarder la femme comme un objet de luxe, et qui n'est pas le moins coûteux. Quant aux autres, ils partent de cette idée que le mariage est fait pour rendre la vie plus large et plus agréable. Qu'on ne s'étonne pas, s'ils se refusent à augmenter le nombre de ces ménages où l'apparence de richesse et la gêne vivent côte à côte! Ils se gardent de ce qu'ils considéreraient comme une folie. Tous pourtant ne poussent pas la logique jusqu'au célibat; mais ils rêvent un singulier accommodement entre le mariage et le célibat, je veux dire le mariage sans enfants ou avec un minimum d'enfants. Dans l'union conjugale, ils les regardent comme

un fléau. Un héritier unique, deux au plus, voilà le but de leurs calculs. Ils ne sont point si faux, ces calculs, après tout, il faut l'avouer. Les enfants en effet sont les ennemis-nés des superfluités dispendieuses. Franklin a dit qu'il en coûte plus pour nourrir un vice que plusieurs enfants; faut-il croire que de son temps les enfants coûtaient moins cher ou le vice davantage? Je ne sais, mais c'est certainement du principe qu'il faut avant tout satisfaire ses besoins de plaisir, de vie mondaine et de représentation, que l'on part aujourd'hui pour économiser les enfants! On colore ce calcul d'un autre en apparence moins égoïste, mais qui naît aussi du luxe. On craint, dit-on, que des héritiers plus multipliés ne soient condamnés à *déchoir*. Déchoir, qu'est-ce à dire? Déchoir, c'est n'avoir pas la totalité de ce qu'on s'est habitué à regarder très-arbitrairement comme un niveau au-dessous duquel il n'y a pas moyen honnêtement de descendre. Déchoir et ne pouvoir plus vivre, c'est pour bien des gens avoir, par exemple, moins de quarante ou cinquante mille francs de revenu; pourquoi pas quatre-vingts, pourquoi pas cent mille?

La France, à l'heure où j'écris, est peut-être le pays le plus engagé dans la voie de la stérilité volontairement pratiquée, non pas, selon les conseils donnés par Malthus, sous toute sorte de réserves morales et seulement pour la classe pauvre. La classe aisée ou riche pratique cette stérilité systématique au grand préjudice de la puissance nationale. La diminution dans l'accroissement normal de la population est

un mal, quoi qu'aient paru en penser certains économistes qui semblent s'affliger toutes les fois qu'il naît un homme. Ce sont bien des hommes en effet et non pas des enfants destinés à la mort que, selon les probabilités, on empêche de naître dans nos classes aisées. Il est certain que la vie probable et la vie moyenne s'y sont très-sensiblement accrues. Pour parler encore le langage de l'économie politique, empêcher un homme de naître, c'est « un capital » que l'on détruit dans son germe. Un tel mal en produit d'autres. L'espèce parasite des courtisanes s'est augmentée, et leurs exigences se sont accrues avec leur nombre, ce qui prouve, pour continuer à employer la langue positive de la statistique, que la demande soutient l'offre fortement et empêche la dépréciation. Les industries qui répondent au mauvais luxe sont particulièrement encouragées par cette classe gloutonne qui ne cesse d'y faire appel. Mais les sommes énormes qui vont s'engloutir dans un tel bourbier sont une perte moindre que les forces morales qui s'y abîment.

Qui n'est frappé du nombre des faillites, du développement de l'agiotage, de la quantité des abus de confiance, des vols qualifiés, des crimes causés par la cupidité, enfin des suicides si fréquents? Les comptes rendus des tribunaux et les autres moyens de renseignement donnent à connaître pour quelle proportion y entre la surexcitation des besoins factices, et plus on y regarde de près, plus on voit que cette proportion est considérable.

Qui n'observe enfin une certaine décadence de l'art, si fécond qu'il soit en talents? Il y a eu des temps et des pays

où une noble prodigalité en faisait les frais, et marquait aux artistes le plus haut idéal en réservant ses faveurs aux plus grandes œuvres. Tombé de ces hauteurs, le luxe continue à encourager certaines inspirations évidemment inférieures. Le luxe peut être ici considéré comme le mauvais génie de l'art pur. Il l'a dirigé à l'excès vers la spéculation mercantile. Il l'a contraint trop souvent à n'avoir plus d'emploi lucratif que la décoration de ses salons et de ses boudoirs, l'ornement de ses salles à manger. Ces représentations réalistes, sous leurs formes les plus délicates, s'appellent des tableaux de genre; sous les autres formes plus grossières elles se réduisent à être la reproduction servile de la nature. Certes, quiconque aime le luxe n'a pas nécessairement le goût grossier, et l'art conserve encore ses droits et sa place. On n'indique ici qu'une pente générale qui tient au peu de distinction du très-grand nombre des enrichis. Mais la préférence portée jusqu'à l'engouement, qu'on donne à des peintres de talent comme Boucher et à l'école du dernier siècle, dont les œuvres sont vendues hors de tout prix, atteste cette infériorité de tendances, cette recherche de ce qui parle aux instincts plus qu'à l'âme. Que dire des curiosités plus malsaines qui ne mettent pas de borne aux sacrifices qu'elles s'imposent pour se satisfaire? Avec les raretés, les gravelures sont, dans l'enchérissement général des livres de choix, ce qui a provoqué les plus ardentes compétitions, produit le plus de ces prix exorbitants dont on s'étonne comme d'une anomalie. Il serait trop facile d'indiquer les ouvrages, les illustrations, objet de cette hausse, qu'on peut bien sans pruderie taxer de

scandaleuse, soit que l'acquéreur veuille jouir pour lui-même de ces turpitudes que le talent de l'artiste met en relief, soit qu'il se pique d'en faire un cynique étalage.

La littérature peut être prise aussi comme signe du temps. J'ose dire qu'à aucune époque l'idée du luxe n'a tenu tant de place dans les œuvres et dans la vie des écrivains célèbres. Voyez les héros du plus profond de nos romanciers, Balzac. Ils sont de véritables héros de luxe. Ils sont ambitieux de plaisirs, d'argent, de tout ce qui brille. Telle œuvre d'un des plus féconds et des plus spirituels créateurs de fictions romanesques de notre temps n'est-elle pas le rêve même du luxe réalisé par une imagination pleine de ressources? Est-il besoin de rappeler les éblouissantes féeries de *Monte-Christo?* Quant aux personnages d'Honoré de Balzac, je n'ai pas assez dit en affirmant qu'ils reflétaient jusqu'à un certain point l'état social, ils ont joué un rôle plus réel. Ces poursuivants de l'or et du pouvoir ont fait école, et on a pu reconnaître tels de ces types dans des personnages moins vulgaires qui ont occupé une place sur la scène du monde. Dirai-je que le créateur de ces figures singulières, lui aussi, aimait, rêvait la vie de luxe? Ajouterai-je, sans manquer au respect et à l'admiration que m'inspire leur génie, des noms qui brilleront d'un éclat immortel dans l'histoire des lettres françaises? A coup sûr ce n'est pas commettre une indiscrétion que d'affirmer que l'auteur du *Génie du Christianisme* aimait passionnément le luxe et la représentation. Le poëte aimé, le chantre inspiré des *Méditations* avait le même goût de la vie brillante et large. Ce goût, il le paya du repos de sa vieillesse au prix

de quel travail, Dieu le sait! Or, si ceux-là mêmes qui paraissent toucher aux régions lumineuses ont connu de ces terrestres entraînements, que sera-ce de la masse des écrivains moins idéalistes qui ont payé tribut à ce qu'il a bien fallu désigner par le mot nouveau d'*industrialisme* littéraire? Ne faudrait-il pas parcourir tous les degrés? Ici des écrivains d'un très-grand talent. Plus bas la foule famélique à laquelle on a infligé le surnom de *bohême* littéraire, qui saisit la jouissance au vol et le luxe même d'une main fiévreuse et comme en courant. Nous avons eu aussi une autre *bohème* qui nous a donné ce spectacle. On l'a vue se couvrir de brillants uniformes, monter dans les équipages, se livrer à tous les plaisirs, pendant la Commune. L'histoire reconnaîtra que cette bohême qui se confondait souvent avec la première a fait de son mieux en ce genre, pendant la durée éphémère de sa hideuse domination.

Il y aurait de même à chercher cette préoccupation du luxe et des jouissances raffinées dans les utopies socialistes de notre temps. Je ne veux parler que des plus honnêtes et des plus sérieuses, des moins entachées de violence. Écoutez, par exemple, le célèbre utopiste Charles Fourier, dont le système fait une part énorme au luxe de sensualité. Cette tendance est encore plus visible dans l'utopie saint-simonienne, amie des plaisirs, des magnificences et des fêtes, conformément à sa devise de la *réhabilitation de la chair*. Nous avons touché ce point dans le premier volume, aux préliminaires philosophiques; n'insistons pas.

III

AUTRES SYMPTOMES MORAUX — PARALLÈLE AVEC LE PASSÉ — COMMENT LA PASSION DU LUXE ET DES JOUISSANCES S'ÉTEND ET SE RÉPARTIT DANS LES DIFFÉRENTES CLASSES

Nous avons placé dans la catégorie du luxe, comme tous les moralistes, les économistes, les historiens, les habitudes de mollesse et d'aise exagérées, les dépenses pour toutes sortes de superflu, soit excessif, soit malsain, quand il prélève une partie des ressources qui pourraient recevoir un emploi moral et utile. La tendance à aimer ses aises avant tout est un des signes et un des dangers du temps. Que de choses se règlent là-dessus! Misérables détails : il n'est pas jusqu'à la forme de nos siéges et à leur variété complaisante pour toutes les attitudes que peut prendre le corps qui n'accuse la passion du commode. Le vêtement trahit la même préoccupation de nous préserver contre les moindres atteintes de la température ; il en suit toutes les variations et presque toutes les nuances. Le désir d'être le mieux possible en toutes les circonstances possibles, tout est là. Comment espérer le concilier avec la virilité des habitudes? A ce besoin correspond un désir immodéré de tranquillité, de repos, qui va souvent jusqu'à l'indolence. Ceux qui ne se proposent pas de tirer de la vie la plus grande somme de plaisirs veulent du moins s'en tirer avec la plus petite somme de peine et de travail. Telle n'est pas la condition d'une foule de carrières actives où le

travail a plutôt atteint une intensité excessive, mais le goût de la vie tranquille et des aises nous pousse avec excès vers certaines fonctions. Avec quelle ardeur on recherche toutes les places qui semblent promettre une vie où on croit pouvoir trouver les aises ! Beaucoup se disent et n'en font pas mystère qu'il faut remplir sa tâche d'une façon douce et routinière, gagner son argent, mais au prix des moindres efforts. Tout cela n'est pas le luxe, mais la mollesse, et quelquefois même seulement la paresse, mais il faut qu'elle soit bien inerte pour ne pas amener avec elle le goût des jouissances, et pour ne pas exposer à ces tentations de dépenses qui aboutissent au luxe et aux raffinements sensuels. Jusqu'où le laisser-aller à la vie facile, accompagné de perte de temps et de dépenses superflues, n'avait-il pas étendu jusque dans l'armée sa funeste influence ! Assurément on ne louera jamais assez la bravoure de nos officiers, le mérite d'un grand nombre d'entre eux dans la dernière guerre. Les habitudes que nous avons signalées avaient-elles été cependant sans les atteindre ? Le luxe des généraux n'est plus aujourd'hui, comme au temps du maréchal de Saint-André, un mal bien fréquent. On ne voit plus dans les camps ce train fastueux que nous avons rencontré à plusieurs époques, mais le désœuvrement est-il un vice aussi bien guéri ? N'a-t-on pas remarqué chez nous un relâchement,que les rapports trop célèbres d'un officier distingué en mission en Allemagne signalaient avec de sombres pressentiments ? La rapidité, la vivacité bien connue de l'esprit français n'avait-elle pas paru s'être émoussée d'une manière fâcheuse ? On s'attardait,

on prenait du loisir, il aurait fallu veiller, être en marche. L'armée s'était rarement vue exposée à de si fréquentes *surprises*. Tout cela est-il irréparable? Est-ce que la Crimée et nos autres guerres, celle-ci même où on a signalé de tristes défaillances, n'ont pas montré des merveilles non-seulement d'héroïsme, mais de patience, de constance à souffrir le mal ? Est-ce la seule fois qu'une sorte de démoralisation s'est emparée des troupes les plus vaillantes? Non, mais ces signes ont trop occupé à bon droit l'opinion publique pour ne pas être rappelés. On cherche à remédier à ce relâchement. Déjà plus d'habitudes de travail, des cours, des lectures, des exercices qui laissent peu de repos, se sont établis dans l'armée. Puisse cette œuvre s'achever, porter d'heureux fruits, des conséquences qui durent!

Le mal reconnu, une question se pose, question toujours opportune et toujours controversée, que je ne me chargerais pas de résoudre en termes absolus : Valons-nous mieux que nos pères? La grande supériorité morale du passé sur le présent est la pensée commune de tous les censeurs de la société moderne. La question qu'ils tranchent plus qu'ils ne l'examinent n'est peut-être pas si absolument résolue dans le sens qu'ils indiquent. Si l'on s'en tenait au luxe seul, un parallèle impartial ne manquerait pas, croyons-nous, de leur donner tort. La plupart de ces modes qu'ils ridiculisent, de ces abus dont ils se montrent si fort indignés, de ces prodigalités immorales et ruineuses qui leur semblent de scandaleuses nouveautés, ont reparu sans cesse dans le cours de notre histoire et ont eu à certains moments un dévelop-

pement dont nous sommes loin d'offrir l'équivalent aujourd'hui. S'agit-il de l'ensemble de ces corruptions qu'on enveloppe souvent sous le terme de luxe et dont plusieurs s'en distinguent? C'est un problème bien autrement compliqué. On n'est pas tenu de prendre parti entre les défenseurs trop optimistes du progrès, qui croient que le présent, par cela seul qu'il succède au passé, lui est supérieur de tout point, et les admirateurs des siècles écoulés, pour qui le passé apparaît comme une religion indiscutable dont les ténèbres ne cacheraient que des vertus. Ceux-ci présentent la décadence de la famille, le nombre des adultères, la prédominance générale, dans les unions, de calculs intéressés, enfin l'irrégularité immorale des habitudes et des mœurs, comme des traits par lesquels la société actuelle se distinguerait à son grand désavantage du temps qui n'est plus. On a pu soutenir, au contraire, non sans vraisemblance, que la vie aujourd'hui est généralement plus rangée. Le mariage, dans la réalité, non plus que dans la littérature, ne paraît être traité avec grande révérence par nos bons aïeux. Peut-être, en définitive, malgré la part de désordres dont nulle société n'est exempte, est-il l'objet d'un respect plus général. L'affection n'a jamais tenu autant de place dans la famille, qui a vu disparaître plus d'une cause de froideur et de désunion. Au dix-septième, au dix-huitième siècle, on envoie l'enfant en nourrice, la fille au couvent, un des fils dans l'armée, un autre dans le clergé; le mari et la femme vivent souvent dans des rapports pour le moins voisins de l'indifférence[1]. Sans doute ce

[1] Un de nos contemporains les moins suspects de tendresse excessive

n'est pas là tout le passé; mais c'en est l'image ressemblante à bien des égards. Quant à d'autres vertus, nous ne serions pas plus disposés à confesser notre infériorité. La charité, par exemple, n'a jamais été plus répandue, plus agissante. Tout cela même admis, faut-il en conclure que nous valons mieux que nos pères? Il restera toujours à se demander si nos vertus sont puisées à une source aussi haute, si dans la régularité des habitudes le calcul n'a pas la principale part, si le vrai, le bien, le beau, pour eux-mêmes, nous transportent au même degré, si enfin la distinction du bien et du mal n'a pas subi de déplorables éclipses. On l'a vue niée systématiquement par le crime, et la passion s'est fait une théorie de ses caprices. On ne résout pas une telle

pour le temps présent et de dénigrement du passé, M. de Montalembert, écrit dans une étude sur les *Mémoires de Saint-Simon :* « Sans remonter plus haut que 1700, sans descendre plus bas que 1850, nous avons le droit de reconnaître, en repassant l'histoire de nos pères, que nous n'avons pas été *progeniem vitiosiorem.* Disons-le donc sans orgueil comme sans hésitation : notre société bourgeoise et libérale, sortie de la Révolution et façonnée par trente-cinq années de liberté régulière, malgré ses misères, ses mécomptes, ses éclipses et ses inconséquences, a mieux valu que la société française d'il y a cinquante ans. Un honnête homme, un homme d'honneur, un bon chrétien, à dû s'y trouver plus à l'aise et y marcher la tête haute. La royauté moralement irréprochable et politiquement contenue; le clergé, contraint par la force des choses à l'indépendance et à la dignité, et d'ailleurs plus régulier, plus orthodoxe et plus uni qu'il ne l'avait jamais été dans tout le cours de notre histoire; la noblesse obligée, pour être tant soit peu comptée, d'ajouter un mérite tout personnel au lustre du nom; les gens de cœur et de talent, appelés à tout et parvenant à tout, pas toujours, mais très-souvent, beaucoup plus souvent qu'autrefois, et cela sans plongeons, sans noirs et sales détours; la lumière d'une féconde et salutaire publicité promenée sur tous les points de la vie sociale; la parole du prêtre, la plume de l'écrivain, l'épée du soldat, les conduisant sans entraves à l'empire des âmes ou à la conquête d'une légi-

question avec la statistique, laquelle ne dit pas tout. Elle signale les délits et les crimes, elle omet les vertus. Elle passe sous silence les vices tant qu'ils ne tombent pas sous le code pénal. La meilleure partie de nous-mêmes, celle qui réside dans les intentions et dans les pensées les plus secrètes du cœur, lui échappe entièrement. Les meilleures âmes s'en vont sans laisser le bilan de leur vertu et quittent la terre en emportant le secret de leur valeur.

Il y aurait une étude non moins instructive à faire que celle qui s'attache à la quantité de luxe que la société contemporaine peut contenir, ce serait de rechercher comment cette passion se répartit dans les diverses classes.

Loin d'admettre que le luxe d'ostentation comme quan-

time renommée; les intérêts matériels suffisamment exploités, mais refoulés dans leur lit par la vive et constante application des classes éclairées aux questions les plus dignes d'agiter les intelligences et les cœurs; les masses laborieuses et indigentes, émancipées de toute contrainte égoïste, conviées, avec une sollicitude chaque jour croissante et à travers mille obstacles amoncelés sans être insurmontables, à un partage plus équitable des dons de Dieu, tout cela constituait un ensemble, imparfait sans doute et infiniment perfectible, mais dont, après tout, nous n'avions pas à rougir, et qui valait mieux que l'ancien régime. Oui, mieux valait mille fois vivre sous un tel régime que sous celui de Louis XIV et de Louis XV. Et si j'avais à soutenir cette thèse contre Saint-Simon ressuscité, je la maintiendrais encore et pas seulement pour le fretin de la menue noblesse, pour « la petite et nouvelle bourgeoisie », pour « la finance non encore décrassée dans la robe », pour les gens de plume et de néant, mais bien pour les plus grands et les plus huppés, mais même pour les ducs et pairs. Oui, j'estime qu'un duc, pour peu qu'il ait de sens et d'honneur, doit reconnaître que ses pareils n'ont jamais été plus grandement à leur place, n'ont jamais rempli dans la vie civile un plus noble rôle que le duc de Richelieu sous Louis XVIII et le duc de Broglie sous Louis-Philippe. Et je suis convaincu que, tout bien considéré, le duc de Saint-Simon, avec son âme fière et droite, opinerait comme moi. »

tité et intensité ait augmenté dans la classe élevée, si on la compare au passé, il s'est modéré, atténué sensiblement dans ses manifestations extérieures, ce qui s'explique fort aisément. Il n'y a plus de noblesse privilégiée et plus de cour. Il n'y a plus de fermiers-généraux, de traitants, classe autrefois si nombreuse. Il y a toujours des Turcarets, mais ce sont des individus, non plus toute une espèce. On ne voit plus qu'il y ait place pour les folies luxueuses du temps de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, de Henri III et de ses mignons, pour le faste inouï des favorites et pour la dépense plus que royale d'un Nicolas Fouquet. Les profusions des repas ont beaucoup diminué. On ne connaît plus guère celles des parfums, poussées jadis jusqu'à la manie la plus coûteuse. Les ruineux délires des toilettes d'autrefois, l'abus incroyable des bijoux, des pierreries, des parures et des perles, n'ont rien qui les égale dans notre luxe contemporain, si excessif qu'il reste souvent. Si les festins poussent moins loin les raffinements, les excès de table aussi se sont modérés. Nos aïeux mangeaient et buvaient infiniment plus qu'on ne le fait de nos jours. Les repas, le vin, le jeu, dans la classe opulente, dépassent rarement la période où une jeunesse désœuvrée jette, comme on dit, son premier feu, dans une compagnie qui ne paraît pas plus mauvaise que celle que fréquentaient le chevalier de Gramont et ses amis. Le costume s'est simplifié pour tous. Les grands seigneurs aujourd'hui, s'il y en a à qui ce nom s'applique encore, payent leurs dettes.... presque tous. Quand ils ne le font pas, ils se gardent de s'en vanter. Les nobles et les riches jettent

moins l'argent par les fenêtres. La majorité sait mieux régler la vie sur les ressources et se contenter d'un état de maison moins éblouissant.

Descendons un échelon, arrivons à la classe moyenne : on y trouve, relativement au passé, plus de luxe, un luxe trop souvent de mauvais aloi. Certes, dans cette classe, ce n'est pas un fait nouveau. La vanité bourgeoise ne date pas d'hier; elle s'est encore accrue. Elle suit du mieux qu'elle peut la classe plus élevée, et n'a jamais eu tant recours à toutes les imitations qui donnent le mensonge des réalités, — imitations d'or, de bijoux, de parures de tout genre, d'objets d'art de toute nature et de toute matière, simili-bronze, simili-marbre, etc. Des apparences à l'infini composent ce luxe superficiel, hâtif, d'un goût douteux. A cette classe revient une partie de ces scandales nés de l'ambition de paraître, bien que par un contraste que la réalité accuse avec force nulle part non plus le travail et l'économie ne soient plus complétement représentés.

Revenons aux classes inférieures. Là non plus on ne peut nier la part du bien. Quel esprit de secours mutuel ! que de réelles vertus, surtout chez les ménagères ! quel héroïsme de dévoûment caché ! Pourtant nulle illusion à se faire : c'est là peut-être que la part proportionnelle faite aux dépenses malsaines s'est accrue davantage par le développement des consommations superflues et dangereuses qui absorbent une partie des ressources nécessaires pour faire vivre la famille. L'intempérance n'a jamais présenté un plus effrayant budget. Les sommes qui s'engloutissent dans les spiritueux vont croissant, et le

vice gagne de jour en jour, il envahit jusqu'aux femmes[1]. Si le mal ne s'arrêtait pas, nous n'aurions bientôt plus rien à envier à l'intempérance britannique. On a signalé l'habitude du *lundi*, si enracinée. Cette habitude, qui dissipe le temps, entraîne par ses suites la perte de plus d'un jour par semaine, se résout en une considérable diminution du travail et des salaires. Pour la consommation du vin, des comestibles recherchés, les ouvriers des grandes villes ont fait depuis vingt ou trente ans de véritables folies. Ce n'est pas la masse, dit-on; mais la fréquence du fait n'en est pas moins certaine. Les souvenirs qu'a laissés ici aussi la Commune ne sont-ils pas d'ailleurs assez concluants? Au budget des liqueurs ajoutez la dépense du tabac; quelle dépense, grand Dieu! La sensualité, la vanité coûteuse, forment chez l'artisan et l'ouvrier un luxe dont les proportions dépassent la mesure. Le goût des jouissances s'y remarque sous des aspects jusqu'à un certain point nouveaux. Les cafés-concerts sont devenus un besoin pour un grand nombre d'ouvriers de nos villes; la morale ne s'en trouve pas mieux que l'état de leur bourse. Cette fureur d'amusements ne remplit-elle pas chaque soir de nombreux théâtres? Certes il faut des distractions à toutes les classes, mais ici l'excès frappe tous les yeux. Non sans doute, tout n'est pas à blâmer dans les recherches nouvelles. Nous aimons ce goût du beau dans le peuple qui orne la mansarde nue de quelque gravure ou de quelque fleur. La propreté du costume, la

[1] Nous avons pu étudier cet accroissement, d'ailleurs constaté par les statistiques, dans bon nombre de nos populations urbaines et agricoles.

mise qui se rapproche de celle du bourgeois, le dimanche surtout, peut ajouter et, en effet, ajoute souvent à la dignité de l'artisan. Il faut se féliciter de l'heureuse révolution qui a permis à l'ouvrière l'usage des étoffes nouvelles et du linge. N'avons-nous pas applaudi déjà à tous ces progrès? Le mal, où est-il? Dans les appétits surexcités qui développent la vanité et la cupidité jusqu'au vice, jusqu'au crime parfois. Les enquêtes n'ont que trop jeté de jour sur cette plaie humiliante. Le vol, la prostitution par coquetterie, sont des fléaux qu'on peut mesurer, et quels détails qui serrent le cœur! « Être domestique, on ne mange pas de ce pain-là dans ma famille! » disait une de ces malheureuses se précipitant dans le vice tête baissée. Elle déclarait hautement au chef de bureau de la police qu'elle voulait la toilette, les plaisirs, et ne rien faire. Ce ne sont pas là des faits exceptionnels. On peut voir dans de récentes études sur Paris le progrès de ce mal. Quel triste contraste du luxe et de la misère dans une certaine classe! Ces goûts luxueux persistent jusque chez de malheureuses femmes, fanées et vieillies, secourues par l'assistance publique. Elles n'ont pas de quoi manger, mais elles portent de faux chignons; elles ne peuvent payer leurs médicaments, elles trouvent moyen d'acheter de la pommade et des jupons bouffants[1]. On a remarqué le progrès de ces goûts à Paris, à Lyon, à Lille, dans la partie féminine des populations ouvrières. Une monographie publiée dans *les Ouvriers des Deux Mondes* sur les brodeuses des Vosges nous représente

[1] V. le livre de M. Maxime Du Camp *sur Paris, ses fonctions*, etc.

« l'inconduite passée en habitude et l'*amour du luxe et des plaisirs* comme dominant parmi elles[1] ».

La hausse trop soudaine des salaires a été une des causes de ces écarts. Elle agit sur le travailleur, comme sur le joueur une fortune trop rapide. L'accroissement normal des salaires est l'honneur des sociétés modernes, un des moyens aussi d'avancement intellectuel et moral des artisans. Mais l'élévation trop subite de la rémunération quotidienne leur fait perdre la tête. De là l'attraction exercée par les villes. Ce ne sont plus les nobles qui abandonnent leurs domaines ruraux pour venir habiter les villes, ce sont les paysans qui désertent les campagnes pour se faire ouvriers. Les périls moraux et politiques de ces grandes agglomérations, surtout quand elles sont développées par des causes artificielles, n'ont été que trop souvent dévoilés par l'expérience. Ajoutez des raisons du mal que nous signalons, bien plus profondes; l'instabilité générale a porté si souvent au sommet ce qui était au dernier rang! Les ouvriers ont assisté à la fortune de tant de parvenus, souvent du travail, mais aussi du hasard! Ces exemples, dont ils ne comprennent pas toujours les causes, contribuent aussi à les enivrer. Aucun frein moral ne contient suffisamment dans ces classes l'envie, la haine, la volonté de jouir à tout prix. Peu de frein religieux. Où l'homme prendra-t-il ses

[1] La France n'est pas, au reste, seule atteinte de ce mal. L'auteur d'une enquête sur les ouvrières des mines en Belgique affirme avoir vu une famille de six personnes gagnant ensemble 22 francs par jour, et n'ayant ni rideaux aux fenêtres, ni plats sur la table, deux ou trois chaises seulement, de la paille pour toute couche. *Tout allait à la toilette.*

points d'appui dans sa lutte contre lui-même? L'intérêt bien entendu n'y suffit pas, et il est loin de se faire toujours écouter dans la classe où les instincts dominent le plus. Les théories d'irresponsabilité, les flatteries qui s'adressent à cette classe, les utopies qui montrent la société comme un enfer pour l'ouvrier et l'avenir comme un paradis dont les jouissances effaceront les recherches les plus raffinées de notre civilisation, exercent sur ces classes une action funeste dont on n'entrevoit pas la fin. Un rêve de luxe malsain a plus d'une fois inspiré les crimes de scélérats fascinés par de mauvais livres ou plutôt empoisonnés par l'influence régnante. Tel assassina parce qu'il voulait faire de sa vie un Eldorado.

Loin de ma pensée de faire contre des classes où l'on trouve bien des vertus, et condamnées trop souvent à des souffrances aussi dures qu'imméritées, rien qui ressemble à un réquisitoire! Je suis si éloigné de refuser la justice à tant de travail et de bonnes qualités, la pitié à tant de misères, l'espoir de réformes favorables à tant d'hommes qui réclament l'assistance intellectuelle et matérielle de l'État et des particuliers, que je serais plutôt porté à l'indulgence. Ces hommes subissent la situation morale que nous avons décrite, plus encore qu'ils ne l'ont créée. Si la part de responsabilité s'atténue, c'est à mesure qu'on descend vers ces couches sociales où la réflexion a moins de part, et où l'éducation a moins fait sentir sa pénétrante influence. Ah! combien dans nos classes mêmes le bien rencontre d'obstacles opposés par les mauvais instincts si puissants, et toujours prêts à rompre le joug de la raison et du devoir! La charité sociale, qui

songe à sonder par la science les plaies des classes misérables et des travailleurs manuels autant qu'à les soulager par des institutions secourables, n'est-elle pas une des choses qui font le plus d'honneur à notre siècle? Il est digne de l'intelligence de notre temps de le comprendre : si l'habitude de tout avoir à satiété pousse le riche vers les raffinements du luxe, l'habitude des privations pousse d'une manière pour ainsi dire plus irrésistible le pauvre à envier les jouissances qu'il n'a pas, à se procurer, coûte que coûte, ce mauvais superflu pris sur son nécessaire, où il cherche l'oubli de ses maux. Soyons sevères comme peintres de ces abus, soyons pleins de commiseration comme hommes. Sachons reconnaître que ces défauts des classes inférieures tiennent pour une trop grande part aux exemples d'en haut. La classe élevée, je le sais, est loin de ne donner que ces exemples qui pervertissent, et la masse ouvrière se laisse égarer par des sophismes, lorsqu'elle maudit la classe bourgeoise et le capital, auxiliaire actif de ses travaux, fonds toujours accru où son épargne a sa source inépuisable et où s'alimentent ses progrès. Mais on a eu raison de le dire : les mauvais exemples ont aussi trop de chance de fructifier dans la classe la plus ignorante. Le peuple, c'est nous-mêmes. Le peuple traduit notre scepticisme par un athéisme brutal, nos recherches raffinées par les jouissances qui sont à sa portée, notre amour du luxe par la passion d'un superflu nuisible à son corps et à son âme. S'il met la matière et ses joies au-dessus de tout, c'est que d'autres, placés plus haut, le lui ont appris. Ne le condamnons pas avec dureté :

montrons la plaie, mais pour la guérir. Travaillons à l'instruire, à l'*élever*, dans tous les sens de ce mot. Mais la meilleure éducation, c'est l'exemple. Médecins, guérissez-vous vous-mêmes ! Vous voulez corriger la masse démoralisée, dites-vous, dévorée trop souvent par l'envie, par les appétits de jouissances. Fort bien, à condition que vous commenciez par votre propre amendement. Nous avons entendu vos leçons. Montrez-nous votre vie.

CHAPITRE IV

LES RÉFORMES DU LUXE PRIVÉ LES IMPOTS SUR LES CONSOMMATIONS DU LUXE ET LES SUPERFLUITÉS

I

RÉFORMES DU LUXE PRIVÉ

Lorsqu'on sort des puérilités du système réglementaire qui croit arrêter le luxe avec de petites prohibitions, on est surpris de la simplicité et du petit nombre des moyens qui restent au législateur pour combattre les abus dont l'histoire nous a montré les dangers. Et d'abord le législateur moderne se trouve borné par ses lumières mêmes. Il ne risque plus, à l'exemple de ses prédécesseurs, de traiter comme criminel tout perfectionnement, tout raffinement inoffensif. Il se fait, même à l'égard des excès, de tout autres idées relativement à la légitimité et à l'efficacité de l'emploi des mesures légales. Il ne croit pas que tout ce qui est abus doive être du ressort des pouvoirs publics. Comment songer à entreprendre de prévenir et de punir tous les vices de par la loi sans tomber

dans une complète et dans une non moins impuissante tyrannie? La plupart des choses condamnables sont livrées à la justice qui se fait par la conscience et par l'opinion. L'abus de soi-même, de ses facultés, de la fortune, ne peut être traité comme ces délits qui portent une atteinte directe aux droits d'autrui. Le domaine de la responsabilité individuelle s'étend. Le domaine de l'action publique exercée par les tribunaux se réduit. L'idée même de poursuivre tel excès de table ou de parure comme on poursuit un vol, un attentat commis contre les personnes, semble révoltante, tant elle est en contradiction avec le sentiment général conforme à tous les principes du droit moderne!

Une autre circonstance rend cette idée plus choquante. Une partie de nos lois tend à encourager le luxe par un système de primes, de récompenses sous diverses formes, constitué en faveur d'industries qui n'ont d'autre objet que la satisfaction des besoins d'élégance, soit qu'ils s'appliquent à la parure, soit qu'ils aient pour matière l'ameublement. Vous encouragez la production de la soie, et vous ferez un délit d'en porter! Vous décorez les habiles orfévres, et vous proscrirez la vaisselle d'or! Vous prêchez le luxe avec les Expositions universelles, et vous établirez des lois somptuaires!

On comprendrait pourtant que la démocratie en demandât contre les riches. Elle a pour ne pas le faire deux raisons décisives. La première est tirée de la liberté de la vie privée. La seconde se déduit de l'égalité même. On concevrait aisément que l'égalité qui veut abaisser le riche au niveau des pauvres par des privations réclamât

de telles mesures. Mais non : l'égalité aujourd'hui surtout tend à s'élever. Personne ne l'aime avec l'inférieur. Chacun veut pouvoir être tout et avoir tout. Sans doute le rêve ne se réalise que pour un petit nombre. Mais nul ne veut qu'on lui interdise ce rêve.

Ajoutons que la démocratie est en général assez éclairée pour comprendre que des mesures qui portent sur telle ou telle interdiction de détail seraient assez vaines. Lorsque la démocratie se fait niveleuse, elle va d'un seul bond à des systèmes de partage plus radicaux, à la mise en commun des capitaux ; elle n'a garde de s'arrêter à ces misérables moyens termes, plus funestes au travail, frappé dans quelques-uns de ses moyens d'existence, que favorables au bien-être général.

L'œuvre directe du législateur sous la forme préventive, qui consiste dans les ordonnances d'interdiction ou de limitation des consommations somptuaires, étant réduite de la sorte, il semblerait que la prévoyance publique n'ait ici rien à faire. Ce serait aller beaucoup trop loin. L'axiome *quid leges sine moribus* est vrai sans doute, mais les lois influent sur les mœurs. Les mauvaises lois, celles qui favorisent indûment telle ou telle classe, font naître fatalement le mauvais luxe, soit qu'elles constituent en haut d'injustes priviléges, soit qu'elles assurent en bas les distributions d'argent et les spectacles pour ainsi dire en permanence. Il est historiquement démontré que les mauvaises lois peuvent faire relativement au luxe un mal infini en l'exagérant et en le viciant d'une manière funeste. Les lois ont encore une autre action sur le développement et les directions du luxe par le système d'édu-

cation, qui dépend en partie des pouvoirs publics. Il est de toute évidence qu'un système d'éducation qui négligerait les facultés morales de l'homme pour l'occuper d'intérêts matériels serait profondément funeste. Sans doute l'éducation classique, telle qu'elle est donnée ou plutôt distribuée un peu à tort et à travers à tout le monde, a des inconvénients sérieux. Mais elle offre un grand et réel avantage : elle tient à l'enfant, au jeune homme, un langage mâle et élevé par l'organe des grands moralistes et des grands historiens. Elle est essentiellement libérale et désintéressée. Elle exalte l'idée de la patrie, le sacrifice de chacun à tous. Elle apprend à aimer pour elles-mêmes les choses de l'esprit, à trouver d'intimes jouissances qui sont aussi un préservatif et non des moins assurés contre le culte de la matière. Je suis loin de prétendre que l'étude de l'antiquité soit indispensable pour atteindre à cet heureux effet moral, mais je crois fermement qu'il faut maintenir cet élément classique des études désintéressées, morales et littéraires, dans nos établissements scientifiques et professionnels, sous peine de voir se produire non-seulement l'abaissement des esprits, mais celui des cœurs livrés aux inspirations des calculs égoïstes, si ce n'est même à la prédominance brutale des appétits.

Toute éducation a besoin d'un idéal élevé, d'un frein contre les entraînements du mal, de quelque chose de supérieur que l'enfant apprenne à respecter et à aimer. Le sentiment religieux remplit ce rôle de telle façon qu'on ne voit pas comment il pourrait être suppléé. L'idéal chrétien est essentiellement contraire au mauvais luxe,

à l'abus de superflu. Il subordonne l'individu à la règle morale, à Dieu, la chair à l'esprit. Il est absurde d'y voir l'apologie de l'inaction, de la saleté, des mœurs sordides. Cette abjection n'a rien de commun en fait avec les nations chrétiennes qui occupent le plus haut degré de la civilisation sur le globe. Elle n'a rien de commun avec la prédication du travail enseigné comme un devoir. La réprobation du mauvais luxe découle pour ainsi dire de toutes les croyances et de tous les sentiments qu'inspire le christianisme, qui prêche la simplicité, le détachement spirituel même des biens dont on continue à user, le dévouement et la charité.

L'éducation, une éducation vraiment morale et vraiment virile, combattra les molles habitudes et le « culte du veau d'or ». Elle inspirera des idées plus sérieuses et des habitudes plus simples. Elle répandra des goûts intellectuels, en même temps que les passions généreuses. Elle protégera la famille. Elle apprendra à préférer le solide aux apparences. Ce qui se fait déjà dans une forte mesure, quoique trop insuffisante, ne peut-il se faire d'une manière plus générale?

En fait, ce que j'ai dit du mal présent et de ses causes n'empêche pas notre société d'être dans sa grande majorité moins livrée au luxe frivole et corrompu que les sociétés du passé. Le travail rend sérieux. La nécessité de nourrir une famille impose des habitudes d'économie. L'aisance, qui ouvre ses perspectives à de libres et intelligents efforts, est le prix de plus d'une privation, et ne se maintient qu'à l'aide de qualités qui ont servi à l'acquérir. Le danger est assez grand pour nous tenir en

garde, il n'a ni la généralité ni l'imminence qui le rendent incurable.

L'égalité civile a nivelé le luxe comme le reste. L'industrie a contribué aux mêmes résultats, et il faut aussi faire leur part aux progrès de l'opinion et de la raison publique. Peut-être n'y a-t-il pas moins de gens que le luxe rend sots ou fous, mais ils sont moins furieux dans leur folie. Le lingot s'est brisé en mille pièces de menue monnaie : il faut donc empêcher la violence des compétitions. C'est aux remèdes moraux qu'il faut demander ce résultat si désirable, ainsi qu'à l'action mesurée de la loi mieux comprise et dirigée que par le passé.

II

LES IMPOTS CONTRE LE LUXE ET LES IMPOTS SUR LE LUXE

Un certain nombre d'économistes ont prétendu faire de l'impôt un instrument de répression énergique pour ce genre d'abus. Par là, l'impôt rappelle les lois somptuaires, avec cette différence qu'il se borne à surtaxer des dépenses que la loi somptuaire interdit d'une manière positive. Je demanderai à établir ici une distinction essentielle entre les impôts *contre* le luxe et les impôts *sur* le luxe. Nous condamnons les impôts contre le luxe, nous approuvons, en certains cas du moins, des impôts sur le luxe, lesquels doivent être modérés, sinon ils deviendraient forcément des impôts contre le luxe, et présenteraient au point de vue de

la liberté et de l'industrie tous les inconvénients que nous avons signalés. Éclaircissons ces distinctions.

J'appelle impot contre le luxe toute taxe qui, par hostilité contre cet usage qu'un particulier fait de son revenu, veut en quelque sorte l'en punir, ou le forcer à le modérer.

M. de Montyon est du petit nombre de ces économistes qui s'inspirent des principes de la morale et des exemples de l'antiquité pour établir de tels impôts. J'en citerai quelques exemples pour répondre à l'école plus nombreuse qu'on ne croit, et qui se recrute volontiers dans la démocratie avancée, école favorable par instinct à cette restriction des dépenses somptuaires par la voie fiscale.

L'auteur du livre : *De l'influence de l'impôt sur la moralité des peuples*, écrit, avec un mélange singulier de vérité et d'erreur : « Je ne sais jusqu'à quel point la magnificence des monuments publics est honorable pour un État, quel jugement on doit porter de ces édifices qui n'ont pas un objet d'utilité réelle, et comment on peut applaudir à ces monuments d'un luxe national dans les pays où il manque des asiles à la pauvreté et aux infirmités ; mais, en ne considérant que les habitations de la richesse qui seules sont susceptibles d'être imposées, ne doit-on pas voir avec regret cette multitude énorme d'hôtels ou de châteaux, gouffres où ont été englouties des sommes immenses, sans qu'il en ait résulté pour les propriétaires une grande augmentation de jouissances réelles, mais seulement un plaisir de vanité? Ces propriétaires, avec la même dépense, auraient pu

mettre en valeur une grande partie de leurs terres qu'ils ont laissées en friche, dessécher des marais, ouvrir des canaux, fouiller des mines, se livrer à une multitude d'entreprises lucratives qui auraient augmenté leurs richesses, et par là celles de l'État. Dans la république romaine, les chefs-d'œuvre de l'architecture étaient réservés pour les monuments publics, et les ornements étaient bannis des maisons des particuliers. Quand les mœurs se perdirent, l'apparition de ce genre de luxe fut réprimé par un impôt nommé *colonnaire*. Pourquoi la finance moderne, qui a fait tant de progrès, ne serait-elle pas sur cet article aussi morale que l'ancienne? »

Ainsi, l'impôt serait chargé de *réprimer* certaines dépenses comme blâmables. Classification bien délicate à déterminer dans le cas présent; car, où commencent les dépenses blâmables en matière de sculpture et d'architecture? Si on établit de tels impôts, ne serait-il pas plus exact de considérer seulement ces dépenses comme plus facultatives que celles de première nécessité, comme signe d'une richesse plus grande qui permet, en cas d'absolu besoin, de puiser à une source particulière limitée, mais à laquelle on s'adresse pour faire face à des dépenses qu'on ne peut faire peser au delà d'une certaine mesure sur les masses? Mais alors c'est l'impôt sur le luxe, ce n'est plus l'impôt contre le luxe, et c'est pour cela que nous le préférons, à l'exemple des Américains et des Anglais. M. de Montyon et d'autres vont plus loin, en demandant que les meubles somptueux soient taxés d'un « impôt énorme »; l'intention hostile et répressive n'est pas dou-

teuse[1]. Il en est de même dans ses projets de taxation sur un nombreux domestique et dans les lignes qui leur servent de commentaire, en vue d'ailleurs d'une société qui ne ressemble guère à la nôtre : « La pluralité des domestiques est une preuve de richesse ; le grand nombre est abus de la richesse. Que la vanité, le luxe, la mollesse, s'emparent de tous les travaux et de tous les soins d'une foule d'hommes dans la fleur de l'âge, de la plus grande taille et de la plus grande force, tandis qu'ils pourraient être employés à des fonctions utiles à la société, à féconder la terre, à vivifier l'action des arts, à défendre la patrie, c'est un de ces vols que ne défendent pas les lois, que se permet la probité, qu'autorisent le préjugé et un usage général, mais dont il doit être fait justice par l'impôt. » Montyon veut ici en conséquence une taxe progressive, plus forte pour le second domestique que pour le premier, et successivement ainsi jusqu'au dernier, en surtaxant en outre ceux qui ne sont destinés qu'à la représentation ou à servir aux raffinements du goût. Les plaisirs se trouvent atteints par le même système, qui se propose de décourager positivement, à l'aide de l'impôt, les jouissances « fausses ou frivoles[2] », en vertu de ce principe qu' « en restreignant les plaisirs ou en les dirigeant l'impôt forme un régulateur des mœurs ». C'est, selon l'auteur, « appeler la science à une noble et importante fonction ».

Trop noble et trop importante peut-être : en effet, le

[1] V. Montyon, *loc. cit.*, 2e partie, ch. I, sect. III. *Collection des principaux économistes*, t. XV (Guillaumin).

[2] Id., *ibid.*, sect. IX.

financier moraliste et législateur retombe dans le système tyrannique des lois somptuaires; il devient oppresseur, il se substitue à la liberté, à la responsabilité privée, à la personne en un mot.

Admettons pourtant que, dans certains cas évidents où une consommation est funeste, le législateur peut entrer dans la voie préventive qu'on indique. Ainsi, il faudrait un excès de scrupule pour ménager les boissons enivrantes, si on peut les frapper sans atteindre aussi trop fortement la consommation utile. Mais faudra-t-il avec les mêmes rigoristes frapper d'impôt comme un luxe souvent dangereux les plaisirs du théâtre? Cette mesure serait très-difficile à concilier avec les subventions que le législateur attribue aux principales scènes. En tout cas, la taxe aujourd'hui établie ne frappe pas sur le théâtre comme sur un plaisir funeste, mais comme sur une jouissance facultative et qui suppose l'aisance : ce principe vaut mieux.

M. de Montyon a fait dans sa vie et après sa mort beaucoup de bien, mais il nous semble en ces matières financières abuser un peu de la morale, et il vient se heurter à des difficultés pratiques : ainsi, il traite certains spectacles de peu moraux, et les surtaxe, certains autres d'utiles aux mœurs, et il les encourage. Proclamer officiellement immoraux tels et tels spectacles ou théâtres est une idée qui ne saurait se soutenir.

Le jeu et la loterie semblent rentrer mieux dans la catégorie de ces dépenses de luxe susceptibles d'être surtaxées. Mais notre moraliste se demande si l'État doit puiser à cette source impure, et il conclut à leur

suppression. Il combat avec raison la pensée d'en attribuer à l'autorité l'exploitation. Ce serait encourager un vice et pousser les citoyens à se ruiner. « Que dire de l'appât perfide offert à la pauvreté qui se dépouille de ce qui lui est nécessaire dans la perspective d'un superflu qu'elle n'obtient pas, et qui souvent est induite à faire une action malhonnête pour acquérir le moyen d'en faire une insensée? »

En posant cette maxime que l'impôt doit être *progressif*, en raison de l'importance ou de la moralité qu'il attribue à tel ou tel besoin, l'auteur conduit, quoique fort peu démocrate, à des conséquences que la démocratie extrême se hâte d'adopter.

En résumé, l'impôt peut jouer un rôle modérateur, quant à ce superflu indigne d'intérêt qui permet de réduire ou de supprimer d'autres taxes qu'il faudrait mettre sur le nécessaire. Mais ne nous y fions pas trop. L'impôt sur le tabac mérite sans doute approbation. A-t-il diminué le nombre des gens qui prisent ou fument, la quantité du tabac que chacun consomme? N'est-ce pas tout juste le contraire qu'on voit en présence de l'accroissement du revenu?

CHAPITRE V

LES RÉFORMES DU LUXE PUBLIC

Nous diviserons nos observations relatives au luxe public et aux réformes qu'il nous paraît devoir comporter, conformément aux enseignements de l'histoire, en deux parties : 1° les fêtes et les solennités publiques; 2° les encouragements aux arts.

I

LES FÊTES ET SOLENNITÉS PUBLIQUES

On ne nie guère que nos fêtes publiques, quel qu'en soit l'éclat, manquent trop aujourd'hui d'utilité et de grandeur morale. Peut-on réussir à leur en donner davantage? On a déjà pu voir que cette question n'a pas été jugée indigne d'occuper les moralistes et les législateurs. A-t-elle encore quelque opportunité? A en croire bien des gens, la question appartiendrait au passé plus qu'à l'avenir. Ils estiment que le monde est devenu trop vieux pour accorder quelque importance à ces futiles jouets de son enfance. C'est là une grande illusion. La

durée plus ou moins longue de l'humanité, les épreuves répétées par lesquelles elle a passé et ne cesse de passer sous nos yeux, ont bien moins qu'on ne croit d'influence sur les hommes. Elles n'ôtent rien à ce besoin de distractions et d'émotions que chaque génération à son tour apporte avec elle. Bien loin que nous puissions trouver sur les fronts de vingt ans la ride qu'aurait dû y laisser la vieillesse du genre humain, les vieillards eux-mêmes veulent être distraits, amusés. On ne lit pas moins de romans parce que les mathématiques sont en honneur, et le plus frivole des spectacles, les féeries, sont les plus courues des représentations. Ce n'est pas pour les Grecs seulement que Platon écrivait, lorsqu'il disait qu'il y a dans tout homme un enfant, παῖς τις. Cet enfant n'est pas près de mourir, et si cela devait arriver, ce ne serait pas à Paris, où nous avons suivi le goût persistant des fêtes publiques de 1790 à 1796. Le spectacle de la conquête du monde ne l'en a pas détourné sous le premier empire. N'avons-nous pas eu plusieurs fêtes depuis nos désastres de 1870, et qui donc ne sait qu'on en projette pour l'avenir? Faudra-t-il s'arrêter davantage aux objections d'ordre économique, si pleines de portée contre les excès? L'honnête savetier si gaiement mis en scène par La Fontaine disait : *On nous ruine en fêtes*. Mais le mal n'est plus pour nos ouvriers des villes dans le trop grand nombre de saints recommandés au prône, ni même dans la fête d'aucun saint, si ce n'est de celui qui figure, au commencement de chaque semaine, dans le calendrier du chômage, et qu'on a nommé plaisamment *saint Lundi*. On pourrait donner bien des fêtes avec l'argent

que ce chômage hebdomadaire coûte à l'économie, à la dignité, au bonheur de la classe ouvrière, et par suite à la France. Une dernière objection est plus spécieuse. On n'a plus coutume, dit-on, d'attacher de l'intérêt aux images, aux emblèmes, au caractère symbolique des fêtes qui leur donnait une valeur d'imagination, une portée morale qu'elles ne sauraient plus avoir. Est-il donc vrai que cet argument soit aussi triomphant qu'il paraît l'être? Tout récemment n'avons-nous pas vu l'importance des signes, des drapeaux, des emblèmes de tous les genres, prise au sérieux au point de devenir des questions politiques? Si le catholique tient à ses symboles, le révolutionnaire montre-t-il pour ceux qui représentent ses idées un moindre attachement? Il y a même bien à cela quelque excès. Mais qu'y faire? Sceptiques et crédules, enthousiastes et frondeurs, tels dans le passé nous nous sommes montrés plus d'une fois. Nous n'avons pas changé tant qu'on dit.

Il y a dans les solennités publiques une grande idée : l'unité vivante de la cité ou de la nation dont nous partageons les épreuves, dont nous rappelons avec fierté les souvenirs et les succès. Idée impérissable, qui assure à ces solennités une immortelle durée. Les amusements et les plaisirs n'en forment que l'accessoire.

Nos fêtes publiques ou nationales répondent trop faiblement à cet idéal. Les éléments essentiels, invariables, de ces célébrations, présents à tous les esprits, emportent-ils le plus souvent autre chose que le caractère d'une banalité frivole? Une joute sur l'eau, si le temps n'y met pas trop d'obstacle — un ballon qui excite une attente d'autant plus vive qu'on n'est jamais sûr qu'il s'élèvera

— quelques mâts de cocagne pour représenter la gymnastique — des combats simulés sur des tréteaux par dix ou vingt comparses avec accompagnement de coups de fusil pour compléter l'illusion — des étalages d'objets communs qui seulement coûtent plus cher ce jour-là — enfin, au bruit des orchestres qui représentent l'élément musical, des mouvements plus ou moins désordonnés qui figurent la danse — voilà de quoi se compose toute fête publique à l'époque présente. Seule la revue militaire offre un imposant spectacle. La grandeur même n'y manque pas, et elle n'est pas seulement dans l'éclat des armes et des uniformes, dans l'art prodigieux de mettre en mouvement de pareilles masses. Quelque chose de plus élevé nous émeut à notre insu, l'idée du courage, du dévouement, l'idée de l'ordre, la pensée d'une force morale. C'est l'image de l'unité armée de la patrie! Le reste appartient aux yeux. La partie la plus splendide des fêtes publiques est encore bien matérielle. Elle est représentée par des illuminations, un feu d'artifice, triomphe d'un art nouveau, fort perfectionné depuis que les Italiens nous l'ont apporté au seizième siècle, qui produit des tableaux tout entiers dessinés avec la poudre, peint avec la flamme, imite des décorations architecturales, fait tomber des cascades en nappes de feu, représente des arbres, des animaux, des monuments, etc. Ces feux ne sont connus de la plupart que par ouï-dire; l'immense majorité doit, de temps immémorial, se contenter de ce que l'on nomme le *bouquet*. Et encore que de peines, que d'accidents aussi! Il en est d'une célébrité historique.

Nous avons rappelé comment la Révolution fut frappée de ce caractère trop dominant de frivolité, qui avait prévalu depuis que nos solennités publiques, liées elles-mêmes à la monarchie, célébrant des naissances, des mariages, des avénements, des entrées triomphales de princes, avaient une teinte plus uniforme. Elles gardaient la joie, le superbe appareil, la popularité bruyante, mais elles avaient perdu en signification et en originalité. La Révolution conçut le dessein de leur rendre la portée qui leur manquait; elle voulut en faire une branche de l'enseignement national. Elle y échoua. Moderne par ses principes, elle se fit antique dans ses fêtes, ou plutôt elle s'imagina qu'elle l'était. Elle ressuscita maladroitement des accessoires détachés d'un ensemble harmonieux. S'amuser puérilement à dorer les cornes des bœufs attelés aux chars, à couronner des enfants de violette, des adolescents de myrte, des hommes mûrs de feuilles de chêne, des vieillards de feuilles d'olivier; s'ingénier à former des chœurs, non plus avec l'élite de la ville, comme dans les républiques anciennes, mais avec un personnel inférieur et stipendié, qu'était-ce, sinon de véritables anachronismes de civilisation? Quel autre nom donner à cette fête dite de l'*Opinion*, qui terminait les jours appelés *sans culottides*, qu'on devait célébrer tous les quatre ans, et qui prétendait renouveler la liberté des propos injurieux adressés aux triomphateurs chez les Romains, accordant à chacun le droit d'outrage à l'égard des puissants et des illustres? Est-ce que la liberté moderne a besoin d'une telle fête? Est-ce que nos mœurs ne remplissent pas suffisamment, sans

attendre le terme de quatre années, l'office que l'on confiait à une institution spéciale? Était-il besoin de rappeler les Saturnales dans cette scène singulière dite le *Triomphe du pauvre*, où un riche suspect faisait asseoir le pauvre, se tenait derrière lui, le servait à table? Ce n'était pas là l'égalité moderne, la vraie égalité ; c'était le renversement des rôles pour un jour; on mettait en haut ce qui était en bas, et réciproquement. Les fêtes nationales doivent être de leur pays et de leur temps, être surtout libres, spontanées, comme les sentiments qu'elles expriment. L'époque révolutionnaire elle-même en avait fait l'expérience heureuse dans la seule fête complétement belle qu'elle présente, celle de la Fédération, dont le succès fut dû non-seulement à la grandeur réelle du spectacle, mais à l'élan de l'enthousiasme dans l'illusion d'une heure de concorde. Que sont les fêtes où l'âme n'est pas? Il ne suffit point d'inscrire le mot *liberté* dans sa devise. A quoi bon, si on l'oublie dans ces organisations purement artificielles, qui sentent la contrainte, et où tout est noté d'avance au programme, même les élans prétendus de la joie et du patriotisme qui doivent éclater à la minute fixe?

J'ai reconnu l'importance des solennités publiques, mais je ne crains pas de dire que ceux-là exagèrent qui croient qu'elles pourraient en avoir autant que dans le passé. Le contraire résulte de la comparaison des sociétés. La prédominance de la vie publique chez les Anciens les pousse à rechercher leurs plaisirs au dehors. Pour eux l'État est tout. Il met son empreinte jusque sur ses fêtes, d'autant plus fréquentes, d'autant

plus importantes qu'elles sont favorisées par les loisirs que laisse l'esclavage et par le climat. Le tempérament méridional, amoureux de mouvement et de spectacle, les accueille avec avidité. Il existe une innombrable *plèbe* qu'il faut distraire à tout prix, et il est dans l'intérêt des partis ou des chefs d'État de la gagner ou de la distraire. On l'occupe par des plaisirs devenus un moyen d'influence et de gouvernement. Tout cela explique dans l'antiquité ce besoin insatiable, cette passion tyrannique, si grande que les Athéniens, pour la satisfaire, écrasent les riches d'impôts, y dépensent jusqu'à l'argent de la flotte, y consacrent, au dire de Plutarque, des sommes supérieures à celles qu'absorbèrent les guerres avec les Perses. A Rome, nous avons dit quelles ressources infinies étaient mises au service de cette même fureur. Non moindre était la place que nécessitaient pour les fêtes les institutions et les mœurs du moyen âge. Dans cette période où la vie est souvent sombre, durement éprouvée, les fêtes sont recherchées comme un puissant dérivatif du sentiment accablant d'une existence sur laquelle pèsent mille maux, — tâches monotones, dans des villes malsaines, oppression qui prend bien des formes, guerres destructives, épidémies et famines. Aussi voyez quelle explosion d'enthousiasme, de curiosité, de rire, de joie par moments délirante, effrénée! Quel mélange d'idées mystiques, d'inspirations élevées, touchantes, et d'épisodes burlesques, d'allusions malicieuses d'une singulière liberté! La vie municipale, pleine dans certaines contrées de force et d'éclat, se déploie sous cette forme avec une

pompe, une richesse, qui laissent comme un sillon lumineux dans l'histoire des républiques italiennes, des villes commerçantes des Pays-Bas, et de nos grandes communes du Midi et du Nord. Que de moyens de produire de puissants effets! Quelle féodalité riche et guerrière! Quels splendides tournois, quelles brillantes cavalcades composées de quatre à cinq cents seigneurs magnifiquement vêtus faisant leur entrée dans les villes! Quel éclat extraordinaire d'opulents et majestueux costumes civils, militaires, sacerdotaux, d'hommes et de femmes! Oui, il faut bien en convenir, à côté de ces merveilles nos costumes civils, pauvres, étriqués, uniformes, font une assez triste figure. Si donc nos fêtes peuvent recevoir encore de l'éclat, il est difficile qu'elles en aient autant, et je répète qu'elles ne peuvent avoir le même degré d'importance pratique, par cette raison en outre que la vie privée qui l'emporte sur la vie publique chez nous semble là même lui faire concurrence.

Faut-il le prouver? Est-ce qu'à chaque instant la famille n'a pas ses fêtes, la vie mondaine ses plaisirs, ses réunions? Est-ce que la ville n'a pas ses curiosités de tout genre, ses magasins remplis d'objets d'art et des produits les plus divers, ses cafés étincelants? Est-ce que les théâtres, en nombre pour ainsi dire illimité, n'offrent pas chaque soir des spectacles qui réunissent tout, la musique, la danse, le décor, l'expression de la passion, la folle gaieté, tout ce qui peut attirer et satisfaire un public de toutes les classes? Quand on possède tous ces moyens de distractions, d'émotions, comment serait-on aussi pressé d'aller les demander à des solennités exceptionnelles, comment

aurait-on l'idée de donner à celles-ci une extension si extraordinaire?

Ajoutons ceci : notre civilisation repose sur la division des éléments que des sociétés antérieures, l'antiquité surtout, confondaient au contraire, et qui apparaissaient dans les solennités publiques avec leur unité puissante. Tout s'y présentait réuni, l'élément religieux en tête, éminemment favorable aux imposants et gracieux symboles, à la grandeur morale, quand le culte était noble et pur, comme dans les admirables Panathénées. L'élément civil, l'élément militaire, les arts de la pensée, de l'imagination, de la main, les exercices du corps, venaient se joindre dans un ensemble splendide et saisissant.

Chacun de ces éléments a chez nous sa représentation spéciale, ses fêtes habituelles. Le culte a les siennes dans les cérémonies chaque dimanche célébrées aux églises. Les processions, en certains pays, déploient leurs magnificences aux regards des populations. Telles autres solennités sont vouées à tel ou tel art. Ici c'est l'industrie, là c'est la science ou la littérature, ici c'est la peinture et la sculpture, là c'est la musique. Autant de fêtes, belles souvent, mais où presque jamais l'harmonieux concours de toutes les formes ne frappe, ne saisit, n'enveloppe l'homme tout entier. Les fêtes publiques ont semblé résumer de moins en moins cette union des idées morales les plus diverses et des formes symboliques qui les représentent, aujourd'hui qu'elles ont cessé d'être alliées aux pompes religieuses comme dans l'antiquité et au moyen âge, et de présenter un

brillant faisceau de tout ce qui convergeait puissamment à la glorification de la patrie.

Si nous ne pouvons admettre les projets de rénovation évidemment exagérés des réformateurs de l'époque révolutionnaire, qui avaient fini d'ailleurs eux-mêmes, comme Marie-Joseph Chénier, par rabattre beaucoup de leurs ambitieuses visées à cet égard, encore moins ferons-nous accueil aux utopies qui se sont fait jour de notre temps même à propos du même sujet. Le célèbre chef de l'école phalanstérienne, Charles Fourier, déployait une imagination digne de Rabelais dans la création des fêtes qu'il réservait à l'avenir. Il se complaisait à décrire une immense solennité gastronomique qui tenait ses assises à Constantinople, devenue capitale du monde. Le chef de l'école positiviste, Auguste Comte, est bien éloigné de croire que l'ère positive clora celle des fêtes. Il les multiplie, il prétend les égaler au nombre des hommes éminents en tous les genres et des inventions utiles. Tant de fêtes ne seront-elles pas un peu monotones? Comment diversifier autant les solennités que les noms qui rappellent des services si différents? On rompra l'uniformité par des solennités d'une tout autre nature, où les personnages illustres ayant joué un rôle rétrograde seront livrés à des manifestations vengeresses. On y entendra de ces formidables grognements qui saluent dans certains meetings, à plusieurs reprises, les noms impopulaires, etc. Éloignons-nous de ce monde de l'utopie par trop stérile. Retenons-en cette idée seulement : la célébration des grands hommes.

Restreintes, les réformes à faire peuvent et doivent être

partout encore importantes. On devra, d'une manière sensiblement plus marquée, ajouter à l'utile, au beau, à l'idée morale et patriotique.

Nous avons déjà commencé à opérer ce que nous nommerons des réformes négatives, celles qui consistent à éliminer les éléments immoraux ou grossiers.

Qui n'approuverait, par exemple, la suppression de l'humiliante coutume de jeter des vivres ou de la menue monnaie au peuple qui se les disputait dans la poussière ou dans la boue? Qui regretterait ces fêtes d'un grotesque sans gaieté et mêlées de scènes d'orgie qui remplissaient trois jours d'hiver, et les banales pompes du bœuf gras? Nous demandons qu'on fasse les plus sérieux efforts pour faire disparaître, dans les pays du Nord, l'ignoble et scandaleuse licence des kermesses. Ces honteuses célébrations font tomber des nations chrétiennes au niveau des turpitudes des Dyonisiaques. Nous repousserons de même certaines innovations d'un caractère sanguinaire qu'on réclame sous forme de vœux adressés aux corps délibérants avec une singulière insistance. Quoi! Suffit-il à notre civilisation que la vue des sacrifices humains ne soit plus donnée comme un spectacle quotidien dans l'amphithéâtre? Irons-nous faire revivre les combats des animaux sur l'arène ensanglantée, ouverte aux luttes de taureaux comme en Espagne? Le sentiment public doit protester énergiquement contre ces nouveautés meurtrières. Les détails de ces combats sur lesquels on cherche à répandre l'intérêt sont horribles. On prétend que ces spectacles aguer-

rissent. Rien n'est plus faux : ils endurcissent les cœurs sans les empêcher d'être lâches. On y a vu plus d'une fois les femmes mêmes, cela dans la société la plus cultivée, y prendre le goût du sang répandu, et demander du geste, comme les impitoyables matrones romaines, qu'on frappe au bon endroit et qu'on tue. Il n'est pas certain que ces combats si populaires en Espagne ne soient pour rien dans cette facilité à se porter à des massacres dont le récit nous épouvante chez un peuple pourtant brave et généreux. Adoucir les combats de taureaux n'est guère possible sans détruire l'intérêt du spectacle, comme cela se fait dans quelques amphithéâtres qui n'en offrent qu'un simulacre, et sans se condamner à ramener ce spectacle tout entier. C'est moins encore la chose qu'il faut repousser que la pensée qui l'inspire. Ne réclame-t-on pas aussi des émotions d'un autre genre pour ranimer la langueur d'amusements insuffisants, à ce qu'il paraît, le rétablissement des maisons de jeu, l'institution permanente de ces loteries que certains empereurs eurent l'idée de mêler aux fêtes publiques, et qu'on voudrait voir revivre sous l'honnête prétexte qu'elles versent aux pauvres, dont elles dévorent l'épargne, l'ivresse des rêves dorés? Tant tout se tient dans l'ignominieux système qui fait servir le besoin de distractions et de plaisirs à la dégradation des peuples!

Quant aux réformes à faire pour donner à nos fêtes publiques plus de portée, d'utilité et de grandeur, on peut au moins indiquer la voie, sans prétendre tracer un programme. C'est au public à s'y associer, à y travailler. Ce ne sont ni les gouvernements, ni les philo-

sophes, ce sont les peuples qui sont les vrais poëtes des fêtes publiques. Développons plus d'un heureux germe, ne reculons même pas devant les innovations que le goût avoue et qui sont conformes à l'esprit du temps. Si nos expositions universelles sont d'admirables fêtes consacrées à l'industrie, gloire de notre siècle, et à une partie notable des beaux-arts; si elles racontent la grandeur du travail et du génie de l'invention, et y joignent ce caractère de cosmopolitisme qui, appelant toutes les nations à figurer au concours, semble faire de l'Europe moderne une Grèce agrandie, l'homme, un peu caché sous le produit, ne pourrait-il pourtant être mis plus en relief? La musique, la poésie, le théâtre, ne sont pas suffisamment représentés dans ces solennités.

Quel profit il y aurait pour l'organisation de nos fêtes nationales à faire davantage appel aux artistes! Dans un siècle archéologique, où une curiosité moins futile s'est répandue même dans les masses, pourquoi ne pas multiplier ces représentations de monuments appartenant aux divers âges et aux diverses civilisations, qui ont eu tant de succès déjà en nous faisant connaître les palais et les temples de l'Égypte, du Maroc et d'autres contrées? Pourquoi telles fêtes historiques, admirables par les accessoires, les cortéges pleins de grands souvenirs, et surtout empreintes de la plus haute et de la plus émouvante inspiration patriotique, comme celle qu'Orléans célèbre en commémoration de Jeanne d'Arc, et comme en étalent d'autres grandes villes, n'auraient-elles pas leurs analogues à Paris? Faudra-t-il que la politique soit toujours là pour nous diviser même sur le passé et pour

rendre l'histoire de France odieuse d'un bout à l'autre à un certain nombre d'esprits exclusifs qui ne commencent à l'admirer qu'à partir de la Convention et du Comité de salut public? Renonçons, s'il le faut, pour un temps, aux fêtes historiques. Mais que nos fêtes nationales s'entourent de tout ce qui peut produire de nobles impressions sur les âmes.

Faisons plus grande la part aux représentations gratuites des chefs-d'œuvre de la scène. Mettons nos populations urbaines en présence de l'héroïque et du sublime! Qu'elles goûtent aussi ces pièces d'une gaieté immortelle, profonde comme la nature humaine qui en fournit les traits, et comme le génie qui les a mis en œuvre. Il serait utile aussi, sous la direction d'un pouvoir éclairé, dominant de haut les partis, d'accorder des encouragements à la création d'un théâtre nouveau et national, qui parlât aux yeux et à l'âme. Tels drames populaires se présentent déjà comme de vigoureuses ébauches d'un puissant effet patriotique. Aux admirables concerts qui, chaque dimanche à Paris, exécutent la plus belle et la plus grande musique, ne peut-on en joindre d'autres encore, où la musique répondrait mieux peut-être à la nature toute morale des inspirations que nous recommandons? La musique dramatique a prêté ses plus beaux chants aux sentiments humains, le sacrifice, la famille, le patriotisme, depuis les admirables compositions de Glück, qui est rempli de ces hautes pensées, jusqu'au répertoire moderne. La musique vocale, les chœurs, ne tiennent pas dans nos concerts populaires toute la place qui leur appartiendrait. Les jours de grandes fêtes, les représentations pourraient

jouer un rôle bien plus étendu. Joignez-y dans des proportions beaucoup plus grandes les exhibitions d'œuvres d'art, les expositions particulières, et jusqu'à ces jeux de force et d'adresse, qui tenaient tant de place dans nos vieilles communes, pour exercer une robuste jeunesse.

Faut il regarder comme invincible la difficulté qu'on éprouve à choisir des dates de célébration? Doivent-elles être exclusivement politiques, des dates de parti? Nous avons vu de telles fêtes destinées à célébrer telle révolution, tel avénement, se succéder depuis bientôt un siècle, en se contredisant, en s'accusant les unes les autres. Elles ne pouvaient avoir qu'un funeste effet moral. Elles ont été comme une école ouverte de scepticisme. Les solennités nationales sont faites pour aller au cœur de la nation tout entière.

Nous croyons qu'il serait peu sage d'aller au delà dans l'indication de ces réformes relatives à nos fêtes publiques. Elles doivent attendre un caractère plus précis de l'action du temps et de l'inspiration des besoins eux-mêmes. Il appartient d'en tenir compte aux pouvoirs publics et aussi aux municipalités. Puissent celles-ci acquérir cette expérience et cette maturité qui voient le but avec une élévation et une largeur d'idées encore peu communes! On trouvera alors les moyens conformes et proportionnés à l'objet qu'on veut atteindre. Les grandes démocraties ont toujours su créer ces solennités faites à l'image de l'état social. Il reste à la nôtre à sortir à cet égard de l'insignifiance, en ajoutant aux magnificences matérielles dont nous avons été témoins récemment les inspirations qui jusqu'ici leur ont trop manqué.

II

LES ENCOURAGEMENTS AU LUXE PUBLIC ET AUX ARTS

L'État doit-il se désintéresser du luxe public sous la forme des arts qui en sont la partie la plus élevée? Toute une école célèbre l'a soutenu de nos jours, l'école du laissez-faire. Volontiers nous adoptons ses conclusions en matière d'industrie et de commerce, sauf dans les cas exceptionnels qui justifient l'action préventive des pouvoirs publics. La question de savoir si les arts doivent rester libres n'est pas en jeu. L'art, plus que quoi que ce soit dans l'homme, relève de l'inspiration individuelle, et se joue de la contrainte qu'il ne peut subir sans qu'elle lui soit mortelle. L'exercice de l'art, considéré comme une profession, est libre par les mêmes raisons de droit qui affranchissent tout travail. Qui donc comprendrait aujourd'hui un art hiératique, un art purement officiel, un art traité en mineur et vivant sous la tutelle et dans la main de l'État? Mais il y a loin de là au principe absolu de non-intervention.

Encourager n'est pas contraindre. Proposer l'étude libre de certains modèles consacrés par le temps n'est pas la même chose qu'imposer certaines formes. L'État, en outre, lui-même se fait quelquefois entrepreneur. Il fait élever des monuments publics. A tous ces titres donc il intervient dans ce haut domaine. N'est-il pas vrai que l'utilité consacre cette intervention sagement mesurée qui se concilie avec le respect de l'individu, avec

ce qu'il a de personnel et d'original, de spontané et de libre dans l'imagination?

Au reste, cette question n'est pas nouvelle, et déjà les Anciens l'agitaient contradictoirement. Les uns voyaient dans les dépenses de luxe public un argent bien employé; les autres, frappés avec raison de fréquents et dispendieux excès, allaient jusqu'à en couper la racine par un système d'abstention qui se ressentait parfois de quelque dédain pour les arts eux-mêmes. Changez les noms, qui ne retrouve le fond de nos controverses modernes sous ces paroles de Cicéron? « Les dépenses les plus honorables, dit le grand orateur, qui aborde ce sujet à plusieurs reprises dans ses œuvres de politique et de morale, sont celles qu'on emploie aux ouvrages publics, tels que les murs des villes, les ports, les havres, les aqueducs. Quoique les dons que l'on fait, pour ainsi dire, de la main à la main, fassent plus de plaisir, les autres attirent encore plus de reconnaissance par la suite. *Quant aux théâtres, aux portiques, aux nouveaux temples, je n'ose les improuver* à cause de Pompée; mais des hommes fort éclairés ne les approuvent pas, et de ce nombre est Panétius, ainsi que Démétrius de Phalère, qui blâmait Périclès, le premier homme de la Grèce, d'avoir dépensé tant d'argent à ces magnifiques propylées de la citadelle d'Athènes. Mais je me suis assez étendu sur cette matière dans mes livres de la République. Concluons que toutes ces profusions sont vicieuses en elles-mêmes, que les circonstances les rendent quelquefois nécessaires, mais qu'il faut toujours les proportionner à ses facultés et les faire avec modération[1]. »

[1] *De Officii*, lib. II.

Ainsi l'économie dans les dépenses de luxe public était posée en règle par l'auteur de la *République* et du livre des *Devoirs;* mais, malgré certaines hésitations qu'on a quelque peine à comprendre, il ne repoussait ni en principe ni en fait l'intervention de l'État dans les travaux qui ont pour objet l'utilité et même la décoration. Cette intervention mieux réglée est la conclusion que nous avons tirée de l'étude des fêtes et des constructions, où une prodigalité sans mesure a violé les règles les plus essentielles de ces dépenses. Il est de tous les temps le précepte qui commande d'éviter la profusion et de ne pas la colorer par des prétextes souvent trompeurs de bien général. Les yeux fixés sur ces abus qui avaient tenu tant de place sous l'ancien régime, Montesquieu écrivait ces lignes, qui doivent rester présentes aux gouvernements prêts à se laisser aller à la pente des dépenses excessives de travaux publics consacrés au luxe : « Il ne faut point prendre au peuple sur ses besoins réels pour des besoins de l'État imaginaires. Les besoins imaginaires sont ce que demandent les passions et les faiblesses de ceux qui gouvernent, le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire, et une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies. Souvent ceux qui, avec un esprit inquiet, étaient sous le prince à la tête des affaires, ont pensé que les besoins de l'État étaient les besoins de leurs petites âmes. Il n'y a rien que la sagesse et la prudence doivent plus régler que cette portion qu'on ôte et cette portion qu'on laisse aux sujets[1]. »

[1] *Esprit des lois*, liv. XIII, ch. 1.

Mais, ces réserves faites, aux raisons habituelles de justifier le luxe public nous en ajouterons une autre qui nous paraît s'adapter à notre démocratie. Le luxe public est le vrai correctif aux yeux du peuple du luxe des riches, qui lui devient moins intolérable. Le luxe privé, resserré dans les demeures particulières, a quelque chose d'égoïste et de propre à exciter la jalousie. Le luxe public tend à diminuer la distance entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui n'ont pas. Il rapproche de la sorte quelques-unes des jouissances dont le riche use solitairement, ou qu'il ne communique qu'à un nombre limité d'amis et de clients dans le secret de la vie particnlière.

La démocratie ajoute une autre raison très-forte à celles qui militent en faveur de l'intervention de l'État dans le luxe public sous la forme des arts. En travaillant à opérer un certain nivellement des situations et des fortunes, elle leur ôte les grands foyers et les puissants moyens de protection qu'ils devaient à des aristocraties opulentes et à des monarchies amies de la représentation. L'État reste l'héritier de ces monarchies centralisées qui se personnifiaient naguère dans telle dynastie liée à l'éclat comme à la défense de la nation. Louis XIV disait ou du moins il pouvait dire le mot qu'on lui prête : « L'État, c'est moi ». Aujourd'hui, l'État est le seul personnage qui puisse jouer, en matière d'art et de luxe public, le rôle de Louis XIV. Il ne le peut que conformément aux principes et aux besoins d'un société renouvelée. Comment parviendra-t-il à jouer un tel rôle, s'il veut rester fidèle à sa mission haute et civilisatrice? Est-ce en abaissant l'art et le luxe public au niveau de la foule ignorante?

Nullement; c'est en élevant la foule le plus possible au niveau de l'art, qui a ses conditions indépendantes de la mode, supérieures à telles formes de gouvernement et de société; car l'art, s'il peut surprendre la popularité par des sacrifices faits au goût du jour, ne la garde que par le beau à qui seul la durée appartient.

C'est donc à répandre le sentiment du beau dans toutes les classes, à des degrés très-divers sans doute, — car tous les hommes ne peuvent être des raffinés; — mais c'est à répandre ce sentiment que nous oblige la démocratie prise dans un sens élevé. L'éducation par le beau est une des conditions du problème qui nous est posé. La civilisation admet, au sein des sociétés les plus démocratiques, des inégalités indestructibles; elle n'admet plus de ces monopoles qui permettent à une société d'élite de jouir seule des beautés de l'art et qui en excluent la masse populaire. Celle-ci ne saurait plus être expropriée de cet ordre de jouissances par l'indifférence des artistes et par celle de l'État; elle ne peut être oubliée dans les œuvres des uns ni omise dans les prévoyants calculs de l'autre.

Ces principes, encore bien nouveaux, commencent à être compris. Ils sont hautement proclamés par des esprits qu'on ne saurait accuser de condescendance pour tout ce qui tendrait à abaisser le niveau en aucun genre. « Dans nos cadres d'instruction primaire, écrivait-on naguère, à part une petite place faite au chant, et une autre, parmi les matières facultatives, au dessin d'imitation placé à la suite du linéaire, on ne voit rien qui témoigne qu'on ait voulu que la considération de ce qui est

beau ou laid fût pour quelque chose dans l'éducation populaire et que les classes laborieuses fussent initiées, même dans une faible mesure, aux éléments du goût et à ceux de l'art. L'éducation populaire, chez les modernes, est constituée presque tout entière d'un point de vue d'utilité matérielle mal entendue, comme si pour les classes laborieuses, vouées à des travaux de nécessité, l'instruction devait consister uniquement à fournir les moyens de s'en acquitter d'une manière plus fructueuse, et comme si, pour atteindre ce but même, on n'avait que faire d'art ou de goût. Cependant, en premier lieu, la vie, chez les classes inférieures, n'est pas tellement vouée aux nécessités professionnelles qu'une place ne puisse s'y trouver pour des pensées d'un autre ordre. On n'a pas cru que l'instruction morale et religieuse dût leur être refusée. C'est à la fois comme un utile auxiliaire de cette instruction et comme un délassement que le chant a été compris, sinon toujours, au moins très-souvent, dans le programme des écoles primaires. Pourquoi ne fait-on dans une telle voie que ces seuls pas? Dans le développement naturel des facultés de l'esprit, la raison est tardive et l'imagination précoce. Vico, le fondateur de la philosophie de l'histoire, a très-bien montré que cette loi se vérifiait dans l'histoire des peuples ; elle se vérifie chez l'enfant comparé à l'adulte, chez l'homme du peuple comparé à l'homme des classes plus avancées en culture. Rousseau en fit la remarque, et de là date cette réforme de l'enseignement populaire qui a consisté à proposer à l'enfance des choses sensibles et des images avant de lui exposer des idées. Rousseau et

ses successeurs ne comprirent pas assez ce qu'avaient vu les penseurs d'ordre supérieur, que sous des formes grossières l'esprit pressent, dès le principe, si confusément que ce soit, ce que les idées ont, pour ainsi dire, de plus éthéré, et, à travers les voiles de la matière, entrevoit tout d'abord la plus pure lumière de l'esprit : d'où il suit que, si l'éducation doit d'abord procéder par réalités et images, c'est pour s'en servir comme de véhicules afin d'élever à ce que l'intellectuel a de plus sublime[1]. »

Le mauvais superflu tiendrait-il autant de place, l'esprit serait-il aussi sujet à s'avilir, dans le cas où les mêmes classes seraient mises en état de goûter les satisfactions d'ordre supérieur que procurent les belles choses, « si elles étaient instruites, fût-ce même dans une faible mesure, à se plaire dans cette sorte de divine et salutaire ivresse que procurent, par l'ouïe ou par la vue, les proportions et les harmonies ? L'homme du peuple, sur lequel pèse d'un poids si lourd la fatalité matérielle, ne trouverait-il pas le meilleur allégement à sa dure condition, si ses yeux étaient ouverts à ce que Léonard de Vinci appelle *la bellezza del mundo*, s'il était appelé ainsi à jouir, lui aussi, du spectacle de ces grâces que l'on voit répandues sur tout ce vaste monde, et qui, devenues sensibles au cœur, comme s'exprime Pascal, adoucissent plus que toute autre chose ses tristesses, et, plus que toute autre chose, lui donnent le pressentiment et l'avant-goût de meilleures destinées ? » — Je conclurais aussi : « La véritable éducation

[1] M. Félix Ravaisson, l'*Art dans l'Ecole* (*Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*).

n'est pas celle qui habitue chacun, par une activité en grande partie stérile, à se préoccuper et s'éprendre toujours de ses propres œuvres et de soi-même; c'est plutôt celle qui habitue chacun à se préoccuper et à s'éprendre de quelque chose de meilleur que soi ; la première, en effet, favorise la vanité et l'égoïsme ; la seconde, l'esprit de désintéressement et, au besoin, de dévouement[1]. »

Ces lignes remarquables confirment ce que nous avons dit plus haut de l'opposition à établir entre le luxe privé et le luxe public, qui nous paraît en être le correctif à certains égards. Le luxe privé risque de développer la *vanité* et l'*égoïsme;* le luxe public peut jeter l'âme en dehors d'elle-même, lui inspirer par l'admiration et les souvenirs qu'il rappelle les grands sentiments qui suscitent l'esprit de désintéressement, parfois même de *dévouement*. C'est là son plus beau côté, celui de la moralité, à opposer dans le peuple aux instincts grossiers.

La prédication par les arts, qui enseigne par les yeux le bien et le beau sans avoir l'air d'y prétendre, et par là d'une façon d'autant plus délicate et plus efficace, voilà donc le programme que nous oserions proposer à la démocratie française[2].

[1] Id., *ibid.*

[2] Nous trouvons un vif sentiment de cette vérité dans les lignes suivantes : « La peinture et la sculpture devraient être nos meilleurs livres, aujourd'hui que nous n'avons plus le temps de lire ni de méditer. La peinture et la sculpture ont cette supériorité qu'elles s'adressent à tout le monde et que leur éloquence est immédiate. Il faut aller longtemps au collége pour comprendre Virgile, et il faut être initié pour entendre Beethoven, mais quiconque a des yeux n'a qu'à rester une heure devant Michel-Ange ou devant Raphaël, même s'il ne sait pas lire, pour arriver à l'émotion du beau et du bien.... Chaque exposition qui s'ouvre, chaque musée qui s'inaugure

Gardons-nous de la matérialiser par le réalisme contemporain. Cachons des idées sous les symboles, des sentiments sous les images. Proclamons avec la grande école idéaliste l'unité du beau, à travers la diversité de ses manifestations; unité morale qui permet d'établir, entre des enseignements, les plus dissemblables entre eux, dans un système d'éducation nationale, des idées harmoniques et une pensée où tout converge.

Outre cette haute pensée de morale et d'éducation, il y a une considération d'utilité plus matérielle. Nous avons condamné la thèse que l'intervention de l'État est nécessairement, dans cette sphère des arts, pour parler le langage des économistes, *improductive*.

C'est désormais un lieu commun que les arts du dessin ont une influence prodigieuse sur la richesse nationale, même quand on mettrait de côté les ouvrages d'art proprement dits, pour ne faire entrer en ligne que les œuvres industrielles. Lieu commun, oui! mais que des juges illustres ont cru tout à fait opportun de rappeler en présence des imperfections du dessin dans telles de nos industries [1]. L'abstention de l'État équi-

est une porte ouverte sur la lumière; tout artiste dont les tableaux illustrent une muraille nue, dont les statues peuplent une salle déserte, a exercé vis-à-vis des esprits qui ne voyent pas une véritable charité... Une exposition ou un musée est une bibliothèque qui parle la langue de tout ceux qui ont des yeux; on vient là perdre une heure; mais ce temps perdu, c'est du temps gagné, car à son insu même on y a appris plus d'une grande action, plus d'un beau sentiment, plus d'une page d'histoire. (M. Arsène Houssaye, *Introduction* du livre de M. Georges Dufour : *Des Beaux-Arts dans la politique*, 1876.)

[1] M. Mérimée, notamment dans un rapport sur une de nos dernières

vaudrait donc à une déperdition de forces et de richesses. Comment négliger des enseignements qui enrichissent la nation en même temps qu'elles l'honorent? Appuyons-nous donc sur cette alliance de l'art et de l'industrie, comme sur un principe inébranlable. Rappelons-nous les grands artistes que nous avons vus ne pas dédaigner eux-mêmes les applications industrielles de leur génie, et par là rendre à l'État ou aux villes le centuple de ce qu'ils avaient reçu!

Ainsi, même par le côté commercial, la question des dépenses faites pour les arts se rattache à l'intérêt général.

Ne semble-t-il pas que Pindare exprime la fécondité d'un tel emploi de la richesse et ce qu'il y a d'avantageux dans de tels sacrifices, lorsqu'il dit : « Le jour que les Rhodiens élevèrent un autel à Minerve, il tomba sur l'île une pluie d'or[1]. » Élevons donc aussi notre autel à Minerve, la pluie d'or tombera!

Combien de fois l'antiquité grecque n'a-t-elle pas trouvé dans le beau une cause de richesse, dans l'émulation des arts eux-mêmes une source de commerce et de profits! Les Athéniens, raconte Athénée, fabriquaient une espèce de vases qu'ils vendaient, avec de grands profits, dans la Grèce et dans l'Asie. Les vases *théricléens* étaient majestueux, mais grands et pesants. L'émulation des Rhodiens s'en mêla; ce peuple, artiste et commerçant, ne voulant point de rivaux, apprit à en fabriquer qui réu-

expositions. L'éminent écrivain rappelait à cette occasion le lien étroit qui lie l'art et l'industrie, et appelait à cet égard toute la sollicitude de l'État.

[1] Olymp. VII.

nissaient à de nobles contours plus d'élégance et plus de légèreté. Athènes fut vaincue. Les vases théricléens ornèrent encore la table somptueuse des riches; les vases rhodiens embellirent les festins des hommes de toutes les classes, dans tout l'univers[1]. Luttes fécondes pour la richesse elle-même, où un peuple habile dans les arts est aux prises avec un peuple qui y excelle, où le génie combat le génie, où le goût surpasse le goût, et où la Grèce et l'Asie ne firent encore que donner le prix à la beauté. Mais, si ces peuples avaient reçu tous les dons du génie, ils ne les avaient pas cultivés sans secours extérieur. Toujours l'autorité a chez eux encouragé les arts entretenu un noble luxe public. Athènes en est la preuve même avant de devenir la ville de Périclès. Chez elle, l'État a travaillé pour l'art, l'art pour l'industrie, l'industrie pour la richesse. Partout nous avons pu suivre ce haut protectorat s'exerçant sous les formes de gouvernement les plus opposées, à Florence, à Rome, en France, à travers les temps les plus divers et les plus distants les uns des autres : ne répudions pas cet héritage du passé.

Bien loin donc de trouver à redire à ce qu'il y ait chez nous un budget des arts et du luxe publics, nous n'hésiterons pas, si partisan que nous soyons des économies, à le déclarer très-insuffisant. Comment! l'État en France a remplacé et l'Église et les fondations et les riches familles qui, au moyen âge, faisaient d'énormes dépenses pour les arts décoratifs, et il se croit quitte de tout l'ensemble d'un

[1] Athen., liv. II, ch. v.

tel ordre de services avec sept ou huit millions, en y comprenant les théâtres et la musique qui en prend à peu près deux millions (avec le Conservatoire et les concerts populaires) ! Les établissements des beaux-arts n'ont guère dépassé 600 000 fr. annuellement et n'ont pas encore atteint un million, les musées nationaux n'ont pas 800 000 fr. ; les travaux d'art et décorations d'édifices publics n'obtiennent guère au delà de sept à huit cent mille francs ; les monuments historiques viennent à grand'peine d'obtenir un million et demi après avoir reçu des subventions tellement insuffisantes que les travaux de restauration restèrent presque partout en souffrance! Les souscriptions aux ouvrages d'art ont tout récemment aussi dépassé un peu 100 000 fr., qu'elles n'atteignaient même pas, et nos manufactures nationales ne reçoivent guère au delà de 800 000 fr. [1]

Un tel budget peut sans inconvénients et avec de très-grands avantages, sous la réserve d'un bon emploi, être triplé ou quadruplé. Autrement il reste misérablement au-dessous de la France et des besoins de la civilisation!

Nos grandes écoles ont besoin d'être ou relevées, ou

[1] Notons qu'il s'agit d'un pays comme la France où les particuliers contribuent fort peu aux grandes créations. En Angleterre tout procède de l'initiative individuelle, et elle se joint encore aux efforts de l'État quand il se décide à en avoir, comme dans l'exemple de South-Kensington. Cet établissement disposait en peu d'années d'un capital immense qui lui permettait de donner une impulsion considérable à l'enseignement du dessin. Dans les dix premières années, le nombre des écoles de dessin avait de 19 dépassé 600 dont 96 écoles d'art : la valeur des dons dépassait 3 millions et celle des prêts 50 millions ; les achats s'étaient élevés au chiffre de 1 million 500 francs. Dans trente-sept villes industrielles on avait organisé des musées d'art et d'industrie, renouvelés après chaque voyage, et formés de matériaux emportés au musée central et appropriés à chaque cercle manufacturier.

du moins fortement soutenues. On ne peut nier les services de l'École des Beaux-Arts, de l'École de Rome. Mais ces institutions ont-elles tout le développement qu'elles comportent et suffisent-elles? Les villes de province sont-elles pourvues de ce côté comme elles devraient l'être?

Nos manufactures-modèles nationales sont une création de l'ancienne monarchie. Ce n'est pas une raison pour que désormais on les considère comme une institution surannée, pour que l'État moderne cesse d'y appliquer les principes qui ont présidé à leur formation. Des établissements comme les Gobelins maintiennent constamment un niveau élevé, et par l'émulation produite contribuent à développer plus de richesses qu'ils n'exigent de sacrifices. La céramique trouve à Sèvres des encouragements qui ne dépendent pas davantage des formes de gouvernement. Naguère encore ces principes, d'une portée générale, étaient rappelés avec autorité au moment où s'ouvrait un nouvel édifice pour cette grande manufacture nationale. « Le but que doit se proposer cette manufacture est de produire les œuvres diverses les plus propres à élever le niveau de l'art céramique et à lui maintenir cette haute réputation qui lui a toujours mérité l'admiration européenne. Patronnée par l'État, elle doit s'élever au-dessus de l'industrie particulière. Elle doit répondre à cette protection nationale par des créations d'un style élevé où la noblesse et l'élégance représentent les qualités brillantes du tempérament français. Puis, par des œuvres d'un ordre secondaire, elle doit produire des travaux d'un goût délicat, qui soient recherchés par la haute société

et expriment le progrès d'un goût cultivé, sans renoncer à l'indépendance et à l'originalité. Elle a en même temps mission d'être à la tête du mouvement artistique, d'exercer par sa supériorité une influence sur la fabrication privée et de produire un rayonnement favorable à l'industrie française. La manufacture doit être enfin un conservatoire où le goût du public doit s'alimenter et trouver les plus beaux types de l'art céramique[1]. »

Enfin, comment oublier, dans cette rapide esquisse, de rappeler avec fermeté que le principe de la subvention des théâtres doit être également défendu par des raisons supérieures qui, loin de perdre à l'avénement de la démocratie, nous semblent au contraire y puiser plus de force ? Plus il faut compter avec les besoins de la masse populaire, plus on doit chercher à faire que les instincts de curiosité

[1] Rapport de M. Duc (inséré au *Journal officiel*, 11 mai 1875). M. Mérimée, dans un rapport sur Sèvres, énonçait aussi des considérations que je reproduis parce que l'idée qu'elles expriment n'a rien perdu de sa vérité. Il ne faut, lorsqu'il s'agit des encouragements donnés par l'État et des établissements qui font eux-mêmes partie intégrante du luxe public, négliger aucune occasion de relever la prépondérance de l'art. Il s'agit ici de l'alliance nécessaire de l'art et de la science. « La supériorité des artistes attachés à la manufacture ci-devant royale était due principalement à ce que, élevés pour ainsi dire dans cet établissement, formés par une lente succession de travaux gradués et en contact continuel avec les chimistes chargés des manipulations, ils acquéraient la connaissance pratique et complète des ressources et des difficultés de l'art auquel ils s'étaient voués. Il faut que les relations soient continuelles et intimes entre les peintres et les chimistes. Les premiers doivent préciser leurs besoins, les seconds diriger leurs recherches pour y satisfaire. A Sèvres, bien des expériences n'ont réussi que parce qu'elles sont faites en commun. Il faut une alliance étroite entre l'art et la science et on a vu ses heureux résultats ; mais, il est impossible de ne pas le reconnaître, c'est à la peinture que la manufacture de Sèvres a dû sa célébrité, et on doit accorder la plus large protection aux artistes qui s'y dévouent. »

banale et brutale ne soient pas seuls satisfaits chez elle, plus elle doit être mise en présence de ce qui peut élever son âme, l'arracher à la vulgarité des idées et des sentiments. Le théâtre a fait partie du luxe public dans toutes les démocraties, et j'ai exposé à cet égard quelles avaient été les idées de la Révolution française. Les erreurs qu'elle a pu commettre ne sauraient infirmer les vérités qu'elle a entrevues ou proclamées. Un petit nombre de théâtres doivent être subventionnés, et nous avouons ne pas comprendre qu'on subventionne des scènes qui ne s'adressent à rien d'élevé et dont on cherche en vain l'utilité. Mais celles qu'on subventionne doivent être l'objet de munificences assez larges pour ne pas rendre un tel secours dérisoire. Autrement que fait un législateur qui se croit économe et bien avisé? Il manque le but, et il est à croire que les entreprises théâtrales iront chercher dans un aliment moins choisi donné en pâture au public le supplément des bénéfices qui leur manquent. On a contesté ce principe des subventions mêmes pour notre grande scène nationale si profondément littéraire, où le génie dramatique de nos plus grands poëtes a trouvé sinon des héritiers, du moins de brillants successeurs. Et où trouvera-t-on pourtant dans l'Europe entière, et peut-être dans toute l'histoire, des traditions comparables pour la perfection du jeu et du débit dans la représentation des œuvres théâtrales? Mais il est une autre dépense de luxe public qui touche les théâtres qu'on a bien plus vivement contestée. — Quoi! dira-t-on, allez-vous donc prendre la défense de l'Opéra? — Nous n'avons nulle envie de nous

faire l'avocat de certains excès de luxe qui se montrent dans une décoration trop surchargée ou dans les manifestations d'un art trop voluptueux. Mais pourquoi renoncer à défendre l'idée plus haute, l'idée du beau qui se produit sur une scène incomparable ? Oui, refusons tout encouragement, si ce n'est que pure affaire de plaisirs et de frivoles dissipations, de danses et de toilettes. Mais il s'agit de mieux que cela, c'est-à-dire de la plus haute expression qu'ait jamais reçue le génie lyrique. « Voyez vous-mêmes, disait-on naguère avec éloquence dans une Chambre française [1], en réponse au refus qu'on proposait de faire de toute subvention à l'avenir, voyez vous-mêmes cet ensemble qui commence par la symphonie, à vos pieds, dans l'orchestre, avec les ressources infinies de l'instrumentation moderne ; puis le poëme, conception chevaleresque, historique, religieuse, passionnée, où l'humanité palpite, où se déroule, plus saisissante, telle page dramatique des annales de la France. Avec le poëme, écoutez le chant, c'est-à-dire l'âme qui vibre, le chant, cet art divin que nous ont appris les Italiens. Car, ces Italiens, qu'on attaquait tout à l'heure, nous ont enseigné et nous rappellent sans cesse comment il faut faire chanter, faire valoir la voix humaine, ce que c'est qu'écrire pour la voix humaine, car écrire pour la voix est un art tout différent de l'art d'écrire pour l'orchestre. Mais qu'allais-je faire ? le théâtre italien a été défendu jadis, à cette tribune [2], par

[1] M. Beulé.

[2] Berryer, de même que Chateaubriand, avait défendu sous la Restauration les subventions théâtrales.

une trop puissante et trop illustre voix, pour que je ne vous laisse pas sous son impression, et que j'ose repasser sur ses traces. A la suite du chant, qu'entendez-vous encore? Non-seulement des virtuoses admirables, des acteurs dont le jeu est pathétique et complet, mais les chœurs, foule retentissante qui contribue à représenter l'histoire, à exprimer la vie des cités, des camps, des cloîtres, des palais, armée de l'art qui semble sortie des âges avec les costumes, les armes, les formes, du temps passé. Neuf cents personnes vivent à l'Opéra pour exprimer ce grand poëme en action et reparaître comme un peuple qui se transforme et se multiplie. Vient ensuite l'effort de tous les arts qui prêtent leur concours à la musique, s'en font les serviteurs et ne veulent par leur prestige qu'ajouter à son propre prestige : l'architecture dans les décors, la peinture, par les inventions les plus hardies, les effets de perspective les plus savants, les jeux de lumière les plus propres à transformer l'illusion en réalité, la sculpture, l'art des costumes, tous les arts payent leur tribut à l'art musical qui, ce jour-là, prime, commande et règne en souverain. »

Voilà pourquoi, malgré la tentation que nous pourrions en avoir parfois comme moraliste, nous ne proscrirons pas cette forme souvent suspectée du luxe public. Elle peut flatter des passions inférieures, mais rien ne l'y oblige, et elle a rendu, elle rend d'immenses services au grand art sous la forme divine de l'harmonie accompagnée par tout ce qui peut se réunir pour composer un spectacle prodigieux. Un grand Opéra populaire, moins parfait sans doute et moins coûteux, mais gran-

diose aussi, et qui unirait une imposante mise en scène à une musique faite pour réveiller des sentiments tout différents de ceux que chantent les personnages de Quinault ou de tel autre écrivain lyrique, un tel opéra n'aurait-il pas, dans l'ordre d'idées où l'on se place ici, les avantages de notre Opéra tout aristocratique sans en présenter les inconvénients moraux et le faste parfois un peu frivole?

On comprendra que nous ne prétendions pas épuiser ce vaste sujet du luxe public sous toutes ses faces et moins encore dans les détails d'organisation qu'il comporte. L'histoire que nous en avons présentée suffirait seule pour en montrer et les abus féconds en déplorables conséquences, et l'utilité proclamée par tous les politiques, comme pour apprendre à en fixer les règles et les principes généraux. Nous engagerions la démocratie, si notre voix pouvait arriver jusqu'à elle et avait quelque chance de se faire écouter de ceux qui la dirigent, à éviter les folles dépenses où sont tombées si souvent et à leur grand préjudice d'autres formes de gouvernement et les démocraties elles-mêmes; mais, quant à renoncer au luxe public, si elle était tentée d'obéir aux docteurs qui ne voient là qu'une dépense stérile sans en apercevoir les profits matériels et moraux, nous lui dirions qu'elle doit se garder de cette fausse économie et de cette politique à contre-temps. Marchons dans les voies de la civilisation, et que l'État, j'entends l'État contrôlé des nations libres, nous aide à y avancer d'un pas ferme! N'invoquons plus, même contre le mauvais luxe, ces arguments rétrogrades qui demandent l'impossible en con-

viant les sociétés modernes à un idéal de vie patriarcale ou à des règlements de police préventive abrogés sans retour. A l'immense péril des excès de luxe et des vices qui les accompagnent opposons une éducation sérieuse et mâle. Que l'expérience historique si souvent répétée à nos dépens nous empêche de ressembler à ces enfants toujours punis, et toujours prêts à retomber dans les mêmes fautes.

Mais ce n'est pas seulement en apprenant où est le mal qu'on s'en corrige. L'homme ne s'amende qu'imparfaitement par des préceptes négatifs. Il veut vivre, aimer, être heureux. Vous lui ôtez les biens trompeurs, donnez-lui à la place les biens réels et solides. Combattez le luxe qui rend égoïste par des forces vives comme l'amour du bien, l'amour du beau, l'idée divine, le dévouement à l'humanité. Je n'ai pas craint d'y ajouter le grand luxe public avec ses nobles spectacles, ses enseignements féconds, ses émotions généreuses. Élevez donc la sphère du beau comme celle du bien. Invitez cette masse, qui vit dans les préoccupations étroites du labeur quotidien et du bien-être matériel, à participer à ces nobles jouissances qui élargissent pour tous le cercle de la civilisation véritable. A ces conditions les enseignements de l'histoire n'auront pas été inutiles aux générations qui s'élèvent, et c'est à bon droit que, devenues plus éclairées et plus morales, elles pourront dire avec une bonne conscience et un légitime orgueil : « Nous valons mieux que nos ancêtres. »

FIN DU VOLUME QUATRIÈME ET DERNIER

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATRIÈME

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Chapitre I. — Le Luxe moderne. 1

— II. — Le Luxe en France au commencement du dix-septième siècle. — Introduction de l'industrie de la soie et progrès général des conditions. . . 5

— III. — Paris sous Louis XIII. 38

— IV. — Le Luxe sous la monarchie de Louis XIV. — La minorité. 67

— V. — Suite de la monarchie de Louis XIV. — Luxe royal des bâtiments. 95

— VI. — Prodigalités. — Fêtes et favorites. 116

— VII. — Suite de la monarchie de Louis XIV. — La noblesse et la bourgeoisie. 150

— VIII. — Le luxe utile sous Louis XIV. — Les arts et l'industrie. 165

— IX. — Une croisade contre les abus de la parure au dix-septième siècle. 179

— X. — Un grand centre de luxe au dix-septième siècle : l'Espagne. 208

LIVRE II

LE LUXE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Chapitre I. — La classe riche au dix-huitième siècle. — La Régence. 242

— II. — L'agiotage et les folles dépenses. — Le Luxe niveleur. 256

Chapitre III. — Les progrès de l'aisance et l'application des arts la vie privée au dix-septième siècle. 272
— IV. — Altération des mœurs publiques par les jouissances privées (1757-1775). 304
— V. — Les dépenses de cour à la fin de la monarchie. . 319
— VI. — Les controverses sur le Luxe au dix-huitième siècle. 348
— VII. — Le faste funéraire. 412
— VIII. — Influence du luxe français sur les nations étrangères. 421

LIVRE III

LE LUXE ET LA RÉVOLUTION

Chapitre I. — La question du Luxe et le luxe privé. 443
— II. — Le Luxe public et la Révolution. — Le Vandalisme. 501
— III. — Les fondations et les essais de réforme. — Les fêtes nationales. 533

LIVRE IV

PERIODE ULTÉRIEURE A LA RÉVOLUTION
CONCLUSIONS

Chapitre I. — Le Luxe dans ses développements extérieurs en France depuis le commencement de ce siècle. . 579
— II. — Le Luxe chez les nations étrangères à l'époque présente 611
— III. — Caractères et tendances morales du luxe de notre temps 650
— IV. — Les réformes du luxe privé. — Les impôts sur les consommations du luxe et les superfluités. . . 681
— V. — Les réformes du luxe public. 691

INDEX ALPHABÉTIQUE

DU TOME IV DE L'HISTOIRE DU LUXE

A

ACADÉMIES. — Considérées dans leurs rapports avec le luxe public, Académie royale de peinture et de sculpture, p. 168; — les Académies et l'Académie des beaux-arts pendant la Révolution, p. 514, 548-551.

AGUESSEAU (d'). — Ses *Mercuriales* contre le luxe, p. 191; — ses idées sur le luxe en général, p. 409.

ALLEMAGNE. — Nature et lacunes de son luxe au dix-huitième siècle, p. 425-426, 428-435; — le luxe contemporain en Allemagne, p. 635-637.

ANGLETERRE. — Décoration de ses jardins, p. 296-301; — son genre de luxe censuré par Caraccioli, p. 427; — développement qu'il prend au dix-huitième siècle, p. 435-441; — son luxe à l'époque présente, caractère de ce luxe, et objets qui y contribuent, p. 611-616; — son rôle aux expositions de l'industrie; ses efforts pour arriver au goût dans le luxe, et son Musée de South-Kensington, p. 617-620; les consommations du mauvais superflu dans le peuple, p. 620-622; — ses impôts sur le luxe, p. 622-623.

ARGENSON (d'). — Ses *Mémoires*, cités p. 274, 409-411.

ARGENTERIE. V. Orfèvrerie. — Consommation qui s'en fait chez les différents peuples pour le luxe, p, 655-656.

ARMÉE (Luxe dans l'). — Sous Louis XIV, p. 151-152; — affaiblissement des mœurs militaires par le luxe, p. 316-317.

ARNETH (M. d'). — *Correspondance de Marie-Antoinette*, plusieurs fois citée, V. Geffroy; V. Marie-Antoinette.

ARTS et encouragements aux arts; — sous Louis XIII, p. 53-57; — sous Louis XIV, p. 163-175; — arts appliqués à la vie privée, 175-177; — sous Louis XV, p. 275-283; — sous Louis XVI, p. 285-290; — tradition des goûts d'art en France, p. 305-306; — destruction des objets d'art pendant la Révolution (V. *Vandalisme*); — les arts considérés comme moyen d'éducation nationale (V. *Musées*, *Musique*, etc.); — encouragements donnés aux arts et aux artistes par la Révolution,

p. 544-554; — en Angleterre, p. 619-620; — raisons de maintenir ces encouragements dans notre société démocratique et sous quelles formes, p. 707-724.

AUBERTIN (M. Ch.). — Son livre : l'*Esprit public au dix-huitième siècle*, cité p. 316.

AULNOY (la comtesse d'). — Ses *Mémoires sur la cour d'Espagne*, cités p. 215 et *seq*.

AUTRICHE. — Restes de luxe féodal, p. 638-639; — transformation de ses villes; Vienne, p. 638-640; — son genre de luxe aux expositions de l'industrie, p. 641-642.

B

BACON. — Son luxe et sa vénalité, p. 436-437.

BANDES NOIRES. — Leur rôle dans la destruction des objets du luxe du moyen âge, p. 531.

BARRÈRE. — Ce qu'il dit des riches, p. 448.

BASSOMPIERRE. — Cité sur le luxe sous Henri IV, p. 14.

BERRYER (M.). — Défend les subventions théâtrales, p. 721.

BEULÉ (M.). — Défend les subventions théâtrales; — ce qu'il dit pour défendre l'Opéra, p. 721-722.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES. — Considérées comme partie du luxe public; — ravages qu'elles ont subis, p. 520-528; — celles de Paris ouvertes ou accrues par la Convention, p. 538.

BLANC (M. Charles). — Cité sur Le Nôtre, p. 111; — sur les jardins, p. 299; — ses observations sur le costume au temps du premier empire, p. 589.

BLANC (M. Louis). — Son *Histoire de la Révolution*, citée p. 469, 502.

BLOCK (M. Maurice). — Cité sur le luxe aux États-Unis, p. 627-628.

BOILEAU. — Censeur du luxe des femmes, p. 192.

BOILEAU (l'abbé). — Livre qu'on lui attribue : *De l'Abus des nudités de la gorge*, etc., p. 207.

BOSSUET. — Ses censures du luxe sous Louis XIV, p. 181-182, 206.

BOUCHER. — Son œuvre décorative, p. 279-280.

BOURDALOUE. — Ses censures du luxe, p. 183.

BRISSOT. — Ses attaques contre la propriété, p. 454.

BRONZES d'art — Sous Louis XVI, p. 287; — aux expositions de l'industrie, p. 602-603.

BROSSES (le président de) — Cité sur la manière d'entendre le luxe en Italie, p. 304; — sur le cabinet du grand-duc de Florence, p. 305.

BUTEL-DUMONT. — Sa *Théorie du luxe*, analysée et appréciée, p. 303-400.

C

Caillet. — Son livre de l'administration sous le cardinal de Richelieu, cité p. 54.
Camp (M. Maxime du). — Cité sur Paris, p. 675.
Campan (Madame). — Ses *Mémoires*, cités sur Marie-Antoinette et la cour, p. 290, 336, 337, 339, 340.
Caraccioli (le marquis). — Son livre : *Paris, le modèle des nations étrangères*, p. 422-429.
Caylus (M. de). — Considéré comme amateur et collectionneur, p. 305-306.
Censure du luxe. — Sous Louis XIV, par les écrivains sacrés et profanes, p. 179-207 ; — V. tout le chapitre sur les *Controverses sur le luxe au dix-huitième siècle*.
Challamel (M. Augustin). — Cité p. 312-313.
Champagne (Philippe de). — Sa part dans les arts décoratifs, p. 55.
Chateaubriand. — Défend les subventions théâtrales, p. 721.
Chénier (Marie-Joseph). — Ses idées et ses rapports sur le luxe public ; — part qu'il prend à l'organisation des fêtes nationales, p. 541-542 ; — sa motion sur les théâtres, p. 556-557 ; — objet qu'il assigne aux fêtes publiques, dans son Rapport du 15 brumaire an II, p. 559-560 ; — jugement final qu'il porte sur les fêtes révolutionnaires, p. 576.
Chéruel (M.). — Cité sur N. Fouquet, p. 77.
Cheveux (Faux). — p. 653-654.
Clément (P.). — Son *Histoire de Colbert*, citée p. 75 ; — à propos de la construction de Versailles, p. 86 ; — sur les dépenses de Versailles, p. 106-108 ; — sur les dépenses des autres constructions, p. 115 ; son livre sur *Madame de Montespan et Louis XIV*, cité p. 151 ; — à propos du jeu de la cour ; — son livre : *La Police sous Louis XIV*, cité p. 206.
Clodion. — Son œuvre décorative, p. 288.
Coiffure. — Sous Louis XIV, p. 199-204 ; — à l'époque de Marie-Antoinette, p. 289-291.
Colbert. — Sa lutte contre N. Fouquet, p. 79-80 ; — blâme la construction de Versailles, p. 96 ; — ses théories d'économie dans les dépenses, p. 120-121 ; — complaisant pour Louis XIV, au début de sa faveur ; prépare les cadeaux à madame de Montespan, p. 129 ; — ses représentations courageuses sur les excès fastueux, p. 140-143.
Comptes de dépenses. — Des rois ; — comptes de dépenses de Louis XIV et de sa cour en 1715, p. 137-150
Condé. — Son luxe, p. 152-154.

Costume. — Sous Henri IV, p. 12-13, 21-22 ; — sous Louis XIII, p. 49-53 ; sous la Régence, p. 351-252 ; — sous Louis XV, p. 282 ; — sous Louis XVI, p. 289, 292 ; — à la cour de Marie-Antoinette, p. 358 ; — pendant la Révolution, p. 482-485 ; — sous le Directoire, p. 489-491 ; — sous le Consulat et l'Empire, p. 583-586 ; — sous la Restauration, p. 588 ; — sous la Monarchie de 1830, p. 589.

Cour (Dépenses de). — V. Comptes de dépenses, fêtes, maison du roi, et les noms des souverains.

Cousin (Victor). — Son jugement sur l'époque Louis XIII, p. 39 ; — sur Philippe de Champagne, p. 55 ; — sur les œuvres funéraires des grands sculpteurs du dix-septième siècle, p. 415.

Coustou (Nicolas). — Travaille pour le luxe, p. 279 ; — le tombeau du dauphin, fils de Louis XV, par Guillaume Coustou, neveu du précédent, p. 417.

Coysevox. — Comment travaille pour le luxe décoratif, p. 279.

Cristaux de luxe, aux expositions de l'industrie, p. 606 ; — V. aussi *Glaces*.

Cuvillier-Fleury (M.). — Ses lettres sur l'Espagne, citées sur le luxe dans ce pays, p. 645-646.

D

Dangeau. — Ses *Mémoires* cités sur les travaux de Versailles, p. 101 ; — sur madame de Montespan, p. 139.

David (Émeric). — Cité p. 289.

David (Louis). — Ses idées sur les arts comme moyen d'éducation nationale, p. 536 ; — influence sur les costume et l'ameublement, p. 584-585.

Davilliers (M.). — Son livre : *Orfévrerie et arts décoratifs en Espagne*, cité p. 217.

Deguerle. — Son *Éloge des perruques*.

Delille. — Idées qu'il exprime dans sa préface de son poëme des *Jardins* sur ce genre de décoration, p. 293-295 ; — sur l'abandon des anciens costumes, p. 311 ; — sa *Satire* sur le luxe, p. 376.

Dépopulation. — Causée par l'amour du luxe et des aises, p. 658-662.

Desmoulins (Camille). — Attaque le luxe de Bailly, p. 447 ; — défend dans le *Vieux Cordelier* la cause du luxe, de l'élégance et des arts dans les républiques, p. 462-466 ; — ses goûts raffinés et sensuels, p. 474-475.

Despois (E.). — Son livre sur le *Vandalisme révolutionnaire*, p. 502-503.

Diamants et pierres précieuses. — Le diamant et son rôle en lui-même et

aux expositions de l'industrie, p. 595-597; — valeurs qu'il représente et industries qu'il entretient, p. 599; — superstitions qui s'y rattachaient, p. 599-600.

Directoire (Luxe et mœurs sous le), p. 486-492.

Domesticité (Luxe de). — En Espagne, p. 226-228.

Duc (M.). — Son rapport sur la manufacture de Sèvres, p. 719.

Du Deffand (Madame). — Citée sur le jeu des gentilhommes, p. 313-314.

Dupin (M. le procureur général). — Attaque le luxe devant le Sénat sous le second Empire, p. 657.

E

Escurial (L'), p. 234-237.

Espagne (Luxe en). — A l'époque de Louis XIV, p. 208, 241. (V. les mots différents qui s'y rapportent dans l'Index). Luxe actuel, p. 644, 647.

Estrées (Gabrielle d'). — Son luxe et ses dépenses, p. 12, 13.

États-Unis (Luxe privé et public aux), p. 623, 633.

Étiquette. — Dans le luxe, sous Louis XIV, p. 87; — à la cour d'Espagne, p. 217, 226.

Expositions de l'industrie. — Rôle qu'elles ont joué et jouent relativement au luxe sous le Consulat, p. 584; — jugées relativement à leur effet sur le développement du luxe, p. 591, 594; — rôle qu'y jouent les différentes nations modernes, indiqué à l'Index au nom de ces nations.

F

Fable des abeilles. — Apologie du luxe par Mandeville, analysée et appréciée, p. 350, 360.

Feillet (A). — Son livre : *La Misère au temps de la Fronde*, cité p. 66.

Fénelon. — Ses censures du luxe sous Louis XIV, p. 185, 186.

Ferguson. — Opinions qu'il exprime sur le luxe dans son *Essai sur l'histoire de la Société civile*, p. 373, 375.

Fêtes. — Royales, publiques, nationales. — Fêtes sous Louis XIV, p. 121, 125; — espagnoles sous Charles II, p. 238, 241; — Fêtes sous Louis XVI et Marie-Antoinette, p. 338, 339; — sous la Révolution, p. 557; — Idée qu'elle se forme des fêtes publiques, p. 558, 559; — de la Fédération, p. 560; — des morts du 10 août, p. 561; — des 21 janvier, 31 mai, p. 562; — de Marat, p. 562, 563; — plan d'une fête révolutionnaire par Merlin de Thionville, p. 563, 564; — fêtes

religieuses de la Révolution, p. 564 ; — fête de la Raison, p. 565, 567 ; — de l'Être suprême, p. 567, 571 ; — fêtes du *Décadi*, de l'*Opinion*, *Sans-Culottides*, etc., p. 571, 575 ; — culte des *Théophilantropes*, p. 575 ; — fêtes sous le Directoire, p. 576 ; — fêtes sous le Consulat et au commencement de l'Empire, p. 581, 584 ; — importance qu'elles ont encore, mais moindre que dans l'antiquité, pourquoi ? et réformes qu'elles comportent, p. 691, 705.

FILLION (M.). — Son *Art de la faïence chez les Poitevins*, cité à propos des faïences d'Oiron, p. 135.

FORBONNAIS. — Ses *Recherches sur les finances*, citées sur Sully, p. 17.

FORTOUL. — Son livre *Faste de Versailles*, cité p. 110.

FOUQUET (Nicolas). — Son luxe précède celui de Louis XIV ; décrit, p. 74. 80.

FRANKLIN. — Ses *Réflexions sur le luxe*, appréciées, p. 401, 402.

FUNÉRAIRE (Luxe). — Au dix-septième et au dix-huitième siècle, p. 412, 420 ; — à l'époque de la Révolution et du Directoire et de notre temps, p. 492, 499. — Voir aussi Vandalisme pour la destruction des Tombeaux.

G

GAILLARDIN (M. C.). — Son *Histoire du règne de Louis XIV*, citée p. 70, 113.

GEFFROY (M.). — Cité sur Marie-Antoinette et son temps, p. 289, 337, 339, 341, 343 ; sur Gustave III, p. 424-425.

GIRARDIN. — Sa part dans les œuvres décoratives funéraires, p. 414.

GLACES. — Aux expositions de l'industrie, p. 606-607.

GRÉGOIRE (l'abbé). — Les rapports à la Convention sur le Vandalisme, destruction des objets d'art en province et dans les bibliothèques publiques. Son premier rapport sur le *Vandalisme*, p. 513 ; — ce qu'il dit des destructions d'objets d'arts dans son Rapport du 14 fructidor an III, p. 517, 521 ; — sur les bibliothèques, p. 521, 524 ; — son *Histoire des Sectes*, citée, à propos des *Fêtes révolutionnaires*, p. 566, 574.

GUIZOT. — Comment juge Louis XIV, p. 147. — Sur l'Angleterre au dix-septième siècle, p. 435 ; — sur la cour de Charles Ier, p. 438.

GUSTAVE III. — Introduit à la cour de Suède un luxe élégant, p. 424.

H

HELVÉTIUS. — Ses opinions favorables au luxe dans son livre : *De l'Homme*, p. 363-364.

HENRI IV. — Protection qu'il accorde à l'industrie de la soie et ses opinions sur le luxe ; — dépenses pour ses maîtresses ; — économies réalisées sous son règne ; — embellissements de Paris ; — diverses industries encouragées, de la p. 5 à la p. 33.

HOLLANDE. — Nature et lacunes de son luxe au dix-huitième siècle, p. 423-424.

HOUSSAYE (M. Arsène). — Cité, sur Boucher, p. 280 ; — Opinion qu'i exprime sur le rôle des arts dans l'éducation populaire, p. 713-714.

HUME (David). — Son *Essai sur le luxe*, apprécié p. 384, 389 ; — Son *Histoire d'Angleterre* citée, p. 437.

I

IMPÔTS SUR LE LUXE. — En Angleterre, p. 622-623 ; — aux États-Unis, p. 632-633 ; — comparés aux impôts sur le luxe, p. 685-686 ; — impôts somptuaires examinés, p. 686, 690.

ITALIE. — Manière dont le luxe y est entendu au dix-huitième siècle, p.304-305 ; — critique de ce luxe par Caraccioli, p. 427-428 ; — luxe actuel dans les expositions de l'industrie, p. 648-649.

J

JACQUEMART (M. A.). — Son *Histoire du Mobilier*, citée, p. 284, 287.

JARDINS (Art et luxe des). — Au dix-huitième siècle, p. 293, 303.

JEU. — Pendant la minorité de Louis XIV, p. 73 ; — de Mme de Montespan, p. 131-132 ; — de la noblesse sous Louis XIV, p. 155, 157 ; — au dix-huitième siècle, p. 313-314 ; — à la cour de Marie-Antoinette, p. 342-343.

L

LABOULAYE (M. E.). — Cité sur les lois somptuaires aux États-Unis, p. 626.

LA BRUYÈRE. — Ses censures du luxe sous Louis XIV parfois hors de mesure, p. 189-190.

LACORDAIRE (M. R. de). Son livre sur les tapissseries des Gobelins, cité p. 56.

LACROIX (M. Paul). — Cité p. 281-282.

LAFFEMAS (Barthelemy de). — Son rôle dans l'introduction de la soie, p. 6, 9, 29-30.

LAFFEMAS (Isaac). — Éloge qu'il fait de Paris sous Henri IV, p. 33.

La Harpe. — Demande la suppression des armoiries royales de la Bibliothèque, p. 527.

Lakanal. — Services qu'il rend pour la préservation des objets d'arts, p. 510-511.

Lamartine (M. de). — Ce qu'il dit, dans son *Histoire des Girondins*, de la vie de luxe et de plaisir de quelques Montagnards.

La Rue (le P. de). — Ses censures du luxe, p. 183-184.

Laugel (M. Aug.). — Son livre sur l'*Angleterre politique et sociale*, cité à propos du luxe anglais, p. 616.

Law. — Son rôle dans l'agiotage et dans le luxe, p. 256, 271.

Lebrun (Charles). — Son rôle dans les arts décoratifs, sous Louis XIII, p. 46; — sous Louis XIV, p. 102, 168, 170.

Lemontey. — Cité sur les travaux de Versailles, p. 100; — comment il juge le changement de vie de Louis XIV, p. 149; — sur la régence, p. 246, 299; — sur les soirées données après la Terreur, p. 490; — sur le retour au luxe funéraires sous le Directoire, p. 495.

Lenoir (Alexandre). — Services qu'il rend pour la conservation des monuments du luxe public et des arts, p. 509-510; — part qu'il prend au musée des monuments français, et son livre : *Description historique et chronologique des monuments de sculpture*, p. 538-539.

Lerme (Le duc de). – Son faste, p. 211, 215.

Le Roi (M.) — Son ouvrage sur Versailles, cité, p. 150; — ses *Curiosités historiques*, citées p. 326, 327, 328.

L'Estoile. — Cité sur le luxe sous Henri IV, p. 14.

Lesueur (Eustache). — Part qu'il prend aux arts décoratifs dans les églises et dans les hôtels particuliers, p. 44, 47.

Logement (Luxe du). — Sous Henri IV, p. 32; — sous Louis XIII, p. 44-45; p. 53, 57. — V. *Mobilier*.

Lois somptuaires. — Sous Louis XIII, p. 64, 66; — sous Louis XIV, p. 190, 197-198; — édit de Silhouette, p. 315.

Louis XIII (Luxe sous),p. 38, 57; — lois somptuaires, p. 64, 66.

Louis XIV. — Luxe sous la minorité de Louis XIV, p. 67, 74; — son influence personnelle sur le luxe de son temps, p. 81, 92; — son luxe de bâtiments, p. 93, 115; — sa justification des grandes dépenses chez un roi, p. 116, 120; — ses réformes et ses projets d'économie, p. 143-144; — luxe des arts et industries de luxe sous son règne, p. 163, 178.

Louis XV. — Sa cour, ses *menus*, ses diverses dépenses, p. 320, 329.

Louis XVI. — Sa cour, sa maison, ses menus, etc., p. 329, 336.

Louvois. — Moyen qu'il emploie pour hâter les travaux, p. 98; — son goût pour le luxe et son manque de goût réel pour les beaux-arts, p. 121.

M

MADRID. — Luxe et saleté de cette ville au dix-septième siècle, p. 228-229 ; — ses églises, p. 233-234.

MAINTENON (Mme de). — Ses réformes et ses censures du luxe, p. 188-189.

MAISON DU ROI. — Sous Louis XIV, p. 137, 147 ; — sous Louis XV, p. 319 ; 324 ; — sous Louis XVI, p. 329, 335.

MANGIN (M. Arthur). — Son livre sur les *Jardins*, p. 298.

MARAT. — Ses diatribes contre le luxe des riches, p. 457, 459 ; — scène qu'il fait à une soirée de Talma où assiste Dumouriez, p. 472-474.

MARIE-ANTOINETTE. — Ses dépenses de luxe, et son influences sur le modes, p. 335, 345.

MARTIN (M. Henri). — Son *Histoire de France*, citée sur Versailles, p. 102, 106 ; — sur les arts sous Louis XIV, p. 168.

MAZARIN. — Son luxe, p. 69, 71 ; — introduit l'*Opéra* en France, p. 72.

MÉDICIS (Marie de). — Contribue aux embellissements de Paris, p. 40, 43.

MELON. — Ses idées sur le luxe dans son *Essai politique sur le commerce*, p. 379, 384.

MICHELET. — Cité sur la Régence, p. 249 ; — sur les cafés, p. 312 ; — Sur les fêtes nationales de la Révolution, p. S72.

MIGNET (M.). — Sa *Notice historique* sur Lakanal, citée p. 511 ; — sur la renaissance du luxe à l'époque du Directoire, p. 486-487.

MIRABEAU. (le marquis de). — Cité sur le luxe de la noblesse de province, p. 309, 311 ; — ses idées sur le luxe en général, p. 390, 393.

MIRABEAU. — Sa vie de luxe et ses dettes, p. 470-472.

MOBILIER. — Sous Louis XIII, p. 174, 177 (V. en outre les mots *Versailles*, *Claude Perrault*, etc.). — Sous Louis XV, p. 283, 285 ; — sous Louis XVI, p. 285, 289 ; — sous le Directoire, p. 488, 490 ; — — sous l'Empire, p. 585, 587 ; — sous la Restauration et la monarchie de 1830, p. 588, 591.

MOLIÈRE. — Censeur des modes luxueuses, p. 196-197.

MONTALEMBERT (M. de). — Parallèle qu'il fait entre le présent et le passé, et préférence qu'il donne à notre société, p. 670-671.

MONTCHRESTIEN DE WATTEVILLE. — Son *Traité d'économie politique* ; jugement qu'il porte sur le luxe en général, et en particulier sur le luxe public du temps de Henri IV, p. 33, 37.

MONTESPAN (Mme de). — Son luxe et son rôle dans le luxe, p. 126, 136.

MONTESQUIEU. — Cité sur le luxe anglais, p. 611-612 ; — sur l'excès des travaux de luxe, p. 703.

MONTHYON (M. de). — Son livre de l'*Influence de l'esprit sur la moralité des peuples*, examiné dans ses rapports avec les impôts somptuaires, p. 686, 690.

MOTTEVILLE (Mme de). — Ses *Mémoires*, cités p. 72-73.

MUSÉES. — Musée du Louvre, ouvert par la Convention, p. 537 ; — musée des monuments historiques, p. 538-539 ; — trop faible budget actuel, p. 717.

MUSIQUE. — Comme partie du luxe public, p. 541-542 ; — fondation du *Conservatoire*, p. 543.

N

NADAULT DE BUFFON (M.). — Ses livres : *Notre ennemi le luxe; Les Temps nouveaux*, p. 657-658.

NOBLESSE. — Son luxe en France sous Louis XIV, p. 150, 157 ; — espagnole, son faste et sa lésinerie, p. 211 ; — en Italie, p. 304-305 ; — en France, à l'époque de Law, p. 260, 265 ; — de province au dix-huitième siècle, p. 307, 312.

O

OLIVIER DE SERRES. — Son rôle dans l'introduction de l'industrie de la soie, p. 8, 9, 10, 27, 30.

OPÉRA. — Créé en France par Mazarin, p. 72 ; — raisons actuelles de subventionner ce grand théâtre, p. 720, 722.

ORFÉVRERIE. — *passim*, à propos du Mobilier ; — sous Louis XV, p. 280, 282 ; — son rôle aux expositions de l'industrie ; — ses transformations, p. 601, 602 ; — anglaise, p. 618, 619.

P

PALATINE (la princesse). — Ses plaintes contre la corruption et le luxe sous Louis XIV, p. 205 ; — sous la Régence, p. 250.

PAPILLON DE LA FERTÉ. — Son rapport manuscrit sur la gestion des *menus* depuis 1762 jusqu'à 1776, cité p. 321, 322, 323.

PARIEU (M. E. de). — Son *Histoire des impôts sur la propriété et le revenu* et son *Traité des impôts*, cités p. 623.

PARIS. — Ses embellissements sous Henri IV, p. 32, 33 ; — sous Louis XIII p. 38, 49 ; — vie d'élégance et de luxe et ses développements, p. 49

57 ; — peinture enthousiaste qui en est faite par un bourgeois, p. 57, 61 ; — ses imperfections physiques et morales à la même époque, p 61, 69 ; — sous le second Empire, p. 651, 655 ; — ses consommations de luxe aujourd'hui, p. 653, 656.

PASCAL. — Sa censure du luxe dans les *Provinciales*, p. 186, 187.

PERRAULT (Charles). — Cité sur l'ameublement des palais, p. 113, 114.

PERRENS (M.). — Cité, p. 212.

PIGALLE. — Ses œuvres funéraires décoratives, p. 416, 418.

PLUQUET (l'abbé). — Son *Traité du luxe*, analysé p. 571, 573.

POIRSON (M.). — Son *Histoire du règne de Henri IV*, citée p. 12, 32 ; — sur les dépenses du roi, sur les beaux-arts sous Henri IV.

POMPADOUR (Mme de). — Son règne et ses dépenses, p. 523, 529.

PONSARD (M.). — Pièces de son théâtre dans lesquelles le luxe contemporain est combattu, p. 657.

PORCELAINE. — A propos de Trianon, p. 109, et *passim*, sous Louis XIV, à propos du Mobilier ; — sous Louis XV et Louis XVI, p. 282, 288 (V. aussi *Mme de Pompadour*) ; — aux expositions de l'industrie, p. 608, 609 ; — manufacture de porcelaine de Sèvres, p. 718, 719.

POUSSIN (Nicolas). — Prend part aux œuvres décoratives, p. 44, 55, 56.

PRUSSE. — Progrès de son luxe au dix-huitième siècle, p. 428, 434 ; — pour le luxe actuel (V. *Allemagne*).

Q

QUATREMÈRE DE QUINCY. — Cité sur les *tombeaux*, p. 413 ; — Ses idées sur l'Académie de peinture et son plan d'encouragement, dans ses *Considérations sur les arts du dessin*, p. 550, 551.

QUICHERAT (M. J.). — Cité sur le costume, p. 198, 251.

R

RABAUT-SAINT-ÉTIENNE. — Ses idées contre le luxe des conditions et le luxe, p. 454, 455.

RAMBOUILLET (marquise de), p. 49, 53.

RAVAISSON (M. Félix). — Son opinion sur le rôle de l'art dans l'éducation populaire, p. 710, 713.

RÉGENCE. — Appréciée, p. 243, 252.

RÉGENT (le diamant le), p. 253, 255.

RÉMUSAT (M. de). — Sa *Vie de Bacon*, citée p. 437.

RÉMUSAT (Mme de). — Ses *Mémoires* cités à propos de la renaissance du luxe sous le Consulat et au commencement de l'Empire, p. 582, 584.

Ribbe (M. de). — Son livre : *Les familles avant la Révolution*, cité p. 309.
Richelieu. — Son rôle dans les embellissements de Paris, p. 40, 43; — ses encouragements aux arts; — son château. p. 54, 55.
Riesener. — Son rôle dans l'ébénisterie de luxe, p. 286.
Robespierre. — Ses idées sur le luxe et la richesse, p. 450, 453; — son rapport sur les fêtes nationales, et part qu'il prend à la fête de l'*Être suprême*, p. 567, 570.
Rousseau (J.-J.). — Ses idées sur la décoration des jardins, p. 296, 299, 302; — analyse de ses idées sur le luxe, p. 364, 371.
Rousset (M. Camille). — Son *Histoire de Louvois*, citée sur les travaux de Versailles, p. 98, 99; — accuse le manque de goût réel de Louvois pour les arts, p. 121.
Russie. — Genre de luxe qui s'y déploye et rôle qu'il joue aux expositions de l'industrie, p. 642, 644.

S

Saint-Cloud (Palais et jardins de). — p. 111.
Saint-Denis. — Destruction des tombeaux, p. 514, 518.
Saint-Évremond. — Cité p. 71, 72.
Saint-Just. — Remèdes qu'il propose au luxe, p. 453, 459.
Saint-Pierre (l'abbé de). — Ses opinions sur le luxe, p. 377, 379.
Saint-Simon (duc de). — Ses *Mémoires* cités sur le luxe érigé à l'état de système politique par Louis XIV, p. 85; — sur Versailles, p. 97; — sur la Régence, p. 245; — sur le diamant le Régent, p. 254, 255.
Sardou (M. Victorien). — Prend les ridicules du luxe contemporain à partie dans quelques-unes de ses pièces, p. 657.
Sauval. — Son *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, citée p. 32.
Senac de Meilhan. — Ses *Considérations sur la richesse et le luxe*, appréciées p. 402, 409.
Sergent. — Rôle que joue ce membre de la Commune révolutionnaire dans les mesures relatives au luxe public; son surnom d'*agate*, p. 527, 528.
Sévigné (marquise de). — Citée sur les toilettes de la cour, p. 86; — ce qu'elle dit au sujet du luxe et des toilettes de Mme de Montespan, p. 129, 130.
Smith (Adam). — Ses idées sur le luxe et l'épargne, p. 400, 401.
Soie (Industrie de la). — Son introduction en France, p. 5, 33; — valeurs qu'elle représente ont dépassé toutes les prévisions de Henri IV et d'Olivier de Serres, p. 28.

SULLY. — Son opposition à l'industrie de la soie, ses idées opposées au luxe ; ses projets de réformes et de lois somptuaires, p. 11-33.

T

TAINE (M.). — Son livre des *Origines de la France moderne*, cité sur la maison du roi, p. 139, 140, 331 ; — sur le spectacle qu'offrait la maison militaire. p. 334 ; — cité sur l'Angleterre, p. 616.

THÉATRES. — Comme partie du luxe national, pendant la Révolution. p. 552, 557 ; — raisons de subventionner certains théâtres, p. 720, 723.

THIERS (M.). — Cité sur Camille Desmoulins, p. 462 ; — sur le luxe et l'agiotage des Hébertistes, p. 476, 477 ; — sur la renaissance du luxe sous le Consulat, p. 581,

THIERS (l'abbé J. B.). — Son *Histoire des perruques*, p. 201, 204.

TRIANON (Palais et jardins de). — Sous Louis XIV, p. 108, 109 ; — Amusements et fêtes du Petit-Trianon sous Louis XVI, p. 335, 336.

V

VALLÉE (M. O. de). — Son livre sur les *Manieurs d'argent;* — combat le luxe, p. 657.

VANDALISME. — Destruction des objets d'art et du luxe public à l'époque révolutionnaire, p. 504, 532.

VATOUT. — Son *Histoire du Palais-Royal*, citée p. 55 ; — son *Histoire des châteaux royaux*, p. 110.

VAUBAN. — Censeur du luxe, p. 190.

VERGNIAUD. — Prend la défense du luxe élégant dans la démocratie. p. 455, 457.

VERSAILLES. — Sa construction et jugement des contemporains, p. 96, 105 ; — évaluation des dépenses, p. 105, 108.

VERTOT. — Son *Mémoire sur les lois somptuaires*, cité, p. 199.

VÊTEMENTS. — V. Costume.

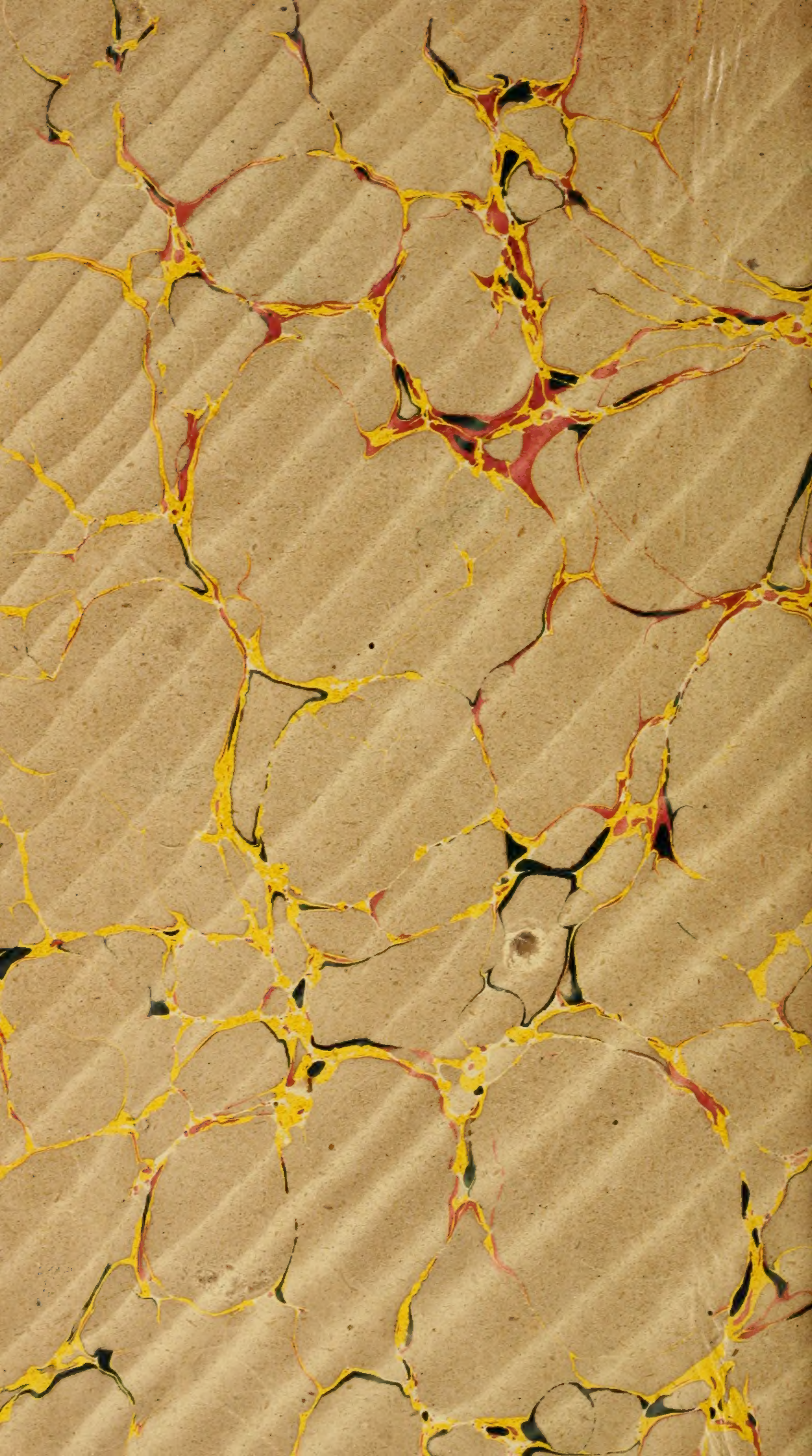
VITET. — Cité sur Lesueur, p. 46 ; — ce qu'il dit de l'Académie royale de peinture et de sculpture sous Louis XIV, p. 168 ; — sur les jardins, p. 296 ; — son opinion sur la suppression de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, p. 549, 550.

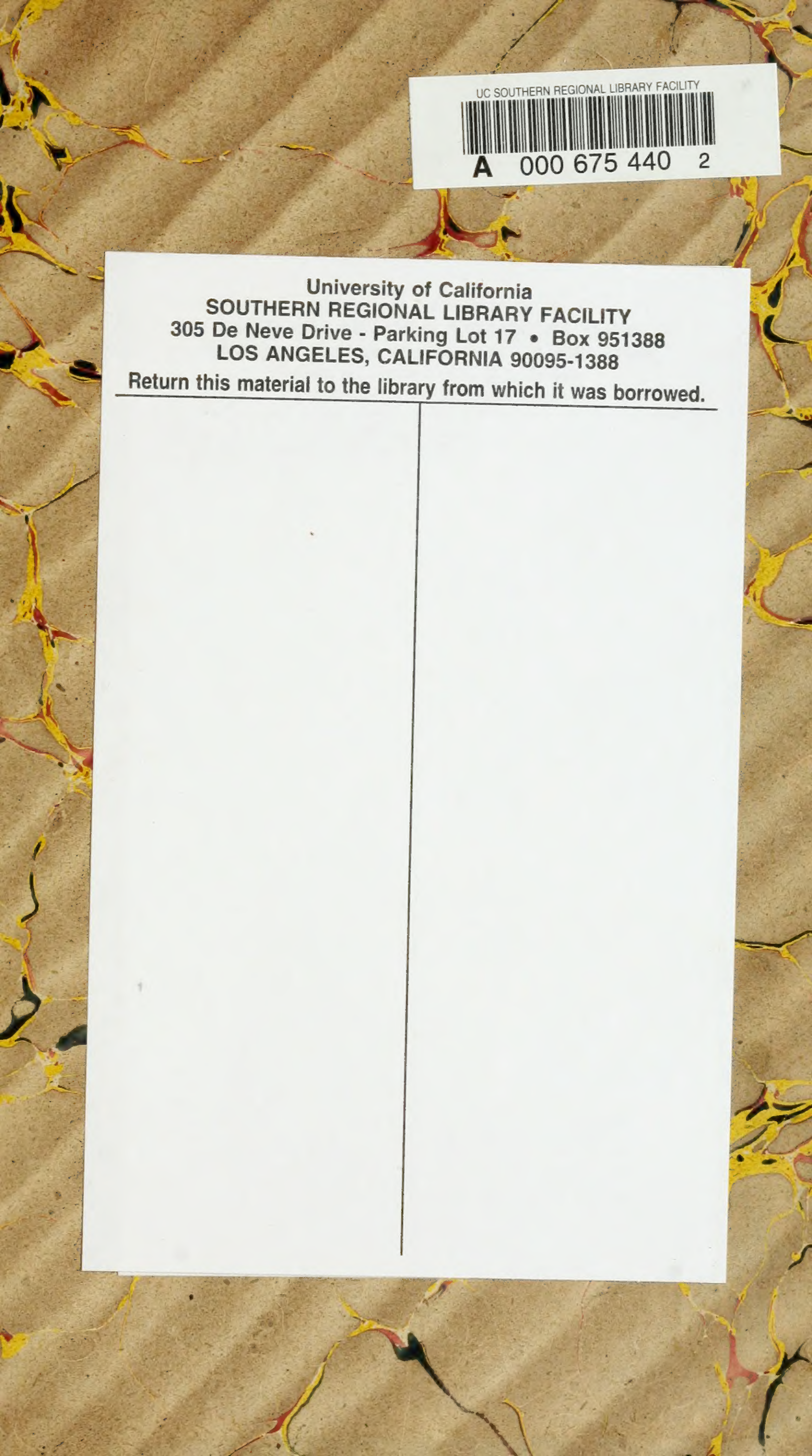
VOLTAIRE. — Cité sur les progrès du luxe utile sous Louis XV, p. 277, 278 ; — ses idées favorables au luxe, p. 361, 363.

W

WALPOLE (Horace). — Caractère moitié français, moitié anglais de son luxe, p. 440, 441.
WATTEAU. — Travaille pour le luxe décoratif, p. 279.

TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.




UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 675 440 2
University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
305 De Neve Drive - Parking Lot 17 • Box 951388
LOS ANGELES, CALIFORNIA 90095-1388
Return this material to the library from which it was borrowed.

